

935
Nour

Jean Félix **NOURRISSON**
Membre de l'Institut

VOLTAIRE

ET

LE VOLTAIRIANISME

Ego te intus et in cute novi.

(Pers. III. 30).



PL
2087
N 68

191067
269.24

PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

10, RUE CASSETTE, 10

DU MÊME AUTEUR

- PHILOSOPHIES DE LA NATURE. *Bacon, Boyle, Toland, Buffon*, un vol. in-12, Paris, 1887.
- TABLEAU DES PROGRÈS DE LA PENSÉE HUMAINE, depuis *Thalès jusqu'à Hegel*, 6^e édition, un vol. in-12, Paris, Perrin, 1886.
- LA PHILOSOPHIE DE SAINT AUGUSTIN. (Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques) 2^e édition, deux vol. in-12, Paris, Didier, 1866.
- LA PHILOSOPHIE DE LEIBNIZ. (Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques), un vol. in-8, Paris, Hachette, 1860. (épuisé).
- UNE VISITE A HANOVRE, SEPTEMBRE 1860. *Mémoire sur les manuscrits de Leibniz*, Broch. in-8, Durand, 1860.
- LA NATURE HUMAINE. *Essais de psychologie appliquée*. (Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques), un vol. in-8, Paris, Didier, 1865. (épuisé).
- ESSAI SUR ALEXANDRE D'APHRODISIAS, suivi du *Traité du Destin et du Libre pouvoir aux empereurs*, traduit en français pour la première fois, un vol. in-8, Paris, Didier, 1870.
- EXPOSITION DE LA THÉORIE PLATONICIENNE DES IDÉES, un vol. in-18, Paris, Ladrangé, 1869. (épuisé).
- ESSAI SUR LA PHILOSOPHIE DE BOSSUET, avec des *fragments inédits*, 2^e édition, un vol. in-8, Paris, Ladrangé, 1862.
- SPINOZA ET LE NATURALISME CONTEMPORAIN, un vol. in-12, Paris, Didier, 1866.
- PORTRAITS ET ÉTUDES, avec des *fragments inédits*, nouvelle édition, un vol. in-12, Paris, Didier, 1863.
- LES PÈRES DE L'ÉGLISE LATINE, deux vol. in-12, Paris, Hachette, 1856.
- LE CARDINAL P. DE BÉRULLE, un vol. in-12, Paris, Didier, 1856. (épuisé).
- LA POLITIQUE DE BOSSUET, un vol. in-12, Paris, Didier, 1867.
- L'ANCIENNE FRANCE ET LA RÉVOLUTION, avec une introduction sur la *Souveraineté nationale*, un vol. in-12, Paris, Didier, 1873.
- TROIS RÉVOLUTIONNAIRES : *Turgot, Necker, Bailly*, un vol. in-8, Paris, Perrin, 1885.
- MACHIAVEL, nouvelle édition augmentée d'un *Appendice sur Machiavel et les Classiques anciens*, un vol. in-12, Paris, Perrin, 1883.
- PASCAL PHYSICIEN ET PHILOSOPHE, un vol. in-12, Paris, Perrin, 1885.
- DÉFENSE DE PASCAL, un vol. in-12, Paris, Perrin, 1888.
- LE CHRISTIANISME ET LA LIBERTÉ, broch. in-8, Paris, Didier, 1867.
- DE L'ENTENDEMENT ET DES IDÉES. *Discours d'ouverture au Collège de France*, broch. in-8, Paris, Didier, 1873.

AVANT-PROPOS

Après plus d'un siècle écoulé, le moment a pu sembler venu d'étudier Voltaire comme un ancien. De là cet ouvrage. Il n'est ni pour Voltaire, ni contre Voltaire ; il est sur Voltaire. On s'est simplement proposé de montrer d'abord ce que fut Voltaire au milieu des agitations fébriles de sa longue et laborieuse existence ; puis, de faire connaître les idées tumultueuses qui remplissent ses innombrables écrits. Or, avant tout, il fallait être exact. Aussi, le plus souvent, a-t-on laissé la parole à Voltaire lui-même ou aux contemporains de Voltaire. C'est d'ailleurs aux esprits vraiment libres que s'adresse ce livre et aux âmes vraiment françaises.

20 Février 1896.

INTRODUCTION

« Le 17 du mois dernier, écrivait en mai 1770 Grimm dans ses *Mémoires*, il s'est tenu chez Mme Necker une assemblée de dix-sept vénérables philosophes, dans laquelle, après avoir dûment invoqué le Saint-Esprit, copieusement diné et parlé à tort et à travers, sur bien des choses, il a été unanimement résolu d'élever une statue à Voltaire. Cette chambre des pairs de la littérature était composée des membres suivants : Diderot, Suard, chevalier de Chastellux, Grimm, comte de Schomberg, Marmontel, d'Alembert, Thomas, Necker, Saint-Lambert, Saurin, Raynal, Helvétius, Bernard, Arnaud, Morellet, Pigalle ».

A la suite de cette résolution solennelle qu'avait habilement préparée Mme Necker, toujours en quête d'influence et désireuse de concilier à son mari la faveur du roi des lettrés (1), une souscription fut ouverte et partout annoncée à grand bruit. Voltaire n'hésita point à mendier lui-même ou à solliciter par ses amis d'illustres signatures, notamment celles de l'impératrice de Russie et du roi de Prusse (2), tout en écartant, comme in-

(1) Sur M. et Mme Necker, voyez mon livre intitulé : *Trois révolutionnaires*. Paris, 1885, in-8, p. 193 et suiv.

« A propos, écrivait Diderot à Mlle Volland (1761), sachez-vous bien qu'il ne tient qu'à moi d'être vain : il y a ici une Mme Necker, jolie femme et bel esprit qui raffole de moi ; c'est une persécution pour m'avoir chez elle. »

(2) Cf. *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la HENRIADE*, 1766.

Quoique Wagnière se soit dit l'auteur du *Commentaire historique*, ce n'est point seulement au nom de Voltaire, mais sous

jurieuse, « la mise de Rousseau ». Il lui semblait qu'une telle manifestation était un sûr moyen de se faire rappeler à Paris, ou du moins d'y rendre possible son retour.

Cependant, chargé de représenter par le marbre cette sorte d'apothéose, Pigalle, afin d'étudier de près son modèle, se rendit à Ferney. Là, ce ne fut qu'à grand'peine qu'il parvint à saisir le masque mobile et toujours grimaçant du fantasque vieillard, qui risiblement s'efforçait, pour paraître moins maigre, « d'enfler les muscles buccinateurs ». Ce n'était même qu'après avoir avec une certaine coquetterie, assez longtemps résisté, que Voltaire avait consenti à se laisser peindre. « Des yeux enfoncés de trois pouces, des joues qui sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent à rien : le peu de dents qu'il avait, parti ; jamais, mandait Voltaire à Mme Necker (21 mai 1770, jamais on n'avait sculpté un pauvre homme dans cet état », (1) Et à d'Alembert (11 juin 1770) : « Le vieux magot que Pigalle veut sculpter sous vos auspices a perdu toutes ses dents et perd ses yeux ; il n'est point du tout sculptable ; il est dans un état à faire pitié. Conseillez, je vous prie, à votre Phidias de s'en tenir à la petite figure de porcelaine faite à Sèvres, qui lui servirait de modèle ». Et à Pigalle même Voltaire écrivait :

sa dictée qu'ont été rédigées ces pages, qu'il faut sans cesse rapprocher des *Mémoires pour servir à la Vie de Voltaire*, écrits par Voltaire lui-même. Des notes qui complètent certains passages du *Commentaire* et qui sont dues à Wagnière, ont été imprimées sous le titre de : *Additions au Commentaire historique, dans les Mémoires sur la vie de Voltaire etc.*, par Longchamp et Wagnière, 1826, 2 v. in-8.

1 Cf. *Stances à Mme Necker* :

<i>« Quelle étrange idée est venue</i>	<i>Lorsqu'à Paphos je reviendrai.</i>
<i>Dans votre esprit sage, éclairé ?</i>	<i>El que j'aurai la main plus sûre.</i>
<i>Que vos bontés l'ont égaré !</i>	
<i>Et que votre peine est perdue !</i>	<i>Ah ! si jamais de ma façon</i>
	<i>De vos attraits on voit l'image,</i>
<i>C'est vous que je figurerai</i>	<i>On sait comment Pygmalion</i>
<i>En beau marbre, d'après nature,</i>	<i>Trailloit autrefois son ouvrage. »</i>

« *Cher Phidias, votre statue
 Me fait mille fois trop d'honneur.

 Que ferez-vous d'un pauvre auteur
 Dont la taille et le cou de grue,
 Et la mine très peu joufflue
 Feront rire le connaisseur?
 Sculptez-nous quelque beauté nue (1). »*

Il est vrai que d'Alembert s'était chargé de combattre des scrupules pourtant trop bien fondés. « Vous avez beau dire, faisait-il observer à Voltaire, dans une lettre qu'en mai 1770 il chargeait Pigalle de lui remettre; vous avez beau dire, le génie, tant qu'il respire, a toujours un visage, que le génie, son confrère, sait bien trouver; et M. Pigalle prendra dans les deux escarboucles dont la nature vous a fait des yeux, le feu dont il animera ceux de sa statue ».

Quoi qu'il en fût, rentré dans son atelier, Pigalle campait la tête de Voltaire sur le corps d'un vieil invalide, dont il reproduisait l'énorme ossature. D'ailleurs, inhabile aux draperies, jaloux aussi peut-être, à l'instigation de Diderot, de rivaliser avec l'antique qui représente Sénèque se coupant les veines, c'était dans une nudité presque complète qu'il figurait « le squelette maigre, long, sec et décharné » du chantre de *la Henriade* et de *la Pucelle* (2). Tel est l'ensemble qui, sous le nom de statue de Voltaire, (elle ne fut achevée qu'en 1776) (3), passa d'abord aux mains de son petit-neveu,

(1) *Épître à M. Pigal, 1770.*

(2) Cf. *Dialogue de Pégase et du Vieillard, 1774:*

« *De quoi le plaindrais-tu ? Parle de bonne foi ;
 Cinquante bons esprits, qui valent mieux que toi,
 N'out-ils pas, à leurs frais, érigé la statue
 Dont tu n'étais pas digne et qui leur était due ?
 Malgré tous les rivaux, mon écuyer Pigal
 Posa ton corps tout nu sur un beau piédestal ;
 Sa main creusa les traits de ton visage élique,
 Et plus d'un connaisseur le prend pour un antique. »*

(3) Cf. *Épître à Mme Necker, 1776.* Voltaire y célèbre, en manière de remerciement pour sa statue, le remplacement de Turgot par Necker.

M. d'Hornoy, président au Parlement, qui s'empressa de faire transporter dans sa terre d'Hornoy en Picardie ce souvenir embarrassant. En 1806, il le légua à l'Institut, et, depuis lors, un recoin obscur de la Bibliothèque sert en quelque façon à l'œuvre de Pigalle d'abri. Voltaire nu, assis sur un tronc d'arbre, les reins à peine couverts d'un pagne léger, tient sur son genou une bande de papier et un style. Un masque et un poignard sont à ses pieds, auprès de couronnes et de manuscrits. On lit sur le socle : *A Monsieur de Voltaire par les Gens de Lettres ses compatriotes et ses contemporains. — 1776.*

Aussi bien, l'entreprise des amis de Voltaire n'avait-elle pas laissé que d'exciter maintes protestations et de provoquer maints brocards. « Je ne donnerai pas un sou pour la souscription, écrivait Piron, je me charge de l'inscription ». Et la statue une fois exécutée, ce fut un déluge de plaisanteries.

Air : O FILII.

« *Voici l'auteur de l'INGÉNU ;
Monsieur Pigal l'a fait tout nu,
Monsieur Fréron le drapera,*

ALLELUIA. »

Au défaut de Fréron qui mourait cette année-là même (1776), le syndic de la Faculté de théologie, Grand maître du Collège des Quatre Nations, l'abbé Riballier, se chargeait de draper Voltaire. Il proposait, pour être gravée au-dessous de l'effigie du grand homme, une inscription en style lapidaire, dont chaque mot semblait frappant de justesse et d'ironie :

« *EN TIBI DIGNUM LAPIDE
QUI
IN POESI MAGNUS
IN HISTORIA PARVUS
IN PHILOSOPHIA MINIMUS
IN RELIGIONE NULLUS;*

CUJUS
INGENIUM ACRE,
JUDICIUM PRÆCEPTS
IMPROBITAS SUMMA;
CUI
ARRISERE MULIERCULÆ
PLAUSERE SCIOLI
FAVERE PROPRIANI;
QUEM
IRRISOREM HOMINUM DEUMQUE
SENATUS, POPULUS ATHEO-PHYSICUS
ÆRE COLLECTO
STATUA DONAVIT. »

Au fond, très mécontent lui-même et presque humilié (autant qu'il était susceptible de l'être) du monument grotesque que lui avait élevé une coterie, Voltaire, à peine rentré à Paris en 1778, allait, escorté du marquis de Villevieille, poser pour un buste, dans l'atelier de Houdon. Puis, Voltaire mort, Houdon, mieux inspiré que Pigalle son maître, sculptait, sur la demande de Mme Denis, nièce du défunt, la statue à bon droit réputée classique du célèbre octogénaire. Elle était destinée à orner la salle des séances de l'Académie Française. Mais des brouilleries survenues entre les amis du patriarclie de Ferney et Mme Denis, sa principale héritière, empêchèrent que ces dispositions ne fussent suivies.

« Voltaire, écrivait Mme du Deffand (7 et 17 juin 1778), a fait par son testament Mme Denis sa nièce, légataire universelle et a laissé cent mille francs à l'abbé Mignot et autant à son petit-neveu, M. d'Hornoy... J'eus hier la visite de Mme Denis. C'est une bonne grosse femme sans esprit, mais qui a un gros bon sens et l'habitude de bien parler qu'elle a sans doute prise de feu son oncle. Elle est sa légataire universelle ; elle aura plus de soixante-dix-mille livres de rentes, plus de la moitié viagères, un mobilier très considérable ; en outre, une bibliothèque de quinze mille volumes, presque tous remplis de remarques et de notes de la main

de Voltaire. C'est un effet très précieux, et qu'elle vendrait tout ce qu'elle voudrait ; mais elle est bien résolue de ne s'en point défaire. Elle prétend que Voltaire ne laisse aucun manuscrit ; il faisait imprimer à mesure qu'il composait, il n'attendait pas que l'ouvrage fût fini. »

Pour bien informée qu'elle crût être, les faits devaient prouver que Mme du Deffaud ne l'était qu'assez mal.

Non seulement, aussitôt après le décès de Voltaire, malgré les sommes énormes dont elle venait d'hériter : quatre-vingt mille livres de rentes viagères ou foncières, quatre cent mille livres d'argent comptant ; non seulement « Maman Denis » vendait, moyennant deux cent trente mille livres Ferney au marquis de Villette, Ferney qu'elle avait pris en détestation au point d'écrire (20 septembre 1778) à Wagnière « qu'elle voudrait que le feu fût à Ferney » ; mais, dès octobre 1778, elle vendait aussi la bibliothèque de son oncle à Catherine II, qui fixant elle-même le prix d'achat et y ajoutant de riches cadeaux, ne la payait pas moins de cent trente-cinq mille livres. C'est qu'en effet, après un long veuvage et un long assujettissement, remise enfin en possession de sa pleine liberté, l'heureuse légataire n'avait plus eu qu'une pensée, celle de convoler en secondes noces. Veuve d'un commissaire des guerres, elle épousait, en janvier 1780 et à soixante-huit ans sonnés, « grosse comme un nid, laide à faire peur » un autre commissaire des guerres, le sieur François dit Duvivier, surnommé Nicolas Toupet, âgé de près de cinquante-huit ans, lequel bientôt devenu veuf, à son tour, ne songea plus aussi qu'à se remarier. Pour une femme arrivée à la vieillesse, presque à la décrépitude, une telle union n'était que burlesque. Mais, chose à peine croyable ! tandis que l'abbé Mignot et M. d'Hornoy se montraient naturellement révoltés de la folie de leur tante et que le public s'égayait d'un pareil hymen, l'Académie française, de son côté, s'avisa d'y trouver un outrage à la mémoire de Voltaire. Mettant la nièce de l'illustre défunt au même rang que la Thérèse de Rousseau, elle crut

devoir blâmer ce mariage « comme une espèce d'adultère spirituel. » Irritée de cette désapprobation bizarre, et justement blessée d'une ingérence aussi inattendue, Mme Denis, afin de marquer publiquement son déplaisir, attribua l'œuvre de Houdon à la Comédie Française. Placée d'abord dans le vestibule du théâtre, cette statue en décore, depuis 1864, le foyer.

La Comédie Française ou l'Académie Française, c'était bien là, en réalité, que pouvait le mieux figurer la statue d'un écrivain qui devait le plus pur de son lustre à sa passion pour la scène, en même temps qu'à son sentiment exquis, sinon de la noblesse, du moins de la belle simplicité de notre langue.

Les commensaux de Mme Necker n'avaient pu aussi aisément décider ce qu'ils feraient du marbre auquel travaillait Pigalle. Jugeant bien qu'il leur serait probablement impossible de l'exposer en public, ils se contentèrent de remplacer, en la devantant, une inauguration sur laquelle ils ne comptaient guère, par une cérémonie organisée à huis clos.

On vit donc, vers la fin de septembre 1772, à un de ses soupers du mardi, Mlle Clairon, la déjà vieille « Frépillon, » qu'animait le secret espoir de rappeler un peu sur elle l'attention lassée du public, apparaître, habillée en prêtresse d'Apollon, devant des convives choisis. Plaçant alors une couronne de laurier sur un buste de Voltaire sculpté par Le Moyne et que supportait un autel, elle récita, « avec toute la pompe possible, » en l'honneur du Claironien Voltaire, une ode, qu'avait composée, pour la circonstance, Marmontel son ancien amant. Et, en vérité, comment eût-on osé produire au grand jour sans offenser les regards et provoquer les railleries, la repoussante image de l'idole de Ferney? Voltaire lui-même, Voltaire qui ne fut pas insensible à cette manifestation de hondoir, qu'il appelait, dans le sens sacré, « une orgie (1) ; » Voltaire avait eu besoin

(1) *Poésies mêlées. A Mlle Clairon, 1772.*

« Les talents, l'esprit, le génie
Chez Clairon sont très assidus ;

de toute sa politique pour ne point trop s'irriter qu'on songeât à exhiber, sous prétexte de rendre hommage à son génie, les misères hideuses de sa caducité.

Mais des raisons sans doute encore plus décisives ne permettaient guère alors qu'on élevât publiquement à Voltaire un piédestal. C'est ce qu'explique très bien Bachaumont dans ses Mémoires. « Les promoteurs du projet de dresser une statue à M. de Voltaire, écrivait-il en 1770, sont fort embarrassés sur le lieu où elle sera érigée. La nouvelle flétrissure que vient d'essuyer ce demi-Dieu littéraire par l'arrêt du Parlement qui brûle plusieurs de ses ouvrages (6 septembre 1770), les fait renoncer absolument à la prétention de le placer en lieu public. Le Clergé avait déjà fait sa plainte sur pareil scandale, et est trop favorablement accueilli aujourd'hui en Cour pour se flatter de l'emporter sur lui. » (1)

Ce serait du reste une erreur que de s'imaginer que le Clergé seul s'opposât à la glorification publique de l'homme qui s'était fait l'insulteur acharné de ses dogmes et lui avait implacablement contesté même le droit à l'existence. L'obstacle le plus insurmontable à l'espèce de triomphe qu'un groupe d'intéressés aurait voulu, par calcul, décerner à Voltaire, c'était, au fond, il faut le reconnaître, c'était le mépris mêlé d'admiration et de crainte, mais, en somme, le mépris à peu près universel, que Voltaire avait fini par inspirer à ses contemporains.

Effectivement, les plus considérables entre les lettrés, c'est-à-dire parmi ceux qu'au dix-huitième siècle, on

*Car chacun aime sa patrie :
Chez elle ils se sont tous rendus
Pour célébrer certaine orgie
Dont je suis encor tout confus .
Les plus beaux moments de ma vie
Sont donc ceux que je n'ai point vus !
Vous avez orné mon image
Des lauriers qui croissent chez vous :
Ma gloire, en dépit des jaloux,
Fut en tous les temps votre ouvrage. »*

(1) T. III, p. 247.

appelle (« par sobriquet, » disait Laharpe) les philosophes ; les écrivains les plus en renom ont beau admettre en apparence la suprématie du brillant polygraphe, et lui prodiguer à l'envi de bruyantes adulations. Dans les épanchements de leurs conversations familières ou le secret de leur intime correspondance, combien, lorsqu'il s'agit de Voltaire, ne laissent-ils pas échapper de paroles terribles ! A coup sûr, s'il les eût entendues, Voltaire aurait pu s'appliquer ce vers d'une de ses tragédies :

« *J'ai des adorateurs, et n'ai pas un ami* »

Négligeons, si l'on veut, sans même tenir compte de leur nombre, ses adversaires déclarés, tels que Desfontaines et Fréron, Sabatier et Linguet, Palissot et Roi, Saint-Hyacinthe et Larcher, Coger et Trublet, La Bletterie et Clément, Guénée et Boyer, Berthier et Nonnotte, Patouillet et Riballier, Warburton et Pompi-gnan, La Beaumelle et Crevier, Mauvertuis et Guyon, Gauchat et Chaumeix, et tant d'autres, y compris Jean-Baptiste Rousseau et l'archevêque de Paris Christophe de Beaumont, lesquels ne méritaient pas, à coup sûr, toutes les invectives furibondes dont il les poursuivit, ni toutes les calomnies atroces dont il se complut si souvent à les charger. Mais demandez-vous, par exemple, ce que pensait de Voltaire Jean-Jacques Rousseau, ce qu'en pensait Montesquien, ce qu'en pensait le président de Brosses, ce qu'en pensait Turgot.

Encore qu'ils restent tous émerveillés de son bel esprit, ces contemporains de marque n'ont qu'une très petite idée de son jugement ou ne témoignent qu'une médiocre estime pour son caractère. Si Montesquien appelle Voltaire « le Pantalon de la philosophie », J.-J. Rousseau ajoute qu'il en est « l'Arlequin. » « Fuyez, s'écriait justement quoique avec emphase, en s'adressant à son Émile, l'auteur du *Vicaire Savoyard* ; fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans le cœur des hommes de désolantes doctrines... Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés,

vrais, de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes. Renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leurs misères, aux puissants et aux riches le frein de leurs passions ; ils arrachent du fond des cœurs le remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais, disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes ; je le crois comme eux, et c'est, à mon avis, une grande preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité ». C'était viser directement Voltaire.

De Brosses, Turgot lui-même (1), ne se montrent pas moins sévères à son égard. Il n'y a pas jusqu'à Condorcet qui ne s'indigne des platitudes de Voltaire ; jusqu'à Diderot qui ne refuse « d'écrire à ce méchant et extraordinaire enfant des Délices » ; jusqu'à d'Alembert qui ne parle en termes sanglants des mésaventures que son impudence a values à Voltaire plus encore que son imprudence. « Ce qu'on vous a mandé de Voltaire est très vrai, écrivait-il, le 17 janvier 1753, à Mme du Deffand ; il est ou ne peut plus mal avec le roi de Prusse ; il a fait contre Maupertuis une brochure injurieuse, qui a été brûlée par la main du bourreau, ce qu'on n'avait point vu à Berlin de mémoire d'homme. Il a nié qu'il en fût l'auteur et ne l'a avoué, que lorsque le roi de Prusse l'a menacé d'une amende qui le réduirait à l'aumône. Je ne vous chasse point, lui a dit le roi, parce que je vous ai appelé ; je ne vous ôte point votre pension parce que je vous l'ai donnée ; mais je vous défends de paraître jamais devant moi. Il est maintenant un des plus malheureux hommes de la terre ». Ce sera néanmoins ce même d'Alembert qui, quelques années plus tard, s'adressera à Voltaire presque en suppliant. « Vous êtes bien bon, mon cher maître, de prendre tant de part à l'injustice que j'éprouve, lui écrira-t-il le 30 juin 1765 ; il est vrai

(1) Cf. *Trois révolutionnaires*, p. 48 et suiv. *Turgot et Voltaire*.

qu'elle est sans exemple... J'approche de cinquante ans, je comptais sur la pension de l'Académie, comme sur la seule ressource de ma vieillesse. Si vous pouviez savoir les charges considérables et indispensables qui absorbent la plus grande partie de mon très petit revenu, vous seriez étonné du peu que je dépense pour moi; mais il viendra un temps, et ce temps n'est pas loin, où l'âge et les infirmités augmenteront mes besoins. Sans la pension du roi de Prusse qui m'a toujours été très exactement payée, j'aurais été obligé de me retirer à la campagne ou en province, ou d'aller chercher ma subsistance hors de ma patrie... Je suis très sensible à l'amitié que vous me témoignez; je crois la mériter un peu par mes sentiments pour vous ». Ce fut encore néanmoins ce même d'Alembert, qui entretint avec Voltaire la correspondance la plus suivie, et dont Voltaire se disant lui-même le Raton, faisait un de ses Bertrand ou plutôt son Bertrand par excellence. « Raton tire les marrons pour Bertrand du meilleur de son cœur (4 août 1770). » « Raton se met tant qu'il peut sous la patte de son cher et digne Bertrand (8 septembre 1776). » Il est vrai qu'après avoir traité d'Alembert « d'Archimède, » « d'Atlas et d'Hercule qui porte le monde sur ses épaules (1755) »; « d'homme au dessus de son siècle et de son pays (7 mars 1758) »; « de grand homme, d'aigle », Voltaire ajoutera: « d'Alembert a tout, en effet, j'en conviendrai. C'est le singe parfait d'un bel esprit, d'un savant et d'un sage. » Comme Pascal avait raison d'observer « que peu d'amitiés subsisteraient, si chacun savait ce que son ami dit de lui lorsqu'il n'y est pas, quoiqu'il en parle alors sincèrement et sans passion! »

Cependant, après d'Alembert écrivant à Mme du Deffand, écoutez le roi de Prusse, quoique si bien fait lui-même pour se sentir avec Voltaire en complet accord de pensées et de sentiments. Quelle n'est pas, à différentes reprises, l'indignation de Frédéric et son indignation légitime contre l'hôte indiscret, turbulent, malhonnête qu'il s'est donné!

Écoutez aussi, je ne ne dirai pas seulement les secrétaires qui se sont succédé auprès de Voltaire, un Collini, un Longchamp, un Wagnière, mais cette nièce agitée et dépensière, dont la société devait être à la fois un des tourments de son existence et une de ses nécessités. Tandis qu'il gémit « de ce que les horreurs de Mme Denis le plongent dans des embarras dont il ne peut pas se tirer », celle-ci ne craint pas de lui écrire insolemment « que l'avarice le poignarde ; qu'il ne la force pas à le haïr ; qu'il est le dernier des hommes par le cœur ; qu'elle cachera autant qu'elle pourra les vices de son cœur (20 février 1754). » Que serait-ce, si nous avions les *Emiliana* de Mme du Châtelet, et aussi, et surtout, les lettres que, pendant quinze années d'une communauté adultère et orageuse, Voltaire lui adressa. Divisées avec ordre et soigneusement reliées, ces précieuses épîtres ne composaient pas moins de huit beaux volumes in-quarto, que de temps à autre la marquise se plaisait à se faire relire par « l'évêque de Monfronge », Voisenon (1), et que, selon toute vraisemblance, Saint-Lambert crut devoir détruire (2). Mais ce que nous savons des avanies honteuses qu'infligea l'ardente Émilie à son débile sigisbée, suffit pour nous apprendre en quelle médiocre estime elle le tenait. D'Argens lui-même, d'Argens ne pouvait s'empêcher de le mépriser, et Lamettrie, le jugeant au physique et au moral, avait l'impertinence d'affirmer « que sa physionomie rennissait l'air d'un filou avec le feu d'un Promothée. »

(1) Protégé, paraît-il, par Voltaire, Claude Henry de Fusée de Voisenon, de l'Académie française, est le type d'une espèce, aujourd'hui heureusement disparue et que le dix-huitième siècle vit éclore, le type de *l'abbé*. Si l'on veut se faire une idée de l'esprit et des mœurs de celui que les belles dames appelaient familièrement « leur ami Greluchon, leur petite poignée de puces », il faut lire quelques-uns de ses contes : *Tant mieux pour elle*, *Le Sultan Misapouf*, *La navette d'amour*, etc.

(2) Cf. Longchamp et Wagnière, *Mémoires*, t. 2, p. 247. Dans une lettre adressée à Voltaire, pour lors à Berlin, 30 mars 1754, Longchamp déclare avoir lu les *Emiliana* et une collection de lettres de différentes personnes, mais ignorer ce que ces manuscrits sont devenus après la mort de la Marquise.

De son côté, c'est Voltaire que, dans *Gil Blas*, Lesage a voulu peindre sous les traits de Don Gabriel Triaquero, marchand de thériaque ou charlatan. Enfin, Piron se laissera aller jusqu'à dire : « Pour moi, Seythe et grossier Anacharsis, resté tel depuis cinquante ans au milieu de l'urbanité corrompue, littérateur isolé, libre de toute entrave, au sein de l'indépendance, je prononce et pense haut et net, et je m'écrie : « Monsieur le dix-huitième siècle, vous ne tenez rien ; votre Voltaire n'est que le faible écho de vos antécédents ; qu'un médiocre versificateur grimpé sur l'antithèse et l'épithète ; qu'un mauvais poète sans génie et sans invention ; un large moraliste ajouté à votre dissolution ; un annaliste infidèle, amusant et frivole ; un philosophe avorté, un théologien de balle ; c'est enfin le roi des *Quinze-Vingts* et le scandale des nations (1) ».

Aussi bien, et dès le début, l'opinion du public n'est-elle guère plus favorable à Voltaire que celle de ses adversaires déclarés ou de ses admirateurs et prétendus amis.

A la date du 13 février 1716, Dangeau écrivait : « le petit Arouet, poète fort satirique et fort impudent, a été exilé. » Et Saint-Simon, à son tour, consacrait à Voltaire dans ses *Mémoires* ces lignes souvent citées : « Je ne dirais pas ici que Arouet fut mis à la Bastille pour avoir fait des vers très effrontés, sans le nom que ses poésies, ses aventures et la fantaisie du monde lui ont fait. Il était fils du notaire de mon père, que j'ai vu bien des fois lui apporter des actes à signer. Il n'avait jamais rien pu faire de ce fils libertin, dont le libertinage éleva la fortune sous le nom de Voltaire, qu'il a pris pour déguiser le sien. Il devint une manière de personnage dans la république des lettres et même une manière d'important parmi un certain monde, à travers force aventures tragiques causées par ses vers fort satiriques et fort impudents (2). »

(1) *Lettre à M. Marel.*

(2) *Mémoires*, 13 v. in-12, Paris, 1858 : t. viii, p. 327 et t. ix, p. 221.

Le langage du marquis de Dangeau et du duc de Saint-Simon, est, au fond, précisément le même que celui de simples bourgeois tels que l'avocat Barbier, ou de purs littérateurs tels que Mercier. « Voltaire, observait Barbier, est d'une avarice extrême, en sorte que cet homme, un des premiers génies du siècle, qui est très riche par lui-même, par ses épargnes et par les tours indignes dont il a attrapé la plupart des libraires de Paris par ses ouvrages, qui jouissait ici de beaucoup d'honneur à la Cour, parce qu'on a trop d'indulgence sur le caractère de cet esprit rare, finira ses jours sans savoir presque où aller, et méprisé par tous les pays (1) ». « C'est au Palais-Royal, écrivait de son côté Mercier, que vous entendez réciter tout haut les vers les plus infâmes de l'infâme *Pucelle*, ainsi que les principes les plus irréguliers de cet homme qui séduisit la France, mais qui ne séduisit qu'elle, parce qu'il ne travaillait que pour elle ; de cet homme qui eut plus d'art pour usurper une grande réputation que de génie pour la mériter ; de cet homme qui a plus influé sur les cœurs qu'il a corrompus que sur les esprits qu'il se vantait d'éclairer. Il ne manque plus au lieu, que d'élever la statue de Voltaire au centre du jardin et d'écrire sur le piédestal : *Au chœur Gris-Bourdon* (2). » Mme de Tencin, Mme Geoffrin, Mme du Deffand, toutes ces maîtresses de salon, dont Voltaire cultive assidûment et basement l'influence, ne le tiendront guère en meilleure estime.

Que dire de la Cour ? Elle pense de Voltaire exactement ce qu'en pense la Ville. En vain voit-on ce fin lettré s'offrir sans se rebuter, et travailler, sans se lasser, aux divertissements de Versailles et de Fontainebleau, de Secaux, d'Anet et de Brunoy, employant au service des grands toutes les ressources de son talent prestigieux. Cet homme qui, par intérêt ou par vanité, et nullement en vue d'idées généreuses, a recherché indifféremment la protection et le plus souvent provoqué

1) *Journal*, 8 v. in-8°, Paris 1857, t. V, p. 327.

2) *Tableau de Paris*.

les dégoûts de Mme de Châteauroux et de Mme de Prie (1), de Mme de Mailly (2) et de la duchesse d'Orléans, de la duchesse de Bourbon et de la duchesse du Maine, de Mme de Pompadour et de Mme du Barry, de Marie-Leczinska et de Marie-Antoinette ; cet adulateur perpétuel, qui, successivement, a prodigné son banal encens à tous les ministres, à Choiseul et à d'Aiguillon, à Dubois et à Bernis, à Tencin et à Fleury, au duc de Bourbon et à Clugny, à Maupeou et à Maurepas, à Turgot et à Necker, Voltaire finira par obtenir à la Cour les grâces qu'il y aura longtemps et opiniâtrément poursuivies, mais jamais n'y jouira d'aucun crédit véritable. Son digne émule, on dirait mieux son protecteur attitré, le représentant le plus dissolu peut-être d'une époque de dissolution, le duc de Richelieu le traitera, de son propre aven, avec le plus parfait dédain. « Childebrand [Richelieu] a passé sa vie à me faire des plaisirs et des niches, à me caresser d'une main, et à me dévisager de l'autre. C'est sa façon avec les deux sexes. Il faut prendre les gens comme ils sont [4 février 1771, à d'Alembert] ». Le Régent lui-même châtie tour à tour Voltaire et l'encourage comme un spirituel étourdi, dont les mœurs conviennent assez bien avec ses propres mœurs. Mais c'est en vain que Voltaire essaie de capter la bienveillance de Louis XV, qu'il va jusqu'à saluer du nom de Trajan. Sensé quoique indolent et pour ainsi dire perdu de volupté, le monarque lui tourne brusquement le dos ou l'éloigne comme « une espèce », qui se méconnaît et un brouillon dangereux. Vainement, ensuite, l'auteur du *Siècle de Louis XIV* et du *Panegyrique de Louis XV* fait-il parvenir aux pieds du trône, « l'impatience qu'éprouve le plus fidèle de ses sujets de voir, avant de mourir, le Titus donné par le ciel à la France. »

(1) C'était à la marquise de Prie que Voltaire dédiait sa comédie de *l'Indiscret* (1725), en célébrant la beauté de la maîtresse du duc de Bourbon.

(2) A Mme de Mailly Voltaire écrivait « que la France lui était plus chère depuis qu'il avait eu l'honneur de lui faire un instant sa cour (13 juillet 1742). »

Obsédé par son entourage, Louis XVI « Sésostris » pourra bien fermer les yeux sur le retour de Voltaire à Paris, mais ne souffrira pas du moins que Voltaire lui soit présenté. Avec sa droite et honnête intelligence, il réplique aux courtisans qui célèbrent en Voltaire un génie universel, « qu'effectivement Voltaire est universel pour le mal; » et, à ceux qui lui vantent le poète de la *Henriade*, mais aussi de la *Pucelle*, il répond « qu'à ne considérer que l'esprit, il trouvera toujours qu'il en manque un fort essentiel à l'homme de lettres qui ne sait pas se concilier l'estime de ses lecteurs. »

Ainsi donc, en tout et partout, presque du premier jusqu'au dernier jour, dans sa vie privée comme dans sa vie publique, à consulter les témoignages les plus divers, les plus irréfragables, les plus explicites, Voltaire demeure, en somme, aux yeux de ses contemporains, un personnage des plus décriés. Parmi les innombrables portraits qu'ils en firent, n'en rappelons qu'un seul, mais qui le représente au naturel. A tort ou à raison, il fut attribué, lorsqu'en 1735 il parut, au marquis de Charost. « Vif jusqu'à l'étourderie, M. de Voltaire est un ardent qui va et vient, qui nous éblouit et qui pétille. Un homme ainsi constitué ne peut manquer d'être valétudinaire; la lame use le fourreau. Gai par complexion, sérieux par régime, ouvert sans franchise, politique sans finesse, sociable sans amis, il sait le monde et l'oublie. Le matin Aristippe et Diogène le soir. Il aime la grandeur et méprise les grands; il est aisé avec eux, contraint avec ses égaux. Il commence par la politesse, continue par la froideur, finit par les dégoûts. Il aime la Cour et s'y ennuit. Sensible sans attachement, voluptueux sans passion, il ne tient à rien par choix et tient à tout par inconstance. Raisonnant sans principes, sa raison a ses accès comme la folie des autres. L'esprit droit, le cœur injuste, il pense tout et se moque de tout. Libertin sans tempérament, il sait aussi moraliser sans mœurs. Vain à l'excès, mais encore plus intéressé, il travaille moins pour la réputation que pour l'argent; il en a faim et soif; enfin il se presse de travailler pour

se presser de vivre. Il était fait pour jouir, il veut amasser. Voilà l'homme, voici l'auteur. Écrivain facile, ingénieux, élégant, après la poésie, son métier serait l'histoire, s'il faisait moins de rapprochements et jamais de parallèles, quoiqu'il en fasse quelquefois d'assez heureux. M. de Voltaire a voulu suivre la manière de Bayle... Il tâche de l'imiter en le censurant. On a dit longtemps que pour faire un écrivain sans passion et sans préjugés, il faudrait qu'il n'eût ni religion, ni patrie. Sur ce pied là, M. de Voltaire marche à grands pas vers la perfection. On ne peut d'abord l'accuser d'être partisan de sa nation ; on lui trouve, au contraire, un tic approchant de la manie des vieillards : les bonnes gens vantent toujours le passé, et sont mécontents du présent ; M. de Voltaire est toujours mécontent de son pays, et loue avec excès ce qui est à mille lieues de lui. Pour la religion, on voit bien que M. de Voltaire est indécis à cet égard... M. de Voltaire a beaucoup de littérature étrangère et française, et de cette érudition mêlée qui est si fort à la mode aujourd'hui. Politique, physicien, géomètre, il est tout ce qu'il veut, mais toujours superficiel et incapable d'approfondir. Il faut pourtant avoir l'esprit bien délié pour effleurer comme lui toutes les matières. Il a le goût plus délicat que sûr. Satirique ingénieux, mauvais critique, il aime les sciences abstraites, et l'on ne s'en étonne point. L'imagination est son élément, mais il n'a pas d'invention et l'on s'en étonne. On lui reproche de n'être jamais dans un milieu raisonnable. Tantôt philanthrope et tantôt satirique outré, pour tout dire en un mot, M. de Voltaire veut être un homme extraordinaire et il l'est à coup sûr. »

Pour quiconque a pratiqué Voltaire, ce portrait, par sa fidélité saisissante, dénote, chez le peintre qui l'a tracé, un observateur qui certes connaissait bien son modèle. M. de Charost n'avait fait d'ailleurs qu'exprimer ce que pensaient de Voltaire les contemporains même les plus portés envers lui à l'indulgence.

Cependant, phénomène étrange ! En 1778, comme par un coup de théâtre, subitement tout change.

Le 2 février de cette année, Voltaire écrivait à de Vaines : « Vous me parlez de voyages ; vous m'attendrissez et vous faites travailler mon cœur ; mais j'ai bien peur de ne faire incessamment que le petit voyage de l'éternité, car je suis roué, et mon corps est en lambeaux pour avoir été ces jours passés à Syracuse et à Constantinople ¹ : j'ai été si horriblement cahoté que je ne puis plus remuer. » Était-ce irrésolution ? N'était-ce pas plutôt dissimulation d'un projet longtemps caressé et depuis quelque temps arrêté ² ? Quoi qu'il en soit, trois jours après le 5 février, cédant aux incitations de Mme Denis et de son commensal le marquis de Villette, qui tous les deux le précèdent dans la capitale : cédant aussi sans doute à la vanité autant qu'au désir fort naturel de revoir sa ville natale et ses amis ; Voltaire, qui compte sur Lekain pour jouer la tragédie d'*Irène* qu'il vient de composer, ne s'en risque pas moins, sur de secrets encouragements venus de Versailles, à quitter pour quelques semaines Ferney. Le 10 février / Lekain était mort le 8 il fait enfin sa rentrée dans ce cher Paris, après lequel il n'a cessé de soupirer ; dont, par mille intrigues et instances, il s'est durant tant d'années efforcé de se faire rouvrir les portes, et auquel bientôt néanmoins, regrettant amèrement de s'y être laissé conduire et ne songeant plus qu'à le quitter, il adressera, dans les derniers vers qui soient sortis de sa plume, ces adieux presque touchants :

*« Des champs élysiens, adieu, pompeux rivage,
De palais, de jardins, de prairies bordé,
Qu'ont encore embelli, pour l'honneur de notre âge,
Les enfants d'Henri Quatre, et ceux du grand Condé.*

.....

¹ Allusion aux tragédies d'*Agathocle* et d'*Irène*, auxquelles travaillait alors Voltaire.

² Cf. Œuvres du marquis de Villette, Paris 1788, in-8°, p. 425. *Lettre à M. d'Hell*, Ferney, 1777. « Une chose que vous aurez bien de la peine à croire, c'est un voyage inattendu, dont nous avons formé le projet. Vous disiez comme Ovide : *Virgili um latum vidi* ; vous aurez bientôt l'occasion de le voir à votre aise. Avant deux mois, nous serons tous à Paris. »

*Que Paris est changé ! Les Welches n'y sont plus.
 Je n'entends plus siffler ces ténébreux reptiles,
 Les Tartuffes affreux, les insolents Zoïles.
 J'ai passé ; de la terre ils étaient disparus.
 Mes yeux, après trente ans, n'ont vu qu'un peuple aimable,
 Instruit, mais indulgent, doux, vif, et sociable ;
 Il est né pour aimer : l'élite des Français,
 Est l'exemple du monde, et vaut tous les Anglais.
 De la société les douceurs désirées
 Dans vingt états puissants sont encore ignorées :
 On les goûte à Paris ; c'est le premier des arts.
 Peuple heureux, il naquit, il règne en vos remparts,
 Je m'arrache en pleurant à son charmant empire,
 Je retourne à ces monts qui menacent les cieux,
 A ces antres glacés où la nature expire,
 Je vous regretterais à la table des Dieux (1).»*

C'était chez le marquis de Villette qu'était descendu Voltaire, dans cet hôtel de la rue de Beaune, que jadis (ô souvenirs de jeunesse envolée !) à l'époque de son intimité avec la présidente de Bernières, qui en était propriétaire, il avait habité en même temps que Thieriot². Or, à peine connue, sa présence à Paris y devient l'objet d'ovations éclatantes et prolongées. Des cris d'enthousiasme l'accueillent aussitôt qu'il sort de sa demeure, et « il se voit suivi, écrit Mme du Deffand, par le peuple qui l'appelle ». « Il n'y a que la Cour, ajoute-

(1) *Épître à M. le marquis de Villette : Les adieux du vieillard, 1778.*

(2) L'appartement qu'occupait Voltaire au premier étage de la rue de Beaune (actuellement n° 1) et où il mourut dans une chambre à alcôve donnant sur la cour, resta fermé pendant la Révolution, et, contraste singulier ! servit alors d'asile à quelques prêtres. Depuis, il n'a guère changé d'aspect. Ce sont toujours les mêmes salons au plafond peint par Boucher ; ce sont « les mêmes cabinets dorés » et les mêmes « nids à rats » dont Voltaire parlait à Wagnière, en se plaignant « qu'on les eût tous empuaulés par une caisse d'asperges pourries qu'on lui avait envoyée de Ferney Lettre du 16 mai 1778. » Une plaque apposée sur la partie de l'hôtel qui regarde la Seine, rappelle que ce fut dans ce logis que mourut Voltaire le 30 mai 1778.

t-elle, qui se refuse à l'enthousiasme ; il a quatre-vingt-quatre ans, et je le crois presque immortel ; il jouit de tous ses sens, aucun même n'est affaibli ; il est un être bien singulier, et en vérité bien supérieur. »

Mais si la Cour ne témoigne pour Voltaire que de la froideur, si même, à entendre dans la chapelle de Versailles tonner contre les *philosophes* le P. de Beau regard, elle s'indigne que Voltaire ait osé reparaitre à Paris, l'amour-propre de l'exilé n'est pas sans obtenir d'abondantes compensations. Ce ne sont pas en effet seulement les acteurs de la Comédie Française qui accourent le féliciter. L'Académie des Sciences, bien qu'il n'en soit pas membre, l'Académie française, Saint-Lambert, Marmontel et le prince de Beauveau en tête, s'empressent de lui rendre des hommages inaccoutumés.

Les Franc-Maçons eux-mêmes s'émeuvent, et une députation de la Loge des Neuf Sœurs, conduite par de Lalande, vient, le 21 mars, lui offrir la lumière, que peut-être, dès 1728, il a reçue en Angleterre.

Voltaire, de son côté, s'agit en une activité fébrile ; il dicte d'innombrables lettres, achève sa tragédie d'*Agathocle*, revoit plusieurs de ses autres pièces, ne se permet aucun repos. Le 30 mars, après avoir présidé l'Académie française, dont il prétend activer les travaux relatifs au Dictionnaire ^[1], il se rend à la Comédie française pour y assister à la représentation d'*Irène*. Mais c'est l'auteur qu'aussitôt on acclame frénétiquement et non la pièce. Brizard, malgré sa résistance, lui ceint la tête de lauriers, et Mme Vestris, s'avancant sur la scène, où figure son buste entouré de tous les acteurs des palmes à la main, lui adresse ces vers :

« Voltaire, reçois la couronne,
Que l'on vient de te présenter ;

[1] C'était même un *Dictionnaire* tout nouveau que projetait Voltaire, et qui eût été à la fois une grammaire, une rhétorique, une poétique. On y eût expliqué l'étymologie des mots, leurs diverses acceptions, et remis en honneur des expressions pittoresques empruntées à Montaigne, à Augot, à Charron, etc.

*Il est beau de la mériter,
Quand c'est la France qui la donne (1). »*

Placé entre sa nièce Denis et Mme de Villette : « Ah! Dieu! s'écrie le vieillard, ils veulent donc me faire mourir! » Et déjà Le Brun-Pindare ne lui a-t-il pas récité l'ode où il proclame que Voltaire

« Partage avec Buffon le temple de Mémoire? »

Ce n'est pas tout : il ne faut rien moins que les ordres formels du roi pour empêcher la « divine Antoinette » de se rendre à la Comédie ; mais le comte d'Artois ne craint point de s'y montrer, et, s'associant, en même temps que le duc et la duchesse de Bourbon, au commun délire, mêle à ceux du public ses applaudissements. D'autre part, tandis que le duc d'Orléans et Mme de Montesson accueillent avec une bienveillance marquée le populaire proscrit, la duchesse de Chartres se complait, au Palais-Royal, à lui présenter ses enfants. En un mot, l'engouement qu'excite le patriarche de Fernel devient presque universel, et les salons de l'hôtel de Villette, où Franklin condoie Mme du Barry, la chevalière d'Éon Mme Necker, Richelieu Mme du Deffand, Laharpe Mme Jules de Polignac, Mlle Arnould la maréchale de Luxembourg, Gluck Mme de Genlis ; les salons de l'hôtel de Villette se trouvent trop étroits pour contenir tous les lettrés, tous les cordons bleus,

(1). Ces vers ne passaient point sans soulever de vives protestations et on leur opposait les vers suivants :

*« Tu triomphes, Voltaire ! Une secle ameutée,
De ta fausse grandeur follement entée,
Prodigue à ton squelette un ridicule encens,
Et tu crois de la gloire entendre les accents ?
Au poison de l'erreur ton âme accoutumée,
Sur les bords du tombeau s'enivre de fumée,
Quand un vil histrion, infâme aux yeux des lois,
De l'auguste patrie ose usurper la voix ;
Quand sur ton front ridé posant une couronne,
Il dit impudemment : tu France te la donne ;
Ta vanité le croit, mais non les vrais Français,
Paisibles citoyens, observateurs des lois.*

Les Français, en un mot, ce sont les gens de bien. »

toutes les grandes et petites dames, que tour à tour reçoivent Mme Denis et Villette, ou Voltaire lui-même en robe de chambre et en bonnet de nuit. C'est à qui, dans ce pêle-mêle brillant, saura prodiguer à « l'homme aux Calas » et au chantre de *la Pucelle* les plus expressifs témoignages d'admiration.

La défense des Calas, le poème de *la Pucelle*, tels sont en effet très particulièrement les deux titres que chez Voltaire on s'accorde à célébrer. Celui-ci, à son tour, ne ménage pas non plus les politesses. Un jour, c'est d'Argental qu'il visite au quai d'Orsay, puis Turgot, auquel solennellement il demande de baiser cette main « qui a signé le bonheur du peuple. » Un autre jour, c'est la marquise de La Tour du Pin Gouvernet qu'il va revoir, et la vieille amie qui, cette fois, ne lui a pas fermé sa porte, se contente, pour tout compliment, de lui renvoyer son portrait peint par Largillière. Enfin c'est la Loge des Neuf Sœurs qu'il vient, à son tour, féliciter. Aussi toute cette agitation tumultueuse ne laisse-t-elle pas que d'inquiéter ses entours. « Notre vieux voisin fait ici une très grande sensation, mandait le 10 février Tronchin à un de ses amis. S'il y résiste, il faut que son corps soit d'acier. Il m'a écrit un billet doux en arrivant ; il n'a, dit-il, pour le moral et le physique, de confiance qu'en moi. Je l'ai trouvé toujours le même, toujours ayant peur de son ombre, ne se croyant pas en sûreté. Il ira demain à *Héraclius* ; on lui réserve quelques folies : vous les saurez. » Et le 6 avril, au même : « Notre vieux voisin fait ici un tapage affreux, et malgré d'incroyables fatigues, il se porte bien. Il dit qu'après la Quasimodo il retournera à Ferney pour arranger ses affaires et celles de la colonie. Il reviendra ensuite à Paris pour s'y fixer. J'ai vu bien des fous en ma vie, mais je n'en ai jamais vu de plus fous que lui : il compte vivre au moins cent ans. » Toutefois, s'apitoyant en quelque sorte sur les périls que se créait Voltaire, Tronchin avait pris sur lui de faire insérer, le 20 février, dans le *Journal de Paris*, ce singulier avis : « J'aurais fort désiré de dire de bouche à M. le

marquis de Villette que M. de Voltaire vit depuis qu'il est à Paris, sur le capital de ses forces, et que tous ses vrais amis doivent souhaiter qu'il n'y vive que de sa rente. Au train dont les choses vont, les forces, dans peu, seront épuisées, et nous serons témoins, si nous ne sommes pas complices, de la mort de M. de Voltaire. » Malheureusement ces sages paroles devaient rester lettre morte, car l'enivrement était général. « Voltaire, écrivait à l'abbé Galiani Mme d'Épinay (3 mai 1778), Voltaire a acheté une maison assez près de moi (rue de Richelieu, en face l'hôtel de Choiseul). Il l'habitera au mois de septembre. Sa nièce est assez sérieusement malade. Cette circonstance lui a fait renoncer au projet d'aller passer un mois à Ferney. Il parle d'un voyage de cent vingt lieues comme d'une course à Chaillot. Il partage toujours avec Franklin les applaudissements et les acclamations du public. Dès qu'ils paraissent, soit aux spectacles, aux promenades, aux académies, les cris, les battements de mains ne finissent plus. Voltaire éternue, Franklin dit : Dieu vous bénisse ! et le train recommence. »

Il est vrai que, sous bien des rapports, cette surprenante contradiction entre les sentiments de mésestime qu'au fond inspire Voltaire et les démonstrations de sympathie dont on l'accable, s'explique comme d'elle-même.

« L'enthousiasme avec lequel on vient de faire l'Apothéose de M. de Voltaire de son vivant, écrivait Grimm, est la juste récompense, non seulement des merveilles qu'a produites son génie, mais aussi de l'heureuse révolution qu'il a su faire et dans les mœurs et dans l'esprit de son siècle, en combattant les préjugés de tous les ordres et de tous les rangs ; en donnant aux lettres plus de considération et plus de dignité, à l'opinion même un empire plus libre et plus indépendant de toute autre puissance que celle du génie et de la raison. » A la bonne heure, et Grimm assurément prend les choses par leurs beaux côtés. Néanmoins bien d'autres explications se présentent qui ne sont même

pas venues à l'esprit du baron allemand, tout préoccupé qu'il était de glorifier l'ami de son amante, Mme d'Épinay. Ainsi, comment ne pas se souvenir avec Mme de Sévigné « que le peuple se meurt toujours d'envie de crier quelque chose ? » Ou encore, n'est-il pas manifeste que l'esprit de curiosité et de fronde devait rencontrer dans la personne de Voltaire ample pâture ? Ce vieillard à toque rouge, enveloppé d'une grande pelisse de velours cramoisi, toute galonnée d'or et fourrée de martre ; cette espèce de revenant quasi fabuleux, qui à peine émergeait d'un carrosse « à fond d'azur et semé d'étoiles », « le char de l'Émpyrée ; » c'était là, on l'avouera, un spectacle bien fait pour attirer les regards des oisifs et amuser les passants, dont plus d'un (on était en carnaval) prenait le demi-Dieu pour un masque. Surtout, ne suffisait-il pas du long exil que le pouvoir lui avait infligé, pour que les opposants de toutes les nuances et les hommes frivoles de tous les partis, affectassent de multiplier en son honneur les ovations retentissantes ?

Voltaire lui-même ne s'y trompait pas. « Ah ! mon ami, disait-il à Wagnière, vous ne connaissez pas les Français ; ils en ont fait autant pour le genevois Jean-Jacques ; plusieurs même ont donné un écu à des crocheteurs pour monter sur leurs épaules et le voir passer. On l'a décrété ensuite de prise de corps, et il a été obligé de s'enfuir (1). »

Il est vrai que cet engouement extraordinaire, qui, au jugement de beaucoup d'esprits sensés, n'était qu'une mode ridicule ou qu'un scandale, devait tomber assez vite. Il est impossible en effet de ne pas en être frappé : la mort de Voltaire n'excita parmi ses plus chauds admirateurs que peu d'émoi, et à ses plus anciens amis n'arracha pas une larme. En veut-on une preuve entre mille ? Pour Mme du Deffand, par exemple, Voltaire n'était rien moins que « le philosophe, le seul homme du siècle. » « Vous êtes le seul saint devant qui je brûle

(1) Longchamp et Wagnière, *Ouv. cit.* t. 1, p. 142.

une chandelle », lui écrivait-elle. Or, voici en quels termes, le 31 mai 1778, la spirituelle aveugle mandait à Walpole un événement qui aurait dû, ce semble, lui être sensible et la contrister. « Vraiment j'oubliais un fait important; c'est que Voltaire est mort. On ne sait ni le jour ni l'heure; il y en a qui disent hier, d'autres avant hier... il est mort d'un excès d'opium qu'il a pris pour calmer les douleurs de sa strangurie, et, j'ajouterai d'un excès de gloire qui a trop secoué sa faible machine. » Et sans doute, pour tout autre que Walpole, la dame n'était pas tendre. Mais, à l'occasion de la mort de Voltaire, on aurait peine à mentionner, même de la part de ses proches, une marque quelconque de douleur. Aussi, à peine son cadavre eut-il été furtivement emporté à Scellières, abbaye de Bernardins, près de Troyes, que l'indifférence la plus profonde succédait à une espèce d'idolâtrie. On eût dit que le public ratifiait l'épithète que Rousseau passait pour avoir destinée à la tombe de Voltaire :

*« Plus bel esprit que grand génie,
Sans foi, sans mœurs et sans vertu,
Il est mort, comme il a vécu
Couvert de gloire et d'infamie. [1] »*

« Le peuple de Paris, dont quelques jours auparavant M. de Voltaire paraissait l'idole, remarquait Wagnière,

[1] Bien des années auparavant, dans une *Épître au Maréchal de Villars* (1721), Voltaire semblait prophétiser le sort qui l'attendait :

*« Si quelque jour, moi chétif
J'allais passer le noir esquif,
Je n'aurais qu'une vile bière,
Deux prêtres s'en iraient gaiement
Porter ma figure légère,
Et la poser mesquinement
Dans le coin d'un cimetière.
Mes nièces, au lieu de prière,
Et mon Janséniste de frère
Riraient à mon enterrement;
Et j'aurais l'honneur seulement
Que quelque muse médisante
M'affublerait pour monument
D'une épithète impertinente. »*

ne prononçait pas plus son nom que s'il n'eût jamais existé [1]. « Voltaire est oublié, comme s'il n'avait pas apparu, écrivait elle-même, dès le 28 juin 1778, Mme du Deffand. Les Encyclopédistes auraient désiré qu'il eût vécu au moins quelques mois de plus; il avait des projets d'entreprise qui auraient rendu l'Académie plus utile : c'était un chef pour les prétendus beaux esprits, dont le dessein est de devenir un corps tel que la noblesse, le clergé, la robe etc. »

A la vérité, ce complet silence fut de courte durée. Bien qu'ordre eût été donné, dans les premiers moments, de se taire sur le célèbre défunt, et défense faite aux comédiens de jouer aucune de ses pièces, il s'en fallut que de telles injonctions fussent longtemps obéies, et, en plus d'un lieu, les langues promptement se délièrent.

« Il paraît tous les jours de nouveaux éloges de Voltaire, écrivait Mme du Deffand (18 septembre 1778). Le comte de Schowalow, qui est ici depuis le départ de son oncle, en a fait deux : il n'y a pas de poëte crotté qui ne cherche à s'illustrer en en composant; ce qui me fit dire l'autre jour que Voltaire subissait le sort des mortels, d'être, après sa mort, la pâture des vers. Rien n'est plus plat que toutes ces productions » (2).

Quelque plates qu'elles fussent, ces productions étaient, après tout, des éloges. Voltaire occupait même de nouveau la scène. Car le 20 juin 1778, on avait joué *Nanine* à la Comédie française; les 22 et 28, représenté *Tancrède*, et, le 1^{er} février 1779, Laharpe donnait sur le même théâtre, les *Muses rivales, ou l'Apothéose de Voltaire, en un acte et en vers libres*.

Toutefois, ni ces hommages posthumes, ni les mandements des évêques et les représentations scéniques, ni les apologies des journaux et les anathèmes des prédicateurs, ni le prix de poésie « à la louange de M. de

[1] Wagnière, *Relation, etc. Ouvr. cit.*, t. 1, p. 165.

[2] Cf. Longchamp et Wagnière, *Ouvr. cit.*, t. 2, p. 367 et suiv. *Vers faits à l'occasion de l'arrivée de M. de Voltaire à Paris, des honneurs qu'il y reçut, et de sa mort*.

Voltaire » fastueusement doublé par d'Alembert, qui ne se contentait pas d'offrir à l'Académie le buste de son glorieux confrère et de prononcer d'une voix émue son panégyrique, ni enfin la fête funéraire que, le 28 novembre 1778, lui consacra la Loge maçonnique des Neuf Sœurs et où Ladixmerie célébra, à son tour, son génie et ses vertus ; rien ne réussit à perpétuer les irritations tout ensemble et les transports que Voltaire avait excités dans ses derniers jours. En somme, le conseiller d'Éprémessuil, le fougueux d'Éprémessuil semblait exprimer le sentiment définitif et général, lorsqu'en plein prétoire il s'écriait : « Vers la tombe de M. de Voltaire s'avance à pas lents, mais sûrs, la postérité qui, dans l'écrivain le plus vanté, cherchera vainement l'homme de bien. »

Il faut en venir à l'année 1791, pour retrouver le nom de Voltaire entouré de fracas et d'éclat. Alors, en effet, en vertu d'un décret du 18 mars 1790 qui mettait les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation, l'abbaye de Scellières allant être vendue, un autre décret du 8 mai 1791, immédiatement sanctionné par Louis XVI, ordonna que les restes de Voltaire seraient provisoirement transférés dans l'église de Romilly, en attendant que l'Assemblée nationale eût statué sur les honneurs funèbres à lui rendre. La municipalité confiait alors à l'officier municipal Charron « digne héritier de Charron le philosophe », le soin de procéder à cette translation (1). Enfin un dernier décret du 30 mai de la même année, jour anniversaire de la mort de Voltaire, portait « que Marie-François-Aronet Voltaire était digne de recevoir les honneurs décernés aux grands hommes ; qu'en conséquence, ses cendres seraient transférées de l'église de Romilly dans celle de Sainte-Geneviève à Paris » (2). Sainte-Geneviève venait d'être érigée en Pan-

(1) Cf. *Rapport fait au Directoire du Département de Paris*, par M. Charron.

(2) *Décret sur la translation des cendres de Voltaire à Sainte-Geneviève, précédé du Rapport de M. Gossin, au nom du Comité de Constitution*, le 30 mai 1791.

théon français, à l'occasion de la mort de Mirabeau, dont on y avait déposé les déponilles.

C'étaient Regnault de Saint-Jean-d'Angely et Treillard qui avaient fait la motion, qu'en dépit de la vive opposition de députés tels que Lanjuinais, adopta l'Assemblée nationale. Mais ce ne furent pas eux qui la suggérèrent. Déjà, en novembre 1790, profitant d'une reprise de *Brutus*, Villette, qui aimait à se dire, on ne sait trop en quel sens, le fils de Voltaire, en même temps qu'il donnait le nom de Voltaire à son propre fils : le peu estimable Villette, devenu, par jacobinisme, Charles Villette tout court (1), l'ex-marquis de Villette avait, en plein théâtre, demandé, au nom de la patrie, que le cercueil de Voltaire fût transporté dans la capitale. Et à Villette s'était joint l'éternel solliciteur Condorcet (2), lequel, sans succès, avait brigué à l'Académie française le fauteuil de Voltaire, qu'obtenait l'honnête Ducis.

L'un et l'autre, Villette et Condorcet, aux approches des élections, tenant à s'autoriser de l'ancienne amitié qui les liait au défenseur des Calas, avaient fait de sa mémoire en quelque sorte leur chose. Élus députés l'un et l'autre, on sait quel prochain avenir leur était réservé. Villette succombait en 1793 à une maladie de langueur, après avoir coiffé le bonnet rouge (3), et Condorcet, en 1794, n'échappait que par le poison aux tueries que sans le vouloir, il avait préparées. Mais l'ambition du moment était à ces deux malheureux politiques, avec toute retenue, toute clairvoyance. En vain une pétition couverte de nombreuses signatures fut-elle adressée à l'Assemblée en manière de protestation. La décision prise le 30 mai 1791 suivit son cours, sans qu'on se préoccupât le moins du monde de la soumettre, cette fois,

(1) Cf. *Discours de Charles Villette, au club des Jacobins*, imprimé par ordre de la Société des Amis de la Constitution, Paris, 3 novembre 1790.

(2) Cf. *Trois révolutionnaires*, Turgot, p. 44 et suiv.

(3) La marquise de Villette, si imprudemment unie à un indigne époux, ne mourut qu'en 1822, après avoir accepté, en 1819, d'être instituée patronne d'une loge maçonnique.

à la sanction de Louis XVI. Cependant on se l'était demandé : le corps de Voltaire avait-il été furtivement enlevé de sa sépulture, ou bien, comme plusieurs le prétendaient, consumé dans de la chaux vive aussitôt qu'enseveli, et n'était-ce à sa place, que le corps d'un pauvre moine qu'on avait exhumé ? Une lettre du curé de Romilly, M. Bouillerot, qui déclarait avoir été témoin de l'inhumation du corps de Voltaire, de son exhumation, de sa déposition dans l'église de Romilly, et enfin de sa translation à Paris, démentit ces diverses suppositions. Quoiqu'il en pût être, ce qu'à tort ou à raison on prit pour le corps de Voltaire, après avoir été transféré d'abord dans l'église paroissiale de Romilly, puis ramené à Paris, était déposé, pendant la nuit du 10 juillet 1791, parmi les décombres provenant de la démolition de la Bastille et sur l'emplacement même de la tour de la Basinière, qui jadis avait servi à Voltaire de prison.

Là, dès le lendemain, malgré une pluie battante, mais dans la crainte que tout retard n'amènât quelque explosion populaire, se formait une pompe dont l'ordre et la marche avaient été à l'avance minutieusement réglés (1), et qu'à la dernière heure on chercha à imiter de l'antique. Car, contre toute prévision, l'évêque constitutionnel Gobel refusa de prendre part aux funérailles, et ce furent des symphonistes qui revêtirent les aubes destinées au clergé. Ainsi on vit se dérouler, sans croix et sans prêtre, un indescriptible cortège, composé des représentants de l'Assemblée et des académies; des tribunaux et des écoles; des sociétés fraternelles et des vainqueurs ou démolisseurs de la Bastille, le maçon Palloy en tête (2); des clubs et des théâtres; des membres de la municipalité de Paris que naïvement

(1) Cf. *Ordre et marche de la translation de Voltaire à Paris, le 11 juillet, et sa profession de foi. — Détail exact et circonstancié de tous les objets relatifs à la fête de Voltaire, Extrait de la Chronique de Paris.*

(2) *Palloy, avec Lalude, fut un des plus grossiers mystificateurs de cette époque de trouble et de confusion.*

trionphant conduisait Bailly comme s'il eût mené son propre triomphe (1) ; enfin d'une foule bigarrée, dont les flots sans cesse grossissant enveloppaient, entre Charles de Villette et de Laharpe, la marquise de Villette et les deux filles de Calas. Au milieu de cette cohue cheminait lentement, traîné par douze chevaux blancs, un char funèbre de quarante pieds de haut, dessiné par David, et où se lisait cette inscription : « Il vengea Calas, Labarre, Sirven et Montbailli. Poète, philosophe, historien, il a fait prendre un grand essor à l'esprit humain ; il nous a préparés à devenir libres ». Sur ce char reposait, modelé en cire, le corps de Voltaire couronné par la Renommée ; autour marchaient groupées des danseuses et chanteuses de l'Opéra, représentant les Muses ; devant, quarante forts de la halle portaient sur leurs épaules, entre autres emblèmes, avec le buste de Voltaire par Houdon, une statue de la Liberté ; puis apparaissait un coffre doré renfermant les soixante-dix volumes des œuvres de Voltaire publiées par Beaumarchais.

Auteur d'une tragédie des *Calas*, Marie-Joseph Chénier avait, pour la circonstance, composé une hymne qui, mise en musique par Gossec (2), animait cette marche funèbre, et dont les strophes vibrantes (3)

1 Cf. *Trois Révolutionnaires*, Bailly, p. 327 et suiv.

2 *Hymne sur la translation du corps de Voltaire*, par Marie-Joseph Chénier, mise en musique par François-Joseph Gossec. — Paris, Bossange, Van second de la Liberté. — Voyez aussi : *Chansons à l'honneur de Voltaire, au sujet de sa translation à Paris* ; sur les airs les plus divers : Air : *ça ira, ça ira* ; air : *Vive Henri IV* ; air : *Mon père était pol* ; etc.

3

« Vous, peuple, qu'en secret lasse la tyrannie,
 Chantez, la Liberté viendra briser vos fers ;
 Sa main dresse en nos murs un autel au génie,
 C'est un beau jour pour l'univers,
 Dieu des Dieux, Roi des Rois, Nature, Providence,
 Être seul immuable et seul illimité,
 Créateur incréé, Suprême intelligence,
 Bonté, Justice, Éternité :
 Tu fis la liberté ; l'homme a fait l'esclavage ;
 Mais souvent dans son siècle un mortel inspiré,
 Pour les siècles suivants, de ton sublime ouvrage
 Conserve le dépôt sacré. »

alternaient avec des vers empruntés à l'opéra de *Samson*, dû au héros même de cette théâtrale cérémonie :

« *Peuple, éveille-toi, romps les fers,
Remonte à la grandeur première,
Comme un jour Dieu, du haut des airs,
Rappellera les morts à la lumière
Du sein de la poussière,
Et ranimera l'univers.*
*Peuple, éveille-toi, romps les fers,
La liberté l'appelle :*
Peuple fier, tu naquis pour elle :
Peuple, éveille-toi, romps les fers (1) ».

De la Bastille au Panthéon, de fréquentes stations dans les quartiers les plus populeux et notamment à l'angle de la rue de Beaume, sur le quai des Théatins, que Villette avait fait dénommer quai Voltaire, provoquaient par la mise en scène les acclamations de la multitude, et Louis XVI, depuis le retour de Varennes, prisonnier aux Tuileries, avait pu mélancoliquement contempler, derrière les jalousies de ses appartements, le défilé menaçant des bandes révolutionnaires, transportant au Temple de la Gloire les restes de l'écrivain, qui lui avait inspiré une si insurmontable aversion, et qu'à l'heure présente on divinisait, sous ses yeux, comme le champion, on dirait presque comme le martyr de la liberté (2).

En même temps, on reprenait, au Théâtre Français, les *Muses rivales*, par Laharpe, qui, pour se mettre au diapason, avait cru devoir insérer dans son drame cette virulente imprécation :

(1) *Samson*, Act. 1, Sc. iv. Mis en musique par Rameau en 1732, la représentation de cet opéra avait été interdite.

(2) Un an plus tard, au Temple, montrant du doigt à l'un de ses serviteurs les œuvres de Voltaire et de Rousseau dans la bibliothèque de la tour, Louis XVI disait : « Ces deux hommes ont perdu la France. » Hue, *Dernières années*, etc. édit. de Beaucourt, p. 59.

« *Que le Fanatisme rugisse !*

Que le Despotisme pâlisse !

Que de ces deux fléaux l'univers soulagé

Répète un même cri qui partout retentisse :

Le Monde est satisfait, le grand homme est vengé ».

Et déjà, en 1778, si le cri de : vive l'auteur de *la Pucelle !* était comme la clameur de l'immoralité que de son temps Voltaire avait commencé par subir, mais qu'ensuite il avait mis tant de coupable ardeur à propager, c'était en signe de revendication politique, qu'avait éclaté le cri de : vive le défenseur de Calas.

Tel est en effet le secret de la contradiction surprenante que l'on rencontre entre le mépris presque universel et trop justifié, que jusqu'à la veille de sa mort témoignèrent si souvent Voltaire ses contemporains, et l'espèce de culte posthume qu'ils semblèrent inaugurer et qu'on parait, depuis lors, avoir voué à sa mémoire.

Ce n'est pas que ce culte n'ait eu ses intermittences et souffert de singuliers retours. Déjà, sous la Convention, on oubliera un peu Voltaire, pour ériger des chapelles à Lepelletier Saint-Fargeau ou chanter les litanies du sacré cœur de Marat.

Bientôt même Voltaire rencontrera des adversaires déclarés. Ainsi, le 14 mai 1796, Joseph Chénier ayant demandé au Corps Législatif, conformément à une proposition du Directoire, qu'on exécutât enfin le décret par lequel, le 2 octobre 1793, la Convention avait décerné à Descartes les honneurs du Panthéon, Mercier fit repousser cette motion. Il ne se contentait pas d'observer, non d'ailleurs sans quelque apparence de raison, que les portes du Panthéon devaient être fermées à tous ceux qui ne présenteraient, pour y être introduits, que des titres purement littéraires. Il déclarait hautement « qu'en particulier on avait eu grand tort de les ouvrir à ce grand poète, à ce grand corrupteur qui flatta tous les rois, tous les grands, tous les vices de son siècle; qui, dans le misérable roman de *Candide*,

attaqua le dogme consolateur de la Providence, et qui nous a légué, avec un Pyrrhonisme honteux, cette légèreté cruelle qui nous fait glisser sur la vertu comme sur les forfaits (1) ». Paroles sensées et vengeresses ! Mais laissez s'écouler encore quelques années, et des paroles on en viedra contre Voltaire aux derniers outrages.

Par une nuit de mai 1814, possédés d'une sorte de fureur sacrée, MM. de Puymorin précipitent, près de Bercy, dans un trou rempli de chaux et en les mêlant à ce qu'ils croient être les ossements de Rousseau, les ossements présumés du demi-Dieu de l'Encyclopédie. Accomplie dans les ténèbres, cette profanation, que rien n'excuse, demeurera d'abord secrète, ou plutôt peut-être, par politique et badauderie libérale, on feindra longtemps de l'ignorer. Car, en 1821, c'est avec un soin religieux que les administrateurs du Panthéon procèdent au déplacement tour à tour et à la réinstallation des sarcophages de Voltaire et de Rousseau. De leur côté, en 1831, les ministres de la Monarchie de Juillet s'obstinent à soutenir, mais sans qu'aucune vérification par eux soit permise, que les sépultures de ces deux écrivains n'ont pas été violées, et ce n'est que sous l'Empire qu'on s'assure, en les ouvrant, que leurs tombeaux ne renferment plus rien. Ennemis irréconciliables durant leur vie et rivaux de gloire, une ironie singulière du sort, en rapprochant dans la mort Voltaire et Rousseau, avait condamné leurs cendres à la même indigne et infamante dispersion.

De Rousseau, semble-t-il, il ne reste absolument rien. Quelques parties du cadavre de Voltaire avaient été, au contraire et malgré tout, conservées. Lorsqu'en effet on embauma son corps, l'apothicaire Mitouart, chargé de cette opération, s'empara du cervelet du défunt, tandis que, sans tenir compte des protestations des neveux de Voltaire, l'abbé Mignot et M. Dompierre

(1) *Pensées de Descartes sur la religion et la morale*, Paris, 1811, in-8. Discours préliminaire, p. cxxxvj et suiv.

d'Hornoy, le marquis de Villette, qui n'était à aucun degré son parent, s'en attribuait délibérément le cœur. Qu'allaient devenir et que sont devenues ces tristes reliques ? En 1799 le fils de Mitouart offrait au Directoire de faire présent à la République « de la pièce », que son père s'était appropriée. « A la mort de ce grand homme, écrivait-il, mon père qui était son apotecaire (*sic*) et qui fut chargé de son embaumement, prit, avec la permission de feu marquis de Villette, le cervelet de son oncle, qui fut conservé dans de l'esprit de vin ; et depuis ce temps, il est resté intacte (*sic*), par le soin que j'en ai pris. Si, comme l'ont pensé tous les physiologistes, c'est dans cette partie de l'homme qu'est le siège du génie, je crois que cette pièce anatomique, par rapport (*sic*) au sujet à qui elle a appartenu, peut avoir quelque prix, et doit faire un des principaux ornements du Muséum d'histoire naturelle. Comme ce cervelet est en quelque sorte ignoré chez moi, je vous propose de l'offrir à la République ». Le Directoire décida en conséquence « qu'on placerait le cervelet de Voltaire à la Bibliothèque nationale, au milieu des productions du génie. » Mais sans qu'on sache trop pourquoi, cette décision ne fut point suivie d'effet, et, après avoir passé de mains en mains, le cervelet du grand homme, *alas ! poor Yorick !* fut adjugé en salle des ventes à un inconnu en même temps que le mobilier de son dernier détenteur (1). Quant au cœur de Voltaire, c'était vainement que la famille de M. d'Hornoy devait le disputer aux descendants de M. de Villette. Celui-ci, qui avait acheté Ferney de Mme Denis trois mois après la mort de Voltaire, en prit possession l'année suivante, et, d'après Wagnière « y changea tout, vendit beaucoup de meubles (2). » D'autre part, « il fit arranger dans une armoire une espèce de petit tombeau en terre cuite vernissée, ou plutôt les débris d'un poêle, d'environ deux louis, » et y déposa enfermé dans une boîte de

(1) Cf. Desnoiresterres, *Voltaire*, t. VIII, p. 544. *les Mitouart*.

(2) Ouvr. cit. T. I, p. 169.

vermeil, le cœur de son ancien protecteur. On montrait aux curieux, il y a peu d'années encore, et nous avons vu nous-même ce mausolée tel que Wagnière le décrit, portant sur une de ses faces :

« *Son esprit est partout et son cœur est ici.* »

et au-dessous, dans l'entablement : « Mes mânes sont consolés puisque mon cœur est au milieu de vous. » Cependant, de même que les sarcophages du Panthéon, ce tombeau domestique ne devait plus être bientôt qu'un cénotaphe. Villette qui, sous le coup de revers de fortune, ne tarda guère à se défaire, à son tour, de Ferney, emporta dans son château du Plessis-Villette, près Pont-Sainte-Maxence, le cœur de Voltaire. En 1878 les héritiers de son fils se décidèrent à le léguer à l'État, qui, depuis lors, comme dernier abri, lui a donné place parmi les collections de la Bibliothèque nationale. Nous voilà assurément bien loin des apothéoses.

Néanmoins et en dépit des plus étranges vicissitudes, le souvenir de Voltaire subsiste parmi nous, vivant et puissant. Celui de Rousseau, quoique Rousseau, par ses élucubrations morales et politiques, ait exercé sur les hommes et les choses de la Révolution une tout autre influence que Voltaire ; celui de Rousseau reste mort en comparaison, et c'est assez infructueusement qu'en élevant également à Paris au sophiste Genevois une statue, inaugurée par maintes harangues ⁽¹⁾, on s'est évertué naguère à raviver son souvenir. C'est toujours Voltaire qui l'emporte dans la faveur de l'opinion et de beaucoup. Toutes les fois, en effet, qu'en France se réveille l'esprit public ou qu'il entre en effervescence, un groupe d'écrivains se rencontre, qui, invoquant bruyamment le nom de Voltaire, s'efforce de le transformer en un mot de ralliement. On se rappelle quel

¹ Voyez John Grand-Carteret, *J. J. Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui*, Paris 1890, in-8, p. 543 et suiv. *Cérémonie du Panthéon. Discours prononcés à l'inauguration de la statue de Rousseau*, (3 février 1889).

usage ou, pour mieux dire, quel abus, opposant réaction à réaction, firent de ce nom trop fameux, le colonel Touquet en tête, les ultra-libéraux de la Restauration. En 1821, Touquet devenu libraire, publiait un Voltaire en quinze volumes in-12. Il s'y était borné à un recueil d'œuvres choisies. Mais, enhardi par le succès, il annonça d'abord en soixante-dix volumes, puis en soixante-quinze volumes in-12, une édition complète, laquelle ne devait que reproduire purement et simplement l'édition de Kehl, due à Beaumarchais. De pompeuses annonces n'en parurent pas moins, qu'accompagnaient un prospectus intitulé : *Quatre Voltaire, édition Touquet*. C'étaient : 1^o *le Voltaire des chaumières*, restant de l'édition des *Œuvres choisies*, en quinze volumes ; 2^o *le Voltaire de la petite propriété* ; 3^o *le Voltaire du commerce* ; 4^o *le Voltaire de la grande propriété*. Ces trois dernières éditions ne différaient d'ailleurs que par la qualité du papier sur lequel elles étaient tirées et par leur prix. « Il faut donc convenir qu'il y avait un peu, ou peut-être même beaucoup de charlatanisme dans ces annonces (1). » Du reste, de 1817 à 1829, on ne compte pas moins de douze éditions des œuvres complètes de Voltaire, et, de nos jours, cette espèce de fanatisme, qui pour plusieurs n'est qu'une tactique, n'a guère ni cessé ni changé.

C'est ainsi qu'en 1844 l'Académie Française mettait au concours sinon l'*Éloge de Voltaire*, du moins un *Discours sur Voltaire* (2), et que plus de vingt-trois ans après, une nouvelle souscription était ouverte, qui avait pour objet d'ériger à Voltaire une nouvelle statue.

(1) Benchof, *Œuvres de Voltaire, Préface du nouvel éditeur*. — C'est dans ce même esprit de libéralisme mercantile, qu'a été publié le *Béranger des familles*.

(2) Ce fut sur la proposition et l'insistance de Royer-Colard, qu'un *Discours* fut mis au concours et non pas un *Éloge*. Harel remporta le prix : *Discours sur Voltaire*, Paris 1844, in-18. A ce même concours furent aussi présentés, et publiés ensuite, sans avoir été couronnés : *Discours sur Voltaire*, par Romain Cornut, Paris, 1844, in-8. *Discours sur Voltaire*, par Bordas-Demoulin, *Mélanges*, Paris, 1846, in-8, p. 491.

« Pour moi, déclarait, à cette occasion, en 1867, Sainte-Beuve, je ne considérerai la moyenne des esprits comme tout à fait émancipée en France et la raison comme bien assise même à Paris, que lorsque Voltaire aura sa statue, non pas dans le vestibule ou le foyer d'un théâtre, mais en pleine place publique, au soleil. Il faudra encore du temps pour cela (1) ». Et en tenant ce langage, Sainte-Beuve oubliait complètement les jugements motivés et sévères, que publiquement et si souvent il avait lui-même portés sur Voltaire, dont il déclarait « que la vie avait été comédie, vie d'un homme sans foi ni loi (2) ». D'un ton moins dubitatif et avec plus d'emphase impériale, Victor Hugo, de son côté, à la même époque, écrivait : « Voltaire signifie lumière, et la statue de Voltaire sera ; il faut qu'elle soit ; élevons cette protestation de bronze et de marbre contre les ténèbres. L'esprit humain a besoin de se rendre ainsi témoignage à lui-même. Voltaire est un des jalons de la civilisation ».

Les prévisions de Sainte-Beuve devaient être trompées et les injonctions de Victor Hugo promptement obéies. En effet, presque immédiatement, Paris érigea à Voltaire une statue, que l'on promena ensuite de carrefour en carrefour, sans trop savoir au juste en quel lieu on la pourrait définitivement fixer. Le hasard seul, en quelque sorte, la fit échouer dans un square.

Ce n'était point assez. Bientôt une solennité fut organisée, dans le dessein de célébrer, à la fin de mai 1878, le centenaire de Voltaire. On y conviait tous les peuples, et les loges maçonniques Françaises, faisant appel aux loges des pays voisins, notamment de l'Italie, se proposaient de fêter « l'émancipation de l'esprit humain de tous les dogmes, de toutes les traditions ». C'était l'œuvre de Voltaire qu'on prétendait glorifier et non pas seulement sa mémoire.

A la vérité, des mesures d'ordre public empêchèrent

(1) *Correspondance*, Paris, 1878, 2 v. in-8, t. 2, p. 180.

(2) *Causeries du Lundi*, 1850-1852.

d'étaler en plein soleil les pompes rajouées de 1791. On se contenta, en conséquence, pour honorer Voltaire, de publier, sous le titre d'*Édition du Centenaire*, un volume de ses œuvres choisies (1), auquel on eut l'idée sangrenue d'accoler, en manière d'épigraphe, les vers qu'avait lui-même composés Voltaire pour servir d'inscription à une statue de l'Amour qui ornait le jardin du président de Maisons :

*« Qu'il que tu sois, voici ton maître,
Il l'est, le fut, ou le doit être. »*

Et de cette publication on se promettait merveilles. Car, « répandu à des milliers et des milliers d'exemplaires, ce livre allait porter la lumière jusque dans les bourgades écartées, encore en proie à la superstition, et on devait voir les églises se vider et toutes les familles françaises devenir Voltairiennes. » D'autre part, ce fut tour à tour dans l'enceinte d'un cirque et d'un théâtre, que dut se confiner l'éloquence des panégyristes, dont les fantaisies extraordinaires et les palinodies incroyables stupéfièrent les auditeurs quelque peu instruits. N'était-ce pas en effet Victor Hugo, qui avait affirmé, en traitant « de saturnales funèbres » les obsèques de Voltaire, « que c'était à cet infortuné qu'on devait imputer une grande partie des choses monstrueuses de la Révolution (2) ? » Ou encore, n'étaient-ils pas de Victor Hugo ces vers brûlants et flétrissants :

*« Voltaire alors régnaît, ce siège de génie,
Chez l'homme en mission par le diable envoyé !
.....
O dix-huitième siècle, impie et châtié,
.....
Honte à tes écrivains devant les nations.*

(1) *Œuvres choisies, édit. du Centenaire, 30 mai 1878, Paris, 1878, in-12 compact.*

(2) *Littérature et philosophie mêlées, Notice sur Voltaire.*

*Voltaire, le serpent, le doute, l'ironie,
Avec son œil de flamme il l'espionne, et rit.
Oh ! tremble ! ce sophiste a sondé bien des fanges !
Oh ! tremble ! ce faux sage a perdu bien des anges ! (1) »*

Or, c'était ce même Victor Hugo, qui, lors du centenaire, s'écriait : « Voltaire ayant là sous les yeux toutes ces forces réunies : la cour, la noblesse, la finance ; cette puissance inconsciente, la multitude aveugle ; cette effroyable magistrature, si lourde aux sujets, si docile aux maîtres, à genoux sur le peuple devant le roi ; ce clergé sinistrement mêlé d'hypocrisie et de fanatisme ; Voltaire, seul, déclare la guerre à cette coalition de toutes les iniquités sociales, à ce monde énorme et terrible, et il accepte la bataille. Et quelle était son arme ? Celle qui a la légèreté du vent et la puissance de la foudre : une plume. Avec cette arme il a combattu, avec cette arme il a vaincu... Il a eu la tendresse d'une femme et la colère d'un héros (2) ».

A la dérision se joignit même chez plusieurs la violence. Les adorateurs de Voltaire se montrèrent effectivement partagés en deux groupes fort distincts : les emportés et les modérés. Ceux-là prétendirent faire du centenaire de Voltaire, « une énergique protestation contre l'Infâme ». Ceux-ci, d'une meilleure éducation et plus poliment sacrilèges, se contentèrent, comme Victor Hugo, de glorifier chez Voltaire, en l'égalant « aux larmes divines de Jésus », « le grand sourire dont est faite la douceur de la civilisation moderne ». Mais les uns et les autres s'accordèrent à saluer en Voltaire une sorte d'Épicure libérateur.

(1) *Les Rayons et les Ombres. Regard jeté dans une mansarde*, V et VI.

(2) Paroles de V. Hugo, rapportées par M. Vacquerie dans le *Rappel*, et dans les *Œuvres complètes* ; *Depuis l'œil*, t. II, p. 74. Voyez aussi la *Lettre à l'évêque d'Orléans par Victor Hugo*, in-8 de 23 pages.

C'était le même V. Hugo, qui, vers 1840, disait à son ami Granier de Cassagnac : « Mon cher, je ne serai content que lorsque vous aurez dit dans un article, que *Voltaire est bête* ». *Souvenirs d'A. Granier de Cassagnac*, t. I^{er}, p. 74.

Il y eut plus encore : le 14 juillet 1885, les édiles Parisiens, qui déjà avaient été les instigateurs principaux du centenaire de 1878, éprouvèrent le besoin d'en raviver bruyamment les splendeurs évanouies. A l'anniversaire de la prise de la Bastille ils imaginèrent d'ajouter, pour la plus grande glorification de Voltaire, une manifestation dite nationale, ou même internationale. Une seconde statue, en bronze cette fois et non plus simplement en marbre, était donc élevée au chantage de *la Pucelle*, et on s'avisait de la placer au bout même du quai Voltaire, comme aux portes du palais de l'Institut de France. Pourtant, il le faut noter, si la plupart des orateurs n'omirent, en cette circonstance, aucun des lieux communs accoutumés, l'un d'eux prononça du moins quelques paroles qui reposaient un peu de tant d'insipide fatras. Ce fut M. Victorien Sardou, Directeur de l'Académie Française, laquelle s'était fait strictement représenter à la cérémonie par son Bureau. Sans doute reprenant la ritournelle obligée, « il s'inclinait avec l'Académie devant l'image de Voltaire », parce que Voltaire, « c'est pour le monde entier la haine de l'arbitraire, la passion du droit et le plus ardent amour de l'humanité, tout le génie d'un peuple concentré dans un seul homme, toute l'œuvre d'un siècle résumée dans un seul nom ». Sans doute aussi c'était d'une manière assez bizarre que l'orateur faisait à Voltaire un mérite « d'avoir porté le premier coup à la tragédie classique — cette Bastille ! — et préparé le triomphe du romantisme, — ce 89 de l'art dramatique ! » Sans doute enfin, M. Sardou n'hésitait point « à saluer surtout en Voltaire le classique audacieux qui n'avait pas cru être infidèle à Corneille en nous révélant Shakespeare » : comme si M. Sardou n'avait jamais eu connaissance de la lettre où Voltaire traite de « Gilles » Shakespeare ce « Dieu de la tragédie (1) »,

(1) *Lettre de M. de Voltaire à l'Académie Française, lue dans cette académie, à la solennité de la Saint-Louis, le 25 août 1776.*

ou encore comme s'il eût ignoré que Voltaire avait crié sur les toits que « Shakespeare si sauvage, si bas, si effréné et barbare, était beaucoup moins raisonnable que Scaramouche ! » Mais avec à propos et non sans malicieuse ironie, le spirituel académicien observait « qu'on ne saurait trop féliciter le Conseil Municipal de Paris, qui dressait, au cœur même de la ville de Paris, une statue de Voltaire, pour que cette statue dit bien aux passants : Garde-toi des ignorants et des exaltés... et, de quelque part qu'ils viennent, proteste contre tous les abus, toutes les intolérances et tous les fanatismes ». Bien comprises (mais le furent-elles ?) ces judicieuses paroles ne laissaient point assurément que de s'adresser tout d'abord aux promoteurs mêmes de ce renouvellement d'apothéose. D'un autre côté, quoique la réunion fût ouverte et qu'on pérorât en plein air, *sub Dio*, l'assistance se réduisait à quelques groupes clairsemés. On s'était évidemment trompé de date, et, ce jour-là Paris, qui certainement songeait moins à la Bastille qu'à ses plaisirs, Paris songeait encore moins à Voltaire. Cependant, comme toujours, l'exemple de la capitale devait gagner la province. Le 4 septembre 1887, on érigeait à Voltaire une statue à Saint-Claude, et le 31 juillet 1890, une autre statue à Ferney. C'étaient, sur d'infiniment plus petits théâtres, la même banale mise en scène, les mêmes dithyrambes cent fois ressassés, les mêmes déclamations fastidieuses.

En définitive, depuis 1778, le nom de Voltaire est devenu comme un cri de guerre et un signe de ralliement. Oubliens ou insoucieux de tous les griefs qui s'étaient accumulés contre Voltaire, insensibles à la déconsidération profonde qu'avaient attirée sur sa personne l'inconsistance de sa conduite et l'insolence de nombre de ses écrits, ses acolytes et prôneurs, spontanément coalisés, avaient pris à tâche, en 1778, d'assurer toutes les joies du triomphe à ses derniers jours. D'ailleurs, il le faut constater : ce n'était point en lui le poète qu'ils signalaient à l'admiration publique ; l'auteur de tant de rimes légères et charmantes quand elles

ne sont pas cyniques ; l'habile créateur de tant de drames élégants, parfois émus, bien qu'en général ils manquent de force comique ou tragique et dégénèrent en plaidoyers ; enfin l'historien rapide et clair, quoique trop souvent mal informé ou peu véridique et qui, comme l'observait Montesquieu, « n'écrivit que pour son convent ». Non ! ce qu'en lui ils exaltaient, c'était, qui le croirait ? sa grandeur d'âme et non point son talent ; ce qu'en lui ils portaient aux nues, c'était le représentant par excellence de toutes les idées et de tous les sentiments, de toutes les négations et de toutes les aversions, de toutes les haines et de toutes les espérances, qui agitaient fiévreusement leur époque ; en un mot, dans l'ordre politique et social, un précurseur courageux et inspiré.

Depuis, loin de disparaître avec les préoccupations ardentes, qui, en 1778, troublaient les esprits, cet énorme contre-sens n'a fait que se perpétuer et s'aggraver. On ne s'est point contenté de personnifier dans Voltaire tout ce qu'il y eut au dix-huitième siècle de nobles élans, d'initiatives généreuses, de revendications légitimes ; volontiers on aurait, en lui, incarné toutes les vertus humaines. Ainsi, ne parlons point des idées de décence et de pudeur ; car ces idées, presque toujours, lui furent étrangères. Mais tandis que Voltaire ramena toute son existence à la mécanique flexible d'un égoïsme calculateur, on l'a proposé comme un modèle de parfait désintéressement ; tandis que sans savoir ni vouloir supporter aucune contradiction, il ne cessa d'en appeler contre ses adversaires à la calomnie ou à la force, et combattit avec une sorte de rage toutes les opinions qui n'étaient pas les siennes, on ne veut voir en lui qu'un apôtre de la tolérance ; tandis qu'il ne craignit, en aucune occasion, d'immoler à l'étranger son prince et son pays, on l'a représenté comme pénétré du patriotisme le plus pur ; tandis qu'opiniâtrément il prit à tâche de désenchanter les hommes de leurs croyances les plus salutaires et les plus chères, on l'a vanté comme un des instituteurs bienfaisants du genre

humain ; tandis enfin qu'il applaudit aux violations les plus flagrantes du droit, ne témoignant guère pour les faibles, nations ou individus, qu'un aristocratique et impitoyable dédain, on s'est complu à imaginer en lui un justicier incorruptible et un dévoué champion du peuple. Chose remarquable et qui saute aux yeux ! le peuple ne s'y est pas trompé, le peuple, au dire de Voltaire, « toujours sot et barbare. » Jamais en effet les adeptes de Voltaire, ni de son vivant ni après sa mort, ni aujourd'hui ni hier, ne sont parvenus et probablement ne réussiront jamais à le rendre populaire. Voltaire est essentiellement un lettré, un bourgeois, parfois même un bourgeois-gentilhomme de Molière, lequel ne peut trouver faveur qu'auprès des lettrés et des bourgeois. Mais comment ne pas le reconnaître ? dans un tel milieu, son prestige demeure persistant et semble presque indestructible. Étourderies, vilénies, mensonges, faiblesses et bassesses, faiblesses d'esprit et bassesses de cœur, il n'y a rien que ne pardonne à Voltaire l'indulgence de ses sectateurs. Voltaire a contribué à miner sourdement des institutions plusieurs fois séculaires ; surtout il a livré au christianisme des assauts, où toute arme lui a été bonne, même l'infamie. Ce leur est assez pour que, libres penseurs, ils révèrent en lui un promoteur immortel de la libre pensée. C'est trop peu dire. Les soi-disant libres penseurs qui se figurent, parce que Voltaire ôte aux passions leur frein, avoir été affranchis par Voltaire, sans soupçonner tous les esclavages auxquels Voltaire les conduit ; les soi-disant libres penseurs n'admettent même pas, en ce qui touche Voltaire, qu'on ose penser librement. On peut discuter les religions et les philosophies ; il n'est pas permis de soumettre Voltaire à l'examen ! On peut critiquer les Écritures ; il n'est pas licite de juger les pamphlets de Voltaire ! Goûter faiblement Voltaire, c'est déjà se rendre suspect ; le contredire, c'est s'accuser soi-même d'ignorance ou d'imbecillité ; le combattre, c'est devenir coupable, ou, du moins, se trouver rangé désormais parmi les suppôts de sacristie. On mesure exactement

la valeur d'un homme, son intelligence, sa science, on dirait presque son patriotisme et sa loyauté, au degré d'admiration qu'il professe pour Voltaire.

*« Qui méprise Colin, n'estime pas son roi
Et n'a, selon Colin, ni Dieu, ni foi, ni loi. »*

Il suffit, au contraire, aux esprits les plus faux, les plus ignares ou les plus frivoles, de s'afficher comme Voltairiens, même sans avoir lu de Voltaire un traitre mot, pour s'arroger autorité et se mettre en crédit.

Ce n'est pas que cette tyrannie des adeptes de Voltaire n'ait jamais été sans provoquer d'énergiques protestations. Loin de là. Aux apologies de Voltaire se sont, à toute époque, opposées des diatribes contre Voltaire, et, ce qui vaut mieux, de péremptoires réfutations de ses maximes et de ses écrits. Ainsi, de qui, sinon de Goethe, Voltaire a-t-il reçu les plus hyperboliques louanges? « Voltaire, écrivait le poète de Weimar, Voltaire sera toujours regardé comme le plus grand homme en littérature des temps modernes et peut-être même de tous les siècles; comme la création la plus étonnante de la nature, création où elle s'est plu à rassembler en une seule fois, dans la frêle et périlleuse organisation humaine, toutes les variétés du talent, toutes les gloires du génie, toutes les puissances de la pensée (1) ». Et encore : « Génie, imagination, profondeur, étendue, raison, goût, philosophie, élévation, originalité, naturel, esprit et bel esprit et bon esprit, variété, justesse, finesse, chaleur, charme, grâce, force, instruction, vivacité, correction, clarté, élégance, éloquence, gaieté, moquerie, pathétique et vérité, voilà Voltaire. C'est le plus grand homme en littérature de tous les temps, c'est la création la plus étonnante de l'auteur de la nature ».

Toutefois, ce sera, vers la fin, un tout autre langage : aux admirations irréfléchies de la jeunesse de Goethe succéderont les sévérités de Goethe éclairé par l'expérience et assagi par l'âge. « Au fond, avouera-t-il plus

(1) *Le dix-huitième siècle*.

tard, quel que soit l'agrément de la plaisanterie de Voltaire, il n'a pas rendu de service au monde, et rien ne peut être fondé là-dessus. Au contraire, de très grands malheurs en peuvent découler, parce que le trouble est jeté parmi les hommes, et que ceux-ci perdent un point d'appui nécessaire (1). » « Il est impossible de ne pas admirer cet homme extraordinaire qui est un monument de l'esprit humain, observait, à son tour, le doux mystique Louis de Saint-Martin, mais il est encore plus difficile de l'estimer et de l'aimer. On ne voit pas en lui la trace d'une seule bonne qualité (2). » On sait, surtout, de quelles sanglantes invectives Joseph de Maistre a poursuivi la mémoire du patriarche de Ferney. « Paris couronna Voltaire, Sodome l'eût banni... Suspendu entre l'admiration et l'horreur, quelquefois je voudrais lui faire élever une statue par la main du bourreau... Voyez ce front abject que la pudeur ne colora jamais, ces deux cratères éteints où semblent bouillonner encore la luxure et la haine; cette bouche, ce rictus épouvantable courant d'une oreille à l'autre, et ces lèvres pincées par la cruelle malice comme un ressort prêt à se détendre pour lancer le blasphème ou le sarcasme. Ne me parlez pas de cet homme, je ne puis en soutenir l'idée. Ah! qu'il nous a fait de mal! (3) » Qui ne connaît aussi l'apostrophe fameuse du chantre de Rolla?

*« Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
Vollige-t-il encore sur tes os décharnés?
Ton siècle était, dit-on, trop jeune pour te lire;
Le nôtre doit te plaire, et les hommes sont nés;
Il est tombé sur nous un édifice immense
Que de tes larges mains tu savais nuit et jour.*

.

(1) *Entretiens de Goethe et d'Eckermann*, trad. par Charles, Paris, in-12, p. 76.

(2) *Œuvres posthumes*, Paris 1807, 2 v. in-8, t. 2, p. 319 et suiv.

(3) *Soirées de Saint-Petersbourg. Quatrième entretien.*

*Crois-tu la mission dignement accomplie ;
Et comme l'Éternel, à la création,
Trouves-tu que c'est bien, et que ton œuvre est bon ?*

.....
*L'hypocrisie est morte, on ne croit plus aux prêtres ;
Mais la vertu se meurt, on ne croit plus à Dieu (1). »*

Mais pourquoi multiplier de telles citations ? Les publications qui, depuis un demi-siècle, ont été dirigées contre Voltaire, sont aussi innombrables que celles qui ont eu pour objet de le défendre ou de l'exalter. On en composerait des bibliothèques, et parmi tant de volumes qui lui ont été consacrés, il faudrait comprendre jusqu'à trente pièces de théâtre dont il est le héros (2).

Quoi donc ! serait-il vrai que, même de nos jours, il fallût, de toute nécessité, être pour ou contre Voltaire ? La postérité n'aurait-elle plus, relativement à Voltaire, la liberté de la justice, quand, presque jusqu'à la dernière heure, tous ses contemporains ont largement usé, à son égard, de la liberté du mépris ? Alors que nous sommes fiers d'avoir rompu les liens de toute espèce de superstition, serions-nous éternellement condamnés à subir le fétichisme de Voltaire ? Ou serait-ce vouloir ramener la France en arrière et se montrer absurdemment hostile à ses progrès autant qu'insensible à sa grandeur, que de repousser l'arbitraire et décevante association d'idées, qui rattache au nom de Voltaire tout ce qui honore le plus notre race et illustre notre histoire. Certes, on peut chérir sa patrie, aimer l'humanité, tenir pour inviolable le droit, pour souveraine la nation, pour inaliénables et plus précieuses que la vie toutes les libertés, notamment la liberté de conscience, et ne pas éprouver le besoin de placer tant et de si saintes

(1) *Poésies nouvelles*, Rolla.

(2) Voyez Quérard, *la France littéraire*, Paris 1827-1864, 12 v., in-8, t. v, p. 452 et suiv. *Nomenclature des biographes, apologistes, détracteurs, imitateurs, traducteurs et éditeurs de Voltaire*. — Cf. Bengesco, *Bibliographie des Œuvres de Voltaire*, Paris, 1882-1890, 4 v., in-8.

choses sous le patronage du frivole Arouet. Effectivement, en dépit de la passion ardente avec laquelle fréquemment il semble les revendiquer, Voltaire, au dix-huitième siècle, les a plutôt compromises qu'il ne les a servies.

Or, si l'on veut s'en convaincre, il suffit, mais il est nécessaire de se demander, sans parti pris d'aucune sorte, ce que fut Voltaire, ce qu'il fut comme homme, et ce qu'il fut comme penseur.

Et sans doute, afin de répondre pertinemment à cette double question, ne saurait-on guère se dispenser de tenir compte, sinon de tous les travaux qu'a suscités Voltaire, du moins des plus marquants et des plus récents. Aussi, quelque nombreux qu'ils pussent être, ne les avons-nous pas négligés (1). Mais, de toute évi-

(1) Condorcet, *Vie de Voltaire*; Grimm, *Correspondance littéraire, philosophique, critique*, Paris, 1812, 5 v. in-8; Bachamont, *Mémoires secrets*, Paris, 1830, 1 v. in-8; d'Argenson, *Mémoires*, Paris, 1825, in-8; l'abbé Sabatier, *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire pour servir de suite à ses ouvrages, et de Mémoires à l'histoire de sa vie*, Paris, 1771, in-8; l'abbé Guéné, *Lettres de quelques Juifs portugais et allemands à M. de Voltaire*, Paris, 1772, 2 v. in-8; Linguet, *Examen des ouvrages de M. de Voltaire considéré comme poète, comme prosateur, comme philosophe*, Paris 1798, in-8; Collini, *Mon séjour auprès de M. de Voltaire*, Paris, 1807, in-8; Duvernet, *Vie de Voltaire*, Paris, 1798, in-8; Luchet, *Histoire littéraire de M. de Voltaire*, Paris, 1798, in-8; Lepan, *Vie politique, littéraire et morale de Voltaire*, Paris, 1819, in-12; Paillet de Warey, *Histoire de la vie et des ouvrages de Voltaire*, Paris 1824, 2 v. in-8; Longchamp et Wagnière, *Mémoires sur Voltaire et ses ouvrages*, Paris, 1826, 2 v. in-8; Mme de Grafigny, *Vie privée de Voltaire et de Mme du Châtelet*, Paris, 1820, in-8; V. Hugo, *Littérature et philosophie mêlées*, Paris, 1844, in-12; *Encyclopédie nouvelle, article Voltaire*; Lord Brougham, *Voltaire et Rousseau*, Paris, 1845, in-8; Bordas-Demoulin, *Mélanges philosophiques et religieux*, Paris, 1846, in-8; Bersot, *La philosophie de Voltaire*, Paris, 1848, in-12; Bungener, *Voltaire et son temps*, Paris, 1851, 2 v. in-12; Ch. Nisard, *les Ennemis de Voltaire*, 1853, in-8; L. Nicolardot, *Ménage et finances de Voltaire*, Paris, 1854, in-8; Eugène Noël, *Voltaire*, Paris, 1855, in-12; Gaberel, *Voltaire et les Genevois*, Paris 1856, in-12; Arsène Moussey, *Le roi Voltaire*, Paris, 1858, in-8; d'Albunes Havard, *Voltaire et Mme du Châtelet*, Paris, 1863, in-12; Capetigne, *La marquise du Châtelet*, Paris, 1868, in-12; Alexis Pierron, *Voltaire et ses maîtres*, Paris, 1866, in-12; Henri Baume, *Voltaire au Collège*, Paris, 1867, in-8; Ed. de Pompery, *le vrai Voltaire*, Paris 1867, in-8; l'abbé

dence, pour être exact, ce qui importait encore bien davantage, c'était d'avoir, d'un bout à l'autre, et sans rien omettre, étudié dans leur contexte, toutes les œuvres de Voltaire (1). Lourde tâche, surtout quand

Meynard, *Voltaire, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1867, 2 v. in-8; Léonzon le Duc, *Voltaire et la police*, Paris, 1867, in-12; Courtat, *Défense de Voltaire contre ses amis et ses ennemis*, Paris, 1872, in-8; G. Desnoiresterres, *Voltaire et la société française au dix-huitième siècle*, Paris, 1867-1876, 8 v. in-8; Albert Babeau, *L'exhumation de Voltaire*, Troyes, 1874, in-8; D. F. Strauss, *Voltaire, six conférences*, Paris, 1876, in-8; *Lettres de la marquise du Châtelet*, Paris, 1878, in-12; Lucien Perey et Gaston Maugras, *Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney*, Paris, 1885, in-8; *Lettres de la marquise du Deffand à Horace Walpole et à Voltaire*, Paris, 1824, 4 v. in-8; *Correspondance inédite de Mme du Deffand précédée d'une notice par le marquis de Sainte-Aulaire*, Paris, 1859, 2 v. in-8; *Correspondance complète de Mme du Deffand avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Crawford*, Paris, 1867, 2 v. in-8; *Lettres de l'abbé Galiani*, Paris, 1881, 2 v. in-12; *Lettres de Mlle de Lespinasse*, Paris, 1820, in-8; *Mémoires de Madame d'Épinay*, Paris, 1863, 2 v. in-8; Th. Foisset, *Voltaire et le président de Brosses*, Paris, 1853, in-8; Van der Straeten, *Voltaire musicien*, Paris, 1878, in-8; Edouard Damilaville, *Voltaire à Paris*, 1878, in-12; Docteur Moura, *Voltaire et le Centenaire*, Paris, 1878, in-18; L'évêque d'Orléans, *Dir Lettres à MM. les Membres du Conseil municipal de Paris, sur le centenaire de Voltaire*, Paris, 1878, in-8; G. Desnoiresterres, *Iconographie Voltairienne*, Paris, 1879, in-1; l'abbé V. Bénard, *Frédéric II et Voltaire*, Paris, in-12, 1878; — *Mémoires de la margravine de Baireuth*, 1810, 2 v. in-8; Erman, *Mémoires pour servir à l'histoire de Sophie-Charlotte, reine de Prusse*, Berlin, 1801, in-8; John Carton Collins, *Voltaire en Angleterre* 1886; Edouard Herz, *Voltaire et la procédure criminelle au XIII^e siècle*, 1887. *Œuvres du marquis de Villette*, Paris, 1788, in-8; Dr Ono Klopp, *Frédéric II, roi de Prusse et la nation allemande*, trad. de Vallemant, Bruxelles, 1866, 2 v. in-8; C. Paganel, *Histoire de Frédéric le Grand*, 2^e édit. Paris, 1817, 2 v. in-8; Thiébaud, *Frédéric le Grand etc.*, Paris 1827, 5 v. in-8; Lavisse, *La jeunesse du grand Frédéric*, Paris, 1891, in-8 — Zimmermann, *Sur Frédéric-le-Grand etc. à la suite de son Traité de l'expérience en médecine*, trad. 1774, 3 v. in-12.

(1) *Œuvres complètes de Voltaire*, Paris, Didot, 1827, 4 v. petit in-4; *Œuvres de Voltaire*, nouvelle édition collationnée sur les éditions originales, avec des notes, préfaces, avertissements, par M. Benchoit, Paris, 1829-1834, 72 v. in-8; *Lettres inédites de Voltaire*, recueillies par MM. de Cayrol et A. François, Paris 1857, 2 v. in-8; *Le dernier volume de Voltaire*, œuvres inédites publiées par J. Jamin, Paris, 1866, in-8; *Lettres inédites sur la tolérance*, publiées par Athanase Coquerel fils, Paris, 1863, in-12; *Voltaire à Ferney, sa correspondance avec la duchesse de Saxe-Gotha*,

on songe à tant de pièces dispersées, dont se sont incessamment accrues les éditions primitives et déjà si volumineuses de ses écrits; tâche fatigante ou même rebutante, quand on considère les fréquentes redites de l'auteur, l'éfincellement continu de son style, les railleries perpétuelles qui sont devenues comme des tics de son esprit, le cynisme sans gaieté, où naturellement se joue son génie luxurieux. Nous avons dû néanmoins nous imposer ce pénible labeur. C'est donc sur des informations précises, et pièces originales en mains, que nous entreprenons de faire connaître d'abord la vie de Voltaire, ensuite sa philosophie.

lettres inédites publiées par MM. Évariste Bayoux et A. F., Paris, 1860, in-8; *Les vraies lettres de Voltaire à l'abbé Moussinol*, publiées par Courtat, Paris, 1875, in-8; *Correspondance inédite de Voltaire avec P. M. Hennin, résident de France près la République de Genève*, Paris, 1825, in-8; *Correspondance de Voltaire et du cardinal de Bernis depuis 1761 jusqu'à 1777*, publiée par Bougoing, Paris, an vii, in-8; *Le sollisier de Voltaire* publié pour la première fois avec une préface par Léouzou le Duc, Paris, 1880, in-8; Henry Tronchin, *Le conseiller François Tronchin et ses amis, Voltaire, Diderot, Grimm, etc., d'après des documents inédits*, Paris, 1895, in-8.

VOLTAIRE

CHAPITRE I

Les jeunes années.

Supposez que Voltaire, au lieu d'arriver jusqu'à quatre-vingt-quatre ans, fût mort vingt-six ans plutôt, sa vie n'offrirait, en somme, que le spectacle un peu confus des aventures de sa jeunesse et des ambitions de son âge mûr, c'est-à-dire une succession de vicissitudes tour à tour ridicules ou douloureuses, d'angoisses ininterrompues et de mortifiantes déceptions.

Ce ne fut guère que lorsqu'il eut atteint sa cinquante-huitième année, que commença pour Voltaire une existence toute nouvelle. Alors, ses épreuves se trouvant consommées, sa réputation et sa fortune établies, ses desseins définitivement arrêtés, il put ne plus songer qu'à jouir de lui-même. Au fond d'une retraite agréable autant qu'invincible, donnant pleine carrière à la maligne et frondeuse humeur que les plus sévères leçons n'étaient point parvenues à corriger, on le vit alors, avec l'intention ou sous le prétexte d'éclairer ses contemporains, mettre son plaisir suprême à fomenter leurs dissensions, et, sans trop le vouloir peut-être, travailler à les pervertir par tant de libelles furtifs, « qui ne furent, comme le lui reprochait un de ses adversaires, qu'un cercle de frivolité, d'indécence ou d'impiété, et qui révoltent les lecteurs sensés. » De là, dans son existence, comme deux vies, dont la première a préparé et seule rendu possible la seconde, de telle sorte que pour personne apparemment plus que pour Voltaire, la longévité n'a été une condition de satisfaction, de crédit et de succès.

Il convient, d'autre part, de l'observer : Voltaire, qui survécut à nombre de ses contemporains les plus en renom, Voltaire devait avoir néanmoins cette heureuse fortune de mourir assez à temps pour n'être pas le témoin consterné ou la victime expiatoire des catastrophes tragiques qu'il provoqua, en attaquant indistinctement et aveuglément les abus et les droits, les superstitions et les croyances, ce qui compromet le salut des États et ce qui en assure la prospérité.

Condorcet fait naître Voltaire le 20 février 1694. L'acte de baptême de Voltaire porte cependant la date du 22 novembre 1694, avec cette mention expresse qu'il naquit le jour précédent. Mais Wagnière affirme qu'il ne fut baptisé que huit mois après avoir été ondoyé (1), et finalement, en dépit de la manie intéressée qu'eut toujours Voltaire de se vieillir (2), il est difficile de ne pas l'en croire lui-même sur parole, quand à Damilaville, le 20 février 1765, il écrit : « J'entre aujourd'hui dans ma soixante-douzième année, car je suis né en 1694, le 20 de février et non le 20 de novembre, comme le disent les commentateurs mal instruits. » Que Voltaire d'ailleurs soit né à Châtenay près de Sceaux, ou, comme il semble qu'on l'ait clairement établi, sur la paroisse Saint-André-des-Ares, rue de Jérusalem, à l'ombre du Palais et dans le voisinage des Boileau,

« *Dans la cour du Palais, je naquis ton voisin* (3), »

Arouet, qui devait se dénommer Voltaire, n'en est pas moins jusques aux moelles, de même que Villon, un véritable enfant de Paris. Son père, François Arouet, était fils d'un marchand drapier de la rue Saint-Denis, originaire de Saint-Loup, dans le département des Deux-Sèvres. Homme capable et sérieux, il avait,

(1) Longchamp et Wagnière, *Mémoires sur Voltaire*, t. 1, p. 20.

(2) Le 25 février 1763, Voltaire écrivait au cardinal de Bernis : « Agréez, Monseigneur, les tendres respects du vieil avengle de soixante-dix ans : car il est né en 1693. Il est bien faible, mais il est fort gai : il prend toutes les choses de ce monde pour des bouteilles de savon et franchement elles ne sont que cela. »

(3) *Épître à Boileau, ou mon testament*, 1769.

pendant dix-sept ans, exercé les fonctions de notaire au Châtelet. Les Saint-Simon, les Sully, les Caumartin, les Praslin et aussi Ninon de Lenclos comptaient au nombre de ses clients. En 1701 il résignait sa charge, pour acheter l'office de receveur des épices de la Chambre des Comptes, et, cette année-là même, perdait sa femme, Marie-Marguerite Daumart, laquelle appartenait à une famille noble du Poitou. Belle, spirituelle, enjouée, la mère de Voltaire avait vécu fort entourée. Les assiduités du chansonnier Rochebrune avaient même provoqué des médisances, dont Voltaire ne craignait point de se faire étourdiment et odieusement l'écho.

*« Dans les vers, Duché, je te prie,
Ne compare point au Messie
Un pauvre diable comme moi ;
Je n'ai de lui que sa misère,
Et suis bien éloigné, ma foi,
D'avoir une vierge pour mère. »*

Alors qu'il composait ce sixain (1706), Voltaire avait à peine douze ans. A l'âge de cinquante ans (1744), s'adressant au duc de Richelieu, il prenait un plaisir étrange à raviver encore des souvenirs sans doute calomnieux :

*« Je crains bien qu'en cherchant de l'esprit, et des traits,
Le bâtard de Rochebrune,
Ne fatigue et n'importune,
Le successeur d'Armand et les esprits bien faits ».*

En tout cas, ce fut grâce surtout aux relations qu'avait entretenues sa mère, que s'ouvrirent pour Voltaire les premiers accès dans un monde autre que celui des affaires et de la bourgeoisie.

Le dernier de cinq enfants, mais dont trois seulement vécurent, François-Marie Arouet eut une sœur et un frère, en faveur duquel son père se démit de sa charge en 1721, peu de temps avant de mourir. Ce frère, Armand Arouet, surnommé par lui, à cause de son Jansénisme, « Quesnel-Arouet », ou encore, « le fana-

tique (1) », ne cessa de lui inspirer une antipathie, que celui-ci lui rendait avec usure. Sa sœur, Marie Arouet, mariée à Pierre-François Mignot, conseiller correcteur de la Chambre des Comptes, auquel elle survécut peu de temps, avait laissé un fils et deux filles qui devaient se trouver plus ou moins étroitement mêlés à l'existence du futur châtelain de Ferney. C'étaient l'abbé Mignot, conseiller clerc au Parlement et commendataire de l'abbaye de Scellières ; Marie-Louise Mignot, née en 1710 (2) et Marie-Elisabeth Mignot, née en 1715. Les mariages des deux sœurs s'étaient faits la même année, en 1738. La cadette, qui devint, après un court veuvage, marquise de Florian, avait épousé en premières nocces M. de Fontaine-Dompierre d'Hornoy, président trésorier de France au bailliage d'Amiens, et en avait eu un fils, qui fut conseiller au Parlement. Quant à l'aînée, femme et bientôt veuve d'un commissaire ordonnateur des guerres, nommé Denis, elle devait, grâce à sa longue cohabitation avec son oncle, s'acquérir une sorte de célébrité.

A peine né viable et d'apparence chétive, bien qu'il fût destiné à mourir plus qu'octogénaire, le jeune Arouet, qu'on n'appelait que « le petit volontaire » ou « Zozo », avait de bonne heure, par sa gentillesse, séduit son parrain, l'abbé de Châteauneuf, ami de sa mère, et un des derniers amants de Ninon de Lenelos (3). Aussi, le

(1) Voltaire se plaisait à raconter qu'à un ami qui pensait comme son frère, mais qui ne voulait pas qu'on s'exposât à la persécution, celui-ci aurait répondu : « Parbleu ! si vous n'avez pas envie d'être pendu, au moins n'en dégoûtez pas les autres ».

(2) Voltaire lui donne, dans des vers qu'il lui adresse, le prénom de *Rosalie*. Cf. *Épître à Mme Denis, nièce de l'auteur. La vie de Paris et de Versailles*, 1748.

(3) Fille d'un homme du meilleur monde, M. de Lenelos, et, par sa mère, de la famille des Abra de Raconis, Ninon, qui avait reçu l'éducation la plus soignée, s'était de très bonne heure rendue célèbre par son talent musical, son esprit et sa beauté. Rivale de Marion Delorme, elle eut, durant sa longue existence, les personnages du plus haut rang pour adorateurs, y compris Richelieu et Condé. Châteauneuf qui, auprès d'elle, succéda à tant d'autres, était auteur d'un *Dialogue su*

filleul de l'abbé ne sut-il pas plutôt balbutier, que celui-ci s'amusa à lui faire retenir par cœur des vers de *la Moïssade*, œuvre exécrable, en tous points, d'un mauvais poète nommé Lourdet. Il choisit ensuite, pour lui apprendre à lire, les contes de La Fontaine. Enfin, Voltaire « ayant fait des vers qui paraissaient au-dessus de son âge » (c'était un placet au Dauphin en faveur d'un vieux soldat) (1). Châteauneuf, en manière de récompense et comme consécration d'une première éducation si bien conduite, menait l'enfant chez sa vieille maîtresse. C'était, à cette époque, *cheu! quantum mutata!* « une décrépète ridée, qui n'avait sur les os qu'une peau jaune tirant sur le noir (2) ». Émerveillée, à son tour, du petit prodige, Ninon lui légua par testament une somme de deux mille francs pour acheter des livres (3). « Son bon parrain, à qui il devait son baptême », n'avait pas du reste manqué, et « afin de lui former l'esprit et le cœur » de lui raconter souvent les plus intéressantes aventures de M^{lle} de Lençlos (4). Ce fut pénétré de ces influences malsaines, que Zozo, tandis que son frère était confié aux Oratoriens de Saint-Magloire, entra, en octobre 1704, chez les Jésuites du collège Louis-le-Grand, tout peuplé alors des enfants de la première noblesse : les d'Argenson, les Fronsac, les Boufflers, les Créqui, les d'Estrées, les d'Argental, les Cideville. De là, plus tard, pour Voltaire, d'utiles intimités et de puissantes protections. A Louis-le-Grand Voltaire rencontra aussi, mais sans qu'il en dût tirer moralement grand bénéfice, des guides plus sûrs et plus honnêtes que son premier précepteur : un P. Porée, un P. Tournemine, un P. Lejay, un P. Thoulié, plus connu, dans la suite, sous son nom séculier d'abbé d'Olivet.

la musique des anciens. Cf. *Mémoires sur la vie de mademoiselle de Lençlos*, par A. Bret, Paris, 1750, in-12.

(1) Cf. *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade*, 1776.

(2) *La défense de mon oncle*, ch. viii : *D'Abraham et de Ninon l'Énclos*.

(3) *Sur Mlle de Lençlos à M.* — 1751.

(4) *La défense de mon oncle*.

Son extraordinaire précocité charma d'abord et amusa ses maîtres, dont il goûtait, de son côté, le commerce indulgent et savant. « Ce petit homme, disait le P. Porée, veut peser dans ses petites balances les grands intérêts de l'Europe ». Mais bientôt ses habitudes libertines d'esprit éveillèrent chez les Jésuites de vives alarmes. Ils ne furent pas non plus médiocrement surpris de découvrir que cet enfant était dévoré de la soif de la célébrité, et l'un d'eux serait allé jusqu'à s'écrier : « Malheureux ! tu seras un jour l'étendard du déisme en France ! » En attendant qu'il réalisât ces prophétiques paroles, le pétulant écolier, après sa rhétorique, ne sortit d'une tutelle salutaire que pour se livrer à toute espèce d'écarts.

« J'avais autrefois un père qui était grondeur comme M. Grichard (personnage du *Grondeur* de Bruyes), écrivait Voltaire à Laharpe (28 janvier 1762). Un jour, après avoir horriblement et très mal à propos grondé son jardinier, et l'avoir presque battu, il lui dit : « Va-t-en, coquin ; je souhaite que tu trouves un maître aussi patient que moi ». Je menai mon père au *Grondeur* ; je priai l'acteur d'ajouter ces propres paroles à son rôle, et mon bonhomme de père se corrigea un peu ».

Comment en effet Voltaire n'eût-il pas mécontenté son bonhomme de père ? Désolé des légèretés d'un fils, qui déclarait « ne vouloir d'autre métier que celui d'homme de lettres », Arouet, après l'avoir inutilement envoyé aux écoles de droit, obtint de l'amitié de notre ambassadeur à la Haye, le marquis de Châteauneuf, qu'il prit auprès de lui, à titre de page ou d'attaché, l'indocile et bouillant adolescent. Il espérait qu'une nouvelle atmosphère en même temps que les obligations d'un poste quasi officiel, calmeraient son effervescence, et donneraient à ses idées un cours plus réglé.

L'échappé de collège trompa ces sages calculs. Après quelques mois d'interuement à Caen, à peine fut-il arrivé en Hollande (1713), qu'il devint urgent de l'en faire sortir. Il fallut en effet l'arracher aux dangereuses intrigues d'une Française réfugiée dans ce pays, pour

cause de religion. Auteur de *Lettres historiques et galantes*, cette femme équivoque rédigeait à la Haye un libelle périodique intitulé *La Quintessence*. Elle s'appelait Mme Dunoyer, et Voltaire s'était follement épris de sa fille Olympe. Celle-ci, qu'avant l'arrivée du jeune Aronét, Jean Cavalier, le héros des Cévennes, avait failli prendre pour femme, devait finir par épouser un comte de Winterfeld, espèce d'aventurier, qui, de très bonne heure, l'abandonna. Elle-même ne tardait pas à délaisser Voltaire pour un autre jeune Français, l'auteur du *Consentement forcé*, Guyot de Merville, alors de passage à la Haye. Sa coquetterie n'en avait pas moins tourné la tête à l'ardent étourdi. Cette inclination contrariée semble même avoir été la plus sincère et la plus profonde, la seule désintéressée peut-être, que Voltaire ait jamais ressentie. Ce n'est pas qu'on ne le retrouve ensuite plus ou moins engagé dans une foule de liaisons de cette sorte. Un jour, c'est la femme d'un marchand anglais, Laura Harley, qui l'occupe, sinon lady Hervey, femme du lord garde des sceaux Hervey (1) ; une autre fois, c'est Mlle de Corsemblen de Livri, dont, malgré ses échecs au théâtre, le marquis de Gouvernet se fera bientôt gloire d'obtenir la main. Voltaire éconduit se consolera alors en adressant à l'infidèle la spirituelle épître des *Vous* et des *Tu* (2), où, aux rigneurs délai-

(1) Cf. *Poésies mêlées*.

Vers anglais *To Laura Harley* 1727.

A. M. H. anglais qui avait comparé l'auteur au soleil.

Quelques-uns ont cru que les vers adressés à Laura Harley l'avaient été à lady Hervey.

(2)

« *Phyllis, qu'est devenu ce temps,*
Où dans un fiacre promenée,
Sans laquais, sans ajustements,
De tes seules grâces ornée,
Contente d'un mauvais soupé,
Que tu changeais en ambrosie,
Tu te livrais, dans ta folie,
A l'amant heureux et trompé,
Qui l'avait consacré sa vie ?

Ah, madame ! que votre vie,
D'honneurs aujourd'hui si remplie,

gneuses que lui inspire sa nouvelle grandeur, il oppose ironiquement ses tendres abandons d'autrefois. Aussi bien avait-il déjà mal su défendre la charmante Livri contre les entreprises du conseiller de Genouville, son intime ami (1), et gaiement était entré avec lui en partage de sa conquête :

« *Il te souvient du temps où l'aimable Égérie
 Dans les beaux jours de notre vie,
 Écoulait nos chansons, partageait nos ardeurs,
 Nous nous aimions tous trois : la raison, la folie,
 L'amour, l'enchantement des plus tendres erreurs,
 Tout réunissait nos trois cœurs,
 Que nous étions heureux !... » (2) !*

Ce sont encore des actrices en renom, telles que la Duclos, la Gaussin, Mlle Lecouvreux, ou enfin de grandes dames, qui tour à tour repoussent ou acceptent ses galants hommages : la maréchale de Villars, la marquise de Rupelmonde, la présidente de Bernières, la marquise de Miuene, la comtesse de Fontaine-

*Diffère de ces doux instants !
 Ce large suisse à cheveux blancs,
 Qui ment sans cesse à votre porte,
 Philis, est l'image du Temps :
 On dirait qu'il chasse l'escorte,
 Des tendres Amours et des Ris :
 Sous vos magnifiques lambris,
 Ces enfants tremblent de paraître.
 Hélas ! je les ai vus jadis,
 Entrer chez toi par la fenêtre,
 Et se jouer dans ton laudis. »*

(1) Épître à M. de la Futaère de Genouville, conseiller au Parlement et ami intime de l'auteur. Sur une maladie, 1719.

« *Tu sais combien l'amour m'a fait verser de larmes ;
 Fripon, tu le sais trop bien,
 Toi, dont l'amoureuse adresse
 M'ôta mon unique bien ;
 Toi dont la délicatesse,
 Par un sentiment fort humain,
 Aima mieux ravir ma maîtresse
 Que de la tenir de ma main. »*

(2). Épître aux mânes de M. de Genouville. 1729.

Martel. Mais Olympe ou Pimpette est le rayon matinal qui de l'imagination a pénétré jusqu'au cœur (1). Les autres amours du volage Parisien ne seront guère que des amours de tête.

Ce fut aussi dans sa correspondance avec Pimpette que le fils du notaire Arouet s'avisa, pour la première fois, de se débaptiser. Abandonnant un nom qui, à son oreille, sonnait mal, et auquel se rattachaient de désagréables souvenirs, il prit définitivement, à vingt-trois ans, ce nom de Voltaire, qu'il devait, en somme, illustrer plus qu'honorer. C'était, suivant quelques-uns, l'anagramme d'Arouet le Jeune, qu'il signait : « Arouet L. J. » D'autres veulent que ce fût le nom d'un petit bien de famille, qui appartenait à sa mère. « J'ai été assez malheureux sous mon premier nom, mandait-il à Olympe Dunoyer ; je veux savoir si celui-ci me réussira mieux. » Ailleurs il déclare avoir changé son nom d'Arouet, « afin de n'être pas confondu avec le malheureux poète Roi, qui devait lancer contre lui tant de satires dites *calotines*. » Il commença toutefois par signer : *Arouet de Voltaire* (2), et n'élimina pas du premier coup l'*Arouet*.

« Arouet, écrivait Dangeau en 1718, à l'occasion de la représentation d'*Œdipe*, Aronet a changé de nom, parce qu'on était fort prévenu contre lui, à cause qu'il a offensé beaucoup de gens dans ses vers. » Quels qu'eussent été les motifs d'un tel changement, le nom harmonieux de Voltaire et qui rappelait la roture de moins près, convenait évidemment beaucoup mieux à celui qui allait être le commensal ou le familier des Sully et des la Fare, des Servien et des Courtin, des Conti et des Chaulieu, des Bernis et des Voisenon, des Bussi et des Breteuil, des

(1) Cf. *Sottisier*, p. 27.

« Dans mes jours fortunés, au prinlems de mon âge,
Je cherchais une nymphe, illustre, belle et sage,
Et qui pût m'inspirer mille ouvrages divers,
Telle et plus merveilleuse, Olympe est arrivée ;
Mais le Ciel m'a trop tard ces trésors découverts :
Je ne cherchais plus rien lorsque je l'ai trouvée. »

(2) *Dédicace d'Œdipe à la duchesse douairière d'Orléans*.

Froulai et des d'Aydie, des de Caux et des d'Arenberg, des Caumartin et des Richelieu, du président Hénault et du grand-prieur Philippe de Vendôme, en un mot de tous les voluptueux de la société du Temple et de l'hôtel de Boisboudrand.

A son retour de Hollande, Voltaire avait péremptoirement refusé l'offre que lui faisait son père de lui acheter une charge d'avocat du roi. « Tout ce que je vois, écrivait-il en 1732 à Formont, me confirme dans l'idée où j'ai toujours été de n'être jamais d'aucun corps, de ne tenir à rien qu'à ma liberté et à mes amis. » En désespoir de cause, il fut même sur le point « de s'embarquer pour les îles. » Néanmoins, à la réflexion, et afin d'obtenir le pardon paternel, il parut se résigner à apprendre le métier de robin. Il entra donc dans l'étude d'un procureur au Châtelet, Maître Alain, rue Pavée-Saint-Bernard, près les degrés de la place Maubert. Ce fut là qu'il rencontra Thieriot, l'inséparable Thieriot. C'était un intelligent jeune homme qui partageait, avec toutes ses répugnances, tous ses goûts, mais dont l'amitié dévouée ne fut pourtant point sans se lasser, ni même la probité sans défaillir. C'est pourquoi, si Voltaire prit longtemps plaisir à nommer Thieriot, « son père Mersenne », « son cher plénipotentiaire », « son cher frère », « son trompette », « *anime dimidium meæ* », il devait en venir, trahi dans sa confiance et ne pouvant, lors de ses démêlés avec Desfontaines (1), associer activement Thieriot à ses implacables rancunes; il devait en venir à le traiter « d'âme de boue, de lâche et de méprisable. » Cependant, le grimoire de la procédure n'avait rien qui fût de nature à séduire le sémillant Arouet. Et à dire vrai, n'était-il pas né poète?

« Apollon présidait au jour de ma naissance,
Au sortir du berceau, je bégayai des vers. »

Aussi, impatient de se produire et idolâtre de la scène,

(1) Cf. Longchamps et Wagnière, *Ouvr. cit.*, t. 2 p. 416 et suiv. *Écrits de Mme la marquise du Châtelet et de Thieriot, etc., au sujet des libelles de l'abbé Desfontaines.*

pour laquelle, à dix-neuf ans, il avait composé *Œdipe*, s'efforçait-il, désertant la chicane, de se pousser par le profane tout ensemble et par le sacré. Tandis, en effet, que sa verve d'impiété et ses contes graveleux, l'*Anti-Gilon* (1), le *Cadenas* (2), charmaient les libertins, il n'hésitait pas, en attestant des miracles, à se concilier les dévots, auxquels, de très bonne heure, une ode sur *Sainte Geneviève* (3) l'avait fait connaître. « Ne croyez pas que je me borne dans Paris à faire jouer des tragédies et des comédies, écrivait-il, le 20 août 1725, à la présidente de Bernières. Je sers Dieu et le diable tout à la fois assez passablement. J'ai dans le monde un petit vernis de dévotion que le miracle du faubourg Saint-Antoine m'a donné. La femme au miracle, Mme La Fosse (malade d'un flux de sang et ne pouvant se mouvoir, elle s'était sentie subitement guérie, à l'aspect du Saint-Sacrement) ; Mme La Fosse est venue ce matin dans ma chambre. Voyez-vous quel honneur je fais à votre maison, et en quelle odeur de sainteté nous allons être ! M. le Cardinal de Noailles a fait un beau mandement, à l'occasion du miracle ; et, pour comble d'honneur ou de ridicule, je suis cité dans ce mandement. On m'a invité en cérémonie à assister au *Te Deum* qui sera chanté à Notre-Dame, en actions de grâce de la guérison de Mme La Fosse (4). M. l'abbé Couet, grand-vicaire de son Éminence, m'a envoyé aujourd'hui le mandement. Je lui ai envoyé une *Marianne* (5) avec ces petits vers-ci :

« Vous m'envoyez un mandement,
Recevez une tragédie,
Afin que mutuellement
Nous nous donnions la comédie. »

(1) *A Mademoiselle Lecouvreur*, 1714.

(2) Envoyé en 1716 à Madame de B.

(3) *Imitation d'une ode latine par le R. P. Lejay*, 1709. La première édition porte : François Arouet, étudiant en rhétorique, et pensionnaire au collège de Louis-le-Grand.

(4) Cf. *Vie de Mme La Fosse, guérie miraculeusement, le 31 mai 1725, à la procession du Saint-Sacrement de la paroisse Sainte-Marguerite, par le P. Laurent*. En France, 1759, in-12.

(5) *Marianne, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois, le 6 mars 1724.*

Toutefois, ce n'était point par des tragédies, ni par des comédies, mais par de petits vers et des pièces de circonstance, que Voltaire avait débuté. C'est ainsi qu'en 1712 il avait concouru, mais sans succès, pour le prix de poésie, qu'en l'honneur du vœu de Louis XIII (1), proposait annuellement l'Académie française. Il n'avait pas mieux réussi, l'année suivante, avec une *Ode sur les malheurs du temps* (1713). C'est pourquoi, irrité d'avoir manqué ce dernier prix qui fut décerné à l'abbé Dujarry, il publiait en 1714, surtout à l'adresse de Lamotte, un des juges du concours, une satire intitulée, le *Parnasse* ou le *Bourbier*. Déjà, et cette année-là même, il avait cru pouvoir se venger de son échec par une épigramme :

« *Lamotte présidant aux prix
Qu'on distribue aux beaux esprits,
Ceignit de couronnes civiques
Les vainqueurs des jeux olympiques :
Il fit un vrai pas d'écolier,
Et prit, aveugle agonothète,
Un chêne pour un olivier,
Et Dujarry pour un poète. (2) »*

Le *Bourbier* fit scandale. Mais ce furent quelques couplets obscènes sur les rapports incestueux que le duc d'Orléans passait pour entretenir avec sa fille la duchesse de Berry, qui valurent à Voltaire les premières rigueurs du pouvoir. Accusé d'avoir composé ces vers, qui réellement, quoiqu'il le niât obstinément, étaient de lui (3), il se voyait exilé à Tulle en mai 1716. Néanmoins,

(1) *Ode sur le vœu de Louis XIII.*

(2) Cf. *Lettre à M. D... au sujet du prix de poésie donné par l'Académie française en 1711* (1717). « Vous connaissez le pauvre Dujarry, c'est un de ces poètes de profession qu'on rencontre partout, et qu'on ne voudrait voir nulle part. Il est parasite, afin qu'il ne lui manque rien de ce qui constitue un bel esprit du temps. Au reste les rivaux de M. l'abbé Dujarry étaient des jeunes gens de dix-neuf à vingt ans : M. l'abbé en a soixante-cinq. »

(3) *Sur M. le duc d'Orléans et Mme de Berry, sa fille, 1716.*

A Mme la duchesse de Berri, fille du régent, 1716.

grâce aux instances de son père, jointes à celles de ses amis, il put simplement se retirer à Sully-sur-Loire, où le duc de Sully lui offrit l'hospitalité. La terre de Saint-Ange, à trois lieues de Fontainebleau, lui avait également, un peu auparavant, servi d'asile. Le maître du logis était alors l'ancien intendant des finances et conseiller d'État Caumartin, dont la riche mémoire abondait en souvenirs relatifs et au règne qui venait de finir et à celui qui l'avait précédé. Car non seulement Caumartin connaissait à fond l'époque de Louis XIV, mais encore il avait vécu, dans sa jeunesse, avec des seigneurs de la cour de Henri IV et des amis de Sully. A ses récits, l'imagination de Voltaire s'enflammait.

« *Caumartin porte en son cerveau
De son temps l'histoire vivante ;
Caumartin est toujours nouveau
À mon oreille qu'il enchante* (1). »

Ce fut donc à Saint-Ange, que, cédant aussi aux investigations pressantes du fils de son hôte, l'abbé de Caumartin, futur évêque de Blois, Voltaire conçut le dessein des deux ouvrages les plus achevés sans doute qu'il ait composés soit en vers soit en prose, le dessein de la *Henriade* (2) et celui du *Siècle de Louis XIV*. Mais ces retraites laborieuses, bien que forcées, ne devaient en quoi que ce fût modifier les dispositions satiriques du fécond et audacieux écrivain. A tort on lui avait attribué, après la mort de Louis XIV, une diatribe rimée, qui était d'un obscur poète nommé Le Brun (3), et dont le vers final semblait, par l'indication de l'âge, désigner le jeune Arouet :

« *J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.* (4) »

(1) *Épître à M. le prince de Vendôme, grand prieur de France, 1716.*

(2) *Henri IV, ou la Ligue, poème héroïque en dix chants, 1723.*

Cf. *Commentaire historique sur les ouvrages de l'auteur de la HENRIADE.*

(3) Auteur d'un opéra intitulé *Hippocrate amoureux.*

(4) « Ces *J'ai vu* sont grossièrement imités de ceux de l'abbé Regnier, de l'Académie, avec qui l'auteur n'a rien de commun... »

Bientôt il eut à répondre d'une pièce latine, en prose lapidaire, intitulée *Puero regnante*, et où le Régent se trouvait déchiré de la façon la plus cruelle. Il lui était impossible, cette fois, de répudier la paternité du pamphlet. Cette autre équipée lui valut, en conséquence, un emprisonnement à la Bastille, où, du 17 mai 1717 au 11 avril 1718, il se vit détenu dans la tour de la Basinière.

Tout ce temps fut loin d'être perdu pour Voltaire. Il l'employa à composer non pas seulement des vers sur sa prison (1), mais plus de la moitié de *la Henriade*. D'autres compensations lui étaient même réservées; car à peine avait-il été rendu à la liberté, que le Régent, comme pour lui faire oublier les ennuis de la réclusion qu'il venait de subir, le gratifiait d'une pension de douze cents livres, à laquelle, sur sa recommandation expresse, le roi en ajoutait bientôt une autre de deux mille livres. Ce n'est pas que le duc d'Orléans fit grand fond sur la gratitude de son pensionnaire. Et en effet, l'année suivante, justement prévenu qu'il était contre lui, il l'exila de nouveau, lors de l'apparition des *Philippiques* (1719) que lui imputait la voix publique, et qui avaient Lagrange-Chancel pour auteur. Qu'était-ce d'ailleurs que ce nouvel exil? Le jeune poète, dont « on punissait les vers qu'il pouvait faire plutôt que les vers qu'il avait faits, » n'eut d'autre déplaisir que celui de passer quelques mois dans les châteaux de ses amis, à Sully-sur-Loire, au Brunel, terre du vieux duc de La Feuillade, et à Vaux-Villars, où il acheva sa tragédie *d'Artémire*.

Malgré tout, loin de diminuer Voltaire, ses nombreuses aventures n'avaient fait que le grandir, et la représen-

Il est vrai que je n'avais pas vingt ans alors : mais ce n'est pas une raison qui puisse faire croire que j'ai fait les vers de M. Le Brun.

Hos Le Brun versiculos fecit; tulit aller honores. » Lettre 1^{re} sur *OEdipe*.

(1) Voyez la pièce intitulée *la Bastille*, 1717, où Voltaire raconte son arrestation :

« Or ce fut donc par un matin, sans faute
En beau printemps, un jour de Pentecôte,
Qu'un bruit étrange en sursaut m'éveilla... »

sion qu'on est presque toujours tenté en France de prendre pour de l'oppression, avait encore accru le prestige que lui avaient acquis ses premiers succès littéraires. Dès 1718, pour ses débuts au théâtre, n'avait-il pas osé, et sans trop de désavantage, se mesurer avec le vieux Corneille, auteur lui-même d'un *Oédipe*? D'un autre côté, si *Artémire* avait échoué et *Marianne* peu réussi, Voltaire protégé par Mme de Prie, à laquelle il dédiait *l'Indiscret* et qu'il divertissait à Bélébat, Voltaire était parvenu à s'introduire à la Cour. Et là, tout aussitôt, il avait su se faire agréer de la jeune reine Marie Leczinska, au milieu des fêtes données à Fontainebleau, à l'occasion de son mariage avec Louis XV (1725). « Elle a pleuré à *Marianne*, elle a ri à *l'Indiscret*; elle me parle souvent, elle m'appelle *mon pauvre Voltaire*. Un sot se contenterait de tout cela... on me donne tous les jours des espérances dont je ne me repais guère (à Thieriot, 17 octobre 1725). » C'était, au bout de peu de temps, plus que des espérances. « La reine vient de me donner sur sa cassette, une pension de quinze cents livres, que je ne demandais pas, écrivait Voltaire à Mme de Bernières (13 novembre 1725); c'est un acheminement pour obtenir les choses que je demande. » Que pouvait donc demander Voltaire, ou plutôt, enflé par la faveur, que ne croyait-il pas pouvoir demander? Déjà célèbre et fort recherché, il s'imaginait être en passe de traiter d'égal à égal avec les plus qualifiés du royaume, lorsque le chevalier de Rohan-Chabot vint brutalement lui rappeler que c'était avec un sens parfait que La Fontaine avait écrit la fable du *Pol de terre* et du *Pol de fer*.

Blessé d'une impertinence de Voltaire, Rohan n'y trouva d'autre réponse que le procédé le plus lâche. Attirant le poète hors de l'hôtel de Sully, où il soupaît (1), il le fit bâtonner par six misérables, leur criant « de ne pas frapper sur la tête, parce qu'il pourrait encore en sortir quelque chose de bon. » Abandonné presque

(1) Outré de l'indifférence du duc de Sully son hôte, Voltaire substituait dans la *Henriade*, l'amiral de Coligny à M. de Rosny,

de tous ses amis de haut parage, que paralysait le crédit des Rohan, et ainsi hors d'état d'obtenir justice de ce guet-apens, Voltaire n'eut pas même la possibilité de se venger par les armes. Car le duc de Bourbon ordonnait immédiatement qu'on l'enfermât à la Bastille. Voltaire expiait de la sorte les coups de bâton qu'il avait reçus, et auxquels le comédien Poisson, et, après lui, un officier nommé Beauregard l'avaient, disait-on, accoutumé. Donner des coups de canne devint, dans la langue des ennemis de Voltaire, *voltairiser*.

La seconde détention de Voltaire fut courte. Emprisonné le 17 avril 1726, il était élargi dès le 2 mai suivant, sur un ordre du roi, lequel portait en outre qu'il serait conduit en Angleterre et « que le sieur Condé l'accompagnerait jusqu'à Calais, pour le voir embarquer et sortir de ce port. » Si l'on en croyait d'Argenson, Voltaire, « quoiqu'il eût le courage de l'esprit, craignant les moindres dangers pour son corps, et poltron avéré (1), » se serait facilement consolé d'un bannissement qui assurait sa sécurité. Au contraire, à écouter Voltaire (et les faits semblent ici plaider en sa faveur), du commencement à la fin de cette querelle le poltron avéré ce fut Rohan. « Je vous avouerai, écrivait d'Angleterre à Thieriot, le 12 août 1726, l'infortuné lettré (mais était-il véridique ?) : je vous avouerai que j'ai fait un petit voyage à Paris, depuis peu. Puisque je ne vous y ai point vu, vous jugerez aisément que je n'ai vu personne. Je ne cherchais qu'un seul homme, que l'instinct de sa poltronnerie a caché de moi, comme s'il avait deviné que je fusse à sa piste. Enfin la crainte d'être découvert m'a fait partir plus précipitamment que je n'étais venu. Voilà qui est fait, mon cher Thieriot, il y a grande apparence que je ne vous reverrai plus de ma vie... Je n'ai plus que deux choses à faire dans ma vie : l'une de la hasarder avec honneur dès que je le pourrai ; et l'autre de la finir dans l'obscurité d'une retraite qui convient à ma façon de penser, à mes malheurs, et à la connaissance

(1) *Mémoires* t. v, p. 144.

que j'ai des hommes... Je suis encore très incertain si je me retirerai à Londres. » Des admirateurs de son talent fixèrent ses incertitudes. Un riche négociant anglais nommé Falkener, auquel plus tard, par reconnaissance, il dédiera *Zaïre* (1), mit à sa disposition sa maison de campagne de Wandsworth, dans le comté de Surrey. Ce fut là que pendant trois années, Voltaire chercha dans un labeur opiniâtre l'oubli de ses disgrâces. Ce travail devait lui apporter à la fois consolation et argent. Effectivement ce n'avait été qu'avec des difficultés extrêmes qu'après avoir imprimé *la Henriade* à Rouen, il avait réussi à la faire pénétrer dans la capitale. A Londres, une édition in-4^e de ce poème, longuement retouché et corrigé, et dont la reine d'Angleterre, sur le refus du roi de Prusse, avait accepté la dédicace, lui valut, au moyen d'une souscription que protégea Georges I^{er}, des sommes considérables. On ne les évaluait pas à moins de cent cinquante mille livres. Telle fut même, semble-t-il, « une des premières sources de sa fortune. (2) » Sous d'autres rapports encore, ce séjour en Angleterre lui devint profitable. Accueilli par les représentants les plus marquants de l'aristocratie anglaise, un lord Bath, un lord Peterborough, s'il ne put voir Newton alors près de sa fin, il entra en commerce familial avec Young et Congrève, Gay et Johnson, Collins et Tyndall, Swift et Bolingbroke. Ce fut ce dernier surtout qui lui servit auprès de ses compatriotes d'introducteur, et il l'en remerciait, en lui dédiant, en 1730, sa tragédie de *Brutus*.

Plus redouté qu'estimé de tous ces beaux esprits, Voltaire qui, pourtant, ne dut rien peut-être qu'au génie de sa race et à son propre génie, Voltaire ne laissa pas que de se fortifier, au contact de la plupart de ces libres penseurs ou *Free Thinkers*, dans ses dispositions

(1) *Épître dédicatoire à M. Falkener, marchand anglais, 1733.* Cette dédicace ne put être imprimée qu'avec des suppressions. Peu de temps après, Voltaire la renouvelait, en l'adressant à *M. le chevalier Falkener, ambassadeur d'Angleterre à la Porte ottomane.*

(2) Beuchot, *Œuvres de Voltaire, préface du nouvel éditeur.*

naturelles d'impiété frondeuse et de scepticisme moqueur (1). Aussi le turbulent exilé ne revenait-il subrepticement en France, au commencement de 1729, que pour y causer de nouvelles esclandres. C'était à grand'peine, qu'après s'être quelque temps confiné à Saint-Germain, il avait obtenu « du visir Maurepas qu'il lui laissât traîner sa chaîne à Paris (à Thieriot, 7 avril 1729) ». Or, il ne fut pas plutôt rentré dans Paris, que non content d'y faire représenter son *Brutus*, il y imprimait un factum intitulé *Sollise des deux parts*, se jetant de la sorte, à corps perdu, au milieu des querelles de la bulle *Unigenitus*. Puis, on l'entendait s'indigner bruyamment du refus de sépulture fait à Adrienne Lecouvreur (1730) (2). De là, contre lui, dans le public, une irritation tellement vive qu'il jugeait prudent de s'échapper pendant quelques mois. On le voit donc, à cette époque, tantôt à Plombières et tantôt à Rouen. En 1732 cependant (il avait, l'année précédente, publié *Charles XII*), il donnait à la scène *César*, *Ériphyle* et *Zaïre*, en même temps qu'il mettait en circulation son *Épître à Uranie*, ou le *Pour et le Contre*. Écrite dès 1722, cette trop fameuse pièce était dédiée à la marquise de Rupelmonde, en compagnie de laquelle, sans vergogne,

(1) Cf. *Dieu et les hommes*, par le docteur Obery, œuvre théologique mais raisonnable, traduite par Jacques Aimon, 1769. « Nous avons parmi nous une secte assez connue qu'on appelle les *Free Thinkers*, les francs-pensants, beaucoup plus étendue que celle des franc-maçons. Nous comptons parmi les principaux chefs de cette secte, milord Herberl, les chevaliers Balcig et Sidney, milord Shaftesbury, le sage Locke modéré jusqu'à la timidité, le grand Newton, qui nia si hardiment la divinité de Jésus-Christ, les Collins, les Toland, les Tindal, les Trenchard, les Gordon, les Woolston, les Wollaston, et surtout le célèbre milord Bolingbroke. » Voyez mon livre intitulé : *Philosophies de la nature*, Paris, 1817, in-12, p. 14 et suiv. *Toland Pantheisticon*.

(2) *La mort de Mlle Lecouvreur, célèbre actrice.*

« Que direz-vous, race future,
Lorsque vous apprendrez la flétrissante injure
Qu'à ces arts désolés font des hommes cruels !
Ils privent de la sépulture
Celle qui dans la Grèce aurait eu des autels. »

il avait naguère visité Cambrai, Bruxelles et la Hollande.

« Une beauté qu'on nomme Rupelmonde,
Avec qui les amours et moi
Nous courons depuis peu le monde
Et qui nous donne à tous la loi (1). »

Fille du maréchal d'Alègre et mariée en 1705 au comte de Rupelmonde, qui fut tué à Villa-Viciosa en 1710, Mme de Rupelmonde après des égarements suivis de repentir, mourut à Bercy en 1752 (2). Le poème que son nom servait à illustrer, et où, en deux tableaux, l'un pour, l'autre contre la religion chrétienne, s'étaient les négations les plus audacieuses, soulevait, à son tour, de si violents orages que Voltaire, pour les détourner de sa tête, attribuait son œuvre à feu l'abbé de Chaulieu. Il se donnait ensuite et donnait à l'opinion quelque répit, en composant le *Temple de l'Amitié* (1732). Mais en 1733 (il avait la manie des *Temples*) son *Temple du goût*, poème moitié vers moitié prose, excitait une fois de plus, par les appréciations satiriques dont il était rempli, d'unanimes rumeurs. « J'aime votre indignation contre le *Temple du Goust* ou du *Dégoust*, écrivait Mairais à Bouhier (19 mars 1733). On le vend publiquement à Paris et on n'en saurait fournir. — Voilà un petit vilain auteur, à qui on devrait faire repasser la mer. » Enfin Voltaire mettait le comble aux colères amassées contre sa personne, en imprimant ses *Lettres sur les Anglais* ou *Lettres anglaises, Lettres philosophiques* (1734). Ces lettres, à la vérité, n'étaient pas uniquement un dithyrambe en l'honneur de l'Angleterre. « C'est en Angleterre plus qu'en tout autre pays, écrivait l'auteur, que s'est signalée la tranquille fureur d'égorger avec le glaive prétendu de la loi. Il suffit de réfléchir sur le supplice de la reine Anne Bolen, de la reine Catherine Howard,

(1) A M. le cardinal Dubois, Juillet 1722.

(2) Voyez dans les *Poésies mêlées* de Voltaire les vers adressés à la marquise de Rupelmonde, notamment la pièce intitulée : *Les deux amours*, 1722.

de la reine Jeanne Gray, de la reine Marie Stuart, du roi Charles I^{er}, pour justifier celui qui a dit que c'était au bourreau d'écrire l'histoire d'Angleterre. » Mais Voltaire n'en préférait pas moins hautement à la France l'Angleterre. Ce qui l'avait enthousiasmé, c'était plus encore que le spectacle du commerce des Anglais et de leurs richesses, la libre pensée dont ils semblaient jouir et l'apparente clarté de leur philosophie. C'est pourquoi, avec une verve mordante et plus de choquante raillerie que de savoir, il opposait, dans ses *Lettres*, l'empirisme de Locke à toute métaphysique, à Descartes Newton, et à la théologie positive la philosophie de Shaftesbury. Une telle diatribe, anti-chrétienne et anti-française, parut intolérable. Le 10 juin 1734, le Parlement rendait un arrêt, qui, exécuté le jour même, condamnait cet ouvrage à être lacéré et brûlé par la main du bourreau, « comme scandaleux, comme contraire à la religion, aux bonnes mœurs et au respect dû aux puissances. »

A coup sûr, de nos jours, il faut le reconnaître, des incartades pareilles à celles que se permettait Voltaire, seraient jugées fort inoffensives. Mais à l'époque où parurent les *Lettres philosophiques*, et dans un pays où dominait une religion d'État, cette impertinence de plume, ces incessantes attaques qui tendaient à ébranler les institutions établies, tout ce tumulte factieux devait, à la longue, lasser la patience de quiconque représentait l'ordre et aimait la paix. Aussi Voltaire, comme un agitateur incorrigible, se trouvait-il universellement redouté et détesté. Bachaumont affirme même « que l'on blâmait le Gouvernement de ne le pas mettre à la Bastille ». Et en fait, Voltaire, de son propre aveu, courut grand risque « d'être fourré dans un cachot ». Il ne se pouvait guère, par conséquent, que « rongé de soins et d'inquiétudes », il consentit à vivre dans les trames d'une perpétuelle suspicion. Ajoutez-y les dégoûts qui suivirent l'échec de son *Adélaïde du Guesclin*.

« J'étais las, disait-il, de la vie oisive et turbulente de Paris, de la foule des petits-maitres, des mauvais livres imprimés avec approbation et privilège du roi, des

cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature. Je trouvai, en 1733, une jeune dame qui pensait à peu près comme moi, et qui prit la résolution d'aller passer plusieurs années à la campagne, pour y cultiver son esprit, loin du tumulte du monde : c'était madame la marquise du Châtelet, la femme de France qui avait le plus de dispositions pour toutes les sciences (1). Voltaire, d'accord avec la dame, s'arrêta effectivement à un parti, qui put sembler extrême. Après avoir erré d'asile en asile et afin d'éviter la prison, pour laquelle il déclarait « avoir une aversion mortelle », il finit par se reléguer à Cirey. C'était un château perdu au milieu des forêts de la Champagne orientale, et qui appartenait à la marquise. Il dut y arriver au commencement de juin 1734, c'est-à-dire à peu près au moment même de la condamnation des *Lettres anglaises*. La maîtresse du logis, que retenait à Paris un état de grossesse avancée, ne devait venir le rejoindre qu'au mois de novembre suivant. Entre temps, ce fut par les occupations les plus variées qu'il s'efforça de tromper les ennuis de l'isolement et de l'attente. Tantôt il se faisait « le piqueur » des ouvriers, qui, sous sa direction, construisaient à Cirey cheminées et terrasses, grilles, remises et avenues. Tantôt, prenant un fusil, il se mettait à chasser le sanglier. Tantôt enfin, enfourchant l'*Hirondelle* (c'était le nom de la jument préférée de M^{me} du Châtelet) il parcourait les alentours, allait visiter le voisinage, manger des poires chez M^{me} de Champonin ou des pêches chez la comtesse de la Neuville.

On l'a judicieusement constaté : ce fut, à n'en pas douter, en explorant un pays tout rempli des souvenirs de Jeanne d'Arc — Cirey n'est distant de Domremy que de sept ou huit lieues (2), — que Voltaire conçut l'idée

(1) *Mémoires pour servir à la Vie de M. de Voltaire*, 1759.

(2) « O Domremy ! les pauvres environs,
N'ont ni muscats, ni pêches, ni citrons,
Ni mine d'or, ni bon vin qui nous donne,
Mais c'est à toi que la France doit Jeanne ».
La Pucelle, II, 28 à 31.

de composer « pour son propre amusement et celui de sa chère marquise, un poëme étrange, renouvelé d'Aristophane et de Pétrone autant que de l'Arioste et de La Fontaine, où il donnerait libre cours à toutes les témérités, pour ne pas dire à toutes les folies sacrilèges d'une verve sans frein ; où il lâcherait complètement la bride à la fougue endiablée de l'imagination la plus cynique (1) ». Rabelais, à Chinon, n'avait point songé à exercer sur un semblable thème sa verve lascive. Or, pour Voltaire, concevoir et exécuter c'était tout un. Aussi, au bout de très peu de temps, pouvait-il écrire à Formont (27 juin 1734) : « A l'égard du nom de poëme épique que vous donnez à des fantaisies qui m'ont occupé dans ma solitude, c'est me faire beaucoup trop d'honneur. C'est plutôt dans le goût de l'Arioste que dans celui du Tasse que j'ai travaillé. J'ai voulu voir ce que produirait mon imagination lorsque je lui donnerais son libre essor, et que la crainte du petit esprit de critique qui règne en France ne me retiendrait pas. Je suis honteux d'avoir tant avancé un ouvrage si frivole, et qui n'est point fait pour voir le jour ; mais, après tout, on peut encore plus mal employer son temps. Je veux que cet ouvrage serve quelquefois à divertir mes amis ; mais je ne veux pas que mes ennemis puissent jamais en avoir la moindre connaissance ». Et le 6 février 1735 à Cideville : « Si je vous revoyais, j'ai bien de quoi vous amuser. Nous avons huit chants de faits de notre *Pucelle* ; mais, Dieu merci, notre *Pucelle* est dans le goût de l'Arioste, et non dans celui de Chapelain ». Ainsi tombe la légende, d'après laquelle c'était le duc de Richelieu qui, dans un souper, avait suggéré à Voltaire l'idée d'opposer à la *Pucelle* de Chapelain un poëme dans le goût de l'*Orlando furioso* (2).

La lettre à Formont notamment en fait foi : ce fut bien en 1734 que Voltaire ébaucha ce poëme infâme,

(1) *Le Correspondant*, 10 août 1771. *Les origines de la Pucelle de Voltaire*, par M. Siméon Luce.

(2) *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages*, par Longchamp et Wagnière, t. II, p. 114-116.

dont la première édition authentique ne parut qu'en 1762 à Genève, avec des notes et une préface signée du pseudonyme de Dom Apuleius Risorius, bénédictin. Voltaire, suivant son habitude, semant le doute, cherchait même à vieillir cette composition. « Ce poème héroïque et moral, disait-il dans la *Préface*, fut composé vers l'an 1730, comme les doctes le savent et comme il appert par plusieurs traits de cet ouvrage. »

Après la mort de la marquise du Châtelet, l'indiscrétion d'une de ses anciennes compagnes, M^{lle} du Thil, avait permis aux ennemis de Voltaire de publier à Louvain l'édition subreptice et anonyme de 1755, où le poème est divisé en quinze livres. L'édition de 1762 comprend vingt chants. En 1773, sous le pseudonyme de M. de Morza, Voltaire publiait lui-même à Londres une nouvelle édition, où le poème de la *Pucelle* se trouve divisé en vingt-et-un chants et enrichi de notes nouvelles. Il y avait d'ailleurs donné place, comme dix-huitième chant, à la *Capitolade*, « composition entreprise pour rendre ridicules et méprisables à la postérité les bigots et les polissons dont il avait souffert quarante ans les outrages (1) ». Sans cesse accrue et remaniée, surchargée parfois d'interpolations encore plus grossières, s'il est possible, que le texte, et que souvent il s'avisa lui-même d'y intercaler afin d'avoir prétexte de désavouer la paternité du poème tout entier, cette œuvre déshonorante devait être tout ensemble une des préoccupations favorites et un des tourments de son existence. « Le sujet de Jeanne étant cher à la nation, osait-il bien écrire le 6 janvier 1761 à d'Alembert, et l'auteur inspiré de Dieu, ayant retouché et achevé ce saint ouvrage, avec un zèle pur, il se flatte que nos derniers neveux siffleront les Fréron, les Hayer, les Caveirac, les Chaumeix, les Gauchat, et tous les évergumènes et tous les fripons ennemis des frères ».

Méprisante et méprisable ironie ! Oui, Jeanne est justement chère à la nation, qui vient de lui voter des

(1) La *Capitolade* avait paru en 1764 dans les *Contes de G. Vulé*.

fêtes de commémoration nationale, en même temps que l'Église, de son côté, se dispose à élever l'humble bergère à l'honneur des autels. Que dirait Voltaire, s'il était témoin des unanimes et suprêmes hommages rendus à la vierge Lorraine, qu'il s'est longuement délecté à couvrir d'immondices pires assurément que les flammes d'un bûcher ? Mais que dirait-il aussi en voyant, non loin de la statue de la sainte héroïne, sa propre statue se dressant à Paris sur un piédestal ?

Nul, aussi bien, n'était moins fait que Voltaire pour comprendre Jeanne d'Arc. Il se trouvait, au contraire, parfaitement au niveau de M^{me} du Châtelet, avec laquelle il avait résolu de passer sa vie. Toutefois, ce n'est guère que de 1735 qu'il faut dater la cohabitation à Cirey du poète et de la marquise. Leur établissement y devint alors définitif, et Voltaire, sauf quelques absences, toujours mal supportées par son amie, ou des voyages faits en commun avec elle, devait y résider d'une manière presque continue près de quinze années. Que si, par intervalles, il lui fut permis de se montrer à Paris, le lieutenant de police Hérault se chargea du moins de l'avertir que ce ne serait qu'à la condition « qu'il s'occuperait d'objets qui ne donneraient plus aucun sujet de former contre lui les mêmes plaintes que par le passé, et qu'il fermerait pour jamais la bouche à ses ennemis et à ses jaloux par une conduite digne d'un homme sage et d'un homme qui avait déjà acquis un certain âge ».

CHAPITRE II

Cirey

Il n'est qu'exact de dire que du jour où Voltaire eut quitté le Collège de Clermont, il vécut presque sans feu ni lieu. Dès lors, en effet, la maison de son père ne lui fut plus qu'une espèce de geôle, d'où il ne songea qu'à s'évader, pour promener de pays en pays et de logis en logis son indocile et turbulente humeur. La Normandie, la Hollande, la Belgique, l'Angleterre, l'auront tour à tour pour hôte de passage. Il séjournera au Bruel et à la Rivière-Bourdet, à Sully et à Maisons, à Vaux-Villars et à Saint-Ange, à Ussé, à la Source chez lord Bolingbroke et à Richelieu, « passant ainsi sa vie de château en château. » A Paris même, il changeait, à chaque instant, de demeure. Tantôt il s'établissait presque en maître dans les somptueux hôtels de ses amis, l'hôtel de la présidente de Bernières, l'hôtel de la marquise de Mimeure, l'hôtel de la comtesse de Fontaine-Martel « la déesse de l'hospitalité »; et tantôt il se contentait du méchant garni de quelque rue populeuse, la rue de la Calandre, la rue Cloche-Perce, la rue Traversière-St-Honoré, la rue de Vaugirard, ou encore la rue de Long-Pont, vis-à-vis « du seul ami que le *Temple du Goût* lui eût fait, » vis-à-vis ce portail Saint-Gervais qu'il avait célébré dans son poème et qu'il ne cessait d'admirer, bien qu'assourdi par le tintamarre des cloches, ce qui lui donnait occasion de rééditer, mais en paraissant l'improviser, cette vieille épigramme contre les sonneurs :

« *Persécuteurs du genre humain
Qui sonnez sans miséricorde,
Que n'avez-vous au cou la corde,
Que vous tenez en votre main (1).* »

« Mon cher ami, écrivait-il, le 15 mai 1733, à Cideville, je suis enfin vis-à-vis ce beau portail, dans le plus vilain quartier de Paris, dans la plus vilaine maison, plus étourdi du bruit des cloches qu'un sacristain; mais je ferai tant de bruit avec ma lyre, que le bruit des cloches ne sera plus rien pour moi. Je suis malade; je me mets en ménage, je souffre comme un damné. Je brocante, j'achète des magots et des Titien, je fais mon opéra, je fais transcrire *Ériphyle* et *Adélaïde*; je les corrige, j'efface, j'ajoute, je barbouille; la tête me tourne. »

Ce fut précisément rue de Long-Pont, dans un de ces obscurs taudis, où ne dédaignaient point de le venir chercher les femmes les plus élégantes, que vers le milieu de 1733, Voltaire vit arriver un soir, « comme les trois anges chez Abraham, » la marquise du Châtelet, accompagnée de Louis de Brancas, comte de Forcalquier et de la duchesse de Saint-Pierre. D'autres visites suivirent et pour souper gaiement dans « la tanière » du poète, on sut s'accommoder « de la fricassée de poulet et

(1) Cf. *Menagiana*, Paris, 1694, 2^e édit. p. 23. « M. le cardinal de Retz étant allé voir M. Mazure, curé de St Paul, dans le tems qu'il était chez lui, les cloches vinrent à sonner d'une si grande force pour une personne de qualité qui venait de mourir, qu'on ne s'entendait pas parler. M. le cardinal demanda au curé si le son des cloches ne l'importunait point, il répondit fort à propos: *tantum valent, quantum sonant*. Cela me fait souvenir de cette épigramme contre les sonneurs:

*Persécuteurs du genre humain
Qui sonnez sans miséricorde,
Que n'avez-vous au cou la corde,
Que vous tenez dedans la main.* »

Voltaire est évidemment de ceux qui prennent leur bien partout où ils le trouvent.

des chandelles de Charonne ». De là avec madame du Châtelet, que Voltaire avait vue tout enfant, chez son père, et à laquelle, plus tard, l'avait présenté d'Aiguebierre, un de ses amis; de là peut se dater son étroite liaison. Il approchait alors de la quarantaine. De douze ans moins âgée que lui, la marquise du Châtelet, Gabrielle Émilie, née à Paris en 1706, était fille du baron Le Tonnelier de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, et de Gabrielle Anne de Froulay, que le baron avait épousée en secondes noces. « Représentez-vous une femme grande et sèche,, sans hanches, la poitrine étroite, deux petits tétons arrivant de fort loin, de gros bras, de grosses jambes, des pieds énormes, une très petite tête, le visage aigu, le nez pointu, deux petits yeux vert-de-mer, le teint noir, rouge, échauffé, la bouche plate, les dents clairsemées et extrêmement gâtées. Voilà la figure de la belle Émilie, figure dont elle est si contente qu'elle n'épargne rien pour la faire valoir: frisures, pompons, pierreries, verreries, tout est à profusion; mais comme elle veut être belle en dépit de la nature, et qu'elle veut être magnifique en dépit de la fortune, elle est souvent obligée de se passer de bas, de chemises, de mouchoirs et autres bagatelles. Née sans talent, sans mémoire, sans imagination, elle s'est faite géomètre pour paraître au-dessus des autres femmes, ne doutant pas que la singularité ne donne la supériorité. Le trop d'ardeur pour la représentation lui a cependant un peu nuï. Certain ouvrage donné sous son nom et revendiqué par un cuistre, a semé quelques soupçons; on en est venu à dire qu'elle étudiait la géométrie pour parvenir à entendre son livre. Sa science est un problème difficile à résoudre; elle n'en parle que comme Sganarelle parlait latin devant ceux qui ne le savaient pas. Belle, magnifique, savante, il ne lui manquait plus que de devenir princesse; elle l'est devenue, non par la grâce de Dieu, ni par celle du roi, mais par la science. Ce ridicule lui a passé comme les autres. On la regarde comme une princesse de théâtre, et l'on a presque oublié qu'elle est femme de condition. On

dirait que l'existence de la divine Émilie n'est qu'un prestige. Elle a tant travaillé à paraître ce qu'elle n'est pas qu'elle ne sait plus ce qu'elle est en effet. Ses défauts mêmes ne lui sont peut-être pas naturels. Ils pourraient tenir à ses prétentions : son impolitesse et son inconsidération, à l'état de princesse ; sa sécheresse et ses distractions, à celui de savante ; son rire glapissant, ses grimaces et ses contorsions, à celui de jolie femme. Tant de prétentions satisfaites n'auraient cependant pas suffi pour la rendre aussi fameuse qu'elle voulait l'être ; il faut, pour être célèbre, être célébrée. C'est à quoi elle est parvenue en devenant maîtresse déclarée de M. de Voltaire. »

Tel était, au physique et au moral, le portrait peu flatté que traçait d'Émilie la peu charitable Mme du Deffand. Les adorateurs pourtant n'avaient pas manqué à Mlle de Breteuil. Ce n'était même pas sans quelque scandale qu'on rappelait les bontés qu'elle avait eues tour à tour pour le marquis de Guébriant et le duc de Richelieu, avant d'épouser, en 1725, Florent-Claude marquis du Châtelet-Lomont, d'une des plus vieilles maisons de Lorraine, gouverneur de Semur en Bourgogne et colonel du régiment de Hainaut-Infanterie.

D'un tempérament qu'elle-même qualifiait de « tempérament de feu (1) » et d'une vive intelligence ; passionnée pour les choses de l'esprit et encline à la volupté, la belle Émilie avait reçu une instruction peu commune. Parlant l'italien et l'anglais, et, au dire de Voltaire, « possédant le latin comme Mme Dacier, non seulement elle savait par cœur les plus beaux morceaux d'Horace, de Virgile et de Lucrèce, mais encore tous les ouvrages philosophiques de Cicéron lui étaient familiers, » aussi bien que Le Tasse et l'Arioste, Milton et Locke, Pope et Newton (2). Elle était, de plus, musicienne. Enfin, aptitude rare chez une femme ! « son goût dominant

(1) Cf. *Opuscules philosophiques et littéraires*, Paris, 1696, in-12, p. 9, *Réflexions sur le bonheur*.

(2) *Mémoires*, etc.

était pour les mathématiques et pour la métaphysique (1). » Formée d'abord aux sciences par M. de Mézières, géomètre distingué, c'était de lui et du Leibnizien Kœnig, qu'on prétendait, malgré ses protestations indignées et à son grand déplaisir, qu'elle avait reçu tous les matériaux de ses publications principales : les *Institutions de physique*, suivies de *l'Analyse de la philosophie de Leibniz* et la traduction des *Principes mathématiques de la philosophie naturelle de Newton*. Mentionnons aussi, pour ne rien omettre, qu'elle était, en outre, l'auteur de deux écrits intitulés, l'un : *Réflexions sur le bonheur*, l'autre : *Doutes sur la religion*. Son second maître avait été Maupertuis, avec lequel elle se plut à entretenir une longue et presque tendre correspondance. « Voyez, lui mandait-elle encore en 1734, si vous voulez m'apprendre à élever un même infini à une puissance donnée. » C'était également à Maupertuis que, vers la même époque, sur le ton de la plus tranquille douleur, elle écrivait : « Mon fils est mort cette nuit ; j'en suis, Monsieur, je vous l'avoue, extrêmement affligée. » Chose singulière et qui peint bien les mœurs du dix-huitième siècle ! Il restait à la marquise du Châtelet deux enfants : un autre fils et une fille, lorsque, dans ces conditions et à son âge, sans tenir compte non plus des différences sociales qui la séparaient de Voltaire, elle forma le dessein de quitter avec lui le monde, pour goûter en paix les délices d'une affection réciproque et, dans une solitude profonde, s'adonner avec lui à l'étude. Elle avait choisi comme lieu de retraite sa terre de Cirey en Lorraine.

A y regarder de près, ce projet était évidemment et pour toutes sortes de raisons, plus facile à imaginer qu'à réaliser.

Sans doute, à certaines heures d'ivresse passagère, Mme du Châtelet devenait pour Voltaire « Uranie », ou « la divine Émilie ».

(1) *Mémoires*, etc.

« Tu m'appelles à toi, vaste et puissant génie,
Minerve de la France, immortelle Émilie;
Je m'éveille à ta voix, je marche à ta clarté,
Sur les pas des Verlus et de la Vérité ! »

C'était aussi à Émilie qu'il dédiait sa *Métaphysique* :

« L'auteur de la *Métaphysique*
Que l'on apporte à vos genoux,
Mérite d'être cuit dans la place publique,
Mais il ne brûle que pour vous. »

Voltaire toutefois ne laissait pas que d'apercevoir les faibles de sa divinité :

« Son esprit est très philosophe,
Mais son cœur aime les pompons. »

Madame du Châtelet n'avait-elle donc pas à craindre que chez Voltaire des ardeurs surtout de tête ne fussent promptes à s'attêdir, puis à se dissiper ? Ou encore, si sûre qu'elle se crût de la puissance de ses charmes, ne devait-elle pas se demander avec anxiété comment elle parviendrait à retenir, à confiner au fond d'une campagne, cet homme si égoïste à la fois et si remuant, pour lequel, malgré les dégoûts ou même les périls qui l'y attendaient, Paris n'avait cessé de conserver un attrait irrésistible ?

D'un autre côté, quel moyen de faire accepter au marquis du Châtelet cette désertion manifeste de la vie conjugale ? Le brave colonel ne se sentirait-il point cruellement blessé dans son honneur, ou ne finirait-il pas du moins par concevoir les soupçons les mieux fondés ? Captiver la capricieuse mobilité de Voltaire ; aveugler ce que pouvait avoir de clairvoyance son mari, telle fut donc la double tâche, à laquelle Mme du Châtelet dut appliquer toute son industrie féminine. Et, finalement,

[1] *Épître à Madame la marquise du Châtelet, Sur la philosophie de Newton*, 1736.

elle vint à bout de son difficile et malhonnête dessein, quoique en passant par bien des tranges et en dévorant bien des soucis. C'est ce dont témoigne, à chaque page, sa correspondance avec le duc de Richelieu son ancien amant, aujourd'hui son ami et « l'ami de son amant (1). » Car elle s'était persuadé ne pouvoir mieux faire que de prendre ce roué par excellence pour confident de ses angoisses et complice de ses intrigues. « Il y a de l'héroïsme ou peut-être de la folie à moi, de m'enfermer en tiers à Cirey, lui écrivait-elle en avril 1735; cependant le parti en est pris. Je me crois encore plus maîtresse de détruire les soupçons de mon mari que d'arrêter l'imagination de Voltaire. A Paris, je le perdrais sans retour et sans remède; à Cirey, je puis du moins espérer que l'amour épaissira le voile qui devrait, pour son bonheur et pour le nôtre, couvrir les yeux de mon mari. Je vous demande en grâce de ne rien mander de cela à Voltaire. La tête lui tournerait d'inquiétude, et je ne crains rien tant que de l'affliger, surtout inutilement. N'oubliez pas votre éloquence pour mon mari, et préparez-vous à m'aimer malheureuse si je le suis jamais. » Et peu après, s'adressant au même correspondant: « Je ne puis allier dans ma tête, disait-elle en parlant de Voltaire, tant d'esprit, tant de raison dans tout le reste, et tant d'aveuglement dans ce qui peut le perdre sans retour; mais je suis obligée de céder à l'expérience. Je l'aime assez, je l'avoue, pour sacrifier au bonheur de vivre avec lui sans alarmes et au plaisir de l'arracher malgré lui à ses imprudences et à sa destinée, tout ce que je pourrais trouver de plaisir et d'agrément

(1) « Vous connaissez mon cœur, écrivait en mai 1735 à Richelieu Mme du Châtelet, et vous savez combien il est vraiment occupé; je m'applaudis d'aimer en vous l'ami de mon amant... Ce sentiment ajouterait encore à la douceur que je trouve dans votre amitié, si je ne l'avais pas empoisonné; je ne me pardonne point d'avoir eu pour vous des sentiments passagers, quelque légers qu'ils aient été; assurément le caractère de mon amitié doit réparer cette faute, et si c'est à elle que je dois la vôtre, je dirai, malgré tous mes remords: « *O felix culpa!* » — *Vie privée du maréchal de Richelieu*, Paris, 1791, t. I, p. 477 et suiv.

à Paris. La seule chose qui m'inquiète et que j'aie à ménager, c'est la présence de M. du Châtelet. Je compte beaucoup sur ce que vous lui direz; la paix détruirait toutes nos espérances, mais je ne puis m'empêcher de la souhaiter pour vous. Ma situation est assez embarrassante, mais l'amour change toutes les épines en fleurs, comme il fera de Cirey un paradis terrestre. Je ne puis croire que je sois née pour être malheureuse, je ne vois que le plaisir de passer tous les moments de ma vie avec ce que j'aime. »

Au fond, le grand embarras pour Mme du Châtelet, et on le comprend de reste, c'est son mari. Encore, s'il était obligé d'être toujours à la tête de son régiment! Mais on ne peut guère se flatter de l'espoir d'une guerre perpétuelle. De là, auprès de Richelieu, de nouvelles et instantes recommandations. « Si vous voyez M. du Châtelet, comme je n'en doute pas, parlez-lui de moi avec estime et amitié; surtout vantez mon voyage, mon courage et le bon effet que cela fait dans le monde. Parlez-lui de Voltaire simplement, mais avec intérêt et amitié, et surtout tâchez de lui insinuer qu'il faut être fou pour être jaloux d'une femme dont on est content, qu'on estime et qui se conduit bien; cela peut m'être essentiel. Il a un grand respect pour votre esprit et sera aisément de votre avis sur cela. » Ce qu'on aura peine à croire et ce que pourtant les faits mettent hors de doute, c'est que par elle-même, par le duc de Richelieu, ou par tout autre, l'entrepreneuse marquise parvint à leurrer complètement son débonnaire époux. Elle le rendit même dupe à ce point qu'on vit M. du Châtelet, non seulement tolérer, malgré les véhémentes objurgations de ses proches, l'installation de Voltaire sous son propre toit, mais encore s'employer de toutes façons à servir cet étrange commensal. Comme il méritait bien qu'à Cirey on l'appelât « le bonhomme! » L'opinion publique ne prit point aussi aisément le change, et « le voyage, le courage de la marquise ne firent point bon effet dans le monde. » Loin de là, son arrangement avec Voltaire provoqua les plus piquantes railleries et fournit long-

temps ample matière à la médisance. C'est ainsi qu'à la date d'août 1742, on lisait dans un écrit du temps : « La tragédie que Voltaire doit faire jouer cette semaine donne occasion aux réflexions du public sur cet auteur. Il paraît qu'il est décrié généralement. Malgré la protection de Mme la duchesse de Luxembourg, on prétend qu'elle lui a fait défendre sa porte, aussi bien que toutes les personnes de considération. Mme du Châtelet est examinée avec des yeux aussi sévères ; on trouve singulier qu'une femme de qualité conduise par la main un homme qui s'est rendu l'objet du mépris général. » Mme du Châtelet et Voltaire avaient dû prévoir, mais, à l'avance, avaient bravé le ridicule et fermé l'oreille aux clameurs.

Aussi bien, Voltaire n'avait-il point pourvu à tout en dédiant son *Épître en vers sur la calomnie* (1733) « à cette femme très aimable et très calomniée ? (1) »

*« Écoutez-moi, respectable Émilie,
 Vous êtes belle ; ainsi donc la moitié
 Du genre humain sera votre ennemie ;
 Vous possédez un sublime génie ;
 On vous craindra ; votre tendre amitié
 Est confiante, et vous serez trahie. »*

Contre la calomnie, il fallait prendre son parti résolument. En définitive, avec le consentement tacite du marquis, Mme du Châtelet s'établit avec Voltaire à Cirey, sous les yeux même du jeune comte son fils et d'un précepteur, dont la marquise exigeait, avant tout, « qu'il parût avoir beaucoup de penchant à la dévotion ». M. du Châtelet eût même désiré qu'on prît un abbé. Mais l'avis de Voltaire prévalut. « Point de prêtre chez les Émilie », s'écriait-il, et il installait à Cirey, pour bientôt l'en chasser, un de ses protégés, l'indolent et besogneux Linant. Il semblerait d'ailleurs que ce fut au moins à frais communs que Voltaire et Mme du Châtelet

(1) *Lettre à Cideville*, 3 juillet 1733.

organisèrent leur commune existence. « C'est à Voltaire que la belle Émilie devra de vivre dans les siècles à venir, écrivait Mme du Deffand ; en attendant, elle lui doit ce qui fait vivre dans le siècle présent. » Quelle que pût être la part que Voltaire prit à la dépense, Cirey lui parut d'abord « un bijou », « Cirey-en-Félicité (1) ». On plantait, on bâtissait, on meublait ; c'étaient « des terrasses de cinquante pieds de large, des cours en balustrades, des bains de porcelaine, des appartements jaune et argent, des niches en magots de la Chine (2) ». Comme une Divinité propice, la marquise présidait à tous ces embellissements. « Mme du Châtelet est devenue architecte et jardinière, mandait Voltaire à la comtesse de la Neuville. Elle fait mettre des fenêtres où j'avais mis des portes. Elle change les escaliers en cheminées et les cheminées en escaliers ; elle fait planter des tilleuls où j'avais proposé des ormes, et, si j'avais planté un potager, elle en ferait un parterre. De plus, elle fait l'ouvrage des fées dans sa maison. Elle change des guenilles en tapisseries ; elle trouve moyen de meubler Cirey avec rien. »

Cependant, au milieu de tout ce tracas d'arrangements, parmi les jardiniers, les charpentiers, les maçons, on recevait des visiteurs choisis tels que Clairaut et Kœnig qui passa à Cirey près de deux années ; Mairan et Maupertuis, alors « Archimède-Maupertuis » ; Jean Bernouilli et Hénault, Algarotti, que recommandait son *Newtonianismo per le donne* et le Père François Jacquier, autre Newtonien ; « Faumônier de Cythère », l'abbé de Voisenon, et l'abbé de Breteuil, le propre frère de Mme du Châtelet, ou encore le savant abbé de Senones, Dom Calmel, auteur d'une *Généalogie de la maison du Châtelet* ; en un mot toute la troupe des Émiliens. Cette affluence, qui, aussi bien, était plus rare que ne l'eussent désiré les deux solitaires, n'empêchait pas qu'à Cirey la vie ne fût très réglée et qu'on ne s'y réservât de

(1) *Lettre à d'Argental*, 11 avril 1744.

(2) *Lettre à Thieriot*, 11 octobre 1736.

longues heures de liberté et d'étude. A peine se rémisesait-on, le matin, quelques instants, pour prendre le café, les *cochers* seuls faisant à midi un solide repas, et par *cochers* on désignait des hôtes tels que M. du Châtelet lui-même. C'était seulement le soir que tout le monde se retrouvait à une table délicatement servie. M. du Châtelet, qui dormait dès qu'il ne mangeait pas, se retirait d'ordinaire avec le couvert. Alors dirigées, animées par Voltaire, commençaient les conversations et les badinages, auxquels succédaient tour à tour les lectures préférées, les marionnettes, des séances de lanterne magique « avec des propos à mourir de rire », la danse, la musique ou la comédie. Ainsi c'était pour Cirey que Voltaire composait *les Originiaux*, *le Comte de Boursouffle*, *Thérèse*. La divine Émilie elle-même n'excellait-elle pas en tous les arts ? « *Tullia nostra*, écrivait Voltaire à d'Olivet (mars 1740) *Emilia du Châtelet, in omni genere artium instructa*. » Un soir, au lieu de lire quelques chants de la *Pucelle*, on interprétait trente-cinq actes en quatre heures. Une autre fois, Mme du Châtelet, qui « chantait supérieurement en s'accompagnant d'un organe vraiment céleste », Mme du Châtelet, après souper, chantait de suite tout un opéra. Quant à Voltaire, mêlé à « la compagnie de ceux qui font des vers, de ceux qui les récitent, de ceux qui les notent, de ceux qui les chantent, de ceux qui les connaissent », il s'était muni d'un clavecin, et déclarait « aimer passionnément la musique ». Pauvre musicien assurément ! Mais comme l'esprit et la passion s'appliquent à tout, il n'en devait pas moins s'intéresser aux problèmes de l'acoustique, créer des locutions relatives à la musique, participer aux révolutions, qui, de son temps, s'accomplirent dans le drame musical français.

Malgré ces distractions, ou plutôt récréé par ces distractions mêmes, chacun travaillait de son côté, Voltaire à sa prose et à ses vers, Mme du Châtelet, « l'illustre newto-leibnizienne, la force-vivrière, la brodeuse de toiles d'araignées », à ses livres de mathématiques et de physique. « Nous cultivions à Cirey tous les arts, écrivait

Voltaire. J'y composai *Azire*, *Méropé*, *l'Enfant prodigue*, *Mahomet*. J'y travaillai pour Mme du Châtelet à un *Essai sur l'histoire générale depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*. » Et il ajoutait : « Je choisis cette époque de Charlemagne, parce que c'est celle où Bossuet s'est arrêté, et que je n'osais toucher à ce qui avait été traité par ce grand homme (1) ». Parfois même, se piquant d'émulation, Voltaire « remettait sa lyre dans son étui, et tirant son compas, voulant éviter l'anathème lancé à un versificateur qui n'est que versificateur » s'occupait de quelque problème de science. C'est ainsi que tantôt il rédigeait un *Mémoire* où, à l'encontre des opinions de son amie, il combattait la théorie des *Forces vives* (2), et tantôt une *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe et sur les pétrifications* (3). Ou bien, prenant à tâche, comme Mme du Châtelet, de vulgariser les découvertes de Newton, il publiait des *Éléments de la philosophie de Newton* (1738), avec une épître dédicatoire à la « respectable » marquise. Il arrivait même que, sans se le dire, Voltaire et Mme du Châtelet composaient l'un et l'autre séparément, pour un concours ouvert par l'Académie des sciences, un *Essai sur la nature et la propagation du feu* : « Mme du Châtelet passant les nuits à son secrétaire, ne dormant qu'une heure, se mettant les mains dans de l'eau à la glace, et se promenant en se battant les bras » (4). Tout ce zèle laborieux n'obtenait pas, il est vrai, sa récompense. L'Académie, en partageant le prix entre Euler, le Père Lozerande de Fiesse, jésuite, et le conte

(1) *Mémoires, etc. Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, et sur les principaux faits de l'histoire, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII*, 1740.

(2) *Doutes sur la mesure des forces motrices et sur leur nature, présentés à l'Académie des sciences de Paris en 1741*.

(3) *Dissertation envoyée par l'auteur, en italien, à l'Académie de Bologne, et traduite par lui-même en français, sur les changements arrivés dans notre globe et sur les pétrifications qu'on prétend en être encore le témoignage*, 1746.

(4) *Mme de Graffigny, Vie privée de Voltaire et de Mme du Châtelet*, Paris, 1828, in-8.

de Créqui-Cauaple, commettait l'injustice de ne pas même honorer d'une mention les concurrents de Cirey : elle couronnait « les serviteurs des tourbillons. » Aussi Voltaire, pour venger cet affront, s'empressait-il de publier, en manière de revendication et d'apologie, un *Mémoire sur un ouvrage de Physique de Mme la marquise du Châtelet, lequel a concouru pour le prix de l'Académie des sciences en 1738*. « Nous avons été au désespoir, maudait de son côté la marquise à Maupe-
tuis (2 mai 1738) ; il est dur que le prix ait été partagé et que M. de Voltaire n'ait pas eu une part au gâteau. Sûrement ce M. Euler, qui est nommé, est un leibnizien et par conséquent un cartésien ; il est fâcheux que l'esprit de parti ait encore tant de crédit en France ». Voltaire et la docte Uranie se consolaient du moins en se prodiguant l'un à l'autre les témoignages enflammés d'une mutuelle admiration. La marquise n'était que la charmante, la belle, la divine Émilie, ou encore la Nymphé, comme l'appelaient les hôtes habituels de ces lieux enchantés : Mme de la Neuville (1), la grosse Mme de Champonin (2) et aussi le futur auteur des *Lettres d'une Péruvienne*, Mme de Graffigny (3), qui avait trouvé à Cirey un asile, dont son indiscrétion la fit assez vite expulser. Au-dessus de tout ce petit monde, trônait Voltaire. Ces dames l'avaient surnommé l'Idole, et lui-même déclarait comme en extase « qu'il avait le bonheur d'être dans un paradis terrestre, où il y avait une Ève et où il n'avait pas le désavantage d'être un Adam. »

Néanmoins, par instant, l'enfer se glissait bien un peu dans ce paradis.

Un jour, à la fin de 1736, c'était la publication du

(1) Parente de Mme du Châtelet.

(2) Veuve d'un lieutenant au régiment de Beaufremont, compagne de convent de Mme du Châtelet.

(3) Mlle d'Issembourg d'Happoncourt, petite nièce de Callot et mariée fort jeune à un chambellan du duc Léopold, M. Hugnet de Graffigny, dont les violences nécessitèrent bientôt une séparation.

Mondain, dont le scandale jetant Voltaire en effroi (1), le faisait s'enfuir en Belgique et jusqu'en Hollande, où il liait commerce avec Boerhaave et S'Gravesande. Une autre fois, c'était à propos de la disparition de quelques chants de la *Pucelle*, la plus chaude alarme et qui, au milieu même de la nuit, mettait tout le château en révolution, le poète n'ayant point oublié qu'à propos de ce honteux ouvrage, le garde des sceaux Chauvelin l'avait menacé « de le faire enterrer dans un cul de basse-fosse. » Enfin à mille soucis inévitables, aux cuisantes piqures d'amour-propre dont, même au sein de sa retraite, Voltaire ne parvenait point à se garantir, s'ajoutaient des dissensions domestiques. Assez fréquemment en effet entre la *Nymphe* et l'*Idole* s'élevaient des altercations, qui se changeaient en orages.

Mme de Graffigny qui, de sa chambre de Cirey, passait son temps à écrire à ses amis de Lorraine, à Devaux, lecteur du roi et à Desmarest, surintendant de la musique, qu'elle appelle familièrement, celui-là *Panpan* ou *Panpichon*, celui-ci *maroquin*, réservant pour son amant, le fils de Desmarest, les qualifications non moins gracieuses de *petit saint* et de *gros chien*; Mme de Graffigny se plaisait à leur dépeindre les agitations de ses hôtes, qu'elle ne désigne plus alors que sous les pseudonymes d'Athis et de Dorothée. « Athis est le plus malheureux homme du monde ; il sait tout ce qu'il vaut et l'approbation lui est presque indifférente, mais par la même raison, un mot de ses adversaires le met ce qui s'appelle au désespoir. — Joignez à cela qu'il a des vapeurs dont il ne veut pas entendre parler, que ses jalousies lui en donnent. Dieu sait, et puis il se croit à la mort. Il se drogue sans cesse; il s'est fourré dans la tête qu'il ne fallait pas manger et il meurt de faim. Jugez du bonheur de ces gens que nous croyons avoir atteint à la félicité suprême ! Les querelles que je vous

(1) Cf. *Défense du Mondain ou l'Apologie du luxe*, 1737. *Sur l'usage de la vie. Pour répondre aux critiques qu'on avait faites du Mondain*.

ai mandées dans le commencement vont leur train, jugez encore! ... « Athis est comme un enragé; il tourmente Dorothée au point de me faire pitié; c'est ce que je puis dire de plus fort, car je ne l'aime pas. » De son côté, « la dame, la bégueule, la mégère rend à Athis la vie un peu dure, » et Athis lui-même est obligé d'avouer « que Dorothée est une femme terrible, qui n'a point de flexibilité dans le cœur, quoiqu'elle l'ait bon. » « Je le plains, ce pauvre Nicomède (c'est encore Athis), concluait Mme de Graffigny, puisque sa Dorothée et lui ne peuvent s'entendre. (1) » On n'en saurait douter : les querelles des maîtres de Cirey n'étaient pas rares. Venaient-elles à éclater? *L'Idole* reprochait à la *Nymphe* « de le regarder avec des yeux hagards et louches » et allait jusqu'à la menacer du couteau. *La Nymphe*, de son côté, s'en prenant à *l'Idole* entraînait en frénésie. L'Anglais était, dans ces moments de fureur, leur langue préférée. Puis ils se réconciliaient jusqu'à manger dans la même cuiller. Au demeurant, la marquise tenait Voltaire de très court. « Elle le séquestre, l'humanité en gémissait, » écrivait en mars 1738 à Thieriot Mme Denis, qui, récemment mariée, était venue en visite à Cirey. « Je suis désespérée, disait-elle, je crois mon oncle perdu pour ses amis; il est lié de façon qu'il me paraît presque impossible qu'il puisse briser ses chaînes. Ils sont dans une solitude effrayante pour l'humanité; Cirey est à quatre lieues de toute habitation, dans un pays où on ne voit que des montagnes et des terres incultes, abandonnés de tous leurs amis, et n'ayant presque jamais personne de Paris. » C'était effectivement dans cette espèce de désert que Mme du Châtelet s'efforçait de cloîtrer Voltaire, se croyant ainsi plus assurée de le maintenir assujéti, et pour son plus grand bien, à son despotique empire. « Il faut, à tout moment, sauver Voltaire de lui-même, écrivait-elle en janvier 1737 à d'Argental, et j'emploie plus de politique pour le conduire, que tout le Vatican n'en emploie pour retenir la

(1) Mme de Graffigny, *Ouvr. cit.*

chrétienté dans les fers. » Aussi ne se faisait-elle pas scrupule de décaheler la correspondance de son amant, ou même, à l'occasion, sous prétexte de lui éviter des chagrins, de la jeter au feu et de répondre en son nom à ses détracteurs. D'autre part, si elle l'obligeait de faire avec elle d'assez longs séjours à Bruxelles, afin d'y débrouiller d'importants procès, il, ce n'était qu'avec un déplaisir marqué et une inquiétude jalouse qu'elle tolérait que, pour ses propres convenances, il quittât momentanément Cirey. « Mandez-lui que je suis bien malade, écrivait-elle en février 1737 à d'Argental, durant une de ces absences; car je le lui mande, et qu'il me doit au moins de revenir m'empêcher de mourir... Il est affreux d'avoir à me plaindre de lui; c'est un supplice que j'ignorais. S'il vous reste encore quelque pitié pour moi, écrivez-lui; il ne voudra pas rougir à vos yeux. Si vous aviez vu sa dernière lettre, vous ne me condamneriez pas; elle est signée et il m'appelle *Madame!* c'est une disparate si singulière que la tête m'en a tourné de douleur. »

Sans doute, surtout au début de sa liaison avec la marquise (1734), Voltaire avait eu, et, depuis, avait encore parfois des accès de poétique galanterie:

*« Je vous adore, ô ma chère Uranie !
Pourquoi si tard m'avez-vous enflammé ?*

.....
*Je n'ai vécu que du jour où ton âme
M'a pénétré de sa divine flamme;
Que de ce jour où, livré tout à toi,
Le monde entier a disparu pour moi.*

(1) *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade.*

« Il fallut quitter Cirey pour aller solliciter à Bruxelles un procès que la maison du Châtelet y soutenait depuis longtemps contre la maison de Honsbrouck, procès qui pouvait les ruiner l'une et l'autre. M. de Voltaire, conjointement avec M. Ruesfeld, président de Clèves, accommoda enfin cet ancien différend, moyennant cent trente mille francs argent de France, qui furent payés à M. le marquis du Châtelet. »

*Ah ! quel bonheur de te voir, de t'entendre !
Que ton esprit a de force et d'appas !
Dieu ! que ton cœur est adorable et tendre !
Et quels plaisirs je goûte dans les bras ! »*

Et plus posément, quoique aussi avec passion, en lui offrant son portrait gravé en pierre fine par Barrier :

*« Barrier grava ces traits destinés pour vos yeux ;
Avec quelque plaisir daignez les reconnaître,
Les vôtres dans mon cœur furent gravés bien mieux,
Mais ce fut par un plus grand maître. »*

Enfin dans une autre circonstance, à Mme du Châtelet il répondra :

*« Vous m'ordonnez de vous écrire,
Et l'Amour, qui conduit ma main
A mis tous ses feux dans mon sein
Et m'ordonne de vous le dire. »*

Mais veut-on savoir sur quel ton le demi-dieu de Cirey s'adressait d'ordinaire à son Ariane éplorée ? « Voici des fleurs et des épines que je vous envoie, lui mandait-il en 1736 (août). Je suis comme Saint Pacôme qui, récitant ses matines sur sa chaise percée, disait au diable : mon ami, ce qui va en haut est pour Dieu ; ce qui tombe en bas est pour toi. Le diable, c'est Rousseau ; et pour Dieu, vous savez bien que c'est vous. » Aussi Voisenon avait-il raison d'affirmer « que les lettres d'amour de Voltaire contenaient plus d'épigrammes contre la religion que de madrigaux pour sa maîtresse. (1) »

Toutefois c'était très particulièrement l'invincible attrait que Voltaire éprouvait pour Paris, qui sans cesse mettait la marquise en alarme. « Si votre ami, écrivait-elle en 1739 à d'Argental, exécutait la malheureuse résolution qu'il prend toutes les vingt-quatre heures d'aller à Paris, je mourrais de douleur. » Aussi essayait-elle de divertir Voltaire par quelques promenades en Lor-

(1) Voisenon, *Œuvres complètes*, Paris, 1711, t. iv, p. 111 et suiv.

raïne. Poussant même plus loin la condescendance, elle consentait à le conduire de temps en temps dans la capitale, y achetant exprès pour lui, par les soins du marquis du Châtelet, l'hôtel du président Lambert, où Voltaire ne fera que passer, et, plus tard, pour lui encore, louant rue Traversière-Saint-Honoré une maison commode, où il se créera, au contraire, une sorte d'établissement durable. Et de même qu'elle le menait à Lunéville et à Commercy, c'était elle qui, une fois à Paris, prenait soin de le produire à Anet, à Secaux chez la duchesse du Maine, à Issy chez le cardinal de Fleury, à Versailles, à Fontainebleau. D'ailleurs, sous les yeux même de Voltaire, elle se ruinait au jeu, et il arrivait à l'étrange couple de causer des esclandres, aux suites desquelles la dame et son chevalier n'échappaient que par une fuite précipitée et en se cachant dans les ténèbres. En toute vérité Mme du Deffand pouvait écrire « que Voltaire suivait en chien fidèle, le collier au cou. » Plus poétiquement, Voltaire disait lui-même, en parlant de la marquise, qu'il n'était « qu'une petite planète de son tourbillon. »

Cependant « petite planète », ou « chien fidèle », cette docilité de Voltaire n'était pas sans lui procurer des profits de plus d'une sorte. Ce fut en effet durant cette période de volontaire esclavage, qu'il réussit enfin à emporter comme de haute lutte les faveurs qu'il avait le plus ardemment convoitées. Attentif à saisir toutes les occasions de plaire, mêlé ou se mêlant à tous les divertissements de Versailles et de Fontainebleau, il n'était qu'à demi sincère lorsqu'il se lamentait sur ses tribulations d'amuseur affairé. « Ne plaindrez-vous pas un pauvre diable, qui est bouffon du roi à cinquante ans, écrivait-il le 31 janvier 1745 à Cideville, et qui est plus embarrassé avec les musiciens, les décorateurs, les comédiens, les comédiennes, les chanteurs, les danseurs, que ne le seront les huit ou neuf électeurs pour se faire un César allemand? Je cours de Paris à Versailles, je fais des vers en chaise de poste. Il faut louer le roi hautement, Mme la Dau-

phine finement, la famille royale doucement, contenter la Cour, ne pas déplaire à la Ville. » Il s'agissait des fêtes qu'on préparait, à l'occasion du mariage du Dauphin avec l'infante d'Espagne Marie-Thérèse, et pour lesquelles, à la demande de Richelieu, Voltaire composait une comédie-ballet en trois actes intitulée la *Princesse de Navarre* (1). Rencontre inattendue ! Cette même année (1745), Voltaire, sur l'invitation également de Richelieu, ayant écrit, pour lier les intermèdes de la *Princesse de Navarre*, des scènes nouvelles intitulées : *les Fêtes de Ramire*, ce fut Rousseau que le Duc chargea d'en composer la musique. L'auteur des *Muses galantes*, le futur auteur du *Devin du Village*, n'hésitait point alors à solliciter les bonnes grâces de celui que bientôt il devait prendre en exécration. « Monsieur, lui écrivait-il (11 décembre 1745), il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards et des soins dont vous favorisez les jeunes Muses, en qui vous découvrez quelque talent. Mais pour avoir fait la musique d'un opéra, je me trouve, je ne sais comment, métamorphosé en musicien; c'est Monsieur, en cette qualité, que M. le duc de Richelieu m'a chargé des scènes dont vous avez lié les divertissements de la *Princesse de Navarre*. »

Cette pièce de circonstance, « une drogue » (l'expression est de Voltaire), n'en valait pas moins au suivant de Mme du Châtelet les substantiels témoignages de bienveillance, que n'avaient pu lui obtenir ses œuvres les plus sérieuses et les mieux travaillées.

Mon HENRI QUATRE et ma ZAIRE.

Et mon américaine ALZIRE,

Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi ;

J'eus beaucoup d'ennemis avec très peu de gloire :

Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi,

Pour une farce de la Foire ».

Le *Poëme de Fontenoy* (1745) dédié au roi, le *Temple*

(1). Représentée à Versailles le 23 février 1745.

de la Gloire, opéra-féerie, en cinq actes, musique de Rameau (1), où Louis XV était célébré sous le nom de Trajan, lui devinrent ensuite, en dépit des envieux et malgré leurs cabales, de nouveaux titres à la fortune. A la vérité, l'impertinence de ses manières nuisait singulièrement chez lui aux empresses du courtisan. « Trajan est-il content ? » s'était-il permis de demander, après le spectacle, au maréchal de Richelieu en présence du roi. Le maréchal était demeuré silencieux et Louis XV avait laissé paraître sur son visage son mécontentement. Toutefois, depuis longtemps déjà Marie Leczińska avait couché Voltaire sur l'état des pensions qu'elle distribuait, ce qui était, suivant lui, « une des meilleures manières d'être couché ». De son côté, en 1745, sollicité par Mme d'Étiolles, fille du boucher Poisson, qui venait, comme maîtresse déclarée, de succéder à Mme de Châteauroux, Louis XV le nommait historiographe de France, et, au commencement de 1746, gentilhomme ordinaire de la Chambre. « La charge de gentilhomme ordinaire ne vaquant presque jamais, avait écrit Voltaire au marquis d'Argenson (8 février 1745), et cet agrément n'étant qu'un agrément, on peut y ajouter la petite place d'historiographe, et, au lieu de la pension attachée à cette historiographie, je ne demande qu'un rétablissement de quatre cents livres. Tout cela me paraît modeste, et M. Orry en juge de même. Il consent à toutes ces guenilles. Daignez achever votre ouvrage, Monseigneur, et vous aboucher avec M. de Maurepas ». Et à peine lui avait-on accordé ces nouvelles grâces, que Voltaire se hâta de vendre, moyennant trente mille livres, à un comte Dufour sa charge de gentilhomme, « une charge de palefrenier », pour n'en conserver que le titre et les privilèges. « Je me souviens, mandait-il à Devaines en 1778, que le roi de France à qui on dit que je parlais bon Français, me donna une place de palefrenier ordinaire de sa chambre, me permit ensuite de la vendre et n'en conserva toutes

(1) Représenté pour la première fois, le 27 novembre 1745.

les fonctions et prérogatives ». Tel était le salaire qui récompensait (le mot est de Rousseau) « sa souplesse courtesane. » C'était surtout de Mlle Poisson, créée marquise de Pompadour, que Voltaire s'était fait alors le dévot, et ainsi c'était à elle qu'il n'hésitait point à rapporter toutes les faveurs dont, à cette heure, il se trouvait comblé. « Je conclus, remarquait-il, que pour faire la plus petite fortune, il vaut mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes (1) ». Toutes choses, aussi bien, semblaient lui réussir à la fois. En effet, l'Académie française elle-même consentait à continuer à Voltaire cette série d'heureux succès. Vainement, à deux reprises, avait-il avidement brigué l'honneur de lui appartenir. Au commencement de 1731, illustre déjà par *OEdipe*, *La Henriade*, *Mariamne*, *l'Indiscret*, *Brutus*, (son *Histoire de Charles XII* paraissait cette année-là même), il s'était présenté, une première fois, pour remplacer Lamotte. On lui avait préféré de Bussy, évêque de Luçon, et un des membres les plus autorisés de l'Académie, Le Gros de Boze, était allé jusqu'à déclarer que Voltaire ne serait jamais un sujet académique. De là, chez Voltaire, les accès de mauvaise humeur, qui sont habituels aux candidats évincés. « L'évêque de Luçon, écrivait-il le 26 décembre 1731, à Formont ; l'évêque de Luçon, fils de ce Bussy-Rabutin qui avait plus de réputation qu'il n'en méritait, succède à Lamotte dans la place d'académicien, méprisée par les gens qui pensent, respectée encore par la populace, et toujours courue par ceux qui n'ont que de la vanité ». Ailleurs : « l'Académie française, disait-il, est comme l'Université : l'une et l'autre étaient nécessaires dans un temps d'ignorance et de mauvais goût : elles sont aujourd'hui ridicules (2) ». Et longtemps après, en avril 1740, dans une lettre à Frédéric, il ne savait comment se moquer assez des académiciens :

(1) *Mémoires*, etc.(2) *Sollisier*, p. 55.

*« Ces gens doctement ridicules
Parlant de rien, nourris de vent,
Et qui pèsent si gravement
Des mots, des points et des virgules ».*

Mais ce n'était là qu'une boutade et qui rappelait de trop près la fable du renard et des raisins. En réalité, un premier échec n'avait nullement fait renoncer Voltaire à être de l'Académie. En 1743, auteur de *Zaïre*, d'*Alzire*, d'*Adélaïde du Guesclin*, de la *Mort de César*, des *Discours sur l'homme*, du *Mondain*, de *Mahomet*, et malgré le récent et éclatant succès de *Mérope*, il avait le dépit extrême de voir Paul d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux, plus tard cardinal, appelé à occuper le fauteuil du cardinal de Fleury que lui-même il briguait. Voltaire succédant à Fleury ! Combien la disparate n'eût-elle pas été choquante ! Aussi le ministre Maurepas avait-il annoncé qu'il s'opposerait à cette nomination. Comme il fallait s'y attendre, Voltaire s'était d'ailleurs de nouveau heurté aux répugnances qu'inspirait à tous les académiciens son caractère et principalement aux académiciens ecclésiastiques, tels que Boyer, précepteur du Dauphin et ancien évêque de Mirepoix. Ce n'est pas que le candidat émérite ne se fut humblement efforcé de fléchir ses électeurs et de modifier leurs dispositions. C'est ainsi qu'à Boyer même (mars 1743) il écrivait : « Il y a long-tems, Monseigneur, que je suis persécuté par la calomnie et que je le pardonne. Je sais que, depuis Socrate jusqu'à Descartes, tous ceux qui ont eu un peu de succès ont eu à combattre les fureurs de l'envie. Quand on n'a pas attaqué leurs ouvrages ou leurs mœurs, on s'est vengé en attaquant leur religion. Grâce au ciel, la mienne m'apprend à savoir souffrir. Le Dieu qui l'a fondée fut, dès qu'il daigna être homme, le plus persécuté de tous les hommes. Après un tel exemple, c'est presque un crime de se plaindre. Corrigeons nos fautes et soumettons-nous à la tribulation comme à la mort... Je puis dire devant Dieu qui m'écoute, que je suis bon citoyen et vrai catholique, et je le dis uniquement, parce que je

l'ai toujours été dans le cœur. Je n'ai pas écrit une page qui ne respire l'humanité, et j'en ai écrit beaucoup qui sont sanctifiées par la religion. Le poème de *la Henriade* n'est, d'un bout à l'autre, que l'éloge de la vertu qui se soumet à la Providence; j'espère qu'en cela ma vie ressemblera toujours à mes écrits. Je n'ai jamais surtout souillé ces éloges de la vertu par aucun espoir de récompense, et je n'en veux aucune que celle d'être connu pour ce que je suis. Mes ennemis me reprochent je ne sais quelles *Lettres philosophiques*; j'ai écrit plusieurs lettres à mes amis, mais jamais je ne les ai intitulées de ce titre fastueux: celles qu'on a imprimées sous mon nom ne sont pas de moi et j'en ai des preuves qui le démontrent. »

Et, presque simultanément, offrant au prêtre académicien Lenglet un exemplaire de ses *Éléments de Newton*: « J'ai l'honneur, disait-il, de vous envoyer les premières feuilles d'une seconde édition des *Éléments de Newton*, dans lesquelles j'ai donné un extrait de sa métaphysique. Je vous adresse cet hommage comme à un juge de la vérité. Vous verrez que Newton était de tous les philosophes le plus persuadé de l'existence de Dieu, et que j'ai eu raison de dire qu'un catéchisme annonce Dieu aux enfants, et qu'un Newton le démontre aux sages... J'ai écrit contre le fanatisme... mais plus je suis ennemi de cet esprit de faction, d'enthousiasme, de rébellion, plus je suis l'adorateur d'une religion dont la morale fait du genre humain une famille, et dont la pratique est établie sur l'indulgence et sur les bienfaits. Comment ne l'aimerais-je pas, moi qui l'ai toujours célébrée?... Vous, dans qui elle est si aimable, vous suffiriez à me la rendre chère... Elle nous soutient surtout dans le malheur, dans l'oppression et dans l'abandonnement qui la suit, et c'est peut-être la seule consolation que je doive implorer, après trente années de tribulations et de calomnies qui ont été le fruit de trente années de travaux. J'avoue que ce n'est pas ce respect véritable pour la religion chrétienne qui m'inspira de ne jamais faire aucun ouvrage contre la pudeur; il faut l'attribuer à l'é-

loignement que j'ai eu, dès mon enfance, pour ces solistes faciles, pour ces indécences ornées de rimes qui plaisent, par le sujet, à une jeunesse effrénée... On m'a flatté que l'Académie trouverait même quelque grandeur à remplacer un cardinal, qui fut un temps l'arbitre de l'Europe, par un simple citoyen qui n'a pour lui que son étude et son zèle. Mes sentiments véritables sur ce qui peut regarder l'état et la religion, tout inutiles qu'ils sont, étaient bien connus en dernier lieu de feu M. le cardinal de Fleury. Il m'a fait l'honneur de m'écrire, dans les derniers temps de sa vie, vingt lettres qui prouvent assez que le fond de mon cœur ne lui déplaisait pas. Il a daigné faire passer jusqu'au roi même un peu de cette bonté dont il m'honorait. Ces raisons seraient mon excuse si j'osais demander dans la république des lettres la place de ce sage ministre. Le désir de donner de justes louanges au père de la religion et de l'État, m'aurait peut-être fermé les yeux sur mon incapacité; j'aurais fait voir, au moins, combien j'aime cette religion qu'il a soutenue, et quel est mon zèle pour le roi qu'il a élevé. »

Ainsi d'un ton pieusement doucereux plaidait Voltaire, et il y avait près de dix ans qu'il travaillait aux infamies de *la Pucelle* ! Néanmoins toute cette diplomatie effrontée et toutes ces jongleries n'avaient servi de rien. C'est pourquoi, dénaturant la signature de Boyer, qui écrivait : « l'anc. (ancien) évêque de Mirepoix », Voltaire ne le désigna-t-il plus, dès lors, ce qu'il estimait plaisant, qu'en l'appelant « ce vieil imbécile », ce « cuistre de Boyer » ; « l'âne de Mirepoix ». Dans *Zadig* il cherchera encore à le rendre ridicule sous le nom de l'archimage *Yebor* (anagramme de *Boyer*). Et pourtant, à l'occasion d'une troisième candidature, à laquelle donna lieu la mort du président Bouhier (1746), il ne faisait pas difficulté d'adresser à ce même prélat de nouvelles lettres « soumises et rampantes ». Il n'hésitait point davantage à implorer comme à deux genoux et par de publiques protestations d'orthodoxie, la protection des Jésuites, ses anciens maîtres. « J'ai

été élevé pendant sept ans chez des hommes qui se donnent des peines gratuites et infatigables à former l'esprit et les mœurs de la jeunesse, mandait-il le 7 février 1746 au P. de La Tour, provincial des Jésuites. Pendant les sept années que j'ai vécu dans leur maison, qu'ai-je vu chez eux? la vie la plus laborieuse, la plus frugale, la plus réglée, toutes leurs heures partagées entre les soins qu'ils nous donnaient et les exercices de leur profession austère. J'en atteste des milliers d'hommes élevés par eux comme moi, il n'y en aura pas un seul qui puisse me démentir. C'est sur quoi je ne cesse de m'étonner qu'on puisse les accuser d'enseigner une morale corruptrice.... Qu'on mette en parallèle les *Lectures provinciales* et les *Sermons* du P. Bourdaloue, on apprendra dans les premières l'art de la raillerie, celui de présenter des choses indifférentes sous des faces criminelles, celui d'insulter avec éloquence; on apprendra avec le P. Bourdaloue à être sévère pour soi-même, et indulgent pour les autres. Je demande alors de quel côté est la vraie morale, et lequel de ces deux livres est utile aux hommes. J'ose le dire: il n'y a rien de plus honteux, de plus contradictoire pour l'humanité, que d'accuser de morale relâchée des hommes qui mènent en Europe la vie la plus dure, et qui vont chercher la mort au bout de l'Asie et de l'Amérique... Quant à moi, on pourra m'imputer des sentiments que je n'ai jamais eus, des livres que je n'ai jamais faits, ou qui ont été altérés indignement par les éditeurs. Je répondrai comme le grand Corneille dans une pareille occasion: *Je soumetts mes écrits au jugement de l'Église...* Je ferai bien plus: je déclare que si jamais on a imprimé sous mon nom une page qui puisse scandaliser seulement un sacristain de paroisse, je suis prêt à la déchirer, que je veux vivre et mourir tranquille dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, sans attaquer personne, sans nuire à personne, sans soutenir la moindre opinion qui puisse offenser personne: je déteste tout ce qui peut porter le moindre trouble dans la société. Ce sont ces sentiments connus du roi qui m'ont attiré ses bien-

faits. Comblé de ses grâces, attaché à sa personne sacrée, chargé d'écrire ce qu'il a fait de glorieux et d'utile pour la patrie, uniquement occupé de cet emploi, je tâcherai pour le remplir de mettre en pratique les instructions que j'ai reçues dans votre maison respectable; et si les règles de l'éloquence que j'y ai apprises, se sont effacées de mon esprit, le caractère de bon citoyen ne s'effacera jamais de mon cœur. » Et à Moncrif, l'*Historiographe des chûts*, « son céleste *Sylphe* » « à son ancien et tendre ami », dont il réclame instamment, dans ses compétitions académiques, la médiation; avec non moins d'hypocrisie et d'ironie, vers la même époque, il écrivait: « Je vous remercie de votre conversation avec le P. Pérusseau; il est d'une Compagnie à laquelle je dois mon éducation, et le peu que je sais. Il n'y a guère de Jésuites qui ne sachent que je leur suis attaché dès mon enfance. Les Jansénistes peuvent n'être pas mes amis, mais assurément les Jésuites doivent m'aimer, et ils manqueraient à ce qu'ils doivent à la mémoire du Père Porée qui me regardait comme son fils, s'ils n'avaient pas pour moi un peu d'amitié (1). Le Pape, en dernier lieu, a chargé M. le bailli de Tencin de me faire des compliments de la part de Sa Sainteté, et de m'assurer de sa protection et de sa bienveillance. Je me flatte que les bontés déclarées du Père commun m'assurent de celles de ses principaux enfants. »

Enfin il ne suffisait point à Voltaire « de se mettre entre les mains et aux pieds de Sainte Villars ». Après

(1) On sait comment, en maintes circonstances et en maints passages de ses écrits, Voltaire a témoigné de son attachement filial pour les Jésuites. Voyez notamment les pages odieuses intitulées: *1° Relation du voyage de frère Garassise, neveu de frère Garasse, successeur de frère Berthier, etc.* 1759: « L'an de notre salut 1760, le 14 janvier, arriva de Lisbonne à Paris frère Garassise, en poste sur ses fesses, et mit pied à terre au collège de Clermont, dit, par abus, de Louis le Grand. » 2° *Lettre de Charles Gouju à ses frères*, 1761. — Parmi les facéties indécentes que publia Voltaire contre les Jésuites, on pourrait citer encore: *L'empereur de la Chine et le frère Bigolet*; *Le Mandarin et le Jésuite*; *Relation de la maladie, de la confession, de la mort, et de l'apparition du Jésuite Berthier*; *Balance égale*; *Petit avis à un Jésuite, etc.*, etc.

avoir invoqué, lors de ses précédentes candidatures académiques, l'appui de Mme de Châteauroux, Voltaire réclamait, cette fois, la protection de Mme de Pompadour. Et la toute-puissante favorite, qu'il faisait d'ailleurs solliciter par Richelieu (1), avait en effet à le payer de ses incroyables flagorneries. N'avait-il pas été un des premiers à saluer l'avènement de Mlle Poisson, et cela, « parce qu'il était bon citoyen (2) » ? Ne lui avait-il pas prédit, sur un ton lyrique, l'avenir fabuleux qui l'attendait ?

*« Sincère et tendre Pompadour,
Car je peux vous donner d'avance
Ce nom qui rime avec l'amour
Et qui sera bientôt le plus beau nom de France (3) ».*

Non content de célébrer « la vertu » de la sultane en exercice, n'avait-il pas osé écrire : « Elle va régner, et il est bien à désirer qu'elle règne (4) ? » Enfin, en 1748, n'allait-il pas être brusquement renvoyé à son exil de Cirey, pour avoir adressé à Mme de Pompadour, qui dans les cabinets du roi, venait de jouer un personnage de *l'Enfant prodigue*, un madrigal dont s'émut toute la cour ? (5)

(1) 10 juin 1745 : « J'aimerais que Mme de Pompadour sût par vous combien ses bontés me pénètrent de reconnaissance, et à quel point je vous fais son éloge ; car je vous parle d'elle comme je lui parle de vous ; et en vérité, je lui suis très tendrement attaché, et je crois devoir compter sur sa bienveillance autant que personne. Quand mes sentiments pour elle lui seraient revendus par vous, y aurait-il en un si grand mal ? Ignorez-vous le prix de ce que vous dites et de ce que vous écrivez ? Adieu, Monseigneur, mon cœur est à vous pour jamais ».

(2) *Lettre*, 3 avril 1747.

(3) *Lettre* de juillet 1745.

(4) *Lettre* d'août 1745.

(5) *« Ainsi donc vous réunissez
Tous les arts, tous les goûts, tous les talents de plaire :
Pompadour vous embellissez'
La Cour, le Parnasse et Cythère.
Charme de tous les cœurs, trésor d'un seul morlel,
Qu'un sort si beau soit éternel !*

Tous ces secours mendiés, toutes ces protestations et adulations, tout ce manège astucieux d'un courtisan rompu à l'intrigue, et peut-être aussi la lassitude croissante de ceux que depuis si longtemps il obsédait de ses demandes et quémundes, finirent par avoir raison des antipathies les mieux justifiées et par vaincre les résistances les plus opiniâtres. « Voltaire n'est pas beau, observait Montesquieu, il n'est que joli ; il serait honteux pour l'Académie que Voltaire en fût, et il lui sera quelque jour honteux qu'il n'en ait pas été (1) ». L'Académie française prévint ce dernier genre de honte. En 1746, à l'âge de cinquante-deux ans, et depuis 1744 déjà membre de presque toutes les académies de l'Europe, le protégé de Mme du Châtelet remplaçait le président Bouhier dans une Compagnie, qu'il prétendit aussitôt régenter (2). On le vit effectivement s'efforcer sans cesse d'y introduire les uns, d'en exclure les autres, comme il fit le président de Brosses, et, en toute occasion, prétendre imposer à tous ses préférences ou ses caprices. C'est ainsi qu'il écrivait « qu'il fallait bien se garder de recevoir dans l'Académie un seul homme de l'Université ». En un mot, dès les premiers jours, son esprit de domination et de brigue fit vivement repentir ses confrères de s'être laissé forcer la main. Aussi, quelque désir que dans la suite il témoignât « de se faire une espèce de rempart des Académies contre les persécutions », l'Académie des sciences et l'Académie des inscriptions se refusèrent-elles obstinément, mal-

Que vos jours précieux soient marqués par des fêtes !

Que la paix dans nos champs revienne avec Louis !

Soyez tous deux sans ennemis,

Et tous deux gardez vos conquêtes ».

(1) *Pensées diverses.*

(2) *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade.*

Voyez *Discours de M. de Voltaire, à sa réception à l'Académie française, prononcé le lundi 9 mai 1746*. Dans ce discours, où l'on exige, paraît-il, des suppressions, Voltaire sortant heureusement des voies battues, fit œuvre de critique littéraire, « aimant mieux prononcer un discours utile qu'un discours éloquent. »

gré ses habiletés et ses démarches, à l'admettre au nombre de leurs membres honoraires. Il en était réduit à constater lui-même ces refus. « Je demandai à M. d'Argenson, écrivait-il en août 1750 à Richelieu, qu'il fit pour son ancien camarade de collège ce que M. de Maurepas m'avait promis, avant qu'il lui plût de me persécuter ; c'était de me faire entrer dans l'Académie des Sciences et dans celle des Belles-Lettres, comme associé libre ou surnuméraire. La grâce était petite ; je devais l'attendre de lui et je ne l'obtins point ».

Il n'en restait pas moins que Voltaire était, plus que jamais, devenu une manière de personnage. Aussi l'importance qu'il avait acquise semblait-elle en quelque sorte innocenter d'autant Mme du Châtelet. Mais hélas ! la marquise avait ses motifs de ne point se déclarer, pour cela, pleinement satisfaite.

Dès 1740, c'était sur un ton désolé qu'elle se plaignait de l'ingrate insouciance de son amant. « J'ai été cruellement payée de tout ce que j'ai fait à Fontainebleau, écrivait-elle à un de ses confidents ; j'ai ramené à bien l'affaire du monde la plus difficile. Je procure à M. de Voltaire un retour honorable dans sa patrie ; je lui rends la bienveillance du Ministère ; je lui rouvre le chemin des Académies ; enfin je lui rends en trois semaines tout ce qu'il avait pris à tâche de perdre depuis six ans. Savez-vous comment il récompense tant de zèle et tant d'attachement ? En partant pour Berlin ; il m'en mande la nouvelle avec sécheresse, sachant bien qu'il me percera le cœur, et il m'abandonne à une douleur qui n'a point d'exemple, dont les autres n'ont pas d'idée et que votre cœur seul peut comprendre (1) ».

C'est qu'en effet la gloire que son protégé réfléchissait sur elle, ne suffisait point à cette femme ardente, non plus qu'elle n'avait pas assez du paisible contentement que procure l'étude. Des exigences de tout autre

(1) *Lettres de Voltaire et de sa célèbre amie*, (Genève 1712), p. 41.

nature avaient déjà causé à Voltaire les plus chaudes alarmes, et c'était en vain qu'ingénieusement il s'excusait :

*« Si vous voulez que j'aime encore,
Rendez-moi l'âge des amours ;
Au crépuscule de mes jours
Rejoignez, s'il se peut, l'aurore. »*

Et ailleurs :

*« Des beaux lieux où le Dieu du vin
Avec l'Amour tient son empire,
Le Temps, qui me prend par la main,
M'avertit que je me retire (1). »*

Un jour, notamment, l'hôte de Mme du Châtelet enfonçait à coups de pied la porte d'un cabinet qui tardait trop à s'ouvrir, et, où, depuis des heures (honnî soit qui mal y pense ! la marquise s'était enfermée avec Clairaut pour vérifier des calculs. Les deux calculateurs confus durent piteusement implorer l'indulgence de Voltaire, et celui-ci de leur dire : « Vous êtes donc de concert pour me faire mourir ? » Mais un autre incident, et celui-là décisif, devait dissiper tous les doutes de l'illustre souffre-douleur, lequel, dès ses plus jeunes années, avouait « qu'il n'était pas du tout fait pour les passions (2). »

Voltaire et Mme du Châtelet, qui le tenait étroitement enchaîné à son char, étaient venus passer quelques semaines à Commercy (1748). C'était, bien plus que Nancy, et alternativement avec Lunéville, le siège de la petite cour que présidait, en véritable roi d'Yvetot, le beau-père de Louis XV, Stanislas « le bienfaisant », le « gros » Stanislas, qui, à la suite de traverses courageusement supportées, s'était vu enfin, dans la personne de sa fille Marie, miraculeusement dédommagé par la fortune. Trop heureux, malgré tout, d'avoir reçu en échange du trône de Pologne la

(1) *Stances à Mme du Châtelet* 1748.

(2) *Lettre à la marquise de Mincure*, 1719.

souveraineté viagère du duché de Lorraine et de Bar, ce prince qui n'était ni sans esprit ni sans bonté (1), après avoir satisfait sa double manie de bâtir et d'écrire (2), partageait les loisirs de sa paisible existence entre sa pipe de six pieds de long et la marquise de Boufflers, « la dame de volupté », laquelle tirait à peine de lui de quoi avoir des jupes (3).» Or, dans ce Versailles en raccourci, brillait alors un jeune capitaine aux gardes Lorraines, auteur d'une *Épître à Chloé*, le futur chantre du *Poème des saisons*, le futur moraliste du *Catéchisme universel*, le séduisant marquis de Saint-Lambert. Ses assiduités auprès de Mme de Boufflers ne laissaient pas que d'importuner le vieux prince polonais. Reconnaisante apparemment d'avoir obtenu de Stanislas, pour son mari, la charge de grand maréchal des logis de sa maison, aux appointements de deux mille écus, Mme du Châtelet entreprit d'opérer en faveur du roi une utile diversion. Elle ne faisait, d'ailleurs, en cela, qu'obéir à une inclination fort prononcée. Promptement donc entre elle et le bel officier s'établit le plus intime commerce, et les trous de la harpe de Mme de Boufflers devinrent la boîte aux lettres qui reçut le secret de leurs rendez-vous.

Il était ainsi dans la destinée de Saint-Lambert de supplanter les deux plus grandes célébrités littéraires du siècle, et de même qu'il devait l'emporter aisément sur Rousseau auprès de Mme d'Houdetot, le plus facilement du monde il triompha de Voltaire auprès de Mme du Châtelet. Qu'on en juge d'après ce que l'amie de Voltaire écrivait, en mai 1748, à son nouvel amant, que momentanément elle venait de quitter. « Loin de

(1) Voyez : *Le roi Stanislas et Marie Leczinska*, par la marquise des Réaulx, in-8, Paris, 1895. Ce livre, quoique écrit sur le ton du panégyrique, n'en renferme pas moins des documents nouveaux qui honorent le prince et sa fille, en les faisant mieux connaître.

(2) Stanislas était notamment auteur d'un livre intitulé *Le Philosophe chrétien*, qu'avait d'ailleurs revu de très près son secrétaire, le chevalier de Solignac.

(3) *Mémoires* etc.

me reprocher l'amour que vous m'avez inspiré, disait-elle à Saint-Lambert, je sens un plaisir extrême à vous aimer, et c'est le seul qui puisse adoucir votre absence. Je suis bien contente de vous quand nous sommes tête à tête; mais je ne le suis point de l'effet que vous a fait mon départ. Vous connaissez les goûts vifs, mais vous ne connaissez pas encore l'amour... Mandez-moi surtout comment vous vous portez. Je me reproche cette nuit que vous avez passée sans vous coucher. Si vous en êtes malade, vous ne me le manderez point. Je voudrais savoir si vous avez essuyé bien des plaisanteries. » Et dans une autre lettre: « J'aime vos injustices, car j'aime tout de vous.... Revenez, je vous le demande à genoux, bonheur de ma vie. » En somme, la marquise se sentait heureuse.

Il s'en fallait de beaucoup que Voltaire partageât cette félicité. « Me voici dans un beau palais, écrivait-il de Commercy, le 19 juillet 1748, à d'Argenson; me voici dans un beau palais avec la plus grande liberté, (et pourtant chez un roi), avec toutes mes paperasses d'historiographe, avec Mme du Châtelet, et avec tout cela, je suis un des plus malheureux êtres pensants qui soient dans la nature. » Peut-être était-ce chez Voltaire sombre pressentiment. Il advint en effet qu'un soir, étant entré chez la marquise sans être annoncé, Voltaire y rencontrant ce qu'il ne cherchait pas, se trouva le témoin involontaire et atterré d'une indescriptible scène, d'où aurait dû résulter, semble-t-il, avec Saint-Lambert une altercation mortelle, avec Mme du Châtelet une rupture immédiate et sans retour. Rien de tout cela ne se produisit. Saint-Lambert eut beau offrir à Voltaire de lui donner sur le champ réparation, Voltaire ne songea qu'à se jeter dans une chaise de poste et à partir pour Paris. Il ne partit même pas, et, cette fois encore, la marquise sut faire plier son esclave. Après des récriminations violentes (toujours en anglais), on s'excusa de part et d'autre, qui sur la force, qui sur la faiblesse du tempérament. « Non, je ne vous trompe pas et je vous aime toujours, s'écria la divine Uranie. Mais,

depuis longtemps vous vous plaignez que vous êtes malade, que les forces vous abandonnent, que vous n'en pouvez plus. J'en suis très affligée; je suis bien loin de vouloir votre mort; votre santé m'est très chère, personne au monde n'y prend plus de part que moi. De votre côté, vous avez montré toujours beaucoup d'intérêt pour la mienne; vous avez connu et approuvé le régime qui lui convient, vous l'avez même favorisé et partagé aussi longtemps qu'il a été en vous de le faire. Puisque vous convenez que vous ne pourriez continuer à en prendre soin qu'à votre grand dommage, devez-vous être fâché que ce soit un de vos amis qui vous supplée? » Et à cet aveu dépouillé d'artifice, Voltaire, avec le même cynisme, de répondre: « Ah! madame, vous aurez toujours raison; mais, puisqu'il faut que les choses soient ainsi, du moins qu'elles ne se passent point devant mes yeux (1)! » L'infortuné ne savait que trop à quoi s'en tenir sur son propre compte. « J'ai bien peu de tempérament, » écrivait-il dès 1733 (14 octobre), à Cideville. Et en 1742 (29 août) à Frédéric:

« *D'un homme je ne suis que l'ombre,
Je n'ai que l'ombre de l'amour,
Mais ma maîtresse me pardonne
Et je l'aime plus tendrement.* »

La réconciliation ne se fit donc pas attendre, et entre le froid et débile Voltaire et l'incandescente Émilie il n'y eut qu'un ami de plus.

« *Nous nous aimions tous trois,
Que nous étions heureux!* » (2)

Ces vers inspirés naguère à Voltaire par sa liaison en partagée avec de Genonville et Mlle de Livri, durent alors lui revenir à l'esprit. Ce qui est certain, c'est qu'il commença par accorder à Saint-Lambert un pardon accompagné d'explications et d'excuses au moins singulières. « Mon enfant, lui dit-il en l'embrassant, j'ai tout

(1) Longchamp et Wagnière, ouvr. cit., t. II, p. 203.

(2) *Épître Aux mânes de M. de Genonville.*

oublié, et c'est moi qui ai eu tort. Vous êtes dans l'âge heureux, où l'on aime, où l'on plaît; jouissez de ces instants trop courts: un vieillard, un malade comme je suis, n'est plus fait pour les plaisirs: les roses sont pour vous et les épines pour moi. Je ne dois point lutter avec la jeunesse.» Voltaire poussa plus loin l'abnégation. Il se fit le prôneur de Saint-Lambert, et, l'année suivante (1749), sa muse badine s'égayait d'une façon déplorable à chanter, avec les succès de son rival, son propre avilissement.

*« Les fleurs dont Horace autrefois
Faisait des bouquets pour Glycère,
Saint-Lambert, ce n'est que pour toi
Que ces belles fleurs sont écloses;
C'est la main qui cueille les roses,
Et les épines sont pour moi.
Ce vieillard chenu qui s'avance,
Le Temps, dont je subis les lois,
Sur ma lyre a glacé mes doigts,
Et des organes de ma voix
Fait trembler la sourde cadence.
Les grâces dans ces beaux vallons,
Les Dieux de l'amoureux délire,
Ceux de la flûte et de la lyre,
T'inspirent les aimables sons,
Avec toi dansent aux chansons,
Et ne daignent plus me sourire.
Dans l'heureux printemps de tes jours
Des Dieux du Pînde et des amours
Saisis la faveur passagère;
C'est le temps de l'illusion.
Je n'ai plus que de la raison:
Encore, hélas! je n'en ai guère.
Mais je vois venir sur le soir,
Du plus haut de son aphélie,
Notre astronomique Émilie
Avec un vieux lablier noir,
Et la main d'encre encore salie.*

*Elle a laissé là son compas,
 Et ses calculs, et sa lunette ;
 Elle reprend tous ses appas :
 Porte-lui vite à sa toilette
 Ces fleurs qui naissent sous les pas,
 Et chante-lui sur la muselle
 Ces beaux airs que l'Amour répète
 Et que Newton ne connut pas.. » (1)*

Saint-Lambert devait, il est vrai, marquer à Voltaire toute sa gratitude en le proclamant, dans son *Poëme des Saisons* :

« *Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène.* »

Et Voltaire, qui se voyait ainsi placé au-dessus de Corneille et de Racine, Voltaire ne voulant pas être en reste, proclamait, de son côté, les *Quatre Saisons* et le quinzième chapitre de *Bélisaire*, « deux morceaux au-dessus du siècle. »

*« Chantre des vrais plaisirs, harmonieux émule
 Du pasteur de Mantoue et du tendre Tibulle,
 Qui peignez la nature et qui l'embellissez
 Que vos Saisons m'ont plu ! que mes sens émoussés
 A votre aimable voix se sentirent renaitre ! » (2)*

Voltaire, pour flatter Bernis, ne croira-t-il pas ensuite porter aux nues, en les égalant aux *Saisons* de Saint-Lambert, les *Quatre Saisons* du cardinal, ou les *Saisons de Babet* (3) ? Pourtant, ce n'était pas tout que Voltaire se fût montré capable d'une si merveilleuse facilité d'accommodement. Les galanteries de Commercy n'a-

(1) *Épître à M. de Saint-Lambert*, 1749.

(2) *Épître à M. de Saint-Lambert*, 31 mars 1769.

(3) *Lettre au cardinal de Bernis* (8 mai 1769) : « Vous avez lu sans doute actuellement les *Quatre Saisons* de M. de Saint-Lambert. Cet ouvrage est d'autant plus précieux qu'on le compare à un poëme qui a le même titre, et qui est rempli d'images riantes tracées du pinceau le plus léger et le plus facile. Je les ai lus tous deux avec un plaisir égal. Ce sont deux jolis pendants pour le cabinet d'un agriculteur, tel que j'ai l'honneur de l'être. Je ne sais de qui sont ces *Quatre Saisons*, à côté desquelles nous osons placer le poëme de M. de Saint-Lambert. Le titre porte, par M. le C. de B. C'est apparemment M. le Cardinal de Bembo. »

vaient pas été sans conséquences, et Mme du Châtelet fut naturellement la première à s'en apercevoir. Elle en éprouva une douleur mêlée d'effroi. « Eh ! bien, écrivait-elle le 3 avril 1749 à la marquise de Boufflers, il faut donc vous dire mon malheureux secret... je suis grosse, et vous imaginez bien l'affliction où je suis, combien je crains pour ma santé et même pour ma vie, combien je trouve ridicule d'accoucher à quarante ans (elle en avait près de quarante-trois), après en avoir été dix-sept sans faire d'enfant, combien je suis affligée pour mon fils. Je ne veux pas le dire encore, crainte que cela n'empêche son établissement. » Ce fils était alors colonel. La marquise devait probablement penser aussi avec quelque embarras à sa fille, mariée depuis plusieurs années. « Madame du Châtelet, écrivait Voltaire le 4 avril 1743 à M. d'Aigueberre, marie sa fille à M. le duc de Montenero, Napolitain au grand nez, à la taille courte, à la face maigre et noire, à la poitrine enfoncée. Il est ici et va nous enlever une Française aux jones rebondies. » Et par sa fille, Mme du Châtelet se trouvait même être grand-mère. Mais avant de se préoccuper du ridicule qui la menaçait, des risques de sa santé ou de l'établissement de son fils, il avait été nécessaire, et d'assez bonne heure, que la marquise songeât à son mari. Car elle comprenait fort bien qu'il ne suffisait pas de dire plaisamment avec Voltaire, de l'enfant qu'elle allait avoir, « qu'on le mettrait au nombre de ses œuvres mêlées. »

Ce fut alors que les trois complices, la marquise et ses deux amis, jouèrent une comédie inqualifiable. Sous prétexte d'affaires, le marquis du Châtelet fut mandé d'urgence à Cirey, où, dès les premiers jours, Saint-Lambert, Voltaire, Émilie parée et préparée pour la circonstance, l'enivrèrent à l'envi de prévenances, de vin, d'ouillades assassines. Le « bonhomme », que depuis si longtemps on trompait, crut avoir retrouvé ses vingt ans. C'est pourquoi, quelques mois après, abritée du nom de son mari qu'enorgueillissait sa paternité tardive, Mme du Châtelet revenait en sécurité à la cour de Sta-

nislas, pour lors à Lunéville. Bientôt, parmi ses instruments de mathématiques et ses livres de géométrie, elle y accouchait inopinément d'une fille. « Mme du Châtelet vous mande, écrivait, le 4 septembre 1749, Voltaire à d'Argenson, que cette nuit, étant à son secrétaire et griffonnant quelque pancarte Newtonienne, elle a eu un petit besoin. Ce petit besoin était une fille qui a paru sur le champ. On l'a étendue sur un livre de géométrie in-4°. La mère est allée se coucher, parce qu'il faut bien se coucher ; et si elle ne dormait pas, elle vous écrirait. Pour moi, qui ai accouché d'une tragédie de *Catilina* (1), je suis cent fois plus fatigué qu'elle. » Et c'est à peu près dans les mêmes termes badins que Voltaire mande en même temps la même nouvelle à Voisenon et à d'Argental. En juin de cette année 1749, il avait composé pour la cour de Lorraine une comédie en trois actes, intitulée *La Femme qui a raison* (2).

Une dernière imprudence perdit Mme du Châtelet. Elle n'avait cessé, durant sa grossesse, de mener la vie la plus extravagante, veillant, chantant, dansant, jouant des pastorales. Une fois accouchée, alors qu'à son âge et en de pareilles conjonctures, elle eût dû

(1) *Rome sauvée*, ou *Catilina*, tragédie en cinq actes, représentée à Paris, le 24 février 1752.

(2) Cet impromptu de société où plusieurs personnes, paraît-il, mirent la main, fut joué dans une fête qu'on donna au roi Stanislas, en 1749.

La Femme qui a raison fut imprimée pour la première fois en 1759. On ne peut s'empêcher d'y remarquer, comme une sorte d'à-propos, ces vers de la scène finale :

MARTHE

« Tous ces gens-là, monsieur, s'aiment à la folie :
Croyez-moi ; mettez-vous aussi de la partie.

.....
Soyez gai, comme nous, ou que Dieu vous renvoie.
Nous vous promettons tous de vous tenir en joie.
Rien n'est plus douloureux, comme plus inhumain,
Que de gronder tout seul les plaisirs du prochain.

M. GRIPON

J'ai le cœur un peu dur : mais, après tout, que faire ?
La chose est sans remède ; et ma Phlipotte aura
Cent avocats pour un, sitôt qu'elle voudra. »

s'imposer les plus sévères précautions, cette femme étrange se tua en buvant un grand verre d'orgeat à la glace. Elle expirait à l'âge de quarante-trois ans et demi dans la soirée du 10 septembre 1749, entre les bras de Saint-Lambert, pendant que Voltaire et M. du Châtelet soupaient chez Mme de Boufflers (1). « On était si troublé, que personne ne songea à faire venir ni curé, ni jésuite, ni sacrements : elle n'eut point les horreurs de la mort ; il n'y eut que ses amis qui la sentirent (2) ». Ainsi parlait Voltaire des derniers moments de son amie. Quant à la marquise, elle s'était montrée fidèle jusqu'au bout aux maximes de son *Traité du Bonheur*.

« L'amour de l'étude, écrivait-elle pédantesquement dans ce pitoyable ouvrage, est de toutes les passions celle qui contribue le plus à notre bonheur ; et Cicéron a fort raison de dire que les plaisirs des sens et du cœur sont fort au-dessous de ceux de l'étude. » Comment néanmoins définissait-elle le bonheur ? « Il faut pour être heureux, disait-elle, s'être défait des préjugés, être vertueux, se bien porter, avoir des goûts et des passions, être susceptible d'illusions. » Doctrine assurément équivoque, mais qu'immédiatement elle avait soin d'éclaircir ! « Il faut, ajoutait-elle, commencer par se bien dire à soi-même et par bien se convaincre que nous n'avons rien à faire en ce monde qu'à nous y procurer des sensations et des sentiments agréables. Ce sont des passions qu'il faudrait demander à Dieu, si on osait lui demander quelque chose... Le plaisir que m'a fait le jeu a servi souvent à me consoler de n'être pas riche... Les malades, les cacochymes ont d'autres espèces de bonheur : avoir bien chaud, bien digérer leur poulet, aller à la garde-robe est une jouissance pour eux !... Heu-

(1) Voltaire publiait en 1752 un *Éloge historique de Mme la marquise du Châtelet*. « On peut dire d'elle, écrivait-il, en faisant allusion à ses ouvrages et sans remarquer que de telles paroles pouvaient recevoir une tout autre et plus juste application : on peut dire d'elle en déplorant sa destinée, *peril... arte sua.* »

(2) *Mémoires*.

reusement, il ne tient qu'à nous d'avancer le terme de notre vie, s'il se fait trop attendre. » Pour ce qui est de son intimité avec Voltaire, voici en quels termes d'une erudité naïve cette étonnante marquise s'en expliquait : « J'ai été heureuse pendant dix ans par l'amour de celui qui avait subjugué mon âme, et ces dix ans, je les ai passés tête à tête avec lui, sans aucun moment de dégoût et de langueur. Quand l'âge, les maladies, peut-être aussi la satiété de la jouissance, ont diminué son goût, j'ai été longtemps sans m'en apercevoir : j'aimais pour deux, je passais ma vie entière avec lui ; et mon cœur exempt de soupçons, jouissait du plaisir d'aimer et de se croire aimé. Il est vrai que j'ai perdu cet état si heureux, et que ça n'a pas été sans qu'il m'en ait coûté bien des larmes. Il faut de terribles secousses pour briser de telles chaînes ; la plaie de mon cœur a saigné longtemps. J'ai eu lieu de me plaindre, et j'ai tout pardonné ; j'ai été assez juste pour sentir qu'il n'y avait peut-être au monde que mon cœur qui eût cette immutabilité qui anéantit le pouvoir des temps ; que si l'âge et les maladies n'avaient pas entièrement éteint ses désirs, ils auraient peut-être encore été pour moi, et que l'amour me l'aurait ramené ; enfin que son cœur incapable d'amour, m'aimait de l'amitié la plus tendre, et m'aurait consacré sa vie. La certitude de l'impossibilité du retour de son goût et de sa passion, que je sais bien qui n'est pas dans la nature, a amené insensiblement mon cœur au sentiment paisible de l'amitié, et ce sentiment, joint à la passion de l'étude, me rendait assez heureuse. Mais un cœur si tendre peut-il être rempli par un sentiment aussi paisible et aussi faible que celui de l'amitié !... On n'est heureux que par des sentiments vifs et agréables ; pourquoi donc s'interdire les plus vifs et les plus agréables de tous ? Dans l'âge mûr, c'est à la raison à nous faire sentir qu'il faut être heureux, quoi qu'il en coûte... Il faut tâcher de faire pénétrer les plaisirs par toutes les portes qui l'introduisent jusqu'à notre âme ; nous n'avons pas d'autres affaires (1). »

(1) *Réflexions sur le bonheur*, passim.

Aussi bien, la morale de Voltaire lui-même différait-elle assez peu de celle de Mme du Châtelet. « Le plaisir est le but universel, écrivait-il de son côté ; *hoc est omnis homo* : qui l'attrape fait son salut (10 octobre 1736 à M. Berger). » Et à Frédérie (22 décembre 1772) : « Il est clair qu'il n'y a que le déiste ou l'athée auteur de l'*Ecclésiaste* qui ait raison : il est bien certain qu'un lion mort ne vaut pas un chien vivant ; qu'il faut jouir, et que tout le reste est folie. » Au demeurant, n'était-ce pas la morale courante du siècle ? « Voltaire a raison, écrivait Galiani à Mme d'Épinay (15 septembre 1770) : l'homme a cinq organes bâtis exprès pour lui indiquer le plaisir et la douleur ; il n'y en a pas un seul pour lui marquer le vrai et le faux d'aucune chose. Il n'est donc fait ni pour connaître le vrai, ni pour être trompé ; cela est indifférent. Il est fait pour jouir ou pour souffrir. Jouissons et tâchons de ne pas souffrir, c'est notre lot(1). »

En dépit de toutes ses maximes d'indolence Épicurienne, la mort imprévue de la marquise parut un instant déconcerter la philosophie de son vieux sigisbée. Il n'avait pas craint d'abord de rire d'un imbroglio, où il s'était vu pourtant affublé d'un si triste rôle. La soudaineté du dénouement le mit au désespoir. « C'est vous qui me l'avez tuée » s'écriait-il, en interpellant Saint-Lambert d'une voix entrecoupée par les sanglots. Sa chaîne se trouvait, il est vrai, rompue, mais c'était la chaîne toujours enchantée de l'habitude. Vivante, il avait souvent maudit Mme du Châtelet comme « une furie attachée à ses pas » (2). Morte, il déplorait sentimentalement sa

(1) *Lettres de l'abbé Galiani*, t. 1, p. 114.

(2) Cf. *Marmontel, Œuvres complètes*, t. 1, p. 130. *Mémoires*, liv. iv.

« Venez, s'écria Voltaire en me voyant, rapporte Marmontel : venez partager ma douleur. J'ai perdu mon illustre amie ; je suis au désespoir, je suis inconsolable. » Moi à qui il avait dit souvent qu'elle était comme une furie attachée à ses pas, et qui savais qu'ils avaient été plus d'une fois dans leurs querelles à contaux tirés l'un contre l'autre, je le laissai pleurer et je parus m'affliger avec lui. »

perte; car, « ce n'était pas une maîtresse qu'il avait perdue, c'était la moitié de lui-même, une âme pour qui la sienne était faite, une amie de vingt ans qu'il avait vue naître. Le père le plus tendre n'aime pas autrement sa fille unique (1). » « C'était une femme, qui, avec ses faiblesses, avait une âme respectable, » écrivait-il à Mme du Deffand. Et à Frédéric (14 octobre 1749) : « C'était un grand homme, qui n'avait de défaut que d'être femme ». Ses gémissements s'exhalaient également en vers, comme s'il eût voulu répondre sur tous les tons aux épigrammes cruelles qu'avait provoquées l'événement qui causait son désespoir :

*« L'univers a perdu la sublime Émilie ;
Elle aima les plaisirs, les arts, la vérité ;
Les Dieux, en lui donnant leur âme et leur génie,
N'avaient gardé pour eux que l'immortalité. »*

Il ne fallut rien moins, pour modérer la désolation de Voltaire, que la découverte qu'il fit de la substitution du portrait de Saint-Lambert à son propre portrait dans le chaton d'une bague que portait « la sublime Émilie. » « O ciel, s'écria-t-il, en levant et joignant les mains, voilà bien les femmes ! J'en avais ôté Richelieu ; Saint-Lambert m'en a expulsé ; cela est dans l'ordre, un clou chasse l'autre : ainsi vont les choses de ce monde » (2).

Une fois remis de sa première émotion, l'amant désabusé fût volontiers resté l'hôte de Stanislas. Mais ce prince ne songeait, au contraire, qu'à se débarrasser d'un personnage encombrant, quoiqu'il ne sût comment s'y prendre pour s'en dégager. On lui représenta qu'on ne se défaisait d'hommes de cette espèce, qu'en leur coupant les vivres. « *Hoc genus demoniorum non ejicitur nisi in oratione aut jejuniis.* » « Eh ! bien, faites-le jeûner, » répondit le roi. En conséquence, se voyant refuser ce qu'il réclamait, et ce que, même avant le décès de la marquise, il avait déjà eu peine à obtenir : « du pain, du vin et

(1) *Lettre à d'Argental*, 23 septembre 1749.

(2) Longchamp et Wagnière, *ouvr. cit.*, t. 2, p. 253 et suiv.

de la chandelle (1). » Voltaire se résolut à quitter la cour de Lunéville, dont vainement plus tard il recherchera de nouveau l'hospitalité. Enlevant de Cirey à la hâte meubles, instruments de physique, livres, effets, statues, tableaux, tous les objets qui depuis quinze ans s'y étaient accumulés, il vint, précédé de tout ce gros bagage que M. du Châtelet regretta amèrement d'avoir laissé partir, occuper son ancien logis de la rue Traversière-Saint-Honoré. Bientôt même, de plus en plus calmé par la lecture de quelques lettres où la marquise ne l'épargnait guère, et qu'en manière de sédatif, lui communiqua son valet de chambre Longchamp (2), il se mit à installer un théâtre dans sa propre maison. « Devant des Cordeliers, des Jésuites, des Pères de l'Oratoire, des académiciens, des magistrats », on y joua avec le plus grand succès sa tragédie de *Calpurnia* (3). Ce fut alors que pour remédier à son isolement, il appela auprès de lui sa nièce Mme Denis, depuis quelque temps (1741) devenue veuve. Celle-ci, d'assez bonne grâce, lui sacrifia le musicien allemand Greff, « qui était gros et grand comme Saint-Christophe », en attendant qu'elle nouât d'autres galantes intrigues soit avec le Génois Carracioli ou un prétendu marquis de Ximénès, « le marquis de Chimène, » qu'elle fut sur le point d'épouser; soit avec d'autres encore, un Baenlard d'Arnaud, un Laharpe, un Collini, un major de Constant. On sait quelle espèce de tyrannie domestique exerça, à son tour, sur Voltaire, cette femme si prompte à s'énamourer, et qui, de toute évidence, ne se résigna à entourer si longtemps de ses soins

(1) A Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, le 29 août (1749) à neuf heures trois quarts du matin :

« Sire, il faut s'adresser à Dieu, quand on est en paradis... Les rois sont, depuis Alexandre, en possession de nourrir les gens de lettres; et quand Virgile était chez Auguste, *Alliotus*, conseiller antique d'Auguste, faisait donner à Virgile du pain, du vin et de la chandelle. Je suis malade aujourd'hui, et je n'ai ni pain, ni vin pour dîner. » Voltaire avait d'abord vainement adressé sa requête à M. Alliot, conseiller antique de la petite cour de Lunéville.

(2) Longchamp et Wagnière, ouvr. cit. t. 2, p. 225 et 264.

(3) *Lettre à la duchesse du Maine*, 1750.

un oncle agité et capricieux, que soutenue par l'espoir d'une succession opulente. Toutefois les commencements de cette cohabitation ne furent point, paraît-il, sans douceur. Effectivement, n'était-ce pas à Mme Denis qu'en 1748, Voltaire adressait ces vers :

« *Vivons pour nous, ma chère Rosalie;
Que l'amitié, que le sang qui nous lie
Nous tiennent lieu du reste des humains :
Ils sont si sots, si dangereux, si vains* (1) ».

Et Mme Denis, à son tour, mêlant agréablement les *tu* et les *vous*, n'appelait-elle pas Voltaire « mon ange, mon cœur, mon cher oncle (2) ? » Voltaire se serait donc laissé peut-être bercer à ces nouvelles tendresses, si la fascination de la grandeur et le dépit ne l'eussent comme subitement jeté dans les bras du roi de Prusse. Louis XV, auquel il était venu à Compiègne demander, pour quitter la France, un agrément qu'à l'avance lui avait obtenu Frédéric, se borna à lui dire « qu'il pouvait partir quand il voudrait » et lui tourna le dos. « Ce sera, aurait-il observé, un fou de plus à la cour de Prusse et un fou de moins à la mienne ». D'inconvenantes familiarités lui avaient en effet aliéné ce monarque, en même temps qu'elles dégoûtaient de son commerce Mme de Pompadour. Pour avoir connu M^{lle} Antoinette Poisson avant ses grandeurs, Voltaire s'était cru permis de la traiter sans façon « de caillelte (3) ». De là, à son égard, chez la favorite un refroidissement marqué. Aussi ne fut-elle plus désormais dans son vocabulaire que Cotillon II ou « l'heureuse grisette » de *la Pucelle*, quoique publiquement, afin de conserver son patronage, il lui continuât ses adorations.

(1) *Épître à Mme Denis, nièce de l'auteur. La vie de Paris et de Versailles.*

(2) *Lettre de Grasset à Haller.*

L. Perey et G. Maugras, *La vie intime de Voltaire etc.* p. 105.

(3) A Madame de Pompadour, qui trouvait qu'une caille servie à son dîner était grassouillette.

« *Grassouillette, entre nous, me semble un peu caillelte.
Je vous le dis tout bas, belle Pompadourette.* »

C'est ainsi qu'en 1760, il lui dédiait *Tancrède*. « Comment trouvez-vous, s'il vous plaît, ma petite épître pompadourienne, écrivait-il à d'Argental (17 septembre 1760) ? Ne suis-je pas un grand politique ? et cette politique n'est-elle pas très *désinvolte* ? ne suis-je pas bien fier ? est-ce là un *Triste* d'Ovide ? ai-je l'air d'un *exilé* ? ai-je la bassesse de demander des grâces ? ne suis-je pas digne de votre amitié ? » Politique désinvolte sans doute, mais politique profitable ! Car ce sera Mme de Pompadour, lorsque par son crédit, la charge d'historiographe aura été transférée à Ducloux, qui fera maintenir à Voltaire, avec son brevet de Gentilhomme de la Chambre, son ancienne pension.

Cependant, tandis que la cour affectait pour le départ de Voltaire de l'indifférence ou même en éprouvait une secrète joie, la ville lui témoignait hautement son mépris. On qualifiait de *Prussien* le transfuge, et « des marchands d'estampes où il était représenté grotesquement accoutré, criaient dans les rues : » Voltaire, ce fameux Prussien ! Le voyez-vous avec son gros bonnet de peau d'ours, pour n'avoir pas froid ! A six sols le fameux Prussien (1) ». « Il est plaisant, écrivait, à ce propos, Voltaire à Mme Denis (13 octobre 1750), il est plaisant que les mêmes gens de lettres de Paris qui auraient voulu *m'exterminer*, il y a un an, crient actuellement contre mon éloignement, et l'appellent désertion. Il semble qu'on soit fâché d'avoir perdu sa victime. »

(1) Madame du Hausset. *Mémoires*.

CHAPITRE III

Postdam

Les relations de Voltaire et de Frédéric II dataient de loin. Elles eussent été depuis longtemps plus étroites, si Mme du Châtelet n'avait, sa vie durant, assujéti Voltaire à un despotisme jaloux, lui permettant à peine hors de Cirey quelques rares échappées, trouvant mauvais qu'il fût là où elle-même n'était point; toujours en appréhension qu'il ne rompît sa chaîne ou ne lui fit infidélité. « Le roi de Prusse, écrivait-elle (28 juin 1743) est un rival très dangereux pour moi. » Et elle devait elle-même se conduire en rivale de Frédéric. C'était d'ailleurs de celui qu'on a nommé le grand Frédéric, et qui n'était, suivant l'expression de M. de Maistre, « qu'un grand Prussien; » c'était de Frédéric qu'étaient venues toutes les avancées. Sans autre Dieu que le succès, sans autre loi que le droit du plus fort, de mœurs dépravées, mais grand capitaine et politique astucieux, cet homme extraordinaire, qui, après avoir, par ses victoires et sa déloyauté (1), fondé la grandeur de

(1) Cf. *Les Matinées royales de Frédéric II dit le Grand*; — *Quatrième Matinée* : « J'entends par le mot *politique*, qu'il faut chercher à duper les autres; c'est le moyen d'avoir de l'avantage, ou au moins d'être de pair avec tous les hommes; car soyez bien persuadé que tous les États du monde courent la même carrière, et que c'est le même but caché où tout le monde vise, grands ou petits. Or, ce principe posé, ne rougissez plus de faire des alliances dans la vue d'en tirer vous seul tout l'avantage. Ne faites pas la faute grossière de ne pas les abandonner quand vous croirez qu'il y va de votre intérêt, et surtout soutenez vivement cette maxime, que dépouiller ses voisins, c'est

la Prusse, se creva de nourriture et exigea formellement qu'on l'enterrât au milieu de ses chiens ; ce prince bizarre ne crut point comme Frédéric-Guillaume son père, « véritable Vandale (1) », que les soldats et les soldats de haute taille fissent à eux seuls la splendeur des États. S'il tenait de ce « sergent couronné, » de cette espèce de sergent-recruteur farouche, le culte des beaux régiments, aussi bien que l'avarice sordide qui ne connaissait point à l'argent de plus utile emploi que les dépenses de la guerre ; il ne laissait pas que de goûter très vivement les plaisirs de l'esprit. Sans doute il en était, à beaucoup d'égards, de son amour des lettres comme de sa passion pour la flûte, et s'il cherchait à se procurer des écrivains de même que des danseuses, telles qu'une Barbarini qu'enlevaient à Venise ses agents ; c'était toujours, autant qu'il le pouvait, à prix débattu et au plus juste prix. La politesse française ne lui en faisait pas moins noblement envie. « Il répugnait à la fumée épaisse ainsi qu'aux grossières plaisanteries qui régnaient dans le *Tabacks Collegium* ou tabagie, dont Frédéric-Guillaume ne pouvait plus se passer un seul jour. Le service sans fin du *Gamasch* (soldat portant des guêtres) lui inspirait également une profonde aversion (2) »

Élevé par une gouvernante française, Anne du Val de Rocoulles, d'une famille de protestants réfugiés, et par un français, du Han de Jandun, lequel appartenait lui-même au Refuge ; imbu, par conséquent, dès sa plus tendre enfance, des traditions du génie français, et aussi, par ordre exprès de son père, de sentiments hostiles au catholicisme (3) ; il comprenait à merveille que

leur ôter le moyen de nous nuire. » — *Première Matinée* : « En fait de royaume, on prend quand on peut, et on n'a jamais tort, quand on n'est pas obligé de rendre. » Onno Klopp, *Frédéric II, roi de Prusse*, Bruxelles, 1866, 2 v. in 8, t. II, p. 339, 331.

(1) *Mémoires*, etc.

(2) Onno Klopp, *ouvr. cit.*, t. I, p. 51 et suiv.

(3) « Inspirer au Prince la crainte de Dieu, l'ambition, la bravoure, le désir de renommée, le ménage, l'épargne, la simplicité ; le détourner des sectes nuisibles, Sociniens, Ariens, athées ; le dégoûter autant que possible de la religion catholique, classée à bon droit parmi les sectes qu'il faut éviter, et

ce n'étaient pas uniquement les armes qui avaient répandu sur le règne de Louis XIV un si durable éclat et longtemps maintenu en Europe notre prépondérance. Les armes ne lui semblaient pas même les seuls instruments de conquête ni peut-être les plus sûrs. L'action du Protestantisme, les menées de la Franc-Maçonnerie, la propagande par les pamphlets étaient, à ses yeux, d'autres moyens et fort efficaces de réaliser ses rêves d'ambition. C'est ainsi que le discrédit jeté sur la catholique Autriche aussi bien que la sécularisation des principautés ecclésiastiques lui paraissaient devoir assurer à la Prusse de considérables autant que faciles agrandissements de territoire.

De là, à d'essentiels égards, l'importance capitale qu'il ne cessa d'attacher à son académie de Berlin, dont il dirigeait et se plaisait à partager les travaux. De là aussi son empressement à s'entourer surtout de savants et de lettrés français, qui seraient ses porte-voix, ses prôneurs, des polémistes à ses gages et les auteurs aveugles de ses desseins. Voltaire figurait naturellement, au premier rang, parmi ces désirables recrues. « Mon cher ami, lui écrivait le 6 juin 1740 Frédéric, en lui annonçant, non sans une transparente allégresse, la mort de son père; mon sort est changé, et j'ai assisté aux derniers moments d'un roi, à son agonie, à sa mort. En parvenant à la royauté, je n'avais pas besoin assurément de cette leçon pour être dégoûté de la vanité des grandeurs humaines. J'avais projeté un petit ouvrage de métaphysique; il s'est changé en un ouvrage de politique. Je croyais jouter avec l'aimable Voltaire, et il me faut escrimer avec le vieux Machiavel mitré (Fleury). Enfin, mon cher Voltaire, nous ne sommes point maîtres de notre sort. Le tourbillon des événements nous entraîne, et il faut se laisser entraîner. Ne voyez en moi, je vous prie, qu'un citoyen zélé, un philosophe un peu sceptique, mais un ami véritablement fidèle. Pour Dieu,

dont on lui doit mettre sous les yeux la fausseté et l'absurdité. » Telles étaient, pour l'éducation de son fils, les instructions de Frédéric-Guillaume.

ne m'écrivez qu'en homme, et méprisez avec moi les titres, les noms, et tout l'éclat extérieur ». Et le 27 juin de la même année : « Mon cher Voltaire, j'ai cru que depuis la mort de mon père, je me devais entièrement à la patrie. J'ai d'abord commencé par augmenter les forces de l'État de seize bataillons, de cinq escadrons de hussards, et d'un escadron de gardes du corps. J'ai posé les fondements de notre nouvelle Académie. J'ai fait acquisition de Wolf, de Maupertuis, d'Algarotti. J'attends la réponse de S'Gravesande, de Vaucanson et d'Euler. »

De la part de Frédéric, un pareil langage était de nature à surprendre. On aurait pu croire en effet que c'était uniquement pour s'accommoder aux exigences du tyran qu'il appelait, comme par dérision, « son auguste, son vénéré, son très gracieux père », qu'il s'était appliqué au métier des armes; mais qu'une fois devenu son maître, il ne songerait qu'à satisfaire pleinement des goûts littéraires, qui chez Frédéric-Guillaume, n'avaient guère rencontré d'encouragements, ni même d'équitable indulgence. Car ce prince répétait sans cesse avec colère, en parlant de son fils, « qu'il n'était qu'un petit-maitre, un bel esprit français, qui gâterait toute sa besogne. » Et s'adressant à Frédéric: « les grenadiers, lui écrivait-il, ne sont à tes yeux que de la canaille; mais les petits-maitres, les Français, les Françaises et les comédiens, voilà quelque chose de plus noble, de digne d'un prince. Voilà les pensées les plus sincères de ton cœur, que l'ont inspirées dès ton jeune âge des vanriers et des courtisanes (1). » Aussi le roi de Prusse eût-il voulu forcer Frédéric de céder à un de ses frères son droit d'aînesse. Ni la mère de Frédéric, Sophie-Dorothée, si digne de succéder à sa tante, la spirituelle et savante Sophie-Charlotte, femme de Frédéric I^{er}, ni sa sœur préférée Sophie-Wilhelmine, plus tard margrave de Baireuth, ne parvenaient, par leur intervention suppliante,

(1) Onno Klopp, *Ouvr. cit.* t. 1, p. 60. Cf. *Histoire de Frédéric le Grand* par M. Camille Paganel, Paris, 1847, 2 v. in-8.

à tempérer les fureurs du souverain exaspéré. Frédéric-Guillaume restait « étonné et fâché d'avoir un fils plein d'esprit, de grâces, de politesse, et d'envie de plaire, qui cherchait à s'instruire et qui faisait de la musique et des vers. Voyait-il un livre dans les mains du prince héréditaire, il le jetait au feu; le prince jouait-il de la flûte, le père cassait la flûte, et quelquefois traitait Son Altesse Royale comme il traitait les dames et les prédicants à la parade (1) ». L'antipathie « du gros » Guillaume contre Frédéric devint même si violente, il s'emporta contre lui à de si cruels sévices, le foulant aux pieds, le traînant par les cheveux, le menaçant de le tuer, que l'infortuné prit le parti de se dérober par la fuite à ces barbaries. Deux jeunes gens, « fort aimables (2) », Katt et Keith, devaient l'accompagner. Mais cette tentative échoua et le prince, capturé au moment même de son évasion, fut enfermé étroitement dans la citadelle de Custrin (3). Là, derrière les barreaux de sa prison, la tête tenue par quatre grenadiers (ainsi l'avait ordonné le roi) il fut obligé de voir tomber celle de son ami Katt sur un échafaud dressé immédiatement en face de la fenêtre (4). Keith avait pu se réfugier en Hollande. Quant à Frédéric, ce ne fut qu'à grand-peine qu'il échappa au sort tragique du premier de ses complices. Son père voulut d'abord absolument sa mort. Et n'y avait-il pas des précédents terribles? Philippe II n'avait-

(1) *Mémoires*, etc.

(2) *Ibid.*

(3) Cf. *Opuscules philosophiques et littéraires, etc. Anecdotes sur le roi de Prusse*, p. 52. « On commença par ôter au Prince royal son régiment, sa compagnie des grands grenadiers et le drapeau des Cadets. Ses chevaux furent vendus; le roi, aidé d'un page, jeta lui-même dans des tonneaux sa bibliothèque composée de 4.000 volumes, qu'il envoya à Hambourg pour y être exposés à l'enchère. On mit des barreaux de fer à ses fenêtres. Il avait une aversion invincible pour la bière, il y eut ordre de ne pas lui servir d'autre boisson; on le réduisit à une méchante tasse d'étain pour boire; on lui ôta jusqu'à un peigne. Il fut défendu, sous les plus rigoureuses peines, au seul homme qui entraît dans sa chambre pour lui porter à manger, de s'entretenir avec lui. »

(4) *Mémoires*, etc.

il pas immolé son fils Don Carlos à ce qu'il regardait comme le bien de l'État, et Pierre le Grand son fils Alexis Pétrovitz? Pendant dix-huit mois, le roi de Prusse demeura inflexible, impitoyable, et il ne fallut rien moins que les supplications de Charles VI, parrain de Frédéric, pour que le condamné fût épargné. On n'ignore pas comment envers la fille de Charles VI, Marie-Thérèse, Frédéric devait se montrer reconnaissant. Du reste ce ne fut qu'à la longue, par les soumissions les plus dégradantes, l'attitude la plus humble et des prodiges d'hypocrisie, que le prince parvint à recevoir définitivement son pardon. Encore, sur l'injonction de son père, qui s'était opposé à son mariage avec une de ses cousines, fille de Georges II, roi d'Angleterre, dut-il épouser, contre son gré, Élisabeth de Brunswick-Bevern, qu'il se résolut, dès lors, à traiter avec les respects qu'imposait son rang, mais à considérer toujours comme une étrangère.

Résigné, silencieux, consacrant à l'étude des lettres et à la culture des arts les rares loisirs que lui laissaient ses devoirs militaires, cet autre Julien avait fini, après son mariage, par s'arranger à Rheinsberg, où, de Neu-Ruppin il avait transporté sa résidence, une vie de raffinement et de plaisir, à laquelle docilement la princesse royale avait dû se plier. Dans un palais imité de Versailles et tout rempli de peintures allégoriques, ce n'étaient que bals, représentations théâtrales, concerts, conversations interminables avec un petit nombre d'affidés, parfois même des orgies (1). Mais, en somme, ce qui dominait chez Frédéric, c'était la passion, on dirait bien le dilettantisme de l'esprit. Par affectation d'euphonie, il avait précieusement appelé Rheinsberg *Rémusberg* de même qu'il ne signalait plus que *Fédéric* au lieu de Frédéric. Ce fut du fond de cette sorte d'abbaye de Thélème, dont il multipliait et variait les délices, qu'en 1736 (8 août), il s'avisa d'adresser au chevalier-servant de la

(1) Cf. C. Paganel, *ouvr. cit.*, t. I, p. 213 et suiv. — Ernest Lavisse, *La jeunesse du grand Frédéric*, Paris 1891, 2 v. in-8.

marquise du Châtelet une lettre tout enflammée d'admiration. Déjà d'autres littérateurs français, Fontenelle, Rollin lui-même, avaient été l'objet de ses tudesques flatteries. Mais en écrivant à Voltaire, Frédéric se surpassait. « Monsieur, lui mandait-il, quoique je n'aie pas la satisfaction de vous connaître personnellement, vous ne m'en êtes pas moins connu par vos ouvrages. Ce sont des trésors d'esprit, si l'on peut s'exprimer ainsi, et des pièces travaillées avec tant de goût, de délicatesse et d'art, que les beautés en paraissent nouvelles, chaque fois qu'on les relit... Sans vous prodiguer un encens indigne de vous être offert, je peux vous dire que je trouve des beautés sans nombre dans vos ouvrages. ...Si mon destin ne me favorise pas jusqu'au point de pouvoir vous posséder, du moins puis-je espérer de voir un jour celui que depuis si long-tems j'admire de si loin, et de vous assurer de vive voix que je suis, avec toute l'estime et la considération due à ceux qui, suivant le flambeau de la vérité, consacrent leurs travaux au public, Monsieur, votre affectionné ami, Frédéric, P. R. de Prusse ». Et peu après? « Je doute s'il y a un Voltaire dans le monde et j'ai fait un système pour nier son existence. Non assurément, ce n'est pas un seul homme qui fait le travail prodigieux qu'on attribue à M. de Voltaire. Il y a à Cirey une Académie composée de l'élite de l'univers. Il y a des philosophes qui traduisent Newton, il y a des poètes héroïques, il y a des Corneille, il y a des Catulle, il y des Thucydide, et l'ouvrage de cette académie se public sous le nom de Voltaire, comme l'action de toute une armée s'attribue au chef qui la commande. »

Il n'en fallut pas davantage pour séduire Voltaire, qui, aussitôt, et en renchérissant sur la louange, répondit de sa meilleure encre à ces hyperboliques épîtres. Frédéric lui avait écrit, comme Julien à Libanius; Voltaire, à son tour, qualifiait Frédéric « d'homme divin ». Il l'appelait « son *Messie du Nord* »; il l'appelait « Salomon, Trajan, Titus »; il l'appelait « Votre Humanité ». Ni à Frédéric ni à Voltaire « les épithètes ne

« contaient » (1). Voltaire, en particulier, excellait à amplifier. « Monseigneur, mandait-il à son admirateur, j'ai versé des larmes de joie en lisant la lettre dont Votre Altesse Royale a bien voulu m'honorer ; j'y reconnais un prince qui sera certainement l'amour du genre humain. Je suis étonné de toute manière : vous pensez comme Trajan, vous écrivez comme Pline, et vous parlez français comme nos meilleurs écrivains. Quelle différence entre les hommes ! Louis XIV était un grand roi, je respecte sa mémoire ; mais il ne parlait pas aussi humainement que vous, Monseigneur, et ne s'exprimait pas de même. J'ai vu de ses lettres ; il ne savait pas l'orthographe de sa langue (décembre 1736). » Et l'année suivante (février 1737) : « Dans les lettres que je reçois de Votre Altesse Royale, parmi bien des traits de prince et de philosophe, je remarque celui où vous dites : *Cæsar est supra grammaticam*. Cela est très vrai : il sied bien à un prince de n'être pas puriste ; mais il ne sied pas d'écrire et d'orthographier comme une femme. Un prince doit en tout avoir reçu la meilleure éducation ; et de ce que Louis XIV ne savait rien, de ce qu'il ne savait pas même la langue de sa patrie, je conclus qu'il fut mal élevé. Il était né avec un esprit juste et sage, mais on ne lui apprit qu'à danser et à jouer de la guitare. Il ne lut jamais ; et, s'il avait lu, s'il avait su l'histoire, vous auriez moins de Français à Berlin. Votre royaume ne se serait pas enrichi, en 1686, des déponilles du sien ». Il est vrai qu'ailleurs Voltaire écrira : « Louis XIV était un prince grand par une infinité d'endroits ; un solécisme, une faute d'orthographe ne pouvait ternir en rien l'éclat de la réputation établie par tant d'actions qui l'ont immortalisé. Il lui convenait en tout de dire : *Cæsar est supra grammaticam* ». Mais qu'importaient ces contradictions ? Bientôt, ce n'est plus même son roi et son héros que Voltaire salue dans le prince royal, c'est son Dieu qu'il bénit : « J'ai vu à Amsterdam des Berlinoïis : *Fruere fama tua, Ger-*

(1) *Mémoires, etc.*

manice. Ils parlent de Votre Altesse Royale avec des transports d'admiration. Je m'informe de votre personne à tout le monde. Je dis : *Ubi est Deus meus ? Deus tuus*, me répond-on, a le plus beau régiment de l'Europe ; *Deus tuus* excelle dans les arts et dans les plaisirs ; il est plus instruit qu'Alcibiade, joue de la flûte comme Télémaque, et est fort au-dessus de ces deux Grecs ; et alors je dis comme le vieillard Siméon :

Quand mes yeux verront-ils le Sauveur de ma vie ? »

On ne pouvait sans doute pousser plus loin la platitude. Mais Frédéric, de son côté, ne disait-il pas : « Je crois qu'il n'y a qu'un Dieu et un Voltaire, et que ce Dieu avait besoin en ce siècle d'un Voltaire pour le rendre aimable ? ».

Entre Voltaire et Frédéric l'admiration sembla même se changer, au bout de peu de temps, en une espèce de tendresse réciproque. Comme Voltaire ne cessait de se plaindre de sa santé : « Je vous prie, écrivait le 19 avril 1738 à l'hôte de Cirey le châtelain de Rémusberg, je vous prie et cela véritablement, de faire dresser le *statum morbi* de vos incommodités, afin de voir si peut-être quelque habile médecin ne pourrait vous soulager. » Et le 16 juin de la même année : « Je ne saurais me persuader que vous ayez la moindre amitié pour moi, si vous ne voulez vous ménager. En vérité Mme la marquise du Châtelet devrait y avoir l'œil. Si j'étais à sa place, je vous donnerais des occupations si agréables qu'elles vous feraient oublier toutes vos expériences de laboratoire. » Dès lors, pour Voltaire, Frédéric devient « Apollon terrassant le serpent Python ; c'est Bacchus guérisseur, c'est Marc-Aurèle qui se fait Esculape. »

Toutefois le courtisan idolâtre avait beau conjurer son héros Prussien « de venir prendre Cirey, » qu'il prétendait « avoir été détaché du marquisat de Brandebourg. » Des obstacles de plus d'une sorte contrarièrent assez longtemps le très vif désir que les deux amis paraissaient avoir de se joindre. Et d'abord, tant que Frédéric-Guillaume vécut, et « ce prince se refusait

toujours à mourir (1) » il n'y fallut pas même penser. Effectivement le vieux roi n'était pas tendre aux lettrés et aux philosophes. « Tous ces esprits forts, se prenait-il souvent à dire en grommelant, corrompent mon fils, ils ne sont bons qu'à cela : j'en veux faire justice (2) ». Aussi Mme du Châtelet témoignait-elle redouter extrêmement pour Voltaire les approches de ce terrible justicier. « Le prince royal n'est pas roi, écrivait-elle à d'Argental (décembre 1736) : quand il le sera nous irons le voir tous deux : mais jusqu'à ce qu'il le soit il n'y a nulle sûreté. Son père ne connaît d'autre mérite que d'avoir dix pieds de haut ; il est soupçonneux et cruel : il hait et persécute son fils ; il le tient sous un joug de fer ; il croirait que M. de Voltaire lui donnerait des conseils dangereux : il est capable de le faire arrêter dans sa cour ou de le livrer au garde des sceaux ». De son côté, Voltaire mettait coquetterie à se faire désirer. « Je regarderais comme un bonheur bien précieux de venir faire ma cour à Votre Altesse Royale, écrivait-il à Frédéric (26 août 1736). On va à Rome pour voir des églises, des tableaux, des ruines et des bas-reliefs. Un prince tel que vous mérite bien mieux un voyage ; c'est une rareté plus merveilleuse. Mais l'amitié qui me retient dans la retraite où je suis, ne me permet pas d'en sortir. Vous pensez sans doute comme Julien, ce grand homme si calomnié, qui disait que les amis doivent toujours être préférés aux rois ». De Berlin ou de Rheinsberg, « le séjour des Muses », Frédéric lui-même se contentait de dépêcher à Voltaire un de ses familiers, un jeune Courlandais, nommé Kaiserling, « qui faisait aussi des vers français tant bien que mal ». Tantôt Kaiserling-Césarion, « le très aimé » Kaiserling apportait à Cirey le portrait de son maître « que revendiquait Mme du Châtelet et qu'elle faisait placer en bon lieu, avec cette petite inscription : *Vultus Augusti, meus Trajani* » ; tantôt

(1) Paroles de Frédéric lui-même. Cf. Onno Klopp, ouvr. cit. t. I, p. 113.

(2) Cf. C. Paganel, ouvr. cit., t. I, p. 214.

e'taient d'autres menus cadeaux, tels qu'un petit buste de Socrate formant une pomme de canne en or, ou bien des fragments de musique. Car avec le secours de Quantz et de Nickelman, Frédéric s'amusaît à composer des partitions d'opéra. Et en retour de ces présents, Kaiserling réclamait pour le prince royal les plus récentes productions de Voltaire, notamment quelques chants de *la Pucelle*. Quant à M. l'ambassadeur, e'taient des transports de joie qui l'accueillaient. Les habitants de Cirey « le recevaient comme Adam et Ève reçoivent l'ange dans le paradis de Milton, à cela près que Kaiserling faisait meilleure chère et avait des fêtes plus galantes » (1). Ils lui donnaient la comédie ; ils tiraient des feux d'artifice ; ils illuminaient, dessinant en lettres de flamme le nom de Frédéric avec cette devise : « A l'espérance du genre humain ». Surtout prenant Frédéric par son faible, ils exécutaient de sa musique. « Vous avez tellement réussi dans la musique, lui écrivait Voltaire, que votre difficulté à présent sera d'avoir auprès de vous un musicien qui vous surpasse. Nous venons d'exécuter ici de votre musique. Votre portrait était au-dessus du clavecin. Vous êtes fait, grand prince, pour enchanter tous les sens ». Et comme Frédéric, bien que chatouillé par ces flagorneries, déclarait « craindre fort que des oreilles françaises n'eussent guère été flattées par des sons italiques, et qu'un art qui ne touche que les sens, ne pût plaire à des personnes qui trouvaient tant de charmes dans des plaisirs intellectuels » ; « ne vous laissez pas, Monseigneur, répliquait Voltaire (20 décembre 1737), d'enrichir Cirey de vos présents. Les oreilles de Mme du Châtelet sont de tous les pays aussi bien que votre âme et la sienne. Elle se connaît très bien en musique italienne ; ce n'est pas qu'en général elle aime la musique de prince. Feu M. le duc d'Orléans fit un opéra détestable nommé *Panthée*. Mais, Monseigneur, vous n'êtes pour nous ni prince, ni rien, vous êtes un grand homme ». Néanmoins le grand

(1) Lettre à Thieriot, 3 novembre 1737.

homme n'avait garde de se montrer à Cirey. Voltaire devait même éprouver d'autres mécomptes. En effet il ne s'était pas contenté de célébrer par des épîtres en vers et par des odes l'avènement du prince à la couronne.

« *O prince! ô digne espoir de nos cœurs captivés!* (1) »

Mettant spontanément sa plume au service des intérêts Prussiens, il avait publié un factum dans lequel, après s'être efforcé d'établir les droits du roi de Prusse sur Herstatt, il protestait « qu'il n'y avait aucun souverain sur la terre à qui il en contât plus de faire éclater ses ressentiments ; que non seulement il aimait la paix avec ses voisins, mais qu'il aimait celle de l'Europe (2) ». On l'allait bien voir, Frédéric cependant s'empressait de remercier avec effusion son avocat officieux. « Grâces vous soient rendues du bel écrit que vous venez de faire en ma faveur ! lui mandait-il (12 octobre 1740). L'amitié n'a point de bornes chez vous : aussi ma reconnaissance n'en a-t-elle point non plus ». Sur de semblables paroles, à quoi Voltaire ne pouvait-il pas s'attendre, quand on lui annonça que l'envoyé de Prusse en France, M. de Camas, le mandait pour lui remettre un présent de la part de Frédéric ? « Courez vite, s'écria Mme du Châtelet, il vous apporte sûrement les diamants de la couronne ». Or, c'était tout simplement un quartaut de vin de Hongrie de la cave du feu roi, que le jeune souverain adressait à son panégyriste et défenseur. Désappointé et mystifié, Voltaire se déclarait mal satisfait « des marques liquides des bontés de Sa Majesté, substituées aux solides dont Elle l'avait flatté » (3).

Frédéric-Guillaume une fois mort, entre Voltaire et Frédéric, ce fut de la marquise du Châtelet que provinrent tous les obstacles. Ce n'est pas que la dame

(1) *Ode au roi de Prusse, sur son avènement, 1740.*

Épître au roi de Prusse Frédéric-le-Grand en réponse à une lettre dont il honora l'auteur, à son avènement à la couronne, 1740.

(2) *Sommaire des droits de S. M. le roi de Prusse sur Herstatt, 30 septembre 1740.*

(3) *Mémoires etc.*

n'eût manœuvré avec toute l'adresse imaginable, afin d'être admise auprès du monarque qu'elle accablait de ces compliments et inondait de ses écrits. « La déesse Émilie » s'inclinait, et bien bas, devant « Gott-Frédéric. » Mais de son propre aveu, tous ses hommages et toutes ses agaceries la laissèrent toujours « assez fraîchement avec sa Majesté prussienne. » Frédéric II pouvait bien offrir « à Minerve » une écritoire, saluer de loin « Vénus Newton », et faire son éloge, en attendant qu'il rédigeât son oraison funèbre, comme il écrivit celle de La Mettrie, comme il devait aussi composer celle de Voltaire lui-même ; il pouvait bien, dans ses lettres, prodiguer les qualificatifs les plus relevés à la marquise qu'en son particulier il appelait « la marquise de l'*Astrée* » ou crûment « la du Châtelet ; » jamais, malgré les adulations les plus savantes (1) il ne se montra disposé à recevoir la Nymphé de Cirey. « Le Salomon du Nord » se souciait peu de fréquenter « la reine de Saba », et c'était vainement que Voltaire sollicitait de Frédéric la permission de se présenter à lui en compagnie de la marquise. « J'écrirai à Mme du Châtelet en conséquence de ce que vous désirez, mandait le roi à Voltaire le 5 août 1740. A vous parler franchement touchant son voyage, c'est Voltaire, c'est vous, c'est mon ami que je désire de voir ; et la divine Émilie, avec toute sa divinité, n'est que l'accessoire d'Apollon newtonianisé... Adieu, mon cher ami, esprit sublime, premier né des êtres pensants. — Frédéric. » C'était déjà, pour Mme du Châtelet, assez peu galant. Mais le lendemain même, et comme s'il craignait qu'on

(1) Cf. *Épître au Prince royal de Prusse, au nom de Mme la marquise du Châtelet, à qui il avait demandé ce qu'elle faisait à Cirey, 1738.*

« Frédéric est le nom sacré
De ce Dieu charmant qui m'éclaire :
Que ne puis-je aller à mon gré
Dans l'Olympe où l'on le révère !
Mais le chemin m'en est bouché,
Frédéric est un Dieu caché,
Et c'est ce qui nous désespère. »

ne l'eût pris au mot : « S'il faut qu'Émilie accompagne Apollon, j'y consens, écrivait-il ; mais, si je puis vous voir seul, je préférerai le dernier. Je serais trop ébloui, je ne pourrais soutenir tant d'éclat à la fois ; il me faudrait le voile de Moïse pour tempérer les rayons mêlés de vos divinités. » C'était, malgré l'ampligouri des excuses, encore moins galant. La marquise dut s'y résigner, tout en déclarant « qu'elle ne prêtait son inséparable ami que pour très peu de jours. » Ce fut seul et d'une manière quasi furtive que, le 11 septembre 1740, Voltaire, s'étant échappé de Bruxelles, eut dans le petit château de Meurs sur la Meuse (Moyland), à deux lieues de Clèves, sa première rencontre avec Frédéric, depuis peu roi de Prusse. Effectivement, le 31 mai 1740, le prince avait succédé à son père. « Siméon vit enfin son salut ». Mais écoutons Voltaire racontant cette curieuse entrevue. « J'allai, dit-il, présenter au roi mes profonds hommages. Je trouvai à la porte de la cour un soldat pour toute garde. Le conseiller privé Rambounet, ministre d'État, se promenait dans la cour en soufflant dans ses doigts. Il portait de grandes manchettes de toile sales, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat, dont un côté entraît dans une de ses poches, et l'autre passait à peine l'épaule... Je fus conduit dans l'appartement de Sa Majesté, il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu ; c'était le Roi qui suait et qui tremblait sous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence et commençai la connaissance par lui tâter le pouls, comme si j'avais été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla et se mit à table. Algarotti, Kaiserling, Maupefluis, le ministre du Roi auprès des États-Généraux, nous fîmes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'âme, de la liberté et des androgynes de Platon (1) ». Un pareil spectacle, et, pour piquants

1) *Mémoires etc.*

qu'ils passent être, de tels discours n'étaient certainement pas faits pour relever beaucoup dans l'esprit de Voltaire le prestige de sa Majesté prussienne. C'est pourquoi, dès le début, cédant à sa malignité naturelle, il parut prendre plaisir à se jouer de son illustre ami.

Frédéric n'étant encore que Prince Royal (1739) avait confié à Voltaire le manuscrit d'une réfutation de Machiavel, afin qu'il le fit imprimer. « C'était, disait Voltaire, le seul livre digne d'un roi depuis quinze cents ans. » Et écrivant à Hénault : « S'il arrive jamais que ce roi trahisse de si grands engagements, observait-il, s'il n'est pas digne de lui-même, s'il n'est pas en même temps un Marc-Aurèle, un Trajan, un Titus, je pleurerai et ne l'aimerai plus. » Cependant, une fois parvenu au trône, Frédéric s'était senti des scrupules évidemment trop justifiés. Comment, en effet, avec convenance, se porter l'adversaire de la politique, qu'il allait lui-même si brutalement inaugurer, et tout d'abord par l'envahissement de la Silésie ? « Je ne crois pas, mandait sur un ton singulier de prud'homme Voltaire à d'Argenson, après l'événement (3 janvier 1741) ; je ne crois pas qu'il y ait une plus grande contradiction que l'invasion de la Silésie et l'*Anti-Machiavel*. » Et sans pleurer, sans cesser d'aimer Frédéric, il se contentait de l'appeler, « Mahomet, Tartufe-le-Grand. » De son côté, le roi aurait bien voulu, par une sorte de pudeur, arrêter l'impression des honnêtes élucubrations du Prince Royal. Il chargea Voltaire de ce soin. Mais que Frédéric connaissait mal encore Voltaire ! Celui-ci, effectivement, au lieu d'empêcher la publication de l'*Anti-Machiavel*, ne négligea rien, semble-t-il, pour la précipiter et en répandre à profusion les exemplaires. Il n'hésita point, il est vrai, à mutiler, sous prétexte de la corriger, l'édition qu'imprimait à la Haye le libraire Van Duren. Mais il en publiait lui-même et en plusieurs lieux à la fois, avec une préface de sa composition (1), une édition si considérablement rema-

(1) Préface de l'*Anti-Machiavel*, 1740.

niée que Frédéric observait avec raison, « qu'il y avait dans ce livre tant d'étranger, que ce n'était plus son ouvrage. » Finalement, le malencontreux critique de Machiavel n'eut plus d'autre ressource que de faire insérer dans les gazettes un désaveu, et c'était ainsi fort inutilement qu'à Voltaire il avait écrit : « Pour Dieu ! achetez toute l'édition de l'*Anti-Machiavel*. » Ce ne devait pas être d'ailleurs l'unique circonstance où Voltaire chercherait à abuser du peu de candeur que le ciel pouvait avoir départi au roi de Prusse. Malgré tout, après leur première entrevue, les deux amis ne s'étaient point quittés, sans s'être promis de se revoir.

Voltaire avait laissé le prince sous le charme. « J'ai vu ce Voltaire que j'étais si curieux de connaître, écrivait Frédéric à Jordan son bibliothécaire favori, mais je l'ai vu, ayant une fièvre quarte et l'esprit aussi débandé que le corps affaibli. Enfin, avec des gens de son espèce, il nè faut point être malade. Il faut même se porter très bien, et être mieux qu'à son ordinaire, si l'on peut. Il a l'éloquence de Cicéron, la douceur de Pline, et la sagesse d'Agrippa : il réunit, en un mot, ce qu'il faut rassembler de vertus et de talents de trois des plus grands hommes de l'antiquité. Son esprit travaille sans cesse ; chaque goutte d'encre est un trait d'esprit partant de sa plume. Il nous a déclamé *Mahomet I^{er}*, tragédie admirable qu'il a faite ; il nous a transportés hors de nous-mêmes, et je n'ai pu que l'admirer et me taire. La du Châtelet est bien heureuse de l'avoir (1). » L'engouement ne pouvait guère aller plus loin. Aussi Voltaire s'était-il comme engagé à un second et prochain voyage. Néanmoins, en homme avisé, et sans se laisser entraîner par l'affection ni éblouir par la grandeur de quartaut du vin de Hongrie lui était resté en mémoire, il n'entendait se déplacer que s'il ne lui en coûtait rien. Il réclama treize cents écus pour indemnité de route. Ce fut par conséquent aux frais de

(1) *Postdam, 20 septembre 1740, Œuvres complètes de Frédéric-le-Grand*, t. XVII, p. 79.

Frédéric qu'à la fin de 1740, autorisé par Fleury, il se rendit à Rhémusberg, puis à Berlin. De la sorte, dès les premiers moments de leur intimité, le prince fut obligé de satisfaire, quoique avec humeur, aux avides exigences du poète qui l'avait fasciné. « Ton avare, écrivait-il à Jordan (28 nov. 1740), ton avare boira la lie de son insatiable désir de s'enrichir ; il aura mille trois cents écus. Son apparition de six jours me coûtera par journée cinq cent cinquante écus. C'est bien payer un fou ; jamais bouffon de grand seigneur n'eut de pareils gages (1) ». Mais ce n'était pas assez pour Voltaire, que de s'être fait largement payer. Avec l'argent il voulait l'honneur. De tout temps, en effet, à l'exemple des Congrève, des Addison, des Prior, il avait ambitionné de jouer un rôle dans les affaires diplomatiques (2). On l'avait vu s'y essayer lors de la conspiration de Cellamare. En 1761, du cardinal Dubois il écrivait :

« *L'abbé Dubois, fameux par sa vessie
Mit sur son front très atteint de folie,
La même mitre, hélas ! qui décora
Ce Fénelon que l'Europe admira* (3). »

Or, en 1721, désireux d'être employé par ce même Dubois, il n'avait pas craint, le plaçant au-dessus d'Alberoni, de comparer à Richelieu ce cuistre effronté

(1) *Œuv. compl.*, t. XVII, p. 72.

(2) Cf. *Lettres sur les Anglais*, Lettre XXIII. *Sur la considération qu'on doit aux gens de lettres.*

« M. Addison, en France, eût été de quelque académie, et aurait pu obtenir, par le crédit de quelque femme, une pension de douze cents livres, ou plutôt on lui aurait fait des affaires sous prétexte qu'on aurait aperçu dans sa tragédie de *Calon* quelques traits contre le portier d'un homme en place ; en Angleterre il a été Secrétaire d'État. M. Newton était intendant des monnaies du royaume : M. Congrève avait une charge importante : M. Prior a été plénipotentiaire : le docteur Swift est doyen d'Irlande, et y est beaucoup plus considéré que le primat. Si la religion de M. Pope ne lui permet pas d'avoir une place, elle n'empêche pas que sa traduction d'Homère lui ait valu deux cent mille francs. »

(3) *Les Chevaux et les Anes, ou étrennes aux sols,*

et vénal qui devait, sous la pourpre, mourir des suites de ses débauches.

« *Ce redoutable génie* (Richelieu)
Qui faisait trembler les rois,
Celui qui donnait des lois
A l'Europe assujettie,
A vu le sage Dubois,
Et pour la première fois
A connu la jalousie.

Poursuis : de Richelieu mérite encore l'envie,
Par des chemins écartés,
Ta sublime intelligence,
A pas toujours concertés,
Conduit le sort de la France :
La fortune et la prudence
Sont sans cesse à les côtés.

Albéron pour un temps nous éblouit la vue ;
De ses vastes projets l'orgueilleuse étendue
Occupait l'univers saisi d'étonnement :
Ton génie et le sien disputaient la victoire,
Mais tu parus, et sa gloire
S'éclipsa dans un moment (1). »

De premières relations une fois nouées avec Frédéric, c'était, avant tout, auprès de ce prince que Voltaire eût souhaité que secrètement le gouvernement français l'accréditât. Et déjà, en novembre 1740, Fleury, séduit par son verbiage, le cauteleux Fleury l'avait en quelque façon chargé de pressentir les projets de Frédéric. Mais celui-ci n'était pas facile à pénétrer et le court séjour de Voltaire en Prusse se passa tout entier en divertissements, en causeries littéraires et en mutuelles flatteries. En septembre 1742, ce fut également muni des instructions secrètes du Cardinal-ministre, que l'Éditeur de l'*Anti-Machiavel* visita le roi à Aix-la-Chapelle, où il en reçut le plus aimable accueil. « Il m'offre une bonne maison à Berlin et une jolie terre, écrivait-il ; mais je préfère mon second étage dans la maison de madame

(1) *Épître au cardinal Dubois.*

du Châtelet. » Enfin, Fleury étant mort (29 janvier 1743), l'ambition politique de Voltaire s'enhardit. Pressés par ses instances, et grâce surtout aux recommandations du duc de Richelieu et de Mme de la Tournelle, bientôt duchesse de Châteauroux, les secrétaires d'État Amelot et d'Argenson consentirent à l'envoyer à Berlin avec une espèce de mission occulte. Là, sous prétexte de faire à Frédéric sa cour et de se consoler auprès de lui de son régent écheue à l'Académie française, il devait le sonder sur ses intentions et tâcher de l'engager dans une alliance avec la France contre l'Autriche (1). Mais en dépit de ses prétentions à la finesse, toutes ses insinuations restèrent sans effet, de même qu'en 1757 demeurèrent infructueuses les nouvelles négociations où il s'immisça et qu'il s'était flatté de mener à bien, de concert avec le cardinal de Bernis et le margrave de Baireuth. « Voltaire, écrivait-il alors en s'offrant lui-même, Voltaire est dans une correspondance suivie avec Luc (Frédéric); mais quelque ulcéré qu'il puisse et qu'il doive être contre Luc, puisqu'il est capable d'avoir étouffé son ressentiment au point de soutenir ce commerce, il l'étouffera bien mieux quand-il s'agira de servir. » Encore un coup, ni en 1757 ni en 1743, Voltaire ne réussit à gagner quoi que ce fût auprès du roi de Prusse, lequel, en 1743, après l'avoir, tant à Postdam qu'à Berlin, comblé de cajoleries, terminait sèchement, en manière de congé, leurs entretiens et les notes qu'ils échangeèrent, par ce billet d'un ton aussi hautain que décisif : « Je vous aime de tout mon cœur, je vous estime; je ferai tout pour vous avoir, hormis des folies et des choses qui me donneraient à jamais un ridicule dans l'Europe, et seraient, dans le fond, contraires à mes intérêts et à ma gloire. La seule commission que je puisse vous donner pour la France, c'est de leur conseiller de se conduire plus sagement qu'ils n'ont fait jusqu'à présent. Cette monarchie est un corps très

(1) Cf. *L'ambassade de Voltaire à Berlin*, par M. le duc de Broglie; *Revue des deux mondes*, 1^{er} avril 1884.

fort, sans âme et sans nerf. » Voltaire put donc réclamer du Gouvernement français comme récompense « la restitution d'une partie de son bien, que le Cardinal lui avait ôté, » c'est-à-dire de ses pensions. Ajoutons qu'avant son départ, il avait reçu un premier salaire. Car, sur sa demande, ses cousins, MM. Marchant père et fils, avaient obtenu pour les armées en campagne un contrat de fournitures, où il était lui-même largement intéressé. Mais, comme diplomate, il ne recueillit que la courte honte d'une excursion entreprise, en apparence, pour répondre aux empressements de son plus illustre admirateur, et, en réalité, dans le dessein de le circonvenir et de le duper. Frédéric, ignorant ou plutôt feignant d'ignorer le but caché que s'était proposé son visiteur, et « dans Voltaire flairant l'espion, » l'avait traité en simple homme de lettres, dont la conversation le charmait et qu'il eût été heureux de retenir près de sa personne.

Tel était même le violent désir qu'éprouvait le roi de Prusse de fixer Voltaire à Berlin, qu'il cherchait à le perdre à la cour de France, en y dénongant sournoisement quelques-uns de ses vers les plus compromettants. « Mon intention, écrivait-il au comte de Rothembourg (17 août 1743) est de brouiller Voltaire si bien en France, qu'il ne lui reste de parti à prendre que celui de venir chez nous ». D'autre part, il n'ignorait point qu'il possédait, pour arriver à ses fins, des moyens plus efficaces que ces petites trahisons. « La cervelle du poète, mandait-il à Jordan, est aussi légère que le style de ses ouvrages, et je me flatte que la séduction de Berlin aura assez de pouvoir pour l'y faire revenir bientôt, d'autant plus que la bourse de la marquise ne se trouve pas toujours aussi bien fournie que la mienne. » Frédéric arrachait même à Voltaire la promesse qu'il lui reviendrait le plus tôt possible pour ne plus le quitter. « Choisissez, lui disait-il (7 octobre 1743), appartement ou maison, réglez vous-même ce qu'il vous faut pour l'agrément et le superflu de la vie, faites votre condition comme il vous la faut pour être heureux ;

c'est à moi à pourvoir au reste; vous serez toujours libre et entièrement maître de votre sort. Je ne prétends vous enchaîner que par l'amitié et le bien-être. »

De son côté, Voltaire n'avait à aucun moment repoussé d'une manière absolue les vœux de son royal ami, ni jamais complètement découragé ses espérances. « Vous êtes fait pour être mon roi, délices du genre humain, écrivait-il à Frédéric; je rêve à vous, prince, comme on rêve à sa maîtresse. » Il y a plus; entre temps, il allait même jusqu'à indiquer ses conditions, demandant expressément comme à-compte ou premier gage, l'*Ordre du Mérite*.

Toutefois, Mme du Châtelet vivante, Voltaire pouvait bien affirmer et répéter qu'il quitterait « Minerve pour Apollon », qu'il passerait enfin ses jours « avec ce monarque charmant, ce Chaulieu couronné, ce Tacite, ce Xénophon ». De Mme du Châtelet il était réellement impossible à Voltaire de se séparer. Au lendemain de son éclatante victoire de Chotusitz, Frédéric avait beau lui écrire: « Puissiez-vous préférer la solitude de Charlottenbourg aux charmes du palais d'Armide que vous habitez! » Insensible à ces objurgations, Voltaire répondait (juillet 1742):

« *Ne me reprochez pas d'éviter ce vainqueur:
Je ne préfère point à sa cour glorieuse
Ces tendres sentiments et la langueur flatteuse
Que vous imputez à mon cœur.
Vous prenez pour faiblesse une amitié solide;
Vous m'appellez Renaud de mollesse abattu;
Grand roi, je ne suis pas dans le temple d'Armide,
Mais dans celui de la vertu* ».

« Oui, sire, mettant à part héroïsme, trône, victoire, tout ce qu'impose le plus profond respect, je prends la liberté, vous le savez bien, de vous aimer de tout mon cœur; mais je serais indigne de vous aimer à ce point-là et d'être aimé de Votre Majesté, si j'abandonnais pour le plus grand homme de son siècle, un autre grand homme, qui, à la vérité, porte des cor-

nettes, mais dont le cœur est aussi mâle que le vôtre, et dont l'amitié courageuse et inébranlable m'a depuis dix ans imposé le devoir de vivre auprès d'elle. J'irai sacrifier dans votre temple et je reviendrai à ses autels. » Même après des années d'attente, c'était sans réussir à l'émouvoir, que Frédéric le pressait de ses âpres instances (10 juin 1749). « Écoutez; j'ai la folie de vous voir; ce sera une trahison si vous ne voulez pas vous prêter à me faire passer cette fantaisie. Je veux étudier avec vous; j'ai du loisir cette année. Dieu sait si j'en aurai une autre. Mais, pour que vous ne vous imaginiez pas que vous allez en Laponie, je vous enverrai une douzaine de certificats par lesquels vous apprendrez que ce climat n'est pas tout à fait sans aménité. On fait aller son corps comme l'on veut. Lorsque l'âme dit: Marche! il obéit. Voilà un de vos propres apophtegmes dont je veux bien vous faire ressouvenir. Mme du Châtelet accouche dans le mois de septembre; vous n'êtes pas une sage-femme; ainsi elle fera fort bien ses couches sans vous; et, s'il le faut, vous pourrez alors être de retour à Paris. Croyez d'ailleurs que les plaisirs que l'on fait aux gens sans se faire tirer l'oreille, sont de meilleure grâce et plus agréables que lorsqu'on se fait tant solliciter. Si je vous gronde, c'est que c'est l'usage des goutteux. Vous ferez ce qu'il vous plaira; mais je n'en serai pas la dupe, et je verrai bien si vous m'aimez sérieusement, ou si tout ce que vous me dites n'est qu'un verbiage de tragédie. »

Mais Voltaire de répondre fièrement (29 juin 1749): « Ni M. Bartenstein, ni M. Bestucheff, tout puissants qu'ils sont, ni même Frédéric-le-Grand, qui les fait trembler, ne peuvent à présent m'empêcher de remplir un devoir que je crois très indispensable. Je ne suis ni feseur d'enfants, ni médecin, ni sage-femme, mais je suis ami, et je ne quitterai pas, même pour Votre Majesté, une femme qui peut mourir au mois de septembre. Ses couches ont l'air d'être fort dangereuses; mais si elle s'en tire bien, je vous promets, Sire, de venir vous faire ma cour au mois d'octobre ». Bientôt pourtant Voltaire se radoucit, et l'avidité ou la vanité l'emportant chez

Lui sur la fidélité, peu de jours même avant les couches de Mme du Châtelet (4 septembre 1749), à Frédéric, le 31 août 1749, il écrivait : « Il a plu à mon cher Isaac-Onitz (le marquis d'Argens), fort aimable chambellan de Votre Majesté, et que j'aime de tout mon cœur, d'imprimer que j'étais très mal dans votre cour. Je ne sais pas trop sur quoi fondé, mais la chose est moulée, et je le pardonne de tout mon cœur à un homme que je regarde comme le meilleur enfant du monde. Mais, Sire, si le maître de la chapelle du pape avait imprimé que je ne suis pas bien auprès du pape, je demanderais des *Agnus* et des bénédictions à Sa Sainteté ! Votre Majesté m'a daigné donner des pilules qui m'ont fait beaucoup de bien ; c'est un grand point ; mais si elle daigne m'envoyer une demi-aune de ruban noir, cela me servirait mieux qu'un scapulaire. Le roi auprès de qui je suis ne peut m'empêcher de courir vous remercier. Personne ne pourra me retenir. Ce n'est pas assurément que j'aie besoin d'être mené en laisse par vos faveurs ; et je vous jure que j'irai bien me mettre aux pieds de Votre Majesté, sans ficelle et sans ruban. Mais je peux assurer Votre Majesté que le souverain de Lunéville a besoin de ce prétexte pour n'être pas fâché contre moi de ce voyage. Il a fait une espèce de marché avec Mme du Châtelet, et je suis, moi, une des clauses du marché. Je suis logé dans sa maison, et tout libre qu'est un animal de ma sorte, il doit quelque chose au beau-père de son maître. Voilà mes raisons, Sire. J'ajouterai que je vous étais tendrement attaché, avant qu'aucun de ceux que vous avez comblés de vos bienfaits eût été connu de Votre Majesté, et je vous demande une marque qui puisse apprendre à Lunéville et sur la route de Berlin que vous daignez m'aimer. Permettez-moi encore de dire que la charge que je possède auprès du roi mon maître, étant un ancien office de la couronne qui donne les droits de la plus ancienne noblesse, est non seulement très compatible avec cet honneur que j'ose demander, mais m'en rend plus susceptible. Enfin c'est l'*Ordre du Mérite*, et je veux tenir mon *mérite* de vos

bontés. Au reste, je me dispose à partir le mois d'octobre; et que j'aie du *mérite* ou non, je suis à vos pieds. »

Toutefois il fallut que le décès de la marquise (10 septembre 1749) remit Voltaire en liberté, pour qu'il songeât sérieusement à se rendre auprès de Frédéric. Encore se montra-t-il longtemps fort perplexe, s'attardant notamment à une espèce de marchandage. « J'ai perdu un ami de vingt-cinq années, écrivait-il, le 15 octobre 1749, au roi de Prusse; j'ai perdu un grand homme, qui n'avait de défaut que d'être femme et que tout Paris regrette et honore... L'état où je suis depuis un mois ne me laisse guère d'espérance de vous revoir jamais. » Néanmoins, si Sa Majesté daignait lui accorder « la chose dont il a pris la liberté de lui parler ! » — « Si vous me connaissiez, et si vous aviez pour moi une vraie bonté, j'irais me mettre à vos pieds à Pékin. Je suis sensible, Sire, et je ne suis que cela. J'ai peut-être deux jours à vivre, je les passerai à vous admirer, mais à déplorer l'injustice que vous faites à une âme qui était si dévouée à la vôtre et qui vous aime toujours comme M. de Fénelon aimait Dieu, pour lui-même. Il ne faut pas que Dieu rebute celui qui lui offre un encens si rare. Croyez encore, s'il vous plaît, que je n'ai pas besoin de petites vanités, et que je ne cherchais que vous seul. » Frédéric faisant la sourde oreille, Voltaire, de son côté, se gardait bien, quoi que plus tard il pût dire, de se laisser *enquinauder*. Il s'excusait de ne point partir, objectant maintenant sa santé. « Je sens à la lecture de cette lettre, répondait-il, le 5 février 1750, à une nouvelle épître du roi de Prusse, que, si j'avais un peu de santé, je partirais sur le champ, fussiez-vous à Kœnisberg. » En attendant, il ne parlait pas. Les amertumes et les tristesses dont il venait d'être abreuvé, le peu de cas qu'on faisait en France, sinon de son talent, du moins de son caractère, le souvenir des tracasseries qu'il avait subies et la prévision de celles qui infailliblement lui étaient réservées; c'étaient là, sans doute, autant de motifs qui le pouvaient porter à accepter les persistantes et très anciennes offres du roi

de Prusse. Mais, d'autre part, les commodités de la nouvelle existence qu'il s'était récemment arrangée, et aussi peut-être je ne sais quelle crainte instinctive de la servitude des cours et de leurs intrigues redoutables, le troublaient dans ses résolutions et paralysaient son élan. Une pique d'amour-propre tout d'un coup le décida.

Peu d'années auparavant, sur la présentation même de Voltaire, qui le recommandait comme « son cher enfant en Apollon » Baculard d'Arnaud, très médiocre poète, avait succédé à Thieriot en qualité d'agent littéraire du roi de Prusse à Paris. Touché de quelques vers flatteurs et des agréments d'une *Épître à Manon*, mais surtout pour faire sentir à Voltaire l'inconvenance de ses refus, Frédéric, en 1750, avait invité d'Arnaud à se rendre à Berlin.

*« D'Arnaud, par votre beau génie
Venez réchauffer nos cantons ;
Et des sons de votre harmonie
Réveiller ma muse assoupie
Et diviniser nos Manons.*

.
*Déjà l'Apollon de la France
S'achemine à la décadence ;
Venez briller à votre tour ;
Élevez-vous, s'il baisse encore ;
Ainsi le couchant d'un beau jour
Promet une plus belle aurore. »*

D'Arnaud s'était empressé d'obéir, sans se douter que dans un avenir très prochain, les manœuvres de Voltaire le feraient brusquement congédier. A peine en effet celui-ci eut-il pris connaissance de cette épître rimée qui, par une erreur probablement volontaire, avait été adressée à Thieriot, qu'il bondit comme sous la morsure d'un dard. « L'aurore de d'Arnaud ! Voltaire à son couchant ! Et c'est un roi qui écrit cette sottise énorme ! s'écria-t-il. Que Frédéric se mêle de régner et non pas de me juger ; j'irai, oui j'irai lui apprendre à se con-

naître en hommes ». Et s'adressant à Frédéric (26 juin 1750) :

*« Ainsi, dans vos galants écrits,
Qui vont courant toute la France,
Vous flattez donc l'adolescence
De ce d'Arnaud que je chéris,
Et lui montrez ma décadence ! —
Quel diable de Marc-Antonin !
Et quelle malice est la vôtre !
Vous égratignez d'une main
Lorsque vous caressez de l'autre.
Croyez, s'il vous plaît, que mon cœur,
En dépit de mes onze lustres
Conserve encore quelque ardeur
Et c'est pour les hommes illustres. »*

Frédéric avait frappé juste. Voltaire prenait la résolution soudaine de se rendre en toute hâte à Berlin, et, le 28 juin 1750, il se mettait en route. Aussi bien, « sa destinée n'était-elle pas de courir de roi en roi, quoiqu'il aimât la liberté avec idolâtrie (1) ? »

Malgré tout, sa précipitation ne fut pas si grande, qu'il n'eût de longue main et fort prudemment pris toutes ses précautions. En quittant la France, et tout en conservant, avec ses pensions, son titre de Gentilhomme de la Chambre, Voltaire perdait, entre autres avantages, sa charge d'historiographe. Aussi avait-il eu soin de s'assurer auprès de Frédéric des compensations suffisantes. Elles consistaient, sans parler d'un établissement complet tant à Postdam qu'à Berlin, dans le titre de chambellan, la croix si convoitée de l'*Ordre du Mérite* et en un contrat de vingt mille livres de pension. Restait à pourvoir Mme Denis, « Je serai fort aise que Mme Denis vous accompagne, avait dit nettement Frédéric à Voltaire ; mais je ne le demande pas. » « Voyez-vous cette lésine dans un roi, mandait à ce sujet Voltaire à Marmontel. Il a des tonneaux d'or, et il ne veut pas donner mille pauvres louis pour le

(1) *Mémoires*, etc.

plaisir de voir Mme Denis à Berlin ! Il les donnera, ou moi-même je n'irai point. » Frédéric fut forcé d'en passer par là. Mme Denis, dont le roi ne voulait pas plus souffrir la présence, qu'il n'avait consenti à accepter celle « de la divine Émilie » ; Mme Denis devait donc de son côté recevoir une pension viagère de quatre mille livres, dans le cas où elle viendrait tenir la maison de son oncle à Berlin, ce à quoi d'ailleurs elle se refusa obstinément. Ainsi, bien avant le départ de Voltaire pour la Prusse, entre le prince et lui il y avait eu marché conclu. Ce ne fut même pas tout : presque à la dernière heure, avec une rouerie et une effronterie inconcevables, Voltaire n'hésita point à réclamer, sous prétexte d'avances, le paiement de ses frais de déplacement et de route. « Il ne faut pas tromper son héros, écrivait-il au roi. Vous verrez, sire, un malingre, un mélancolique, à qui Votre Majesté fera beaucoup de plaisir, et qui ne vous en fera guère ; mon imagination jouira de la vôtre. Ayez la bonté de vous attendre à tout donner sans rien recevoir. Je suis réellement dans un triste état... Il y a encore une autre difficulté : je vais parler, non pas au roi, mais à l'homme qui entre dans le détail des misères humaines. Je suis riche, et même très riche pour un homme de lettres. J'ai ce qu'on appelle à Paris monté une maison où je vis en philosophe, avec ma famille et mes amis. Voilà ma situation ; malgré cela il m'est impossible de faire actuellement une dépense extraordinaire ; premièrement, parce qu'il m'en a beaucoup coûté pour établir mon petit ménage ; en second lieu, parce que les affaires de Mme du Châtelet, mêlées avec ma fortune, m'ont coûté encore davantage. Mettez, je vous en prie, selon votre coutume philosophique, la majesté à part, et souffrez que je vous dise que je ne veux pas vous être à charge. Je ne peux ni avoir un bon carrosse de voyage, ni partir avec les secours nécessaires à un malade, ni pourvoir à mon ménage pendant mon absence, etc. à moins de quatre mille écus d'Allemagne. Si Mettra, un des marchands correspondants de Berlin, veut me les avancer, je lui

ferai une obligation, et le rembourserai sur la partie de mon bien la plus claire que l'on liquide actuellement. Cela est peut-être ridicule à proposer; mais je peux assurer Votre Majesté que cet arrangement ne me gênera point. Vous n'auriez, Sire, qu'à faire dire un mot à Berlin au correspondant de Mettra, ou de quelque autre banquier résidant à Paris; cela serait fait à la réception de la lettre, et quatre jours après je partirais. Mon corps aurait beau souffrir, mon âme le ferait bien aller; et cette âme, qui est à vous, serait heureuse. Je vous ai parlé naïvement, et je supplie le philosophe de dire au monarque qu'il ne s'en fâche pas. En un mot, je suis prêt; et si vous daignez m'aimer, je quitte tout, je pars, et je voudrais partir pour passer ma vie à vos pieds (8 mai 1750). »

N'est-ce pas là une scène de Molière? Et ne semble-t-il pas entendre Scapin, après tous les frais d'équipement qu'il a extorqués, finissant par demander à Argante « un petit mulet? »

« Vous êtes comme Horace, répondait, le 24 mai 1750, Frédéric à Voltaire, vous aimez à réunir l'utile à l'agréable; pour moi, je crois qu'on ne saurait assez payer le plaisir; et je compte avoir fait un très bon marché avec le sieur Mettra. Je paierai le marc d'esprit à proportion que le change hausse. Il en faut dans la société; je l'aime, et l'on n'en saurait trouver davantage que dans la boutique de Mettra. » Plus poétiquement il ajoutait :

*« Je veux imiter cette pluie
Que sur Danaé le galant
Répandit très abondamment,
Car de votre puissant génie
Je me suis déclaré l'amant. »*

Et Voltaire, sans nullement se sentir confus, répliquait sur le ton le plus leste (9 juin 1750) :

*« Votre très vieille Danaé
Va quitter son petit ménage*

*Pour le beau séjour étoilé
 Dont elle est indigne à son âge.
 L'or par Jupiter envoyé
 N'est pas l'objet de son envie ;
 Elle aime d'un cœur déclaré
 Son Jupiter, et non sa pluie.
 Mais c'est en vain que l'on médit
 De ces gouttes très salutaires ;
 Au siècle de fer où l'on vit,
 Les gouttes d'or sont nécessaires.
 On peut, du fond de son laudis,
 Sans argent, l'âme limorée,
 Entouré de cierges bénis,
 Aller tout droil en paradis,
 Mais non pas dans votre empyrée. »*

« Je ne pourrai pourtant, Sire, être dans votre ciel que vers les premiers jours de juillet... Faites de belles revues dans vos royaumes du Nord; imposez à l'empire des Russes; soyez l'arbitre de la paix, et revenez présider à votre Parnasse. Vous êtes l'homme de tous les temps, de tous les lieux, de tous les talents. Recevez-moi au rang de vos adorateurs; je n'ai de mérite que d'être le plus ancien...

*« Ah! que mon destin sera doux
 Dans votre céleste demeure !
 Que d'Arnauld vive à vos genoux,
 Et que Voltaire y meure ! »*

Marché à part, les premiers moments du séjour de Voltaire à la cour de Frédéric ne furent, pour le monarque et l'homme de lettres, qu'un perpétuel et mutuel ravissement. C'était le 10 juillet que Voltaire était arrivé à Postdam et comme pour faire vie commune avec le vainqueur de Molwitz, de Chotusitz, de Friedberg et de Sohr. « Astolphe ne fut pas mieux reçu dans le palais d'Alcine. Être logé dans l'appartement qu'avait eu le maréchal de Saxe, avoir à sa disposition les cuisiniers du roi quand il voulait manger chez lui, et les cochers

quand il voulait se promener, c'étaient les moindres faveurs qu'on lui faisait (1). » Aussi, le 24 juillet, écrivait-il à d'Argental: « Mes divins anges, je vous salue du ciel de Berlin. Enfin me voici dans ce séjour autrefois sauvage, et qui est aujourd'hui aussi embelli par les arts qu'ennobli par la gloire. Cent cinquante mille soldats victorieux, point de procureurs, opéra, comédie, philosophie, poésie, un héros philosophe et poète, grandeur et grâces, grenadiers et Muses, trompettes et violons, repas de Platon, société et liberté! Qui le croirait? Tout cela pourtant est très vrai! » Et à Mme Denis, mais non déjà sans quelque nuance de tristesse (*Voyage à Berlin*): « Ce voyage-ci n'est que trop vrai, et ne m'éloigne que trop de vous... Me voici dans Postdam. C'était sous le feu roi... une place d'armes et point de jardin, la marche du régiment des gardes pour toute musique, des revues pour tout spectacle, la liste des soldats pour bibliothèque. Aujourd'hui c'est le palais d'Auguste, des légions et des beaux esprits, du plaisir et de la gloire, de la magnificence et du goût, etc. »

Effectivement, dans le palais « d'Aléine-Frédérie, le premier homme de l'univers, un philosophe couronné », quand le temps n'était point tumultueusement occupé par les carrousels et les fêtes, les journées s'écoulaient en libre travail, en conversations politiques et littéraires, et, le soir, à l'issue d'un concert, au milieu de cette cour presque toujours sans femmes aussi bien que sans prêtres, toute peuplée de grenadiers et de tambours, la salle de marbre de Sans-Souci entièrement couverte d'une immense priapée, réunissait, avec le roi, autour d'une table délicate autant qu'abondante, les principaux personnages que, de droite et de gauche, il avait accueillis, et, à divers titres, recueillis: Polnitz, La Mettrie, Chasot, Algarotti, lord Tyreconel, les frères Keith, deux Écossais Jacobites, dont l'un surtout connu sous le nom de Milord Maréchal, Mauper-

(1) *Mémoires etc.*

tuis, d'Argens, Voltaire lui-même et autres convives de pareille humeur. « Ces soupers duraient si avant dans la nuit, que les domestiques qui servaient à table, en contractaient des enflures aux jambes (1). » C'était, parmi les fumées du champagne, un assaut répété de cyniques saillies et de facétieux discours. « On aurait cru entendre les sept sages de la Grèce au bordel (2). »

Les journées qui finissaient de la sorte ne commençaient guère pour Frédéric autrement, et Voltaire s'est complu à rapporter comment « Sa Majesté, dormant à son lever, quelques moments à la secte d'Épicure, faisait venir deux ou trois favoris, soit lieutenants de son régiment, soit pages, soit heiduques, ou jeunes cadets. On prenait du café. Celui à qui on jetait le mouchoir restait demi-quart d'heure tête à tête (3). » Il n'y avait rien là, paraît-il, qui offusquât le narrateur.

En somme, la cohabitation de Voltaire avec Frédéric ne fut d'abord, à l'entendre, qu'un délice. « C'est César, c'est Marc-Aurèle, c'est Julien, c'est quelquefois l'abbé de Chaulieu avec qui je soupe; c'est le charme de la retraite, c'est la liberté de la campagne, avec tous les petits agréments de la vie qu'un seigneur de château, qui est roi, peut proeurer à ses très humbles convives (4) ». Voltaire s'attribuait, en effet, le privilège, et sans trop compter le nombre des couverts, d'inviter ses amis à venir manger chez lui « le rost du roi », en les envoyant chercher dans les carrosses de la cour.

Or, pour avoir un destin aussi doux,

« *Que lui fallait-il faire ?*
Presque rien (5). »

« Ma fonction est de ne rien faire, mandait-il à Mme Denis (28 octobre 1750). Je jouis de mon loisir, je donne une heure par jour au roi de Prusse pour arrondir un

(1) Zimmermann, *Traité de l'expérience*, t. III, p. 106.

(2) *Mémoires* etc.

(3) *Ibid.*

(4) *Lettre au marquis de Thibouville*, 24 octobre 1750.

(5) Cf. La Fontaine, *Le loup et le chien*.

peu ses ouvrages de prose et de vers; je suis son grammairien et point son chambellan. Le reste du jour est à moi, et la soirée finit par un souper agréable. »

Néanmoins les prestiges ne tardèrent pas à s'évanouir. A peine quelques mois se sont-ils écoulés que les lettres de Voltaire témoignent, à n'en pas douter, qu'il regrette la France. Il semble même regretter la cour de Lorraine et cherche (qui le croirait ?) à y préparer peut-être son retour. « Mon cher Panpan, écrivait-il le 8 mai 1751 à Devaux, lecteur du roi Stanislas, mettez-moi, je vous prie, aux pieds de la plus aimable veuve des veuves (Mme de Boufflers). Je ne l'oublierai jamais, et quand je retournerai en France, elle sera cause assurément que je prendrai ma route par la Lorraine. Vous y aurez bien votre part, mon cher et ancien ami. Je viendrai vous prier de me présenter à votre Académie. Notre séjour à Postdam est une Académie perpétuelle. Je laisse le roi faire le Mars tout le matin, mais le soir il fait l'Apollon, et il ne paraît pas à souper qu'il ait exercé cinq ou six mille héros de six pieds; ceci est Sparte et Athènes; c'est un camp et le jardin d'Épicure, des trompettes et des violons, de la guerre et de la philosophie. J'ai tout mon temps à moi, je suis à la cour; je suis libre; et si je n'étais pas extrêmement libre, ni une énorme pension, ni une clef d'or qui déchire la poche, ni le licou qu'on appelle cordon d'un Ordre, ni même le souper avec un philosophe qui a gagné cinq batailles, ne pourraient me donner un grain de bonheur. Je vieillis, je n'ai guère de santé, et je préfère d'être à mon aise avec mes pape-rasses, mon *Catilina*, mon *Siècle de Louis XIV* (1), et mes pilules, aux soupers du roi, et à ce qu'on appelle *honneur et fortune*. Il s'agit d'être content, d'être tranquille, le reste est chimère. Je regrette mes amis, je

(1) Ce fut à Berlin que Voltaire acheva le *Siècle de Louis XIV*. Il en parut une édition en deux volumes, petit in-12, sous le millésime de 1751 et qui a pour titre: *Le Siècle de Louis XIV, publié par M. de Francheville, conseiller aulique de Sa Majesté, et membre de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse.*

corrige mes ouvrages, et je prends médecine. Voilà ma vie, mon cher Panpan. S'il y a quelqu'un par hasard dans Lunéville, qui se souvienne du solitaire de Postdam, présentez mes respects à ce quelqu'un ». Pour qui sait lire, le désenchantement de Voltaire est manifeste, et de fait, il y avait déjà longtemps que l'ami de Frédéric se sentait désensorcé. C'est ce qu'atteste la longue lettre, tortueuse, embarrassée, qu'en août 1750 il adressait au duc de Richelieu, et, au fond, lettre suppliante qui témoigne de son grand désir de rentrer en grâce et de retrouver la France, que, depuis deux mois à peine il avait quittée. Effectivement, en même temps qu'il écrivait à Darget: « Je suis plus idolâtre que jamais de votre maître, et chaque jour m'enchaîne par de nouveaux liens. Cher ami, vivons ici: admirons et aimons: » voici quelles étaient à Richelieu ses confidences: « Je vous ai exposé ma situation, mes raisons, ma fortune et mes désirs. Ces désirs seront toujours de vous faire ma cour, de vivre avec mes amis; mais, en vérité, serait-il prudent de revenir en France dans les circonstances où je suis, et de quitter ma vie honorable et tranquille, pour m'exposer à des humiliations et à des orages? Vous m'avez fait l'honneur de me mander que le roi et Madame de Pompadour, qui ne me regardaient pas quand j'étais en France, ont été choqués que j'en fusse sorti. Comment serai-je donc traité si je reviens?... Voici enfin, si vous n'êtes pas lassé de mes remontrances, voici, je crois, le point où tout se termine. Ne pourriez-vous pas représenter à Madame de Pompadour que j'ai précisément les mêmes ennemis qu'elle? Si elle est piquée de ma désertion, si elle ne me regarde que comme un transfuge, il faut rester où je suis bien; mais, si elle croit que je puisse être compté parmi ceux qui, dans la littérature, peuvent être de quelque utilité; si elle souhaite que je revienne, ne pourriez-vous pas lui dire que vous connaissez mon attachement pour elle; qu'elle seule pourrait me faire quitter le roi de Prusse; que je n'ai quitté la France que parce que j'ai été persécuté par ceux qui la haïssent? Il me semble que de

telles insinuations, employées à propos, et avec cet ascendant que votre esprit doit avoir sur le sien, ne seraient pas sans effet; et, si elle ne les goûtait pas, ce serait m'avertir que je dois me tenir auprès du roi de Prusse. » Les troubles qui agitaient Voltaire, et malgré le masque dont il couvrait son visage, n'avaient point échappé à la pénétration de Frédéric. Aussi, dès le 23 août 1750, le roi croyait-il devoir rassurer son hôte contre les appréhensions que, de loin, s'accordant en cela avec des amis tels que d'Argental, ne cessait de lui suggérer Mme Denis. « J'ai lu la lettre que votre nièce vous a écrite de Paris, mandait-il à Voltaire. L'amitié qu'elle a pour vous lui attire mon estime. Si j'étais Mme Denis, je penserais de même, mais, étant ce que je suis, je pense autrement. Je serais au désespoir d'être cause du malheur de mon ennemi, et comment pourrais-je vouloir l'infortune d'un homme que j'estime, que j'aime et qui me sacrifie sa patrie et tout ce que l'humanité a de plus cher?... Je vous respecte comme mon maître en éloquence et en savoir; je vous aime comme un ami vertueux. Quel esclavage, quel malheur, quel changement, quelle inconstance de fortune y a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous estime autant que dans votre patrie, et chez un ami qui a le cœur reconnaissant?... J'ai respecté l'amitié qui vous liait à Mme du Châtelet; mais après elle, j'étais un de vos plus anciens amis. Quoi! parce que vous vous retirez dans ma maison, il sera dit que cette maison devient une prison pour vous? Quoi! parce que je suis votre ami, je serais votre tyran? Je vous avoue que je n'entends pas cette logique-là; que je suis fermement persuadé que vous serez fort heureux ici tant que je vivrai; que vous serez regardé comme le père des lettres et des gens de goût, et vous trouverez en moi toutes les consolations qu'un homme de votre mérite peut attendre de quelqu'un qui l'estime. Bonsoir. »

Toutes ces assurances ne parvenaient point à rassurer Voltaire, ni à dissiper le sourd malaise dont il était travaillé. Le 6 novembre 1750, à Mme Denis il

écrivait : « On sait donc à Paris, ma chère enfant, que nous avons joué à Postdam la *Mort de César*, que le prince Henri est bon acteur, n'a point d'accent, est très aimable, et qu'il y a ici du plaisir? Tout cela est vrai; mais... Les soupers du roi sont délicieux, on y parle raison, esprit, science; la liberté y règne; il est l'âme de tout cela; point de mauvaise humeur, point de nuages, du moins point d'orages. Ma vie est libre et occupée; mais... mais... Opéra, comédies, carrousels, soupers à Sans-Souci, manœuvres de guerre, concerts, études, lectures; mais... mais... La ville de Berlin, grande, bien mieux percée que Paris, palais, salles de spectacle, reines affables, princesses charmantes, filles d'honneur belles et bien faites, la maison de Mme de Tyrconnel toujours pleine et souvent trop; mais... mais... ma chère enfant, le temps commence à se mettre à un beau froid. » Et le 17 novembre, essayant de s'expliquer : « Puisque le courrier me donne le temps, je ne peux m'empêcher de vous donner la clef d'un de ces *mais*, de peur que votre imagination ne fasse de fausses clefs... Nous sommes ici trois ou quatre étrangers comme des moines dans une abbaye. Dieu veuille que le père abbé se contente de se moquer de nous! »

Que manquait-il donc à Voltaire? Il lui manquait, avec la possession de soi-même, la sécurité. En effet, le philosophe couronné de Sans-Souci avait beau dire; au bout de peu de jours, ce ne furent plus de sa part, pour Voltaire, les mêmes soins pressés, et « la peau du lion laissa échapper les aiguillettes du pourpoint d'Harpagon. » Encouragés par l'exemple du maître, les subalternes eux-mêmes en vinrent à mesurer à Voltaire le sucre, le café, le thé, le chocolat, la bougie. Voltaire vit La Mettrie pleurer de rage sous les lambris dorés, comme s'il eût été sous les voûtes d'un cachot, La Mettrie, le plus follement gai des viveurs, « l'athée du roi », l'auteur de *l'Homme-machine* et de *l'Homme-plante*, lequel bientôt chez lord Tyrconnel mourait d'une indigestion de pâté (1). Enfin ce même La Mettrie ne lui

(1) Frédéric rédigea un éloge funèbre de La Mettrie, qu'au

avait-il pas juré que, parlant au roi de la jalousie qu'excitaient les faveurs qu'il prodiguait à Voltaire, Frédéric lui avait répondu : « J'aurai besoin de lui encore un an tout au plus; on presse l'orange et on en jette l'écorce ». Vraies ou supposées, « ces douces paroles » étaient restées à Voltaire sur le cœur. « Je rêve toujours à l'écorce d'orange, écrivait-il à sa nièce. — Celui qui tombait du haut d'un clocher et qui se trouvant fort mollement dans l'air, disait : *bon! pourvu que cela dure*, me ressemblait assez (1). » Ce lui était en outre une fatigue de plus en plus énervante que d'avoir, au milieu de ses propres travaux, à corriger sans cesse les essais de son hôte, ce qu'il appelait « blanchir le linge sale du monarque prussien », ou encore « raboter ce que le monarque composait (2). »

D'autre part, si Voltaire se bornait à rendre aux reines, à la reine-mère et à l'épouse de Frédéric tristement recluse à Monbijou, les hommages respectueux d'un courtisan, il en était promptement venu à se permettre les privautés les plus hardies avec les frères ou même avec les sœurs du roi, le prince Henri, le prince Guillaume, la princesse Amélie, la princesse Ulrique de Suède « la divine Ulrique (3) », surtout avec la mar-

grand scandale des académiciens eux-mêmes, il fit lire à l'Académie de Berlin par un secrétaire de ses commandements.

(1) *Lettre à Mme Denis*, 2 septembre, 29 octobre 1751.

(2) *Mémoires*, etc.

(3) Déjà, lors de son séjour à Berlin en 1743, Voltaire avait bien osé, à la stupéfaction de la cour, adresser à cette princesse un madrigal qui passait la galanterie.

*« Souvent un peu de vérité
Se mêle au plus grossier mensonge ;
Celle nuit, dans l'erreur d'un songe,
Au rang des rois j'étais monté.
Je vous aimais, princesse, et j'osais vous le dire !
Les Dieux, à mon réveil, ne m'ont pas tout ôté ;
Je n'ai perdu que mon empire. »*

Et, aux princesses Ulrique et Amélie, sur le même ton, il ne craignait pas de dire :

*« Pardon, charmante Ulric, pardon, belle Amélie ;
J'ai cru n'aimer que vous le reste de ma vie,
Et ne servir que sous vos lois ;*

grave Wilhelmine de Baireuth, cette « sœur Guillemette », qui, lors de son second voyage en Prusse en 1743, lui avait fait avec tant de grâce les honneurs de sa petite principauté, et dont, un jour, à la demande de Frédéric, il célébrera la mort dans une ode laborieuse (1). Sous ses excitations incessantes, toute la maisonnée royale ne rêvait plus que comédie. « Nous bâtissons ici des théâtres, écrivait de Berlin Voltaire à d'Argental (15 octobre 1750) ; nous bâtissons ici des théâtres aussi aisément que le frère aîné gagne des batailles et fait des vers. *Chie-en-pot la perruque* (c'est sous cette appellation que lui-même se désigne Voltaire) est ici plus content, plus fêté, plus accueilli, plus honoré, plus caressé qu'il ne le mérite. » Frédéric était loin de se montrer aussi satisfait. « Mes frères histrionnent », observait-il sévèrement (2). Et Voltaire, qui menait tout ce branle, lui devenait, en outre, plus insupportable chaque jour, par son humeur batailleuse et ses procédés déshonnêtes. Tantôt, c'était avec Angliviel de la Beaumelle, de passage à Berlin, une querelle d'amour-propre, à la suite de laquelle il obligeait celui-ci à quitter la place (3) ; tantôt, prenant parti pour le

*Mais enfin j'enlends et je vois
Celle adorable sœur dont l'amour suit les traces,
(princesse Wilhelmine)
Ah ! ce n'est pas outrager les trois grâces,
Que de les aimer toutes trois. »*

(1) *Ode sur la mort de S. A. S. Mme la princesse de Bareith*, 1759. Sous le titre de *Note de M. Morza*, Voltaire fait suivre cette ode d'une véritable diatribe contre « les factieux, les enthousiastes, les fourbes, les pédants orgueilleux », c'est-à-dire ses détracteurs. « La princesse à qui on a élevé ce monument, écrit-il, en méritait un plus beau, et les monstres dont on daigne parler à la fin de cette ode méritent une punition plus sévère. »

(2) *OEnvres*, t. XXVII, p. 498 ; *Lettre à la margrave de Bayreuth*, 31 décembre 1751.

(3) La Beaumelle ayant publié des notes critiques sur le *Siècle de Louis XIV.* « livre plus aisé à refaire, disait-il, qu'il ne l'est d'en compter les erreurs », Voltaire irrité ne se contentait point de rédiger contre son adversaire un libelle en manière de *Supplément à l'histoire du siècle de Louis XIV.* Il réussissait par ses intrigues à faire enfermer La Beaumelle à la Bastille (1753). Celui-ci, qui assurément n'était pas sans reproche, répondit au

mathématicien Kœnig (1) qui avait attribué à Leibniz le principe de la moindre action, dont Maupertuis revendiquait la découverte, il criblait ce dernier, naguère son intime ami, de traits acérés. Ne se souvenant plus « qu'au nom de Newton et d'Émilie », Maupertuis lui avait corrigé ses ouvrages sur la lumière et la pesanteur, il oubliait également qu'il était allé jusqu'à rimer, pour être mis au bas d'un portrait du savant géomètre, ces vers admiratifs :

« *Ce globe mal connu qu'il a su mesurer
Devient un monument où sa gloire se fonde ;
Son sort est de fixer la figure du monde,
De lui plaire et de l'éclairer.* »

Supplément par vingt-quatre Lettres sauglantes : *Lettres à M. de Voltaire*, in-12 avec cette épigraphe : *An si quis atro dente me pelierit, inullus ul flebo puer? Horat.* « Je suis dégoûtant pour le public, dites-vous, s'écriait-il dans la *Neuvième*, et qu'êtes-vous à ses yeux? Qu'est pour les dévots, l'auteur de la *Pucelle d'Orléans*; pour les chrétiens, l'auteur du *Sermon des Cinquante*; pour les rois, l'auteur de ces mots à jamais odieux : « *Il n'y a qu'un Dieu et qu'un roi* (Frédéric) »; pour ce roi miique l'auteur de sa *Vie privée*; pour les gens de goût, l'auteur de *Sémiramis*, *d'Oreste*, du *duc de Foix*; pour les âmes généreuses, l'implacable ennemi de Desfontaines, de Rousseau, etc.; pour les esprits vrais, l'infidèle compilateur de *l'Histoire universelle*; pour les cœurs droits, le pâle envieux de Maupertuis, de Montesquieu, de Crébillon; pour toutes les nations, l'homme qui a médité de toutes; pour les libraires, l'écrivain contre lequel tous les libraires élèvent leurs voix; pour tous les honnêtes gens, le, etc.? Après cela, lequel des deux, de La Beaumelle ou de Voltaire, est le plus dégoûtant pour le public? Vous me forcez à des répliques cruelles. Voilà ce que c'est d'écrire et de raisonner d'après votre haine. » — Il est vrai que dans l'ouvrage intitulé : *Qu'en dirait-on? ou mes Pensées*, La Beaumelle avait osé écrire : « Qu'on parcoure l'histoire ancienne et moderne, on ne trouvera point d'exemple de prince qui ait donné sept mille écus de pension à un homme de lettres, à titre d'homme de lettres. Il y a eu de plus grands poètes que Voltaire; il n'y en eut jamais de si bien récompensés, parce que le goût ne met jamais de bornes à ses récompenses. Le roi de Prusse comble de bienfaits les hommes à talents, précisément par les mêmes raisons qui engagent un petit prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou un nain. » De là, en partie et au début, les fureurs de Voltaire.

(1) Cf. *Réponse d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris*.

Voltaire était tout entier à sa passion présente. Ce n'est pas que sous plusieurs rapports, Maupertuis n'eût mérité qu'on le raillât. En effet, à la suite de son expédition scientifique en Laponie, devenu président de l'Académie de Berlin, il ne s'était pas rendu seulement déplaisant par ses airs d'importance, mais encore ridicule soit par la physiologie étrange de sa *Vénus physique* (1), soit par ses *Lettres philosophiques* (2) dans lesquelles, à entendre Voltaire, « il proposait de bâtir une ville latine ; d'aller faire des découvertes droit au pôle par la mer, de percer un trou jusqu'au centre de la terre ; d'aller au détroit de Magellan disséquer des cervelets de Patagons, pour connaître la nature de l'âme ; d'enduire tous les malades de poix-résine, pour arrêter le danger de la transpiration, et surtout de ne point payer le médecin (3). » En tout cas, plus d'une opinion exprimée dans ces *Lettres* prêtait certainement à la moquerie. C'est pourquoi Voltaire, qui croyait avoir à se venger de quelques mauvais procédés de Maupertuis, s'en était donné à cœur joie. Après avoir rédigé, à l'adresse du rival prétendu de Leibniz, *la Réponse d'un Académicien de Berlin à un Académicien de Paris*, il composait encore contre celui qu'il n'appelait plus que « le Lapon » ou « le natif de Saint-Malo, » la *Diatribes du docteur Akakia, médecin du Pape*. C'était combler la mesure et provoquer en quelque façon le roi lui-même, qui déjà avait pris la défense du président de son Académie en publiant une réfutation du premier factum de Voltaire. Aussi ce nouveau pamphlet pour lequel frauduleusement l'auteur avait arraché au roi un permis d'imprimer, exaspéra-t-il Frédéric, qui, le 24 décembre 1752, faisait brûler sur une place publique de Berlin, par la main du bourreau, ces pages facétieuses.

Mais aux étourderies compromettantes, aux espiègleries cruelles s'ajoutaient chez Voltaire les vilénies. Par

(1) *Vénus physique*, 1780, in-12, 7^e édit.

(2) *Lettres sur le progrès des sciences*, 1752, in-12.

(3) *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade*.

exemple, à propos de diamants que lui avait remis un Juif allemand, Abraham Hirsch ou Hirscheß, en nantissement de bons de la Banque de Saxe, sur lesquels ils agiotaient en commun; entre ce Juif et lui s'élevaient de scandaleux démêlés où intervenaient la police et les tribunaux. « Vous me demandez ce que c'est que le procès de Voltaire avec un Juif, écrivait le roi de Prusse à la margrave de Baireuth (22 juin 1751); c'est l'affaire d'un fripon qui veut tromper un filon. Il n'est pas permis qu'un homme de l'esprit de Voltaire en fasse un si indigne abus. L'affaire est entre les mains de la police, et dans quelques jours nous apprendrons, par la sentence, qui est le plus grand fripon des deux parties. Voltaire s'est emporté; il a sauté au visage du Juif... il a tenu la conduite d'un fou. J'attends que cette affaire soit finie pour lui laver la tête, et pour voir si, à l'âge de cinquante-six ans, on ne pourra pas le rendre, sinon raisonnable, du moins moins fripon. (1) » Et Voltaire, dévorant sa haine contre « les circoncis, les déprêpucés, » d'implorer, à cette occasion, la miséricorde du roi. « Sire, toutes choses mûrement considérées, j'ai fait une lourde faute d'avoir un procès contre un Juif et j'en demande bien pardon à Votre Majesté, à votre philosophie et à votre bonté. J'étais piqué, j'avais la rage de prouver que j'avais été trompé. Tout cela n'empêche pas que je ne vous aie consacré ma vie. Faites de moi tout ce qu'il vous plaira. J'avais mandé à son Altesse Royale Mme la margrave de Barentz que Frère Voltaire était en pénitence. Ayez pitié de Frère Voltaire (février 1751). » — « J'espère que vous n'aurez plus de querelle ni avec le *Vieux* ni avec le *Nouveau Testament*, lui répondait durement Frédéric; ces sortes de compromis sont flétrissants et avec les talents du plus bel esprit de France, vous ne couvririez pas les taches que cette conduite imprimerait à la longue à votre réputation... J'écris cette lettre avec le gros bon sens d'un Allemand, qui dit ce qu'il pense, sans employer des termes équivoques

(1) *Œuv.* I. XXVII.

et de flasques adoucissements qui défigurent la vérité ; c'est à vous d'en profiter. » Et l'on attribuait au roi de Prusse la comédie de *Tantale en procès*, laquelle parut à l'occasion des démêlés de Voltaire avec son Hébreu, et où Voltaire est appelé *Engoule-tout*.

Fréquemment donc entre les deux amis se passaient des scènes terribles, et de la part du roi se produisaient des explosions de mépris indigné, à la suite desquelles il interdisait le séjour de Postdam à Voltaire et le consignait à Berlin. « Pour moi, lui écrivait-il dès le 24 février 1751, j'ai conservé la paix dans ma maison jusqu'à votre arrivée, et je vous avertis que si vous avez la passion d'intriguer et de cabaler, vous vous êtes très mal adressé. J'aime des gens doux et paisibles, qui ne mettent point dans leur conduite les passions violentes de la tragédie ; en cas que vous puissiez vous résoudre à vivre en philosophe, je serai bien aise de vous voir ; mais si vous vous abandonnez à toutes les fougues de vos passions, et que vous en vouliez à tout le monde, vous ne me feriez aucun plaisir de venir ici, et vous pouvez tout autant rester à Berlin. » Il arrivait même à Frédéric de faire tenir à Voltaire qui, à Postdam, logeait au-dessous de lui, des billets qu'il terminait par ces mots : « Vous avez le cœur cent fois plus affreux encore que votre esprit n'est beau. » Ou bien, il rédigeait de sa main et obligeait son commensal à lui signer des engagements tels que celui qu'à propos de l'affaire de Maupertuis, il lui imposa : « Je promets à Sa Majesté que, tant qu'elle me fera la grâce de me loger au château, je n'écrirai contre personne, soit contre le gouvernement de France, soit contre les ministres, soit contre d'autres souverains ou contre des gens de lettres illustres, envers lesquels on me trouvera rendre les égards qui leur sont dus. Je n'abuserai point des lettres de Sa Majesté, et je me gouvernerai d'une manière convenable à un homme de lettres qui a l'honneur d'être chambellan de Sa Majesté et qui vit avec les honnêtes gens. » Aussi bien, en quels termes vraiment lamentables Voltaire, tout en remettant au roi les insignes de sa

charge et de ses dignités, n'avait-il pas, à cette époque, sollicité de lui son pardon ! « Sire, lui écrivait-il (janvier 1752) ce n'est sans doute que dans la crainte de ne pouvoir plus me montrer devant votre Majesté que j'ai remis à vos pieds des bienfaits qui n'étaient pas les liens dont j'étais attaché à votre personne (*sic*). Vous devez juger de ma situation affreuse, de celle de toute ma famille. Il ne me reste qu'à m'aller cacher pour jamais et déplorer mon malheur en silence. Monsieur Federsdoff, qui vient me consoler dans ma disgrâce, m'a fait espérer que Votre Majesté daignerait écouter envers moi la bonté de son caractère, et qu'elle pourrait réparer par sa bienveillance, s'il est possible, l'opprobre dont elle m'a comblé. Il est bien sûr que le malheur de vous avoir déplu n'est pas le moindre que j'éprouve. Mais comment paraître ? Comment vivre ? je n'en sais rien. Je devrais être mort de douleur. Dans cet état horrible, c'est à votre humanité d'avoir pitié de moi. Que voulez-vous que je devienne et que je fasse ? Je n'en sais rien. Je sais seulement que vous m'avez attaché à vous depuis seize années ; ordonnez d'une vie que je vous ai consacrée et dont vous avez rendu la fin si amère. Vous êtes bon, vous êtes indulgent, je suis le plus malheureux homme qui soit dans vos États ; ordonnez de mon sort. »

Grâce à ces très humbles supplications, des réconciliations s'opéraient, mais qui n'étaient que replâtrage. Le roi qui certainement ne laissait pas que d'avoir, de son côté, envers Voltaire des torts, le roi pouvait bien lui rendre la clef de chambellan, la croix du *Mérite* et le brevet de sa pension, après les lui avoir redemandés en le chassant comme on chasse un laquais. Il pouvait bien le réintégrer à Postdam dans cette chambre en damas jaune, où il avait fait dessiner des singes gambadant, assez fidèles emblèmes de celui qui l'occupait (1). Il était impossible à Frédéric d'ac-

(1) « L'étoffe de la tenture est jaune comme l'Envie ; quelques fleurs emblématiques de la haine et de la trahison s'y étalent. Le

corder à Voltaire son estime, non plus que désormais il n'était permis à Voltaire d'avoir auprès de Frédérie une existence tranquille et satisfaite. Presque au lendemain de son arrivée à Berlin, c'était avec une sombre mélancolie que cet homme, d'ordinaire si léger et en apparence si gai, se prenait parfois à considérer le cours de la Sprée, en songeant au cours de la Seine et à tout ce qu'il avait laissé sur ses bords, particulièrement à cette nièce, à cette chère Rosalie, qui résumait pour lui toutes les affections. « Je vous écris à côté d'un poêle, lui mandait-il le 26 décembre 1750, la tête pesante et le cœur triste, en jetant les yeux sur la rivière de la Sprée, parce que la Sprée tombe dans l'Elbe, l'Elbe tombe dans la mer, et que la mer reçoit la Seine et que notre maison de Paris est assez près de cette rivière de Seine ; et je dis : Ma chère enfant, pourquoi suis-je dans ce palais, dans ce cabinet, qui donne sur cette Sprée, et non pas au coin de votre feu ? Rien n'est plus beau que la décoration du palais du soleil dans *Phaéton*. Mlle Astrua est la plus belle voix de l'Europe ; mais fallait-il vous quitter pour un gosier à roulades et pour un roi ? Que j'ai de remords, ma chère enfant ! et que mon bonheur est empoisonné ! que la vie est courte ! qu'il est triste de chercher le bonheur loin de vous ! et que de remords, si on le trouve ! Je suis à peine convalescent : comment partir ? Le char d'Apollon s'embourberait dans les neiges détrempées de pluie qui couvrent le Brandebourg. Attendez-moi, aimez-moi, recevez-moi, consolez-moi, et ne me grondez pas. » Et déjà le 24 novembre 1750, à propos de la disgrâce, qu'en grande partie il avait attirée sur d'Arnaud, à sa nièce

long du mur grimpent des singes ; c'est d'autre part, un écureuil ; autre part encore, un paon qui fait la roue à côté d'un perroquet qui caquette. Les sièges, les meubles sont recouverts de sujets des fables de La Fontaine, qui peuvent se prêter à l'allusion. La malice n'a rien oublié, ni rien omis. Telle était, telle est cette chambre, dont l'installation a été, à ce qu'il paraît, complètement respectée. » *Le Chevalier de Chasot*, par Blaze de Bury, Paris, 1862, in-12, p. 209.

il écrivait : « Le soleil levant s'est allé coucher. — Le roi lui a ordonné très durement de partir dans les vingt-quatre heures ; et comme les rois sont accablés d'affaires, il a oublié de lui payer son voyage. Mon enfant, mon triomphe m'altriste. Cela fait faire de profondes réflexions sur les dangers de la grandeur. Ce d'Arnaud avait une des plus belles places du royaume. Il était garçon poète du roi, et Sa Majesté Prussienne avait fait pour lui des versiculets très galants. Nous n'avons point, depuis Bélisaire, de plus terrible chute. Comme le monarque traite un de ses deux soleils !... On me fait plus que jamais patte de velours ; mais... adieu, adieu ; je brûle de venir vous embrasser. »

Avec le temps, le désenchantement de Voltaire n'avait fait que s'accroître. Vainement, comme pour se tromper lui-même, cherchait-il à donner le change aux amis qu'il avait laissés à Paris. C'est ainsi qu'après s'être plaint à d'Argental, de ses rivaux, des gens puissants, des parlements, des ministres, de la bizarrerie du public, il finissait par dire : « N'est-il pas bien permis de quitter tout cela pour un roi aimable qui se bat comme César, pense comme Julien, et qui me donne vingt mille livres de rente et des honneurs pour souper avec lui (4 mai 1751) ? » Ces soupers lui étaient devenus « des soupers de Damoclès. » Frédéric n'était plus un roi, mais un « maréchal-des-logis » ; Postdam n'était plus un château, mais un « corps de garde. »

En définitive, Voltaire avait rêvé qu'il vivrait dans la familiarité « d'un Trajan ou d'un Marc-Aurèle, » et quelques mois à peine écoulés, il se réveillait dans la dépendance « d'un Denis de Syracuse, d'un homme qui était à la fois César et l'abbé Cotin. » Sa tristesse finit même par toucher au désespoir, et un moment vint, où après s'être d'abord senti retenu par des intérêts d'argent, il ne songea plus qu'à s'échapper, coûte que coûte, de sa prison de « Postdamie ». « Comme je n'ai pas dans ce monde-ci cent cinquante mille moustaches à mon service, écrivait-il le 18 décembre 1752 à

Mme Denis, je ne prétends point du tout faire la guerre. Je ne songe qu'à désertir honnêtement, à prendre soin de ma santé, à vous revoir, à oublier ce rêve de trois années. Je vois bien qu'on a *pressé* l'orange; il faut penser à sauver l'écorce. Je vais me faire, pour mon instruction, un petit dictionnaire à l'usage des rois. *Mon ami* signifie *mon esclave*. *Mon cher ami* veut dire : *vous m'êtes plus qu'indifférent*. Entendez par : *je vous rendrai heureux*, *je vous souffrirai tant que j'aurai besoin de vous*. *Soupez avec moi ce soir*, signifie : *je me moquerai de vous ce soir*. Le dictionnaire peut être long; c'est un article à mettre dans l'*Encyclopédie*. Sérieusement cela serre le cœur... L'embarras est de sortir d'ici. » Berlin n'était certes plus alors, aux yeux de Voltaire, « une nouvelle Athènes. » Et de rechef, le 13 janvier 1753, à sa nièce : « Je sais qu'il est difficile de sortir d'ici, mais il y a encore des hippogriffes pour s'échapper de chez Mme Alcine, je veux partir absolument. »

Effectivement, dans un royaume gardé comme une forteresse, ce n'était pas chose facile que de s'évader. C'est pourquoi, il n'y eut sorte de stratagèmes que Voltaire ne machinât avec son secrétaire Collini afin d'assurer sa fuite; pas de biais qu'il n'essayât d'employer auprès du roi pour obtenir sa libération. Un jour, il parlait des affaires qui l'appelaient d'urgence à Paris. Le lendemain, alléguant le mauvais état de sa santé, il sollicitait la permission de se rendre à Plombières, sous promesse de prochain retour. Frédéric ne fut aucunement dupe de ces raisons. Il se plut même, des semaines entières, à jouir des tortures du malheureux chambellan. Dissimulant à son tour, tantôt il lui envoyait du quinquina pour sa fièvre, tantôt il lui faisait dire qu'il connaissait ses affaires mieux que lui-même et qu'il n'avait nul besoin d'aller à Paris; ou encore que les eaux de Plombières n'étaient pas meilleures que celles de Glatz en Moravie. Mais, en réalité, il se trouvait depuis longtemps dégoûté d'un tel hôte. Avant même de l'avoir, par ses vives instances et à grands frais, attiré à Berlin, veut-on savoir en quelle estime, au fond, il le

tenait? Qu'on en juge! « Voltaire vient de me faire un tour qui est indigne. Il mériterait d'être fleurdelisé au Parnasse, écrivait le 12 septembre 1749, Frédéric à Algarotti, au sujet d'une des frasques de Voltaire (1). C'est bien dommage qu'une âme aussi lâche soit unie à un aussi beau génie. Il a les gentillesces et les malices d'un singe. Je vous conterai ce que c'est, lorsque je vous reverrai; cependant je ne ferai semblant de rien, car j'en ai besoin pour l'étude de l'élocution française. On peut apprendre de bonnes choses d'un scélérat. Je veux savoir son français; que m'importe sa morale! Cet homme a trouvé moyen de réunir les contraires. On admire son esprit en même temps qu'on méprise son caractère. » Et plus tard à Darget (25 avril 1753), après plus ample expérience, il mandait: « Voltaire s'est conduit ici en faquin et en fourbe consommé; je lui ai dit son fait comme il le mérite. C'est un misérable, et j'ai honte pour l'esprit humain qu'un homme qui en a tant, soit si plein de malfaisance. Voltaire est le plus méchant fou que j'aie connu de ma vie, il n'est bon qu'à lire. Vous ne sauriez imaginer toutes les duplicités, les fourberies et les infamies qu'il a faites ici. Je suis indigné que tant d'esprit et tant de connaissance ne rendent pas les hommes meilleurs. J'ai pris le parti de Maupertuis, parce que c'est un fort honnête homme, et que l'autre avait pris à tâche de le perdre; mais je ne me suis pas prêté à sa vengeance comme il l'aurait souhaité. Un peu trop d'amour-propre a rendu Maupertuis trop sensible aux manœuvres d'un singe qu'il devait mépriser après qu'on l'avait fouetté (2). » Et à d'Alembert: « Bon Dieu! comment tant de génie peut-il s'allier à tant de perversité? » Enfin, à sa sœur, la marquise de Baireuth, ce sont les mêmes discours. « Je laisse partir Voltaire sans regret; c'est un fou méchant qui n'est bon qu'à lire. Vous ne sauriez croire toutes les tracasseries qu'il a faites ici; il est hu-

(1) *Œuvres de Frédéric*, t. XVIII, p. 65.

(2) *Ibid.*, t. XX, p. 39.

miliant pour nous que tant d'esprit et de connaissance ne contribuent pas à rendre les hommes meilleurs. Je me suis déclaré pour Maupertuis ; j'ai cru devoir le faire ; sa probité m'est connue. Je n'ai cependant pas fait tout ce qu'il désirait de moi. Je suis fâché que son amour-propre ait été si irrité des égratignures d'un singe qu'il aurait dû mépriser, surtout après l'avoir vu fouetter. »

Frédéric n'avait pas cédé à Voltaire lui-même les sentiments qu'il lui inspirait : « Si vos ouvrages méritent qu'on vous élève des statues, lui mandait-il en 1752, votre conduite vous mériterait des chaînes. » Et le 16 mars 1753 : « Je souhaiterais que mes ouvrages eussent été, seuls exposés à vos traits et à ceux de Kœnig. Je les sacrifie de bon cœur à ceux qui croient augmenter leur réputation en diminuant celle des autres ; je n'ai ni la folie ni la vanité de certains auteurs. Les cabales des gens de lettres me paraissent l'opprobre de la littérature. Je n'en estime cependant pas moins les honnêtes gens qui les cultivent ; les chefs de cabale sont seuls avilis à mes yeux. » Et des paroles en venant aux actes, Frédéric finissait par accorder dédaigneusement à Voltaire son congé. « Il n'était pas nécessaire, lui écrivait-il, que vous prissiez le prétexte du besoin que vous me dites avoir des eaux de Plombières pour me demander votre congé. Vous pouvez quitter mon service quand vous voudrez, mais, avant de partir, faites-moi remettre le contrat de votre engagement, la clef, la croix, et le volume de poésie que je vous ai confié. » Le temps était passé, où Voltaire pouvait espérer que Federsdoff, le factotum de Frédéric, lui rapporterait de nouveau ces trésors, « ces marques de sa servitude », « ces magnifiques bagatelles » « ces grelots et cette marotte, » si de nouveau, sur le ton de la coquetterie et de la flatterie tout ensemble, il écrivait à Frédéric :

*« Je les reçus avec lendresse,
Je vous les rends avec douleur ;*

*C'est ainsi qu'un amant, dans son extrême ardeur,
Rend le portrait de sa maîtresse. »*

Cette fois, les décisions du roi étaient des ordres irrévocables. Voltaire n'en fut que plus résolu à partir, et sans esprit de retour. « Je partis avec promesse de retour, et avec le ferme dessein de ne plus revoir le roi de ma vie ». Et le 20 mars 1753, ironiquement et pour se préparer les voies, au duc de Richelieu il écrivait : « J'ai promis à ma maîtresse de revenir auprès d'elle, dès que je serais guéri ; je lui ai dit : ma belle dame, vous m'avez fait une terrible infidélité, vous m'avez donné de plus un gros soufflet, mais je reviendrai baiser votre main charmante. J'ai repris son portrait que je lui avais rendu, et je pars dans quelques jours. Vous sentez que je suis pénétré de douleur de quitter une personne qui m'enchantait de toutes façons... Je vous supplie de me mettre aux pieds de Mme de Pompadour... Adieu, Monseigneur ; vous connaissez mes tendres et respectueux sentiments. Adieu, généreux Alcibiade. Vous lisez dans mon cœur : il est à vous ». Toute la pensée de Voltaire est dans ces derniers mots. Il attachait, d'un autre côté, extrême importance à ce qu'on pût croire que Frédéric ne l'avait point congédié et aussi « à n'avoir pas l'air d'être lui-même dans le cas d'une désobéissance ». C'est pourquoi il crut devoir venir à Postdam rendre un dernier hommage au maître qu'il allait quitter. L'abbé de Prades, qu'après le scandale de ses thèses en Sorbonne, il était parvenu à faire agréer au roi de Prusse comme lecteur et secrétaire, obtint de Frédéric qu'il recevrait le poète avant son départ. Durant plusieurs jours, on put même supposer qu'une nouvelle réconciliation s'était faite ou devait se faire. Mais il n'en fut rien. Le 26 mars 1753, à tout jamais et avec une froideur glaciale, se séparèrent ces deux hommes, naguère si épris, en apparence, l'un de l'autre. Entre eux, il est vrai, tout rapport ne se trouva point absolument rompu. Et d'abord, chose à peine imaginable ! Voltaire, confessant ses torts, s'ef-

força par l'intercession de la princesse Wilhelmine, de rentrer au service de son ancien adorateur. Diplomatiquement aussi, et dans le même dessein, le 23 septembre 1753, à la duchesse de Saxe-Gotha il écrivait : « On me lapiderait en France, si je retournais à la cour du roi de Prusse. Je ne le pourrais avec bien-séance qu'au cas qu'il fit une satisfaction éclatante à ma nièce, qu'il punit Freytag et Schmidt et qu'il me rappelât avec distinction, seulement pour venir passer quinze jours avec lui ». Toutes les manœuvres échouèrent. « Croiriez-vous bien, mandait Frédéric à Darget (1^{er} avril 1754), croiriez-vous bien que Voltaire, après tous les tours qu'il m'a joués, a fait des démarches pour revenir ? Mais le ciel m'en préserve ! il n'est bon qu'à lire et dangereux à fréquenter. Je ne crois pas qu'il y ait un fou plus méchant que lui ». Et à sa sœur il déclarait « qu'on roue bien des coupables qui ne le méritent pas autant que Voltaire ». Tout ce que put faire la margrave de Baireuth en faveur de Voltaire, ce fut de renouer entre « le héros-poète-philosophe-guerrier-malin-singulier-brillant-fier-modeste, etc., et le Suisse Cinéas retiré du monde » (1) une correspondance qui, d'ailleurs, ne fit plus guère que languir. En 1755, Frédéric adressait à Voltaire une *Ode sur la mort*. En 1756 il mettait en opéra la tragédie de *Mérope*, que, par son ordre, on représentait sur le théâtre de Postdam. De son côté, Voltaire, de 1757 à 1760, et, à la suite du désastre des armes françaises, redoublait, à l'égard du roi de Prusse, d'adulations aussi intéressées que honteuses. Tout cela néanmoins ne tirait point à conséquence. Les dispositions de Frédéric n'avaient pas changé davantage, lorsqu'en 1770, à la souscription pour le monument qu'on se proposait d'élever en l'honneur de Voltaire, il ajoutait l'envoi d'une statue du vieux polygraphe qu'il avait fait exécuter dans sa manufacture de porcelaine, avec ce mot gravé sur la base : *Immortali !* Ce qui arrachait à Voltaire un cri de reconnaissance :

(1) *Lettre de Voltaire à M. Darget*, 8 janvier 1758.

« Vous êtes généreux : vos bontés souveraines
 Me font de trop nobles présents ;
 Vous me donnez sur mes vieux ans
 Une terre dans vos domaines ».

Le rusé courtisan s'appliquera vainement à faire illusion à ses familiers. « Vous serez peut-être surpris que Luc m'écrive toujours, mandait-il en janvier 1765 à d'Argental. J'ai trois ou quatre rois que je m'illonne. Comme je suis fort jeune, il est bon d'avoir des amis solides pour le reste de sa vie ». En réalité, d'octobre 1760 à janvier 1765, et après de nouvelles immixtions de Voltaire dans des négociations secrètes entre la France et la Prusse, à peine Pyrrhus-Frédéric semble-t-il avoir adressé à Cinéas-Voltaire quelques lignes sans importance. L'attitude du favori qui avait encouru sa disgrâce aussi bien que le caractère des publications historiques qu'il multipliait, n'avaient fait qu'accroître l'irréremédiable aversion qu'avait conçue pour lui le roi de Prusse. « Je n'ai rien appris de Voltaire, écrivait en 1761 Frédéric à d'Argens : je ne sais pas s'il est à Paris ou à sa seigneurie de Tournay ; s'il a eu la permission de retourner en France, elle lui aura été accordée sans doute en faveur de *l'Épître dédicatoire de Tancrède*, adressée à la Pompadour... Tout ce qui le touche ne m'affecte guère... laissons ce misérable se prostituer par la vénalité de sa plume, par la perfidie de ses intrigues, et par la perversité de son cœur ». La mort seule toutefois put mettre un terme au commerce épistolaire de Frédéric et de Voltaire, commerce depuis longtemps devenu intermittent et défiant. Aussi n'était-ce qu'avec sa fatuité et son exagération ordinaires que ce dernier imaginait de dire en parlant du roi de Prusse : « Ce prince m'écrit tous les quinze jours ; il fait tout ce que je veux (au marquis de Florian, 3 avril 1767) ». Ce qui est vrai, c'est que Frédéric et Voltaire ne cessèrent de se craindre réciproquement et de se détester ; mais ils ne se revirent plus. Et certes ce ne fut pas la faute de Voltaire,

qui, par mille câlineries, s'efforça, mais inutilement, de rattraper avec la faveur perdue, les « brimborions que le roi lui avait ôtés ». « Sire, écrivait-il à Frédéric le 27 mars 1759, il est vrai qu'après plus de vingt ans d'attachement, vous auriez pu ne pas m'ôter les marques qui n'ont d'autre prix à mes yeux que celui de la main qui me les avait données... Vous ne m'avez jamais connu. Je ne vous demande point du tout les bagatelles dont vous croyez que j'ai tant d'envie, je n'en veux point : je ne voulais que votre bonté ; je vous ai toujours dit vrai quand je vous ai dit que j'aurais voulu mourir auprès de vous... J'ai été très malade et je suis très vieux ; j'avoue que je suis très riche, très indépendant, très heureux ; mais vous manquez à mon bonheur et je mourrai bientôt sans vous avoir vu. Vous ne vous en souciez guère, et je tâche de ne m'en point soucier. J'aime vos vers, votre prose, votre esprit, votre philosophie hardie et ferme. Je n'ai pu vivre sans vous, ni avec vous. Je ne parle point au roi, au héros, c'est l'affaire des souverains ; je parle à celui qui m'a enchanté, que j'ai aimé, et contre qui je suis toujours fâché ».

Voltaire cependant ne quittait point Berlin les mains vides. Il emportait, mêlées comme par mégarde à ses bagages, cette clef de chambellan et cette croix du *Mérite*, auxquelles, malgré ses dénégations, il attachait si grand prix, mais qu'il ne parvint jamais à recouvrer. Il ne s'était pas non plus dessaisi des poésies de Frédéric, lesquelles comprenaient, entre autres pièces scandaleuses, un détestable poème comique dans le goût de *la Pucelle*, intitulé le *Palladium*. D'après Voltaire, le roi « s'y moquait de plus d'une sorte de gens ». Tous ces objets lui furent brutalement réclamés et repris dans la ville libre de Francfort, où, de Strasbourg, Mme Denis qui était venue l'y attendre, avait volé à son secours. Arrêtés comme des larrons « par les sieurs Freytag et Schmidt, l'un résident de S. M. P., l'autre marchand de Francfort et conseiller de sadite Majesté », confinés et gardés seize jours à vue dans la misérable

auberge du *Bockhorn* (la Corne de Bouc) par des soldats la baïonnette au bout du fusil, l'oncle et la nièce, malgré les fureurs de Voltaire, ses excuses à son ancien maître, ses lettres au chevalier de La Touche, ministre du roi de France auprès du roi de Prusse, ses suppliques à l'Empereur, ses appels désespérés à tout l'univers ; en dépit même des pitoyables instances que Mme Denis adressait elle-même à Frédéric (11 juin 1753) ou des notes éplorées qu'elle fit tenir à Mme de Pompadour (20 juin 1753) ; l'oncle et la nièce ne purent continuer leur route qu'après avoir satisfait aux exigences des agents prussiens et subi les traitements les plus outrageux (1). Voltaire en gardera un ressentiment implacable. Il ne cessera notamment de rappeler avec irritation « que le roi de Prusse avait fait enfler à sa nièce une cuisse », « Vous vous souvenez, écrivait-il le 4 avril 1758 à d'Argental, que le roi de Prusse avait fait enfler à Mme Denis une cuisse il y a cinq ans ; cette cuisse renfle encore. Les maux que les rois causent n'ont pas de fin ». Auparavant, dénaturant les faits comme à plaisir, il leur donnait même un tour plus tragique. « Tout bon que je suis, j'ai toujours sur le cœur les quatre baïonnettes que ma nièce eut dans le ventre (17 décembre 1757 à d'Argental) ». A l'entendre, « l'aventure était unique. Jamais Parisienne n'avait été mise en prison chez les Bructères, pour l'*œuvre de poésie* d'un roi des Borusses (10 août 1753 à d'Argental) ».

La première vengeance que tira de « Salomon-Denys » de « Marc-Aurèle Busiris » le poète exaspéré, fut de rédiger une *Vie privée du roi de Prusse*, première ébauche de ces *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire*, qui devaient surtout servir à la *Vie de Frédéric*, et auxquels Voltaire ne mit vraiment la main qu'en 1759. Il devait, à différentes dates, y ajouter divers compléments, mais sans pourtant se résoudre jamais à publier de son vivant cette œuvre diffamatoire. Aussi bien, « il

(1) Cf. *Lettres et billets de Voltaire à l'époque de son retour de Prusse en France en 1753*; 1897, in-12, pour la Société des Bibliophiles.

avait la volonté, et n'avait-il pas le droit de laisser par écrit à la postérité la condamnation du roi de Prusse (26 février 1753 à d'Argental)? »

Néanmoins ce n'était pas tout que « d'être sorti de l'ancre de Polyphème. » Il s'agissait de savoir où porter ses pas et se créer une installation qui offrit sécurité. Voltaire, paraît-il, eut un instant l'idée de se retirer chez Marie-Thérèse. Mais pressentie sur ses intentions, l'impératrice aurait dit tout haut : « M. de Voltaire doit savoir qu'il n'y a point de Parnasse dans mes États pour un ennemi de la religion. « Sollicités à leur tour, Louis XV et Mme de Pompadour n'avaient laissé au fugitif aucun espoir de rentrer à Paris. Vainement s'était-il mis aux pieds de la favorite et avait-il tenté « toutes les démarches d'un bon français pour qu'on lui laissât finir ses jours dans sa patrie. (1) » Ses demi-mots à Richelieu ne devaient pas davantage être écoutés. « A propos, lui écrivait-il le 7 septembre 1753, je suis bien malade; daignez vous en souvenir. Il n'y a que mes ennemis qui disent que je me porte bien. »

En définitive « demeuré entre deux rois le cul à terre (2) », et de toutes parts repoussé, on vit le déserteur

(1) Condorcet, dans sa *Vie de Voltaire*, mérite bien peu de créance, lorsqu'il écrit : « On avait persuadé à Mme de Pompadour qu'elle ferait un trait de politique profonde en prenant le masque de la dévotion; que par là elle se mettrait à l'abri des scrupules et de l'inconstance du roi, et qu'en même temps elle calmerait la haine du peuple. Elle imagina de faire de Voltaire un des acteurs de cette comédie. Le duc de La Vallière lui proposa de traduire les *Psaumes* et les *Ouvrages Sapientiaux*; l'édition aurait été faite au Louvre, et l'auteur serait revenu à Paris, sous la protection de la dévote favorite. Voltaire ne pouvait devenir hypocrite, pas même pour être cardinal, comme on lui en fit entrevoir l'espérance à peu près dans le même temps. » Le 6 janvier 1764, Bernis mandait à Voltaire : « Je vous prie de quitter quelquefois la lyre et le luth pour toucher la harpe. » Et celui-ci de répondre au cardinal (18 février 1764) : « Il faut que chacun suive sa vocation. Je n'en ai aucune pour jouer de la harpe dont vous m'avez parlé; cet instrument ne me va pas, j'en jouerais trop mal. » Voltaire ne s'en essaya pas moins sur cet instrument; car il écrivit en vers un précis de l'*Écclésiaste* et du *Cantique des cantiques*.

(2) Lettre à Mme la Comtesse de Lutzelbourg, 11 septembre 1753.

de Postdam errer assez longtemps d'asile en asile. Il avait d'abord séjourné à Leipsick, où il prit le temps d'imprimer contre Maupertuis, qu'il poursuivit jusque dans la tombe, de nouveaux et violents libelles (1), puis s'était rendu à Gotha. Là, bien accueilli par le duc et la duchesse de Saxe-Gotha, il se livra à des recherches pour ses *Annales de l'Empire*, entreprises sur leur demande et qu'il leur dédia (2). Ce fut lorsqu'il se disposait à passer de Cassel à Strasbourg, qu'il se vit inopinément et brutalement arrêté à Francfort. Cette avanie essuyée, il se reposa à Mayence « attendu le besoin de sécher ses habits mouillés par le naufrage. » Ensuite, traversant Manheim, dont l'électeur palatin Charles-Théodore de Sultzbach lui fit les honneurs, il se rendit à Strasbourg; et de Strasbourg à Colmar. Arrivé le 2 octobre 1753 dans cette dernière ville, il essaya encore, mais sans y réussir, d'apitoyer sur sa situation la marquise de Pompadour: « Le roi, disait-il, est très humblement supplié de considérer que ma nièce est mourante à Paris d'une maladie cruelle causée depuis long-temps par les violences qu'elle a essuyées à Francfort, malgré le passeport de Sa Majesté. Je suis dans le même état à Colmar sans secours. Le roi est plein de clémence et de bonté; il daignera peut-être songer que j'ai employé plusieurs années de ma vie à écrire l'histoire de son prédécesseur, et celle de ses campagnes glorieuses; que seul des académiciens j'ai fait son panégyrique traduit en cinq langues. S'il m'était seulement permis de venir à Paris pour arranger, pendant un court espace de tems, mes affaires bouleversées par quatre ans d'absence et assurer du pain à ma famille, je mourrais consolé et pénétré pour vous, Madame, de la plus grande reconnaissance. C'est un sentiment qui est plus fort que celui de tous

(1) *Le Traité de paix*, etc.

(2) Cf. E. Bayoux, *Voltaire à Ferney, sa correspondance avec la duchesse de Saxe-Gotha*, p. 100 et suiv. « Madame, on imprime actuellement ces *Annales de l'Empire*, que Votre Altesse Sérénissime m'a commandé d'écrire. Elles ont été faites dans un temps où le plaisir d'obéir à vos ordres pouvait seul me donner la force de travailler. »

mes malheurs. » Pour humble qu'elle fût, la requête du fugitif resta sans effet, et ce fut également sans résultat qu'il obséda de ses sollicitations le marquis d'Argenton, ministre des affaires étrangères. « Je suis persuadé que le roi ne veut pas que je meure dans l'hôpital de Colmar, lui écrivait-il le 20 février 1754. En un mot je vous supplie de sonder l'indulgence du roi. » Tristement laissé à lui-même, abandonné de tous ses anciens protecteurs, le 11 novembre de cette même année il levait de nouveau le camp et quittait Colmar, après y avoir vécu, comme partout, au milieu d'agitations fébriles. Senones seul lui avait procuré quelque intervalle de repos. Effectivement Dom Calmet, qui naïvement se flattait d'avoir converti « le déiste le plus décidé de l'Europe », lui avait pendant plusieurs semaines donné dans son abbaye l'hospitalité. Voltaire en avait profité, pour traiter de la Genèse et rédiger un *Abrégé de l'Histoire universelle*, en mettant à contribution les richesses « d'une bibliothèque presque aussi complète que celle de Saint-Germain-des-Près de Paris, » en même temps qu'il usait amplement des manuscrits du docte Bénédictin, mais sans en prendre autre chose que les objections. Et déjà, n'était-ce pas au *Dictionnaire historique de la Bible* par le pieux abbé, qu'il avait emprunté les allusions aux livres sacrés des Hébreux, dont sont remplis les huit ou neuf premiers chants de *la Pucelle*? « Je me suis fait savant à Senones, écrivait-il de Colmar au duc de Richelieu (6 août 1754), et j'ai vécu délicieusement au réfectoire. Je me suis fait compiler par les moines des fatras horribles d'une érudition assommante... Je ne pouvais régler aucune marche avant d'avoir fait un grand acte de pédantisme que je viens de mettre à fin ». De Colmar, où il était revenu avec sa nièce, après avoir passé dans sa compagnie et celle des d'Argental une quinzaine aux eaux de Plombières, Voltaire se décida à partir pour Lyon. Ce n'était pas que ses affaires se trouvassent beaucoup plus avancées. Car le 21 mars 1754 à d'Argental anxieusement il écrivait: « Si je cherchais un asile ignoré, et si je le pouvais trouver, si on croyait

que cet asile est dans un pays étranger, et si cela même était regardé comme une désobéissance, il est certain qu'on pourrait saisir mes revenus. Qui en empêcherait? » Or, le 20 novembre, à peine arrivé à Lyon: « Je ne sais où je vais, ni où j'irai, mandait-il au même correspondant; je voyage tandis que je devrais être au lit, et je soutiens des fatigues et des peines qui sont au dessus de mes forces... Je vous avouerai que je n'ai pas trouvé dans M. le Cardinal de Tencin les bontés que j'espérais de votre oncle; j'ai été plus accueilli et mieux traité de la margrave de Bareuth, qui est encore à Lyon. Il me semble que tout cela est au rebours des choses naturelles. Mon cher ange, ce qui est bien moins naturel encore, c'est que je commence à désespérer de vous revoir. Cette idée me fait verser des larmes. L'impression de cette maudite *Pucelle* me fait frémir, et je suis continuellement entre la crainte et la douleur. » Réduit en quelque sorte à l'état d'épave, c'étaient donc toujours chez Voltaire les mêmes incertitudes et les mêmes inquiétudes. Et en effet, si le duc de Richelieu qui se rendait en Languedoc pour y tenir les États, l'avait, à Lyon, réconforté par des marques publiques de sympathie, il s'en fallait que Tencin lui eût accordé les mêmes témoignages d'estime. « Je ne puis vous donner à dîner, lui avait dit durement le prélat, vous êtes trop mal à la Cour ». Aussi bien, le cardinal gardait-il à Voltaire rancune d'avoir qualifié de « petit concile » le concile d'Embrun, que lui, Tencin, se glorifiait d'avoir présidé (1).

Les courses vagabondes de Voltaire devaient pourtant avoir un terme. Après de longues hésitations, et sous prétexte « de se retirer auprès du docteur Tronchin, » et d'être à proximité des eaux d'Aix en Savoie, il résolut de se fixer en Suisse, « où il n'aurait rien à démêler avec les rois, leurs résidents et les cardinaux impolis. » Mais dans quelle partie de la Suisse s'établir et en quelles conditions? C'était là encore une question fort embarrassante. Arrivé à Genève le 12 décembre 1754, il com-

(1) Cf. Henry Tronchin, ouvr. cit., p. 15.

mengaît par acheter à Monrion (7 janvier 1755), près de Lausanne « à l'abri du cruel vent du Nord », l'habitation d'un de ses amis M. de Giez; en alterna le séjour avec celui du château de Prangins, que, dès les premiers moments, avait mis à sa disposition le baron Guiguer, et l'année suivante, à Lausanne même, prit à bail pour neuf ans une maison rue du Grand Chêne. « Il n'y a point de plus bel aspect dans le monde que celui de ma maison de Lausanne, écrivait-il à Darget (18 janvier 1758). Figurez-vous quinze croisées de face en cintre, un canal de douze grandes lieues de long que l'œil enfle d'un côté, et un autre de quatre ou cinq lieues, une terrasse qui domine sur cent jardins, ce même lac qui présente un vaste miroir au bout de ces jardins, les campagnes de la Savoie au delà du lac, couronnées des Alpes qui s'élèvent jusqu'au ciel en amphithéâtre; enfin une maison où je ne suis incommodé que des mouches au milieu des plus rigoureux hivers. Mme Denis l'a ornée avec le goût d'une Parisienne. Nous y faisons beaucoup meilleure chère que Pyrrhus. » Et peu de jours auparavant à la comtesse de Lutzelbourg (5 janvier 1758): « Cent jardins sont au-dessus de mon jardin. Le grand miroir du lac les baigne. Je vois toute la Savoie au delà de cette petite mer, et par delà la Savoie, les Alpes qui s'élèvent en amphithéâtre, et sur lesquelles les rayons du soleil forment mille accidents de lumière. M. des Alleurs n'avait pas une plus belle vue à Constantinople. Dans cette douce retraite, on ne regrette point Postdam. »

Dès lors, on aurait pu croire que Voltaire s'en était définitivement tenu à cette résidence. C'eût été se tromper. Avant d'habiter temporairement Lausanne, qui ne fut pour lui qu'un lieu d'agrément et de passage, où sa table et son théâtre lui attirèrent grande affluence, Voltaire avait acquis, sur les hauteurs de Genève, un petit bien appelé Sur-Saint-Jean. « On me le vendit, disait-il, le double de ce qu'il eût coûté auprès de Paris; mais le plaisir n'est jamais trop cher; la maison est jolie et commode; l'aspect en est charmant, il étonne et ne

lasse point... Je vois de mes fenêtres la ville où régnait Jean Chauvin, le Picard dit Calvin, et la place où il fit brûler Servet pour le bien de son âme. » « Il est plaisant, écrivait en même temps au duc de Richelieu l'heureux propriétaire (13 février 1755), il est plaisant que je n'aie de terre que dans le seul pays où il ne m'est pas permis d'en acquérir. La belle loi fondamentale de Genève est qu'aucun catholique ne puisse respirer l'air de son territoire. La république a donné, en ma faveur, une petite entorse à la loi, avec tous les petits agréments possible. »

Or, qui avait fait donner « cette petite entorse à la loi », c'est là ce que Voltaire ne songe point à expliquer et ce qu'il est néanmoins fort intéressant de connaître. Car rien n'est plus curieux que la façon dont il acheta du conseiller Mallet et occupa ensuite quelque temps ce nouveau domaine. Dans aucune autre occurrence peut-être, il ne se montra plus cauteleux, plus bassement avide et plus habile à tirer profit de ses admirateurs.

Assez mal reçu lors de son passage à Lyon, il y avait toutefois rencontré aimable accueil auprès d'un riche banquier. C'était un membre « de cette tribu des Tronchin », « de cette Tronchinerie », dont il sut si largement exploiter le crédit et la bienveillance. A la vérité, parmi ces Tronchin, figurait le procureur-général Tronchin, qui poursuivit plusieurs de ses ouvrages, tout en lui donnant la satisfaction de condamner aussi au feu ceux de Rousseau. Mais, d'un autre côté, tandis que le docteur Théodore Tronchin, qui, après un long séjour en Hollande et avant de venir à Paris, s'était fixé à Genève (1754), consentait à se charger du soin de sa santé, deux frères, le banquier de Lyon Robert Tronchin et le conseiller genevois François Tronchin, se mettaient entièrement à sa disposition et à son service. Ainsi et tout d'abord ce fut grâce à leurs bons offices, qu'il y eut pour lui possibilité de s'établir à Genève, où les lois n'autorisaient pas un étranger à prendre domicile, non plus que toute personne professant la religion catholique à être propriétaire d'un immeuble sur le territoire

de la république. Le conseiller François Tronchin lui obtint en effet un permis de séjour ; puis, durant des années, mais en finissant par se lasser et par juger sévèrement Voltaire, on le vit s'entremettre fréquemment en sa faveur, devenir son factotum, l'aider à se tirer de pas difficiles. Quant à Robert Tronchin, son obligeance ne fut pas moins grande. Non content de faire valoir « le magot » que Voltaire lui avait confié, et de répondre à ses incessantes questions sur les tontines, les loteries et les emprunts, il se chargeait de lui fournir du vin, de l'huile, du sucre, de la bougie, des harnais et des carrosses, en un mot mille objets que Voltaire « trouvait horriblement chers dans la cité du Picard Chauvin. » Aussi, tout en adressant à Robert « l'exposé téméraire de ses petits besoins », ce client d'une nouvelle espèce prodiguait-il ses excuses et remerciements « au grand banquier qui daignait l'abreuver, le suerer, l'éclairer, l'huiler et le meubler. » Mais à Robert, Voltaire dut encore davantage. Effectivement, lorsque, après avoir rompu d'autres pourparlers qui ressemblaient fort à des engagements, il se décida enfin à se rendre acquéreur de la maison de campagne de Mallet, ce fut Robert Tronchin qui, tout en lui en réservant la jouissance par un bail indéfiniment renouvelable tous les trois ans, l'acheta sous son nom et en fit presque toutes les avances. Fort des clauses du marché conclu, l'oncle de Mme Denis en venait tout de suite à des pratiques inqualifiables. Non seulement il ne devait guère laisser dans l'ancienne propriété de Mallet que les objets qu'il ne put emporter, dès qu'il jugea bon de rendre ce qui, après avoir été pour lui « l'immense domaine Tronchinois », ne lui était plus devenu, « qu'une guinguette. » Mais tant qu'il habita Sur-Saint-Jean, harcelant Tronchin de demandes et commissions, demandes d'arbres fruitiers et d'arbres d'agrément, de plantes et de graines, il affecta constamment de ne se considérer que « comme son portier, comme son fermier, comme son maçon, comme son jardinier, son

bostangi. » « Vingt ouvriers travaillent à embellir votre retraite et la mienne, lui mandait-il. On m'a donné une patraque, et je veux vous en faire une jolie montre. Je vous fais des avenues non pas à travers champs, mais à travers vignes, *diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis*, et le tout pour vous plaire, *tibi et nepotibus*. » Et encore : « Votre maison n'était qu'agréable, et je la rendrai commode, je veux que tous les Tronchin nés ou à naître puissent s'y loger à leur aise. » De là enfin ces perpétuelles exhortations : « Arrondissez votre bien, embellissez votre empire ! » Ces beaux discours au fond signifiaient que la propriété appartenant à Tronchin, c'était au propriétaire à en payer les agrandissements et embellissements de toute sorte. Et de fait c'était à Tronchin que Voltaire ne manquait point de renvoyer « tout ce qui n'était pas conforme aux lois de son académie de lésine, » cherchant ainsi à mettre à la charge du très débonnaire banquier, sinon pour le tout, du moins pour moitié, de continuelles et improductives dépenses. Celui-ci, qui ne regardait pas à l'argent, et qui, en 1762, devait succéder à M. d'Épinay dans sa charge de fermier général, ne fit, semble-t-il, que sourire de ces misères et les prendre en pitié (1).

Cependant ne voulant pas souffrir que la nouvelle demeure qu'il allait habiter portât le nom d'un saint, Voltaire s'était empressé de la baptiser « les Délices », « parce que rien n'est plus délicieux que d'être libre et indépendant. » Grande aussi avait été sa hâte, surtout puisqu'il lui en coûtait si peu, de transformer ce petit coin de terre. « Ces Délices sont à présent mon tourment, écrivait-il à Thieriot (25 mars 1755) ; nous sommes occupés, Mme Denis et moi, à faire bâtir des loges pour nos amis et pour nos poulets. Nous faisons faire des carrosses et des bronettes ; nous plantons des orangers et des oignons, des tulipes et des carottes ; nous manquons de tout ; il faut fonder Carthage. » Mais ce n'était pas assez que de fonder Carthage.

(1) Relativement à tout cet épisode, voyez : Henry Tronchin, ouvr. cit, p. 13 et suiv.

A peine installé aux Délices, d'ou il ne signait plus ses lettres que : « l'ermite Voltaire », le maître du logis, par une contradiction singulière et dont il était seul à ne point s'apercevoir, se mit aussitôt, suivant son usage, à organiser soit chez lui, soit aux portes de Genève : à Carouge en Savoie, à Châtelaine en France, (plus tard ce fut à Genève même), un théâtre, dont la fréquentation bruyante devint pour les pasteurs et notables Genevois un scandale de tous les instants. Le Consistoire s'en émut, et le premier Syndic rédigeait un rapport, qu'il terminait par « l'expression de la parfaite confiance que le Magnifique Conseil ne se prêterait jamais à donner atteinte à ses arrêtés du 18 mars 1732 et 5 décembre 1739, lesquels défendaient toutes représentations de comédie, tant publiques que particulières. (1) » La fameuse lettre à d'Alembert sur les spectacles par Rousseau ne devait être que l'écho aussi retentissant qu'inattendu de ces prohibitions politiques. Conséquemment, entre Voltaire et ses compatriotes d'adoption la brouille devint presque immédiate. Les Suisses s'étaient d'abord montrés enthousiastes « du bonhomme Cinéas. » Celui-ci ne tarda point à s'aliéner les plus clairvoyants et les plus considérables d'entre eux : les Haller (2), les Deluc, les Moulou, les Bonnet, les Vernes, les Vernet, même les Tronchin. « Monsieur, lui écrivait le pasteur Jacob Vernet (9 février 1755), la seule chose qui trouble la satisfaction générale de voir arriver parmi nous un homme aussi célèbre que vous êtes, c'est l'idée que des ouvrages de jeunesse ont donnée au public sur vos sentiments par rapport à la religion. Je ne vous dissimulerai point que les gens sages qui nous gouvernent et la bonne bourgeoisie ont manifesté, dans leurs discours, de graves inquiétudes à ce sujet : j'espère que vous les dissiperez complètement. » Bonnet lui-même, le doux

(1) *Extrait des registres du Consistoire de Genève*, 31 juillet 1755.

(2) Voyez : Haller, *Lettres contre Voltaire*, trad. de l'allemand par F.-L. Kœnig, Berne, 1780, 2 v. in-8. C'est avec l'accent d'une piété indignée, que Haller réfute dans ces *Lettres* les paradoxes cyniques de Voltaire, ou constate ses ignorances en matière de théologie et d'exégèse Biblique.

et religieux Bonnet, n'appellera Voltaire que « le décocheur de flèches », « le poète soi-disant philosophe » « le vieux Arétin », « le vieux brocheur », « le grand empoisonneur ». Et longtemps après l'établissement de Voltaire en Suisse, il ira jusqu'à écrire à Haller (6 novembre 1767) : « La Providence a permis les tremblements de terre, les inondations et Arnet. Il nous déteste et bâtirait des maisons pour le plaisir de nous faire du mal. Il ne bâtirait qu'en ce genre, partout ailleurs il tâche de démolir. » Voltaire, de son côté, avait beau traiter ces opposants, de « canards », de « vieilles perruques », de « tignasses qui veulent devenir perruques », en attendant que dans sa *Guerre civile de Genève* (1), « rabâchage de la *Pucelle* », il exercât sa malignité à châtier l'inhospitalière intolérance de la « parvulissime » république, « de cette petite fourmilière où l'on se dispute un fétu ; » il avait beau, comme par bravade, écrire à d'Argence (20 janvier 1761) : « Je ne suis pas assez puissant pour faire pleuvoir le feu du ciel sur Genève ; je le suis du moins assez pour avoir beaucoup de plaisir chez moi au nez de tous ces cagots. » Il s'était, après tout, rendu le séjour du territoire de Genève impossible. Sans doute il paraissait se plaire aux Délices et n'avait quitté un instant cette retraite que pour un voyage d'affaires à Mannheim, où grâce à l'intervention de l'électeur palatin Charles-Théodore, il plaçait à gros intérêts une partie de son avoir. Toutefois l'incommodité sans cesse ressentie d'un voisinage de puritains, et, malgré sa dénomination engageante, le caractère un peu bourgeois « de ses chères Délices », « de ses prétendues Délices », le déterminèrent assez vite à transporter une fois de plus ses pénates ailleurs. Il songea même à s'établir en Lorraine. « Mon âge et les sentiments de religion, qui n'abandonnent jamais un homme élevé chez vous, écrivait-il au Jésuite de Menoux, confesseur de Stanislas et dont il connaissait l'influence,

(1) *La guerre civile de Genève ou les amours de Covelle. Poème héroïque avec des notes instructives. Cinq chants, 1768.*

me persuadent que je ne dois pas mourir sur les bords du lac de Genève. » Et au roi de Pologne lui-même, par manière d'allèchement, il mandait qu'il avait cinq cent mille francs qu'il désirait placer dans l'acquisition d'une terre en Lorraine, pour aller mourir dans le voisinage de Marc-Aurèle. » Mais Stanislas, qui avait cru devoir, au préalable, prendre l'avis ou plutôt les ordres de Louis XV, resta sourd à de telles insinuations. Changeant donc aussitôt ses vues, Voltaire, moyennant un bail à vie, de part et d'autre minutieusement débattu, se mit en possession de la terre seigneuriale de Tournay (le comté de Tournay) que lui céda le président de Brosses (11 décembre 1758). On imaginerait malaisément de quelles chicanes et tracasseries tout d'abord, et puis de quelle haine ce marché devint pour Voltaire l'occasion. Il ne se contentait pas de défigurer le plus souvent le nom de l'auteur des *Lettres sur Herculanum* (1), qu'il appelait Desbrosses ou Debrosses ; de railler en lui l'historien des *Dieux fétiches*, « le fétiche, le grand fétichier » et de lui fermer les portes de l'Académie française ; il s'en prenait au magistrat, « au président nasillonneur, délateur et persécuteur. » « On dit que le président Debrosses se présente (le président de Brosses était déjà membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres). Je sais qu'outre *les Fétiches* et *les Terres australes*, il a fait un livre sur les langues, dans lequel ce qu'il a pillé est assez bon, et ce qui est de lui, détestable. Je lui ai d'ailleurs envoyé une consultation de neuf avocats qui tous concluaient que je pouvais l'arguer de dol à son propre Parlement (à d'Allembert, 10 décembre 1770). » A quoi de Brosses, le rappelant à la pudeur et le réduisant au silence, répondait : « Souvenez-vous, Monsieur, des avis prudents que je vous ai ci-devant donnés en conversation, lorsque, me racontant les traverses de votre vie, vous ajoutâtes que vous étiez d'un caractère naturellement insolent. Je vous

(1) *Les Lettres historiques et critiques, écrites en Italie* (1739), ne furent publiées qu'en l'an VIII, et ce ne fut qu'en 1777 que parurent les études du Président sur Salluste.

ai donné mon amitié; une marque que je ne l'ai pas retirée, c'est l'avertissement que je vous donne encore de ne jamais écrire dans vos moments d'aliénation d'esprit, pour n'avoir pas à rougir, dans votre bon sens, de ce que vous avez fait pendant le délire. » Et plus sévèrement : « Soyez assez sage à l'avenir pour ne rien dire de pareil à un magistrat. » Pour mortifiantes qu'elles fussent, de pareilles leçons troublaient peu Voltaire. N'y était-il pas accoutumé? Et que lui importait l'opinion que de lui pouvait concevoir de Brosses, du moment qu'il était le maître de Tournay? « Ne payant rien au roi, ne devant rien à Genève », ce domaine qui lui permettait « de n'être ni en France, ni à Genève, lui conférait de plus le droit, dont il ne craignit pas d'user, de porter le titre de comte. Presque à la même époque (1758), et tandis qu'il se disposait à conclure avec de Brosses, il avait désiré encore davantage. « Il faut toujours que les philosophes aient deux ou trois trous sous terre contre les chiens qui courent après eux », disait-il à d'Alembert. En conséquence, sous le nom de sa nièce, qui, au mépris de la parole donnée, lui refusa longtemps toute contre-lettre, il avait, à la suite de négociations entamées dès septembre 1758, acheté de M. Budé de Boissy par contrat du 9 février 1759 une terre qui joignait celle de Tournay. Et plaisamment, comme s'il se fût ruiné dans cette affaire, la lettre qui stipulait les modes de paiement, était signée par lui : « le dégraisé Voltaire (1) ». La propriété de M. de Budé appartenait au territoire de Fernex, que Voltaire écrira Ferney et qui, plus tard, illustré par sa présence, s'appellera Ferney-Voltaire (2). Jouissant, comme celui de Tournay, de privilèges et droits seigneuriaux, ce domaine offrait en même temps cet inappréciable avantage d'être situé

(1) Cf. Henry Tronchin, *ouv. cit.* p. 118.

(2) Il ne semble pas qu'aucun acte public ait jamais consacré cette appellation. Les Fernésiens se l'attribuèrent de leur propre chef. C'est ainsi que le 6 août 1791, Ferney, dans une adresse à la Constituante, prend la dénomination de Ferney-Voltaire.

mi-partie en Suisse et mi-partie en France dans le pays de Gex. De la sorte, Voltaire, quoiqu'il se plût parfois à dater sa correspondance de *Ferney en Bourgogne*, et à dire bien haut « qu'il vivait dans ses terres en France (1) », Voltaire se trouvant sur la frontière de deux pays, dont aucun n'avait sur lui pleine juridiction, se mettait à peu près hors de toute atteinte. Aussi était-ce assez justement que le 24 décembre 1758, il pouvait écrire à Thieriot : « Vous vous trompez, mon ancien ami, j'ai quatre pattes au lieu de deux : un pied à Lausanne dans une très belle maison pour l'hiver ; un pied aux Délices près de Genève, où la bonne compagnie vient me voir ; voilà pour les pieds de devant. Ceux de derrière sont à Ferney et dans le comté de Tournay, que j'ai acheté par bail emphytéotique du président de Brosses... La terre de Ferney est aussi bonne qu'elle a été négligée ; j'y bâtis un assez beau château ; j'ai chez moi la pierre et le bois ; le marbre me vient par le lac de Genève. Je me suis fait, dans le plus joli pays de la terre, trois domaines qui se touchent. J'ai arrondi tout d'un coup la terre de Ferney par des acquisitions utiles. Le tout monte à la valeur de plus de dix mille livres de rente, et m'en épargne plus de vingt, puisque ces trois terres défraient presque une maison, où j'ai plus de trente personnes, et plus de douze chevaux à nourrir. *Nave ferar magna an parva, ferar unus et idem.* HORAT. » Et à Tronchin de Lyon (13 décembre 1758) : « J'ai tellement arrangé l'achat de Tournay, que je jouis pleinement et sans partage de tous les droits seigneuriaux et de tous les privilèges de l'ancien dénombrement. La terre de Ferney est moins titrée, mais non moins seigneuriale ; je n'y jouis des droits de dénombrement que par grâce du ministre ; mais cette grâce m'est assurée. J'aime à planter, j'aime à bâtir, et je sa-

(1) *To lord Lyttleton; at my castle of Tornex, in Burgundy*, (septembre 1760) « Je vis dans mes terres en France. La retraite convient à la vieillesse ; elle convient encore plus quand on est dans ses possessions. Si j'ai une petite maison de campagne auprès de Genève, mes terres seigneuriales et mes châ-

tisfais les seuls goûts qui consolent la vieillesse. Les deux terres, l'une compensant l'autre, me produisent le denier vingt; et le plaisir qu'elles me donnent est le plus beau de tous les deniers... Enfin je me suis rendu plus libre en achetant des terres en France que je ne l'étais, n'ayant que ma guinguette de Genève et ma maison de Lausanne. Vos magistrats sont respectables: ils sont sages; la bonne compagnie de Genève vaut celle de Paris. Mais votre peuple est un peu arrogant et vos prêtres sont un peu dangereux. » Voltaire ne se lassera vraiment pas d'étaler aux yeux de ses amis toute son opulence. C'est ainsi encore qu'à d'Argental, le 19 décembre 1758, il écrira: « Vous souvenez-vous que, quand je me fis Suisse, le président de Brosses vous parla de me loger dans un château qu'il a entre la France et Genève? Son château était une mesure faite pour des hiboux; un comté, mais, à faire rire; un jardin, mais où il n'y avait que des colimaçons et des taupes; des vignes sans raisin, des campagnes sans blé, et des étables sans vaches. Il y a de tout actuellement, parce que j'ai acheté son pauvre comté par bail emphytéotique, ce qui, joint à Ferney, compose une grande étendue de pays qu'on peut rendre aisément fertile et agréable. Ces deux terres touchent presque à mes Délices. Je me suis fait un assez joli royaume dans une république... Ne pensez-vous pas que, vu le temps qui court, il vaut mieux avoir de beaux blés, des vignes, des bois, des taureaux et des vaches, et lire les Géorgiques, que d'avoir des billets de la quatrième loterie, des annuités premières et secondes, des billets sur les fermes, et même des comptes à faire à Cadix? Qu'en dites-vous? » Et au duc de la Vallière (1759): « Je me suis fait un drôle de petit royaume dans mon vallon des Alpes; je suis le vieux de la Montagne, à cela près que je n'assassine personne. » Dans une lettre au cardinal de Bernis (5 mars 1762) même expression d'ex-

teaux sont en Bourgogne; et si mon roi a eu la bonté de confirmer les privilèges de mes terres, qui sont exemptes de tout impôt, j'en suis plus attaché à mon roi. »

pansif contentement : « Je vis libre, mes terres le sont. Je ne dois rien au roi (1). J'ai un pied en France, l'autre en Suisse; je ne pouvais pas imaginer sur la terre une situation plus à mon goût. On arrive au bonheur par de bien plaisants chemins. » Au vu et au su de l'univers entier, voilà donc Voltaire magnifiquement autant que solidement pourvu, et ce ne sera guère qu'en 1765 qu'il se défera de ses autres habitations, pour s'en tenir uniquement à sa résidence de Ferney. Aussi, désormais « le songe de sa vie cesse-t-il de lui être un cauchemar perpétuel. » « Je vivrais très bien comme vous, mon ancien ami, avec cent écus par mois, mandait-il à Thieriot; mais Mme Denis, l'héroïne de l'amitié et la victime de Francfort, mérite des palais, des cuisiniers, des équipages, grande chère, et beau feu. » Au fond, Voltaire jouissait pleinement lui-même,

« *Du superflu, chose très nécessaire* »,

en un mot de tous les biens qu'il avait chantés dans le *Mondain*:

« *Oh! le bon temps que ce siècle de fer!* »

C'est en effet à Ferney, comme dans son fort, qu'à peu près durant les vingt dernières années de sa vie, de 1759 à février 1778, quoiqu'il ne dût guère s'y complètement fixer qu'en 1760 ou 1761; c'est à Ferney qu'il convient surtout de considérer Voltaire. Car c'est à Ferney qu'il apparaît entièrement lui-même, *ipsissimus*, « nageant dans l'utile et l'agréable, » se passant tous les caprices, se livrant à toutes les extravagances, lâchant en tous sens la bride à son esprit dénigrant et dominateur, soufflant partout la révolte, semant en tous lieux la zizanie, s'enhardissant, par assurance d'impunité, à publier, pour faire suite aux *Extraits des sentiments de Jean Meslier* (1742), le *Sermon des Cinquante* (1762), les *Questions de Zapata* (1766), l'*Examen de milord Boling-*

(1) Grâce à ses sollicitations et à celles de ses amis, Voltaire, par le crédit du duc de Choiseul et surtout de Mme de Pompadour, avait obtenu du roi un brevet de franchise pour ses terres de Ferney et de Tournay. Cf. Henry Tronchin, *ouv. cit.*, p. 130 et suiv.

broke (1767), *la Collection d'anciens Évangiles* (1769), *la Bible enfin expliquée* (1776) et tant d'autres factums irréligieux par lesquels il prend à tâche de battre en brèche le christianisme. Cependant, alors même que retiré à Ferney il semble y régner en maître absolu et, de là, dicter à tous la loi, il ne se trouvera pas moins tourmenté à Ferney par Mme Denis qu'il l'avait été à Cirey par « la divine Émilie. » Les premiers instants, il est vrai, sont tout sucre et tout miel. Ainsi, le 2 juin 1757, à Thieriot il écrivait : « Mme Denis a le talent de meubler des maisons et d'y faire bonne chère, ce qui joint à ses talents de musique et de déclamation, compose une nièce qui fait le bonheur de ma vie. » Mais, au bout de quelques années, tout autres deviendront ses confidences. « Entre nous, écrira-t-il le 22 mai 1768 au marquis de Thibouville, entre nous, la vie de la campagne ne convient pas du tout à Mme Denis. Je ne hais pas à garder les dindons et il lui faut bonne compagnie; elle me faisait un trop grand sacrifice, je veux qu'elle soit heureuse à Paris, et je voudrais pouvoir faire pour elle plus que je n'ai fait. » Au reste, cette année 1768 fut, à Ferney, une année de grand remue-ménage. Objet de plaintes unanimes, dénoncé de tous côtés au roi et menacé d'être décrété de prise de corps par le Parlement de Bourgogne, Voltaire, afin d'être plus habile à la fuite, avait résolu de se dégager de tout entourage. Il devint réellement alors « le hibou de Ferney. » Ce fut aussi le temps où, pour se donner sainte contenance, il voulait qu'on lui lût à table *l'Histoire de l'Église*, Bourdaloue et Massillon. Mais en faisant le vide autour de lui, il ne cédait pas simplement à une terreur panique. Des griefs tout personnels le décidèrent en effet alors à renvoyer, avec Mme Dupuits, Mme Denis (3 mars 1768), et, du même coup, à expulser Laharpe qui lui était venu en visite à Ferney, accompagné de sa jeune femme, fille du limonadier Moumayeux, laquelle jouait la comédie en perfection.

Comme tout lasse et comme tout passe ! Et combien s'était effacé chez Voltaire le souvenir de cette

Épître sur l'agriculture, qu'en 1761 il adressait à sa nièce, et dans laquelle, célébrant une fois de plus le bonheur à trois, sur un ton lyrique il s'écriait :

« O vous, à l'amitié dans tous les temps fidèle,
 Vous qui, sans préjugés, sans vices, sans travers,
 Embellissez mes jours ainsi que mes déserts,
 Soulenez mes travaux et ma philosophie :
 Vous cultivez les arts, les arts vous ont suivie.
 Le sang du grand Corneille, élevé sous vos yeux,
 Apprend, par vos leçons, à mériter d'en être.
 Le père de Cinna vient m'instruire en ces lieux,
 Son ombre entre nous trois aime encore à paraître ;
 Son ombre nous console, et nous dit qu'à Paris
 Il faut abandonner la place aux Scudéris. »

On aurait parfaitement compris que Voltaire ne fit plus en l'honneur de Mme Denis d'aussi méchants vers. Mais se séparer de « maman Denis », c'était là prendre un parti tellement inattendu, et, semblait-il, si violent, que le soi-disant patriarche de Ferney éprouvait le besoin de s'en expliquer avec ses amis et amies. « La santé de Mme Denis est déplorable, écrivait-il à Richelieu (1^{er} mars 1768) et il n'y a plus à Genève ni médecin qu'on puisse consulter, ni aucun secours qu'on puisse attendre; d'ailleurs vingt ans d'absence ont dérangé ma fortune et n'ont pas accommodé la sienne. Ma fille adoptive Corneille l'accompagne à Paris, où elle verra massacrer les pièces de son grand oncle; pour moi je reste dans mon désert. » A Mme du Deffand (30 mars 1768), quoique sous une autre forme, mêmes explications embarrassées: « Mme Denis avait besoin de Paris; la petite Corneille en avait encore plus besoin; elle ne l'a vu que dans un temps où ni son âge ni sa situation ne lui permettaient de le connaître. J'ai fait un effort pour me séparer d'elles... Voilà, Madame, l'exacte vérité, sur laquelle on a bâti bien des fables, selon la louable coutume de votre pays, et je crois même de tous les pays. » C'était à s'imaginer que Voltaire avait eu sous les yeux la lettre que, le 22 mars 1768, adressait à Walpole

Mme du Deffand: « J'eus, il y a deux jours, la visite de Mme Denis et de M. et Mme Du Puis. Ils disent qu'ils retourneront dans deux ou trois mois retrouver Voltaire, qui les a envoyés à Paris pour solliciter le paiement de l'argent qui lui est dû: ils pourraient bien mentir, je n'ai pas assez de sagacité pour démêler ce qui en est; il y a des choses plus intéressantes que je ne cherche point à pénétrer. » Si tant est qu'elle ne fût pas curieuse, la vieille aveugle ne se laissait point aisément tromper. Aussi Voltaire s'évertuait-il à la convaincre. « J'ai bâti un château comme Béchamel, et une Église comme Le Franc de Pompignan, lui écrivait-il de nouveau (3 avril 1768); j'ai dépensé cinq cent mille francs à ces œuvres profanes et pies; enfin d'illustres débiteurs de Paris et d'Allemagne, voyant que ces munificences ne me convenaient point, ont jugé à propos de me retrancher les vivres pour me rendre sage; je me suis trouvé tout d'un coup presque réduit à la philosophie; j'ai envoyé Mme Denis solliciter les généreux Français, et je me suis chargé des généreux Allemands... Mon âge de soixante-quatorze ans, et des maladies continuelles, me condamnent au régime et à la retraite; cette vie ne peut convenir à Mme Denis, qui avait forcé la nature pour vivre avec moi à la campagne; il lui fallait des fêtes continuelles pour lui faire supporter l'horreur de mes déserts... elle avait besoin de Paris; la petite Corneille en avait encore plus besoin. J'ai fait un effort pour me séparer d'elles. » Au duc de Choiseul lui-même Voltaire estimait nécessaire de donner des éclaircissements: « Les envieux ont beau jeu, lui écrivait-il (1^{er} avril 1768). Une nièce qui va à Paris quand un oncle est à la campagne est une merveilleuse nouvelle: mais le fait est que nos affaires étant fort délabrées par le manque de mémoire de plusieurs illustres débiteurs grands seigneurs, tant Français qu'Allemands, je me suis mis dans la réforme, je me suis lassé d'être l'aubergiste de l'Europe. Je donne vingt mille francs de pension à ma nièce, votre très humble servante... J'ai partagé une partie de mon bien entre mes parents, et

je n'ai plus qu'à mourir doucement, gaiement et agréablement entre mes montagnes de neige, où je suis à peu près sourd et aveugle ». Toutefois, avec ses proches, Voltaire se montrait plus sincère et entraînait davantage, quoique fort discrètement, dans le vrai des choses. C'est ainsi que le 4 avril 1768 à Mme de Florian il mandait : « Il est juste et nécessaire, ma chère Picarde, que je vous parle avec confiance. Vous voyez les tristes effets de l'humeur. Vous savez combien Mme Denis en a montré quelquefois avec vous. Rappelez-vous la scène qu'essuya M. de Florian. Elle m'en a fait éprouver encore une non moins cruelle. Il est triste que ni sa raison ni sa douceur ordinaire ne puissent écarter de son âme ces orages violents qui bouleversent quelquefois et qui désolent la société. Je suis persuadé que la cause secrète de ces violences qui lui échappent de temps en temps était son aversion naturelle pour la vie de campagne, aversion qui ne pouvait être surmontée que par une grande affluence de monde, des fêtes et de la magnificence. Cette vie tumultueuse ne convient ni à mon âge de soixante-quatorze ans, ni à la faiblesse de ma santé. »

Voltaire, à cette époque, sous prétexte « de faire des rentes à maman » parut même disposé à vendre Ferney, ou du moins voulut que le bruit pût s'en répandre. Car à Hennin (15 mars 1768) il écrivait : « Il est vrai, Monsieur, que Ferney est à vendre, qu'on en a déjà offert beaucoup d'argent, et que j'en ai dépensé bien davantage pour rendre la maison aussi agréable, et la terre aussi bonne qu'elles le sont aujourd'hui. Il est encore vrai que je la donnerai à celui qui m'en offrira le plus ; le tout pour faire des rentes à maman, car, pour moi, je ne dois penser qu'à mourir. Tout ce que je puis dire c'est que quiconque achètera Ferney fera un excellent marché. » Et au comte de Rochefort (11 avril 1768) : « J'aimerais certainement mieux avoir l'honneur de vous recevoir dans Ferney, que de vendre ce petit coin qui m'a coûté près de cinq cent mille livres, et qui est au nombre des ingrats que j'ai faits. Je n'ai voulu le vendre que pour procurer tout d'un coup à Mme Denis

une somme assez considérable pour qu'elle pût vivre et être logée à Paris aussi commodément qu'elle l'était dans cette campagne. J'ai soixante-quatorze ans, je suis très faible, je n'attends plus que la mort, et quoique je fasse des gambades sur le bord de mon tombeau, je n'en suis pas moins près d'y être couché tout de mon long. Il me serait égal de passer le reste de mes jours dans une petite terre voisine dont je jouis : elle est moins agréable que Ferney, mais les agréments ne sont pas faits pour moi, je les compte pour rien. »

En réalité, Voltaire avait chassé Laharpe, l'auteur de *Warwick*, celui qu'il appelait tendrement « son fils », ou « petit » et « Ragotin », et qui lui-même l'appelait « papa » (1). Il l'accusait notamment de lui avoir dérobé, avec le deuxième chant de la *Guerre de Genève* (sa *Batrachomyomachie*) une copie de ses *Mémoires*. Il devait, du reste, avec une indulgence méritoire, lui pardonner bientôt cette « petite mièvrerie ». Quant à Mme Denis, son éloignement avait été pour son oncle un soulagement véritable. Il paraissait même qu'il dût fort bien s'accommoder définitivement de son absence ; car, à aucun moment de sa longue carrière, sa verve intarissable ne se répandit en un plus grand nombre et en une diversité plus étonnante d'écrits (2). Aussi bien, ne lui fallait-il, à son dire, « qu'une servante qui eût de gros tétons (3). » Mais son héritière présomptive ne l'enten-

(1) Voyez : *Chabanon à Ferney*, 1766-1767. — Au cardinal de Bernis, 9 février 1767 : « J'ai chez moi M. de Laharpe, qui est haut comme Ragotin, mais qui a bien du talent en prose et en vers ».

(2) *L'homme aux quarante écus* (1768). — *La princesse de Babylone* (1768). — *Les trois empereurs en Sorbonne* (1768). — *Le Marseillais et le Lion* (1768). — *La canonisation de Saint Cucufin* (1769). — *Les lettres d'Amabel* (1769). — *Épître à mon vaisseau* (1768). — *Épître à Mme de Saint-Julien* (1768). — *Épître à Boileau* (1769). — *Épître à Saint-Lambert* (1769). — *Ode sur la guerre des Russes contre les Turcs* (1769). — *Discours aux confédérés catholiques* (1768). — *Le sermon prêché à Bâle* (1768). — *La profession de foi des théistes* (1769). — *Les singularités de la nature* (1768). — *Le Pyrrhonisme de l'histoire* (1769). — *L'histoire du Parlement de Paris* (1769), etc., etc.

(3) L. Percy et G. Maugras, *Vie intime de Voltaire*, etc., p. 125.

ne pouvait pas ainsi. Longtemps, en femme avisée et prudente, elle avait cru devoir « compter peu sur une fortune qui ne lui appartenait pas ». « Je suis dans le cas présentement d'amasser une partie de mon revenu, étant chez mon oncle, écrivait-elle en 1760 à Robert Tronchin, auquel elle confiait « sa tentation de mettre dix mille francs à la tontine ». « Mais, ajoutait-elle, il faut être sage. Mon revenu est médiocre, je n'ai que dix mille livres de rente à moi, qui sont presque toutes en viager. J'ai pour mon oncle la plus vive amitié, je ne doute pas qu'il n'en ait beaucoup pour moi. Cependant, son imagination est si vive que je me regarde toujours un peu comme l'oiseau sur la branche. Peut-être ai-je grand tort, mais je ne pourrai pas me repentir d'avoir mis de l'ordre dans mes affaires (1). » En 1768 Mme Denis se sentait moins craintive et jugeait ses espérances mieux assurées. C'est pourquoi il n'y eut sollicitations ni manœuvres qu'elle n'employât pour rentrer en grâce. Dès octobre 1769, après un peu moins de dix-huit mois d'exil, elle avait cause gagnée et obtenait de revenir auprès « du patron », malgré les vives répugnances qu'elle lui inspirait. En effet cette nièce indiscreète autant que coquette non seulement s'était donné le tort de défendre Laharpe, dont elle passait, tout âgée qu'elle fût, pour être l'amante, et dont certainement dans ses larcins elle s'était faite la complice; mais depuis longtemps elle excédait Voltaire de ses agitations. Ce n'est pas que le plus souvent elle ne s'efforçât de contenter tous les caprices de cet oncle à succession, s'engageant même, pour lui complaire, en de pénibles démarches ou dans de fâcheux démêlés qu'elle réprouvait. « Si je n'étais sensible, écrivait-elle (6 mars 1659), je serais fort heureuse. Mon oncle a de très bonnes façons pour moi, pourvu que je ne lui fasse pas la plus petite objection sur rien; c'est le parti que j'ai pris et je m'en trouve bien (2). » Néanmoins le na-

(1) Henry Tronchin, *ouv. cit.*, p. 128.

(2) L. Perey et G. Maugras, *ouv. cit.*, p. 222.

turel passionné de la dame ne laissait pas quelquefois que de reparaitre. De là de violentes scènes ou des brouilles, comme celle que fit éclater la jeune et belle Charlotte Pictet, en offrant au patriarche un bonnet brodé de ses mains, en échange duquel elle recevait de lui les vers les plus galants.

*« Quand vos yeux séduisent les cœurs,
Vos mains daignent coiffer les têtes :
Je ne chantais que vos conquêtes,
Et je vais chanter vos faveurs. »*

Aussi vit-on Voltaire, en mainte circonstance, se venger des accès de jalousie de sa trop inflammable nièce par de piquantes épigrammes sur ses prétentions à la beauté :

*« Si par hasard, pour argent ou pour or,
A vos boutons vous trouviez un remède ;
Peut-être vous seriez moins laide ;
Mais vous seriez bien laide encor. »*

La plaisanterie de Voltaire ira même jusqu'à la grossièreté. « Mme Denis est un gros cochon, qui prétend ne pouvoir écrire parce qu'il fait trop chaud, » mandait-il à Mme d'Épinay (juillet 1759). Si l'on veut connaître ce qu'était, depuis son établissement en Suisse, Voltaire dans son intérieur, et, en particulier, quelle figure Mme Denis y faisait à ses côtés, il faut lire les lettres qu'adressait à Grimm cette même Mme d'Épinay, venue à Genève sous prétexte d'y consulter Tronchin, mais, en réalité, afin d'y cacher une grossesse (1757). Mme d'Épinay, qu'en cela très perspicace et au risque d'être accusé d'ingratitude, avait refusé d'accompagner Rousseau, fut reçue à diverses reprises aux Délices, où on ne manqua pas chaque fois de l'accabler de prévenances et de politesses. N'allait-elle pas en effet rapporter à Paris tout ce qu'elle aurait vu et entendu ? Voltaire donc, bien que très instruit de son état, déployait, pour la captiver, toutes les séductions de son charmant esprit. Il ne l'appelait que, « la belle philosophe, » « la véritable philosophe des femmes », et ne

cessait de louer « ses grands et beaux yeux noirs ». Toutes ces cajoleries intéressées ne réussirent point à éblouir la voyageuse, et à Grimm « son tendre ami, » naïvement tour à tour et librement, elle écrivait : « J'ai encore passé une journée chez Voltaire. J'ai été reçue avec des égards, des respects, des attentions que je suis portée à croire que je mérite, mais auxquels cependant je ne suis guère accoutumée. Il m'a fait demander de vos nouvelles, de celles de Diderot et de tous nos amis. Il s'est mis en quatre pour être aimable ; il ne lui est pas difficile d'y réussir. Malgré cela, à vue de pays, j'aimerais mieux vivre habituellement avec M. Diderot qui, par parenthèse, n'est pas vu ici comme il le mérite. Croiriez-vous qu'on ne parle que de d'Alembert, lorsqu'il est question de l'*Encyclopédie*? J'ai dit ce qui en était, et ce que j'ai dû dire. Je n'ai dit que la vérité ; mais si j'eusse menti, je serais crue de même : quand je parle, il y a autant d'yeux et de bouches ouvertes que d'oreilles ; cela est bien nouveau et me fait rire... Eh bien ! mon ami, je n'aimerais pas à vivre de suite avec Voltaire ; il n'a nul principe arrêté ; il compte trop sur sa mémoire, et il en abuse souvent ; je trouve qu'elle fait tort quelquefois à sa conversation ; il redit plus qu'il ne dit, et ne laisse jamais rien à faire aux autres. Il ne sait point causer et il humilie l'amour-propre ; il dit le pour et le contre, tant qu'on veut, et néanmoins il a toujours l'air de se moquer de tout, jusqu'à lui-même. Il n'a nulle philosophie dans la tête ; il est tout hérissé de petits préjugés d'enfants ; on les lui passerait peut-être en faveur de ses grâces, du brillant de son esprit et de son originalité, s'il ne s'affichait pas pour les secouer tous. Il a des inconséquences plaisantes, et il est au milieu de tout cela très amusant à voir. Mais je n'aime point les gens qui ne font que m'amuser. Pour Madame sa nièce elle est tout à fait comique. Il paraît ici depuis quelques jours un livre (1) qui a vive-

(1) L'article *Genève* par d'Alembert, qui venait de paraître dans le VII^e volume de l'*Encyclopédie* (fin de 1757), et où l'auteur ré-

ment échauffé les têtes, et qui cause des discussions fort intéressantes entre diverses personnes de ce pays, parce que l'on prétend que la constitution de leur pays y est intéressée. Voltaire s'y trouve mêlé pour des propos assez vifs qu'il a tenus à ce sujet contre les prêtres. La grosse nièce trouve fort mauvais que tous les magistrats n'aient pas pris fait et cause pour son oncle. Elle jette tour à tour ses grosses mains et ses petits bras par dessus sa tête, maudissant avec des cris inhumains les lois, la république, et surtout ces polissons de républicains qui vont à pied, qui sont obligés de souffrir les criaileries de leurs prêtres, et qui se croient libres. Cela est tout à fait bon à entendre et à voir. » Voici maintenant Mme Denis peinte isolément, et tant au physique qu'au moral, par le même pinceau : « La nièce de Voltaire est à mourir de rire : c'est une petite grosse femme, toute ronde, d'environ cinquante ans, femme comme on ne l'est point, laide et bonne, menteuse sans le vouloir et sans méchanceté ; n'ayant pas d'esprit et en paraissant avoir ; criant, décidant, politiquant, versifiant, raisonnant, déraisonnant ; et tout cela, sans trop de prétentions, et surtout sans choquer personne ; ayant par dessus tout un petit vernis d'amour masculin, qui perce à travers la retenue qu'elle s'est imposée. Elle adore son oncle en tant qu'oncle et en tant qu'homme ; Voltaire la chérit, s'en moque et la révère ; en un mot, cette maison est le refuge de l'assemblage des contraires, et un spectacle charmant pour les spectateurs. » « Mme Denis, la meilleure femme du monde, écrivait, à son tour, Mme du Deffand, mais la plus gaupe ».

clamait l'établissement d'un théâtre à Genève, en même temps qu'il accusait les pasteurs Genevois de Socinianisme.

CHAPITRE IV

Ferney

« Nul n'entendit mieux que Voltaire ce qu'on appellerait bien la mécanique de la vie, et, assurément, ce n'est pas de lui que Fontenelle aurait cru pouvoir dire : « Voilà un homme qui a mal calculé. »

En effet, après de premières effervescences qui furent courtes, et en dépit de dérèglements qui affectaient son imagination plus encore que ses mœurs, Voltaire qui ne connut guère aucune des ardeurs généreuses de la jeunesse, Voltaire se proposa, dans toute son existence, un triple but. Né roturier et sans grande fortune, il s'appliqua constamment, d'un côté, à s'enrichir, et, de l'autre, à s'introduire parmi les privilégiés. En cela pourtant, ses visées n'étaient point absolument vulgaires. Ainsi, quoiqu'il désirât la richesse pour elle-même et comme une condition de bien-être, il y cherchait surtout une garantie d'indépendance. « Il avait vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, qu'il avait conclu dès long-tems qu'il ne devait pas en augmenter le nombre (1). » De même, s'il s'efforça de pénétrer dans les rangs des privilégiés, peut-être fut-ce autant pour s'assurer une part de domination que pour satisfaire sa vanité naturelle. Enfin, né dans un siècle, où les périls dont se sentaient menacés les pouvoirs établis, provoquaient contre la liberté d'écrire des mesures répressives ou préventives multipliées, il ne cessa

(1) *Mémoires*, etc.

de travailler à se mettre en état de divulguer et de propager ses idées, quelles qu'elles fussent, sans que l'autorité publique, malgré ses rigueurs, pût parvenir à refréner sa hardiesse et à prévenir ses incartades. « Ma vocation, écrivait-il, est de dire ce que je pense, *fari quæ sentiam* (1). » Or ce triple but, vers lequel, de très bonne heure, il dirigea une activité aussi infatigable qu'industrielle, Voltaire, une fois installé à Ferney, semble l'avoir complètement atteint.

Avant tout, il importait à Voltaire d'être riche et de le devenir promptement. Aussi, après s'être vu, dans les premiers temps, obligé d'emprunter aux Juifs et aux usuriers, rien n'égale les soins qu'il prit, les peines qu'il se donna, les expédients auxquels, en véritable ancien clerc de procureur, il eut recours, afin d'accroître le médiocre héritage qui lui venait de son père, qu'il perdit le 1^{er} janvier 1722, et de son « Janséniste de frère », décédé en 1745. L'ancien notaire n'avait laissé que peu de bien et du bien sujet à litige. Car assez longtemps après que sa succession fut ouverte, le 26 septembre 1724, à Thieriot Voltaire écrivait : « Je vous avertis que nos affaires de la Chambre des Comptes vont très mal, et que je cours risque de n'avoir rien du tout de la succession de mon père. » Et en octobre de la même année, à la présidente de Bernières : « Ma fortune prend un tour si diabolique à la Chambre des Comptes, que je serai peut-être obligé de travailler pour vivre, après avoir vécu pour travailler. » L'année suivante, rien encore n'était terminé. « Une foule d'affaires m'est survenue, écrivait-il le 23 juillet 1725 à sa chère présidente ; la moindre est le procès que je renouvelle contre le testament de mon père. » Cependant l'habileté de Voltaire devait l'enrichir beaucoup plus encore que son travail. C'est ce qu'il se plaisait lui-même à se rappeler dans ses *Mémoires*. « Un patrimoine court devient tous les jours plus court, écrivait-il, parce que tout augmente de prix à la longue, et que

(1) *Lettre au cardinal de Bernis*, 28 décembre 1761.

souvent le Gouvernement a touché aux rentes et aux espèces. Il faut être attentif à toutes les opérations que le ministère, toujours obéré et toujours inconstant, fait dans les finances de l'État. Il y en a toujours quelqu'une dont un particulier peut profiter, sans avoir obligation à personne ; et rien n'est si doux que de faire sa fortune par soi-même ; le premier pas coûte quelques peines ; les autres sont aisés. Il faut être économe dans sa jeunesse, on se trouve dans sa vieillesse un fonds dont on est surpris. C'est le temps où la fortune est le plus nécessaire, c'est celui où je jouis. » Ce fut en effet par lui-même que Voltaire, qui avait eu « quatre mille deux cent cinquante livres de rente pour patrimoine (1) », réussit à se constituer une fortune énorme. Spéculations sur les grains, privilèges dans des affaires de fournitures ou dans des renouvellements de baux ; parts d'intérêt dans la Compagnie des Indes et le commerce de Cadix, dans les armements de l'Espagne contre les Jésuites du Paraguay ou la traite des nègres ; *agio* sur les vivres des armées d'Italie et de Flandre avec les quatre frères Paris-Duverney,

« *Et Paris et fratres et qui rapuere sub illis* »,

actions des fermes du duc de Lorraine achetées en baisse et vendues en hausse, billets de la loterie du contrôleur général Lepelletier-Desforts, auquel il enlève le gros lot ; brocantage de livres et de tableaux, « de magots et de Titien » ; pensions des princes exactement réclamées ; impression parfois simultanée de ses ouvrages à Paris, à Amsterdam et à Londres ; prêts temporaires ou viagers à gros intérêts et sur bons billets, à Villars, à Lézeau, à d'Estaing, à Guise, à Guesbriant, à Brézé, à Bouillon, au duc de Wurtemberg, à Bourdeille, à d'Auneuil, à l'électeur palatin Théodore de Sultzbach, au marquis du Châtelet, à Richelieu, pour n'en pas citer d'autres ; aucun moyen d'amasser ne fut par lui oublié ou négligé (2). Ce n'était d'ailleurs

(1) *Lettre à M... 12 mars 1754.*

(2) Cf. Longchamp et Wagnière, *ouv. cit.*, t. 2, p. 330 et suiv.

pas à la légère et sans s'être assuré, par des informations précises, qu'il n'avait, comme disait Harpagon, « rien à péricliter », que Voltaire se décidait à lâcher ses pistoles. « M. de Brézé est-il bien solide? écrivait-il à son trésorier, en octobre 1737. Qu'en pensez-vous, mon prudent ami? Cet article d'intérêt mûrement examiné, prenez vingt mille livres chez M. Michel, et donnez-les à M. de Brézé en rente viagère au denier dix. Cet emploi sera d'autant plus agréable qu'on sera payé aisément et régulièrement sur ses maisons à Paris. » Et au même (février 1738): « On doit vous aller voir de la part d'un M. de Médine, et vous demander trois cents florins de Flandre. Vous direz à l'envoyé: J'ai reçu commission de les prêter, *hoc verum*; mais de les prêter en l'air, *hoc absurdum*. Qu'un bon banquier fasse son billet payable dans un an, et vous aurez les trois cents florins. » Il est impossible de ne pas admirer ensuite avec quel entrain et quelle vigueur Voltaire mène tout le troupeau de ses débiteurs! Jamais chien de berger ne se montra mieux dressé et plus ardent à rallier les brebis dispersées ou fugitives. « Un exploit pour toute lettre, la justice pour seul remède; à un huissier à faire tous les compliments en cette affaire. » — 25 novembre 1758, à Cideville: « Votre amitié pour moi a donc la malice, mon cher ami, de tarabuster le marquis Augo, et de lui faire sentir que quelquefois les plus grands seigneurs ne laissent pas d'être obligés à payer leurs dettes, malgré les grands services qu'ils rendent à l'État. Il ne veut pas m'écrire; vous verrez qu'il s'est rouillé en province. Cependant un Bas-Normand peut hardiment écrire à un Suisse. Le petit bon homme de marquis veut donc me donner une assignation sur son trésor royal, et, de quatre années, m'en payer une à cause des dépenses qu'il fait à la guerre! Je ferai signifier à Monseigneur que lui ayant joué le tour de vivre jusqu'à la fin de cette présente année, je veux être payé de mon dû ou *deu*. On écrivait autrefois *deu* ou *dub*, parce que dû est toujours *dubium*, mais dû, *deu* ou *dub*, il faut qu'il paie; et,

point d'argent, point de Suisse. » — 18 mars 1737, à l'abbé Moussinot: « Il y a trois ans que M. de Lézeau ne m'a payé. Il est riche; il a des terres. M. de Goës-briant commence à être à son aise; il me doit cinq ans; il peut me satisfaire. On lui a déjà fait une sommation, uniquement pour empêcher la prescription. Le prince de Guise me doit trois ans, sur quoi il n'a payé que treize cent trente francs. M. de Villars me doit une année au premier janvier dernier. M. d'Auneuil de même; M. d'Estaing de même; M. de Richelieu doit une année au premier avril prochain. » — Et encore (5 août 1737) au même: « On a très mal fait de se reposer sur la parole positive du prince de Guise. Les paroles positives des princes sont des chansons, et les siennes sont pis. Il faut absolument lui écrire, et, quelque temps après, faire saisir sur les Fermes générales. Il ne coûte pas grand'chose d'écrire aussi de temps à autre à l'intendant de M. de Richelieu. » — 6 mars 1738, au même: « Je vous prie de constituer vite procureur et de plaider: les frais ne peuvent tomber que sur M. d'Estaing, et je suis assez au fait de son bien pour avoir mes recours certains. Je supplie qu'on presse MM. d'Auneuil, de Villars, de Richelieu, de Lézeau. » — 2 janvier 1739, au même: « Je vous recommande toujours les Lézeau, les d'Auneuil, Villars, d'Estaing, Clément, Arouet, et autres;... ma délégation est un droit, et ce serait l'infirmier que de la soumettre au prince de Guise. Point de politesses dangereuses, même envers les altesses. » Les années passent et les soins de Voltaire persistent; car bien des années après, 11 juillet 1760, au même abbé Moussinot il écrit: « M. de Lézeau me doit trois ans, il faut le presser sans trop l'importuner. Une lettre au prince de Guise, cela ne coûte rien et avance les affaires. Les Villars et les d'Auneuil doivent deux années; il faut poliment et sagement remontrer à ces messieurs leurs devoirs à l'égard de leurs créanciers; il faut aussi terminer avec M. de Richelieu et en passer par où il voudra. J'aurais de grandes objections à faire sur ce qu'il me propose; mais j'aime mieux une

conclusion qu'une objection. » Et encore : « M. d'Estaing me doit et cherche des chicanes pour différer le paiement, il faut vite constituer procureur et plaider. Ne laissons rien languir, s'il est possible, entre les mains des débiteurs ; il est bon de les accoutumer à des paiements exacts, et de ne pas leur laisser contracter de mauvaises habitudes. »

Aux approches même de la mort, Voltaire ne se relâchera en rien de cette âpreté à poursuivre ses recouvrements et à défendre ses intérêts. En effet, le 15 mai 1778, quinze jours avant d'expirer, à son secrétaire Wagnière alors à Ferney, il écrivait de Paris : « Envoyez-moi le contrat avec M. de Crassi, il faut que nous le lisions pour y répondre... Ne manquez pas, je vous prie, de m'envoyer le billet que j'ai de Dunoyer.. Ce billet est d'une grande importance... Il est à présumer que Cérét paiera quelque chose de ce qu'il doit. J'ai besoin de rassembler à présent toutes mes ressources pour la vie de Paris. Ne pourriez-vous pas mettre, dans le premier paquet que vous m'enverrez par M. d'Ogny, les billets de Lavit, Lafond et de Beaumont ? Je finis, ma main succombe au fardeau d'écrire. Je souffre des douleurs incroyables. Adieu, mon ami, que n'êtes-vous ici (1) ! » Le souci de sa fortune ne devait quitter Voltaire qu'avec le souffle.

Ce n'est pas que, malgré sa vigilance de tous les instants et son flair si exercé, Voltaire n'éprouvât parfois de sérieux mécomptes. — 24 août 1761, à d'Argental, après la chute de Pondichéry (janvier 1761) : « Divins anges, tout ce que vous me dites de la Compagnie indienne est bel et bon ; mais il est dur de vendre sept cents francs ce qu'on a acheté quatorze cents ; voilà le nœud, voilà le mal et ce mal n'est pas le seul ». Il lui arrivait aussi d'avoir à subir de désastreuses faillites ; mais au lieu d'inutilement gémir, il avait le bon esprit d'accepter cette mauvaise chance presque en riant, comme il le fit à

(1) L. Percy et G. Maugras, *La Vie intime de Voltaire, etc.*, p. 521 et suiv.

la suite des banqueroutes du fils de Samuel Bernard, comte de Coubert, et du receveur général Michel. — 12 juillet 1741, à Moussinot : « Mon cher abbé, je reçois votre lettre qui m'apprend la banqueroute générale de ce receveur général nommé Michel ; il m'emporte donc une assez bonne partie de mon bien. *Deus dedit, Deus abstulit; sil nomen Domini benedictum!* mais je suis assez résigné.

*Souffrir nos maux en patience
Depuis quarante ans est mon lot,
Et l'on peut, sans être dévot,
Se soumettre à la Providence.*

J'avoue que je ne m'attendais pas à cette banqueroute. Je ne conçois pas comment un receveur général des finances de Sa Majesté très Chrétienne, a pu tomber si lourdement, à moins qu'il n'ait voulu être encore plus riche. En ce cas, M. Michel a double tort, et je m'écrierais volontiers :

*Michel, au nom de l'Éternel,
Mit jadis le diable en déroute,
Mais, après cette banqueroute,
Que le diable emporte Michel.*

Mais ce serait une mauvaise plaisanterie, et je ne veux me moquer ni des pertes de M. Michel, ni de la mienne ». C'était avec la même égalité d'âme que bien des années auparavant, l'illustre polygraphe avait perdu, lors de son arrivée en Angleterre, vingt mille francs en lettres de change, que ne put acquitter le Juif Acosta. Il lui avait suffi, pour se consoler, d'avoir plus tard à écrire : *Un chrétien contre six Juifs, addition à la XI^e Niaiserie* (1).

(1) « Le secrétaire des Juifs me dit que je suis fâché contre eux à cause de la banqueroute que me fit le Juif Acosta, il y a cinquante ans, à Londres : il suppose que je lui confiai mon argent, afin de gagner un peu de temporel avec Israël. Je vous proteste que je ne suis point fâché : j'arrivai trop tard chez M. Acosta ; j'avais une lettre de change de vingt mille francs sur lui ; il me dit qu'il avait déclaré sa faillite la veille, et il eut la générosité de me donner quelques guinées qu'il pou-

En somme, tout calculé, tout rabattu, Voltaire se rendit en peu de temps fort riche, et, à sa mort, malgré les réductions très sensibles que lui infligèrent les opérations de l'abbé Terray, il laissait plus de cent soixante mille livres de rente (1). « Il y a une tragédie anglaise qui commence par ces mots : *mets de l'argent dans la poche et moque-toi du reste*, mandait Voltaire au P. de Menoux (17 juillet 1760). Cela n'est pas tragique, mais cela est fort sensé. Ce monde-ci est une grande table où les gens d'esprit font bonne chère ; les miettes sont pour les sots ». Voltaire n'était pas homme assurément à se contenter des miettes. « Mets de l'argent dans la poche et moque-toi du reste », tel fut, en réalité, son invariable refrain.

Cependant, pour savoir de quelle façon Voltaire entendait l'économie, ce qu'avant tout il faut consulter, ce sont ses lettres à son homme d'affaires, « son cher et aimable facteur », l'abbé Moussinot, lequel entièrement et si longtemps se mit, lui et les siens, frère, beau-frère, sœur et nièce, à son service et à ses gages : plaçant ses fonds, achetant, vendant et revendant pour son compte, relançant ses créanciers, lui procurant à la fois, durant ses longues absences de Paris, des meubles et des tableaux pour ses appartements, des ustensiles et brimborions pour sa toilette, des friandises pour sa table, des instruments pour ses expériences, des livres pour ses études, des correspondants pour sa curiosité, des témoins pour ses procès, et pour ses pièces des claqueurs. — 8 mars 1736, à l'abbé Moussinot : « J'accepte les Lancret et les Albane ; je vous dirai quand il faudra les envoyer. J'attends les quatre autres petites estampes pour Cirey. Pinga vendra les deux Marot ». — 12 avril 1736, au même : « Ajoutez à la *Connaissance des temps*, l'*Histoire de l'astronomie* par M. Cassini. Ajoutez à la douzaine et demie de citrons, une douzaine d'oranges. Prenez

vait se dispenser de m'accorder. Comptez que j'ai essuyé des banqueroutes plus considérables de bons chrétiens sans crier ».

(1) Longchâmp et Wagnière, ouvr. cit., t. I, p. 24.

la bouteille de garus chez Geoffroy ». — 17 novembre 1736, au même : « Envoyez-moi, je vous prie, par le coche, deux belles et très grandes boucles de souliers à diamants ; des boucles de jarrettières à diamants ». — 11 février 1738, au même : « Je me recommande à vos bontés pour les nouveaux *Éléments*, pour le temporel que j'attends des Villars, Richelieu, Bressay, d'Estaing, Guébriant, comédie, voire même machine pneumatique ». — 2 août 1738, au même : « Voulez-vous bien m'envoyer un bâton d'ébène, long de deux pieds environ, pour servir de manche à une bassinoire d'argent ? Je suis un philosophe très voluptueux ». — 18 décembre 1738, au même : « Puis-je vous prier d'ajouter encore à toutes vos bontés une garniture de feu ? Je ne veux que les bronzes. Je ferai faire ici la grille, la pelle et les pin-cettes. Je veux donc les bronzes d'environ vingt-quatre ou trente livres, et un soufflet à deux âmes. Mon e... jaloux de la beauté de mes meubles, demande aussi une jolie chaise percée avec de grands seaux de rechange. Vous me direz que mon e... est bien insolent de s'adresser à vous, mais songez que ce e... appartient à votre ami ».

Qu'on parcoure cette correspondance dont ces courts extraits indiquent la nature et marquent le ton, et on n'aura pas là seulement l'étrange spectacle d'un prêtre, d'un janséniste, d'un chanoine de Saint-Merry, préférant à la charge de trésorier de son Chapitre celle de trésorier de Voltaire, et ainsi tenant la bourse « du coryphée de l'impiété au dix-huitième siècle », gouvernant ses intérêts et les gouvernant, en général, fort bien. On reconnaîtra chez Voltaire le spéculateur le plus attentif, le plus madré, le plus habile à dépenser ou à risquer un louis à propos. D'autres lettres témoignent, en même temps, que jamais auteur n'eut plus souci de retirer, quelque léger qu'il pût être, profit du moindre de ses ouvrages. — Novembre 1736, à Berger : « Faites vite un bon marché avec Prault, et, s'il ne veut pas donner ce qui convient, faites affaire avec un autre ». Et au même, le mois suivant : « Je fais partir, par cet ordi-

naire, la pièce et la préface (il s'agit de l'*Enfant prodigue*), pour être imprimées par le libraire qui en offrira davantage : car je ne veux faire plaisir à aucun de ces messieurs qui sont, comme les comédiens, créés par les auteurs et très ingrats envers leurs créateurs... Ainsi négociez avec le libraire le moins fripon et le moins ignorant que faire se pourra ». — 25 février 1737, à d'Argental : « Si cet enfant (l'*Enfant prodigue*) a gagné sa vie, je vous prie de faire en sorte que son pécule me soit envoyé, tous frais faits. C'est une bagatelle, mais il m'est arrivé encore de nouveaux désastres ».

On ne peut que le constater avec regret : telle fut même l'âpreté de Voltaire à l'argent, qu'elle put le conduire jusqu'à manquer de loyauté. Qu'on se reporte, si l'on veut s'en convaincre, à ses démêlés avec ses libraires : les Jore à Rouen, les Prault à Paris, les Cramer à Genève, les Rey et les Ledet à Leyde et à Amsterdam, les Néaulme et les Van Duren à La Haye ; ou que l'on examine les pièces du ridicule et misérable procès qu'il soutint contre le président de Brosses, à propos de quatorze moules de bois, que, sans bourse délier, il prétendait s'approprier. « Heureux qui a son fait bien placé et ne conserve seulement que ce qu'il lui faut pour sa dépense ! » s'écriait l'*Avare*. Voltaire eut, en général, ce bonheur-là. Mais ce ne lui était pas, à beaucoup près, le complet bonheur. Effectivement, au dix-huitième siècle de même qu'au siècle précédent, la richesse ne faisait guère d'un homme qu'une manière d'affranchi. Les riches recevaient les caresses des grands ; servaient, par des mariages, à fumer leurs terres ; contribuaient à leurs plaisirs, mais demeuraient Dandin. En vain il sautait aux yeux que les privilèges ne reposaient plus désormais que sur une base ruineuse, et vainement aussi, depuis bien des années déjà, la capacité des roturiers et leurs services, reconnus nécessaires, leur avaient-ils assuré une part notable dans le gouvernement de l'État. Au sein d'une société toute de privilèges, les privilégiés étaient seuls, à proprement parler, des citoyens. C'est ce qui

explique, en grande partie, l'ambition opiniâtre avec laquelle Voltaire rechercha des titres qui, le tirant de la foule, pussent lui assurer une place parmi les privilégiés. Car il n'eut point de cesse, qu'il ne fût parvenu à se rattacher d'une manière quelconque à cette aristocratie, qui, domestiquée par Louis XIV et déchue sous tant de rapports, primait néanmoins encore tout le reste. Ses sollicitations et adulations, ses protecteurs, ses protectrices et son talent ayant fini par lui obtenir, avec la charge d'historiographe, celle de Gentilhomme ordinaire de la Chambre, cette dernière qualité notamment lui devint comme un bouclier dont il se couvrit contre tous et contre tout. Ce lui fut, en tout temps, non seulement une satisfaction d'amour-propre, mais aussi et surtout comme une garantie d'impunité, qui sembla lui rendre licite toute espèce d'impertinences, de prétentions et de folies. « Si Voltaire était souverain, écrivait Frédéric à d'Alembert, il serait avec tous ses voisins à couteau tiré ; son règne ne serait qu'une guerre perpétuelle, et alors Dieu sait de quels arguments il se servirait pour prouver que la guerre est l'état naturel de la société, et que la paix n'est pas faite pour l'homme ». Et en effet, si l'on veut avoir une idée de l'importance que Voltaire se plut à se donner, dès qu'il le put, il faut le considérer faisant, en habit de gala, son entrée dans son comté de Tournay, Pregny et Chambésy, entre ses deux nièces « tout en diamants », harangué par le curé ; salué par ses sujets avec l'artillerie de Genève, puis, sans sourciller, s'intitulant comte de Tournay. Surtout il faut l'entendre, seigneur de Ferney (1), en possession de la haute et basse justice, menacer des plus sévères pénalités ses adversaires ou détracteurs. « On me reproche d'être comte de Ferney, mande-t-il au marquis de Thibouville (20 mai 1760). Que ces Jean F... là

(1) « Mille tendres respects à M. et à Mme de Freudenreich. Je vois, par mes archives, qu'un seigneur de leur nom a possédé ma terre de Fernex, au seizième siècle. Cela me rend tout glorieux ». *Lettre à M. Bertrand*, 12 décembre 1759.

viennent donc dans la terre de Ferney, je les mettrai au pilori ». D'ailleurs, si Voltaire n'est comte que de fraîche date, ne doit-on pas du moins respecter en sa personne le Gentilhomme ordinaire du roi ? « N'allez pas vous aviser de m'écrire à Monsieur le Comte, comme le fait Luc, mais écrivez à Voltaire, Gentilhomme ordinaire du roi, titre dont je fais cas, titre que le roi m'a conservé avec les fonctions : car, pardieu ! ce qu'on ne sait pas, c'est que le roi a de la bonté pour moi, c'est que je suis très bien auprès de Madame de Pompadour et de M. le Duc de Choiseul, et que je ne crains rien, et que je me f... de... et de... et de... ainsi que de Chaumeix, et que je leur donnerai sur les oreilles dans l'occasion ».

Paré et remparé de tous ces titres, assuré même de l'appui du résident de France à Genève, dont il cultive assidûment l'influence, que ce résident soit M. de Montpérourx ou M. Hennin (1), c'est avec le plus parfait dédain pour toute autorité ecclésiastique ou civile, et au mépris de toute convenance, que Voltaire se passe à Ferney toutes ses fantaisies. Non seulement à l'ancien castel avec ses tourelles il substitue (c'était bien son droit) « un château d'une jolie structure », et construit simultanément un théâtre et pour lui-même un tombeau ; mais il bouleverse le cimetière, renverse une croix qu'il appelle « une potence », démolit l'Église qui lui gâte un point de vue et emploie les mêmes matériaux à la reconstruire plus loin (2), en y faisant graver cette inscription bouffonne : *Deo exivit Voltaire, MDCCLXI*. « On m'a voulu excommunier pour avoir voulu déranger une croix de bois, écrit-il à d'Argental (21 juin 1761), et pour avoir

(1) Cf. *Lettres à M. Hennin*.

(2) Cf. *Sollisier, Préface*, p. xvii. Voir le texte curieux du marché intervenu, le 6 août 1760, entre Voltaire et les entrepreneurs. Il y est stipulé « que l'église, nef et chœur, seront des mêmes dimensions précisément que l'église, nef et chœur, qui est actuellement auprès du château, afin que les mêmes bois de charpente et menuiserie de l'ancienne puissent servir à la nouvelle ; qu'on édifiera le tout de même hauteur et de même pierre ; qu'on se servira du même portail qui est à l'ancienne église, etc. »

abattu insolemment une partie d'une grange qu'on appelait paroisse. Comme j'aime passionnément à être le maître, j'ai jeté par terre toute l'Église, pour répondre aux plaintes d'en avoir abattu la moitié; j'ai pris les cloches, l'autel, les confessionnaux, les fonts baptismaux, j'ai envoyé mes paroissiens entendre la messe à une lieue. Le lieutenant-criminel, le procureur du roi sont venus instrumenter. J'ai envoyé promener tout le monde; je leur ai signifié qu'ils étaient des ânes, comme de fait ils le sont (1)... De quoi se plaint Monseigneur l'évêque d'An-

(1) Les choses ne se passèrent pas aussi gaiement que se plaît à le narrer, à son avantage, le seigneur de Ferney, et ce ne fut qu'après avoir été, sa nièce et lui, dans des transes mortelles, qu'il parvint, grâce surtout à l'intervention du conseiller Tronchin, à se tirer de cette méchante affaire. « Voici, écrit François Tronchin, des faits que je puis attester, concernant une procédure instruite contre Voltaire. Il avait obtenu la translation de l'église et du cimetière de Ferney, trop voisins de son château. Un jour de fête, paraissant sur son perron et voyant au coin de sa cour la croix du vieux cimetière, Voltaire se mit à crier: « Otez-moi ce pendu de là. » Ce propos plus qu'imprudent fut bientôt déferé au lieutenant criminel de Gex par les paysans dont la cour était pleine. Voltaire, avec sa précipitation habituelle, n'avait pas attendu les formalités requises pour abattre la moitié de l'église, raser les murs du cimetière et déplacer la croix. » « La justice séculière et ecclésiastique, rapporte Wagnière dans ses *Mémoires*, descendit à Ferney, et entama un procès criminel très violent contre le seigneur, et ces messieurs espéraient bien que M. de Voltaire serait brûlé ou au moins pendu pour la plus grande gloire de Dieu et l'édification des fidèles. Ils le disaient même publiquement. » Voltaire avait beau s'expliquer avec Tronchin sur le ton d'un impie et grossier persiflage (2 mai 1761). « Dryden a dit: « *Priests of all religion are the same* », mais tous ne sont pas également sots et, après l'évêque d'Annecy, je crois que son promoteur est le premier de la province... Ce qu'on appelle la justice ecclésiastique de Gex et ce qu'on appelle la justice séculière, ces deux tripots, ont cru gagner deux louis chacun par jour et ont fait des procédures dont ils sont honteux: ils les ont cessées. Nous nous sommes réunis, moi, mon curé et tous les vassaux; nous avons tous passé un acte pardevant notaire et nous nous sommes mis sous la protection du Parlement. Nous pourrions envoyer à l'évêque d'Annecy tous les os demorts de son prétendu cimetière; il en fera, s'il veut, des reliques, ou les mangera, s'il manque de foin. Il est toujours bon qu'on sache qu'il n'y a pas un mot de vrai touchant le *pallibulum*. Je ris en songeant qu'un homme à qui il arriva ce que vous savez dans l'Arabie Pétrée, il y a 1761 ans, cause des tracasseries à Gex. Les événements sont plaisamment enchainés

necy? Son Dieu et le mien était logé dans une grange, je le logerai dans un temple; le Christ était de bois vermoulu, et je lui en ai fait dorer un comme un empereur. » Ailleurs « c'est un grand Jésus, doré comme un calice, qui a l'air d'un empereur romain, et à qui il a ôté sa physionomie naïve (1). » Le bruit courait que Voltaire avait voulu lui donner la sienne. L'Église, d'autre part, n'allait point sans le curé. Or le seigneur de Ferney a deux curés, dont il est assez content; « il ruine l'un et fait l'aumône à l'autre. » Ses vassaux se courbent jusqu'à terre quand ils le rencontrent. Il est vrai « qu'il passe pour semer sur leurs terres des pièces de vingt-quatre sous (26 octobre 1761 à d'Argence). » A l'Église, il fait son entrée, précédé de gros cierges, escorté de ses gens portant hallebardes et de gardes-chasse la bayonnette au bout du fusil. Puis il se pavane au banc d'œuvre, y reçoit de l'encensoir, et, après s'être sacrilègement approché de la sainte table, se place impudemment sur les marches de l'autel, d'où il prêche les assistants sur le vol et les larcins. Enfin il entretient à ses gages l'ex-jésuite Adam, que l'expulsion des religieux de son ordre a plongé dans la détresse et réduit à l'extrémité (2). Sans doute le P. Adam « n'est pas le premier homme du monde » et « pour avoir régenté vingt ans la rhétorique, n'en est peut-être pas un meilleur gourmet en vers français ». Il n'en reste pas moins Antoine Adam *ad omnia natus*. Ce malheureux prêtre, qui semble avoir pour unique

dans le meilleur des mondes possibles. Brûlez cette lettre, mes chers amis, de peur que celui qui vous écrit ne soit ars comme Michel Servet, ami de l'imité. J'embrasse tout Tronchin; autant en fait ma nièce. » En réalité, Voltaire n'avait pas de quoi rire et ne riait pas. Il ne négligeait rien pour se disculper, allant jusqu'à adresser par l'entremise du duc de Choiseul et du cardinal Passionei une requête au Pape. De son côté, Mme Denis pressait de ses supplications François Tronchin qui, de fait, finit par obtenir, à Dijon, du procureur général de Quintin et du premier président de la Marche qu'on ne donnât pas suite aux procédures qu'on avait entamées.

(1) A Mme de Fontaine, 19 mars 1762.

(2) Né en Lorraine en 1705.

office de faire la partie d'échecs de Voltaire (1), mais qui l'aide ausssi dans ses recherches, se verra après seize ans d'assujettissants services (1763-1776), impitoyablement congédié. C'est en faveur du P. Adam et pour prévenir les rhumes, que, par l'intermédiaire de Bernis, le châtelain de Ferney s'amuse à solliciter de Clément XIV, « qu'il ne croit pas un Bembo », l'autorisation de célébrer la messe en perruque (2). M. le duc de Choiseul ne lui avait-il pas déjà, haut la main, fait avoir de Clément XIII, qui malicieusement lui avait envoyé le cilice de Saint François d'Assise, « des reliques pour son église, un domaine absolu sur son cimetière, une indulgence *in articulo mortis*, et, sa vie durant, une belle bulle pour lui tout seul, portant permission de cultiver la terre, les jours de fête, sans être damné ? » Au demeurant, « la destinée de Voltaire n'est-elle pas de bafouer Rome et de la faire servir à ses petites volontés ? » L'aventure de *Mahomet* l'encourage. N'a-t-il pas en effet obtenu de Benoît XIV qu'il agréât la dédicace de cette tragédie interdite en France, et reçu de lui en échange portrait et médailles, « le portrait du plus joufflu Saint-Père qu'on ait eu depuis long-temps et qui a l'air d'un bon diable, lequel sait à peu près tout ce que cela vaut (3) ? »

Ce n'est pas tout ; après avoir sans succès brigué le titre pompeux de directeur ou de lieutenant des haras

(1) Cf. *Lettres de l'abbé Galiani à Mme d'Épinay*, 3 Janv. 1775. « J'ai vu dernièrement à Naples un de vos élèves, le chevalier de P. avec sa Dulcinée : il a demeuré, m'a-t-il dit, quinze jours à Ferney, et aurait bien voulu y passer le reste de sa vie. Il m'a conté des choses tout à fait drôles du père Adam, de la gouvernante Barbara, du seigneur du logis, de son tourloutoutou, de ses accès de colère lorsqu'il perd la partie aux échecs, de la perruque du bon Jésuite couverte de dés, de sa fuite et de sa cachette, semblable à celle de son vieux patron, lorsqu'il eut péché. Lorsque Voltaire était sur le point de perdre une partie d'échecs avec le P. Adam, il chantait tout bas *tourloutoutou*, finissait par prendre les échecs et par les jeter à la perruque du Jésuite. Celui-ci, dès qu'il entendait le *Tourloutoutou*, fuyait et allait se cacher. *Adame, ubi es ?* s'écriait Voltaire. »

(2) Lettre au cardinal de Bernis, 12 juin 1769.

(3) *Lettre au marquis d'Argenson*, 10 août 1745.

et de capitaine des chasses (1), Voltaire se glorifia que le Général des capucins, Frère Amatus d'Alamballa (Aimé de Lamballe), lui ait conféré, en récompense de ses bienfaits aux capucins de Gex, le titre de Fils spirituel de Saint François et de Père temporel de l'Ordre (1770). En conséquence, il lui arrivera quelquefois, par espièglerie, de signer avec une croix : *Frère V. capucin indigne.*

*« Il est vrai, je suis capucin,
C'est sur quoi mon salut se fonde (2). »*

Enfin, non content de tyranniser son propre curé, il dénonce au pouvoir civil, comme des scélérats, les ecclésiastiques des environs qu'il a pris en grippe, tels que le curé de Moëns, Ancian (3), ou bien il les poursuit de ses procédures, comme les Jésuites d'Ornex. « J'ai de terribles affaires sur les bras, écrivait-il le 26 janvier 1761 à d'Argental. Je chasse les Jésuites d'un domaine usurpé par eux ; je poursuis criminellement un curé ; je convertis une huguenote ; ma besogne la plus difficile est d'enseigner la grammaire à Mlle Corneille, qui n'a aucune disposition pour cette sublime science. » En un mot « après avoir vécu chez les rois, il s'est fait roi

(1) *Lettre à M. le marquis de Voyer, intendant des écuries du roi* (16 décembre 1757) : « Monsieur, daignez-vous vous souvenir encore d'un solitaire et d'un malade attaché à toute votre maison depuis qu'il respire, et à vous depuis que vous êtes né ? J'achève mes jours dans le pays de Gex... Il n'y a point de haras dans le pays ; ce pays est très propre à fournir d'excellents chevaux. Je possède huit cavales fort belles. J'ai auprès de moi un de mes parents, nommé Daumart, mousquetaire du roi, qui me paraît avoir beaucoup de talent pour les haras... Je vous serais très obligé de me vouloir bien honorer d'une patente de votre capitaine et directeur des haras dans le pays de Gex. Si, au bout de quelque tems, vous êtes satisfait de mon administration, vous pourrez alors donner des appointements à mon parent Daumart. »

(2) *Stances à M. Saurin, de l'Académie française, sur ce que le général des capucins avait agrégé l'auteur à l'ordre de Saint François, en reconnaissance de quelques services qu'il avait rendus à ces moines, 1770.*

(3) *Requête à Monsieur le lieutenant criminel du pays de Gex, 1761.*

chez lui, malgré des pertes immenses (1) ». Aussi, quel redoutable et détestable voisinage que le sien ! A la vérité, l'évêque d'Annecy, nommé Biord, homme de sens et de caractère, tâche de s'opposer à des légèretés qui vont jusqu'à l'insulte et à des facéties qui dégénèrent en scandale. Par mille subterfuges et par mille artifices, Voltaire élude les remontrances du prélat qui le rappelle à la pudeur. S'imaginant confondre par des quolibets « ce fanatique imbécile évêque d'Annecy, soi-disant évêque de Genève », il répète partout qu'il est fils « d'un très mauvais maçon (2) », « le petit-fils de son maçon » et « qu'il n'a pas le mortier liant. » D'ailleurs, il n'est sorte de tour qu'il ne lui joue. « Je crois que je ferai mourir de douleur mon évêque, s'il ne meurt pas auparavant de gras fondu, » écrit-il, le 26 juin 1761, à d'Argental. En attendant, c'est une pluie continuelle d'injures. « Ce polisson de Biord, »

« *Ce vil cagot mitré, tyran des gens de bien* (3) », « cet énergomène, ce maroufle, ce croquant, ce drôle joint aux fureurs du fanatisme une mauvaise foi consommée, avec l'imbécillité d'un théologien né pour faire des cheminées et pour les ramoner ». « Cet évêque Savoyard, le plus fanatique et le plus fourbe des hommes, l'imposteur d'Annecy, ce scélérat, un des méchants hommes qui respirent, ce monstre sera couvert de tout l'opprobre qu'il mérite ». « Il faut que le bœuf-tigre frémissé. » La vérité est que les justes plaintes que l'évêque d'Annecy fit parvenir au roi furent à peine écoutées. L'avertissement qu'elles valurent à Voltaire de la part de M. de Saint-Florentin, n'eut même d'autre résultat que d'envenimer l'humeur haineuse et batailleuse du vieillard de Ferney. A quelle juridiction, aussi bien, pourrait se reconnaître soumis ce suzerain superbe, qui dispose lui-même d'une juridiction ; qui, sur un ton d'emphase risible, dit : « mon juge, mes vassaux, mon

(1) *Mémoires*, etc.

(2) *A d'Argental* 27 juillet 1768.

(3) *Épître à M. de Saint-Lambert*, 1769.

peuple : » qui sérieusement signe ses requêtes au Roi en son Conseil (1774) ; « François de Voltaire, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, possesseur du petit hameau de Ferney, devenu une communauté d'artistes très utiles? »

On ne doit pas s'y méprendre. Certainement Voltaire n'était point insensible aux délicates joies de la bienfaisance. Mais, au vrai, soit qu'il se pose dans son voisinage en redresseur de torts et prenne en mains la cause des serfs du Mont-Jura (1) de même qu'il s'est chargé de celle des serfs de la Pologne ; soit que, pour le pays de Gex, il arrache à la faiblesse de Turgot (2) une exemption de droits que rien ne justifie ou qui même, en suite des compensations qu'ils sont tenus de fournir, lèse à ce point les habitants, qu'ils demandent, au nom de Dieu, qu'on les tire de l'esclavage, et veulent jeter dans le lac de Genève leur bienfaiteur malgré eux (3) ; soit enfin qu'à la faveur des sanglants désor-

(1) Cf. *Au roi en son conseil, pour les sujets du roi qui réclament la liberté en France; contre des moines bénédictins devenus chanoines de Saint-Claude en Franche-Comté. 1770. — Supplique des Serfs de Saint-Claude à M. le Chancelier. 1771.*

(2) *Lettre écrite à M. Turgot, contrôleur général des finances, par messieurs les syndics généraux du clergé, de la noblesse et du tiers-état du pays de Gex. 1774.*

(3) Voyez mon livre intitulé : *Trois Révolutionnaires*, p. 54 et suiv. *Turgot*. « J'ai la tête cassée, écrivait de Brosses, de Fenmi que me donnent les brailleries et criailleries du pays de Gex. J'en reçois lettres sur lettres de gens qui crient miséricorde sur les entreprises et tyrannies de Voltaire qui veut tout gouverner, conduire à sa tête et se rendre maître de l'administration dont il n'est pas membre, entreprenant de chasser ceux qui sont au fait et de mettre là des gens qui sont vendus et qui agiront à sa dévotion. Je viens d'être obligé d'en écrire à M. de Madeshèrbes sur la sollicitation de tout le pays qui demande, au nom de Dieu, qu'on les tire de l'esclavage (ce sont leurs termes). Quant à M. de Voltaire, son but est fort clair; c'est celui d'un homme qui voit qu'on va taxer dans le rôle prochain ses fonds et ses industries de Ferney et qui croit avoir imaginé un moyen de prévenir sa taxe. Car il lui importe peu à son âge, que, les taxes du pays se trouvant accumulées, dans quelques années d'ici, les rôles des taxes deviennent nécessairement très forts, pourvu qu'on n'en fasse point d'ici à quelque temps. » Effectivement, le subdélégué des États de Gex, Fabry, écrivait à de Brosses (mars 1777) : L'am-

dres de Genève (1770) et que pour sa part il a fomentés, recueillant les épaves de l'émigration Genevoise et « transformant sa bonbonnière en atelier, » il entreprenne d'établir à Ferney des fabriques de soie et de dentelles, des tanneries et une colonie d'horlogers pour lesquels indiscrètement il ne cesse de se répandre en réclames; ce ne sont guère « les idiots de Ferney » qui l'occupent, non plus que les clients dont il semble avoir le plus à cœur de servir les intérêts. Au fond, c'est surtout à la vanité qu'il cède, c'est sa propre influence qu'il s'efforce de maintenir et d'accroître, c'est son bien particulier qu'il poursuit. Ferney n'était « qu'un misérable hameau où croupissaient quarante-neuf malheureux paysans, dévorés par la pauvreté, par les écrouelles, et par les commis des fermes ». Il a changé Ferney en « un lieu de plaisance, peuplé de douze cents personnes, toutes à leur aise, et travaillant avec succès pour elles et pour l'État ». (1) N'y avait-il pas là de quoi enorgueillir le créateur de ces merveilles ?

Mais ce n'est pas assez pour Voltaire que de s'ériger en petit potentat. Il se fait « l'aubergiste de l'Europe, suffisant à la dépense d'un prince de l'Empire et d'un fermier général », en même temps qu'il institue en quelque sorte à Ferney une école de musique et de déclamation. Car s'il s'avoue « pas musicien, peu musicien », « Mme Denis est bonne musicienne, se connaît parfaitement en musique ». Aussi reçoit-on à Ferney Mlle Fel de l'Opéra, qui vient « charmer le vieux solitaire et adoucir ses mœurs à l'aide de son joli gosier ». On y reçoit le poète et compositeur de Chabanon, qui

bition actuelle de notre vieux voisin est de gouverner le pays de Gex; c'est lui qui règle tout. Son crédit que tout le monde redoute, en impose au point que personne n'ose ni contredire, ni parler, chacun signe aveuglément. Au nom de Dieu, tirez-nous de cet esclavage ».

(1) *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade.*

ordonne les paroles de l'opéra de *Pandore* (1). Si on rebute Mozart, on accueille Grétry (2), et Le Gros, artiste de l'Académie de musique, interprétant l'*Orphée* de Gluck, « rend tout le monde Gluckiste à Ferney ».

Toutefois, c'est principalement le théâtre qui passionne Voltaire aussi bien que Mme Denis. Les représentations théâtrales sont à la fois leur préoccupation constante et leur délassément, et c'est à l'envi que l'oncle et la nièce se partagent et interprètent les premiers rôles sur leur scène domestique, tantôt avec le concours de Mlle Clairon, « la belle Melpomène », « la divine Clairon », à laquelle, dans l'intimité, Voltaire n'épargne d'ailleurs pas les moqueries ; tantôt avec l'assistance de Lekain que protège le maître du logis, qu'il prétend même former et qu'il n'appelle que « son cher et grand acteur, son Roscius, M. le Garrick de France » (3). « Je suis Sémiramis, Aménaïde, Idumé et Olympie, écrivait Mme Denis à Lekain (1756), auquel elle ne craignait pas de demander aussi de lui procurer pour son oncle et pour elle des costumes (4); je me fais un plaisir extrême de jouer avec vous, tous les rôles

(1) L'opéra de *Pandore*, que Voltaire appelle aussi *Prométhée*, et, par plaisanterie, *le Péché originel*, fut composé en 1710, mais n'a jamais été mis à la scène.

(2) Ce fut pour Grétry que Voltaire composa *Le baron d'Otranle*, opéra bouffe en trois actes.

(3) Voyez *Mémoires de Lekain précédés de réflexions sur cet acteur et sur l'art théâtral*, par F. Talma, Paris, 1825, in-8.

Inspiré par la reconnaissance, Lekain, dans ses *Mémoires* accorde à Voltaire, qui avait favorisé ses débuts, un témoignage qui étonne. *Faits particuliers sur ma première liaison avec M. de Voltaire*. « M. de Voltaire est toujours resté fidèle à ses amis : son caractère est impétueux, son cœur est bon, son âme est compatissante et sensible ; modeste au suprême degré sur les louanges que lui ont prodiguées les rois, la république des gens de lettres et le peuple réuni pour l'entendre et l'admirer ; profond et juste dans ses jugements sur les ouvrages d'autrui ; rempli d'aménité, de politesse et de grâce dans le commerce civil, inflexible sur les gens qui l'ont offensé. Voilà son caractère dessiné d'après nature ».

(4) C'est l'objet de la lettre suivante, laquelle offre aussi un échantillon curieux de l'orthographe de la dame : « L'imagine, Monsieur, que je vous ai donné une comition très embarrassante ; si vous la trouvez difficile et peut-être impossible, prenons un

seront sus. Mon oncle jouera le grand prêtre dans *Cassandre*, encore le grand prêtre dans *Sémiramis*, Zamti dans *Gengiskan*, et le père dans *Tancrède* ». Elle ajoutait : « Sans trop de prétention pour *la Coquette punie*, j'imaginai pourtant que pour un coup d'essai, surtout venant d'une femme, elle m'aurait fait quelque honneur, et n'aurait point été à charge à la Comédie... à la Comédie, vous savez comment elle a été lue; j'aurais défié à un ange (*sic*) d'y rien comprendre ». C'est qu'effectivement avec ce français, « la pauvre Denis », qui n'avait pas assez de ses triomphes d'actrice, prétendait encore être auteur. Malheureusement pour elle, sa comédie *la Coquette punie*, quelque appui qu'elle eût sollicité de ses nombreux amis, n'avait pas eu meilleure fortune qu'une tragédie d'*Alceste* qu'elle s'était également avisée de composer.

Le premier à sourire des prétentions de sa nièce à la littérature, devait sans doute être Voltaire. Depuis longtemps déjà, il paraissait même condamner chez Mme Denis cette manie de produire au grand jour ses compositions dramatiques. « Mme Denis m'a mandé que vous aviez lu sa pièce (*la Coquette punie*), écrivait-il le 3 octobre 1749 à d'Argental, et que vous en étiez plus content qu'autrefois; mais ce n'est pas là mon compte. Si elle n'est que mieux, ce n'est pas assez. Je voudrais qu'elle fût bonne, ou qu'elle ne la donnât point... Le bel honneur d'avoir le succès de Mme du Boccage!... Il me semble qu'une femme ne doit pas

autre parti. Ma sœur est actuellement à Paris, allez lui demander à dîner un jour que vous serez libre; resomez ensemble, et si vous croiez qu'il soit plus facile de faire faire mon habit à Paris (elle voulait que je fisse faire mon jardin des Délices à Paris, disait Voltaire) j'enverrais à ma sœur un corset et mes mesures. — Vous feriez faire en même tems celui de Zameti pour mon oncle. Pardon de l'ennui que je vous ai donné. Mon oncle veut aussi un habit pour Narbas; à l'égard des diamants nous en avons beaucoup ici. Il faudra seulement indiquer les endroits où il faudra les mettre. Le démon de la Comédie nous possède et vous le connaissez mieux qu'un autre ».

L. Percy et G. Mangras, *Vie intime de Voltaire*, etc., p. 131 et suiv.

sortir de sa sphère pour s'étaler en public, et hasarder une pièce médiocre. » Et près de trois ans plus tard (3 mai 1752), presque aussi désireux que sa nièce du succès d'une pièce qui, quoi qu'on fit, ne devait en avoir aucun, au même correspondant il mandait : « Je me flatte que la pièce que Mme Denis va donner ne sera point un mal, que ce sera, au contraire, un bien qu'elle mettra dans la famille pour réparer les prodigalités de son oncle... Je ne lui voudrais pas de ces succès passagers dont on doit une partie à l'indulgence de la nation... Il y a une certaine dignité attachée à l'état de femme, qu'il ne faut pas avilir. Une femme d'esprit, dont on ambitionne les suffrages, joue un beau rôle; elle est bien dégradée quand elle se fait auteur comique, et qu'elle ne réussit pas. Un grand succès me comblerait de la plus grande joie; il me ferait cent fois plus de plaisir que celui de *Mérope*. Un succès ordinaire me consolera, un mauvais me mettrait au désespoir ». C'était là, on le reconnaîtra, le langage d'un homme sensé et d'un bon oncle. Il n'en était plus de même, quand il s'agissait de jouer la comédie. Voltaire n'éprouvait plus alors ni scrupules, ni appréhensions. « Histrionnant pour son plaisir », il était bien aise d'avoir à qui parler, et nul, à son gré, mieux que sa nièce, ne lui donnait la réplique. C'est ainsi qu'à propos de *Zaïre*, où, « il faisait le bonhomme Lusignan », il n'hésitait point à affirmer que « Mme Denis, sans avoir les beaux yeux de Gaussin, jouait infiniment mieux qu'elle. » « Non, vous ne vous imaginez pas, écrivait-il à d'Argental (24 septembre 1760), quel talent Madame Denis a acquis. Je voudrais qu'on pût compter les larmes que l'on verse à Paris et chez nous, et nous verrions qui l'emporte. »

Après des soirées dramatiques et musicales, c'était en outre, chez Voltaire, à l'en croire, « une chère meilleure que celle de *Pyrrhus*; car ce n'était point une fermière qui ordonnait le souper ». « Il y avait deux cents spectateurs, parfois cinquante personnes à table, de jolies dames de Paris: Mmes de Montferlat, d'Épi-

nay, de Muy, de Fontaine, de Chauvelin, du Boecage ». Voltaire, qui finit par se persuader qu'il dit vrai alors même que manifestement il exagère, Voltaire ne cesse de se conjurer avec ses correspondants, de ce succès, de cette affluence, de cette magnificence. « On vient de trente lieues pour nous entendre. Ensuite on soupe chez moi; nous avons un excellent cuisinier: nous mangeons des gelinottes, des coqs de bruyère, des truites de vingt livres (à d'Argental 3 mars 1757)! » Et au même (8 mai 1762): « Oui, le *Droit du Seigneur* a enchanté trois cents personnes de tout état et de tout âge, seigneurs et fermiers, dévotes et galantes. On y est venu de Lyon, de Dijon, de Turin... J'ai fait le bailli; et, ne vous déplaise, à faire pouffer de rire. Mais que faire de trois cents personnes, au milieu des neiges, à minuit que le spectacle a fini? Il a fallu leur donner à souper à toutes; ensuite il a fallu les faire danser: c'était une fête assez bien troussée. Je ne comptais que sur cinquante personnes; mais passons, c'est trop me vanter. Il faut bien s'amuser sur la fin de sa vie. » Et le poète-acteur se félicite « d'avoir eu douze ministres du saint Évangile avec tous les petits proposants, à une de ses représentations. » A Ferney, au milieu de ces fêtes ininterrompues, se presse, par curiosité, un essaim varié de jeunes femmes. C'est Mme Suard, dont « les transports, à la vue du grand homme, surpassent ceux de sainte Thérèse; « c'est Mme de Saint-Julien, « papillon philosophe » ou « Minerve-papillon »,

« *Femme aimable, honnête homme, esprit libre et hardi* (1) »,

et, par contraste, c'est la pédante Mme de Genlis; ce sont enfin jusqu'à des personnes légères qui donnent au vieillard, comme Mlle de Saussure, « Mlle Quinze ans, » les plus inquiétantes distractions. Ferney n'est pas même uniquement fréquenté pour les plaisirs qu'on y rencontre; c'est surtout, à la lettre, un lieu de pèlerinage, où il est de bon ton de venir chercher une

(1) *Épître à Mme de Saint-Julien.*

espèce de consécration, si peu que de près ou de loin on appartienne en France à ce qu'on pourrait, à cette époque, appeler l'opposition. Aux Délices Voltaire avait déjà reçu nombre de visiteurs de marque : Turgot et Marmontel, Gibbon et Bettinelli, Villars, Mme d'Épinay, Mme du Boccage. Bien plus grande encore est l'affluence de ceux qui se rendent à Ferney. Car on voit s'y succéder tour à tour Condorcet et d'Alembert, Diderot et Richelieu, le prince de Ligne et le prince de Brunswick, le landgrave de Hesse et Boufflers, le duc de Bragançe et le duc de Saint-Mégrin, Laharpe et Chabanon, Morellet et Guibert, pour n'en pas nommer beaucoup d'autres. « Tous les passants viennent chez moi, écrivait Voltaire à Mme du Deffand (1 juin 1764) ; il faut que je tienne tête à des Allemands, à des Anglais, à des Italiens, et même à des Français que je ne reverrai plus. » Aussi ce concours tumultueux devait-il, à la longue, fatiguer le châtelain de Ferney. « Après avoir été, quatorze ans, l'aubergiste de l'Europe, il se lasse de cette profession. » Il n'y a pas jusqu'aux représentations théâtrales dont, par moment, il ne se montre dégoûté. « C'est une fantaisie de Mme Denis que ces habits de théâtre qu'elle vous a demandés, écrit-il à Lekain (5 janvier 1757). Ces amusements ne conviennent ni à mon âge, ni à ma santé, ni à ma façon de penser ; mais j'aime toujours l'art dans lequel vous excellez. » Et plus tard : « Quand j'ai bien travaillé je n'en peux plus, écrivait-il le 20 juin 1764 à Mme du Deffand. On vient dîner chez moi, et la plupart du temps, je ne me mets point à table. Mme Denis est chargée de toutes les cérémonies, et de faire les honneurs de ma cabane à des personnes qu'elle ne reverra plus. » De même à d'Alembert (7 septembre 1764) : « Je laisse Mme Denis donner des repas de vingt-six couverts et jouer la comédie pour ducs et présidents, intendants et passe-volants, qu'on ne reverra plus. Je me mets dans mon lit au milieu de ce fracas et je ferme ma porte. *Omnia fert ætas.* » Tout en permettant qu'ils s'installent à sa table, Voltaire devient alors pour ses adora-

teurs comme « un Dieu caché. » Cette plate et sacrilège flatterie est de Guibert, le rival heureux qu'a préféré à d'Alembert Mlle de l'Épinasse.

*« Je croyais voir (ici) le Dieu qui soutient et châtie,
L'entendre, lui parler, l'admirer en tout point.
Mais tout semblable au Christ en son Eucharistie,
On le mange, on le boit, et on ne le voit point. »*

Néanmoins, quiconque refuse à Voltaire ou lui marchandant les hommages qu'il croit dus à son génie, l'indispose bien plus que ceux qui lourdement l'en accablent et s'empressent jusqu'à l'importuner. Et combien de mortifications en ce genre le vaniteux vicillard n'eut-il pas à subir ! Ne rappelons que celle qui lui fut la plus sensible, parce qu'elle fut la plus éclatante. En 1775, Louis XVI avait fait défense à Monsieur de se rendre à Ferney. En 1777, docile, de son côté, aux instructions de Marie-Thérèse, Joseph II, voyageant sous le nom de comte de Falkenstein, passera près de Ferney sans s'y arrêter. De là pour Voltaire le plus amer déplaisir et qu'il cherchera inutilement à dissimuler. Frédéric ne l'avait-il pas félicité à l'avance (9 juillet 1777) de l'insigne honneur qu'il allait recevoir ?

*« Oui, vous verrez cet empereur
Qui voyage afin de s'instruire,
Porter son hommage à l'auteur
De HENRI QUATRE et de ZAÏRE.
Votre génie est un aimant
Qui, tel que le soleil attire
À soi les corps du firmament,
Par sa force victorieuse
Amène les esprits à soi :
Et Thérèse la scrupuleuse
Ne peut renverser cette loi. »*

L'empereur « brûla » Ferney et rendit visite à Haller. Aussi, pour pallier sa déconvenue : « Mon cher ami, écrivait aussitôt Voltaire au marquis de Florian, je n'en peux plus, je n'en peux plus, je ne peux dicter

qu'un mot; ma faiblesse augmente et ma vie s'en va. Je n'aurais pu recevoir l'empereur Joseph, ni même Saint-Joseph, quand même les impertinences des Genevois de Ferney ne les auraient pas empêchés de m'honorer de leur visite ». Ceux qui n'aimaient pas Voltaire n'y furent point trompés : la déception du patriarche avait été cruelle. « L'empereur à son passage à Genève, a furieusement mortifié le vieux brochurier, mandait Bonnet à Sulzer (10 septembre 1777). Celui-ci avait préparé un magnifique dîner et rassemblé chez lui belle et nombreuse compagnie : et l'empereur passa sous ses fenêtres au grand galop, sans s'arrêter un seul instant. Et remarquez, s'il vous plaît, que rien ne l'obligeait à prendre la route de Ferney. Le vieux polygraphe avait mis sa grande perruque dès les huit heures du matin. »

Cependant, ni l'indépendance et le crédit qu'assure la richesse, ni la satisfaction d'orgueil et la sécurité relative que procurait, de son temps, un titre de Cour, ne réalisaient à beaucoup près tout ce que Voltaire avait rêvé. « Il est triste de souffrir, écrivait-il le 15 septembre 1733 à Cideville et non sans quelque émotion vraie : mais il est plus dur encore de ne pouvoir penser avec une honnête liberté et que le plus beau privilège de l'humanité nous soit ravi : *fari quæ sentiat*. La vie d'un homme de lettres est la liberté. Pourquoi faut-il subir les rigueurs de l'esclavage dans le plus aimable pays de l'univers, que l'on ne peut quitter et dans lequel il est si dangereux de vivre ? » Ce que, par dessus tout peut-être, avait étourdiment désiré Voltaire, c'était la liberté absolue de tout dire et de tout écrire. Comme si l'extrême licence, une licence sans frein, pouvait se confondre avec la liberté ! C'est ce qui explique, de sa part, le plus savant manège et tout un système de précautions, auxquelles il eut volontairement recours ou que lui imposèrent les circonstances.

Premièrement et dès le début de sa vie de lettré, comme à la fin de sa carrière, Voltaire se réfugie, quoique souvent à contre-cœur, dans une sorte d'isole-

ment, sinon de solitude. Bon gré, mal gré, il quitte Paris et n'a jamais assez d'invectives contre cette ville bruyante et fangeuse, véritable lanterne magique où toutes les images passent sans se fixer. « O Paris ! ô Paris ! séjour des gens aimables et des badauds, du bon et du mauvais goût, de l'équité et de l'injustice, grand magasin de tout ce qu'il y a de bon et de beau, de ridicule et de méchant (1^{er} septembre 1740 au roi de Prusse) ». « Il y a ici un luxe révoltant et une misère affreuse, écrira-t-il le 15 mars 1778 à M. le marquis de Florian. Paris est le rendez-vous de toutes les folies, de toutes les sottises et de toutes les horreurs possibles ». Et le 12 avril 1776, à Chabanon : « Votre Paris est partagé en dix mille petites factions, dont Versailles ne sait jamais rien. Paris est une grande basse-cour composée de coqs d'Inde qui font la roue, et de perroquets qui répètent des paroles sans les entendre. On leur envoie de Versailles leur pâture ; ils font bien du bruit, et Versailles les laisse crier ». En tout temps, c'est là, pour le public, l'invariable langage de Voltaire.

On l'a souvent observé : si, à Paris, les excitations sont vives, les forces, par la distraction, courent grand risque de s'y dissiper. Pour que les œuvres de l'esprit puissent mûrir et devenir fécondes, il leur faut du recueillement. Descartes disait « que l'air seul de Paris le disposait à concevoir des chimères (1) ». C'est pourquoi il se retirait en Hollande afin d'y méditer. Tel est également, semble-t-il, le sentiment des plus célèbres contemporains de Voltaire. C'est à La Brède que Montesquieu rédige l'*Esprit des Lois* ; c'est à Montbard que Buffon compose les pages immortelles des *Époques de la nature* ; c'est à l'Ermitage, à Montlouis, dans le silence des champs, que Rousseau lui-même s'enivre des rêveries de *la Nouvelle Héloïse* et de *l'Émile*. En somme, les écrivains qui ont illustré le dix-huitième siècle, s'éloignent le plus souvent de Paris, comme d'un séjour qu'ils estiment funeste à leurs

(1) *Œuvres complètes*, t. X, p. 131.

travaux. A certains égards, il en a été de même de Voltaire. « Cette bonne compagnie de Paris est fort agréable, mandait-il à d'Argental (6 mai 1768), mais elle ne sert précisément à rien. Elle soupe, elle dit des bons mots, et pendant ce temps-là les énergiques excitent la canaille, canaille composée à Paris de quatre cent mille âmes ou soi-disant telles. » Et encore, à Hennin, à propos de ses voyages : « Je conçois que cette sorte de vie doit vous être très agréable, ce sont toujours des objets nouveaux, vous avez le plaisir de vous instruire continuellement, et de servir le Roi. Cela vaut bien les soupers de Paris, où de mon temps, tout le monde parlait à la fois sans s'entendre. Je ne crois pas qu'aujourd'hui notre capitale ait lieu de penser qu'on n'est bien que chez elle. Je suis bien sûr que vous ne la regretterez pas plus dans vos voyages que moi dans ma retraite. Il faudrait être bien bon pour croire qu'on ne peut être heureux que dans la paroisse de Saint-Sulpice ou de Saint-Eustache. » Voltaire, malgré tout, dit presque vrai, lorsque à M. Devaines (2 février 1778) il écrit : « J'ai fait autrefois un voyage à Paris ; je ne crois pas avoir jamais demeuré à Paris trois ans de suite. Je ne connais cette ville que comme un Allemand qui a fait son tour de l'Europe. » Un peu auparavant, à Diderot (décembre 1776) : « Il y a près de trente ans que je n'ai vu Paris, et je n'y ai jamais demeuré deux ans de suite dans toute ma vie, qui est assez longue. Je reviendrais volontiers y passer mon dernier quart d'heure pour avoir le plaisir de vous entendre, s'il était possible de passer ce dernier quart d'heure dans ce pays-là ; mais malheureusement il est fort difficile d'y vivre et d'y mourir comme on veut. »

Serait-ce donc que réellement Voltaire détestât Paris et se sentit pour la campagne un attrait irrésistible ? Parfois il voudrait se le persuader ou plutôt le persuader aux autres. « Quelles sottises de toutes les espèces on fait à Paris ! écrivait-il au cardinal de Bernis (15 décembre 1761). Je ne reverrai jamais ce Paris. On y perd son tems, l'esprit s'y dissipe, les idées s'y

dispersent ; on n'y est point à soi. Je ne suis heureux que depuis que je suis à moi-même. » Et à M. de Chenevières (octobre 1763) : « Je plains ceux qui ne jouissent pas de la nature et qui vivent sans la voir. Chacun vante la retraite, peu savent y rester. Moi qui ne suis heureux et qui ne compte ma vie que du jour où je vis à la campagne, j'y demeurerai probablement jusqu'à ma mort.

« *C'est la cour qu'on doit fuir ; c'est aux champs qu'il faut vivre* (1). »

A Thieriot (10 mars 1759) même antienne : « Finalement il vaut mieux être dans le pays des oreillons que dans votre bonne ville de Paris. » A un certain moment, Voltaire s'était même efforcé de faire croire à Thieriot, et par Thieriot à tous ses entours, que c'étaient les charmes de la solitude qui l'avaient décidé à repousser les avances de Marie-Thérèse, tandis qu'il était notoire que c'était Marie-Thérèse, au contraire, qui lui avait refusé asile dans ses États. « Vous saurez que l'Impératrice-Reine m'a fait dire des choses très obligeantes. Je suis pénétré d'une respectueuse reconnaissance. J'adore de loin. Je n'irai point à Vienne ; je me trouve trop bien dans ma retraite des Délices. Heureux qui vit chez soi, avec ses nièces, ses livres, ses jardins, ses vignes, ses chevaux, ses vaches, son aigle, son renard, et ses lapins qui se passent la patte sur le nez ! J'ai de tout cela, et les Alpes par dessus, qui font un effet admirable ! J'aime mieux gronder mes jardiniers que de faire ma cour aux Rois (9 août 1756). » Ailleurs Voltaire parle « de ses bœufs qui lui font des mines », ou bien, se guindant jusqu'au lyrisme, il s'écrie :

« *O Maison d'Aristippe, ô Jardins d'Épicure !
Vous qui me présentez, dans vos enclos divers,
Ce qui manque souvent à mes vers,
Le mérite de l'art soumis à la nature.* »

(1) *Épître à Madame Denis, sur l'agriculture, 1761.*

*Empire de Pomone et de Flore sa sœur,
Recevez votre possesseur!
Qu'il soit, ainsi que vous, solitaire et tranquille (1)! »*

A quoi Voisenon, méchamment répliquait :

*« O maison de Voltaire et non pas d'Épicure,
Vous renfermez une tête à l'envers,
Qui, sans connaître la nature,
Veut la célébrer dans ses vers.
Plutus est le Dieu qu'il adore,
C'est pour lui seul qu'il a vécu;
Il donnerait Pomone et Flore
Pour un écu. »*

Que les protestations de Voltaire sont en effet ici peu sincères, et ses déclamations dérisoires ! En toute vérité, à consulter ses inclinations les plus intimes et ses goûts les plus décidés, Voltaire n'aime rien tant que le séjour de Paris, « la grande, vilaine, triste et gaie, riche et pauvre, raisonneuse et frivole ville de Paris. » Mais il a ce malheur de ne pouvoir y être ni estimé, ni même supporté. A Mme du Deffand (15 janvier 1761) il en fera lui-même presque l'aveu : « Je suis si insolent dans ma manière de penser, j'ai quelquefois des expressions si téméraires, je hais si fort les pédants, j'ai tant d'horreur contre les hypocrites, je me mets si fort en colère contre les fanatiques, que je ne pourrais jamais tenir à Paris plus de deux mois. Vous me parlez, Madame, de ma paix particulière ; mais vraiment je la tiens toute faite ; je crois même avoir du crédit, si vous me fâchez. » Du crédit ! Voltaire sait bien néanmoins qu'au fond il n'en a même pas assez pour qu'on tolère sa présence dans la capitale. Et effectivement, à ce sujet, ce ne sont de sa part que doléances. « La nation Anglaise a trouvé un très beau secret, c'est qu'aucun particulier, chez elle, ne va à la campagne que quand il lui en prend envie (11 février 1771 à M^{me} du Deffand). » Et dans les

(1) *Épître. L'auteur arrivant dans sa terre, près du lac de Genève, mars 1755.*

derniers temps: « Il est triste qu'un homme qui travaille depuis cinquante ans pour les plaisirs de Paris, vive et meure dans un désert éloigné de Paris. » De même, au duc de Richelieu (11 juillet 1770): « Je n'ai plus qu'un désir, c'est celui de vous renouveler mes tendres hommages, de vous entretenir, de vous ouvrir mon cœur, de vous faire voir qu'il n'est pas indigne de vos bontés. Il est vrai que la vie de Paris me tuerait en huit jours. Il y a plus d'un an que je suis en robe de chambre. J'ai bientôt soixante-dix-sept ans, je suis très affaibli; mais je donnerais ma vie pour passer quelques jours auprès de vous, dès que ma colonie n'aura plus besoin de moi. Il est plaisant qu'un garçon horloger (Beaumarchais), avec un décret de prise de corps, soit à Paris, et que je n'y sois pas. » Et plus confidemment (18 mai 1774) à d'Argental: « Quelque chose qui soit arrivé et qui arrive, je ne veux pas mourir sans avoir la consolation d'avoir revu mes anges. Il n'y a que ma mauvaise santé qui puisse m'empêcher de faire un petit tour à Paris... Il me paraît que je suis un malade qui peut prendre l'air partout sans ordonnance du médecin. Cependant je voudrais que la chose fût très secrète. Il serait trop ridicule que Jean-Jacques le Genevois eût la permission de se promener dans la cour de l'Archevêché, que Fréron pût aller voir jouer l'*Écossaise*, et moi que je ne pusse aller ni à la messe, ni au spectacle dans la ville où je suis né. »

Aussi n'y a-t-il rien que Voltaire ne fasse ou ne soit prêt à faire, afin d'obtenir l'autorisation de revenir à Paris et d'y rester. C'est principalement avec cette intention secrète et pour se rendre nécessaire, qu'il cherche, jusqu'à la fin de ses jours, à s'immiscer dans les négociations de notre diplomatie. Revoir Paris est son rêve de tous les instants; c'est une faveur suprême qu'il emploie tout son esprit à solliciter; c'est plus que tout le reste, l'espoir qu'on lui accordera cette grâce, qui lui inspire la prose et les vers que tour à tour il adresse à la comtesse du Barry. De la Borde, premier valet de chambre du roi, avait mis *Pandore* en musique. Voltaire

aurait voulu que cet opéra fût joué à la fête du mariage du Dauphin, puis à l'occasion du mariage du comte d'Artois. Il n'hésitait donc point à implorer à cet effet l'intervention de Mme du Barry. « J'ai entendu plusieurs morceaux de la *Pandore* ; ils m'ont paru dignes de votre protection. La faveur donnée aux véritables beaux-arts est la seule chose qui puisse augmenter l'éclat dont vous brillez. » Mais combien Paris lui tient-il plus au cœur que la *Pandore* ! Le même de la Borde lui ayant apporté à Ferney les compliments de la favorite, sur le champ (20 juin 1773) il improvise ce qu'on a appelé le *Madrigal des quatre baisers*.

« Madame, M. de la Borde m'a dit que vous lui aviez ordonné de m'embrasser des deux côtés de votre part.

*« Quoi ! deux baisers sur la fin de ma vie !
 Quel passeport vous daignez m'envoyer !
 Deux ! c'est trop d'un, adorable Égérie ;
 Je serais mort de plaisir au premier. »*

Il m'a montré votre portrait ; ne vous fâchez pas, Madame, si j'ai pris la liberté de lui rendre les deux baisers.

*« Vous ne pouviez empêcher cet hommage,
 Faible tribut de quiconque a des yeux,
 C'est aux mortels d'adorer votre image,
 L'original était fait pour les Dieux. »*

Que cette poésie adulatrice et ailée fait un étonnant contraste avec ces autres vers qui peignaient aussi Mme du Barry et que certes Voltaire devait bien connaître !

*« La bonne pâte de femelle
 Combien d'heureux fit-elle dans ses bras !
 Qui dans Paris ne connut ses appas ?
 Du laquais au marquis chacun se souvient d'elle. »*

En définitive, retrouver Paris, tel est le vœu le plus cher du vieil Arouet, et c'est ce désir qu'il exprime, alors

même qu'il prend à tâche de le dissimuler. A la veille de quitter Ferney, ne s'efforçait-il pas de faire croire à ses amis et par ses amis au public, que s'il ne revenait pas à Paris, il ne tenait pourtant qu'à lui d'y rentrer? « Il y a peut-être, écrivait-il à M. Devaines (2 février 1778), il y a peut-être quelques sacristains qui pensent qu'un étranger aussi étrange que moi n'oserait, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, venir boire de l'eau de la Seine, parce qu'ils soupçonnent que dans mes voyages à Constantinople et à St-Pétersbourg j'ai donné la préférence à l'Église grecque sur l'Église latine. Quelques habitués de paroisse ont même débité qu'il y avait contre moi, dans je ne sais quel bureau, une paperasse qu'on appelle *Littera Sigilli*; je puis vous assurer qu'il n'y en a point, et que ces sacristains ne disent jamais un mot de vérité; mais je sais bien que ces Messieurs expédieraient contre moi très volontiers *litteras proscriptionis*. » Et peu d'années auparavant (3 août 1775) à M. de Chabanon: « Quoi! vous voudriez faire rentrer un vieux boîteux dans la salle de bal? Vous dites que vous méditez une fugue dans mes déserts et vous me proposez de quitter mes déserts pour le fracas de Paris! Cela n'est pas conséquent: d'ailleurs vous sentez bien qu'il ne faut laisser soupçonner à personne que je puisse avoir besoin de la moindre faveur pour venir danser dans votre tripot avec mes béquilles; rien ne m'empêcherait de faire cette sottise, si j'en avais envie... Il n'y a jamais eu d'exclusion formelle. J'ai toujours conservé ma charge, avec le droit d'en faire les fonctions. Si je demandais permission ce serait faire croire que je ne l'ai pas :

« *Que les Dieux ne m'ôlent rien,
C'est tout ce que je leur demande.* »

« Les Dieux ne me prieront pas sans doute de venir dans leur Olympe et je ne les prierai pas de m'y donner une place. Mon unique désir est d'être oublié dans ma solitude. »

C'est de cette façon que se mentira sans cesse à lui-même en mentant aux autres « le vieil ermite des Alpes, » « la marmotte des Alpes, » « le triste hibou de Ferney ».

La solitude ! Comment l'exilé de Ferney en aurait-il goûté les austères délices ? Parcourez tous ses écrits. Voltaire qui ne comprend rien à ce qui est grand dans l'art, (n'avait-il pas été d'avis qu'on démolit Notre-Dame, « monument d'une architecture barbare(1) » ?) Voltaire n'a pas davantage le sentiment des grandeurs de la nature. Car où noter chez lui la moindre trace des émotions, qui, en face des mêmes sites et des mêmes beautés alpestres, transportaient Rousseau ? Nulle part. S'il lui arrive de parler du paysage incomparable qui se déroule à ses yeux, les descriptions qu'il en fait, restent incolores et ses tableaux demeurent sans vie. Écoutez-le ! « Je voudrais trouver quelque Claude Lorrain, qui peignit ce que je vois de ma fenêtre : c'est un vallon terminé en face par la ville de Genève, qui s'élève en amphithéâtre. Le Rhône sort en cascade de la ville pour se joindre à la rivière d'Arve qui descend à gauche entre les Alpes ; au-delà de l'Arve est encore à gauche une autre rivière, et au-delà de cette rivière quatre lieues de paysage. A droite est le lac de Genève, au-delà du lac les prairies de la Savoie ; tout l'horizon terminé par des collines qui vont se joindre à des montagnes couvertes de glaces éternelles, éloignées de vingt-cinq lieues, et tout le

(1) 1745. — *Adresse à l'Édilité parisienne*. Cf. Henry Tronchin, *ouvr. cit.* p. 289 et suiv. « L'opinion générale des amis de Voltaire était qu'en matière d'art, son jugement ne comptait guère. « Voltaire, remarquait François Tronchin, n'avait aucune teinture des arts libéraux. Dessin, peinture, architecture, musique, il manquait, sur tous ces objets, de connaissances et de goût. » Quant à Huber, il disait tout crûment dans une lettre à Falconet : « M. de Voltaire, le plus inepte des beaux esprits en fait d'art. » Et Diderot presque aussi sévère, écrivait, parlant de Plin et de Voltaire, à Falconet : « C'est (Plin) un historien qui écrit mal, mais qui dit vrai ; c'est Voltaire qui ne se connaît ni en architecture, ni en peinture, ni en sculpture, mais qui transmet à la postérité le sentiment de son siècle sur Perrault, Le Sueur et Puget. » Voyez cependant *Des embellissements de Paris*, 1749.

territoire de Genève semé de maisons de plaisance et de jardins. Je n'ai vu nulle part une telle situation; je doute que celle de Constantinople soit aussi agréable (à M. Watelet 1760). » Est-ce donc là une poétique peinture et ne dirait-on pas plutôt une description topographique? L'aspect pittoresque des lieux où la nécessité le confine, n'a vraiment rien qui charme le Parisien Voltaire. Souvent même la Suisse ne lui semble guère qu'un amas de rochers arides et de neiges aveuglantes. « Me voilà, Monsieur, redevenu taupe, écrivait-il au marquis de Chauvelin. Votre Excellence saura que, dès qu'il neige sur nos belles montagnes, mes yeux deviennent d'un rouge charmant et que j'aurais très bon air aux Quinze-Vingts. Cela me donne quelquefois regret d'avoir bâti et planté entre le mont Jura et les Alpes, mais enfin l'affaire est faite et il faut faire contre neige bon cœur. » D'Alembert, dans sa rue Michel Lecomte, où il n'aperçoit du ciel que ce qu'on en verrait du fond d'un puits, d'Alembert éprouve pour la nature une admiration à peu près aussi vive que celle qu'à Lausanne peut avoir Voltaire avec vingt lieues de lac sous ses fenêtres. Tout amoureux qu'il soit de la ville et surtout de la Grand' Ville, Voltaire ne s'en évertue pas moins, et sous toutes les formes, à célébrer les avantages de la campagne. Il se plaît donc à s'intituler « laboureur » et signe: « le vieux laboureur », à peu près comme plus tard, quoique à meilleure enseigne, Courier se qualifiera vigneron. « Je ne sais rien de ce qu'on me dit, je ne suis qu'un laboureur. » Et en 1771, le seigneur de Ferney se donnant la comédie, labourait, à l'imitation de l'empereur de la Chine, un petit champ, près du château, avec des instruments perfectionnés. « Honneur à celui qui fertilise la terre! écrivait-il à Haller (12 mars 1772): malheur au misérable, ou couronné, ou encasqué, ou tonsuré, qui la trouble! Éclairrez le monde et desséchez les marais; il n'y aura que les grenouilles qui auront à se plaindre. » Bien auparavant, au cardinal de Bernis (26 juin 1762): « Plus je vieilliss, plus je crois, Dieu me le pardonne, que je

deviens sage : car je ne connais plus que littérature et agriculture. Cela donne de la santé au corps et à l'âme, et Dieu sait alors comme on rit de toutes ses folies passées et de toutes celles de nos confrères les humains. » A parler exactement, il n'y a, dans la vie des champs, qu'une chose qui réellement agréa à Voltaire, c'est qu'il y échappe à la vue du maître, « *dove non si vede mai la faccia della maestà* ; » c'est que, n'étant ni en France, ni à Genève, il ne ressortit en quelque sorte d'aucune juridiction ; c'est que, pour tout dire, s'il habite une bicoque, il y vit du moins en pleine souveraineté. En un mot, « il n'a, dans sa retraite, ni rois, ni parlements, ni prêtres, et il en souhaite autant à tout le genre humain (12 septembre 1757 à la comtesse de Lutzelbourg). » L'isolement, bien que ce soit, en grande partie, un isolement forcé qu'il endure en rongant son frein ; mais enfin l'isolement, voilà pour « le Vieux de la Montagne » une première garantie de sécurité.

Le second moyen qu'emploie Voltaire, afin de s'assurer contre les orages un abri, consiste dans une habitude cynique à la fois et un peu puéride de désaveu. « Je trouve qu'il est mal à de certaines gens, écrivait-il en 1738 à Thieriot, de publier des ouvrages auxquels ils seraient fâchés de mettre leurs noms au bas ; je serais honteux à l'excès toutes les fois qu'il faudrait nier un ouvrage dont je serais l'auteur, j'aimerais mille fois mieux l'avouer, tout méchant qu'il est, que de mentir trente fois par jour. » C'était pourtant à mentir trente fois par jour que, dès le début, Voltaire s'était décidé. Il semblerait, il est vrai, que la nécessité lui fût ici une excuse. « Luc fait le plongeon, écrivait-il en avril 1760 à d'Alembert, il désavoue ses œuvres, il les fait imprimer tronquées, cela est bien plat quand on a cent mille hommes. » Or, Voltaire n'a pas cent mille hommes. « Lettres de cachet, dénonciations au Parlement, requêtes des curés, la crainte d'un jugement rigoureux, voilà tout ce que ses ouvrages lui attirent (mai 1734 à Cideville). » Ce sont d'innombrables désagréments et des vexations sans cesse renaissantes. C'est pourquoi il se croit en

droit de s'y soustraire par le désaveu, dont il use et abuse. « La manie de M. de Voltaire, observait Bachaumont, est d'écrire toujours, de toujours imprimer et de désavouer ensuite ce qu'il a fait... Rien de plus plaisant que tous ces désaveux et de plus propre à en imposer à ceux qui ne connaissent pas le dessous des cartes. » Voltaire ne se borne pas en effet à désavouer simplement nombre de ses ouvrages. Soit qu'il appréhende un échec, soit qu'il craigne une répression, c'est avec la dernière impudence qu'il les attribue à des auteurs imaginaires, à ses adversaires, ou même à ses amis et à des amis décédés. Veut-il, par exemple, faire représenter l'*Écossaise*? « Elle n'est pas de lui, ni bien des sottises nouvelles qu'on lui attribue. Cette *Écossaise* est de M. Hume, le frère de M. Hume l'historien. » Objectera-t-on que Hume n'avait pas de frère? Pour si peu Voltaire ne sera pas embarrassé. « Il résulte que l'auteur de l'*Écossaise* est M. Hume le prêtre, parent de M. David Hume... J'avoue, à ma honte, que je l'ai cru son frère; mais qu'il soit frère ou cousin, il est toujours certain qu'il est l'auteur de l'*Écossaise* (1). » Vient-il de donner au public l'*Enfant prodigue*? « Ah! je suis perdu, écrit-il à Mlle Quinault (3 avril 1736), ah! je suis sifflé, je suis mort, je suis enterré!... vous et vos amis, au bout du compte, savez que cela est de Gresset. Je souhaite à ce Gresset (et très légitimement Gresset se montrait indigné d'une si effrontée supercherie); je souhaite à ce Gresset, du meilleur de mon cœur, toute sorte de prospérités. » Et à M. Berger (10 octobre 1736): « A l'égard de l'*Enfant prodigue*, il faut, mon cher ami, soutenir à tout le monde que je n'en suis point l'auteur... Mandez-moi ce que vous en pensez, et recueillez les jugements des connaisseurs, c'est-à-dire des gens d'esprit qui ne viennent à la comédie que pour avoir du plaisir. » Peu de jours après, au même: « Je me fie à vous sans réserve. Premièrement, il faut que le secret soit toujours gardé sur

(1) Jérôme Carré, à Messieurs les Parisiens.

l'Enfant prodigue. Il n'est point joué comme je l'ai composé, il s'en faut beaucoup. Je vous enverrai l'original; vous le ferez imprimer, mais surtout que l'ouvrage ne passe point pour être de moi; j'ai mes raisons. Vous pouvez assurer MM. de la Roque et Prévost que je n'en suis point l'auteur. Engagez-les à le publier dans leurs ouvrages périodiques, en cas que cela soit nécessaire. Vous ne sauriez me rendre un plus grand service que de détourner les soupçons du public. Je veux vous devoir tout le plaisir de l'incognito, et tout le succès du théâtre et de l'impression... Si, par malheur, le secret de *l'Enfant prodigue* avait transpiré, jurez toujours que ce n'est pas moi qui en suis l'auteur. Mentir pour son ami est le premier devoir de l'amitié... Récriez-vous sur l'injustice des soupçons. » Dans une lettre du 21 octobre 1736 à Thieriot et qui a le même objet, Voltaire pousse le cynisme encore plus loin : « Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal; c'est une très grande vertu quand il fait du bien. Soyez donc plus vertueux que jamais. Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours. Mentez, mes amis, mentez; je vous le rendrai dans l'occasion. » Quant à lui, certes il saura mentir. S'agit-il de *Candide*. (1)? « Il faut avoir perdu le sens pour me l'attribuer, écrit-il à Vernes; j'ai, Dieu merci, de meilleures occupations... » Avec Robert Tronchin, Voltaire est plus sincère : « L'abbé Pernetti soutient toujours que j'ai fait voyager le philosophe Pangloss et *Candide*; mais comme je trouve cet ouvrage très contraire aux décisions de la Sorbonne et aux décrétales, je soutiens que je n'y ai aucune part et, s'il le faut, je l'écrirai au R. P. Malagrada (12 mars 1759) (2). » Voltaire l'écrira du moins *aux auteurs du Journal encyclopédique* (Lettre du 15 juillet 1759) : « Vous dites qu'une espèce de petit roman intitulé

(1) *Candide ou l'Optimisme, traduit de l'allemand de M. le docteur Ralph, avec les additions qu'on a trouvées dans la poche du docteur, lorsqu'il mourut à Minden, l'an de grâce 1759.*

(2) Cf. Henry Tronchin, *ouvr. cit.*, p. 167.

Candide ou l'*Optimisme* est attribué à M. de V... Je ne sais de quel M. de V... vous voulez parler; mais je vous déclare que ce petit livre est de mon frère, M. Demad, actuellement capitaine dans le régiment de Brunswick. Il faut avoir perdu l'esprit pour m'attribuer cette *co-glionerie*. » Voltaire a-t-il imprimé une tragédie intitulée *Saül*, tirée de l'Écriture Sainte, « dont MM. les Scolarques demandent la suppression? » Ils s'empresse de déférer au Premier Syndic de Genève cette pièce qu'il qualifie « de libelle », et à François Tronchin, il a bien l'effronterie d'écrire (22 juillet 1764): « Mon cher ami, je n'ai pas vu plus que vous cette rapsodie; j'apprends qu'il n'y en a que deux exemplaires à Genève. On dit qu'elle est imprimée à Rouen en 1763 ou 1764. J'ai fait, je crois, mon devoir de la dénoncer; mais plus j'ai fait mon devoir, plus j'espère que mon nom ne sera pas compromis. J'en instruis M. le duc de Praslin et M. le duc de Choiseul. Cette affaire est très désagréable. Il est triste de perdre son repos dans une retraite qui doit le donner. Je vous supplie de vouloir bien m'instruire de ce qui se sera passé. Je désire surtout que les malintentionnés sachent quelle est mon indignation contre cette infamie dont j'ai moi-même donné avis. Je vous serai infiniment obligé (1). »

Voltaire craint-il les scandales de la *Pucelle*, de ce poème déshonorant, qui, aussi bien, lui causera continuellement des inquiétudes cuisantes? « Faites-vous lire ce brimborion dans vos moments de loisir, mande-t-il à Mme du Deffand (1755). Puisse-t-il vous amuser et vous convaincre que la *Pucelle* est un ouvrage très moral. — On dit que la vie est un fond triste qu'il faut égayer par des couleurs claires. » Et, à son héros, à Richelieu (août 1755): « La voulez-vous? la voulez-vous pour vous amuser? — Quoi? quoi? — *La Pucelle! la Pucelle!* Vous en avez trouvé un petit nombre dans le cours de votre vie; je vous l'enverrai par la voie que vous ordonnerez. J'en ai une copie en quinze chants,

(1) Henry Tronchin, ouvr. cit., p. 175 et suiv.

mais fort exacte quoique griffonnée. » Or, presque à la même date, prenant prétexte de quelques interpolations grossières et qu'il a lui-même imaginées, Voltaire signale la *Pucelle* aux Syndics de la librairie de Paris comme « l'impression (projetée) d'un ouvrage impertinent, composé par quelques jeunes gens sans goût et sans mœurs, sur un ancien canevas fait par lui il y a trente ans, indigne rhapsodie dont les fragments courent sous son nom dans Paris. » Il fait plus ; il dénonce ce honteux ouvrage aux magistrats de Genève, exigeant qu'on en jette en prison l'éditeur, ou plutôt le prétendu colporteur, un nommé Grasset, qu'il a, ce qu'il se garde bien de dire, attiré aux Délices, comme dans un guet-apens, et pour en faire son bouc émissaire (1). A M. le Premier Syndic du Conseil de Genève (2 août 1755) : « Je suis obligé d'informer le Magnifique Conseil que le 17 du mois de juin, un conseiller d'état de France m'écrivit qu'un nommé Grasset était parti de Paris, chargé d'un manuscrit abominable qu'il voulait imprimer sous mon nom, croyant mal à propos que mon nom servirait à le faire vendre... Le 26 juillet, Grasset, arrivé de Lausanne, vint lui-même me proposer ce manuscrit pour cinquante louis... et me dit que, si je ne l'achetais pas, il le vendrait à d'autres. Pour me faire connaître le prix de ce qu'il voulait me vendre, il m'en montra une feuille écrite de sa main ; il me pria de la faire transcrire et de lui rendre l'original. Je fus saisi d'horreur à la vue de cette feuille, qui insulte avec autant d'insolence que de platitude, à tout ce qu'il y a de plus sacré. Je lui dis que ni moi, ni personne de ma maison, ne transcrivions jamais des choses si infâmes, et que si un de mes laquais en copiait une ligne, je le chasserais sur le champ. Ma juste indignation m'a déterminé à faire remettre dans les mains du magistrat cette feuille punissable, qui ne peut avoir été composée que par un scélérat insensé et imbécile... Certainement, ni vous, Monsieur, ni le Magnifique Conseil, ni aucun membre

(1) Cf. Henry Tronchin, *ouv. cit.* p. 76-91 et p. 383-385.

de cette République ne permettra des ouvrages et des calomnies si horribles, et en quelque lieu que soit Grasset, j'informerai les magistrats de son entreprise, qui outrage également la religion et le repos des hommes. » Et, en même temps, avec ses amis, c'est le plus étrange mélange d'indignation simulée et de frayeur réelle. « Qui croirait qu'à mon âge une *Pucelle* fit mon malheur, et me persécutât au bout de trente ans ? L'ouvrage court partout, accompagné de toutes les bêtises, de toutes les horreurs, que de sots méchants ont pu imaginer (à M. le Mis de Thibouville, 3 août 1755). » Il n'y a pas jusqu'à Thieriot, que par une apparente franchise il ne veuille mettre dans son jeu. « Ce que vous avez, lui écrit-il (4 août 1755) est presque aussi ancien que notre amitié. Il y a trente ans que cela est fait, et vous voyez combien cela est différent des plates grossièretés et des scandales odieux qui courent. Vous aurez le reste ; vous verrez que le bâtard de l'Arioste n'est pas le bâtard de l'Arétin. Un scélérat, nommé Grasset, est venu dans ce pays-ci, dépêché par des coquins de Paris, pour faire imprimer sous mon nom, à Lausanne, les abominations qu'ils ont fabriquées. Je l'ai fait guetter à Lausanne ; il est venu à Genève, je l'ai fait mettre en prison. J'ai ici quelques amis, et on n'y troublera pas impunément mon repos... Si les calomnies de Paris venaient m'y poursuivre, je serais heureux ailleurs. » Rien n'égale dans cette affaire la mauvaise foi de Voltaire que la peur dont il est saisi. Il tremble qu'on ne vienne l'enlever aux Délices pour le mettre à la Bastille. C'est pourquoi il ne se lasse pas de redire à tous les échos « que c'est *sur sa dénonciation et réquisition* qu'on a arrêté le coupable qui voulait lui vendre des choses scandaleuses contre les personnes les plus respectables, et qu'on l'a flétri et banni. » Tels sont les procédés étranges par lesquels l'astucieux écrivain s'efforce de donner crédit à ses désaveux.

D'autres fois, c'est un alibi qu'il invoque, et cet alibi il s'avise de le chercher d'abord dans la multiplicité même de ses travaux. « C'est un bon alibi qu'une tra-

gédie. On dit : voyez ce pauvre vieillard ! peut-il faire à la fois cinq actes, et cela, et cela encore ! les honnêtes gens rient à l'imposture... Certainement une tragédie demande un homme tout entier et le demande pour long-tems. Je cherche toujours à prouver mon alibi, c'est le point principal, et j'ai pour cela de fortes raisons. » Mais c'est plus que toute autre chose son établissement à Ferney, qui devient pour le « Suisse » Voltaire un perpétuel prétexte d'alibi. « Je ne sais pourquoi on me fourre dans toutes ces querelles, moi laboureur, moi berger, moi rat retiré du monde dans un fromage de Suisse. Je me contente de ricaner sans me mêler de rien. Il est vrai que je ricane beaucoup ; cela fait du bien et soutient son homme dans la vieillesse (29 mai 1760 à Thieriot). » Cependant, ce n'était pas uniquement d'œuvres littéraires, de *l'Écossaise* et de *l'Enfant prodigue*, de *Candide*, de *Saül* et de la *Pucelle*, que Voltaire répudiait la paternité. Il se sentait profondément troublé, en songeant aux orages que pouvaient, au premier moment, déchaîner contre lui les libelles anti-religieux, dont clandestinement il inondait Genève et la France. Aussi, lorsqu'il lui était impossible de leur donner le change (1), suppliait-il ses amis de garder un secret absolu sur ces factums impies et séditieux. « Les mystères de Mithra ne doivent pas être divulgués, écrivait-il à Damilaville (1^{er} mai 1768), quoique ce soient ceux de la lumière. Il n'importe de quelle main la vérité vienne, pourvu qu'elle vienne. C'est lui, dit-on, c'est son style, sa

(1) Cf. Henry Tronchin, ouv. cit. p. 168 et suiv. Auteur de *Dialogues chrétiens ou Préservalif contre l'Encyclopédie*, Voltaire, jouant, comme toujours, la comédie, n'hésitait pas à écrire à Théodore Tronchin : « Mon cher docteur, j'apprends par Lécuse que vous seriez fâché si j'étais l'auteur des *Dialogues chrétiens par M. V... imprimés à Genève*, 1760. Et moi aussi, je vous le jure, j'en serais bien fâché, car l'ouvrage est médiocre et plein de lieux communs... Bardin m'a envoyé cette brochure... Mon avis est qu'on interroge Bardin, qu'on brûle le libelle et qu'on punisse le libraire et l'auteur. » On ne pouvait plus impudemment se moquer d'un homme grave.

manière ; ne le reconnaissez-vous pas ? Ah ! mes frères, quels discours funestes ! Vous devriez, au contraire, crier dans les carrefours : ce n'est pas lui ! Il faut qu'il y ait cent mains invisibles qui percent le monstre et qu'il tombe enfin sous mille coups redoublés ! Amen.»

Voltaire n'était pas moins inquiet de quelques unes de ses compositions historiques et philosophiques. « Soutenez constamment que l'abbé Bazin est le véritable auteur de la *Philosophie de l'histoire*, mandait-il à Damilaville (20 mai 1765). Comment n'en pas croire son neveu ? Quelle fureur de m'imputer jusqu'à l'ouvrage d'un théologien antiquaire ? persécutera-t-on toujours l'auteur de la chrétienne *Zaïre* ? Faites beau bruit, vous et les frères. » Enfin, en raison même de l'importance exceptionnelle qu'il attachait à son *Dictionnaire philosophique portatif*, ce livre lui était plus qu'aucun autre de ses écrits peut-être un sujet de terreurs perpétuelles. Commencé en 1751, ce dictionnaire qu'il désigne parfois sous ce seul nom : *le Portatif*, ne parut qu'en 1764, pour être bientôt reproduit en de nouvelles éditions considérablement augmentées. Or, par arrêt du 19 mars 1765, le parlement de Paris le condamnait au feu, et le 8 juillet de la même année, la congrégation de l'*Index*, à Rome, le proscrivait. C'est pourquoi, prévoyant ces rigueurs ou de plus redoutables encore, Voltaire prenait particulièrement à tâche de désavouer et faire désavouer cette publication. « Je serais homme à souhaiter de n'être pas né, mandait-il à Mme du Delfand (14 septembre 1764), si on m'accusait d'avoir fait le *Dictionnaire philosophique* ; car quoique cet ouvrage me paraisse aussi vrai que hardi, quoiqu'il respire la morale la plus pure, les hommes sont si sots, si méchants, les dévots sont si fanatiques, que je serais sûrement persécuté. Cet ouvrage, que je crois très utile, ne sera jamais de moi. » Et à la même époque, que d'instances auprès de ses correspondants familiers, afin que par leurs démentis, ils s'appliquent à dérouter, s'il se peut, l'opinion ! Jamais ses recommandations n'auront été plus pressantes.

— 7 septembre 1764 à d'Alembert : « Vraiment, j'ai lu ce *Dictionnaire* diabolique, il m'a effrayé comme vous, mais le comble de l'affliction est qu'il y ait des chrétiens assez indignes de ce beau nom pour me soupçonner d'être l'auteur d'un ouvrage aussi anti-chrétien !... Je vous conjure de crier que je n'ai nulle part au *Portatif* ». — 19 septembre 1764, au même : « Le plus grand service que vous puissiez me rendre est de bien assurer, sur votre part de paradis, que je n'ai nulle part à cette œuvre d'enfer... Il y a trois ou quatre personnes qui crient que j'ai soutenu la bonne cause, que je combats dans l'arène jusqu'à la mort contre les bêtes féroces. Ces bonnes âmes me bénissent et me perdent. C'est trahir ses frères que de les louer en pareilles occasions; il faut agir en conjurés et non pas en zélés. On ne sert assurément ni la vérité, ni moi, en m'attribuant cet ouvrage. » — 29 septembre 1764 à Damilaville : « Mon cher frère, la tempête gronde de tous côtés contre le *Portatif*. Quelle barbarie de m'attribuer un livre farci de citations de Saint Jérôme, d'Ambroise, d'Augustin, de Clément d'Alexandrie, de Tatien, de Tertullien, d'Origène, etc.! N'y-a-t-il pas de l'absurdité de soupçonner un pauvre homme de lettres d'avoir seulement lu aucun de ces auteurs ? Le livre est reconnu pour être d'un nommé Dubut, petit apprenti théologien de Hollande... Je vous le dis, je vous le répète, ce maudit livre sera funeste aux frères, si on persévère dans l'injustice de me l'attribuer. On sait comment la calomnie est faite. Voilà son style, dit-elle; ne le reconnaissez-vous pas à ce tour de phrase ? Eh ! madame l'impudente, qui vous a dit que M. Dubut n'a pas le même style ? — Opposez donc, mon cher frère, votre éloquence à ses fureurs... Non seulement il faut crier, mais il faut faire crier les criailleurs en faveur de la vérité ». — 2 octobre 1764 derechef à d'Alembert : « Mon cher et grand philosophe, je vous conjure encore d'affirmer sur votre part de paradis, que votre frère n'a nulle part au *Portatif*; car votre frère jure et ne parie pas que jamais il n'a composé cette infamie, et il faut l'en croire, et il ne faut pas que

les frères soient persécutés ! Ce n'est point le mensonge officieux que je propose à mon frère, c'est la clameur officieuse, le service essentiel de bien dire que ce livre renié par moi n'est pas de moi ; c'est de ne pas armer la langue de la calomnie et la main de la persécution. Ce livre est divin, à deux ou trois bêtises près qui s'y sont glissées... mais je jure par Sabaoth et Adonaï, *quia non sum auctor hujus libri*. Il ne peut avoir été écrit que par un saint inspiré du diable ; car il y a du moral et de l'inferral »... *Ut ut est*, je vous demande en grâce, mon cher philosophe, que je ne sois jamais l'auteur de ce *Portatif* ; c'est une rapsodie, un recueil de morceaux détachés de plusieurs auteurs. Je sais à quel point on est irrité contre ce livre. Les Fréron et les Pompignan croient qu'il est de moi, et par conséquent les gens de bien doivent crier qu'il n'en est pas... *N. B.* J'apprends dans ce moment que les orages s'élèvent contre le *Portatif*. La chose est très sérieuse. L'ouvrage est d'un nommé Dubut, proposant, lequel n'a jamais existé. Mais pourquoi me l'imputer ? » Dans son agitation, Voltaire insistant encore : « Dès qu'il y aura le moindre danger, disait-il, je vous demande en grâce de m'avertir, afin que je désavoue l'ouvrage dans tous les papiers publics avec ma candeur et mon innocence ordinaires ». Aussitôt, sur un ton qu'il cherche à rendre badin, (toujours Bertrand et Raton) d'Alembert s'empresse non sans quelque ironie de rassurer son timoré compère : (4 et 10 octobre 1764) : « Vous ne voulez donc pas absolument, mon cher maître, être l'auteur de cette abomination philosophique, qui court le monde, au grand scandale des Garasse de notre siècle. Vous avez assurément bien raison de ne vouloir pas être soupçonné de cette production d'enfer ; et je ne vois pas d'ailleurs sur quels fondements on pourrait vous l'imputer... Soyez donc tranquille, et surtout n'allez pas faire comme Léonard de Pourceaugnac qui crie : *Ce n'est pas moi*, avant qu'on songe à l'accuser... Vous me paraissez bien alarmé pour peu de chose... S'il ne tient qu'à crier que l'ouvrage n'est pas de vous,

ne vous mettez pas en peine, *je vous réponds*, comme Crispin, *d'une bouche aussi large* qu'il est possible de la désirer... Comptez que je vais braire comme un âne, mais à condition que vous ne me reprocherez pas d'avoir pris des précautions pour empêcher les ânes de braire après moi ».

Quérard, dans sa *Bibliographie voltairienne*, a dressé une *Table alphabétique des noms, qualifications, sous lesquelles Voltaire s'est déguisé dans beaucoup de ses ouvrages*. Le savant bibliographe, dans ce travail pourtant incomplet, ne relève pas moins de cent trente-sept pseudonymes, auxquels Voltaire a eu recours. « Depuis longtemps, M. de Voltaire s'essaie à faire tous les personnages, observait un de ses critiques ; jamais Arlequin n'en a tant joués que lui. Tantôt Juif, tantôt Quaker, tantôt prédicant, tantôt capucin, tantôt abbé, tantôt bachelier, tantôt avocat, tantôt médecin, tantôt apôtre, tantôt empereur, tantôt général d'armée, tantôt A..., tantôt B..., tantôt C...; tantôt ceci, tantôt cela, et toujours sycophante et Pantalon, il se coiffe enfin de la mitre et veut jouer le rôle d'archevêque. C'est sous le nom d'*archevêque de Cantorbéry*, qu'il adresse une *Lettre pastorale à M. l'archevêque de Paris* (1) ». En résumé, tout écrit que Voltaire soupçonne devoir provoquer scandale ou réclamation, n'est publié par lui que sous le voile d'un pseudonyme. « Il n'a nul goût, il l'avoue lui-même, à voir son nom à la tête de ses sottises ou folles ou sérieuses, ou tragiques ou comiques ». Volontiers même, quand il ne propose pas une théorie du mensonge, il érigerait en principe invariable de conduite le désaveu ; car, sans plus se souvenir ou se soucier de ses paroles de 1738 à Thieriot, il finira par déclarer, dans une lettre du 13 août 1762 à Helvétius, « qu'il ne faut jamais rien donner sous son nom ». « Je n'ai pas même fait la *Pucelle*, ajoutait-il ; maître Joly de Fleuri aura beau faire un réquisitoire, je lui dirai qu'il est un calomniateur, que c'est lui qui a fait la

(1) Sabatier, *Tableau philosophique*, p. 348, ch. xx. *M. l'archevêque de Paris*.

Pucelle qu'il veut absolument mettre sur mon compte ».

Après l'isolement et le désaveu, il y a un autre préservatif que fréquemment emploie Voltaire, dès qu'il se juge menacé ou se trouve contrarié; c'est l'invocation perpétuelle de son âge et de ses maladies. Ce lui est même une ruse habituelle pour arriver à conclure des marchés avantageux. « Voulez-vous me vendre votre terre à vie ? je suis vieux et malade », écrivait-il à de Brosses. Il se déclare « l'éternel malade, l'éternel écloppé ». Et jeune encore, à qui lui demandait comment il se portait, il répondait : « Toujours allant et souffrant (1) ». En prenant des années, il ne changera pas de langage. Il se plaint d'être « né-tué », et prétend n'avoir cherché dans la solitude qu'un tombeau. « Il ne peut pas travailler une heure par jour, sans souffrir beaucoup ». « L'âge avance, je le sens bien, écrivait-il à Mme du Deffand (1^{er} novembre 1773), et mes quatre-vingts ans m'en avertissent rudement. Notre faculté de penser s'en ira bientôt comme notre faculté de manger et de boire. Nous rendons aux quatre éléments ce que nous tenons d'eux, après avoir souffert quelque temps par eux, et après avoir été agités de crainte et d'espérance pendant les deux minutes de notre vie. Vous êtes plus jeune que moi; ainsi, selon la règle ordinaire, je dois passer avant vous. On se moque de moi de dire qu'on m'a trouvé de la santé. Je n'en ai jamais eu; je ne sais ce que c'est que par ouï-dire. Je n'ai pas passé un jour de ma vie sans souffrir beaucoup. J'ai peine même à concevoir ce que c'est qu'une personne dans une santé parfaite; car on ne peut jamais avoir de notion juste de ce qu'on n'a point éprouvé ». Eh ! quoi ! « Y a-t-il donc des gens assez barbares pour avoir dit qu'il se porte bien (3 avril 1775 à d'Argental) ? » En tout cas, ne se meurt-il pas de vieillesse ? « Vous êtes bien injuste et bien lésineux, écrit-il à d'Argental (5 janvier 1770), de m'accorder à peine soixante-quinze ans, lorsque je suis possesseur de la soixante-seizième. Il faut dire que j'en ai soixante-dix-huit, et n'y pas manquer ; car, après

(1) Henry Tronchin, ouvr. cit., p. 10.

tout, on se fait une conscience d'affliger trop un pauvre homme qui approche de quatre-vingts ans ». Et à Mme du Deffand (1^{er} juin 1774) : « C'est vraiment infâmé que vous ne veuillez pas que je sois décrépit, et que vous répandiez méchamment dans le monde que je ne vieillis pas. Ne savez-vous donc pas, madame, que toute ma force consiste dans ma faiblesse, comme les forces de Samson consistaient dans ses cheveux. Vous en ferez tant qu'on me trouvera assez jeune et assez vigoureux pour que je me trouve exposé à quelque mésaventure ». Ou encore : « On me fait espérer que M. de Maurepas ne me persécutera pas à mon âge de quatre-vingt-deux ans, dans le trou où j'achève mes jours ». Et plus tard (1^{er} janvier 1777 à d'Argental) : « Ne dites point, je vous en prie, que je n'ai que quatre-vingt-deux-ans; c'est une calomnie cruelle. Quand il serait vrai, selon un maudit acte baptistère, que je fusse né en 1694, au mois de novembre, il faudrait toujours m'accorder que je suis dans ma quatre-vingt-troisième année. Vous me direz que quatre-vingt-trois ne me sauveront pas plus que quatre-vingt-deux, de la rage des barbares qui me persécutent; cependant, ma remarque subsiste, comme dit Dacier ».

En d'autres circonstances et surtout lorsqu'il veut se débarrasser des importuns, Voltaire ne se contente point de s'apitoyer sur son âge, sur sa vieillesse très décrépité; il ne parle aussi que de la perte de ses yeux, de longue maladie, de lente convalescence, et signe invariablement ses lettres: « Le squelette des Délices », « le vieux malade de Ferney, » « le vieux malade et le vieil aveugle de Ferney ». « *Il povero ammalato non puote scrivere* ». « Si j'étais en vie, monsieur, écrit-il à de Menou (mars 1771), je passerais les jours et les nuits à faire ce que vous désirez; mais ayant soixante-dix-sept ans passés, étant aveugle, ayant la goutte, je vous prie de m'excuser et de me regarder comme mort ». Et si on lui annonce des visiteurs qui troubleraient son repos, « vite, vite, du Tronchin », s'écrie-t-il. Ou bien: « qu'on dise que je suis à la mort ». D'autres

fois, il renvoie les importuns, en leur faisant savoir que c'est pour lui « jour de casse ». Il est vrai qu'il arrive à Voltaire de rencontrer des gens qui ne se paient point de ces raisons « Monsieur, lui écrivait de Genève le 3 juillet 1775 Vivant-Denon, j'ai un désir infini de vous rendre mes hommages. Vous pouvez être malade, et c'est ce que je crains. Je sens aussi qu'il faut souvent que vous vouliez l'être, et c'est ce que je ne veux pas dans ce moment-ci. Je suis Gentilhomme ordinaire du roi, et vous savez mieux que personne qu'on ne nous refuse jamais la porte. Je réclame donc tout privilège pour faire ouvrir les battants ». Voltaire, comme eût dit Rabelais, « avait trouvé un causeur (1) ». Aussi s'empressait-il de répondre à Vivant-Denon, bien que sur un ton aigre-doux : « Monsieur mon respectable camarade, non seulement je peux être malade, mais je le suis, et depuis environ quatre-vingts ans. Mais, mort ou vif, votre lettre me donne une extrême envie de profiter de vos bontés. Je ne dîne point, je soupe un peu. Je vous attends donc à souper dans ma caverne. Ma nièce qui vous aurait fait les honneurs, se porte aussi mal que moi; venez avec beaucoup d'indulgence pour nous deux; je vous attends avec tous les sentiments que vous m'inspirez. » Quoi qu'il eût donné à entendre, Voltaire ne put se soustraire à cette visite, dont, au grand déplaisir de son hôte, Denon crut pouvoir profiter pour faire de la personne du patriarche et de son intérieur de malicieux croquis, qui, par leur fidélité même, parurent des caricatures (2).

(1) *Gargantua*, Liv. 1, ch. XII.

(2) L'un de ces dessins était un portrait de Voltaire; l'autre, connu sous le nom de *l'Estampe du Déjeuner*, représentait Voltaire au lit et en bonnet de nuit, entouré du P. Adam, de la belle Agathe la chambrière et de la grosse Mme Denis assise à son chevet, près d'une table où était servi le café au lait. — Le portrait de Voltaire en 1775 ne pouvait évidemment rappeler que de très loin celui qu'avait peint Largillière. Quant à l'estampe, elle est d'une vérité aussi bouffonne que frappante. — Une autre estampe circula, intitulée : *Le Déjeuner de Ferney*. « La Borde, auteur de cette gravure, y est représenté à table dans toute sa plénitude, et beau comme un ange; M. de Voltaire y est dans

Heureusement il ne s'agissait pas toujours pour l'ermitte de Ferney de ménager des Gentilshommes ordinaires du roi, et, la plupart du temps, ses excuses d'âge et de santé devaient être tenues pour valables.

Cependant, il s'égayait avec ses « anges » des stratagèmes auxquels il avait recours. « Je me plains toujours selon l'usage, mais, dans le fond, je suis fort aise, » écrivait-il le 9 août 1769 à d'Argental. Et au même, le 22 octobre suivant : » « Je suis flexible comme une anguille et vif comme un lézard, et travaillant toujours comme un écureuil. »

Ce n'est pas tout. En vue de sa sûreté, il ne suffit point à Voltaire de s'isoler, de désavouer obstinément et effrontément ses plus compromettants ouvrages, d'invoquer à tout propos sa vieillesse et ses maladies; il a, en outre, recours à un autre moyen de préservation, qui n'est plus seulement ridicule, mais abominable. Ce sont ses pratiques sacrilèges. C'est ainsi qu'en 1768, l'année même où lassé des tracasseries domestiques de sa nièce Denis, il se résout à la congédier, on le voit communier à Ferney, au grand ébahissement et presque au scandale de ses amis. « Vous m'avez satisfaite sur Mme Denis, lui écrivait Mme du Deffand (10 mars 1768). Satisfaites-moi aujourd'hui sur un bruit qui court et que je ne saurais jamais croire. On dit que vous vous êtes confessé et que vous avez communiqué, on l'affirme comme certain. Vous devez à mon amitié cet aveu, et de me dire quels ont été vos motifs, vos pensées; comment vous vous en trouvez aujourd'hui, et si vous vous en tiendrez à la sainte table, ayant réformé la vôtre. J'ai la plus extrême inquiétude de savoir la vérité sur ce fait; s'il est vrai, quel trouble vous allez mettre dans toutes les têtes, quel triomphe et quelle édification! Quelle indignation, quel scandale, et pour tous, en général, quel étonnement! Ce sera, sans contredit, faire un grand bruit. »

un coin, maigre comme la Mort, et laid comme le Péché. En jetant les yeux sur cette caricature, M. de Voltaire s'est écrié : *C'est le Lazare, au dîner du mauvais Riche.* » *Œuvres du marquis de Villette*, p. 118.

Voltaire prenait, lui, les choses beaucoup plus simplement. « Je ne me suis pas encore fait Chartreux, attendu que je suis trop bavard, mandait-il au duc de Choiseul (1^{er} avril 1768); mais je fais régulièrement mes Pâques et je mets au pied du crucifix toutes les calomnies Fréroniques et Pompignantes qui m'impudent toutes les gentilles anti-dévotes que Marc-Michel imprime depuis trois ou quatre ans à Amsterdam, contre les plus pures lumières de la théologie. » Et donnant alors à d'Alembert les explications que réclamait Mme du Deffand: « Ce que j'ai fait cette année (1768), disait-il, je l'ai fait plusieurs fois, et, s'il plaît à Dieu, je le ferai encore. Que doivent faire les sages quand ils sont environnés d'insensés barbares? Il y a des temps où il faut imiter leurs contorsions et parler leur langage... Il y a des gens qui craignent de manger des araignées, il y en a d'autres qui les avalent. » Déjà, en effet, durant son séjour à Colmar, Voltaire, en 1754, avait cru devoir faire ses Pâques. Et avec quelle attitude! Son secrétaire Collini en fut lui-même comme épouvanté.

Cette scène inattendue avait donné sujet de dire à Paris que Voltaire venait de faire sa première communion. Les railleries ne laissaient pas néanmoins que de lui être sensibles, et c'est pourquoi aussi ses sacrilèges offraient de plus ou moins longues intermittences. « La lettre dont vous m'honorez, écrivait-il à Mme Necker (avril 1773), m'est assurément plus précieuse que tous les sacrements de mon église catholique, apostolique et romaine. Je ne les ai point reçus cette fois-ci. On s'était trop moqué à Paris de cette petite facétie, et le petit-fils de mon maçon devenu mon évêque, et qui se prétend le vôtre, avait trop crié contre ma dévotion (1). Il est vrai que je ne m'en porte guère mieux. »

Quels sont donc les motifs de la comédie déplorable, où semble se complaire le vieillard de Ferney, se faisant, comme il s'exprime, « gobe-Dieu » (à d'Argental,

(1) Cf. *Lettres à l'Évêque d'Annecy*, composées par Voltaire et signées l'une (1768) *Vve Denis*, l'autre (1769) *de Mauléon*.

21 décembre 1668)? Il y entre sans doute contre le christianisme et l'Église beaucoup d'outrageuse ironie. « On ne peut donner une plus grande marque de mépris pour ces facéties que de les jouer soi-même, écrivait-il à d'Argental (8 mai 1769). Ceux qui s'en abstiennent paraissent les craindre. » Voltaire n'aura garde de s'en abstenir. Ne fût-ce qu'afin de narguer son « évêque-maçon » et de le punir en quelque sorte « d'avoir osé employer contre lui, auprès du roi, la plus lâche et la plus noire calomnie », il se divertira même, consommant ses sacrilèges, à organiser, avec une mise en scène de carnaval, tout un appareil juridique. « Qui diable vous a donné la *Canonisation de saint Cucufin*, écrivait-il à Saint-Lambert (4 avril 1769). Il faut que ce soit quelque capucin. On pourra bientôt me canoniser aussi, car depuis un mois, je ne vis que de jaunes d'œuf comme saint Cucufin. J'ai eu douze accès de fièvre ; j'ai reçu gravement le viatique en dépit de l'envie. J'ai déclaré expressément que je mourrais dans la religion du Roi très chrétien et de la France ma patrie, *as it is establish'd by act of Parliament*. Cela est fier et honnête. »

Effectivement, dans la semaine de Pâques 1769, Voltaire se munit d'une absolution arrachée à un malheureux capucin, le P. Joseph, qui ensorcelé tout ensemble et terrifié, avait vainement essayé d'obtenir qu'il signât une profession de foi. Puis, « il fit signifier par un huissier à son curé, nommé Gros (bon ivrogne qui s'est tué depuis à force de boire) que le dit curé eût à le venir oindre dans sa chambre au premier avril sans faute. Le curé vint et lui remontra qu'il fallait d'abord commencer par la communion, et qu'ensuite il lui donnerait tant de saintes huiles qu'il voudrait. Le malade accepta la proposition ; il se fit apporter la communion dans sa chambre le premier avril ; et là, en présence de témoins, il déclara par devant notaire qu'il pardonnait à ses calomnieurs qui avaient tenté de le perdre, et qui n'avaient pas pu y réussir. Le procès-verbal en fut dressé. Il dit après cette cérémonie :

« j'ai eu la satisfaction de mourir comme Guzman dans *Alzire*, et je m'en porte mieux. Les plaisants de Paris croiront que c'est un poisson d'avril. » Ainsi Voltaire parle lui-même de ses propres gentilleses (1). Et on peut à peine se faire une idée de toutes les pièces de procédure qu'à l'occasion de cette bouffonnerie indécente, il avait imaginé d'accumuler. — 30 mars 1769, *Acte signifié à M. le curé de Ferney de le communier*. « Les ordonnances portent qu'au troisième accès de fièvre, on donne les sacrements à un malade. M. de Voltaire en a eu huit violents; il en avertit M. le curé de Ferney. » — 31 mars 1769, *Déclaration par devant Claude Raffoz, notaire royal au bailliage de Gex, résidant à Ferney*. « Par devant moi notaire soussigné, et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu Messire François-Marie de Voltaire, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, l'un des quarante de l'Académie française, Seigneur de Ferney, Tournay, Preigny et Chambeisi, demeurant en son château, lequel a déclaré que le nommé Nonnotte, ci-devant soi-disant jésuite, et le nommé Guyon, soi-disant abbé, ayant fait contre lui des libelles aussi insipides que calomnieux, dans lesquels ils accusent le dit Messire de Voltaire d'avoir manqué de respect à la religion catholique, il doit à la vérité, à son honneur, à sa piété, de déclarer que jamais il n'a cessé de respecter et de pratiquer la religion catholique professée dans le royaume, qu'il pardonne à ses calomniateurs; que si jamais il lui était échappé quelque indiscretion, préjudiciable à la religion de l'État, il en demanderait pardon à Dieu et à l'État, et qu'il a vécu et veut mourir dans l'observance de toutes les lois du royaume, et dans la religion catholique étroitement unie à ces lois. » — 1^{er} avril 1769, *Autre déclaration par devant notaire en recevant la communion*. « Ayant mon Dieu dans ma bouche, je déclare que je pardonne sincèrement à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi et qui n'ont pas réussi dans leurs mauvais desseins; » de laquelle déclaration

(1) *Mémoires* etc.

le dit Messire de Voltaire a requis acte, que je lui ai octroyé, moi Raffoz, notaire, en présence de révérend sieur Pierre Gros, curé de Ferney, d'Antoine Adam, prêtre, cidevant soi-disant jésuite, de etc. etc.... témoins soussignés avec le dit M. de Voltaire, et moi dit notaire, au dit château de Ferney. » Tout honnête homme eût rougi de ces coupables extravagances; mais au lieu d'en être honteux, le châtelain de Ferney, pour leur donner du retentissement, en confie les détails à tous les échos. « Voyez, je vous prie, ce que c'est que les fraudes pieuses, écrit-il à d'Alembert (8 mai 1769). Je reçois dans mon lit le saint viatique, que m'apporte mon curé devant tous les coqs de ma paroisse; je déclare, ayant Dieu dans ma bouche, que l'évêque d'Annecy est un calomniateur, et j'en passe acte par devant notaire: voilà mon maçon d'Annecy furieux, désespéré comme un damné, menaçant mon bon curé, mon pieux confesseur et mon notaire. » Voltaire se plaît d'ailleurs à varier, en le répétant, le récit de ses exploits. La farce une fois terminée, il avait lestement sauté à bas du lit d'où il semblait ne pouvoir bouger, et s'adressant à son secrétaire Wagnière: « J'ai eu un peu de peine avec ce drôle de capucin, mais cela ne laisse pas que d'amuser et de faire du bien. Allons faire un tour dans le jardin. Je vous avais bien dit que je serais confessé et communie dans mon lit, malgré mons Biord (1). »

Toutefois, ce n'est pas uniquement par ironie libertine, que Voltaire profane les sacrements. Il se figure aussi et surtout qu'au moyen de ces simulacres de dévotion il se mettra en règle avec le Gouvernement, rendra possible sa rentrée à Paris et préviendra les conséquences de ses innombrables factums contre la religion et contre l'État. « Ne faut-il pas hurler avec les loups? » « Distingue toujours les honnêtes gens qui pensent, de la populace qui n'est pas faite pour penser. Si l'usage t'oblige à faire une cérémonie ridicule en faveur de cette canaille et si en chemin tu rencontres quelques gens d'esprit, avertis-les par un signe de tête,

(1) Longchamp et Wagnière, ouvr. cit. t. 1, p. 82.

par un coup d'œil, que tu penses comme eux, mais qu'il ne faut pas rire (1) ». Voilà les préceptes que donne l'auteur du *Dictionnaire philosophique*; voici ses plus sérieux motifs « pour avoir changé sa table ouverte contre la sainte table ». « Vous me demandez pourquoi j'ai chez moi un Jésuite, écrivait-il déjà le 16 juin 1761 à d'Argental; je voudrais en avoir deux, et, si on me fâche, je me ferai communier deux fois par jour. Je ne veux pas être martyr à mon âge. Mes anges, si j'avais cent mille hommes, je sais bien ce que je ferais, mais comme je ne les ai pas, je communierai à Pâques, et vous m'appellerez hypocrite tant que vous voudrez. Oui pardieu ! je communierai avec Mme Denis et Mlle Corneille, et, si vous me fâchez, je mettrai en rimes croisées le *Tantum ergo* ». Plusieurs années après, ce sont, chez lui, les mêmes dispositions. — A d'Argental (1^{er} mai 1768) : « L'abominable Jansénisme triomphe dans notre ridicule nation, et on ne détruit des rats que pour nourrir des crocodiles. A votre avis, que doivent faire les sages, quand ils sont environnés d'insensés barbares ? Il y a des temps où il faut imiter leurs contorsions et parler leur langage, *Mutemus clypeos* ». Et le 23 mai 1769, au même : « A l'égard du déjeuner (la communion du 1^{er} avril) je vous répète qu'il était indispensable. Vous ne savez pas avec quelle fureur la calomnie sacerdotale m'a attaqué. Il me fallait un bouclier pour repousser les traits mortels qu'on me lançait. Voulez-vous toujours oublier que je suis dans un diocèse italien, et que j'ai dans mon portefeuille la copie du bref de Rezzonico contre moi ?... Le roi veut qu'on remplisse ses devoirs de chrétien : non seulement je m'acquitte de mes devoirs, mais j'envoie mes domestiques catholiques régulièrement à l'église, et mes domestiques protestants régulièrement au temple; je pensionne un maître d'école pour enseigner le catéchisme aux enfants. Je me fais lire publiquement *l'Histoire de l'Église* et les *Sermons* de Massillon à mes repas ». A Mme du Deffand, auparavant, même antienne. « Hâtez-

(1) *Dictionnaire philosophique*, article *Blé*.

vous, lui mandait le 15 avril de cette année 1769, avec un redoublement de curiosité maligne, la vieille amie de Walpole, hâtez-vous de me rendre raison de la nouvelle qu'on débite et qui a fait tomber tous les autres sujets de conversation. M. de Voltaire, dit-on, a communiqué en présence de témoins, et il en a fait passer un acte par devant notaire. Le fait est-il vrai ? A quoi cet acte vous servira-t-il ? Sera-ce devant les tribunaux de la justice humaine ou de la justice divine ? Le produirez-vous en Sorbonne, au Parlement, ou à la vallée de Josaphat ? Sont-ce les billets de confession qui vous ont fait naître cette idée-là ? Que voulez-vous que vos amis pensent ? Doivent-ils garder leur sérieux ? Peuvent-ils se laisser aller à l'envie de rire ? Pourquoi ne les avez-vous pas avertis ? Pourquoi ne leur avez-vous pas dicté leur rôle ? Ce trait est si nouveau, que je ne puis comprendre quel a été votre dessein. » Le 24 avril, Voltaire de répondre : « Eh ! bien, madame, je suis plus honnête que vous ; vous ne voulez pas me dire avec qui vous soupez, et moi je veux vous dire avec qui je déjeune. Vous voilà bien ébaubis, messieurs les Parisiens, la bonne compagnie chez vous ne déjeune pas, parce qu'elle a trop soupé ; mais moi je suis dans un pays où les médecins sont Italiens, et où ils veulent absolument qu'on mange un croûton à certains jours. Il faut même que les apothicaires donnent des certificats en faveur des estomacs qu'on soupçonne d'être malades. Le médecin du canton que j'habite est un ignorant de très mauvaise humeur, qui s'est imaginé que je faisais très peu de cas de ses ordonnances... Vous savez que je n'ai pas deux cent mille hommes à mon service et que je suis quelquefois un peu goguenard. J'ai donc pris le parti de rire de sa médecine avec le plus profond respect, et de déjeuner, comme les autres, avec des attestations d'apothicaires... Je suis un vieux malade dans une position très délicate, et il n'y a point de lavement et de pilules que je ne prenne tous les mois, pour que la Faculté me laisse vivre et mourir en paix. N'avez-vous jamais entendu parler d'un nommé

Lebret, trésorier de la marine, que j'ai fort connu, et qui, en voyageant, se faisait donner l'extrême-onction dans tous les cabarets ? j'en ferai autant quand on voudra. Oui, j'ai déclaré que je déjeunais à la manière de mon pays; mais, si vous étiez Turc, m'a-t-on dit, vous déjeuneriez donc à la façon des Turcs? Oui, messieurs ». Oui, « sur les bords du Gange, Voltaire aurait voulu mourir une queue de vache à la main ». Pour vivre, sinon pour mourir, son ami « Alcibiade » Richelieu ne se croyait pas tenu à tant de démonstrations impies et à tant d'hypocrites précautions. Du moins, lorsqu'il sera prêt d'entendre sonner la dernière heure, Voltaire se décidera-t-il à jeter le masque ?

C'est évidemment de Voltaire que de beaux esprits ont renouvelé, de nos jours, cette philosophie, si forte en apparence et si faible en réalité et si misérable, qui fait d'une ironique gaieté le secret de la vie et d'un rire moqueur la suprême expression de la sagesse.

Le 14 Juillet 1760, à Mme du Deffand, Voltaire écrivait : « Je ris de tout », et le 15 Janvier 1761, à la même : « Il faut jouir de la vie jusqu'au dernier moment ». Le 23 juin 1760 à Palissot : « Je veux finir gaiement ma vie. Je veux rire; je suis vieux et malade, et je tiens la gaieté un remède plus sûr que les ordonnances de mon cher et estimable Tronchin. Je me moquerai tant que je pourrai, des gens qui se sont moqués de moi; cela me réjouit, et ne fait nul mal. Un Français qui n'est pas gai est un homme hors de son élément... Réjouissez-vous, il n'y a que cela de bon ». Le 28 décembre 1761, à Bernis : « Quand je ne souffre pas, je ris beaucoup et je tiens qu'il faut rire tant qu'on peut. Riez donc, car, au bout du compte, vous aurez toujours de quoi rire ». Le 17 novembre 1764, à Mme de Champonin : « Adieu, mon gros chat, vivons tant que nous pourrons; mais la vie n'est que de l'ennui ou de la crème fouettée ». Le 26 Juin 1766, à d'Alembert : « Je ne peux plus rien faire. Je mourrai, si je puis, en riant ». Le 3 mars 1769, à Mme de Saint-Julien : « J'ai soixante-et-quinze ans; ma faible ma-

chine s'en va en détail; le peu de jours que j'ai à respirer sur ce tas de boue doit être consacré à la plus profonde retraite. — Regardez-moi comme un homme enterré et ma lettre comme un *de profundis*. Il est vrai que mes *de profundis* sont quelquefois fort gais et que je les change souvent en *alleluia*. J'aime à danser autour de mon tombeau, mais je danse seul comme l'amant de ma mie Babichon qui dansait tout seul dans sa grange ». Et encore : « En venant au monde, on pleure et on réjouit ; il faut rire en mourant et faire pleurer ». Néanmoins, et malgré sa doctrine du rire, Voltaire, incontestablement, ne saurait être compté au nombre « des grands hommes qui sont morts en plaisantant » (1). Aussi bien, le fait de son agonie est-il resté un triste thème, sur lequel on a beaucoup disserté, comme si, après tout, la mine qu'un homme, quel qu'il soit, a pu faire, à ses derniers moments, avait, pour tout autre que lui, grande importance ! Les uns affirment que le célèbre octogénaire rendit l'âme en montrant la sérénité d'un sage, et ils s'autorisent de ces paroles que le 28 février 1778 Voltaire dictait à Wagnière : « Je meurs en adorant Dieu, en aimant mes amis, en ne haïssant pas mes ennemis, et en détestant la superstition (2) ». Les autres rapportent, au contraire, que l'agonie de Voltaire fut effroyable et que, sur le point d'expirer, il s'exaspéra « jusqu'à porter à sa bouche son vase de nuit pour étancher une soif ardente qui l'étouffait » (3).

Au milieu de ces versions contradictoires, ce qui subsiste, c'est, d'une part, la lettre si connue, que, le 20 juin 1778, le docteur Tronchin adressait à Charles Bonnet, et, d'un autre côté, le récit qu'a fait Grimm de la mort du patriarche ; récit où l'on peut relever quel-

(1) Cf. Deslandes, *Réflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant*. Amsterdam 1758, in-12.

(2) Longchamp et Wagnière, ouvr. cit. t. 1, p. 14. Cette déclaration fut plus tard déposée à la Bibliothèque du Roi.

(3) Depery, *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain*, Bourg, 1835, t. 1, p. 163 et suiv.

ques erreurs de détail, mais dont l'ensemble présente tous les caractères de la vérité.

Tronchin, « Esculape-Tronchin », s'était depuis quelque temps établi dans la capitale, quand Voltaire, après de longues années d'absence, y reparut à l'improviste. Nous savons par Tronchin lui-même quelle confiance particulière lui accordait le valétudinaire vieillard, et, sur la fin, en quels termes affectueux et désolés il se plaignait à lui, qu'après l'avoir entraîné à Paris, on l'y voulût retenir. « Oui mon ami, lui disait-il souvent, il n'y a que vous qui m'avez donné de bons conseils ; si je les avais suivis, je ne serais pas dans l'affreux état où je suis, je serais retourné à Ferney, je ne me serais pas enivré de la fumée qui m'a fait tourner la tête ; oui, je n'ai avalé que de la fumée ! Vous ne pouvez plus m'être bon à rien ; envoyez-moi le médecin des fous. Par quelle fatalité faut-il que je sois venu à Paris ? Vous m'avez dit, en arrivant, qu'on ne transplantait point un chêne de quatre-vingt-quatre ans, et vous me disiez vrai ; pourquoi ne vous ai-je pas cru ? Et quand je vous ai donné ma parole d'honneur que je partirais dans la dormeuse que vous m'aviez procurée, pourquoi ne suis-je pas parti ? Ayez pitié de moi, je suis fou (1) ». « Quand pourrai-je revoir Ferney ? » s'écriait encore, en se lamentant, le malheureux moribond. Il n'en mettait pas moins dans la science de Tronchin un dernier espoir. « Nous sommes tous frères. Saint Luc était le médecin des Apôtres, et Tronchin est le nôtre ». Cependant, la mort était inéluctable : il fallait mourir. Eh bien ! voici ce qu'à l'occasion de la mort de Voltaire, écrivait au protestant Bonnet le protestant Tronchin (20 juin 1778) : « Si mes principes, mon bon ami, avaient eu besoin que j'en serrasse les nœuds, l'homme que j'ai vu dépérir, agoniser et mourir sous mes yeux, en aurait fait un nœud gordien, et en comparant la mort d'un homme de bien, qui n'est que la fin d'un beau jour, à celle de Voltaire, j'aurais vu bien sensiblement la différence qu'il y a entre un beau jour et

(1) *Lettre de Tronchin à Bonnet.*

une tempête, entre la sérénité de l'âme du sage qui cesse de vivre et le tourment affreux de celui, pour qui la mort est « le Roy des épouvantements. » Grâce au ciel, je n'avais pas besoin de ce spectacle; cependant *olim meminisse juvabit*... Depuis qu'il eut accepté la direction de l'Académie française, qui est de trois mois, les jours de Voltaire jusqu'à sa mort n'ont plus été qu'un ouragan de folie. Il en était honteux. Quand il me voyait, il m'en demandait pardon; il me serrait les mains, il me priait d'avoir pitié de lui et de ne pas l'abandonner, surtout ayant de nouveaux efforts à faire pour répondre à l'honneur que l'Académie lui avait fait, et pour l'engager à un nouveau dictionnaire à l'instar de celui de la Crusca. La confection de ce dictionnaire a été sa dernière idée dominante, sa dernière passion. Il s'était chargé de la lettre A, et il avait distribué les vingt-trois autres à vingt-trois académiciens, dont plusieurs, s'en étant chargés de mauvaise grâce, l'avaient singulièrement irrité. Ce sont des fainéants, disait-il, accoutumés à croupir dans l'oisiveté; mais je les ferai bien marcher; et c'était pour les faire marcher que, dans l'intervalle de deux séances, il a pris en bonne fortune un tas de drogues et fait toutes les folies qui ont hâté sa mort et qui l'ont jeté dans l'état de désespoir et de démence le plus affreux. Je ne me le rappelle pas sans horreur. Dès qu'il vit que tout ce qu'il avait fait pour augmenter ses forces avait produit un effet contraire, la mort fut toujours devant ses yeux. Dès ce moment, la rage s'est emparée de son âme. Rappelez-vous les fureurs d'Oreste: *furiis agilitus obiit*. » C'était, pour Tronchin, vérifier en quelque sorte ce qu'à l'occasion d'une grave maladie de son illustre client, peu d'années auparavant (1773) il écrivait: « Voltaire en est réchappé! je ne m'y étais pas attendu; je parie qu'il a fait et qu'il fait donner au diable tous ses entours... S'il meurt gaiement comme il l'a promis à Horace, je serai bien trompé. Il ne se gênera pas pour Mme Denis, pour la nièce de Corneille, pour ses gens, en un mot pour un si chétif parterre qui n'en vaut pas la peine; il se laissera tout bonnement aller à

son humeur, à sa poltronnerie, et à la peine qu'il aura de quitter le certain pour l'incertain; car quoique Féron, Clément, Sabatier, Caveirac, etc. dérangent un peu sa béatitude, il faut convenir qu'il lui en reste assez pour préférer ce qui lui en reste à un avenir qui n'est pourtant pas aussi clair que le ciel des îles d'Hyères, ou que celui de Montauban, aux yeux d'un octogénaire né poltron et un peu brouillé avec la vie éternelle. Je le crois fort affligé de sa fin prochaine: je parie qu'il n'en plaisante point. La fin est pour Voltaire un fichu moment, s'il conserve sa tête jusqu'au bout. N..., qu'on dit mourant, a-t-il conservé la sienne? Ce sont deux êtres différents, mais qui n'iront pas gaiement *quo dives Tullius et Ancus*. Tous deux seront de plats mourants. Le dépit et la peur produisent alors le même effet. N... enragera et Voltaire tremblera (1). » « Ce qui est certain, écrivait de son côté Grimm dans ses *Mémoires* (2), c'est que le premier mot de Voltaire, lorsqu'il vomissait encore le sang à pleine bouche, son premier mot a été: « qu'on envoie chercher le prêtre sur le champ; je ne veux pas qu'on me jette à la voirie. » Ce qui n'est pas moins sûr, c'est qu'il s'est confessé avec beaucoup de patience et dans toutes les formes au P. Gautier, chapelain des Incurables. Mais ce qui n'est pas moins sûr aussi, c'est que lorsque les forces lui sont revenues, et qu'il s'est aperçu que sa confession, sans faire aucun effet à la cour, réussissait encore moins à la ville, il en a pris beaucoup d'humeur. Ce qu'il avait fait comme un enfant, il s'en est fâché de même ».

Il le faut constater: Voltaire avait sur la meilleure manière de mourir, des idées très arrêtées, et il s'en était expliqué plus d'une fois avec ses correspondants, notamment avec Mme du Deffand, en de telles matières sa digne confidente. — « Quant à la mort, raisonnons un peu, je vous prie, lui mandait-il le 9 mai 1764. On dit quelquefois d'un homme: il est mort comme

(1) L. Perey et G. Maugras, *La Vie intime de Voltaire etc.*, p. 483.

(2) T. IV. p. 170.

un chien ; mais vraiment un chien est très heureux de mourir sans tout cet attirail dont on persécute le dernier moment de notre vie. Si on avait un peu de charité pour nous, on nous laisserait mourir sans nous en rien dire. Ce qu'il y a de pire encore, c'est qu'on est entouré alors d'hypocrites qui vous obsèdent pour vous faire penser comme ils ne pensent point, ou d'imbéciles qui veulent que vous soyez aussi sots qu'eux ; tout cela est bien dégoûtant. Le seul plaisir de la vie à Genève, c'est qu'on peut y mourir comme on veut ; beaucoup d'honnêtes gens n'appellent point de prêtres. On se tue, si on veut, sans que personne y trouve à redire, ou l'on attend le moment sans que personne vous importune. » Et à la même marquise, le 31 août de cette même année 1764 : « Il faut avouer que les anciens, nos maîtres en tout, avaient sur nous un grand avantage ; ils ne troublaient point la vie et la mort par des assujettissements qui rendent l'une et l'autre funestes. On vivait du tems des Scipion et des César, on pensait et on mourait comme on voulait ; mais, pour nous autres, on nous traite comme des marionnettes. »

Mourir comme un chien ou mourir à l'antique, c'était là, au sentiment de Voltaire, l'idéal, et des nécessités bien ou mal entendues devaient seules le porter à des semblants de pratiques religieuses. En effet il ne serait pas exact de dire que se croyant à l'extrémité (2 mars 1778), il consentit à se confesser. Sans doute il déclarait, à cette date, « qu'il s'était (antérieurement) confessé à M. l'abbé Gaultier, prêtre : que si Dieu disposait de lui, il mourrait dans la sainte religion catholique où il était né, espérant de la miséricorde divine qu'elle daignerait pardonner toute ses fautes, et que s'il avait scandalisé l'Église, il en demandait pardon à Dieu et à elle. » Mais, tout en se résignant à remettre à l'abbé Gaultier qui les exigea, ces déclarations écrites, il n'avait ni réclamé, cette fois, ni même accepté la communion, que si résolument naguère il profanait. Ce qu'avant tout il voulait, c'était que son corps ne fût pas jeté à la voirie. Et déjà

n'avait-il pas fait savoir « qu'il n'avait pas cru pouvoir mieux reconnaître les bontés de l'Académie qu'en remplissant ses devoirs de chrétien, afin d'être enterré en terre sainte et avoir un service aux Cordeliers ? » Le souci de ce que deviendra son cadavre, voilà donc uniquement, de toute évidence, ce qui préoccupe Voltaire et le détermine à se prêter à des formalités purement extérieures. « Je ne veux pas qu'on jette mon corps à la voirie, répétait-il à ses familiers ; tout cela me déplaît fort ; cette prêtraille m'assomme ; mais me voilà entre ses mains, il faut bien que je m'en tire. Dès que je pourrai être transporté, je m'en vais. J'espère que leur zèle ne me poursuivra pas jusqu'à Ferney. Si j'y avais été, cela ne se serait pas passé ainsi. » Suivant lui, La Fontaine qui était mort dans les sentiments du repentir le plus sincère, La Fontaine (12 mai 1766 à M. le comte de la Touraille) était mort « comme un sot ». Cideville, d'Argenson, Mauvertuis, mourant entre les bras de prêtres ou de religieux, lui faisaient pitié. « La plupart des hommes vivent comme des fous et meurent comme des sots : cela fait pitié (26 juillet 1764, à Mme du Deffand). » — « On dit que le président Hénault est fort malade, écrivait-il en 1763 à d'Argenson. Je voudrais bien savoir s'il joint à sa maladie celle de la dévotion. Serait-il bête à ce point-là avec l'esprit qu'il a ? » Et le 31 août 1764, à Mme du Deffand : « Je voudrais bien savoir si M. d'Argenson est mort en philosophe ou en poule mouillée. Les derniers moments sont accompagnés, dans une partie de l'Europe, de circonstances si dégoûtantes et si ridicules, qu'il est fort difficile de savoir ce que pensent les mourants. Ils passent tous par les mêmes cérémonies. Il y a eu des Jésuites assez impudents pour dire que M. de Montesquieu était mort en imbécile et ils s'en faisaient un droit pour engager les autres à mourir de même. » Et enfin, à Mme du Deffand encore, le 21 septembre de la même année, après avoir appris la mort de M. d'Argenson : « Je suis indigné qu'un homme qui avait le sens commun, ait passé les cinq dernières heures de sa vie avec un prêtre ;

deux minutes suffisaient. S'il faut payer chez vous ce tribut à l'usage, on doit acquitter cette dette le plus vite qu'il est possible. »

Tel était certainement le programme final que Voltaire s'était à lui-même tracé. C'est pourquoi, parmi les prêtres plus indiscrets peut-être que charitables (1), qui, dès son arrivée à Paris, avaient brigué la gloire de le convertir, il avait paru agréer comme étant de nulle conséquence, les services d'un ancien jésuite, l'abbé Gaultier, prêtre habitué des Incurables. Et celui-ci se flattant d'avoir déjà converti l'abbé de L'Attaignant, les faiseurs d'épigrammes imaginèrent aussitôt de dire et le public se mit à répéter que

*« L'honneur de deux cures semblables
A bon droit était réservé
Au chapelain des Incurables. »*

Cependant, quoique l'entrée de l'hôtel de la rue de Beaune n'eût pas été absolument interdite aux prêtres, l'entourage de Voltaire était loin de leur faire un accueil encourageant. Mme Denis notamment, tout occupée d'idées d'héritage et de mariage, s'inquiétait assez peu de la façon dont mourrait son oncle, dont elle attendait, non sans une impatience inhumaine, le dernier soupir. « Je craindrais d'être accusé d'imposture, écrivait Wagnière (2), si je racontais en détail l'abandon affreux et l'état misérable où M. de Voltaire s'est trouvé réduit les vingt derniers jours de sa vie; le cœur saignerait de douleur et d'horreur. » Rien de plus irrécusable néanmoins que le témoignage de ce fidèle serviteur, qu'aussi bien, dans les derniers jours, Mme Denis jugea utile d'éloigner, sous prétexte de l'envoyer chercher des papiers à Ferney. Exténué de travail, mal soigné, inquiété de mille manières et tracassé, Voltaire finit par se trouver comme séquestré dans l'alcôve où il agoni-

1) Cf. Longchamp et Wagnière, *ouv. cit.* t. I, p. 124 et suiv. *Relation du Voyage de M. de Voltaire à Paris en 1778, et de sa mort*; par Wagnière.

(2) *Relation*, etc. *ouv. cit.*, t. I, p. 159.

sait. Ne sachant plus à qui entendre, tiraillé entre les prescriptions de Tronchin auquel seul il se fiait, et celles du médecin Lorry que lui avait imposé Villette, il aggravait son mal en se droguant lui-même. Tantôt c'était de l'éther qu'il prenait à haute dose et tantôt il avalait comme d'un trait des potions violentes qu'avec lui avait voulu partager « en frère », le duc de Richelieu (1), qu'il n'appelait plus, ce breuvage lui tournant à mal, que « frère Caïn. » Ce fut donc épuisé de fatigues et d'excitants, que l'infortuné expira, le 30 mai 1778, au milieu d'atroces angoisses.

Soit volontairement, soit plutôt qu'il eût perdu connaissance, Voltaire, trois heures avant de trépasser, était demeuré muet ou n'avait répondu que par des divagations aux paroles du curé de Saint-Sulpice, M. de Tersac, qu'assistait l'abbé Gaultier. Ainsi du moins l'affirmait ce dernier. D'après une autre version, le moribond aurait prié le curé de Saint-Sulpice de se retirer, en lui disant : « Laissez-moi mourir en paix. » En tout cas, on eut hâte de se débarrasser du cadavre de Voltaire. Embaumé dans la nuit même du 30 mai, dès le lendemain, son corps, revêtu d'une robe de chambre et coiffé d'un bonnet de nuit, était attaché avec des cordes au fond de son propre carrosse, préparé, dès le 26 mai, à cet effet. Ne pouvant l'enterrer ni à Paris, où le curé de Saint-Sulpice lui refusait la sépulture, ni à Ferney où l'on se fût certainement heurté à l'opposition de l'évêque d'Annecy, on l'emportait nuitamment à l'abbaye de Scellières. Il y arrivait le

(1) Cf. Henry Tronchin, *ouvr. cit.*, p. 275. Le 21 mai 1778 Jacob Tronchin écrivait à son cousin François Tronchin : « Voltaire a pris en un jour de l'opium liquide qu'il aurait fallu prendre en un mois. C'était M. de Richelieu qui le lui avait donné. Il a ajouté cela avec une autre liqueur qu'il a prise en même temps, qui est une préparation chimique dont la base est l'éther. L'apothicaire qui la composa et qui la lui avait conseillée, étonné de la quantité que Voltaire envoyait quérir à plusieurs reprises, n'en voulut plus donner. Il était en léthargie avec une fièvre très forte et des rêveries. Mon cousin (le docteur Tronchin) le croyait perdu avant-hier et il en rappelle, mais il est encore incertain si la tête ne restera pas altérée. »

1^{er} juin. L'abbé Mignot, commendataire de cette abbaye s'en étant fait, par surprise, ouvrir les portes, obtenait subrepticement du Prieur un ensevelissement religieux, que désapprouva, dès qu'il le connut, l'évêque de Troyes, M. de Barral. De son côté, le clergé de Paris refusait à Voltaire la messe qu'on avait coutume de célébrer, aux Cordeliers, pour les académiciens défunts.

A l'encontre de ces sévérités de l'Église, les amis de Voltaire devaient bien à sa mémoire des compensations. Elles ne lui manquèrent pas, et vinrent d'abord (qui l'eût pu supposer?) de Frédéric. Le roi de Prusse, dont la manie était d'écrire comme de jouer de la flûte, se plaisait notamment à composer des panégyriques, même en manière d'allégorie (1). C'est pourquoi, à peine eut-il appris le décès de Voltaire, qu'il se mit à travailler à un Éloge de son ancien commensal. « Moitié minuté dans les camps, moitié corrigé dans les quartiers d'hiver », cet Éloge, dans lequel le philosophe de Sans-Souci déclarait « avoir profité de la liberté de la plume pour faire déclamer à Berlin ce qu'à Paris on osait à peine se dire à l'oreille »; cet Éloge était lu, sur son ordre, à son académie royale des sciences et belles-lettres, le 26 novembre 1778, dans une séance publique extraordinaire, expressément convoquée pour cette solennelle audition. Mais au gré de d'Alembert, tout éclatante qu'elle fût, cette manifestation ne suffisait point. Il persuada au roi qu'il était nécessaire qu'on célébrât dans sa capitale le service religieux que Voltaire n'avait pu obtenir à Paris. Frédéric, à son tour, devait avoir à décider le clergé catholique de Berlin. Ce lui était assurément chose aisée et dont il n'exagéra, qu'afin de se donner le mérite de les avoir vaincues, les apparentes difficultés. « Muni de toutes les pièces que vous m'avez envoyées, écrivait-il le 1^{er} mai 1780 à d'Alembert, j'enlame à Berlin la fameuse négociation pour le service de

(1) Voyez en ce genre: *Panégyrique du sieur Jacques-Mathieu Rheinard, maître cordonnier, prononcé le 13^e mois de l'an 2899, dans la ville de l'Imagination, par Pierre Mortier, diacre de la cathédrale.*

Voltaire; et quoique je n'aie aucune idée de l'âme immortelle, on dira une messe pour la sienne. Les acteurs qui chez nous jouent cette farce, connaissent plus l'argent que les bons livres. Aussi j'espère que les *jura stolæ* l'emporteront sur le scrupule. » Au fond, les négociations de Frédéric étaient des ordres, et le 30 mai 1780, sans plus grand retard, le service demandé se faisait dans l'Église catholique de Berlin. Aux honneurs religieux qu'assurait ainsi à la mémoire du plus irréligieux des hommes le zèle inattendu du roi de Prusse, se joignirent les hommages non moins précieux des Francs-Maçons. Effectivement, il convient ici de le rappeler : le 7 avril 1778, Voltaire avait été présenté par l'abbé Cordier de Saint-Firmin à la Loge des Neuf Sœurs. Il y avait fait son entrée, appuyé sur Franklin et Court de Gébelin, et, entouré d'artistes et de gens de lettres tels que Chamfort, Lemièrre, Roucher, Fontanes, Greuze, Vernet, Houdon, Piccini, avait reçu des mains de l'astronome de Lalande le tablier d'Helvétius. Et déjà, un peu auparavant, n'était-ce pas avec la formule maçonnique : « Dieu et la liberté », que, théâtralement, il donnait au petit-fils de Franklin sa bénédiction ? « J'ai vu M. Franklin chez moi, étant très malade, mandait-il au marquis de Florian (15 mars 1778) ; il a voulu que je donnasse ma bénédiction à son petit-fils. Je la lui ai donnée, disant : « Dieu et la liberté », en présence de vingt personnes qui étaient dans ma chambre. » La Franc-Maçonnerie reconnaissante ne pouvait donc se dispenser de témoigner, en l'honneur d'un de ses plus illustres adeptes, de publics regrets. Tout cela peint l'époque en même temps que tout cela montre ce que produisent de détestable les exigences d'une religion d'État. Voltaire n'avait cru pouvoir y satisfaire qu'en s'imposant une longue et ironique hypocrisie.

Enfin, de la part du vieil Arouet, dernier trait de politique ! A tous les subterfuges d'une prudence constamment en éveil et à tous les expédients d'une habileté, qui, jusque sur les bords de la tombe, s'ingénie pour conjurer tout péril imaginaire ou réel, il faut

ajouter chez Voltaire, comme un autre préservatif contre les attaques et les dangers dont il peut se sentir menacé, il faut ajouter ce grand mot qu'il a sans cesse à la bouche : ma famille ! Volontiers, à l'entendre, on se le représenterait entouré d'enfants et de petits-enfants, « *in circuitu mensæ tuæ, sicut novellæ olivarum.* » Quelle est pourtant, au juste, la composition de la famille du soi-disant patriarche ? Si on excepte peut-être un fils qu'il aurait eu de la femme d'un portier, (bruit probablement calomnieux), et qui serait devenu sous le nom de Lambert, un de ses premiers éditeurs, on ne connaît à Voltaire célibataire aucun descendant (1).

Et en effet, auprès de Voltaire et dans ses entours, qui voyons-nous ? C'est à peine s'il y a lieu de mentionner un arrière-cousin quasi paralytique, nommé Daumart. Voltaire l'a, par dérision, institué directeur du prétendu haras, qui lui procure les récréations cyniques dont le chevalier Jean Huber, exercé et acharné à représenter le châtelain de Ferney dans toutes les situations et sous toutes les formes, avec le crayon, le pinceau ou simplement des ciseaux, nous a transmis les dégoûtantes obscénités (2).

(1) Cf. VOLTAIRE, *Bibliographie de ses Œuvres*, par George Bengesco, Paris, 1882-1890, 4 vol. in-8, t. 1, Préface, p. XIX et suiv. « Parmi les éditions des *Œuvres complètes* de Voltaire, publiées avec sa participation, il faut noter l'édition de 1751 en onze volumes petit in-8, publiés sans nom de ville, à Paris, par le libraire Lambert. Lambert était le fils de Voltaire, qui l'avait eu de la femme d'un portier. (Voyez une note de d'Hémery au lieutenant de police Berryer, du 1^{er} janvier 1752, dans les *Archives de la Bastille*, Paris, 1881, t. XII, p. 372.) La correspondance de Voltaire avec Lambert n'a pas été imprimée ; mais des lettres autographes de Voltaire à Lambert ont été vendues en 1856 (Voyez *Catalogue d'une belle collection de lettres autographes*, Paris, Laverdet, 1856, in-8). »

(2) *A la marquise du Deffand, 10 août 1772* : « Puisque vous avez vu M. Huber, il fera votre portrait : il vous peindra en pastel, à l'huile, en *mezzo tinto* ; il vous dessinera sur une carte avec des ciseaux, le tout en caricature. C'est ainsi qu'il m'a rendu ridicule d'un bout de l'Europe à l'autre. » Huber en était venu à faire ses decompures les mains derrière le dos, et on raconte même qu'il avait dressé son chien à ronger des tartines de telle

A Ferney, et vraiment comme unique parente, on ne trouve, en définitive, que cette veuve équivoque, qui s'appelle Mme Denis, « Maman Denis », « la garde-malade », « la maîtresse de la maison ». Secondée par sa suivante, « la belle Agathe », elle tient à Voltaire lieu de « femme », et d'elle très naturellement il dira : « ma femme et moi ; »

*« Femme d'esprit sans travers,
Philosophe de mon espèce ».*

Pour ce qui est de ses deux neveux, M. de Dompierre d'Hornoy, conseiller au Parlement, et l'abbé Mignot, « ce neveu gros comme un muid », abbé de Scellières et doyen des conseillers-cleres au grand Conseil (1), ces deux neveux vivent l'un et l'autre loin de lui. Il en est de même de quelques cousins, tels qu'un Marchant de la Houlière, que les recommandations de Voltaire feront promouvoir par Choiseul brigadier des armées du roi, et aussi de la mère de M. d'Hornoy. Mariée en secondes nocces au marquis de Florian, cette nièce romanesque ne fait guère en Suisse que de courtes apparitions, et la plupart du temps, son oncle se contente d'échanger avec elle de libertines épîtres ou d'en recevoir de lubriques peintures. « Je me flatte, lui écrivait Voltaire (23 novembre 1753), que vos dessins ne sont pas faits pour un oratoire, et qu'ils me réjouiront la vue. Peignez-vous le nu, madame, et avez-vous des modèles? » Ou encore (8 janvier 1756) : « Amusez-vous à peindre de beaux corps tout nus, en attendant que le docteur Tronchin rétablisse et engraisse le vôtre. Adieu, ma chère nièce, tâchez de venir nous voir avec des tétons rebondis et un gros c... Je vous embrasse ten-

sorte que ce qui en restait, représentait le profil de Voltaire. L'impératrice Catherine lui commanda une série de toiles burlesques représentant des scènes de la vie intime du châtelain de Ferney. Cf. Henry Tronchin, ouvr. cit. p. 263; *Correspondance de Grimm*, t. vi, p. 54.

(1) A d'Argental (24 novembre 1774), Voltaire faisant allusion aux partis qui divisaient le Parlement écrivait : « Je me trouve entre mon neveu Mignot et mon neveu d'Hornoy. Je les aime tous deux, parce qu'ils ont tous deux l'âme très honnête »,

drement, tout maigre que je suis. J'écris à Montigni sur la mort de Mme Ledosseur. Sa perte m'afflige, et fait voir qu'on meurt jeune avec de gros tétons. La vie n'est qu'un songe; nous voudrions bien, votre sœur et moi, rêver avec vous ». Et en juin 1757, à la même : « Votre idée, ma chère nièce, de faire peindre de belles nudités d'après Natoire et Boucher, pour ragaillardir ma vieille, est d'une âme compatissante et je suis reconnaissant de cette belle invention. On peut aisément, en effet, faire copier à peu de frais; on peut aussi faire copier, au Palais-Royal, ce qu'on trouvera de plus beau et de plus immodeste. M. le duc d'Orléans accorde cette liberté. »

Qui donc citer encore dans l'intime familiarité de Voltaire qui soit de sa parenté? Serait-ce Mlle Corneille? Piqué d'honneur par l'exemple de Fréron qui venait d'adopter un petit-fils de La Fontaine (1758), et sollicité, en outre, par un appel pathétique du poète Lebrun (1), Voltaire avait consenti à recueillir à Ferney, mais assurément avec moins de bonté que de fracas (1760), une prétendue nièce de Corneille, Marie Corneille, en réalité fille d'un Jean-François Corneille, facteur de la petite poste de Paris et collatéral éloigné de Pierre et de Thomas Corneille. « Remarquable par ses grands yeux noirs et un teint brun, elle paraissait tenir plus de la corneille que de Corneille (2). » « C'est à un vieux soldat, aurait dit Voltaire, de servir la petite-fille de son général ». Moins pompeusement à d'Argental (26 novembre 1760), il écrivait : « Connaissez-vous un Le Brun, secrétaire de M. le prince de Conti? C'est lui qui m'a encorneillé. Il m'a adressé une ode au nom de Pierre. C'est à lui que j'ai dit : envoyez-la moi. » Voltaire ne manquait pas d'ailleurs de répéter « que dans son testament le fameux Bernard de Fontenelle, neveu de Pierre Corneille, avait malheureusement oublié cette parente, qui lui fut pré-

(1) Le Brun, *Ode et Lettre à M. de Voltaire en faveur de la famille du grand Corneille* (Genève, 1760).

(2) *Lettres du chevalier de Boufflers*, p. 323.

sentée peu de temps avant sa mort, mais qui fut rebutée avec son père et sa mère (1) ». Mais il ne tarda pas lui-même à s'inquiéter de la menace « d'une douzaine d'autres petits Cornillons, cousins germains de *Pertharite*, qui viendraient l'un après l'autre demander la becquée ». C'est pourquoi prenant les devants, et afin de se débarrasser d'un seul coup « de toute la Corneillerie », on le vit se mettre de très bonne heure en quête d'un mari qui se chargeât de la fille « de Pierre le trotteur ». Or, les épouseurs prudemment se retiraient, dès qu'ils venaient à apprendre, non seulement en quelles mains la demoiselle était tombée, mais aussi qu'elle avait pour père « un paysan qui subsistait d'un emploi de cinquante livres par an, à la poste à deux sous ». Voltaire qui « cherchait un descendant de Racine pour ressusciter le théâtre, n'en ayant point trouvé (2) », finit par se rabattre sur un cornette de dragons nommé Dupuits de la Chaux. En 1763, il lui mariait sa pupille, qu'il dotait en partie de ses deniers, en partie et surtout avec les produits de la souscription ouverte pour l'impression des œuvres de Corneille qu'il venait de publier avec commentaires. Cependant, si « Cornélie-Chiffon », « mademoiselle Rodogune », mademoiselle « Chimène-Marmotte » faisait partie de la maison de Voltaire, et s'il avait pour elle comme de paternelles bontés, il est trop clair que Marie Corneille n'appartenait nullement à la famille de son protecteur. On ne saurait davantage y comprendre celle qui, à Ferney, presque immédiatement lui succéda, Mlle Reine-Philiberte Roup de Varicourt. C'était la fille d'un pauvre gentilhomme du canton de Gex, officier des gardes du corps et chargé de douze enfants. Menacée du couvent, l'innocente victime s'était résignée, pour éviter le cloître, à vivre auprès de Voltaire, qui, ayant renvoyé le P. Adam et s'étant brouillé avec Mme Dupuits, ne laissait pas que de trouver le tête à

(1) *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade.*

(2) *Lettre au cardinal de Bernis* (25 février 1763).

tête avec Mme Denis assez fastidieux. Aussi, en retour des agréments que pouvaient lui procurer un naïf esprit et un frais visage, avait-il accepté d'héberger la charmante fille, qu'il appelait tantôt « la jeune religieuse », et tantôt, touché de ses soins, « Belle et Bonne ». Mais à Mlle de Varicourt, de même qu'à Mlle Corneille, il fallait, en fin de compte, trouver un mari. Heureusement et tout à point Voltaire rencontra sous sa main le marquis de Villette.

Fils d'un M. de Launay, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, Villette, qui avait quitté l'armée avec le grade de maréchal-des-logis de cavalerie, s'était fait connaître par quelques vers de société, des *Discours historiques sur les règnes de Charles V et de Henri IV, rois de France* (1), mais bien plus encore par le scandale de ses mœurs. Reçu une première fois à Ferney en 1765, il y était revenu en 1777 chercher une espèce de refuge, à la suite d'une fâcheuse scène, où, à Londres, en plein Vaux-Hall, il avait cravaché une actrice, Mlle Thévenin. Il s'annonçait comme jouissant de cent vingt mille livres de rentes. « C'est un marquis, disait Mme du Deffand, un bel esprit, un homme de bonnes fortunes, un plat personnage de comédie, marquis de Mascarille. » Voltaire qui n'avait rien négligé pour attirer dans « son convent » ce riche novice, en parlait de tout autre façon. « J'ai maintenant, pour me ragaillardir, écrivait-il, un jeune M. de Villette, qui sait tous les vers qu'on ait jamais faits et qui en fait lui-même, qui chante, qui contrefait son prochain fort plaisamment, qui fait des contes, qui est pantomime, qui réjouissait jusqu'aux habitants de la triste Genève ». Entre Villette et Voltaire ce fut, plusieurs années durant, un perpétuel échange de flatteries en prose et en vers :

« Vous savez penser comme écrire,

disait Voltaire en s'adressant à Villette (1765) ;

(1) *Œuvres du marquis de Villette*, p. 1 et suiv.

*Les Grâces avec la Raison
 Vous ont confié leur empire.
 L'infâme superstition
 Sous vos traits délicats expire.
 Ainsi l'immortel Apollon
 Charme l'Olympe avec sa lyre :
 Tandis que les flèches qu'il tire
 Écrasent le serpent Pithon.
 Il est Dieu quand par son courage
 Le monstre affreux est terrassé :
 Il l'est quand son brillant visage
 Rallume le jour éclipsé,
 Mais entre les genoux d'Issé,
 Je le crois Dieu bien davantage (1) ».*

Voltaire, en conséquence, déclare « qu'il retient Villette pour un des soutiens de la Philosophie ». Ailleurs il lui décernera le titre de « Tibulle français ».

Comment Villette n'eût-il pas été peu à peu conquis par tant d'estime engageante ? Aussi bien, tandis que Voltaire flattait sa vanité, les attraits de Mlle de Varicourt parlaient à son imagination et à ses sens. « *Belle et Bonne*, écrivait-il, est l'Ange gardien du Patriarche ; elle est devenue nécessaire à son existence. Les soins et les caresses qu'elle lui prodigue, l'air pénétré dont il baise les mains de cette jolie gouvernante ; vous ne sauriez vous imaginer combien ce tableau est touchant : c'est Anacréon servi par les Grâces (2) ». Et rendant compte à d'Alembert d'une fête offerte « au fondateur de Ferney » Villette encore écrivait : « Au milieu du cortège, digne des crayons du Poussin, paraissait la belle

(1) *Œuvres du marquis de Villette*, p. 65. *Lettre de M. de Voltaire à M. le marquis de Villette*, 15 mars 1765. Cf. *Ibid.* p. 299 à M. de Voltaire qui m'avait envoyé une montre à répétition :

« *Je la reçois cette machine* » etc.

p. 301. Réponse de M. de Voltaire :

« *Mon Dieu ! que vos rimes en ine
 M'ont fait passer de doux moments !* etc.

(2) *Œuvres du Marquis de Villette*, p. 113. *Lettres à M. le marquis de Villeville*, Ferney 1777.

adoptée du Patriarche. Elle tenait, dans une corbeille, deux colombes, aux ailes blanches, au bec de rose. La timidité, la rougeur ajoutaient encore au charme de sa figure. Il était difficile de n'être pas ému d'un si charmant tableau (1). » Toutefois les beaux yeux qui le fascinaient, n'eussent pas eu peut-être assez d'empire pour fixer le franc libertin, s'il n'avait éprouvé, dès cette époque, le très vif désir de s'assurer une alliance qui le mît en crédit. Ce ne fut même qu'après des tergiversations assez longues qu'il en vint à demander la main de la pupille de Voltaire. Mais, en somme, il s'estima heureux d'acheter, à ce prix, le patronage d'un vieillard illustre et passé maître en intrigues. Aussi n'était-il qu'à demi sincère en disant : « J'épouse, au château de Ferney, une jeune personne, adoptée par M. de Voltaire. Elle m'apporte pour dot, un visage charmant, une belle taille, un cœur tout neuf, et l'esprit qui plaît. J'ai préféré tout cela à un million tout sec que je trouvais à Genève (2). » Pour plus de raffinement ou de mystère, ce fut au milieu de la nuit que cette union fut célébrée. « La confiance que vous attendez, monsieur, mandait Villette à M. d'Hell, (1777) commence à perdre un peu de son mérite pour le secret. J'ai épousé avant-hier, à minuit, dans la chapelle de Ferney, non pas une Babylonienne, mais la Bergère des Alpes. Il était assez piquant et peut-être unique de la voir précédée de six oncles, tous frères, et tous chevaliers de Saint Louis. Deux soutenaient le Patriarche qui, dans sa belle pelisse de l'impératrice des Russies, donnait l'idée d'un grand châtelain qui marie ses enfants. Les portes de l'Église étaient obstruées par les vassaux qui lui rendent les hommages que Louis XII recevait de ses peuples (3). » Sans songer qu'on dût le comparer à Louis XII, Voltaire, de son côté, se montrait ravi d'un mariage dont il ne prévoyait ni les tris-

(1) *Œuvres du marquis de Villette*, p. 109.

(2) *Ibid.*, p. 127, *Lettres à M. Le Pelletier de Morfontaine*.

(3) *Ibid.*, p. 122.

tesses ni les indignités, et qui avait, à ses yeux, l'inappréciable avantage d'être un mariage « sans dot » ou du moins sans autre dot que « la dot de Frosine ». « Notre chaumière de Ferney n'est pas faite pour garder des filles, mandait-il à d'Argental (5 novembre 1777); en voilà trois que nous avons mariées: Mlle Corneille, sa belle-sœur Mlle Dupuits, et Mlle Varicourt que M. de Villette nous enlève. Elle n'a pas un denier, et son mari fait un excellent marché. Il épouse de l'innocence, de la vertu, de la prudence, du goût pour tout ce qui est bon, une égalité d'âme inaltérable, avec de la sensibilité; le tout orné de l'éclat de la jeunesse et de la beauté. » Et tout réjoui par ce « sans dot », à d'Alembert aussi (26 novembre 1777) il écrira : « M. de Villette a épousé dans ma chaumière de Ferney, une fille qui n'a pas un sou, et dont la dot est de la vertu, de la philosophie, de la candeur, de la sensibilité, une extrême beauté, l'air le plus noble; le tout, à dix-neuf ans. Les nouveaux mariés s'occupent jour et nuit à me faire un petit philosophe. Cela me ragaille dans mes horribles souffrances. »

Quant à Villette, Voltaire jugeait opportun de l'exhorter à rester ferme « dans la réforme où il se jetait. »

*« Des petits-maitres emportés
Gens sans pudeur et sans scrupule,
Dans leurs indécentes gaietés
Voudront tourner en ridicule
La réforme où vous vous jetez.*

*Sans doute ils vous diront que Vénus la friponne,
La Vénus des soupers, la Vénus d'un moment,
La Vénus qui n'aime personne,
Qui séduit tant de monde, et qui n'a point d'amant,
Vaut mieux que la Vénus et tendre et raisonnable
Que tout homme de bien doit servir constamment.
Ne croyez pas imprudemment
Cette doctrine abominable.
Aimez toujours Délie (1)... »*

(1) *Œuvres du marquis de Villette*, p. 306, *A. M. de Villette*, sur son mariage avec Mlle de Varicourt.

La pauvre Délie devait promptement reconnaître combien peu avait été persuasive l'homélie de son protecteur.

Quoi qu'il en soit, Vilette et Mlle de Varicourt, Mlle Corneille et le cornette Dupuits, défalcation faite de cet entourage que fort justement Voltaire appelait « sa petite famille postiche (1) », c'était à Daumart et à Mme Denis qu'à Ferney, après complet dénombrement, se réunissait réellement toute sa famille. Il n'y avait pas là de quoi mériter le titre de patriarche que lui prodiguaient à l'envi ses flatteurs et que si fastueusement et si souvent il se plaisait lui-même à usurper, comme un moyen de défense tout ensemble et une parure. Aussi bien, a-t-il parfois très nette conscience de ce qu'est, au vrai, sa situation. « Il faut que j'achève mes jours auprès de mon lac, dans la famille que je me suis faite, écrivait-il le 10 mai 1764 à Cideville. Mme Denis, maîtresse de la maison, me tient lieu de femme; Mlle Corneille devenue Mme Dupuits, est ma fille; ce Dupuits a une fille (ailleurs c'est une sœur) que j'ai mariée aussi, et quoique je sois à la tête d'une grosse maison, je n'ai point du tout l'air respectable. »

Ainsi, amoureux de Paris et relégué par nécessité à la campagne; d'une licence effrénée de pensée et croyant donner le change par ses dénégations et ses désaveux; de la constitution la plus résistante et se disant toujours prêt à rendre le dernier soupir; ennemi furibond du christianisme, « Christmoque », comme il signe lui-même (2), et grimagant pour le christianisme, moitié par dérision moitié par peur, un injurieux respect; célibataire jusqu'au fond de l'âme et revendiquant hautement à son bénéfice les égards dûs au père d'une nombreuse famille; dans la seconde partie de son existence, tel fut Voltaire.

(1) *Lettre à David Constant d'Hermanche.*

(2) *Lettre à d'Argens, 2 mars 1762.*

CHAPITRE V

Les Rivalités

Ce qui frappe tout d'abord chez Voltaire, à dater de son installation en Suisse, c'est un sentiment de satisfaction béate et comme une plénitude de bien-être, que l'on rencontrerait à peine chez le plus épais bourgeois. Vainement au conseiller Tronchin qu'il veut apitoyer (4 février 1765) il écrira : « Je ne suis qu'un pauvre homme enterré à Ferney, attendant doucement la fin des pauvretés du court pèlerinage de cette vie ». Avec le banquier Tronchin (décembre 1760), alors qu'il n'avait point intérêt à prendre le ton plaintif, tout autre était son langage et il parlait au naturel. « Si les Délices sont bien jolies, lui disait-il, Ferney a son mérite. Tout est bien dans son cadre et le cadre est cher. Il nous en coûtera cent mille francs, de la Saint-Jean 1760 à la Saint-Jean 1761. En conscience, je ne puis faire les choses à moins. Que voulez-vous ? » Et ailleurs : « Mes nièces sont bien pourvues ; nous avons de bonnes maisons bien meublées, d'assez grosses rentes. Nous naissons tout nus ; on nous enterre avec un méchant drap qui ne vaut pas quatre sous : qu'avons-nous de mieux à faire qu'à nous réjouir dans nos œuvres pendant les trop courts moments que nous rampons sur ce globe ou globule ? »

Mais Voltaire n'est pas seulement un enrichi ; c'est aussi un anobli. « Il n'était aimé ni du peuple, ni de la bourgeoisie, qu'il avait dédaignée pour la noblesse », observait Barbier. Nul en effet, de son temps, n'a usé

plus voluptueusement que Voltaire, des droits que conférait alors la noblesse. S'entendre appeler M. de Voltaire, se dire Gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, pouvoir signer : Comte de Touruay et seigneur de Ferney, c'est une jouissance dont jamais il ne se lasse. Les lignes suivantes le représentent au vif et dans toute l'importance du personnage qu'il s'était créé. « Vous m'allez dire que je deviens bien hardi et un peu méchant sur mes vieux jours, écrivait-il à la comtesse d'Argental (14 janvier 1761). Méchant ! non, je deviens Minos, je juge les pervers. — « Mais prenez garde à vous, il y a des gens qui ne pardonnent point. » — Je le sais ; et je suis comme eux. J'ai soixante-sept ans ; je vais à la messe de ma paroisse ; j'édifie mon peuple ; je bâtis une église, j'y communique, et je m'y ferai enterrer, mort-dieu ! malgré les hypocrites. Je crois en Jésus-Christ consubstantiel à Dieu, en la Vierge Marie, mère de Dieu. Lâches persécuteurs, qu'avez-vous à me dire ? — « Mais vous avez fait la *Pucelle* ? » — Non, je ne l'ai pas faite, c'est vous qui avez mis vos oreilles à la monture de Jeanne. Je suis bon chrétien, bon serviteur du roi, bon seigneur de paroisse, bon précepteur de fille ; je fais trembler Jésuites et curés ; je fais ce que je veux de ma petite province grande comme la main, excepté quand les fermiers-généraux s'en mêlent ; je suis homme à avoir le pape dans ma manche, quand je voudrai. Eh ! bien, curistes, qu'avez-vous à dire ? »

Eurichi, anobli, Voltaire reste néanmoins avant tout, homme de lettres, avec un amour-propre forcené et une avidité de succès, qui ne souffre de rivalité d'aucune sorte. Aussi ne cesse-t-il de faire effort pour élever sa propre réputation sur les ruines des renommées avilies. Ne parlons pas, si l'on veut, de ses notes sur Pascal, lesquelles ne sont qu'un mélange pitoyable de légèreté, de fraude et de déuigrement. Mais Voltaire, afin de constituer à la prétendue nièce de Corneille une dot, met-il en souscription une édition des œuvres de l'illustre tragique ? Cette publication devient pour le malicieux critique une occasion qu'il saisit avec empresse-

ment, de rabaisser le glorieux auteur du *Cid*, de *Cinna* et de *Polyeucte*. Sans doute il nous montre éloquemment :

« *Le grand Condé pleurant aux vers du grand Corneille* (1). »

Mais, en somme, il juge Corneille, il « l'étrille », à peu près comme il a jugé et « étrillé » Shakespeare. En effet, quoiqu'il lui arrive de se vanter à Walpole d'avoir déclaré bien haut « que le génie de Shakespeare était à lui et que ses fautes étaient à son siècle (2) »; quoiqu'il ait même essayé parfois d'imiter les drames de Shakespeare; contre « cet histrion barbare », « ce Gilles de village », « ce bateleur », « cet ivrogne de Shakespeare », « ce farceur », que ne s'est-il pas permis ! (3) A l'égard de Corneille il ne sera guère moins dur. « Dites-moi si le dégoût ne vous saisit pas à tout moment, quand on vous lit Corneille, écrivait-il à Mme du Deffand (1^{er} juillet 1764). Corneille a des éclairs dans une nuit profonde. Ces éclairs furent un beau jour pour une nation composée de petits-maitres grossiers et de pédants plus grossiers encore. » Et, auparavant, à d'Argental (8 juillet 1761) : « C'est une terrible entreprise de commenter trente-deux pièces, dont vingt-deux ne sont pas supportables et ne méritent pas d'être lues (4). » D'après Voltaire, Corneille est « le père du galimatias aussi bien que du théâtre. » « Pierre rabâcheur et déclamateur, bien bavard, bien rhéteur, bien entortillé, présentant toujours sa pensée comme une tarte en quatre façons. » Et traitant Corneille

(1) *Le Russe à Paris* (1760).

(2). Cf *Appel à toutes les nations de l'Europe, des jugements d'un écrivain anglais, ou Manifeste au sujet des honneurs du pavillon entre les théâtres de Londres et de Paris*, 1761.

(3) Cf. *Conversation entre Voltaire et Diderot au sujet de Shakespeare*; Correspondance de Metra. Londres, 1787, t. vi, p. 424-425.

(4) Commencée en 1762, l'édition du *Théâtre de Pierre Corneille, avec des commentaires*, etc. parut en 1764, en douze volumes in-8. Cette édition produisit cent mille francs de bénéfice, partagés entre le libraire et Mlle Corneille.

« tantôt comme un Dieu, tantôt comme un cheval de carrosse (à d'Argental, 31 août 1761) », « lui donnant des coups de pied dans le ventre, l'encensoir à la main (à d'Olivet, 16 septembre 1761) », ou encore se servant, à son égard « de vessies de cochons au lieu d'encensoir », Voltaire ne craindra pas d'ajouter : « entre nous, je n'ai pas relevé la cinquième partie des fautes ; il ne faut pas découvrir les turpitudes de son père... J'aurai à me repentir toute ma vie d'avoir été trop indulgent, mais j'en ai dit assez pour être utile. Si j'en avais dit davantage, j'aurais passé pour un méchant homme. » Ce fut précisément ce qui arriva. « A l'égard de vos remarques sur Corneille, lui écrivait Bernis (21 juillet 1764), bien des gens les trouvent trop sévères et quelquefois peu respectueuses. » « Il nous a semblé, lui mandait de son côté d'Alembert (8 septembre 1761), au nom de ses confrères de l'Académie française ; il nous a semblé que vous n'insistiez pas toujours assez sur les beautés de l'auteur, et quelquefois trop sur des fautes qui peuvent n'en pas paraître à tout le monde. Dans les endroits où vous critiquez Corneille, il faut que vous ayez si évidemment raison que personne ne puisse être d'un avis contraire ; dans les autres, il faut ou ne rien dire, ou ne parler qu'en doutant... Il est de la plus grande importance pour vous, pour Corneille, pour l'Académie, et pour l'honneur de la littérature française, que vos remarques soient à l'abri même des mauvaises critiques. » Et Galiani, écrivant de Naples à Mme d'Épinay (22 avril 1774) : « Si Voltaire a jugé l'homme Corneille, disait-il, il est absurdement envieux. S'il a jugé le siècle de Corneille et l'art dramatique d'alors, il le peut, et notre siècle a le droit d'examiner le goût des siècles précédents. Je n'ai jamais lu les notes de Voltaire sur Corneille, ni voulu les lire, malgré qu'elles me crevassent les yeux sur toutes les cheminées de Paris, lorsqu'elles parurent ; mais il m'a fallu ouvrir le livre au moins deux ou trois fois par distraction ; et toutes les fois je l'ai jeté avec indignation, parce que je suis tombé sur des notes grammaticales,

qui m'apprenaient qu'un mot ou une phrase de Corneille n'était pas en bon français. Ceci m'a paru aussi absurde que si l'on m'apprenait que Cicéron et Virgile, quoique Italiens, n'écrivirent pas en aussi bon Italien que Boccace et l'Arioste. Quelle impertinence ! » Les commentaires de Voltaire excitèrent un tollé universel. « Le cri est général contre la nouvelle édition de Corneille par Voltaire, observait Bachaumont. Il paraît s'être attaché à déprécier ce grand homme. » Aussi bien, Voltaire n'avait-il pas dit de La Fontaine, « ce vieil enfant », « qu'il n'a que le seul charme du naturel (1) ? » Certainement il admire Racine. « Jean Racine me désespère. Quel homme que ce Jean Racine ! comme il va au cœur tout droit (4 juillet 1768 à M. de Chabanon) ! » De « l'admirable Jean Racine » pourtant il écrira que ses pièces ont de la faiblesse et de l'uniformité, un amour qui tient de l'idylle ? » « Entre nous, vive Racine, malgré sa faiblesse (26 janvier 1762 à M. de Thibouville) ! » Voltaire également n'avait-il pas dit de Boileau :

« *Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
Zoïle de Quinault et flatteur de Louis* (2). »

Enfin, s'il rédige une biographie de Molière, dont il analyse les pièces avec estime pour sa personne et admiration pour son génie (3), néanmoins de Molière, ne fût-ce que par antiphrase, ne dira-t-il pas :

« *Le pesant et fade Molière ;
Son goût délicat (le goût de Paris) préfère
L'enjouement agréable et fin
De Scaramouche et d'Arlequin.* »

Et ailleurs Voltaire observera « que les farces de Molière ont le défaut d'être quelquefois un peu trop basses, et ses comédies pas toujours intéressantes, quoi-

(1) Cf. *Lettre de M. de la Visclède à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Paris*, 1776.

(2) *Épître à Boileau, ou mon testament*, 1769.

(3) *Vie de Molière, avec de petits sommaires de ses pièces*, 1739.

que avec tous ces défauts-là, il doit être toujours le premier des poètes comiques; que tout admirable qu'il soit dans son genre, il n'a ni des intrigues assez attachantes, ni des dénouements assez heureux (1). » Il n'y eut de comparable à la secrète envie qui porta Voltaire à dénigrer Corneille, que son animosité contre La Chaussée (2), contre Campistron (3), contre Marivaux (4), ou mieux encore l'acharnement inconcevable qu'il mit à ravalier Crébillon. L'auteur de *Rhadamiste et Zénobie* a-t-il composé les tragédies d'*Atrée* et de *Thyeste*, d'*Électre*, de *Sémiramis*, de *Catilina*? Voltaire donne aussitôt au théâtre *Oreste*, *Sémiramis* et *Rome sauvée*. Ce ne lui est même pas assez de refaire des pièces qu'il appelle « barbares » : et qu'il déclare « honteux pour notre nation d'avoir souffertes (5). » Il se vante « d'avoir exécuté en huit jours ce que son rival a mis vingt-huit ans à achever », et se venge de la faveur que lui accorde la Cour en même temps que du crédit que lui assurent ses fonctions de censeur, en composant contre lui, sous la fallacieuse dénomination d'*Éloge* (6), une diatribe envenimée. « Cet homme incompréhensible, écrivait Diderot à Mlle Voland, a fait un papier qu'il appelle un *Éloge de Crébillon*. Vous verrez le plaisant éloge que c'est ; c'est la vérité, mais la vérité offense dans la bouche de l'envie. Je ne saurais passer ces petites-là à un si grand homme. Il en veut à tous les pié-

(1) *Vie de Molière, avec de petits sommaires de ses pièces*, 1739.

(2) *Lettre à MM. les auteurs des Étrennes de la Saint-Jean et autres beaux ouvrages*, 1751. Ces auteurs sont le comte de Maurepas, Montesquieu, le comte de Caylus, La Chaussée, etc. C'est contre ce dernier que ce factum est principalement dirigé.

(3) Cf. *Sollisier*, p. 23.

« A force de forger, on devient forgeron.
Il n'en est pas ainsi du pauvre Campistron :
Au lieu d'avancer, il recule ;
Voyez HERCULE. »

(4) Cf. *Lettre à M. Berger*, février 1736.

(5) *Sollisier*, p. 125. « Il est honteux pour notre nation d'avoir souffert l'*Électre* de Crébillon. »

(6) *Éloge de M. de Crébillon*, 1762.

destaux... Il aura beau faire, beau dégrader : je vois une douzaine d'hommes chez la nation, qui, sans s'élever sur la pointe du pied, le passeront toujours de toute la tête. Cet homme n'est que le second dans tous les genres. »

Effectivement, si les illustrations du passé importunent Voltaire, à plus forte raison se sent-il offusqué de la renommée des vivants, fussent-ils des étrangers. C'est ainsi que sous le nom de l'abbé de la Landelle, il fera de la *Méropé* de Maffei, prototype de sa propre *Méropé*, la critique la plus outrageante. Sans doute Voltaire ne refusera ni ses hyperboliques louanges, ni sa protection souveraine, à des littérateurs et philosophes de troisième ou de quatrième ordre, lesquels, bien qu'ils n'aient pas grande opinion de son caractère, se font d'ordinaire, par intérêt, les prôneurs de ses écrits, ses compères et thuriféraires. C'est ainsi que Condorcet deviendra pour lui Ariston ou Pascal-Condor, et Diderot Diagoras. On devrait, à l'en croire, élever à d'Alembert-Protagoras des statues. A son sens, Condillac est « un philosophe profond qui a percé jusque dans l'origine des idées, sans rien perdre de sa sensibilité. » Il estime que le *Système de la nature* est « une déclama-tion quelquefois éloquente, mais fatigante, contraire à la saine raison et pernicieuse à la société (1) ; » ce qui n'empêche pas que du baron d'Holbach il n'écrive : « Il vint, en 1770, un homme très supérieur à Spinoza à quelques égards, aussi éloquent que le juif hollandais est sec ; moins méthodique, mais cent fois plus clair ; peut-être aussi géomètre, sans affecter la marche ridicule de la géométrie dans un sujet métaphysique ; c'est l'auteur du *Système de la Nature* : il a pris le nom de Mirabaud, secrétaire de l'Académie française. Hélas ! notre bon Mirabaud n'était pas capable d'écrire une page du livre de notre redoutable adversaire (2). » L'ouvrage est « un livre fort, mais mauvais, parce qu'il fait

(1) *Fragment sur l'histoire générale*, 1773. Cf. *Dictionnaire philosophique : Dieu, Dieux*, section iv. *Du Système de la Nature*.

(2) *Dictionnaire philosophique, Causes finales*, Sect. 1^{re}.

scandale, vu l'intolérance. » Il reconnaît « que la morale est trop blessée dans le livre de l'*Esprit*. » « Le titre est assez louche, l'ouvrage sans méthode; il y a beaucoup de choses communes, et le neuf y est faux ou problématique (à Damilaville, 20 janvier 1762). » Voltaire, en un mot, n'approuve « ni les erreurs ni les vérités triviales que l'auteur de l'*Esprit* débite avec emphase. » « Il n'en prend pas moins le parti d'Helvétius hautement quand des hommes absurdes le condamnent pour ces vérités mêmes (1). » Car « tout ce que des fanatiques ont anathématisé dans cet homme si estimable, se trouvait, au fond, dans le petit livre du duc de Larochehoucauld et même dans les premiers chapitres de Locke (2). » Helvétius, d'Holbach, Condillac, d'Alembert, Diderot, Condorcet et beaucoup d'autres, qui, au demeurant, partageaient presque tous les sentiments de Voltaire et s'associaient à ses idées, n'étaient pas, en définitive, de taille à lui porter ombrage. Il pouvait, à son aise, louer leurs livres et mettre en lumière leurs talents. Plus facilement encore lui était-il permis de se montrer bon prince à l'égard d'individus subalternes, d'un Baculard d'Arnaud, d'un Lefèvre, d'un Linant, d'un chevalier de Mouhy, tous lettrés ou parasites, dont il utilisait d'ailleurs les services. On le voit en effet s'occuper de leur trouver des emplois, ou, à l'occasion, leur faire tenir « contre reçu, quatre louis d'or tout neufs (3). » Ce qui l'honore davantage, il est vrai qu'il

(1) *Dictionnaire philosophique: Homme.*

Cf. *Conseils à M. Helvétius, sur la composition et sur le choix du sujet d'une épître morale*, 1738. — *Remarques sur deux épîtres d'Helvétius.*

(2) *Lettre à M. le prince de Gallitzin*, 19 juin 1773.

(3) Si Voltaire savait tirer profit des gens de lettres besogneux, ceux-ci, de leur côté, s'offraient fréquemment à Voltaire. C'est ainsi que le 15 janvier 1740, l'auteur de l'*HISTOIRE DE MAXON ESCART*, l'abbé Prévost, lui adressait cette lettre au moins singulière: « J'ai pensé qu'une défense de M. de Voltaire et de ses ouvrages, composée avec soin, force, simplicité, pourrait être un fort bon livre, et forcerait peut-être, une fois pour toutes, la malignité à se taire. Je la diviserais en deux: l'une regarderait sa personne, l'autre ses écrits; j'y emploierais tout ce que l'ha-

encouragea Laharpe et Marmontel, fit valoir Bernard, l'auteur de *l'Art d'aimer*, « gentil Bernard, » et soutint Vauvenargues, « dont les pensées, disait-il non sans une grande exagération, caractérisent la plus belle âme, la plus profondément philosophe, la plus dégagée de tout esprit de parti; génie peut-être aussi rare que Pascal même; aimant comme lui la vérité, la cherchant avec autant de bonne foi, aussi éloquent que lui (1). » Mais quand Voltaire a-t-il parlé, ou en quels termes a-t-il parlé de ses contemporains les plus célèbres, d'un Buffon, d'un Montesquieu, des deux Rousseau, surtout de Jean-Jacques?

C'est assez rarement que Voltaire mentionne Buffon, et quelquefois il le fait sur un ton d'approbative bienveillance. Ainsi, tout en rejetant la théorie des molécules organiques, il observera qu'elle est due « à un nouveau philosophe, digne en effet de ce nom, ayant passé sa vie entre les mathématiques et les sciences, les deux seuls guides qui peuvent conduire à la vérité (2) ». Et le 27 octobre 1740 à Helvétius: « Ne seriez-vous pas à présent avec M. de Buffon? Celui-là va à la gloire par d'autres chemins; mais il va aussi au bonheur, il se porte à merveille. Le corps d'un athlète et l'âme d'un sage. Voilà ce qu'il faut pour être heureux. » Mais le plus souvent Voltaire ne témoigne pour Buffon, en le citant, qu'un suprême dédain. Buffon n'avait-il pas eu en effet envers lui l'impardonnable tort de le contredire, alors que dissertant hardiment de ce qu'il ignorait et pour combattre la tradition du déluge, Voltaire s'était avisé de prétendre dans une *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe* « que c'étaient des pèlerins, qui, au temps des Croisades, avaient rapporté de Syrie les coquilles qu'on trouve en France dans le sein de la terre

bitude d'écrire pourrait donner de lustre à mes petits talents, et je ne demanderais d'être aidé que de quelques mémoires pour les faits. »

(1) *Mélanges littéraires*, Note inédite écrite de la main de Voltaire. Cf. *Éloge funèbre des officiers morts dans la guerre de 1741*.

(2) *Dialogues d'Évhémère*. Neuvième dialogue. Sur la génération.

et jusque sur les hauteurs (1)? » Voltaire se refusait donc absolument à admettre que les montagnes eussent été formées par la mer, et ironiquement : « le plus grand appui qu'ait eu cette nouvelle philosophie, observait-il, est l'historien de l'homme, du monde entier et du cabinet d'un grand roi : il a pris du moins sous sa protection les montagnes formées par les courants et par le flux des mers; il a fortifié cette idée de Telliamed. On l'a comparé à un grand seigneur qui élève dans ses domaines un orphelin abandonné (2) ». Et encore : « Un auteur qui s'est rendu plus célèbre qu'utile par sa théorie de la terre a prétendu que le déluge bouleversa tout notre globe, forma des débris du monde les rochers et les montagnes, et mit tout dans une confusion irréparable; il ne voit dans l'univers que des ruines (3) ». A quoi Buffon répliquait : « Pourquoi l'auteur (Voltaire) n'a-t-il pas ajouté que ce sont les singes qui ont apporté les coquilles au sommet des hautes montagnes et dans tous les creux où les hommes ne peuvent habiter? Cela n'eût rien gâté et rendu son explication encore plus vraisemblable. Comment se peut-il que des personnes éclairées et qui se piquent même de philosophie, aient encore des idées aussi fausses sur ce sujet. Il ne faut pas croire, comme se l'imaginent tous les gens qui veulent raison-

(1) *L'homme aux quarante écus*, VI. *Nouvelles douleurs occasionnées par les nouveaux systèmes*. « J'aime mieux croire que des pèlerins de Saint-Jacques ont laissé quelques coquilles vers Saint-Maurice, que d'imaginer que la mer a formé le Saint-Bernard. » — *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe et sur les pétrifications qu'on prétend en être le témoignage*, 1746. « On a vu aussi dans les provinces d'Italie, de France, etc. de petits coquillages qu'on assure être originairement de Syrie. Je ne veux pas contester leur origine; mais ne pourrait-on pas se souvenir que cette foule innombrable de pèlerins et de croisés, qui porta son argent dans la Terre-Sainte, en rapporta des coquilles? Et aimera-t-on mieux croire que la mer de Joppé et de Sidon est venue couvrir la Bourgogne et le Milanais? » *Des singularités de la nature, par un académicien de Londres, de Bologne, de Pétersbourg, de Berlin, etc.* 1768, ch. XI. *Des coquilles, et des systèmes bâtis sur des coquilles*; et ch. suiv.

(2) *Dialogues d'Évhémère*, Onzième dialogue.

(3) *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe*.

ner sur cela sans avoir rien vu, qu'on ne trouve ces coquilles que par hasard, qu'elles sont dispersées ça et là, ou tout au plus par petits tas, comme des coquilles d'huitres jetées à la porte; c'est par montagnes qu'on les trouve, c'est par banc de cent, de deux cents lieues de longueur (1) ». Voltaire ne pardonnait point à Buffon ces trop justes critiques. Confiant dans sa prétendue science, qui lui faisait également prendre pour des jeux de la nature, des pierres figurées (2), Voltaire, sur un ton doctoral, affirmait que la théorie de la terre d'après Buffon, « n'était qu'une hypothèse et un roman », et que son *Histoire naturelle* « n'était pas si naturelle ». Puis, avec une vivacité blessante, quoiqu'il protestât « n'avoir pas voulu se brouiller avec Buffon pour des coquilles (3) » : « le galimatias physique de M. le Comte, écrivait-il, me fait faire de profondes réflexions sur les réputations et l'adresse qu'on a eue de se faire passer pour un esprit supérieur, quand on a donné au public la dimension de la queue d'un singe et la manière dont l'univers a été formé. » Aussi Buffon intimidé, Buffon qui conseillait à ses amis « de ne pas se mettre à dos M. de Voltaire », Buffon, prudent pour lui-même, en venait-il spontanément à de publiques excuses. « On a pu trouver, comme je le trouve moi-même, écrivait-il en note dans une seconde édition de sa *Théorie de la terre*, que je n'ai pas traité M. de Voltaire assez sérieusement. J'avoue que j'aurais mieux fait de laisser tomber cette opinion que de la relever par une plaisanterie, d'autant que ce n'est pas mon ton, et que c'est peut-être la seule qui soit dans mes écrits. M. de Voltaire est un homme, qui, par la supériorité de ses talents, mérite les plus grands égards ». Prenant ensuite prétexte de ce que la *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe* avait paru d'abord sous la forme d'une lettre en langue italienne, adressée à l'Académie de Bologne, il

(1) *Théorie de la terre*.

(2) *Des singularités de la nature*, ch. 1. *Des pierres figurées*.

(3) *La défense de mon oncle*, 1767. ch. XIX. *Des montagnes et des coquilles*.

ajoutait : « On m'apporta cette lettre italienne dans le temps que je corrigeais la feuille de mon livre où il en est question ; je ne lus cette lettre qu'en partie, imaginant que c'était l'ouvrage de quelque érudit d'Italie qui, d'après ses connaissances historiques, n'avait suivi que son préjugé, sans consulter la nature ; et ce ne fut qu'après l'impression de mon livre sur la *Théorie de la terre* qu'on m'assura que la lettre était de M. de Voltaire. J'eus regret alors de mes expressions ; voilà la vérité ; je le déclare autant pour M. de Voltaire que pour moi-même et pour la postérité, à laquelle je ne voudrais pas laisser douter de la haute estime que j'ai toujours eue pour un homme aussi rare, et qui fait tant d'honneur à son siècle (1) » Cet humble, ce trop humble langage cadrerait du reste assez mal avec les doléances qu'en 1768 Buffon confiait à de Brosses : « Comme je ne lis aucune des sottises de M. de Voltaire, lui mandait-il, je n'ai su que par mes amis le mal qu'il a voulu dire de moi ; je le lui pardonne, comme un mal métaphysique qui ne réside que dans sa tête, et qui vient d'une association d'idées de Needham et de Buffon. Il est irrité de ce que Needham m'a prêté des microscopes et de ce que j'ai dit que c'était un bon observateur (2). Voilà son motif particulier qui, joint au motif général et toujours subsistant de ses prétentions à l'universalité et de sa jalousie contre toute célébrité, aigrit sa bile recuite par l'âge, en sorte qu'il semble avoir formé le projet d'enterrer de son vivant tous ses contemporains. » Quel-

(1) *Théorie de la terre*, art. viii. *Sur les coquilles et autres productions de la mer qu'on trouve dans l'intérieur de la terre*.

(2) Contre Needham, « prêtre papiste », contre Needham, L'Anquillard, (« sobriquet très plaisant inventé pour exprimer un observateur microscopique des polypes, anguilles, etc. ») contre Needham « qui avait cru s'apercevoir qu'il avait fait naître des anguilles avec de l'infusion de blé ergoté dans des bouteilles », voyez les plaisanteries de Voltaire, notamment dans ses *Questions sur les miracles*, 1765. — Cf. *Dictionnaire philosophique* : Dieu, Dieu.r. section iv. *Du système de la nature*, *Histoire des anguilles sur lesquelles le système est fondé*. — *Des singularités de la nature*, ch. xx. *De la prétendue race d'anguilles formée de farine et de jus de mouton*.

ques années plus tard, à la vérité, Guéneau de Montbéliard et la marquise de Florian (ce n'était plus Mme de Fontaine, mais une troisième femme du marquis), réconciliaient, paraît-il, les deux écrivains (1774). Buffon, de qui étaient venues toutes les avances, ayant envoyé alors à Voltaire, avec une lettre, la grande édition de son *Histoire naturelle*, Voltaire s'empressait de remercier Archimède I^{er}, à quoi Buffon répondait qu'on ne dirait jamais Voltaire II. Mais n'était-ce pas là un simple assaut de politesses et qui ne changeait rien au fond des sentiments?

Pour avoir un caractère moins âpre que les confidences de Buffon à de Brosses, le jugement que tout bas Montesquieu portait sur Voltaire, ne lui était guère plus favorable. « Voltaire n'est pas beau, il n'est que joli, notait-il sur ses tablettes; c'est l'homme du monde qui dit le plus de mensonges dans le moins de temps possible; c'est l'homme du monde qui a le plus l'esprit que tout le monde a ». Et à l'abbé de Guasco (8 août 1752): « Quant à Voltaire, il a trop d'esprit pour m'entendre: tous les livres qu'il lit, il les fait; après quoi, il approuve ou critique ce qu'il a fait ». Ou encore, au même (28 septembre 1753), en apprenant que Voltaire avait quitté la Prusse: « Voilà donc Voltaire qui paraît ne savoir où reposer sa tête: *ut eadem tellus, quæ modo victori defuerat, deesset ad sepulturam*. Le bon esprit vaut mieux que le bel esprit ». C'était là, de la part de Montesquieu, presque de l'indulgence pour l'écrivain, qui, d'ordinaire, prenait plaisir à vilipender publiquement tous ses ouvrages. En effet, si Voltaire ne se montre pas trop sévère, en remarquant, que le *Temple de Gnide* est mauvais, ne doit-on pas trouver singulier qu'il regrette que l'auteur de *la Grandeur et de la décadence des Romains* « ait traité si légèrement une matière si importante? » A son avis, « les *Lettres persanes* sont puérides. C'est du fretin. C'est un piètre livre ». « C'est un ouvrage imité du *Siamois* de Dufresny et de l'*Espion ture*; imitation très supérieure aux originaux, mais au dessous du génie de son auteur. » *L'Esprit des lois*, du

moins, échappera-t-il au blâme de ce rigide censeur ? « J'avoue, écrivait Voltaire (5 janvier 1759 à M...), que Montesquieu manque souvent d'ordre, malgré ses divisions en livres et en chapitres; que quelquefois il donne une épigramme pour une définition et une antithèse pour une pensée nouvelle; qu'il n'est pas toujours exact dans ses citations; mais ce sera à jamais un génie heureux, qui pense et qui fait penser. Son livre devrait être le bréviaire de ceux qui sont appelés à gouverner les autres. Il restera, et les folliculaires seront oubliés ». Ailleurs Voltaire déclare que *l'Esprit des lois* « est le code de la raison et de la liberté » ou encore « que le genre humain avait perdu ses titres et que Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus ». Mais combien ces pompeuses paroles ne sont-elles pas contredites par d'acerbés critiques ! Montesquieu « quoique le plus fin et le plus modéré des philosophes, écrira Voltaire, se trompe presque à chaque page ». A relire *l'Esprit des lois*, « on est toujours de l'avis de Mme du Deffand, c'est de l'esprit sur les lois ». « Le livre de *l'Esprit des lois*, quoique étincelant d'esprit, quoique recommandable par l'amour des lois, par la haine de la superstition et de la rapine, porte entièrement à faux. On a dit que la lettre tuait et que l'esprit vivifiait; mais dans le livre de Montesquieu, l'esprit égare et la lettre n'apprend rien ». Et Voltaire se plaît à reprendre sur Montesquieu tous ces jugements qui se résolvent en dénigrement, dans l'écrit intitulé *A, B, C, ou dialogues entre A, B, C; traduit de l'anglais de M. Huet (1762)* : « *L'Esprit des lois* m'a fait un grand plaisir, parce qu'il y a beaucoup de plaisanteries, beaucoup de choses vraies, hardies et fortes, et des chapitres entiers dignes des *Lettres persanes*... Je suis fâché que ce livre soit un labyrinthe sans fil, et qu'il n'y ait aucune méthode. Je suis encore plus étonné qu'un homme qui écrit sur les lois dise dans sa préface « qu'on ne trouvera pas de saillies dans son ouvrage », et il est encore plus étrange que son livre soit un recueil de saillies. C'est Michel Montaigne législateur; aussi était-il du pays de Michel

Montaigne. Je ne puis m'empêcher de rire en parcourant plus de cent chapitres qui ne contiennent pas douze lignes, et plusieurs qui n'en contiennent que deux. Il semble que l'auteur ait voulu jouer avec son lecteur dans la matière la plus grave. — On ne finirait pas si on voulait examiner les erreurs qui fourmillent dans ce livre. Ce qui est encore plus révoltant pour un lecteur un peu instruit, c'est que presque partout les citations sont fausses; il prend presque toujours son imagination pour sa mémoire... Il ne cite pas mieux les auteurs grecs que les français. Il leur fait souvent dire le contraire de ce qu'ils ont dit... Ce livre très défectueux est plein de choses admirables dont on a fait de détestables copies. Enfin des fanatiques l'ont insulté par les endroits mêmes qui méritent les remerciements du genre humain (1) ». Au scandale de Condorcet lui-même, Voltaire ne craint point de comparer à l'*Esprit des lois* le livre de la *Félicité publique* par le chevalier de Chastellux (2). Enfin, après avoir, avec une aigreur mal contenue, fait une critique suivie du principal ouvrage de Montesquieu (3) et qualifié injurieusement l'*Esprit des lois*, l'*Esprit d'Arlequin Grotius*, voici en quels termes Voltaire termine les pages, qu'il a inti-

(1) *Premier entretien. Sur Hobbes, Grotius, Montesquieu.*

(2) *De la Félicité publique, 1777.* « Lorsque cette nouveauté était encore en très peu de mains, on demanda à un homme de lettres: *Que pensez-vous de ce livre de la Félicité publique?* Il répondit: *Il fait la mienne.* Nous pouvons en dire autant. Cependant nous ne dissimulons pas que l'*Esprit des Lois* a plus de vogue dans l'Europe que la *Félicité publique*, parce que Montesquieu est venu le premier; parce qu'il est plus plaisant; parce que ses chapitres de six lignes, qui contiennent une épigramme, ne fatiguent point le lecteur; parce qu'il effleure plus qu'il n'approfondit; parce qu'il est encore plus satirique que législateur, et qu'ayant été plus favorable à certaines professions lucratives, il a flatté la multitude. »

(3) *Commentaire sur quelques principales maximes de l'Esprit des lois, 1777.* « C'est avec douleur, et en contrariant mon propre goût, que je combats quelques idées d'un philosophe citoyen, et que je relève quelques-unes de ses méprises. Je ne me serais pas livré, dans ce commentaire, à un travail si rebutant, si je n'avais été enflammé de l'amour de la vérité autant que l'auteur l'était de l'amour de la gloire ».

tulées *Des citations fausses dans l'ESPRIT DES LOIS, des conséquences fausses que l'auteur en tire, et de plusieurs erreurs qu'il est important de découvrir* : « Montesquieu a presque toujours tort avec les savants, parce qu'il ne l'était pas; mais il a toujours raison contre les fanatiques et contre les promoteurs de l'esclavage: l'Europe lui en doit d'éternels remerciements. On nous demande pourquoi donc nous avons relevé tant de fautes dans son ouvrage. Nous répondons: c'est parce que nous aimons la vérité, à laquelle nous devons les premiers égards. Nous ajoutons que les fanatiques ignorants qui ont écrit contre lui avec tant d'amertume et d'insolence n'ont connu aucune de ses véritables erreurs, et que nous révérons avec les honnêtes gens de l'Europe tous les passages après lesquels ces dogues du cimetière de Saint-Médard ont aboyé (1) ». Au fond, Voltaire n'éprouve pour Montesquieu que de l'antipathie, et ce sera en vain que l'auteur de *l'Esprit des lois* étant décédé, la duchesse d'Aiguillon sollicitera de celui qui l'a si jalousement critiqué, quelques vers à sa louange. « Mme la duchesse d'Aiguillon m'a commandé quatre vers pour M. de Montesquieu, comme on commande des petits pâtés, écrivait à Thieriot l'ermite des Délices (9 mai 1755); mais mon four n'est pas chaud, et je suis plutôt sujet d'épithaphes que feseur d'épithaphes. D'ailleurs, notre langue, avec ses maudits verbes auxiliaires, est fort peu propre au style lapidaire. Enfin *l'Esprit des lois* en vaudra-t-il mieux avec quatre mauvais vers à la tête? Il faut que je sois bien baissé, puisque l'envie de plaire à Mme d'Aiguillon n'a pu m'inspirer ».

Montesquieu toutefois n'est pas, à beaucoup près, celui de ses contemporains, sur lequel Voltaire ait le plus déversé de sa biliense acrimonie. Ainsi, que n'a-t-il pas dit et que n'a-t-il pas fait contre Jean-Baptiste Rousseau, après en avoir recherché les encouragements et cultivé, avec tous les égards d'un disciple respec-

(1) *Dictionnaire philosophique, Lois (Esprit des)*. — Voyez: *Remerciement sincère à un homme charitable*, 1750. C'est une défense de Montesquieu contre l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*.

tueux, la profitable intimité? Irrité des critiques littéraires de son ancien maître, on le vit bientôt se tourner violemment contre lui, et jusqu'à la mort de Rousseau arrivée en 1741, le persécuter même dans l'exil, où le poète qui d'ailleurs tant de fois avait mal usé de son talent, expiait des couplets diffamatoires que Voltaire savait pertinemment être de Saurin. « Peut-on assigner J.-B. Rousseau à l'archevêché où il est déguisé sous le nom de Richer? Le procès étant au Châtelet, peut-on dénoncer le misérable comme n'ayant pas gardé son ban? Et le dénonçant au procureur général, l'affaire ne sera-t-elle pas toujours instruite au Châtelet »? Ainsi s'exprime Voltaire. Aussi bien, est-ce son habitude constante de chercher à mettre en mouvement, au service de ses haines, les magistrats, comme si, pour se venger, il n'avait pas assez des blessures cruelles que pouvaient faire ses écrits! Et que d'écrits n'a-t-il pas dirigés contre Rousseau! *Le Temple du Goût*, le *Discours sur l'envie*, l'*Épître sur la calomnie*, l'*Ode sur l'ingratitude*, regorgent d'invectives contre

« *Ce vieux rimeur couvert d'ignominies*

Organe impur de tant de calomnies,

Cet ennemi du public outragé

Puni sans cesse et jamais corrigé;

Ce vil Rufus...

« *L'affreux Rufus, le fils du cordonnier.* »

Et encore :

« *L'affreux Rousseau, loin de cacher en paix*

Des jours tissus d'opprobre et de forfaits,

Vient rallumer, aux marais de Bruxelles

D'un feu mourant les pâles étincelles,

Et contre moi croit rejeter l'affront

De l'infamie écrite sur son front.

Eh ! que feront tous les traits satiriques,

Que d'un bras faible il décoche aujourd'hui

Et ce ramas de larcins marotiques,

Moitié français, et moitié germaniques,

Pétris d'erreurs, et de haine, et d'ennui ?

*Le malheureux, délaissé des humains
Meurt des poisons qu'ont préparés ses mains ».*

« Apollon lui a ôté le talent de la poésie, comme on dégrade un prêtre avant de le livrer au bras séculier, écrivait-il de Leyde à Thieriot (14 février 1737). J'ai appris dans ce pays-ci des traits de son hypocrisie à mettre dans le *Tartufe*. C'était un scélérat qui avait le vernis de l'esprit : le vernis s'en est allé, et le coquin est demeuré ». Contre Rousseau, entre autres pamphlets, Voltaire composera même tout exprès la satire intitulée *la Crépinade* (1). Et à lire cette pièce, on serait porté à croire qu'il n'était guère possible de pousser plus loin l'outrage ni d'étaler plus de cynisme dans l'injure. Mais Voltaire possédait, en ce genre, des ressources infinies.

Plus que nul autre écrivain peut-être, ce ne fut pas même Jean-Baptiste Rousseau, ce fut Jean-Jacques Rousseau qui devint, en raison de la célébrité qu'il s'était acquise, l'objet des envieuses et furieuses attaques de celui qui prétendit se faire, au dix-huitième siècle, le dictateur des esprits. Chose singulière ! Il ne semble pas que Jean-Jacques Rousseau et Voltaire se soient jamais vus, non pas même lors de leur collaboration fortuite à Fontainebleau ; et, en tout cas, Rousseau n'écrivit guère à son futur rival que cinq ou six fois. Ce fut d'abord, afin d'obtenir, suivant la mode du temps, « la livrée de Voltaire ». « Il y a quinze ans, lui écrivait-il en 1745, il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards et des soins dont vous favorisez les jeunes muses en qui vous découvrez quelque talent. » Et dix années après (10 septembre

(1) Voltaire donna ce titre à sa satire, parce que J.-B. Rousseau était le fils d'un cordonnier, qu'on l'accusait d'avoir renié en plein théâtre. *La Crépinade* est de la même date que l'*Ode sur l'ingratitude*. (1736). Cf. *Vie de M. J.-B. Rousseau*, 1738, véritable pamphlet de Voltaire contre J.-B. Rousseau. — *Écrivains du Siècle de Louis XIV*, article *Rousseau*.

1755), à Voltaire qui l'avait remercié non sans ironie (1) de l'envoi de son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* : « C'est à moi, monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir et vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible d'ailleurs à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaissance de mes concitoyens... Embellissez l'asile que vous avez choisi ; éclairez un peuple digne de vos leçons, et vous qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. » Mais les sentiments de Rousseau ne tardèrent point à se modifier. Peu à peu il passa de l'admiration à la contradiction, et de la contradiction à l'imprécation. Non content de déclamer contre les spectacles (2), il entreprit, lorsque le poème sur le *Désastre de Lisbonne* eut paru, de réfuter dans une lettre restée justement célèbre (18 août 1756), les railleries pessimistes de Voltaire, tout en lui prodiguant naïvement de bien inutiles conseils. « Vous nous avez donné dans votre poème sur la religion naturelle, le catéchisme de l'homme, disait-il ; donnez-nous maintenant, le catéchisme du citoyen. C'est une matière à méditer longtemps, et peut-être à réserver pour le dernier de vos ouvrages, afin d'achever par un bienfait au genre humain, la plus brillante carrière que jamais homme de lettres ait parcourue. » Dès 1760 (17 juin) sinon plutôt, le ton deviendra tout autre. « Je ne vous aime point, monsieur,

(1) « On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes, écrivait Voltaire à Rousseau, les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance et notre faiblesse se promettent tant de consolation. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. »

(2) *Lettre à M. d'Alembert sur les spectacles* (2 octobre 1758).

écrit alors Rousseau à Voltaire : vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu ; vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux ; c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable ; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants, et jeté, pour tout honneur, dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu ; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer, si vous l'aviez voulu. De tous les sentiments dont mon cœur était pénétré pour vous, il ne reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talents, ce n'est pas ma faute. Je ne manquerai jamais au respect qui leur est dû, ni aux procédés que ce respect exige. Adieu, monsieur. » Voltaire et Rousseau, ces deux hommes de complexion si différente, n'étaient vraiment pas faits pour s'entendre. Aux yeux de Rousseau, offusqué aussi peut-être des succès éblouissants de Voltaire, celui-ci ne fut même bientôt plus « qu'un grand comédien, *dolis instructus et arte pelasya*, auquel il ne pouvait promettre une estime qui ne dépendait pas de lui (21 mars 1763, lettre à milord Maréchal) » ; « un bateleur, un polichinelle, un radoteur. » « Vous me parlez de ce Voltaire, mandait-il le 29 janvier 1760 à Moulton. Pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres ? Le malheureux a perdu sa patrie. Je le haïrais davantage, si je le méprisais moins. Je ne vois dans ses grands talents qu'un opprobre de plus, qui le déshonore par l'indigne usage qu'il en fait. Ses talents ne lui servent, ainsi que ses richesses, qu'à nourrir la dépravation de son cœur. » Et quelques mois après, (29 novembre 1760) à Jacob Vernet : « Ce fanfaron d'impiété, ce beau génie et cette âme basse, cet homme

si grand par ses talents et si vil par leur usage, nous laissera de longs et cruels souvenirs de son séjour parmi nous. La ruine des mœurs, la perte de la liberté, qui en est la suite inévitable, seront chez nos neveux les monuments de sa gloire et de sa reconnaissance. S'il reste dans leur cœur quelque amour pour la patrie, ils désertent sa mémoire, et il en sera plus souvent maudit qu'admiré. » Le 31 janvier 1767, à du Peyrou même langage : « Je vous avoue que je n'entends pas bien le conseil que me donne M. de Buffon de ne pas me mettre à dos M. de Voltaire ; c'est comme si on conseillait à un passant, attaqué dans un grand chemin, de ne pas se mettre à dos le brigand qui l'assassine. Qu'ai-je fait pour m'attirer les persécutions de M. de Voltaire et qu'ai-je à craindre de pire de sa part ? M. de Buffon veut-il que je fléchisse ce tigre altéré de mon sang ? Il sait bien que rien n'apaise ni ne fléchit jamais la fureur des tigres. Si je rampais devant Voltaire, il en triompherait sans doute, mais il ne m'en égorgerait pas moins. Des bassesses me déshonoreraient et ne me sauveraient pas. » Relativement à Voltaire, le neuvième Livre des *Confessions* ne sera pas moins amer. C'est qu'en effet, si, le 21 mars 1763, Rousseau mandait à Moulton que « si jamais il arrivait que Voltaire revînt sincèrement, il avait, lui, déjà les bras ouverts, et que ce que Voltaire pouvait faire de mieux pour sa gloire était de se raccommo-der avec lui », aucun raccommodement n'avait eu et ne devait avoir lieu. En 1764, dans ses *Lettres écrites de la montagne (cinquième Lettre)*, Rousseau dénongait éloquemment Voltaire aux magistrats de Genève comme l'ennemi le plus dangereux de la religion chrétienne. Enfin le 31 mai 1766, de Wootton il écrivait à d'Ivernois : « Voltaire a fait imprimer et traduire ici par ses amis une lettre à moi adressée, où l'arrogance et la brutalité sont portées à leur comble, et où il s'applique, avec une noirceur infernale, à m'attirer la haine de la nation. Heureusement la sienne est si maladroite, il a trouvé le secret d'ôter si bien tout crédit à ce qu'il peut dire, que cet écrit ne sert qu'à

augmenter le mépris que l'on a ici pour lui. La sotte hauteur que ce pauvre homme affecte est un ridicule qui va toujours en augmentant. Il croit faire le prince, et ne fait en effet que le crocheteur. Il est si bête, qu'il ne fait qu'apprendre à tout le monde combien il se tourmente de moi. »

On s'expliquera, sans l'excuser entièrement, la violence de ce langage, si on considère que Rousseau ne faisait guère que répondre, par l'expression d'une haine impuissante, à des manœuvres perfides et qui portaient coup. Vainement, lorsque Rousseau, décrété de prise de corps, fut obligé de quitter Paris, Voltaire, par ostentation, lui offrit-il à Ferney un asile. En tout temps et dès le début, ce fut de sa part contre Rousseau une guerre tour à tour cachée ou déclarée, mais incessante et ardente. Ainsi, quand fut publié le *Discours* de Rousseau couronné en 1750 par l'Académie de Dijon, sur la question de savoir *si le rétablissement des sciences et des arts avait contribué à épurer les mœurs*, Voltaire n'avait-il pas, en manière de réfutation, imaginé un factum épigrammatique, intitulé *Timon ou le Brûleur de livres*? Dès que le *Devin* fut mis à la scène, n'avait-il pas crié au plagiat? Dans des lettres signées « de Ximènes » ne s'était-il pas moqué, avec la verve la plus insultante, des imaginations de la *Nouvelle Héloïse* (1)? Dans les *Idées républicaines par un Membre du corps* (1762) et ailleurs aussi (2), n'avait-il pas fait la satire du *Contrat social*, « ou insocial du peu sociable Jean-Jacques Rousseau? » Il y a plus. En réponse aux *Lettres écrites de la montagne*, n'avait-il pas, dans un opuscule anonyme intitulé *Sentiment des citoyens* (1764), dépassé toute mesure? « Nous avouons, disait-il dans ce factum en parlant de Rousseau, et nous avouons avec douleur et en rougissant que c'est un homme qui porte encore les

(1) *Lettres sur la Nouvelle Héloïse, ou Aloïsia, de Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, 1761. Lettre au docteur Pansophe, attribuée à l'abbé Coyer, puis à Bordes de Lyon.*

(2) *Dictionnaire philosophique, Pierre le Grand et J. J. Rousseau. Notes sur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume par L... 1767.*

marques funestes de ses débauches, et qui, déguisé en saltimbanque, traîne avec lui de village en village, et de montagne en montagne, la malheureuse dont il fit mourir la mère, et dont il a exposé les enfants à la porte d'un hôpital, en rejetant les soins qu'une personne charitable voulait avoir d'eux, et en abjurant tous les sentiments de la nature, comme il dépouille ceux de l'honneur et de la religion. » Et non content d'accabler Rousseau sous les pires injures, il allait (qui le croirait?) jusqu'à réclamer contre lui la peine capitale. « Il faut, concluait-il en finissant, il faut apprendre à cet homme que si on châtie légèrement un romancier impie, on punit capitalement un vil séditionnaire. » A tout le moins contribua-t-il à faire bannir Rousseau du territoire de Genève, « comme un perturbateur du repos public (1). » Assurément, on conçoit à merveille que le bon sens de Voltaire eût été choqué jusqu'à l'indignation par les paradoxes insoutenables et rebutants, auxquels se complaisait le sophiste Genevois. On comprend que la *Nouvelle Héloïse* lui semble « un monstrueux ouvrage »; l'*Émile*, « le fatras d'une sottise nourrice, en quatre tomes », et que le *Contrat social*, « amas indigeste de petites antithèses cyniques, lui paraisse n'avoir pas de page où ne se trouvent des erreurs et des contradictions. » On ne doit pas oublier non plus que Voltaire, malgré les ménagements dont l'auteur avait usé à son égard, s'était senti blessé au plus vif de ses goûts par la Lettre de Rousseau à d'Alembert sur les spectacles, (1758). « Pardonnons à ce pauvre Jean-Jacques, observait-il, lorsqu'il n'écrit que pour se contredire, lorsqu'après avoir donné une comédie sifflée sur le théâtre de Paris (*Narcisse, ou l'Amant de lui-même*) il injurie ceux qui en font jouer à cent lieues de là; lorsqu'il cherche des protecteurs, et qu'il les outrage; lorsqu'il déclame contre les romans, et qu'il fait des romans dont le héros est un sot précepteur qui reçoit l'aumône d'une Suisse, à laquelle il fait un

(1) Cf. Henry Tronchin, ouvr. cit., p. 176-184.

enfant, qui va dépenser son argent dans un bordel de Paris. Laissons-le croire qu'il a surpassé Fénelon et Xénophon, en élevant un jeune homme de qualité dans le métier de menuisier; ces extravagantes platitudes ne méritent pas un décret de prise de corps; les Petites-Maisons suffisent avec de bons bouillons, de la saignée et du régime (1). » Ce sont les mêmes griefs que reprenait Voltaire notamment dans le *chant deuxième de la Guerre civile de Genève* (2), en attaquant chez Rousseau le caractère de l'homme autant qu'il affectait de mépriser ses ouvrages.

*« Robert Covelle, allez trouver Jean-Jacques,
Mon favori, qui devers Neuchâtel
Par passe-temps fait aujourd'hui ses pâques,
C'est le soutien de mon culte éternel ;
Toujours il tourne, et jamais ne rencontre ;
Il vous soutient et le pour et le contre
Avec un front de puleur dépoillé.
Cet étourdi souvent a barbouillé
De plats romans, de fades comédies,
Des opéras, de minces mélodies ;
Puis il condamne, en style entortillé,
Les opéras, les romans, les spectacles.
Il vous dira qu'il n'est point de miracles,
Mais qu'à Venise il en a fait jadis.
Il se connaît finement en amis ;
Il les embrasse, et pour jamais les quitte.
L'ingratitude est son premier mérite.
Par grandeur d'âme il hait ses bienfaiteurs.
Versez sur lui les plus nobles faveurs,
Il frémira qu'un homme ait la puissance,
La volonté, la coupable impudence
De l'avilir en lui faisant du bien.*

(1) *L'homme aux quarante écus*, X. Des proportions.

(2) *La Guerre civile de Genève, ou les amours de Robert Covelle ; Poème héroïque, avec des notes instructives*, 1768. — Cf. *Questions sur les miracles* ; — *Quatorzième Lettre*, A. M. Covelle, citoyen de Genève, par M. Beaudinet, citoyen de Neuchâtel — *Quinzième Lettre*, De M. Montmolin, prêtre, à M. Needham, prêtre.

*Il tient beaucoup du naturel d'un chien,
Il jappe et fuil, et mord qui le caresse. »*

Les chants troisième et suivants du même poème ne sont encore qu'une longue diatribe contre Rousseau :

*« Dans un vallon fort bien nommé Travers,
S'élève un mont, vrai séjour des hivers ;
C'est de Rousseau le digne et noir palais.
Là se tapit ce sombre énergumène,
Cel ennemi de la nature humaine,
Pétri d'orgueil et dévoré de fiel ;
Il fuil le monde, et craint de voir le ciel ;
Et cependant sa triste et vilaine âme
Du Dieu d'amour a ressenti la flamme. »*

On se le demande : si Voltaire pouvait se croire le droit et presque le devoir de réfuter Rousseau, « l'auteur de tant de fatras », fallait-il, pour cela, en lui voulant mal de mort, l'appeler « bâtard du chien de Diogène et de la chienne d'Érostrate (1) » ; affirmer « qu'il descendait en droite ligne du barbet de Diogène accouplé avec une des couleuvres de la Discorde » ; le traiter « de fou, d'archi-fou, de charlatan sauvage, de magot ambulante, d'ignoble babouin, de vil séditieux, de vieux serpent, de polisson, de coquin, de monstre, d'ennemi de la nature humaine, pétri d'orgueil et dévoré de fiel » ? « Il est affreux qu'il ait été donné à un pareil coquin de faire le *Vicaire savoyard*. Ce malheureux fait trop de tort à la philosophie, mais il ne ressemble

(1) Cf. *Poésies mêlées*, CCLXXXIII. *Sur J. J. Rousseau*.

*« Cel ennemi du genre humain,
Singe manqué de l'Arétin,
Qui se croit celui de Socrate ;
Ce charlatan trompeur et vain,
Changeant vingt fois son mithridate ;
Ce bassel hargneux et mutin,
Bâtard du chien de Diogène,
Mordant également la main
Ou qui le fesse, ou qui l'enchaîne.
Ou qui lui présente du pain. »*

aux philosophes que comme les singes ressemblent aux hommes ». « Il n'est bon qu'à être oublié; il sera comme Ramponneau qui a eu un moment de vogue à la Courtille; à cela près que Ramponneau a eu cent fois moins d'orgueil et de vanité que le petit polisson de Genève à Damilaville, 28 décembre 1765 ». Toute la correspondance de Voltaire se trouve farcie de pareilles injures. — 31 décembre 1764 à Damilaville: « Le médecin aurait dû faire l'opération de la transfusion à Jean-Jacques, et lui mettre d'autre sang dans les veines; celui qu'il a est un composé de vitriol et d'arsenic. Je le crois un des plus malheureux hommes qui soient au monde, parce qu'il est un des plus méchants. » Novembre 1768 à d'Alembert: « Mon cher vrai philosophe, si le pseudo-philosophe Jean-Jacques Renou (1) herborise, il ne donnera jamais la préférence qu'aux pissenlits et aux chardons, et il mourra de rage sur un gratte-cul de n'être pas regardé. Cultivons, nous autres, tout doucement la vigne du Seigneur. » — Octobre 1775 à M. Thomassin: « On ne pouvait mieux confondre le Jean-Jacques de Genève. Il n'y a rien à répondre à ce que vous dites que, suivant les principes de ce charlatan, ce serait à la stupide ignorance à donner la gloire et le bonheur. Ce malheureux singe de Diogène qui croit s'être réfugié dans quelques vieux ais de son tonneau, mais qui n'a pas sa lanterne, n'a jamais écrit ni avec bon sens ni avec bonne foi. Pourvu qu'il débitât son orviétan, il était satisfait. Vous l'appellez Zoïle; il l'est de tous les talents et de toutes les vertus. » Voltaire, livrant en outre le secret de ses colères contre « l'infâme Jean Jacques qui est le Judas de la confrérie (16 octobre 1765 à Damilaville) », « cet archi-fou, écrivait-il le 19 mars 1761 à d'Alembert, cet archi-fou qui aurait pu être quelque chose s'il s'était laissé conduire par vous, s'avise de faire bande à part; il écrit contre les spectacles après avoir fait une mauvaise comédie;

(1) Nom supposé qu'avait eu un instant la fantaisie de prendre Rousseau.

il écrit contre la France qui le nourrit; il trouve quatre ou cinq douves pourries du tonneau de Diogène, il se met dedans pour aboyer, il abandonne ses amis; il m'écrit à moi la plus impertinente lettre que jamais fanatique ait griffonnée. Il me mande, en propres mots: « vous avez corrompu Genève, pour prix de l'asile qu'elle vous a donné »: comme si je me souciais d'adoucir les mœurs de Genève, comme si j'avais besoin d'un asile, comme si j'en avais pris un dans cette ville de *prédicants sociniens*, comme si j'avais quelque obligation à cette ville. Je n'ai point fait de réponse à sa lettre ». Et le 31 juillet 1761 à Damilaville « Oh! comme nous aurions chéri ce fou, s'il n'avait pas été faux frère. » Voilà le cri du cœur! On ne peut que s'étonner pourtant que Voltaire fût resté sourd aux conseils qui lui étaient venus de d'Alembert lui-même. « Je n'approuve pas, lui avait mandé d'Alembert, que vous vous déclariez contre Jean-Jacques comme vous le faites, et je n'aurais sur cela qu'à vous répéter vos propres paroles: « que deviendra le petit troupeau s'il est désuni et dispersé? » Nous ne voyons point que Platon ni Aristote, Sophocle ni Euripide aient écrit contre Diogène, quoique Diogène leur ait dit à tous des injures. Jean-Jacques est un malade de beaucoup d'esprit, et qui n'a d'esprit que quand il a la fièvre; il ne faut ni le guérir ni l'outrager. » Mais que pouvait le bon sens contre l'orgueil?

Voltaire, qui s'applique à rabaisser Buffon, à discréditer Montesquieu, ne cesse d'invectiver contre Rousseau. Son envieuse humeur ne saut même pas épargner, pour peu qu'ils obstruent ou semblent obstruer sa route, des écrivains qui notoirement lui sont très inférieurs. Ainsi à l'égard de Piron, quand celui-ci débarquera de sa Bourgogne, il ne se montrera pas plus équitable qu'il ne l'a été envers Crébillon. Craignant que ce nouveau venu n'aille sur ses brisées, et, par son étincelant esprit, ne l'éclipse dans les salons, il tâche sournoisement de l'en évincer. Piron a eu beau, dès ses débuts, se compromettre par son *Ode à Priape* et se montrer

ensuite médiocre dans ses tragédies de *Callisthène* et de *Gustave*. Il n'en est pas moins l'auteur de la *Métromanie*. Mais qu'est-ce pour Voltaire que la *Métromanie*? C'est, répondra-t-il, de la « Piromanie », « Cela n'est pas sans esprit, ni sans beaux vers, mais ce n'est un ouvrage estimable dans aucun sens. Il ne doit son succès qu'à Le Franc et à moi (1). » Que dire, en somme, de Piron que ce qu'il en a dit lui-même?

« *Piron seul eut raison, quand, dans un goût nouveau,
Il fit ce vers heureux, digne de son tombeau:
Ci-git qui ne fut rien* (2). »

Même après le décès de Piron (1773), Voltaire ne parlera du spirituel Bourguignon que comme d'un homme « qui a passé sa vie à boire, à chanter, à dire des bons mots, à faire des priapées et à ne rien faire de bien utile (février 1776 à l'abbé Duvernet). »

Il n'y a pas non plus de trait que Voltaire ne décoche, dans l'ombre, contre « le Normand » Fontenelle, contre « le lâche » Fontenelle (3) dont il jalouse l'apparente universalité, et auquel il fait expier, par les plaisanteries de *Micromégas*, le tort de n'être point exclusivement de ses amis. A la vérité, dans *le Temple du Goût*, il laisse l'auteur des *Mondes*, de l'opéra de *Thélis et Pélée*, de l'*Histoire de l'Académie des sciences* « prendre tranquillement sa place entre Lucrèce et Leibniz. » Mais il a commencé par le remarquer: « Quoi! le bon Goût souffrirait dans son temple l'auteur des *Lettres du chev. d'Her. — d'une Passion d'automne, d'un Clair de lune, d'un Ruisseau amant de la prairie*, de la tragédie d'*Aspar, d'Endymion*, etc.! » Voltaire affecte de la sorte, lorsqu'il s'agit de Fontenelle, de tempérer l'un par l'autre le blâme et l'éloge. — Au contraire, s'il s'agit de Gresset, de l'innoffensif Gresset, mais qui a

(1) *Lettre à Thiériot*, 22 mars 1738.

(2) *Salire sur la vanité*.

(3) Cf. *Lettres à S. A. Mgr le prince de... etc.* — *Lettre VII*, sur les Français; de Fontenelle.

commis le crime irrémissible de se convertir, c'est un véritable emportement de haine. Il ne veut voir en lui « qu'un plat fanatique » et, dans *le Pauvre Diable*, prend plaisir à le fustiger :

*« Gresset doué du double privilège
D'être au collège un bel esprit mondain
Et dans le monde un homme de collège,
Gresset dévot, longtemps petit badin,
Sanctifié par ses palinodies.
Il prétendait avec componction
Qu'il avait fait jadis des comédies,
Dont à la Vierge il demandait pardon.
Gresset se trompe, il n'est pas si coupable. »*

« *Le Méchant, Vert-vert et la Chartreuse* sont des ouvrages tombés » ; « l'ode de ce polisson de Gresset sur l'amour de la patrie, n'est que de la Gressade. » Dans sa verve de dénigrement, Voltaire n'épargnera pas même les amis de ses plus chères amies. Il pourra, sur un ton goguenard, célébrer les mérites du président Hénault. Et, pour un président quels mérites !

*« Hénault, l'un des meilleurs suppôts
Du Dieu que les buveurs adorent,
Que l'amour doit compter encore
Au rang de ses zélés dévots!... »*

Mais surtout il exercera sa malignité soit à défendre Hénault contre des pamphlets dont il lui révèle l'existence en feignant de les réfuter, soit à publier lui-même, sous le nom de marquis de Bélestat, un examen de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, examen qui, de tout le livre, ne laisse rien subsister. De telles perfidies n'échapperont point à Mme du Deffand, qui très nettement témoignera n'être pas dupe. A la vieille marquise néanmoins, à peine son vieux compagnon disparu, Voltaire ne craindra pas d'écrire (16 décembre 1770) : « Il y a trente ans que l'âme du président Hénault n'était que molle, et point du tout sensible ; qu'il concentrait tout dans sa petite vanité ; qu'il avait l'es-

prit faible et le cœur dur; qu'il était content, pourvu que la reine trouvât son style meilleur que celui de Moncrif, et que deux femmes se le disputassent, mais je ne le disais à personne. Je ne disais pas même que ses *Étrennes mignonnes* (ce titre d'un almanach qui donnait la liste des souverains de l'Europe désigne ici l'*Albrégé chronologique de l'histoire de France*) ont été commencées par Dumolard, et faites par l'abbé Bondot. Je reprends toutes les louanges que je lui ai données

« *Je chante la palinodie,
Sage du Deffand, je renie
Votre président et le mien.
A tout le monde il voulait plaire,
Mais ce charlatan n'aimait rien ;
De plus, il disait son bréviaire. »*

« Je voudrais, madame, que vous sachiez ce que c'est que ce bréviaire, ce ramas d'antiennes et de répons en latin de cuisine ! Apparemment que le pauvre homme voulait faire sa cour à Dieu, comme à la reine, par de mauvais vers. Je suis dans la plus grande colère ; je suis si indigné, que je pardonne presque au misérable La Beaumelle d'avoir si maltraité les *Étrennes mignonnes* du président. Quoi ! ne pas vous laisser la moindre marque d'amitié dans son testament, après vous avoir dit pendant quarante ans qu'il vous aimait ! Sa petite âme ne voulait qu'une réputation viagère. Je suis très persuadé que l'âme noble de votre grand-maman (la duchesse de Choiseul) trouvera cela bien infâme. »

Certes, la palinodie était révoltante. Très doucement néanmoins, soit sécheresse naturelle du cœur, soit qu'en réalité elle fût plus sensible à l'oubli du président qu'aux insultants propos de Voltaire sur le compte de l'ami qu'elle avait perdu, « la sage » du Deffand répondait à Voltaire (28 décembre) : « Je ne suis contente du mal que vous dites de notre ancien ami. Je conviens qu'il était faible, mais il avait eu l'esprit bien agréable et le meilleur ton du monde ; il avait fait son testament

dans un temps où il était fort entêté d'une fille que j'avais auprès de moi (M^{lle} de Lespinasse), et qui était devenue mon ennemie. » Walpole se montrait plus sévère que « la vieille débauchée d'esprit » près de laquelle il remplaçait Hénault. « J'ai rompu, écrivait-il, tout commerce avec Voltaire, indigné de ses mensonges et de ses bassesses. »

Cependant, et par un frappant contraste, quelle irritation chez Voltaire contre les nombreux critiques qui se permettent, à leur tour, de ne pas admirer tout ce qu'il imprime et ne tombent point perpétuellement en extase devant son génie ! Leur opposition le met au désespoir, et Mme du Châtelet elle-même « perd, pour le calmer, ses sermons et son crédit. » Se sent-il personnellement indemne ? Il lui importe assez peu à qui l'on s'en prenne. C'est ainsi que très facilement il pardonnera à Palissot sa comédie des *Philosophes* « où les seuls maltraités sont Helvétius, Diderot, Rousseau, Ducloux, Mme Geoffrin, Mlle Clairon. » « Je n'ai été fâché contre vous, lui mande-t-il en grand seigneur, que parce que vous avez battu ma livrée. » Mais que ses propres intérêts se trouvent en jeu, et ce sont aussitôt des explosions de fureur. « On ne saurait arracher un cheveu à cet homme, observait Diderot, (10 novembre 1760), le « pantophile » Diderot, sans lui faire jeter les hauts cris. A soixante ans passés, il est auteur et auteur célèbre, et il n'est pas encore fait à la peine. Il ne s'y fera jamais. L'avenir ne le corrigera point. Il espérera le bonheur jusqu'au moment où la vie lui échappera. » Diderot avait raison. Les contradicteurs de Voltaire lui deviennent, par cela seul qu'ils le contredisent, autant de calomniateurs qui empoisonnent son existence, et envers lesquels il use de représailles en ennemi désormais irrécyclable et acharné.

« Ille, écrivait-il,
Qui me commorit (melius non tangere, clamo)
Flebit, et insignis tota cantabitur urbe.

Hor., lib. II, sat. I, v. 44-46.

« Il n'y a rien de si dangereux qu'un homme indépendant comme moi, qui aime à rire, et qui hait les sots (24 avril 1764 à M. l'abbé d'Olivet) ». La déclaration était nette et on devait se tenir pour averti.

A de telles dispositions, Grimm croyait trouver, il est vrai, une atténuation et comme une excuse. « On ne saurait nier, observait-il, que M. de Voltaire ne se soit permis de temps en temps les assertions les plus hasardees, et, tranchons le mot, les plus fausses contre ses adversaires. Tout ce qu'on peut dire à cet égard pour sa justification, c'est qu'il n'a presque jamais été agresseur; mais le premier acte d'hostilité commis envers lui, il n'a plus mis de borne à sa vengeance ». « Oui, rien n'est plus scandaleux et plus triste, mandait Voltaire à Mme du Deffand (1^{er} juin 1774), que de voir des gens d'esprit s'entre-dévorer; ce sont des enfants de famille qui détruisent l'héritage de leur père. Les guerres entre gens de lettres sont d'autant plus déplacées qu'elles sont censées se faire entre gens qui ont plus de raison. Je n'ai jamais commencé ».

« Allons, défendons-nous, mais n'attaquons personne (1) ».

Et encore (14 avril 1739) à M. Le Franc: « Tout homme de lettres qui n'est pas un fripon est mon frère. J'ai la passion des beaux-arts, j'en suis fou. Voilà pourquoi j'ai été si affligé quand des gens de lettres m'ont persécuté; c'est que je suis un citoyen qui déteste la guerre civile, et qui ne la fais qu'à mon corps défendant ».

Était-il bien sûr que Voltaire, sans avoir jamais commencé, n'eût fait la guerre qu'à son corps défendant? Ce qui est certain, c'est que, les hostilités une fois ouvertes, il n'y avait rien que Voltaire ne se crût permis. « Personne ne vante plus que lui la raison, l'humanité, le support, la douceur, remarquait Jacob Vernet (2); personne ne déplore plus souvent les indécentes tracasse-

(1) *Épître à M. d'Alembert.*

(2) *Lettres critiques d'un voyageur anglais, 1766.*

ries des gens de lettres, mais personne n'oublie plus aisément que lui ces belles leçons ». En effet, il ne suffit pas au caustique polygraphe de multiplier contre ses adversaires les plus mordantes railleries, en estropiant volontairement leurs noms, afin de les rendre ridicules (1). C'est ainsi qu'il écrira Polissot au lieu de Palissot, Savatier, Savetier ou Sabotier (2) au lieu de Sabatier, Frélon au lieu de Fréron, L'Anglevieux ou Anglivieux au lieu d'Anglivieil de la Beaumelle (3). Il cloue impitoyablement ceux qu'il déteste, au pilori de sa prose et de ses vers ; il s'applique à reproduire, pour les en accabler, vraies ou fausses, les rumeurs les plus infamantes et travaille sans relâche à les déshonorer. La Beaumelle a-t-il ajouté, bonnes ou mauvaises, des notes au *Siècle de Louis XIV*, Voltaire n'hésitera point à affirmer que La Beaumelle est « un protestant et prédicant, chassé de Copenhague, emprisonné à Bicêtre, convaincu de s'être enfui de Gotha avec une servante, après un vol fait à la maîtresse de cette servante (4) » ; et c'est avec une indignation enflammée qu'il dénonce aux pouvoirs publics « les horreurs et les fureurs » de ce calomniateur abominable (5). Il n'aura garde non plus de l'oublier dans ce *chant à ajouter au Poème de la Pucelle*, (et qui en est devenu le dix-huitième) où il transforme en galériens les gens de lettres qui ont eu

(1) « Linguet a de l'esprit, et a quelquefois la serre assez forte ; mais il n'entend pas comme il faut le secret de rendre les gens parfaitement ridicules ; c'est un don de la nature qu'il faut soigneusement cultiver ; d'ailleurs rien n'est meilleur pour la santé (23 décembre 1768 à d'Alembert) ».

(2) *Fragment d'une lettre sur les dictionnaires satiriques, 1771. Réponse à celle lettre par M. de Morza.* « Sabotier, natif de Castres. Il ne tenait qu'à lui d'être un bon perruquier comme son père ; il s'est fait abbé, et vous savez ce qu'il est devenu. Après avoir été chassé de Toulouse et mis au cachot à Strasbourg, etc. »

(3) Cf. *Seizième et Dix-septième Honnêtetés littéraires.*

(4) *Lettre de M. de Voltaire, au château de Ferney, 24 avril 1767.*

(5) *Mémoire présenté au ministre de France, et qui doit être mis à la tête de la nouvelle édition qu'on prépare du Siècle de Louis XIV, 1767.*

plus particulièrement le malheur d'encourir son courroux. Ses autres critiques et contradicteurs ne sont guère d'ailleurs par lui plus humainement traités. Dans le nombre comment ne pas citer Nonnotte? Le savant Jésuite s'était avisé de relever les erreurs dont fourmille l'*Essai sur l'histoire générale* (1). Aussitôt, sous le nom d'un avocat de Besançon, Voltaire de se répandre contre Nonnotte en injures de toute espèce (2). Nonnotte n'est plus « que le fils d'un fendeur de bois, ou d'un crocheteur et d'une blanchisseuse, un ignorant, un oison, un téméraire, un audacieux, un insolent, un impudent, un libelliste, un énergmène, un fripon, un monstre, le plus vil des hommes, un petit Monsieur, le petit Nonnotte, un excrément de la nature humaine ». De son côté, Larcher, dans le *Supplément à la philosophie de l'histoire*, a-t-il cru devoir signaler toutes les bévues de Voltaire, ses citations controuvées, son ignorance du grec, du latin, de la chronologie, de la géographie, de l'histoire, enfin ses plagiats? Celui-ci s'efforce de l'étouffer en quelque sorte sous les pasquinades de la *Défense de mon oncle* (1767). De quoi se mêlent en effet « le sieur Larcher, ancien répétiteur des belles lettres au collège Mazarin », Larcher et ses pareils? Voltaire adjure « les gens de bien de se réunir pour imposer silence à ces malheureux qui, dès qu'il paraît un bon livre, crient à l'impie, comme les fous des Petites-Maisons, du fond de leurs loges, se plaisent à jeter leurs ordures au nez des hommes les plus parés, par ce secret instinct de jalousie qui subsiste encore dans leur démençe ». Larcher, au reste, n'est-il pas « un paillard, un Sodomiste, un pédéraste, convaincu du péché de bestialité ? » Comme écrivain, Voltaire le met de pair dans son dédain avec Crevier, le continuateur de Rollin ; Crevier contre lequel aussi, quoiqu'il

(1) *Les erreurs de Voltaire*, Avignon, 1762, 2 vol.

(2) *Lettre d'un avocat de Besançon au nommé Nonnotte, ex-jésuite*, 1768. — Cf. *Éclaircissements historiques*, 1762, XXXIV sottises de Nonnotte. — XXI^e et XXII^e *Honnêtetés littéraires*. « Si tu n'avais été qu'un ignorant, nous aurions eu de la charité pour toi ; mais tu as été un satirique insolent ; nous t'avons puni ».

n'en ait reçu nulle offense, il ne peut s'empêcher de lancer quelques-unes de ses flèches barbelées :

« *Le lourd Crevier, pédant crasseux et vain,
Prend hardiment la place de Rollin,
Comme un valet prend l'habit de son maître (1) ».*

Mais c'est d'une animosité encore bien plus vive que Voltaire est porté contre l'abbé Coger, professeur d'éloquence au collège Mazarin et recteur de l'Université de Paris. Coger n'a-t-il pas eu en effet la coupable audace de publier un *Examen du Bélisaire de Marmontel*? « O Muses s'écriera Voltaire, imposez silence au détestable Coger, professeur de bavarderie au collège Mazarin, qui n'a pas été content des discours moraux de Bélisaire et de l'empereur Justinien et qui a écrit des libelles diffamatoires contre ces deux grands hommes (2) ». L'abbé Coger devient alors, dans le vocabulaire du facétieux vieillard, *Coge-pecus*. Il l'appelle « son Ravail-lac » (3). Et s'adressant à Marmontel lui-même, « à l'éloquent grec Marmontelos » (14 octobre 1767) : « Coger a encore ses oreilles, et n'a point été mis au pilori; c'est là ce qui est honteux pour notre nation. Croiriez-vous bien que ce maroufle de Coger a osé m'écrire? Je lui avais fait répondre par mon laquais; la lettre était assez drôle; c'était la *Défense de mon Maître*. Elle pouvait faire un pendant avec la *Défense de mon Oncle*; mais j'ai trouvé qu'un pareil coquin ne méritait pas la plaisanterie ». Voltaire qui déjà avait turlupiné Coger dans la *Défense de mon Oncle*, n'en éprouvait pas moins le besoin, pour redoubler ses insultes, de rédiger les *Anecdotes sur Bélisaire*, la *Lettre de Gerofste à Coger*, « prophète de Baal », la *Réponse catégorique au sieur Coger*. D'autre part, il s'en faut de beaucoup que le nom de Coger termine la liste des écrivains auxquels Voltaire a gardé d'implacables rancunes. Contre Clé-

(1) *Les chevaux et les ânes ou Étrennes aux sots*, 1761.

(2) *La Princesse de Babylone*, XI.

(3) *Lettre à Damilaville*, 2 octobre 1767.

ment, « ce polisson », ce « petit gremlin », qu'il n'appelle que « Clément l'inclément (1) »; contre l'abbé Riballier (2), contre Chaumeix (3), l'abbé Guyon (4), le jésuite Patouillet (5), Warburton (6); contre le jésuite Berthier (7), le

(1) *Commentaire historique*, etc. « Ce Clément, maître de quartier dans un collège de Dijon, et qui se donnait pour maître dans l'art de raisonner et d'écrire, était venu à Paris vivre d'un métier qu'on peut faire sans apprentissage. Il se fit folliculaire. M. l'abbé de Voisenon écrivit : *Zoïle genuit Mævium, Mævius genuit Guyot-Desfontaines, Guyot autem genuit Freron, Freron autem genuit Clément* ». — Cf. *Les Cabales — Sentiment d'un académicien de Lyon sur quelques endroits des commentaires de Corneille* 1774. « Ou'a donc de commun M. Clément avec l'auteur de *Cinna* et celui de *Mahomet*? De quel droit se met-il entre eux? Pourquoi ce déchaînement contre tous ses contemporains? Faut-il ainsi aboyer à la porte à tous ceux qui entrent dans la maison? » — *Article extrait du Mercure de juin 1775 sur la Satire de Clément intitulée : Mon dernier mot*. Clément publia en 1773 une *Première lettre à M. de Voltaire*, laquelle fut suivie de huit autres, et où il fait la critique de ses ouvrages, particulièrement de la *Henriade*.

(2) L'abbé Riballier, grand-maître du collège Mazarin, et syndic de la Faculté de théologie, ayant présidé les assemblées de Sorbonne, où le *Bélisaire* de Marmontel avait été censuré, Voltaire, dans ses *Honnêtetés théologiques*, lui fait tenir le discours d'un libelliste. « Le syndic Ribaud, Ribaudier ou Riballier, je ne sais lequel, est le premier qui sonne l'alarme, comme l'exigeait le devoir de sa charge, etc. » Ce sont les mêmes pasquinades, soit dans l'*Épître à l'Empereur de la Chine*, soit dans *Les trois Empereurs en Sorbonne* 1768 :

« Ils entrent dans l'étable où les docteurs fourrés,
Ruminaient saint Thomas et prenaient leurs degrés,
Au séjour de l'Enco, Ribaudier en personne,
Éstropiait alors un discours en latin ».

(3) Cf. *Le Pauvre Diable, ouvrage en vers aisés de feu M. Vadé, mis en lumière par Catherine Vadé, sa cousine*, 1758, dédié à maître Abraham Chaumeix — *Neuvième honnêteté littéraire*.

(4) Auteur d'un livre intitulé l'*Oracle des nouveaux philosophes*. Cf. *Vingt-quatrième honnêteté littéraire*.

(5) Auteur notamment d'une *Histoire du Pélagianisme*, 1767, s'attira par ses attaques contre les philosophes de son temps, les sarcasmes de Voltaire. Cf. *Dialogue de Pégase et du Vieillard*, 1774.

« Viens donc rire avec nous : viens fouler à les pieds
De les sots ennemis les fronts humiliés,
Au son de ton sifflet, vois rouler dans la crolle,
Sabotier sur Clément, Patouillet sur Nonnotte ».

(6) Warburton, évêque de Gloucester. Cf. *Défense de mon oncle*, ch. XV-XVII; *Lettre à Warburton*, 1767.

(7) Berthier, Directeur du *Journal de Trévoux*, auteur de la

président et académicien Le Franc de Pompignan (1) auquel il accolera son frère, évêque du Puy en Velay (2); contre Christophe de Beaumont, archevêque de Paris (3), également que d'invectives ! Et comme il les enveloppe tous furieusement ou joyeusement « dans le vaste tourbillon de ses impertinences ! »

Mais ce sont principalement l'abbé Guyot-Desfontaines et Fréron, qui ont le don de troubler Voltaire et de l'exaspérer jusqu'à la rage. Desfontaines avait hasardé quelques remarques sur la *Mort de César*, puis sur *Brutus*, sur le *Temple du Goût*. Immédiatement Voltaire y répond par un libelle intitulé le *Préservatif*, où non content de critiquer, à son tour, son critique, en se raillant des *Observations sur les écrits des modernes* par Desfontaines, il s'applique à diffamer atrocement celui qu'il appelait naguère « le plus essentiel ami qui eût jamais été ». Ensuite, le malheureux abbé cherche-t-il à se venger en publiant la *Voltaireomanie* (4)? Voltaire le dévoue en quelque sorte aux Dieux infernaux. Afin de lui reprocher les services qu'il a pu lui rendre,

Religion vengée. Cf. Relation de la maladie, de la confession, et de l'apparition du Jésuite Berthier.

(1) Cf. LES QUAND, notes utiles sur un discours prononcé devant l'Académie française, le 10 mars 1760. — Extrait des nouvelles à la main de la ville de Montauban en Querci (1^{er} juillet 1760). — *Le Russe à Paris, satire sur la vanité*, 1760. Les Oui, les Non, les Que, les Qui, les Quoi, les Car, les Ah! Ah! à M. Le Franc de Pompignan, 1761.

(2) Cf. *Lettres d'un quaker à Jean-George, Le Franc de Pompignan, évêque du Puy-en-Velay*, — *Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis, à l'occasion de l'instruction pastorale de Jean-George, humble évêque du Puy*, 1763.

(3) Cf. *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris*, 1768.

(4) Avant de publier la *Voltaireomanie* ou *Lettre d'un jeune avocat en forme de mémoire, en réponse au libelle du sieur de Voltaire intitulé Le Préservatif*, Desfontaines s'était adressé à la police pour avoir raison des calomnies accumulées dans le pamphlet dirigé contre sa personne. Cf. *Voltaire, Documents inédits recueillis aux Archives nationales* par Émile Campardon, Paris, 1880, in-4, p. 33 et suiv. — 1739, 5 février. Requête adressée au lieutenant criminel par l'abbé Desfontaines, au sujet d'un libelle intitulé : le PRÉSERVATIF, dans lequel il est odieusement diffamé.

et après en avoir fait, sous le nom de Zoïlin, le héros de sa comédie de *l'Envieux*, c'est tout exprès qu'il compose une *Ode à l'ingratitude* (1746).

Plus horrible que la couleuvre, qui est l'image des ingrats,

« *Quel monstre plus hideux s'avance ?
La nature fuil et s'offense,
A l'aspect de ce vieux Giton.
Il a la rage de Zoïle,
De Gacon l'esprit et le style,
Et l'âme impure de Chaussou.
C'est Desfontaines, c'est ce prêtre,
Venu de Sodome à Bicêtre,
De Bicêtre au sacré vallon ;
A-t-il l'espérance bizarre,
Que le bûcher qu'on lui prépare,
Soit fait des lauriers d'Apollon ? »*

Desfontaines, peu estimé d'ailleurs et sans doute peu estimable, n'avait-il pas été pourtant, n'avait-il pas pu être victime d'abominables calomnies ? Voltaire ne l'admet pas un seul instant :

« *Il m'a dû l'honneur et la vie,
Et, dans son ingrante furie,
De Rousseau lâche imitateur,
Avec moins d'art et plus d'audace,
De la fange où sa voir couesse,
Il outrage son bienfaiteur (1) ».*

Desfontaines mort en 1745, Voltaire ne laissera même

(1) Cf. *Poésies mêlées. L'abbé Desfontaines et le ramoneur, ou le ramoneur et l'abbé Desfontaines*. Conte par feu M. de la Faye, 1738. — A. M., sur le *Mémoire de Guyot Desfontaines*, 1739. « Il faut renvoyer l'abbé Desfontaines à cette petite épigramme qui a couru :

« *Pour Corydon et pour Virgile,
Il fit des efforts assidus ;
Je ne sais s'il est fort habile ;
Il les a tous deux corrompus » ;*

et encore à cette inscription pour mettre au bas de son effigie.

pas ses cendres en paix et on retrouve jusqu'en 1777 des traces de cette inextinguible haine dans les pages intitulées : *Prix de la justice et de l'humanité*.

C'est pis encore, s'il est possible, lorsqu'il s'agit de Fréron.

A l'encontre de la tourbe d'adulateurs intéressés, Fréron (Élie-Catherine), censeur incorruptible des ouvrages de Voltaire, put, par ses critiques, attirer sur sa tête tous les sarcasmes et toutes les malédictions du trop irascible polygraphe (1). Il n'en reste pas moins que de

Elle est de Piron, qui réussit mieux en inscriptions qu'en tragédies :

« Il fut auleur, et Sodomite, et prêtre,
De ridicule et d'opprobre chargé.
Au Châtelet, au Parnasse, à Biètre,
Bien fessé fut et jamais corrigé ».

(Quatrième honnêteté littéraire.)

(1) Cf. *Les confessions de Fréron, (1719-1776), sa vie, souvenirs intimes et anecdotiques, ses pensées*, recueillies et annotées par Ch. Barthélemy, Paris, 1876, in-12.

Un contemporain de Voltaire et de Fréron, Sabatier de Castres, a tracé ce tableau assez vif et toujours vrai de la lutte engagée entre le critique et le sophiste. « Comme chez certains peuples d'Orient, il y avait un officier chargé d'avertir tous les jours les rois, à leur réveil, qu'au milieu de leur vaine gloire et de leurs flatteurs, ils n'étaient que des hommes ; M. Fréron n'a pas craint de prendre sur lui cet emploi à l'égard du héros de la littérature. Il n'est donc pas étonnant que M. de Voltaire, plus despote dans le monde littéraire que ces monarques orientaux, qui,

« ... de l'Asie esclave oppresseurs arbitraires,
Pensent ne bien régner qu'en étrayant leurs frères »,

se soit déchainé avec tant de fureur contre *Frère Fréron*. Possédé de tout temps de la manie de dominer, d'établir des lois, de prescrire des règles, de réformer le goût, de subjuguier les talents, de dégrader les mérites, d'assigner les rangs, de renverser les dogmes, d'assujettir les esprits, d'exclure les suffrages, de devenir, en un mot, l'Alexandre du monde littéraire et le Jupiter de l'Olympe, il a trouvé dans ce journaliste un Callisthène, qui lui a dit constamment : *Non, vous n'êtes pas un Dieu*. Le héros s'est fâché : Jupiter a tonné. Mais en riant de ses foudres, on lui a dit comme Lucien : *Jupiter, tu te fâches, donc tu as tort*. Non seulement on a dit à ce Jupiter : « tu as tort » ; mais on le lui a prouvé ; et s'il eût été sage, il n'aurait pas fourni de quoi le prouver encore, puis encore et puis encore.

M. de Voltaire a voulu passer pour inventeur, et M. Fréron a fait connaître ses plagiat.

lui justement, semble-t-il, on a pu dire que dans sa vie comme dans ses écrits, il offrit, à beaucoup d'égards,

« *L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère*(1) ».

Or un tel éloge de Fréron eût été, certainement, au sentiment de Voltaire, une contre-vérité insupportable. Effectivement, écoutez-le. « Pourquoi permet-on que ce coquin de Fréron succède à ce maraud de Desfontaines (à d'Argental 24 juillet 1749) ? Pourquoi souffrir Raffiat après Cartouche ? Est-ce que Bicêtre est plein » ? En 1751 (15 janvier) à Dumolard, mêmes discours : « Il est pourtant bien honteux qu'on laisse aboyer ce chien. Il me semble qu'en bonne politique on devrait étouffer ceux qui sont atteints-nés de la rage ». Et contre Catherine Fréron, contre « Martin Fréron », contre « Jean Fréron(2) », contre « Aliboron dit Fréron », contre « Frélon », il compose le *Pauvre Diable*, l'*Écossaise*, les *Anecdotes*

M. de Voltaire a voulu passer pour critique, et M. Fréron a démontré ses bévues.

M. de Voltaire a voulu passer pour le premier de nos poètes dans un ouvrage qu'il avait publié sous le nom d'autrui, et M. Fréron, après l'avoir démasqué, l'a remis à sa véritable place.

M. de Voltaire a voulu passer pour bon poète épique, et M. Fréron a fait voir que de beaux vers ne suffisaient pas pour mériter ce titre.

M. de Voltaire a voulu passer pour le plus grand de nos tragiques, et M. Fréron a fait voir qu'il était bien au-dessous de Corneille et de Racine.

M. de Voltaire a voulu passer pour bon comique, et M. Fréron, appelé par lui tant de fois bâtard de Desfontaines, l'a fait reconnaître plus évidemment pour bâtard de Thalie.

M. de Voltaire s'est vanté d'avoir porté le flambeau de la vérité dans l'histoire, et M. Fréron a fait voir qu'il n'y avait porté qu'une lanterne et même une lanterne sourde.

M. de Voltaire s'est érigé en réformateur, et M. Fréron l'a réformé lui-même.

M. de Voltaire a voulu être théologien, et M. Fréron lui a appris son catéchisme.

M. de Voltaire a voulu enfin parler de tout, décider de tout, s'élever au-dessus de tout et M. Fréron, toujours intrépide, l'a suivi partout, a répliqué à tout et s'est moqué de tout ».

(1) *Ibid. Préface*, p. XIV.

(2) « *Je m'accostai d'un homme à lourde mine,
Qui sur sa plume a fondé sa cuisine,*

sur Fréron (1); il lui assigne un rôle infamant ou ridicule dans nombre de ses romans, facéties et pamphlets: *la Princesse de Babylone, la Défense de mon oncle, les trois Empereurs en Sorbonne*; il le met à la tête de la chaîne des forçats qu'il introduit dans son poème de *la Pucelle* (2); enfin il n'a de cesse qu'il n'ait, en 1776, déterminé par ses intrigues et ses calomnies, avec la suppression de *l'Année littéraire (l'Âne littéraire)* la mort de « l'illustre critique ». Sans doute celui-ci lui avait plusieurs fois infligé les dénominations « de philosophe du jour, de Hobbes, de Spinoza, de Collins, de Vanini moderne, de sophiste de nos jours ». Mais combien Voltaire ne renchérit-il pas sur son contradicteur! « Ignorant, cœur de bone, esprit de travers, pédant, crapaud, lézard, couleuvre, langue de vipère, barbouilleur de papier, vilain griffonneur, impudent et lâche coquin, dogue, imbécile, méchant, araignée, impertinent gazetier, plat animal, traître, délateur, fripon, espion, pauvre diable (3) », voilà en effet quelques-unes des aménités et épithètes dont il accompagne d'ordinaire le nom de Fréron. Ses

*Grand écumeur des bourbiers d'Iléicon,
De Loyola chassé pour ses fredaines,
Vermisseau né du cul de Desfontaines,
Digne en tout sens de son extraction,
Lâche Zoïle, autrefois laid Gilon,
Cet animal se nommait Jean Fréron ».*

(1) Cf. *Poésies mêlées. Les Fréron* 1760.

« D'où vient que ce nom de Fréron
Est l'emblème du ridicule ? »

(2) *Anecdotes sur Fréron, écrites par un homme de lettres qui voulait être instruit des mœurs de cet homme*, 1761.

(3) Charles VII est censé rencontrer une chaîne de forçats dans la forêt d'Orléans.

« Puis le bon Prince avec compassion
Daigne approcher du maître compagnon
Qui de la file était mis à la tête ;
Nul malandrin n'eut l'air plus malhonnête ;
Sa barbe torse ombrage un long menton,
Ses yeux tournés plus menteurs que sa bouche
Portent en bas un regard double et louche,
Ses sourcils roux, mêlés et relords

vingt-six Honnêtetés littéraires, où il passe presque tous ses adversaires en revue, ne font que résumer les injures qu'il a accumulées contre eux et ressassées. « On se lasse, mandait Frédéric à d'Alembert (27 juillet 1771); on se lasse de retrouver à tout propos Maupertuis, l'abbé Desfontaines, Fréron, Le Franc de Pompignan, le poète Rousseau et Abraham Chaumeix dans ses ouvrages. Des injures si souvent répétées dégoûtent le lecteur et démasquent trop le fond de l'âme de Voltaire. Cela est triste et cela n'est pas plaisant ». Et d'Alembert de répondre (17 août 1771): « Votre Majesté voudrait que j'écrivisse à Voltaire à propos de philosophie, pour l'engager à ne point s'acharner sur les morts, ni sur les vivants, qui sont censés morts et qui devraient l'être pour lui par le peu de mal qu'ils peuvent lui faire. Hélas ! Sire, il y a long-temps que j'ai pris la liberté de lui donner ce conseil, et Votre Majesté voit quel en est le fruit. Il faut gémir sur le sort de l'humanité, qui ne permet pas qu'un seul homme ait à la fois tous les talents et toutes les vertus, et qui devrait pourtant le permettre, ne fût-ce que pour dédommager la terre de porter tant d'hommes qui n'ont ni talents, ni vertus. Cependant je ferai encore un nouvel effort d'après les représentations de Votre Majesté ». Ce nouvel effort ne devait point être heureux. Car le 8 novembre de la même année, au roi de Prusse son pensionnaire mandait: « Il sera, je crois, encore plus difficile de crier efficacement *économie* à nos déprédateurs, que de crier *modération* à Voltaire et de le persuader. Je ne lui écris guère sans l'exhorter à mépriser les chenilles qu'il écrase, et à ménager les hommes de mérite qu'il vilipende, et Votre Majesté voit comme il profite de mes remontrances. »

En vain les procédés odieux auxquels presque constamment il a recours, vaudront-ils à Voltaire de la part d'hommes tels que Haller, qu'il essaie d'associer à ses

*Semblent loger la fraude et l'imposture,
Sur son front large est l'audace et l'injure,
L'oubli des lois, le mépris des remords;
Sa bouche écume, et sa dent toujours grinée ».*

animosités, les avertissements les plus mortifiants. « Monsieur, lui écrivait Haller en février 1759, j'ai été véritablement affligé de la lettre dont vous m'avez honoré. Quoi ! j'admirerai un homme riche, indépendant, maître du choix des meilleures sociétés, également applaudi par les rois et par le public, assuré de l'immortalité de son nom, et je verrai cet homme perdre le repos, pour prouver qu'un Tel a fait des vols et qu'un Tel autre n'est pas convaincu d'en avoir fait ! Il faut bien que la Providence veuille tenir la balance égale pour tous les hommes. Elle vous a comblé de biens ; elle vous accable de gloire ; mais il vous fallait des malheurs, elle a trouvé l'équilibre en vous rendant sensible... Les personnes dont vous vous plaignez perdraient bien peu en perdant ce que vous appelez la protection d'un homme caché dans un petit coin du monde, et charmé d'être sans influence et sans liaisons. Les lois ont seules ici le droit de protéger le citoyen et le sujet. » Noble et stérile admonition ! Vainement aussi George Leroy essaierait-il de rappeler Voltaire à des sentiments de décence et d'équité par ses *Réflexions sur la jalousie*, où il venge des attaques de l'envieux écrivain, Helvétius, Montesquieu et Buffon (1). Contre ceux qui le contredisent ou le parodient, contre ceux qui vendent, colportent ou passent pour recevoir en dépôt les publications qui lui sont hostiles, contre les Gasset, les Mairault ou les Travenol père et fils, (2), Voltaire requiert en toute

(1) *Réflexions sur la jalousie, pour servir de commentaire aux derniers ouvrages de M. de Voltaire.* — Amsterdam, 1772, in-8. Voltaire, piqué au vif, répondait à ces *Réflexions* par quelques pages intitulées : *Lettre sur un écrit anonyme* (20 avril 1772), où l'auteur se défend surtout du reproche, à lui adressé, de *caresser les gens en place, et d'abandonner ceux qui n'y sont plus.* « Vous ne savez pas, misérable, jusqu'où j'ai poussé la fermeté de mon caractère, inébranlable dans ses attachements comme dans son mépris pour les lâches tels que vous ! » — *Risum teneatis !*

(2) Cf. *Voltariana, ou Éloges amphigouriques de Fr. Marie Arrouet, sieur de Voltaire, discutés et décidés pour sa réception à l'Académie Française* (à Paris 1749), 2 v. in-8. — Recueil satirique publié par Travenol et Mannory. L'ouvrage est signé *Timorowitz Ablaben*. Travenol fils fut envoyé à Bicêtre, et Travenol père emprisonné au Fort-l'Évêque. Des procédures compliquées

occasion et plus d'une fois obtient descente de justice, saisie, réprimande, amende, prison, suppression d'ouvrages, toutes les pénalités en un mot dont dispose le Pouvoir (1). Ou même, tandis que frauduleusement il inonde la France de ses factums corrupteurs, il n'hésite point à demander qu'on chasse sans délai, à l'égal de misérables et de scélérats, les contrôleurs qui s'opposent, comme c'est leur devoir, à cette contrebande criminelle. Son ancien condisciple, le comte d'Argenson, chargé de la librairie, est rebattu de ses doléances. Il y a plus. Dieu sait en quels termes il arrive à Voltaire de s'exprimer sur le compte du lieutenant de police Hérault, « un fripon, de la lie du peuple et de la lie des êtres pensants, qui n'a d'esprit que ce qu'il en faut pour nouer des intrigues subalternes et pour obtenir des lettres de cachet, ignorant et haïssant les lois, patelin et fourbe (à d'Argenson 28 juillet 1739). » Voltaire n'en fatiguera pas moins Hérault de ses instances, dénonciations et réclamations, aussi bien que le lieutenant de police Berryer et le lieutenant de police Sartines. On eût dit, à l'entendre, que le principal soin de ces magistrats dût être de protéger la réputation littéraire du sieur Aronet, et que son nom était chose sacrée à laquelle nul ne pouvait toucher impunément. Certes, lorsqu'il s'agissait de préparer, de chauf-

suivirent qui ne tournèrent ni à l'honneur ni à l'avantage soit de Voltaire, soit des Travenol. — Cf. *Discours prononcé à la porte de l'Académie, par M. le Directeur, à M...* Ce discours fut composé par le poète Roi, en 1713, lors de la seconde et infructueuse candidature de Voltaire à l'Académie française.

(1) Cf. Campardon, *Ouvr. cit.* Tout le volume ne contient presque que des *plaintes rendues* par Voltaire ou les procès-verbaux des *perquisitions, interrogatoires et saisies*, qui ont eu lieu à sa requête, 1733, 30 avril, *Plainte rendue par Voltaire au sujet de la brochure intitulée : Essai d'apologie des auteurs censurés dans le Temple du Goût de M. de Voltaire.* — 1746, 14 mai, *Plainte rendue par Voltaire contre l'auteur du libelle intitulé : Discours prononcé à la porte de l'Académie française etc.* — 1746, 20 mai, *Plainte portée par Voltaire contre le poète Roy, la veuve Mazuel, libraire, et différents colporteurs, auteurs et distributeurs de pamphlets contre lui* — 1746, 8 août, *Plainte portée par Voltaire contre Travenol, musicien de l'orchestre de l'Opéra, etc., etc.*

fer le succès de ses pièces, Voltaire ne se ménageait pas, recrutant, encourageant, payant des claqueurs; pressant, poussant Thieriot, Dumolard, le chevalier de la Morlière, de Mouhy, l'abbé de La Mare, Lambert, Longchamp, gens de lettres, secrétaires et libraires; se déguisant lui-même en abbé, et embusqué dans quelque recoin obscur « de l'autre de Procope », guettant, afin de recueillir leurs impressions, la sortie des spectateurs d'en face. Mais combien était-il encore plus ardent à prévenir un échec, à tâcher de fermer la bouche à ses détracteurs, et cela par tous les moyens imaginables! Ainsi, pour assurer bon accueil à sa tragédie de *Sémiramis*, pour se rendre indulgente la censure de Crébillon, il ne craindra point de solliciter l'intervention du préfet de police Berryer (1). Puis, le bruit s'est-il répandu qu'une parodie de cette tragédie va être portée sur la scène? Immédiatement, s'efforçant de l'empêcher, de la part de Voltaire que de mouvements et que de démarches! « J'étais dans ma chambre, malingre, écrit-il de Commercy à d'Argental (10 octobre 1748), et j'ai fait dire au roi de Pologne que je le suppliais de permettre que j'eusse l'honneur de lui parler en particulier. Il est monté sur le champ chez moi. Il permet que j'écrive à la reine sa fille une lettre. Elle est faite, et il la trouve très touchante. Il en écrit une très forte, et il se charge de la mienne. Ce n'est pas tout, j'écris à Madame de Pompadour et je lui fais parler par M. Montmartel. J'écris à Mme d'Aiguillon et j'offre une chandelle à M. de Maurepas. J'intéresse la piété de la duchesse de Villars, la bonté de Mme de Luynes, la facilité bienfaisante du président Hénault, que je vous prie d'encourager. Je presse M. le duc de Fleury; je représente fortement et sans me commettre, à M. le duc de Gèvres des raisons sans réplique, et je ne crains pas qu'il montre ma lettre, qu'il montrera; je me sers de toutes les raisons, de tous les motifs, et je mets surtout ma confiance en vous. Je suis bien sûr que vous échaufferez

(1) *Sollisier*, préface, p. xxvii et suiv.

M. le duc d'Aumont ; qu'il ne souffrira pas que les scandales qu'il a réprimés pendant six ans se renouvellent contre moi, et qu'il soutiendra son autorité dans une cause si juste ; qu'il engagera M. le duc de Fleury à ne pas abandonner la sienne, et à ne pas souffrir l'avilissement des beaux-arts et d'un officier du roi dans l'affront qu'on veut faire à un ouvrage honoré des bienfaits du roi même. Mes anges, engagez M. l'abbé de Bernis à ne pas abandonner son confrère, à ne pas souffrir un opprobre qui avilit l'Académie, à écrire fortement, de son côté, à Mme de Pompadour ; c'est ce que j'espère de son cœur et de son esprit ; et ma reconnaissance sera aussi longue que ma vie. » Il faut lire ensuite la lettre « très touchante » que Voltaire adressait, sous le couvert du roi de Pologne, à Marie Leezinska, reine de France (10 octobre 1748) : « Madame, je me jette aux pieds de Votre Majesté ; vous n'assistez aux spectacles que par condescendance pour votre auguste rang, et c'est un sacrifice que votre vertu fait aux bienséances du monde. J'implore cette vertu même, et je la conjure, avec la plus vive douleur, de ne pas souffrir que ces spectacles soient déshonorés par une satire odieuse qu'on veut faire contre moi, à Fontainebleau, sous vos yeux. La tragédie de *Sémiramis* est fondée, d'un bout à l'autre, sur la morale la plus pure, et par là, du moins, elle peut s'attendre à votre protection. Daignez considérer, madame, que je suis domestique du roi, et par conséquent le vôtre ; mes camarades les gentilshommes du roi, dont plusieurs sont employés dans les cours étrangères et d'autres dans des places très honorables, m'obligeront à me défaire de ma charge, si j'essuie devant eux et devant toute la famille royale un avilissement aussi cruel. Je conjure Votre Majesté par la bonté et par la grandeur de son âme, et par sa piété, de ne pas me livrer ainsi à mes ennemis ouverts et cachés, qui, après m'avoir poursuivi par les calomnies les plus atroces, veulent me perdre par une flétrissure publique. » — Disons-le, en passant : « cette capucinaide écrite à une capucine » ne fut pas suivie d'un plein

succès. La reine fit répondre à Voltaire « que les parodies étaient d'usage, et qu'on avait travesti Virgile; » et si l'obséquieux courtisan obtint finalement que la parodie de *Sémiramis*, quoique approuvée, ne serait représentée ni à Paris ni à Fontainebleau, l'auteur, qui s'appelait Montigny, la fit, en revanche, imprimer l'année suivante à Amsterdam (1). L'amour-propre de Voltaire resta donc profondément blessé, et chez lui, aussi bien, de telles émotions troublantes n'étaient pas nouvelles. En effet, la *Voltaireomanie* ne l'avait-elle pas déjà comme mis hors des gonds? « Il n'y a pas de milieu, mandait-il le 9 janvier 1739 à Thieriot, je suis déshonoré si l'écrit de Desfontaines subsiste sans réponse, si l'infâme calomnie n'est pas confondue.... Les larmes me coulent des yeux en vous écrivant. Au nom de Dieu, courez chez le P. Brumoi; voyez quelques-uns de ces pères, mes anciens maîtres, qui ne doivent jamais être mes ennemis. Parlez avec tendresse, avec force. P. Brumoi a lu *Mérope*, il en est content; P. Tournemine en est enthousiasmé. Plût à Dieu que je méritasse leurs éloges! Assurez-les de mon attachement inviolable pour eux; je le leur dois, ils m'ont élevé; c'est être un monstre que de ne pas aimer ceux qui ont cultivé votre âme. » Et après cette ardente invocation aux Jésuites, que, lors de ses candidatures à l'Académie française, on le verra hypocritement renouveler, presque simultanément à un autre correspondant Voltaire écrivait: « Ne pourrais-je point, par le moyen de mes amis, conseillers au Parlement, demander qu'on fasse brûler le libelle? Le bâtonnier ne pourrait-il le requérir lui-même? Il me semble qu'on pourrait, au nom du corps des avocats, en requérir le châtiment, comme d'un libelle scandaleux? » Puis, à d'Argental (16 janvier 1739): « Faites rage auprès de

(1) Cf. *Sollisier*, préface, p. xxxv. Cette parodie forme un petit in-8 de trente pages. Elle est intitulée: *Sémiramis*, tragédie en cinq actes. Les personnages sont: Sémiramis, l'Exposition, le Dénoûment, l'Intérêt, la Pitié, la Cabale, le Remords, la Décoration, l'Ombre du grand Corneille, Plusieurs beautés, Troupe de défauts.

M. Hérault. Je me flatte que M. de Pont-de-Veyle a bien voulu parler fortement à M. de Maurepas. J'ai écrit à Barjac, mon ami, au curé de Saint-Nicolas, ami de M. Hérault ; à M. Dufay qui le voit souvent ; à Mme la princesse de Condé accusée de protéger Desfontaines ; à M. de Loc-Maria soupçonné de pareille horreur ; à Silva, premier médecin de la Reine ; à M. de Lézéan et à M. d'Argenson. Je mourrai, ou j'aurai justice. *Ora pro nobis.* » Enfin, à l'abbé Moussinot (23 janvier 1739) : « Non seulement je vous réitère la prière de parler fortement à Mme de Bernières, mais je vous conjure de prendre force fiacres... Non seulement Demoulin doit agir selon vos ordres ; mais je vous prie très instamment de passer de grand matin chez l'avocat Pitaval, chez Audry le médecin, chez Procope le médecin. Ils sont outragés dans la *Voltairomanie*. Il faut que le chevalier de Moulhy les amente, les presse de signer avec vous une requête à M. le chancelier, requête simple et en deux mots... Pareilles requêtes à M. de Maurepas, à M. d'Argenson, à M. Hérault, à M. le procureur général. — (12 février 1739) au même : « Il faut vous joindre à M. Mignot, à M. de Montigni, à Mme de Champonin, amener avec vous le gendre de votre frère, qui déposera avoir acheté le libelle chez Chaubert ; il faut vous dire mon parent comme Mme de Champonin, aller tous à l'audience de M. le chancelier, et le remercier en général de la justice qu'il vous rendra. Rien ne fait un si grand effet que ces apparitions de famille sur l'esprit d'un juge bien disposé. N'épargnons pas les frais. — Il faut remuer les hommes ; il faut les exciter... souvenez-vous et faites souvenir Mme de Champonin et mon neveu, que l'abbé Desfontaines a avoué à M. Hérault qu'il était l'auteur du libelle. » — Et dans une autre lettre (18 février 1739) : « De votre côté agissez, amentez les Procope, les Audry, rue de Seine, et même l'indolent Pitaval, rue d'Anjou, les abbé Seran de La Tour, les de Castera Duperron. Qu'ils voient M. Déon, M. Hérault ; qu'ils signent une nouvelle requête. Ne négligeons rien, poussons le scélérat par tous les bouts. Je

prie mon neveu d'ameuter quelques-uns de mes parents pour se joindre à lui, pour signer cette nouvelle requête à M. Hérault. Cela est important. Parlez-lui en. Offrez-lui des carrosses, le paiement de tous ses frais, avec votre adresse ordinaire. J'ai fait tenir cent livres à Mouhy. Trollez-le, mais point d'argent. Quelle personne pourrait servir auprès du curé de Saint-Nicolas-des-Champs, qui est ami de M. Hérault? Je lui ai écrit, je vous l'ai mandé. J'agis aussi vivement que si j'étais à Paris, et *violenti rapiunt*. » Et, en même temps, par un trait d'impudence et de prudence vraiment inouï, le persécuteur et l'insulteur de Desfontaines désavoue le *Préservatif*. « Un petit écrit, intitulé le *Préservatif*, a paru dans le monde ; cet écrit n'est point du sieur Voltaire ; il s'occupe à des choses plus importantes... Préférant la retraite et l'étude à la malheureuse occupation de solliciter lui-même sa vengeance au tribunal de la justice, il s'adresse d'abord à celui du public, et impose quelque silence à sa douleur pour examiner ce qui concerne certaines accusations littéraires dans lesquelles il s'agit de noms illustres dont il doit venger l'honneur outragé. » Oui, à la même heure où il publie à grand fracas ce mensonger *Mémoire du sieur de Voltaire* (6 février 1739), le suivant de Mme du Châtelet écrit encore de Cirey à Moussinot : « Les larmes respectables de la meilleure amie qui ait jamais été, me retiennent ici malgré moi. Je devrais être à Paris. Je veux avoir raison de tout cela, je l'aurai. Ne connaissez-vous personne qui ait vendu la *Vollairomanie*? Vous devriez bien m'en instruire ; les procédures sont commencées. » Et, en définitive, Voltaire obtenait gain de cause. Car, de guerre lasse, Desfontaines remettait, le 4 avril 1739, au lieutenant de police Hérault, une déclaration où il désavouait la paternité de la *Vollairomanie*.

L'auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu, poème heureusement découvert, et mis au jour par le docteur Mathanasius*, devait se montrer moins accommodant. Sous le titre de *Dédication du docteur Aristarchus Masso*, Saint-Hyacinthe rappelait dans son ouvrage la

fâcheuse aventure qu'on disait être arrivée à Voltaire, lequel, en 1722, aurait été bâtonné sur le pont de Sèvres par l'officier Beauregard. Aussi, dans ses colères furibondes, associant Saint-Hyacinthe à Desfontaines : « à l'égard de Saint-Hyacinthe, je veux réparation, écrivait Voltaire à d'Argental 6 février 1739 : je ne souffrirai pas tant d'outrages à la fois. Où est donc la difficulté qu'on exige un désaveu d'un coquin tel que lui ? Pourrait-on dire que cela n'est rien ? Je suis donc un homme bien méprisable ; je suis donc dans un état bien humiliant, s'il faut qu'on ne me considère que comme un bouffon du public, qui doit, déshonoré ou non, amuser le monde à bon compte, et se montrer sur le théâtre avec ses blessures ! La mort est préférable à un état si ignominieux. Voilà une récompense bien horrible de tant de travail. » Et le 29 mars 1739 à M. Berger : « Est-il vrai que vous ayez vu Saint-Hyacinthe ? Ce malheureux n'en vaut pas la peine. C'est un de ceux qui déshonorent le plus les lettres et l'humanité. Il n'a guère vécu à Londres que de mes aumônes et de ses libelles. Il m'a volé, et il a osé m'outrager. Escroc public, plagiaire qui s'est attribué le *Mathanasius* de Sallengre et de S'Gravesande ; fait pour mourir par le bâton ou par la corde, je ne dis rien de trop. Dieu merci, je n'ai des ennemis que de cette espèce. » Déjà, le 26 février 1739, à peu près dans les mêmes termes, au même M. Berger il mandait : « Il s'en faut bien que je sois content de Saint-Hyacinthe. Il n'a pas plus réparé l'infâme outrage qu'il m'a fait, qu'il n'est l'auteur du *Mathanasius*. C'est Sallengre et S'Gravesande qui ont fait le *Mathanasius*. Saint-Hyacinthe n'y a fourni que la chanson. Il est bien loin, ce misérable, de faire de bonnes plaisanteries. Il a escroqué la réputation d'auteur de ce petit livre, comme il a volé madame Lambert. Infame escroc et sot plagiaire, voilà l'histoire de ses mœurs et de son esprit. Il a été moine, soldat, libraire, marchand de café, et vit aujourd'hui du profit du biribi. Il y a vingt ans qu'il écrit contre moi des libelles ; et depuis *Œdipe*, il m'a toujours suivi comme un roquet qui aboie après un homme qui passe sans le

regarder. Je ne lui ai jamais donné le moindre coup de fouet ; mais enfin je suis las de tant d'horreurs, et je me ferai justice d'une façon qui le mettra hors d'état d'écrire. » Dans d'autres lettres encore, c'est la même plainte exaspérée « sur le scélérat, sur ce malheureux qu'il faut éviter, parce qu'il souillerait l'air qu'on respire. » Or Saint-Hyacinthe n'était pas de tempérament à rester impassible sous de pareilles diffamations. « L'imposture de Voltaire est digne de lui, répondait-il à son ami M. de Burigny, auquel Voltaire avait porté sa plainte. Il a fait mettre dans un *Mercur* que je n'étais pas l'auteur de *Mathanasius*. — Je ne crois pas que je me donne la peine de faire voir son imposture ; mais si je la prends, ce sera d'une manière si vraie sur tout ce qui le regarde, et en même tems si fâcheuse pour lui, que je l'obligerai de s'aller pendre, s'il avait la moindre teinture d'honneur. » Et à Voltaire lui-même il écrivait : « Comment avez-vous l'imprudenc de parler de la *Déification*, dont vous savez très bien que je suis l'auteur, et d'en parler en des termes qui seraient injurieux, s'ils ne venaient pas d'un homme comme vous et qu'ils ne s'adressassent pas à un homme comme moi ? Ne savez-vous pas que celui qui ne peut être injurié ne peut injurier personne ? Cette réflexion devrait vous guérir du plaisir que vous avez à dire des choses offensantes, de même que de celui que vous avez à en inventer » Ce langage n'était pas fait pour détourner Voltaire de ses projets de vengeance. « On pourrait se venger dans le sang de ce coquin de Saint-Hyacinthe, écrivait-il, mais on retient le zèle indiscret des personnes qui voudraient aller lui couper les oreilles. A qui faut-il s'adresser pour en avoir raison ? A-t-il des amis ? »

En somme, rien n'égale les douleurs cuisantes qu'est capable de causer à Voltaire le folliculaire le plus obscur. « La littérature est devenue un bois de voleurs, écrivait-il à d'Alembert (1^{er} février 1773) ; cela est digne du siècle. » Ni l'âge, ni l'isolement dans lequel il s'est retranché, ni les adulations de son entourage, ne parviendront, il le reconnaît, à lui faire supporter la

critique. « Je me suis précautionné contre les plus violentes persécutions et j'ai de quoi les braver, dirait-il; mais je n'ai point de remède contre l'opprobre et le ridicule dont les comédiens et les libraires me couvrent. J'avoue cette sensibilité; un artiste qui ne l'aurait pas serait un pauvre homme (à d'Argental 19 décembre 1766). » C'est pourquoi son désir non seulement de réfuter mais d'exterminer en quelque façon ses contradicteurs, n'a d'autres bornes que son impuissance.

Quel homme pourtant eût dû se sentir plus disposé, en raison même de sa propre insolence, à supporter patiemment l'insolence d'autrui?

« *Quoi! tu veux qu'on l'épargne, et n'as rien épargné!* »

« On juge rapidement, on juge au hasard, on n'examine rien, observait Voltaire; on avale la calomnie comme du vin de Champagne, et on rend son vin sur le visage du calomnié. » N'était-ce pas là se raconter soi-même? Ou encore: « Il est bien cruel, disait-il dans la *Préface d'Alzire*: bien honteux pour l'esprit humain que la littérature soit infectée de ces haines personnelles, de ces cabales, de ces intrigues qui devraient être le partage des esclaves de la fortune. Que gagnent les auteurs en se déchirant cruellement? Ils avilissent une profession qu'il ne tient qu'à eux de rendre respectable. Faut-il que l'art de penser, le plus beau partage des hommes, devienne une source de ridicules, et que les gens d'esprit, rendus souvent par leurs querelles le jouet des sots, soient les bouffons du public dont ils devraient être les maîtres! » A qui mieux qu'à lui-même Voltaire aurait-il dû rendre présentes ces très sages réflexions? Toutefois, loin de s'affaiblir, ses habitudes d'impertinence jalouse ne feront chez lui que se fortifier avec le temps. « Je deviens plus insolent à mesure que j'avance en âge, avouait-il lui-même, (13 novembre 1772) à d'Alembert. La canaille dira que je suis un malin vieillard. » Ailleurs Voltaire écrivait: « Je ne crains personne, je ne demanderai de faveur à personne, et je ne déshonorerai jamais le peu de talents

que la nature m'a donnés par aucune flatterie. » C'est ce que déjà nous avons vu et ce que plus amplement nous allons voir.

CHAPITRE VI

Les Travaux

« Il y avait un peintre, élève de Raphaël, qu'on appelait Fa-presto, et ce n'était pas un mauvais peintre, écrivait Voltaire à d'Argental (23 juillet 1763). Je vais vite parce que la vie est courte et que j'ai bien des choses à faire. Chacun travaille à sa façon et on fait comme on peut. » Et à d'Argenson (28 juillet 1739) : « Au fait est ma devise. »

Effectivement, au sein de l'existence qu'il s'est si industrieusement arrangée, et dans la seconde moitié de sa vie aussi bien que dans la première, ce qu'il y a lieu d'admirer chez Voltaire, c'est l'incroyable facilité de travail qu'il déploie et qu'il applique aux objets les plus divers. Affaires, procès, poèmes, tragédies, comédies, critiques littéraires et recherches historiques, il se plaît, dès sa jeunesse, à entreprendre, comme par bravade, et à mener de front toutes choses à la fois. « J'ai un procès, un poème épique, une tragédie et une comédie sur les bras, écrivait-il en 1725 à Thieriot. Si j'ai de la santé, je soutiendrai tous ces fardeaux gaiement; si je n'en ai point, que tout aille au diable! » Voltaire se montrera toujours prodigieux d'entrain et d'activité. « Le temps perdu dans le plaisir laisse l'esprit vide, et les heures employées à l'étude laissent l'âme toute pleine. » — « La plus grande dépense qu'on puisse faire est celle du temps. » — « Plus on vieillit, plus il faut s'occuper. Il vaut mieux mourir que de traîner dans l'oisiveté une vieillesse insipide : travail-

ler c'est vivre (8 décembre 1760 à Thieriot). » C'est de Voltaire que sont ces maximes et il les pratique. Ce sera encore lui qui dira : « Variété c'est ma devise (26 décembre 1750 à Mme Denis). » « Il faut donner à son âme toutes les formes possibles. C'est un feu que Dieu nous a confié, nous devons le nourrir de ce que nous trouvons de plus précieux. Il faut faire entrer dans notre être tous les modes imaginables, ouvrir toutes les portes de son âme à toutes les sciences et à tous les sentiments; pourvu que tout cela n'entre pas pêle-mêle, il y a place pour tout le monde (18 février 1737 à Cideville). » Et dans un style plus libre : « J'aime les Muses, je les aime toutes les neuf, et il faut avoir le plus de bonnes fortunes qu'on peut. »

« Tous les goûts à la fois entrèrent dans mon âme. »

C'est ce désir d'universalité, sinon cette capacité universelle, que chez Voltaire louait d'Olivet, lorsqu'en le recevant, en 1746, à l'Académie française, il lui disait : « Vous avez voulu, par une émulation qui vous honore ainsi que M. de Fontenelle, lui enlever la gloire d'être un homme unique. Tous les deux vous faites voir à notre siècle qu'il lui était réservé de joindre l'universalité des connaissances à celle des talents. »

Assurément, Voltaire était loin d'avoir nourri son âme de ce qu'il y avait de plus précieux, et la souplesse prestigieuse de son esprit ne l'avait pas non plus rendu apte à toute espèce de connaissances. Lui-même quelquefois en venait spontanément à le reconnaître. « Vous prétendez, disait-il à M. Daquin (décembre 1767), que j'ai écrit que tous les hommes sont nés avec une égale portion d'intelligence. Dieu me préserve d'avoir jamais écrit cette fausseté! J'ai, dès l'âge de douze ans, senti et pensé tout le contraire. Je devinai dès lors le nombre prodigieux de choses pour lesquelles je n'avais aucun talent. J'ai connu que mes organes n'étaient pas disposés à aller bien loin dans les mathématiques. J'ai éprouvé que je n'avais nulle disposition pour la musique. Dieu a dit à chaque homme : tu pourras aller jusque-là et tu n'iras pas plus

loin. J'avais quelque ouverture pour apprendre les langues de l'Europe, aucune pour les orientales: *non omnia possumus omnes*. Dieu a donné la voix aux rossignols et l'odorat aux chiens; encore y a-t-il des chiens qui n'en ont pas. Quelle extravagance d'imaginer que chaque homme aurait pu être un Newton! » Et à Thieriot (19 juin 1760): « Quelle comparaison, bon Dieu! des lumières et des connaissances des d'Alembert et des Diderot avec mes faibles lueurs! Ce que j'ai au-dessus d'eux, est de rire et de faire rire de leurs ennemis; rien n'est si sain, c'est une ordonnance de Tronchin. » Par moment en effet Voltaire savait se rendre justice, et son intérêt même l'éclairait sur ses aptitudes véritables et les limites de ses facultés. C'est ainsi qu'il n'hésita point à se ranger à l'avis de Clairaut, qui ne lui avait pas dissimulé « qu'avec un travail opiniâtre, il ne parviendrait à devenir qu'un savant médiocre. » Et effectivement, les écrits scientifiques de Voltaire témoignent assez, en dépit des appréciations trop indulgentes de ses admirateurs, qu'en lui le physicien n'eût guère surpassé le géomètre. A combien d'autres sciences que les mathématiques ou la physique, Voltaire, d'une si légère érudition et d'une si regrettable ignorance des langues, soit hébraïque, soit grecque, soit même latine (1), aurait-il dû encore, pour sa propre gloire, ne jamais toucher! « Vous possédez, monsieur, supérieurement, nous n'en doutons point, toutes les langues savantes, lui écrivait Guénée avec une fine ironie, Anglais, Italiens, Romains, Grecs, Hébreux, Égyptiens, Syriens, Chaldéens, Arabes, etc... peuples

(1) Cf. *Dictionnaire philosophique, Philosophie, section II.*

« Le rhéteur Coger a fait une étrange bévue, quand il a proposé pour les prix de l'Université ce sujet si singulièrement énoncé: *Non magis Deo quam regibus infensa est ista que vocatur hodie philosophia.* » « Cette, qu'on nomme aujourd'hui philosophie, n'est pas plus ennemie de Dieu que des rois. » Il voulait dire moins ennemie. Il a pris *magis* pour *minus*. Et le pauvre homme doit savoir que nos académies ne sont ennemies du roi ni de Dieu. » Le pauvre homme ici c'est Voltaire, qui n'a pas compris la bonne latinité de Coger.

anciens et modernes, il n'en est point dont les idiomes ne vous soient connus. » Et vainement Voltaire, érudant l'observation : « Dieu, répondait-il, nous jugera sur nos actions et non sur l'intelligence de la langue hébraïque. » « Qui en doute ? répliquait Guinée ; mais si un écrivain, avec une connaissance superficielle de cette langue et de l'histoire du Peuple de Dieu, avait la témérité de s'élever contre ses oracles et de calomnier sa parole, s'il représentait les Livres où elle est écrite comme une composition informe de faits faux, de récits absurdes, d'actions barbares, etc..., s'il abusait des plus rares talents pour arracher du cœur des hommes l'obéissance qu'ils doivent à ses lois, serait-il innocent à ses yeux ? » La force du raisonnement ne suppléait guère, d'autre part, chez Voltaire à la médiocrité du savoir. « Le raisonnement ne fut jamais son fort, » disait de lui Turgot, qui le connaissait bien. Mais ce qu'il faut constater et ce qui mérite qu'on y applaudisse, c'est la constante passion de Voltaire pour le travail.

*« Le travail est mon Dieu, lui seul régit le monde,
Il est l'âme de tout... »*

Ni les glaces de l'âge ne purent attiédir chez l'infatigable écrivain cette noble ardeur, ni les emportements des jeunes années la diminuer ou la distraire, ni les circonstances les plus contrariantes la paralyser. Qu'il soit l'hôte de quelque château qu'agite de ses ébats une société élégante et bruyante, ou l'habitant solitaire d'un quartier populeux de la capitale ; qu'il vive en liberté ou à la Bastille, en Belgique ou en Hollande, en Angleterre ou à Cirey, à Versailles ou à Fontainebleau, à Postdam ou à Ferney ; comblé à Berlin des faveurs d'un roi, ou poursuivi, comme un larron, sur les routes de l'Allemagne ; accueilli dans un palais ou confiné dans un couvent ; obligé de se cacher à Seeaux, portes et fenêtres closes, pour se dérober à de menaçantes représailles, ou tout occupé de faire en Suisse les honneurs de ses maisons ; bien portant ou malade ; dans une chambre d'au-

berge ou dans son cabinet ; en chaise de poste ou au fond de son lit, partout et toujours Voltaire ne cesse de lire, de composer, de dicter. « Depuis Gotha jusqu'à Strasbourg, de princes en Yangois, et de palais en prison et cabarets, mandait-il le 19 août 1753 à d'Argental lors de sa fuite de Berlin, j'ai travaillé tranquillement cinq heures par jour au même ouvrage. J'y travaille encore avec mes doigts enflés. » « Il semblait, remarquait de son côté son secrétaire Wagnière, que le travail fût nécessaire à sa vie. La plupart du temps, nous travaillions dix-huit à vingt heures par jour. Il dormait peu et me faisait lever plusieurs fois la nuit (1). » Et le Florentin Collini, un autre de ses secrétaires ; « Il use tellement mes doigts à force d'écrire, disait-il, qu'il n'y a presque plus que mes ongles qui tiennent. » La mort même trouvera Voltaire comme acharné à ce labeur de la composition. Aussi que d'œuvres et combien diverses, sorties de cette plume alerte autant que féconde ! Ce sont, parmi nombre d'autres poèmes deux poèmes épiques, une cinquantaine de tragédies, de comédies et d'opéras, des discours en vers, des odes, des épîtres, des satires sur toute espèce de sujets, des facéties, des contes, des épigrammes, quantité de pièces de société ou poésies mêlées, des romans, des traités polémiques, des livres d'histoire, des commentaires, des dialogues et entretiens, un dictionnaire, des dissertations innombrables sur les belles-lettres, les sciences, la philosophie, la théologie, la politique, la justice criminelle, la législation ! De là également, cette correspondance intarissable, étincelante, indiscrète, cynique, endiablée, jetée à tous les vents, dont on ressaisit, tous les jours, aux quatre coins de l'Europe, des feuilletts dispersés (2), et que vraisemblablement on ne possédera jamais tout entière ni dans son texte original. Beuchot déclare « n'être pas éloigné de

(1) Longchamp et Wagnière, ouvr. cit. t. 1, p. 92.

(2) Récemment encore (1895), vient de paraître une publication intitulée : *Le conseiller François Tronchin et ses amis*, qui comprend, avec des lettres de Diderot, de Mme du Châtelet, de Grimm, de Falconnet, toute une correspondance de Voltaire.

croire que le nombre des lettres encore inconnues est presque égal à celui des lettres publiées (1). » Ne parlons pas en effet de ce qui a pu en être accidentellement ou volontairement détruit, comme les lettres à Mme du Châtelet. Mais on sait que des personnages de tout état, et, en particulier, le roi de Pologne, le duc de Nivernais, Mme Necker, les Tronchin, le duc de Choiseul, refusèrent de communiquer la plupart des lettres que Voltaire leur avait adressées. Il n'est guère probable que Frédéric, de son côté, ait livré toutes celles qu'il en avait reçues et il est notoire que Catherine ne laissa publier de sa correspondance avec le plus intéressé et aussi le plus spirituel de ses adorateurs, que des pages expurgées et mutilées. Enfin d'Argental lui-même, « l'ange gardien » lequel n'hésita point à faire commerce des nombreuses épîtres que Voltaire lui avait écrites, et, après d'Argental, ses ayants-cause autorisaient par l'acte de vente, qu'on supprimât de ces lettres tout ce qu'elles pourraient offrir de compromettant.

Malgré ces irréparables lacunes, on n'en possède pas moins de Voltaire des œuvres que, pour l'essentiel, on a pu, même de prime abord, considérer, à bon droit, comme complètes. Dès septembre 1778, moyennant finances, Mme Denis avait livré sans même y regarder, vingt paquets de papiers et manuscrits de son oncle au frère de Mme Suard, le libraire Panckoucke (2). Celui-ci les céda, à son tour, à Caron de Beaumarchais, au triste Beaumarchais (3), qui dévoré de la rage de paraître et désireux de placer avantageusement des fonds acquis au moyen de spéculations véreuses, paya cent soixante mille livres le droit d'éditer, le premier, dans leur ensemble, les

(1) « Je n'irai pas plus loin, car voilà la trentième lettre que j'écris aujourd'hui (Voltaire à Formont, 24 juillet 1734). » Or, de ces trente lettres nous n'en connaissons guère que deux ! Mais était-ce bien *trente* lettres ?

(2) Cf. Longchamp et Wagnière, *ouvr. cit.*, t. 1, p. 8.

(3) Cf. *Beaumarchais en Allemagne*, Révélations tirées des archives d'Autriche par Paul Huot, conseiller à la Cour impériale de Colmar, Paris, 1869, in-12. — Loménie, *Beaumarchais et son temps*, Paris, 1873, 2 v., in-8.

œuvres volumineuses du polygraphe de Ferney. Le Gouvernement ne lui eût point permis de les imprimer en France. Mais la margrave de Bade lui ayant loué, pour établir son imprimerie, le fort de Kehl, Beaumarchais lançait en janvier 1781 un prospectus retentissant. C'était la plus extraordinaire réclame qu'on pût imaginer : elle contenait un *Avis préliminaire*, un *Avertissement des rédacteurs*, un autre des éditeurs, et, ce qui peint bien Beaumarchais, un plan de loterie portant qu'une somme de deux cent mille livres serait affectée à la création de quatre cents lots en argent à répartir par le sort entre les quatre mille premiers souscripteurs. Deux ans après seulement (1783), paraissaient les deux premiers volumes d'une publication, qui n'en devait pas compter moins de soixante-dix, et qui occasionna, en définitive, à l'auteur de l'entreprise une perte de plus d'un million.

Il le faut noter : au milieu de cette quantité prodigieuse de productions, si, pour s'en tenir à la prose, on excepte l'*Essai sur les mœurs*, les *Siècles de Louis XIV et de Louis XV*, l'*Histoire de Charles XII* et l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, ouvrages trop souvent sans fidélité, sans critique, sans recherches, et où l'on trouve plus d'historiettes que d'histoire, Voltaire n'offre guère de compositions de longue haleine. Ses écrits, d'ailleurs, presque tous plus ou moins voisins du pamphlet, abondent en perpétuelles et fastidieuses redites. Ce sont les mêmes facéties et trivelinades, les mêmes sophismes, les mêmes plaintes, les mêmes déclamations, les mêmes calomnies, les mêmes gravelures, les mêmes allusions, les mêmes tours de rhétorique, qui reviennent à chaque instant. Le même sujet est traité, repris, présenté, sous trois ou quatre titres différents. Le même fait, vrai ou faux, public ou domestique, est raconté, commenté à huit ou dix personnes successivement. En tout, comme l'observait le prince de Ligne, le principal, sinon l'unique but que se propose Voltaire, est « d'être ce qu'on appelait alors un écrivain hardi ». C'est

en même temps d'être un écrivain plaisant. Or, ce but, Voltaire le manque plus souvent qu'il ne croit. « Malgré les prétentions de M. de Voltaire à rire et à faire rire, écrivait Bachaumont en 1767, les gens sensés ne voient plus en lui qu'un malade attaqué d'une affection mélancolique, d'une manie triste qui le ramène toujours aux mêmes idées, suivant la définition qu'on donne en médecine de cet état vaporeux, *delirium circa unum et idem objectum* ». D'un autre côté, s'agit-il d'érudition, de philosophie, de théologie, ou même d'histoire ? Sous tous les agréments que Voltaire a répandus, comme à pleines mains, dans ses dissertations, il est aisé de reconnaître qu'il n'y a rien de plus frivole, en général, que les thèses qu'il soutient, rien de plus vague ni de plus erroné, ou qui témoigne davantage d'une précipitation aveugle et d'un manque regrettable de suffisantes informations. Lui-même, dans un de ses rares accès de sincérité, rend justice à son propre talent autant qu'à son propre savoir. « Je suis comme les petits ruisseaux, écrira-t-il ; ils sont transparents, parce qu'ils sont peu profonds (20 juin 1737 à M. Pitot). » Nul peut-être n'a mieux apprécié que Victor Hugo, malgré son luxe aveuglant de métaphores, l'ensemble des ouvrages du vieillard de Ferney. Sa prose n'a pas sans doute, lorsqu'il s'en prend à la mémoire du chef des Encyclopédistes, toute l'âpreté de ses vers. Son volume de *Littérature et Philosophie mêlées* n'en contient pas moins des œuvres de Voltaire une critique, dont de fabuleuses palinodies ne sauraient infirmer en rien l'irréfutable et saisissante vérité. « L'édifice qu'a construit Voltaire n'a rien d'auguste, remarque Victor Hugo. Ce n'est point le palais des rois, ce n'est point l'hospice du pauvre. C'est un bazar élégant et vaste, irrégulier et commode, étalant dans la boue d'innombrables richesses ; donnant à tous les intérêts, à toutes les vanités, à toutes les passions, ce qui leur convient ; éblouissant et fétide, offrant des prostitutions pour des voluptés ; peuplé de vagabonds, de marchands et d'oisifs, peu fréquenté du prêtre et de l'indigent. Là, d'éclatantes galeries inondées inces-

samment d'une foule émerveillée; là, des antres secrets où nul ne se vante d'avoir pénétré. Vous trouverez sous une arcade somptueuse mille chefs-d'œuvre de goût et d'art, tout ruisselants d'or et de diamant; mais n'y cherchez pas la statue de bronze aux formes antiques et sévères. Vous y trouverez des parures pour vos salons et pour vos boudoirs; n'y cherchez pas les ornements qui conviennent au sanctuaire. Et malheur au faible qui n'a qu'une âme pour fortune et qui s'expose aux séductions de ce magnifique repaire: temple monstrueux où il y a des témoignages pour tout ce qui n'est pas la vérité, un culte pour tout ce qui n'est pas Dieu». En peu de mots, veut-on savoir quelle fut, suivant Hugo, l'influence de Voltaire au dix-huitième siècle? « Qu'on se figure Voltaire jeté sur cette société en dissolution comme un serpent dans un marais... Il fallait tout son venin pour mettre cette fange en ébullition ». Et c'est le même Victor Hugo qui, dans les dernières années de sa vie s'écriait « que Voltaire avait été un grand esprit et un immense cœur »! On en conviendra: quelles qu'elles soient, lorsqu'on envisage le nombre inouï et l'infinie variété des œuvres de Voltaire, il demeure évident qu'elles n'ont pu être que le résultat d'un incessant labeur, soutenu par une incroyable facilité. Encore le faut-il remarquer avec Charles Nodier: « c'était chez Voltaire une constante habitude que de s'approprier sans façon tout ce qu'il trouvait de beau, d'ingénieux et d'agréable dans les écrits anciens et modernes ». Et Nodier, qui fournit de ces fréquents plagiats de Voltaire, des preuves irrécusables (car c'est, par exemple, *l'Ermite de Zadig* copié trait pour trait de *l'Ermite* de Thomas Parnell; c'est *le Lion et le Marseillais* reproduit mot pour mot de Mandeville); Nodier n'hésite pas à conclure « que si l'on voulait examiner en détail toutes les fleurs qui composent la couronne littéraire de Voltaire, on en trouverait bien peu qui fussent réellement de lui (1) ».

(1) *Questions de littérature légale*, Paris 1828, in-8. 2^e édition, p. 185 et suiv.

Avant Nodier, Gresset avait fait à peu près les mêmes réflexions : « Voltaire, qui se croit le conquérant de la littérature, écrivait-il, n'en est que le Don Quichotte ; il croit toutes les régions de l'esprit humain volcanisées à son nom, comme le rêveur de Cervantes croyait des armées imaginaires subjuguées par sa lame... Il a recueilli ça et là les résultats des arts, de la morale, des sentiments, de la nature ; il s'approprie tout ce qu'il a pillé ; les ignorants se persuadent que tout ce qu'il étale est son bien. Ceux qui ont voyagé dans le pays de l'esprit ont reconnu l'éternel plagiaire ; à la faveur de quelques surfaces qui imposent beaucoup plus par les mots saillants que par les choses, il a donné pour neuf et comme de lui ce qui était ailleurs et souvent partout. Quoi qu'en disent ses adhérents, il mourra tout entier, mais ce qu'il a de bon ne sera point perdu pour l'esprit humain, puisqu'on l'aura toujours épars dans les différents auteurs auxquels il a fait des emprunts sans compter sa dette (1). »

Cependant, quelle est l'inspiration souveraine qui anime, originales ou empruntées, toutes les compositions du chantre de *la Pucelle* ? Quelles sont les vues que par tant de publications accumulées, il s'est efforcé de faire prévaloir ? Dans la confusion de toutes les idées qu'il agite, peut-on et doit-on distinguer quelques idées maîtresses, à la défense et au triomphe desquelles il aurait principalement consacré sa longue existence et appliqué les ressources de son merveilleux esprit ? Ces idées ont été d'ordinaire ramenées à trois : l'idée de

Cf. *La Tiriolade*, parue en 1735, ou *Complainte de Tiriol sur la déloyauté de Voltaire* :

« *Moi qui plein d'ardeur et de zèle,*

Et des amis nouveau modèle

Ai parloué ses vers récité...

.....

Ce n'est pas que les vers pillés

Et la façon dont il affronte

Les auteurs qu'il a dépouillés

Ne m'aient cent fois couvert de honte ».

(1) Cayrol, *Essai historique sur la vie et les ouvrages de Gresset*, Amiens, 1844. t. 1. p. 76.

patrie, l'idée d'humanité, l'idée de tolérance. A suivre une opinion qui a pour elle la plupart des lettrés et dont ceux-ci souffrent malaisément qu'on ose se départir, Voltaire se serait constitué le champion intrépide, le promoteur désintéressé et hardi de ces trois idées. Il aurait, par sa prose comme par ses vers, grandement servi cette triple cause : la cause de la patrie, la cause de l'humanité, la cause de la tolérance. Ses flatteries envers les puissants et les princes ne lui auraient même été qu'un moyen de réussir dans son entreprise généreuse, et c'est pourquoi, malgré les mépris que lui ont prodigués ses contemporains, malgré les reproches de toute sorte qu'on est en droit d'adresser à sa mémoire, Voltaire aurait mérité, en somme, que la postérité, amnistiant sa conduite et oubliant ses défaillances, lui vouât une reconnaissance impérissable.

Examinons froidement ces assertions, et considérons sans prévention, d'un œil sec, *lumine sicco*, ce qu'ont été pour Voltaire, les idées de patrie, d'humanité, de tolérance. Si vraiment Voltaire a aimé son pays, chéri le genre humain, prêché la paix des âmes, rendons-lui, sans marchander, tous les hommages que pour lui impérieusement on réclame. Mais aussi, comment ne pas renoncer une bonne fois aux lieux communs d'une admiration, qui n'est que jeu joué ou franche duperie, s'il demeure démontré, en dernière analyse, que les idées de patrie, d'humanité, de tolérance, se sont réduites pour Voltaire à des mots retentissants ?

CHAPITRE VII

La Patrie

« Tout le monde, écrivait Bachaumont en 1771, tout le monde a lu les éloges outrés dont M. de Voltaire accablait le duc de Choiseul, et l'on sait avec quelle adulation basse il exalte aujourd'hui M. le chancelier Maupeou et ses opérations... Le ministre disgracié a fait élever, dans son château de Chanteloup, une girouette à la mode, qui marque les quatre vents cardinaux. Elle est surmontée d'une tête modelée sur celle de M. de Voltaire, et jouet mobile des airs, elle tourne sans cesse au gré des aquilons. On sent aisément l'allusion de cet emblème (1). »

L'allusion n'était pas moins sensible que méritée. Effectivement, aussi versatile que son intérêt même, aussi changeant que les passions qui le travaillent, Voltaire a tenu sur les hommes et les choses de son pays et de son temps, les langages les plus opposés, et ses conduites n'ont pas moins varié que ses discours. Tantôt, enflant la voix, il proclame son siècle le siècle des lumières, « l'aurore de la raison. » « Encore quelques années et le grand jour viendra après un si beau matin. Car le monde se déniaise furieusement et c'est une bénédiction de voir comme le bon sens gagne partout du terrain. Chaque jour la raison pénètre en France dans la boutique des marchands comme dans les hôtels des seigneurs. » Et Voltaire « défie l'homme de la plus mauvaise humeur de lui dire quel siècle il

(1) *Mémoires* t. III. p. 375.

voudrait préférer au dix-huitième. » Tantôt, au contraire, il estime « que ce siècle, recommandable par d'autres endroits, est le siècle de la sécheresse. » C'est peu, il soutient « que ce siècle n'est presque composé que des excréments du siècle de Louis XIV et que les Français ne sont que des tigres-singes (1). » « Vous avez des liens, des pensions, écrivait-il à d'Alembert (7 août 1766), vous êtes enchaîné; pour moi, je mourraibientôt, et ce sera en détestant le pays des singes et des tigres, où la folie de ma mère me fit naître il y a bientôt soixante et treize ans. Je vous demande en grâce d'écrire de votre encre au roi de Prusse, et de lui peindre tout avec votre pinceau. J'ai de fortes raisons pour qu'il sache à quel point on doit nous mépriser. » Et ailleurs: « Notre nation est partagée en deux espèces: l'une de singes oisifs qui se moquent de tout et l'autre de tigres qui se déchirent. Plus la raison fait de progrès d'un côté, et plus de l'autre le fanatisme grince des dents. Je suis profondément attristé et puis je me console en faisant mes tours de singe sur la corde. »

Quel dévouement donc, et quel amour du bien public attendre d'un écrivain, qui juge en termes si contradictoires son époque et sa nation, en même temps qu'il se qualifie lui-même avec une si ravilissante vérité? Voltaire donnerait presque raison à ceux qui bizarrement prétendent que l'idée de patrie ne date, en France, que de 1793 (2). Évidemment, pour un tel homme,

(1) Cf. la satire intitulée *Les Deux siècles*, 1771.

(2) Qu'on veuille bien méditer les maximes suivantes: « La société humaine demande qu'on aime la terre où l'on habite ensemble; on la regarde comme une mère et une nourrice commune; on s'y attache et cela unit. C'est ce que les latins appellent *Caritas patrii soli*, l'amour de la patrie; et ils la regardent comme un lien entre les hommes. Les hommes en effet se sentent liés par quelque chose de fort, lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris étant vivants, les recevra en son sein quand ils seront morts ». « Si l'on est obligé d'aimer tous les hommes, et qu'à vrai dire il n'y ait point d'étranger pour le chrétien, à plus forte raison doit-il aimer ses concitoyens. Tout l'amour qu'on a pour soi-même, pour sa famille et pour ses amis, se réunit dans l'amour qu'on a pour sa patrie, où notre bonheur et celui de nos familles et de nos

le patriotisme doit être un non-sens. Lisez dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article *Bannissement*: « S'il est permis à tout homme par le droit naturel de se choisir sa patrie, affirme Voltaire, celui qui a perdu le droit de citoyen peut, à plus forte raison, se choisir une patrie nouvelle, mais peut-il porter les armes contre ses anciens concitoyens? Il y en a mille exemples. » Aussi bien, Voltaire ne faisait-il pas difficulté de le déclarer: « Qu'est-ce que la patrie? Ne serait-ce pas par hasard un bon champ, dont le possesseur logé commodément dans une maison bien tenue, pourrait dire: ce champ que je cultive, cette maison que j'ai bâtie, sont à moi; j'y vis sous la protection des lois qu'aucun tyran ne peut enfreindre. Quand ceux qui possèdent, comme moi, des champs et des maisons, s'assemblent pour leurs intérêts communs, j'ai ma voix dans cette assemblée; je suis une partie du tout, une partie de la communauté, une partie de la souveraineté: voilà ma patrie. Tout ce qui n'est pas cette habitation d'hommes, n'est-il pas quelquefois une écurie de chevaux sous un palefrenier qui leur donne à son gré des coups de fouet? On a une patrie sous un bon roi, on n'en a pas sous un méchant. » A la bonne heure, quoique une telle définition de la patrie laisse, sans doute, beaucoup à désirer. Effectivement, écoutez la suite. « Le premier qui a écrit que la patrie est partout où l'on se trouve bien, est, je crois, Euripide dans son *Phaëton*:

ὡς πανταχῶς γε πατρίς ἡ βόσκουσα γῆ.

amis est renfermé. » « Ce n'est pas le prince qui fait la patrie, c'est la patrie qui fait le prince; servir le prince, c'est servir la patrie et le prince n'est fait que pour la patrie. En effet, Dieu qui a formé tous les hommes d'une même terre pour le corps, et a mis également dans leurs âmes son image et ressemblance, n'a pas établi entre eux tant de distinctions, pour faire d'un côté des orgueilleux, et de l'autre des esclaves et des misérables. Il n'a fait des grands que pour protéger les petits, il n'a donné sa puissance aux rois que pour procurer le bien public, et pour être le support du peuple. » Ces maximes sont tirées d'un livre composé par Bossuet pour l'éducation du Dauphin, ouvrage d'ailleurs fort discuté et que nous avons nous-même discuté. Voyez: *La Politique de Bossuet*, Paris 1867, in-12.

Mais le premier homme qui sortit du lieu de sa naissance pour chercher ailleurs son bien-être, l'avait dit avant lui. »

Qu'est-ce, dès lors, que l'amour de la patrie ? « C'est, répond Voltaire, un composé d'amour-propre et de préjugés, dont le bien de la société fait la plus grande des vertus. Et il importe que ce mot vague le *public* fasse une impression profonde (1). » Au surplus, il écrira : « L'amour du bien public est une chimère chez nous. Nous ne sommes pas des citoyens, nous ne sommes que des bourgeois (2). »

Un bourgeois, et, sous plusieurs rapports, un bourgeois gentilhomme de Molière, voilà bien, en effet, toute sa vie, ce que fut Voltaire.

Se considérer comme un bourgeois était pourtant moins bas, que de s'assimiler à un singe qui fait ses tours sur la corde. Mais pour peu qu'elle lui semble expressive, Voltaire se permet et s'applique toute espèce de comparaison. En veut-on un autre exemple ? Avec ses familiers, avec Condorcet et d'Alembert notamment, qu'il appelle ses Bertrand, lui-même il se nomme Raton. Or, que fait Raton ? A Condorcet qui lui reproche les flagorneries qu'il adresse à M. et à Mme Necker, après les avoir longtemps ridiculisés sous le sobriquet de *M. et Mme l'Enveloppe*. (Necker avait cru pouvoir parler « de l'enveloppe des pensées ») ; Voltaire répondra (novembre 1776) : « Raton ne sait plus comment se conduire avec ce monde qu'il va bientôt quitter ; il miaule plus qu'il ne raisonne. Mais, au bout du compte, la compagne de *l'Enveloppe des pensées* et ce même *M. de l'Enveloppe* se sont chargés de sa chatière et les services ne doivent jamais s'oublier (3). » Voltaire ne pouvait mieux se peindre en quelques lignes. Ne lui parlez pas de sa patrie ; sa chatière seule l'occupe et il

(1) *Dictionnaire philosophique*, article *Patrie*.

(2) *Observations sur le commerce de l'urc. les monnaies, et les impôts*.

(3) Cf. *Trois Révolutionnaires*, p. 62 et suiv., *Turgot et Voltaire*.

ne connaît que ceux qui prennent soin de sa châtière. Là, et uniquement là, est le secret de ses continuelles et savantes adulations. En vain, et par échappées, lui arrivera-t-il de dire comme il l'écrivait à d'Argental (2 décembre 1757) : « Je ne m'intéresse à aucun événement que comme Français. Je n'ai d'autre intérêt et d'autre sentiment que ceux que la France m'inspire ; j'ai en France mon bien et mon cœur. » Et encore à Tencin, au sujet des négociations relatives à la guerre de *Sept ans* : « Mon cœur s'attache uniquement à un devoir, celui d'aimer son roi, sa patrie et le bien public, et de faire des vœux pour la prospérité de la France. » En réalité, de telles protestations ne sont, de la part de Voltaire, que propos en l'air. Quels qu'ils puissent être et à toute époque, tous ceux qui se succèdent sur le trône ou au ministère, dans l'alcôve ou dans l'antichambre, ont, sur l'heure, un droit acquis aux empressements de sa spirituelle servilité. Ce n'est pas qu'il ne mette, dans son estime, aucune différence entre les personnes. La passion et l'intérêt ne l'aveuglent pas à ce point que son vif esprit ne pénètre à fond toutes les misères qui l'environnent, et il se montre touché, à sa manière, de ce qui révèle quelque noblesse et dénote de la grandeur. C'est ainsi qu'après avoir applaudi tour à tour à Fleury et à Dubois, à Choiseul et à Maupeou « qui s'est couvert de gloire », il célébrera l'entrée de Turgot et de Malesherbes aux affaires. « La France est-elle assez heureuse pour que M. de Malesherbes soit dans le ministère ? Voilà donc de tous côtés le règne de la raison et de la vertu. Je vois qu'il faut songer à vivre. » « Nous sommes dans l'âge d'or jusqu'au cou. » Mais c'est très particulièrement l'avènement de Turgot au contrôle qui provoque l'enthousiasme de Voltaire. Non content d'organiser des fêtes en l'honneur du jeune ministre, il ira jusqu'à faire frapper, pour les lui dédier, des médailles avec cette exergue *tutamen regni*. Puis il accompagnera sa chute de publics et bruyants regrets. Mais qu'on y regarde de près et on se convaincra que ce n'est point uniquement le patriotisme, mais avant tout,

le crédit, que Voltaire révère chez celui qu'il appelle pompeusement « Caton-Colbert », « Sully-Turgot », et dont il affecte de suspendre au-dessus de son lit l'image populaire. Car à peine Turgot est-il installé au contrôle, que, sur l'heure, Voltaire se rappelle avec à-propos l'avoir reçu aux Délices « dans la chambre des fleurs. » Comment, dès lors, Turgot ne serait-il pas son obligé ? Aussi le seigneur de Ferney ne cesse-t-il d'adresser au ministre requêtes sur requêtes, obtenant de sa trop facile bienveillance de pouvoir dire à ses amis : « Je suis libre; mes terres sont libres comme moi, libres comme ma façon de penser ». Mais Turgot vient-il à être brusquement congédié ? C'est sans aucune vergogne qu'après avoir rimé dans son *Épître à un homme* d'emphatiques doléances, Voltaire tourne immédiatement vers l'incapable Cluguy d'abord il se dit par jeu de mot « moine de Chuy » et bientôt vers Necker, c'est-à-dire vers le rival de Turgot et qui l'a supplanté, sa complaisante et cupide admiration (1). Un égoïsme invariable reste le centre immobile, d'où procèdent et où se ramènent, quels qu'ils soient, tous ses sentiments. Cependant Voltaire vit dans un milieu, dont il est impossible qu'il ne subisse pas l'influence. Lors donc qu'autour de lui tout respire la révolution, le moyen qu'il ne devienne pas lui-même révolutionnaire ? Les abus sont si nombreux, les changements à opérer si clairement indiqués, et son intelligence se trouve sur toutes choses si fort en éveil que nécessairement il doit, en beaucoup de points, condamner le présent et appeler de ses vœux un régime réparateur. En matière de réformes, il parle par conséquent, en général, le langage de ses contemporains, et reproduit, avec l'ironie qui lui est propre, leurs unanimes réclamations. Mais, au fond, il ne prend aux affaires publiques qu'un assez mol intérêt, et même, par moment, témoigne être las de tous les changements qu'on médite. « Il me paraît que les grâces et le bon goût sont bannis de France, et ont cédé

(1) Cf. *Trois Révolutionnaires* p. 56 et suiv. *Turgot et Voltaire*.

la place à la métaphysique embrouillée, à la politique des cerveaux-creux, à des discussions énormes sur les finances, sur le commerce, sur la population, qui ne mettront jamais dans l'État ni un écu, ni un homme de plus. Le génie Français est perdu; il veut devenir Anglais, Hollandais et Allemand; nous sommes des singes, qui avons renoncé à nos jolies gambades, pour imiter mal les bœufs et les ours... On croit être solide, on n'est que lourd et lourdement chimérique. (2 février 1759 à Mme du Boccage). » Et à d'Alembert: « Nous sommes dans la fange des siècles pour tout ce qui regarde le bon goût. »

Le bon goût, les destinées du génie Français et non point les destinées de la France, tel est, en définitive, le véritable objet des préoccupations de Voltaire, à supposer même qu'il ait connu d'autres soucis que ceux qui se rapportaient à sa personnelle et immédiate satisfaction. Bourgeois beaucoup plus que citoyen, mais en même temps lettré et lettré délicat, il s'émeut de tout ce qui est de nature à mettre en péril les grâces de notre littérature et à corrompre notre langue. Quant à la patrie, le sort qui peut lui être réservé, les incertitudes douloureuses qui pèsent sur son avenir, les périls qui la menacent, tout cela le laisse indifférent, ou même, ce qui est pis, il insulte aux malheurs de la France, il exalte ses ennemis, raille sa générosité, se rit de son apparente décadence, renie son glorieux passé. Ainsi on aurait pu supposer que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* éprouvait pour le grand roi, en dépit de ses erreurs et de ses fautes, une sincère et patriotique admiration. Il n'en est rien. Un entretien singulier qu'il rapporte avoir eu avec un enfant (et nous savons ce que ce très jeune interlocuteur est devenu) nous révèle quel était à l'égard du prince, dont pourtant il avait consacré tout son talent à retracer l'histoire, le fond même de sa pensée. « L'édit de Nantes est la pierre de scandale de M. Benjamin de Constant de Rebecque, écrivait-il le 17 juin 1774 à Mme du Deffand, en lui recommandant le futur publiciste, lequel se montrait d'une précocité véritablement extraordinaire.

Nous en parlâmes plus d'une heure et nous crûmes en avoir peu dit. Vous auriez cru entendre deux vieillards devisant ensemble sur une calamité toute récente ; mais, comme chez lui, le jeune homme l'emporte sur le vieillard ! Lui ayant montré un livre d'estampes contenant le règne de Louis appelé à tort le Grand, il ne se posséda plus. Abordant le portrait de ce roi, il lui asséna un coup de poing (l'enfant est fort, le papier vieux) qui lui creva un œil. Le voyant consterné de sa prouesse, je lui dis, pour le calmer, qu'il n'avait fait que prévenir le jugement de la postérité ».

S'agit-il de Louis XV ? Voltaire qui a écrit, après le *Siècle de Louis XIV*, le *Siècle de Louis XV*, pourra bien composer encore en l'honneur de ce souverain un panégyrique qui se termine par ces stupéfiantes paroles : « Il faut enfin rendre gloire à la vérité. Louis XV apprend aux hommes que la plus grande politique est d'être vertueux. Que nous reste-t-il à souhaiter désormais, sinon qu'il se ressemble toujours à lui-même, et que les rois à venir lui ressemblent ? (1) » Le plat panégyriste qui, tant de fois a prodigué son mépris au monarque que si étrangement il s'avise ainsi de célébrer, est d'ailleurs le premier à constater le peu de succès de cette pantalonnade (1748):

*« Cet éloge a très peu d'effet ;
Nul mortel ne m'en remercie ;
Celui qui le moins s'en soucie,
Est celui pour qui je l'ai fait ».*

Enfin si Voltaire salue avec une sorte d'empressement ému l'avènement de Louis XVI, c'est qu'il se persuade qu'avec ce monarque la philosophie est montée sur le trône ou que bientôt même elle l'y remplacera. « Notre nation, écrivait-il à Frédéric (29 juillet 1775) commence à se débarbouiller : presque tout notre ministère est composé de philosophes. ... Nous espérons

(1) *Panégyrique de Louis XV, fondé sur les faits et les événements les plus intéressants jusqu'en 1749* (1748).

en France que la philosophie, qui est auprès du trône, sera bientôt dedans (*sic*) ; mais ce n'est qu'une espérance ; elle est souvent trompeuse ».

On ne saurait le contester. Les vrais souverains de Voltaire n'ont été ni Louis XV ni Louis XVI, mais bien l'impératrice de Russie Catherine II et le roi de Prusse Frédéric II. A la vérité, chose triste à rappeler, mais instructive et qu'on oublie trop ! Voltaire, en cherchant à l'étranger ses maîtres, n'agit pas autrement que d'autres lettrés Français, de son temps, les plus en renom. Diderot, et avec quel risible enthousiasme ! n'est-il pas le pensionnaire de Catherine II, s'écriant « qu'elle a l'âme de Brutus avec les charmes de Cléopâtre ? » D'Alembert, et avec quelle basse obséquiosité ! n'est-il pas le pensionnaire de Frédéric ? Et n'est-ce pas à Frédéric que s'adresse ce fier géomètre dans ses besoins d'argent ? « Tous mes amis me conseillent le voyage d'Italie pour rétablir ma santé, écrivait-il à Voltaire (4 août 1770) ; j'y suis résolu, et ce voyage me fera, comme vous croyez bien, passer par Ferney. La difficulté est d'avoir un compagnon de voyage, car dans l'état où je suis, je ne voudrais pas aller seul. Une autre difficulté encore plus grande, c'est l'argent. J'ai pris le parti d'écrire, il y a huit jours, au roi de Prusse ». Seul, Rousseau, bien inspiré quelquefois par son humeur sauvage, repoussera des largesses avilissantes. « Vous voulez me donner du pain, écrit-il à Frédéric (30 octobre 1762). N'y a-t-il aucun de vos sujets qui en manque ? » Ce qui ne l'empêche pas d'ajouter : « Puissè-je voir Frédéric le *juste* et le *redouté*, couvrir enfin ses états d'un peuple heureux dont il soit le père ! et Jean-Jacques Rousseau, l'ennemi des rois, ira mourir de joie au pied de son trône ».

Nul ne surpassa ou même n'égala Voltaire dans l'art intéressé du courtisan. Déjà son *Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre-le-Grand*, qu'il avait substituée à la *Vie de Pierre-le-Grand*, afin d'écartier toutes les anecdotes qui pourraient diminuer la gloire du czar, l'avait mis en coquetterie avec l'impératrice de Russie

Élisabeth. Dès le début même de son règne, cette princesse avait en les prémices des qualifications ampoulées que Voltaire devait reproduire jusqu'à satiété en l'honneur de la souveraine qui bientôt recueillit son héritage. Effectivement, en 1745, adressant à Élisabeth, *sur sa demande* (était-ce bien sur sa demande ?) un exemplaire de *la Henriade*, il écrivait :

« *Sémiramis du Nord, auguste impératrice,
Et digne fille de Ninus,
Le ciel me destinait à peindre les vertus,
Et je dois rendre grâce à sa bonté propice :
Il permet que je vive en ces temps glorieux,
Qui l'ont vu commencer la carrière immortelle.
Au trône de Russie il plaça mon modèle ;
C'est là que j'élève mes yeux* ».

Aussi la mort d'Élisabeth n'avait-elle pas laissé que de causer au poète quelque regret. « Vous ne vous douteriez pas que j'ai fait une perte dans l'impératrice de Russie, mandait-il à Bernis, le 10 février 1762 : la chose est pourtant ainsi ; mais il faut se consoler de tout. La vie est un songe ; rêvons donc le plus gaiment que nous pourrons ». Et à Mme de Florian : « Mon impératrice de Russie est morte, et, par la singularité de mon étoile, il se trouve que je fais une très grande perte ».

En succédant par le crime à une souveraine, qui elle-même avait violemment usurpé le trône et qu'avait difamée le désordre de ses mœurs, Catherine II se mettait, à son tour, en quête de prôneurs qui palliassent, aux yeux de l'Europe, avec les misères de son règne, les hontes de son avènement. Non seulement elle faisait mine d'aimer la France, parce qu'alors c'était la mode en Allemagne de singer Louis XIV et Versailles, mais elle recherchait les hommes de lettres français, qu'elle considérait « comme des trompettes de sa renommée et dont le cynisme l'amusait tout en l'inquiétant (1) ». Cinq

(1) *Les Français en Russie, les Russes en France*, par Léonce Pingaud, *Revue des deux mondes*, 15 avril, 1^{er} mai 1890.

mois durant on la voyait admettre Diderot dans sa familiarité, après lui avoir acheté sa bibliothèque, dont elle lui laissait la jouissance et le faisait en outre le bibliothécaire appointé; elle demandait le buste de Buffon, donnait vingt mille livres à Sedaine, gratifiait Mercier, lequel, dans son *Tableau de Paris*, n'avait pas craint de la proposer en exemple au Dauphin qui devait être Louis XVI. Enfin, à d'Alembert elle offrait cent mille livres de traitement annuel pour diriger l'éducation de son fils, mais ne s'attirait qu'un refus. « Merci bien ! » aurait répondu d'Alembert; dans ce pays-là, on meurt trop facilement de la colique. » Naturellement Catherine devait désirer de s'attacher Voltaire plus que tout autre écrivain. Et celui-ci, de son côté, n'était pas de caractère à se trop offusquer des horreurs qu'on racontait de l'impératrice. Ne devait-ce pas en effet être une tendre et belle âme que la princesse qui, à Tsarskoé-Sélo, faisait élever un monument à ses chiens favoris ? « On parle, écrivait Voltaire (13 août 1762) au comte Schouvalof, d'une colique violente qui a délivré Pierre Uric du petit désagrément d'avoir perdu un empire de deux mille lieues. Il ne manquera plus qu'un Ninias à votre Sémiramis pour rendre la ressemblance parfaite. J'avoue que je crains d'avoir le cœur assez corrompu pour n'être pas aussi scandalisé de cette scène qu'un bon chrétien devrait l'être. Il peut résulter un très grand bien de ce petit mal. La Providence est comme étaient autrefois les Jésuites, elle se sert de tout. Et d'ailleurs, quand un ivrogne meurt de la colique, cela nous apprend à être sobres. » C'était presque s'offrir. Toutefois, ni les insinuations de Breteuil que la Czarine avait chargé de le sonder, ni les pressantes instances du propre secrétaire de Catherine, le genevois Pictet, qui naguère, à Tournay, jouait la comédie, « dépassant de la tête le reste de la troupe, » n'avaient pu, dans les premiers moments, venir complètement à bout, chez Voltaire, d'un reste de pudeur. En vain le « colossal » Pictet, « son cher géant, » mettait-il empressement à lui apprendre que les dames et les seigneurs de la Cour

de Russie se préparaient à jouer *Zaïre*, *Alzire* et *Gengiskan*. Il ne fallut rien moins pour le décider à un commencement d'engagement, qu'une provocation directe de l'impératrice elle-même, qui, sans façon, s'appropriait les réponses adressées par Voltaire à son secrétaire. « J'ai commis un péché mortel, disait Catherine, la première fois qu'elle écrivit à celui qu'elle voulait séduire; j'ai commis un péché mortel en recevant la lettre adressée au géant. J'ai quitté un tas de suppliques; j'ai retardé la fortune de plusieurs personnes, tant j'étais avide de la lire. Je n'en ai pas même eu de repentir. » Le moyen de résister à de pareilles minauderies? Et pourtant, aussi longtemps que l'établissement de Catherine parut mal affermi, Voltaire ne montra qu'hésitation. Ses incertitudes ne cessèrent qu'après l'assassinat d'Ivan VI. « Ma bonne amie de Russie, écrivait le 4 octobre 1764, avec affectation de gentillesse, à Voltaire d'Ambermont; ma bonne amie de Russie vient de faire imprimer un grand manifeste sur l'aventure du prince Ivan, qui était en effet, comme elle le dit, une espèce de bête féroce. *Il vaut mieux, dit le proverbe, tuer le diable, que le diable ne vous tue.* Si les princes prenaient des devises comme autrefois, il me semble que celle-là devrait être la sienne. Cependant il est un peu fâcheux de se défaire de tant de gens, et d'imprimer ensuite qu'on en est bien fâché, mais que ce n'est pas sa faute. Il ne faut pas faire trop souvent de ces sortes d'excuses au public. Je conviens avec vous que la philosophie ne doit pas trop se vanter de pareils élèves; mais que voulez-vous? Il faut aimer ses amis avec leurs défauts... C'est dommage que le papier me manque, car je suis en train de bien dire: aussi mon estomac va-t-il mieux. On cherche le siège de l'âme, c'est à l'estomac qu'il est. » Ivan VI une fois supprimé, Voltaire est très résolu à aimer la nouvelle impératrice avec ses défauts, et c'est aussitôt entre elle et lui un échange réglé de flatteries et de cadeaux. Voltaire adresse à Catherine son buste et ses ouvrages; Catherine envoie à Voltaire une tabatière tournée de

ses mains, en même temps que des fourrures « contre le vent de bise et la fraîcheur des Alpes. »

Certainement Voltaire n'ignorait pas ce qu'il fallait penser de cette femme, qu'entre amis il ne craignait point de nommer « la sublime Cateau », « la belle Cateau », ou simplement « Cateau. » Néanmoins, si on consulte sa correspondance, il semble, corps et âme, lui appartenir désormais tout entier. « Il y a une femme qui se fait une bien grande réputation, écrivait-il le 18 mai 1767, à la marquise du Deffand, c'est la Sémiramis du Nord... Je me vante à vous d'être un peu dans ses bonnes grâces; je suis son chevalier envers et contre tous. Je sais bien qu'on lui reproche quelque bagatelle au sujet de son mari; mais ce sont des affaires de famille dont je ne me mêle pas; et d'ailleurs il n'est pas mal qu'on ait une faute à réparer, cela engage à faire de grands efforts pour forcer le public à l'estime et à l'admiration, et assurément son vilain mari n'aurait fait aucune des grandes choses que ma Catherine fait tous les jours. » Et l'année suivante (23 janvier) à d'Argental: « J'ai une grâce à vous demander; c'est pour ma Catherine. Il faut rétablir sa réputation à Paris chez les honnêtes gens. J'ai de fortes raisons de croire que MM. les ducs de Praslin et de Choiseul ne la regardent pas comme la dame du monde la plus scrupuleuse; cependant je sais autant qu'on peut savoir, qu'elle n'a nulle part à la mort de son ivrogne de mari: un grand diable d'officier aux gardes, Préobazinsky, en le prenant prisonnier, lui donna un horrible coup de poing qui lui fit vomir du sang; il crut se guérir en buvant continuellement du punch dans sa prison, et il mourut dans ce bel exercice. C'était d'ailleurs le plus grand fou qui ait jamais occupé un trône. L'empereur Venceslas n'approchait pas de lui. A l'égard du meurtre du prince Yvan, il est clair que ma Catherine n'y a nulle part... On lui a bien de l'obligation d'avoir eu le courage de détrôner son mari, car elle règne avec sagesse et avec gloire; et nous devons bénir une tête couronnée qui fait régner la tolérance universelle dans cent trente-cinq degrés de

longitude. Vous n'en avez, vous autres, qu'environ huit ou neuf, et vous êtes encore intolérants. Dites donc beaucoup de bien de Catherine, je vous en prie, et faites-lui une bonne réputation dans Paris. » Encore une fois, « le Ninias n'était qu'un vilain ivrogne. » Voltaire « admire sa veuve et l'aime à la folie. »

Veuve admirable en effet et bien digne d'être aimée à la folie ! Sans doute il faut tenir grand compte à cette princesse des circonstances difficiles, contre lesquelles elle eut à lutter, et savoir reconnaître aussi tout ce que la Russie lui dut d'accroissement et de grandeur. Fille du très petit prince Christian Auguste d'Anhalt-Zerbst, on l'avait, durant son enfance et sa jeunesse, laissée croupir dans l'ignorance, et c'était pour en sortir que plus tard, tout en repaissant son imagination de romans et d'écrits licencieux, elle lisait avidement non seulement Voltaire mais encore Montesquieu et trois fois de suite en quelques mois le *Dictionnaire de Bayle*. A seize ans, après lui avoir fait embrasser le rite orthodoxe, on la mariait, en ne consultant que la raison d'État, au duc d'Holstein-Gottorp, destiné alors à monter sur le trône après sa tante Élisabeth. Laid, rachitique, faible de caractère, minutieux, ivrogne et débauché, Pierre III finissait par révolter la nation russe, en même temps qu'il lassait la patience tout ensemble et l'ambition de la femme lubrique, mais de la femme supérieure qu'on lui avait donnée pour compagne, et dont il reconnaissait lui-même les hautes capacités en se plaisant à l'appeler *Mme la Ressource*. Aussi un jour vint (1762) où Catherine, à la faveur d'un complot de Cour et d'une insurrection de caserne, n'hésita point à se faire proclamer impératrice. Décidée, en apparence, à reléguer dans le Holstein le faible Pierre III « qui s'était laissé détrôner comme un enfant qu'on envoie se coucher, » elle l'envoyait, en fait, à la mort, et ce criminel sacrifice accompli (son fils Paul avait déjà près de dix ans) prenait seule la direction des affaires, qu'elle conduisait avec une habileté consommée et la plus rare énergie. Unissant le charme au génie, « la grande impératrice » devait,

pendant trente-quatre ans, gouverner la Russie d'une main de fer. Construisant des routes, créant des centaines de villes, rédigeant un code de lois, établissant des Académies, fondant des écoles, protégeant les arts et les sciences, mettant à néant la puissance Ottomane, conquérant la Crimée et les ports de la mer Noire, enfin s'appropriant pour sa part, et non la moindre, les dépouilles des infortunés Polonais, elle achevait l'œuvre de Pierre I^{er} et « changeait en puissance européenne une puissance asiatique (1). » Toutefois, femme sans aucune foi et sans autre loi que l'intérêt, meurtrière ou du moins, malgré des pleurs de commande, complice des meurtriers de son mari Pierre III; meurtrière de son compétiteur Ivan VI; à l'égard de son fils Paul marâtre beaucoup plus que mère, amante éhontée des Tchernichef, des Soltikoff, des Poniatowski, des cinq frères Orloff, des Potemkin, des Korssakoff, des Lanskoï, des Iermoloff, des Mamonoff, des frères Zoubow et de tant d'autres, auxquels elle prodigua dignités, commandements, immenses richesses, mais sans jamais abandonner à aucun de ces favoris les prérogatives du pouvoir suprême; l'administration de Catherine, son administration dite libérale, pouvait-elle faire complètement amnistier, avec ses crimes d'État, le dévergondage de sa vie (2)? Ou encore était-il permis d'oublier que sa philosophie humanitaire ne l'avait point empêchée de contribuer à égorger la Pologne? Aussi bien, qu'était, en réalité, pour la France, Catherine, sinon une ennemie? Et pourtant, alors qu'il avait tant de motifs de garder

(1) Cf. Léonce Pingaud, article cité.

(2) Un écrivain Russe, M. Bilbassof, avait entrepris d'écrire une histoire complète de l'impératrice Catherine. Malheureusement cette publication a dû être interrompue, et le premier volume avait à peine paru en 1890, qu'il fut presque aussitôt saisi à Saint-Petersbourg. Tellement il semblait scandaleux de dire sur cette princesse toute la vérité! Voyez du moins le récent volume de M. K. Waliszewski: *Le roman d'une impératrice, Catherine II de Russie, d'après ses mémoires, sa correspondance et les documents inédits des archives d'État*, Paris, 1892, in-8. Cet ouvrage renferme les détails les plus curieux relativement à la vie publique et à la vie privée de Catherine.

au moins le silence, Voltaire se mettant avec d'Alembert, avec Diderot, à l'unisson dans la louange, Voltaire de s'écrier :

« *Elève d'Apollon, de Thémis et de Mars,
Qui sur ton trône auguste as placé les beaux arts,
Qui penses en grand homme, et qui permets qu'on pense :
Toi qu'on voit triompher du tyran de Byzance,
Et des sots préjugés, tyrans plus odieux,
Prête à ma faible voix des sons mélodieux ;
A mon feu qui s'éteint rend sa clarté première :
C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière (1) »*

Voltaire s'époumonera donc à prôner, à exalter « la Minerve du Nord », « l'Étoile du Nord », « la Sémiramis du Nord », « la Thomyris du Nord », ou, comme il parle, « Catherin le Grand ». Le prince de Ligne avait dit : « Catherine le Grand » (2). Que Catherine étende rapidement ses conquêtes, c'est le vœu le plus ardent de Voltaire, et rien ne lui tient plus au cœur que le triomphe de la Russie sur ses adversaires coalisés, fussent les armes russes faire couler le sang français. Car au nombre de ceux qui combattent les Russes, se trouvent des Français. Mais est-ce qu'il est français, lui ? « J'ai le cœur navré de voir qu'il y a de mes compatriotes parmi ces fous de confédérés, écrivait-il à Catherine, lors de la guerre de la Russie contre les Turcs. Nos Welches n'ont jamais été trop sages, mais du moins, ils passaient pour galants ; et je ne sais rien de si grossier que de porter les armes contre vous ; cela est contre toutes les lois de la chevalerie. Il est bien honteux et bien fou qu'une trentaine de blancs-becs de mon pays

(1) *Épître à l'Impératrice de Russie, Catherine II. 1771.*

(2) Waliszewski, ouvr. cit. p. 209. « L'impératrice interdit à Grimm son correspondant de lui donner le surnom de *Catherine la Grande* ; parce que, observait-elle, *primo* je n'aime aucun sobriquet ; *secundo* que mon nom est Catherine II, et *tertio* que je ne veux pas qu'on dise de moi comme de Louis XV, qu'on trouvait le mal nommé ; quatrièmement, de taille, je ne suis ni grande ni petite. » On ne voit pas que Catherine ait jamais fait à Voltaire semblable défense.

aient l'impertinence de vous aller faire la guerre, tandis que deux cent mille Tartares quittent Mustapha pour vous servir (1). Ce sont les Tartares qui sont polis et les Français sont devenus des Scythes. Daignez observer, madame, que je ne suis point Welche, je suis Suisse, et, si j'étais plus jeune, je me ferais Russe (18 octobre 1771 à l'impératrice de Russie). » Ailleurs il signera même : « votre vieux Russe de Ferney. » Qu'importe par conséquent à Voltaire que démesurément agrandie, la puissance de Catherine puisse devenir pour la France un péril ? « Je mourrai certainement de douleur, écrivait-il à l'impératrice (22 décembre 1770), de ne vous pas voir sur le trône de Constantinople. » « Il emportera du moins avec lui la consolation de l'avoir vue souveraine des deux bords de la mer Noire et de ceux de la mer Égée. » Bientôt (29 mai 1772) ce n'est pas moins de trois capitales qu'il souhaite à Catherine. « Ma chimère sur les frontières de ma Suisse était que, grâce à mon héroïne, il n'y eût plus de Turcs en Turquie... Mais qui sait si, après avoir exécuté son grand projet, mon héroïne n'achèvera pas l'autre, et, si, un jour, elle n'aura pas trois capitales : Pétersbourg, Moscou et Byzance. » Or, quel est ce grand projet auquel Voltaire fait allusion ? Il s'agit tout simplement du démembrement de la Pologne (2). « Mon héroïne a pris un parti

(1) « J'ai un remède, répondait Catherine à Voltaire (30 mars 1772), pour les petits-maitres sans aveu qui abandonneraient Paris pour servir de précepteurs à des brigands. Ce remède vient en Sibérie, ils le prendront sur les lieux. »

(2) Cf. *Lettre sur les Panégyriques*, par Irénée Aléthés, professeur en droit dans le canton d'Uri, 1767. Après avoir esquissé le panégyrique de Catherine, Voltaire finissait par cette bouffonnerie : « J'ignore quelles suites aura la querelle de la Pologne... Je sais que le roi de Pologne est un prince philosophe digne d'être l'ami de l'impératrice de Russie... Je ne me mêle point de politique : ma seule étude est celle du bonheur du genre humain, etc. etc. » Voltaire néanmoins se mêlait de politique, car, à la même date, il écrivait un *Essai historique et critique sur les dissensions de l'Église de Pologne* (par Joseph Bourdillon, professeur en droit public), où il concluait en disant : « L'impératrice reine de Hongrie, Marie-Thérèse, l'impératrice Catherine II, Frédéric le Grand, roi de Prusse, firent valoir les droits qu'ils réclamaient

encore plus noble et plus utile, celui de détruire l'anarchie en Pologne, en rendant à chacun ce que chacun croit lui appartenir, et, en commençant par elle-même (29 mai 1772). » Et comme si déjà ce n'était pas trop que d'applaudir en de pareils termes à ce brigandage politique, l'adulateur de Catherine a le triste courage de charger de nouvelles invectives ceux de ses compatriotes qui, au prix de leur vie, ont généreusement essayé de secourir, sinon de sauver un peuple malheureux. « Nos chevaliers Welches, nos Don Quichotte Welches qui ont été porter leur inquiétude et leur curiosité chez les Sarmates, doivent mourir de faim, s'ils ne meurent de charbon... Voilà une plaisante croisade qu'ils ont été faire ! Cela ne servira pas à faire valoir la prudence et la galanterie de ma chère nation à Catherine, 22 août 1773. » Comme affolé d'enthousiasme, il n'y a pas de formule turque, chrétienne, païenne, que n'emploie Voltaire pour célébrer « l'auguste, l'adorable » Catherine. Volontiers il lui composerait « une *Catheriniade* (11 et 21 septembre 1770) » : en tout cas, « il est Catherin, il mourra Catherin ou Catherinien. » « *Allah ! Allah ! Catherine reçoit Allah !* — Madame, vous êtes bénie pardessus toutes les impératrices et pardessus toutes les femmes (12 mars 1771). » « *Te Catharinam laudamus, te dominam confitemur,* (30 octobre 1769). » Il signe : « le vieil idolâtre. » « Nous sommes trois, Diderot, d'Alembert, et moi, qui vous dressons des autels ; vous me rendez païen. Je suis avec idolâtrie, madame, aux pieds de Votre Majesté, mieux qu'avec un profond respect, *Le prêtre de votre temple* (22 décembre 1776). » Ailleurs « c'est Notre-Dame de Pétersbourg, dont Voltaire baise les pieds en toute humilité avec la plus sincère dévotion (3 janvier 1773). » Et encore : « Sainte Catherine Il est l'objet de mon culte. Puisse ma Sainte goûter toutes les sortes de plaisirs, comme elle a toute sorte de gloire (11 décembre

sur trois provinces polonaises. Ils s'en emparèrent : on n'osa s'y opposer. Tel fut le débrouillement du chaos polonais. »

1772)! » Les paroles manquent en quelque sorte à Voltaire pour descendre plus bas dans ses burlesques adorations. Le moment cependant n'était pas éloigné, où désabusée du philosophisme français par les excès même de la révolution française, Catherine en viendrait à excréter Voltaire « son maître », comme un des plus puissants fauteurs de tant de désordres lamentables. Cette princesse qui, dans l'épithaphe qu'elle s'était composée, se glorifiait « d'avoir l'âme républicaine » fut en peu de temps désenchantée de la république. Dès 1790, elle déclarait la France sur le point d'accoucher d'un enfant qui serait « un monstre pourri et puant. » « L'Assemblée nationale ! disait-elle — un tas de chicanes ; et de ces roquets-là on fait des législateurs ! Si on en pendait quelques-uns, si on leur ôtait à tous leurs dix-huit livres d'indemnité, le reste se raviserait peut-être. » Elle n'en voulait pas seulement « à l'hydre à douze cents têtes », mais à Louis XVI pour avoir accepté par faiblesse la constitution de 1791. « Le 20 juin 1792 la chagrina, le 10 août l'exaspéra, le 21 janvier 1793 la rendit malade (1). » Elle fit ôter de devant ses yeux le buste du vieil Arouet et prit en déplaisance la bibliothèque de cet éternel railleur ; cette bibliothèque acquise par elle à prix d'or, et qu'en août 1779 elle avait chargé Wagnière d'installer lui-même dans une des salles réservées du palais de l'Ermitage (2), proje-

(1) Cf. Léonce Pingaud, article cité, et Waliszewski, ouvrage cité, p. 277 et suiv.

(2) La bibliothèque de Voltaire, lit-on dans une note de François Tronchin, se compose de six mille et quelques volumes de tous formats, beaucoup de doubles, un grand nombre de dépareillés, plusieurs avec des notes marginales. Le livre de la *Félicité*, le premier livre de l'histoire de Veli sont, je crois, les plus apostillés, ainsi que les livres de théologie. » Cf. Comte de Maistre, *Œuvres*, 8 v. in-8, Lyon, 1815, t. I. p. 281. *Soirées de saint Pétersbourg*, IV^e Entretien, note IV. « On ne revient pas de son étonnement en considérant l'extrême médiocrité des ouvrages qui suffirent jadis au patriarche de Ferney. On y chercherait en vain ce qu'on appelle les grands livres et les éditions recherchées, surtout classiques. Le tout ensemble donne l'idée d'une bibliothèque formée pour amuser les soirées d'un campagnard. Il faut encore y remarquer une armoire remplie de livres

tant même d'édifier, dans le parc de Tzarskoé-Selo, un château sur le modèle de ce Ferney, d'où étaient parties à son adresse tant d'épîtres « de la divinité de la gaieté (1). » « Monsieur, disait-elle alors à Wagnière en s'inclinant devant l'effigie de Voltaire, voilà l'homme à qui je dois tout ce que je sais et tout ce que je suis. » Et à Grimm, de Pétersbourg elle adressait, en l'honneur du patriarche, ces paroles d'admiration reconnaissante (1^{er} octobre 1778) : « Je suis son écolière : plus jeune, j'aimais à lui plaire; une action faite, il fallait, pour qu'elle me plût, qu'elle fût digne de lui être dite, et tout de suite il en était informé. » Peu de temps avant sa mort, son langage avait bien changé; car à ce même Grimm (octobre 1796) elle écrivait : « Je prêche et prêcherai cause commune à tous les rois contre les destructeurs du trône et de la société, malgré tous les adhérents du misérable système contraire, et nous verrons qui prendra le dessus : la raison, ou le déraisonnement des perfides partisans d'un

dépareillés, dont les marges sont chargées de notes écrites de la main de Voltaire et presque toutes marquées au coin de la médiocrité et du mauvais ton. La collection entière est une démonstration que Voltaire fut étranger à toute espèce de connaissances profondes, mais surtout à la littérature classique. S'il manquait quelque chose à cette démonstration, elle serait complétée par des traits d'ignorance sans exemple qui échappent à Voltaire en cent endroits de ses ouvrages, malgré toutes ses précautions. Un jour peut-être il sera bon d'en présenter un recueil choisi, afin d'en finir avec cet homme. » A une date beaucoup plus récente, dans sa *Préface au Sottisier de Voltaire* (Paris, 1890), M. Léonzon Le Duc écrit : « La bibliothèque de Voltaire se compose de 7.500 volumes, ouvrages d'histoire, de sciences, de philosophie, de littérature, etc. Par elle-même, elle n'offre rien de remarquable. Plusieurs volumes, il est vrai, sont semés de notes marginales autographes, mais la plupart sont trop insignifiantes pour mériter d'être relevées. Aux marges d'une édition de Saint Augustin on surprend, çà et là, des coups de plumes ou plutôt des coups de griffe : « Cochon ! — Gros cochon ! » La partie curieuse de la bibliothèque, ce sont les manuscrits. Ils forment dix-huit portefeuilles in-folio ou in-quarto, dont cinq reliés en veau et treize en maroquin rouge. Un grand nombre des pièces qu'ils renferment sont encore inédites. » Ces pièces sont-elles réellement inédites ou ont-elles une véritable importance ? Il est permis d'en douter, si on en juge par la publication du *Sottisier*.

(1) Cf. Henry Tronchin, ouvr. cit. p. 333 et suiv.

système exécrationnel, qui par lui-même exclut et foule au pied tout sentiment de religion, d'honneur et de gloire. » N'était-ce pas aussi désigner Voltaire et ses sectateurs ?

Évidemment, le complice le plus décidé et le plus actif de Catherine dans le démembrement de la Pologne, évidemment Frédéric II était encore mieux connu de Voltaire que l'impératrice de Russie. Et on sait si, pour célébrer ce prince, l'intrépide courtisan avait épuisé la nomenclature des héros et des Dieux. Mais, en revanche, dans ses moments de mauvaise humeur, ce n'était plus même « Denys de Syracuse » qu'il nommait Frédéric, ou « César Cotin », ou « Salomon Mandrin ». Faisant une anagramme obscène, n'appelait-il point Frédéric « Luc » tout crûment ? Et par assimilation, n'avait-il pas à Ferney donné le nom de Luc à un singe favori « qui mordait tout le monde ? » Les mœurs dissolues du roi de Prusse, sa cupidité insatiable, ses prétentions tudesques au bel esprit, son ambition sans scrupules et sans frein, aucun de ses défauts ou de ses vices n'était ignoré de Voltaire qui, effectivement, avait assez vécu dans sa familiarité la plus intime, pour avoir conçu de ce qu'il valait une très juste idée. « Il faut avouer, écrivait-il à d'Argental, que c'est dommage qu'un roi si philosophe, si savant, si bon général, soit un ami perfide, un cœur ingrat, un mauvais parent, un mauvais maître, un détestable voisin, un allié infidèle, un homme né pour le malheur du genre humain, qui écrit sur la morale avec un esprit faux et qui agit avec un cœur gangrené ». Assurément, ce n'étaient plus là les flagorneuries qu'avant et pendant son séjour à Berlin, Voltaire prodiguait à Frédéric. De son côté, si celui-ci, même après l'avoir chassé, n'avait pas rompu avec lui tout rapport, du moins n'épargnait-il point à son ancien commensal les objurgations les plus humiliantes. Parfois sans doute il lui témoignait de l'indulgence, quoique ce fût une indulgence voisine du dédain. « Je vous félicite d'être encore gentilhomme ordinaire du *Bien-aimé*, lui écrivait-il le 18 avril 1759. Ce ne sera pas sa patente qui vous immortalisera : vous ne devrez votre apothéose

qu'à la *Henriade*, à l'*Œdipe*, à *Brutus*, *Sémiramis*, *Méropé*, le *duc de Foix*, etc. etc.. Voilà ce qui fera votre réputation, tant qu'il y aura des hommes sur la terre qui cultiveront les lettres, tant qu'il y aura des personnes de goût et des amateurs du talent divin que vous possédez. Pour moi, je pardonne en faveur de votre génie toutes les tracasseries que vous m'avez faites à Berlin, tous les libelles de Leipsick, et toutes les choses que vous avez dites ou fait imprimer contre moi, qui sont fortes, dures, et en grand nombre, sans que j'en conserve la moindre rançune ». Et le 15 juillet 1759: « Je sais bien que je vous ai idolâtré, tant que je ne vous ai cru ni tracassier, ni méchant; mais vous m'avez joué des tours de tant d'espèces! N'en parlons plus; je vous ai tout pardonné d'un cœur chrétien. Après tout, vous m'avez fait plus de plaisir que de mal. Je m'amuse plus avec vos ouvrages que je ne me ressens de vos égratignures. Si vous n'aviez point de défauts, vous rabaisserez trop l'espèce humaine, et l'univers aurait raison d'être jaloux et envieux de vos avantages. A présent on dit: « Voltaire est le plus beau génie de tous les siècles; mais du moins je suis plus doux, plus tranquille, plus sociable que lui ». Et cela console le vulgaire de votre élévation. Au moins, je vous parle comme ferait votre confesseur. Ne vous fâchez pas et tâchez d'ajouter à tous vos avantages les nuances de perfection que je souhaite de tout mon cœur pouvoir admirer en vous ».

Mais parfois aussi c'étaient des admonestations sévères, qu'adressait à Voltaire son adorateur devenu son censeur. « Sachez, lui mandait-il (10 juin 1759), sachez jouir sans inquiétude d'une tranquillité que vous avez obtenue après avoir couru soixante ans pour l'attraper... Mais êtes-vous sage à soixante et dix ans? apprenez à votre âge, de quel style il convient de m'écrire. Comprenez qu'il y a des libertés permises et des impertinences intolérables aux gens de lettres et aux beaux esprits. Devenez enfin philosophe, c'est-à-dire raisonnable. Puisse le ciel, qui vous a donné tant d'esprit, vous donner du jugement à proportion! Si cela pouvait

arriver, vous seriez le premier homme du siècle, et peut-être le premier que le monde ait porté; c'est ce que je vous souhaite. Ainsi soit-il ». Et dans une autre lettre (12 mai 1760), rabrouant Voltaire qui avait cru devoir lui rappeler, avec tous ses anciens griefs, l'aventure de Francfort, où « une femme innocente, une femme considérée avait été traînée dans la boue et mise en prison » : « je n'entre point dans la recherche du passé, répondait Frédéric. Vous avez eu sans doute les plus grands torts envers moi. Votre conduite n'eût été tolérée par aucun philosophe. Je vous ai tout pardonné, et même je veux tout oublier. Mais, si vous n'aviez pas pas en affaire à un fou amoureux de votre beau génie, vous ne vous en seriez pas tiré aussi bien chez tout autre. Tenez-le vous donc pour dit, et que je n'entende plus parler de cette nièce qui m'ennuie, et qui n'a pas autant de mérite que son oncle pour couvrir ses défauts. On parle de la servante de Molière; mais personne ne parlera de la nièce de Voltaire ». Par manque d'estime et par rancune, il était donc tout simple que Voltaire n'aimât point Frédéric. Et de fait, au fond de l'âme, il le détestait. C'est pourquoi, se rangeant au parti de l'impératrice-reine, qu'il se permet parfois d'appeler simplement Thérèse ou Marie, c'eût été avec délices qu'il aurait applaudi à la complète ruine de son redoutable voisin. « Priez bien Dieu, madame, écrivait-il à la comtesse de Lutzelbourg (13 août 1756); priez bien Dieu, avec votre chère amie, Mme de Broumath, pour notre Marie-Thérèse, cette belle Thérèse; et, si vous avez des nouvelles d'Allemagne, daignez m'en faire part. Notre « Salomon du Nord » vient de faire un tour de maître Gonin; nous verrons quelles en seront les suites ». C'est pourquoi, aussi, Frédéric, à la bataille de Kollin (18 juin 1757), se trouve-t-il mis en déroute par les Autrichiens que commande le maréchal Daun? « l'ennemi public sera pris de tous côtés, s'exclame Voltaire transporté d'allégresse; vive Marie-Thérèse! » Et encore (15 juillet 1757), à Cideville: « Tous les chasseurs s'assemblent pour faire une Saint-Hubert aux dépens du roi

de Prusse, Français, Suédois, Russes, se mêlent aux Autrichiens; quand on a tant d'ennemis et tant d'efforts à soutenir, on ne peut succomber qu'avec gloire. C'est une nouveauté dans l'histoire que les plus grandes puissances de l'Europe aient été obligées de se ligner contre un marquis de Brandebourg; mais avec cette gloire, il aura un grand malheur; c'est qu'il ne sera plaint de personne. Il ne savait pas, lorsque je le quittai, que mon sort serait préférable au sien. Je lui pardonne tout, hors la barbarie vandale dont on usa avec Mme Denis». Plus tard (22 décembre 1759), à d'Argental: « Si Luc pouvait être puni avant cette heureuse paix! Si le chemin de la Lusace et de Berlin étant ouvert par le dernier avantage du général Beck, quelque Haddick pouvait aller visiter Berlin! Vous voyez, divin ange, que, dans la tragédie, je veux toujours que le crime soit puni ». Et un peu auparavant (19 août 1759) au même: « Enfin donc je crois que mes Russes sont près du grand Glogau. Qui croirait que la Barbarini va être assiégée par mes Russes, et dans Glogau? O destinée! Je n'aime point Luc, il s'en faut beaucoup; je ne lui pardonnerai jamais ni son infâme procédé avec ma nièce, ni la hardiesse qu'il a de m'écrire, deux fois par mois, des choses flatteuses sans avoir jamais réparé ses torts. Je désire beaucoup sa profonde humiliation, le châtiement du pécheur; je ne sais si je désire sa damnation éternelle. » De même à Cideville: « Si Frédéric est aussi bien frotté qu'on le dit, je ferai relier ensemble *l'Histoire de Pyrrhus* et de *Picrocole*: la sienne est la fable *du Pot au lait*. » Mais, entre-temps, le frivole esprit de Voltaire ne laissait pas que de céder au double ascendant de la royauté et du succès. Il avait suffi en effet que le roi de Prusse eût vaincu, à Rosbach (5 novembre 1757), l'imprudent Soubise, victime à la fois de la mollesse de ses troupes et de la trahison secrète du héros de Port-Mahon, pour que Voltaire reprit à son égard ses habitudes de servilisme calculé.

Vingt-cinq jours avant sa victoire, Frédéric, résolu à jouer une partie suprême, écrivait avec un mé-

lange surprenant de fermeté d'âme et de cuistrerie :

« *Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.* »

Or, contradiction ou plutôt duplicité singulière ! tandis que Voltaire, dans l'intimité de sa correspondance, avoue ne désirer rien tant que la perte du roi de Prusse qu'il considérerait comme un châtement mérité, il s'efforce, d'autre part, de relever par de bonnes paroles le courage du philosophe de Sans-Souci, ou cherche même à lui procurer, par l'intermédiaire intéressé de Richelieu, une paix dont le prince semble avoir le plus pressant besoin. Surtout, à propos des vers de Frédéric, il ne saura comment assez s'extasier. « Rien n'est plus beau que ces derniers vers ; rien n'est plus grand. Corneille dans son beau temps ne les eût pas mieux faits. Et quand, après de tels vers, on gagne une bataille, le sublime ne peut aller plus loin (1). » En somme, avec la fortune de Frédéric change à l'égard de Frédéric l'expression des sentiments de Voltaire. « Le diable de Salomon l'emporte et l'emportera, mandait-il à d'Argental (1^{er} novembre 1756). S'il est toujours heureux et plein de gloire, je serai justifié de mon ancien goût pour lui ; s'il est battu, je serai vengé. » Ainsi motifs multipliés d'aversion et de mépris, humiliations personnelles, dignité de Français, mille raisons décisives de s'abstenir et de se taire, Voltaire sacrifie tout au roi de Prusse triomphant, tout jusqu'à sa patrie. Ou pour mieux dire, c'est sa patrie que d'abord il oublie. Car Frédéric II n'est-il pas l'adversaire le plus acharné de

(1) *Commentaire historique* etc. Vent-on connaître les sentiments avec lesquels Voltaire accueillait la nouvelle du désastre de Rosbach ? Qu'on lise le billet qu'à ce sujet il adressait à François Tronchin : « Je ne sais encore, lui mandait-il (novembre 1757), que la nouvelle que vous savez : un lieutenant général tué, quatre blessés et prisonniers, le duc de Brissac blessé dangereusement, toute l'artillerie perdue, toute l'armée dispersée et poursuivie : on ne sait malheureusement ce qu'est devenu le cuisinier de M. de Soubise. » Henry Tronchin, *ouvr. cit.*, p. 136.

la France, le plus insolent, le plus ouvertement déclaré? Voltaire n'en continue pas moins à saluer en Frédéric un Marc-Aurèle, un Julien, un Salomon, un Sésostris, le seul maître digne de lui et auquel il veuille appartenir, le seul souverain dont les intérêts puissent le toucher. « Si, dans ce charivari, le roi arrondit la Prusse? — Et la justice? direz-vous; la philosophie? En philosophie, la figure ronde est la plus parfaite. » Et en effet les destinées de l'Autriche sont-elles en jeu? Voltaire, et de nos jours même il aura, dans son engouement pour la Prusse, de déplorables imitateurs, Voltaire se félicite, l'insensé! que la Prusse tienne en échec, abaisse, paralyse cette alliée naturelle de la France.

*« J'aurai l'honneur d'être purgé
De la main royale et chérie,
Qu'on voit bravant le préjugé
Saigner l'Autriche et la Hongrie. »*

C'est par ces platitudes honteuses que Voltaire remercie Frédéric, qui vient de lui envoyer des pilules. S'agit-il de la Pologne? « On prétend, écrit-il au roi, (18 novembre 1772), que c'est vous, Sire, qui avez imaginé le partage de la Pologne, et je le crois, parce qu'il y a là du génie. » Et quelque temps auparavant (31 juillet 1772): « Sire, permettez-moi de dire à Votre Majesté que vous êtes comme un certain personnage de La Fontaine :

« Droit au solide allait Bartholomée. »

Ce solide accompagne merveilleusement la véritable gloire. Vous faites un royaume florissant et puissant de ce qui n'était, sous le roi votre grand-père, qu'un royaume de vanité; vous avez connu et saisi le vrai en tout, aussi êtes-vous unique en tout genre; ce que vous faites actuellement vaut bien votre poème sur les confédérés. Il est plaisant de détruire les gens et de les chanter. » C'est qu'en effet Frédéric s'était donné le divertissement de composer un ignoble poème intitulé la *Pologniade ou la Guerre des Confédérés, en six chants*,

dans lequel il nous appelle « les excréments des nations. » Il avait même fait frapper, à cette occasion, une médaille avec cette légende d'une sanglante ironie : *Regno redintegrato*. Or, à peine Voltaire a-t-il reçu du roi le sixième chant de la *Pologniade* et la médaille, qu'il s'empresse d'écrire galamment à ce prétendu restaurateur de la Pologne (16 octobre 1772) : « Sire, la médaille est belle, bien frappée, la légende noble et simple ; mais surtout la carte que la Prusse jadis polonaise présente à son maître fait un très bel effet. Je remercie bien fort Votre Majesté de ce bijou du Nord ; il n'y en a pas à présent de pareils dans le Midi.

*La Paix a bien raison de dire aux Palatins :
Ouvrez les yeux, le diable vous attrape ;
Car vous avez à vos puissants voisins,
Sans y penser, longtemps servi la nappe.
Vous voudrez donc bien trouver bel et beau
Que ces voisins partagent le gâteau. »*

C'est assurément le vrai gâteau des rois, et la fève a été coupée en trois parts... Vous voilà, sire, le fondateur d'une très grande puissance ; vous tenez un des bras de la balance de l'Europe, et la Russie devient un nouveau monde. Comme tout est changé ! et que je me sais bon gré d'avoir vécu pour voir tous ces grands événements ! Dieu merci, je prédis et je dis, il y a plus de trente ans, que vous feriez de très grandes choses ; mais je n'avais pas poussé mes prédictions aussi loin que vous avez porté votre très solide gloire : votre destin a toujours été d'étonner la terre. Je ne sais pas quand vous vous arrêterez ; mais je sais que l'aigle de Prusse va bien loin. Je supplie cet aigle de daigner jeter sur moi chétif, du haut des airs où il plane, un de ces coups d'œil qui raniment le génie éteint... Je suis à vos pieds comme il y a trente ans, mais bien affaibli. Je regarderai le *Regno redintegrato* quand je voudrai reprendre des forces. — *Votre vieux idolâtre.* » Ainsi s'exprime Voltaire « du fond de son pot à moineaux. » Enfin est-il directement question de la France ? Le cœur

se soulève de dégoût, à considérer en quelles vilénies inqualifiables s'égaie la verve impure du chantre de *la Pucelle*.

A la vérité, le courtisan cynique tour à tour et pusillanime ne se commet de la sorte, qu'autant qu'il s' imagine le pouvoir faire impunément. Craint-il, au contraire, qu'on ne décachète sa correspondance? Il livrera bravement une composition que lui a secrètement communiquée Frédéric et où ce prince vindicatif s'est complu à insulter la France et son roi. Oui, tout en assurant Frédéric (19 mai 1759) « qu'il n'abusera pas de sa confiance; qu'il doit être dans un parfait repos sur cet article; que sa malheureuse nièce, que cet écrit a fait trembler, l'a brûlé, et qu'il n'en reste de vestige que dans sa mémoire, qui en a retenu trois strophes trop belles »: tout en débitant ces mensonges, il fait remettre entre les mains de Choisenl l'*Ode au prince de Brunswick après la retraite des Français en 1758*.

« Le roi m'envoya, au commencement de mai 1759, une ode signée Frédéric, et accompagnée d'un paquet énorme de prose et de vers. J'ouvre le paquet, et je m'aperçois que je ne suis pas le premier qui l'ai ouvert; il était visible qu'en chemin il avait été décacheté. Je fus transi de frayeur en lisant dans l'ode les strophes suivantes:

.
 « *Quoi! votre faible monarque,
 Jouet de la Pompadour,
 Flétri par plus d'une marque
 Des approbres de l'amour,
 Lui qui, détestant les peines,
 Au hasard remet les rênes
 De son empire aux abois,
 Cet esclave parle en maître!
 Ce Céladon sous un hêtre
 Croit dicter le sort des rois!* »

Je tremblai en voyant ces vers... J'ai malheureusement la réputation méritée d'avoir jusqu'ici corrigé les

vers du roi de Prusse... Le roi de France croira ces vers de moi, et me voilà criminel de lèse-majesté, et, qui pis est, coupable envers Mme de Pompadour. Dans cette perplexité, je priai le résident de France à Genève de venir chez moi. — Il jugea qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre, dans une affaire où il y allait de ma tête, que d'envoyer le paquet à M. le duc de Choiseul, ministre en France. En toute autre circonstance, je n'aurais pas fait cette démarche ; mais j'étais obligé de prévenir ma ruine ; je faisais connaître à la Cour tout le fond du caractère de son ennemi. Je savais bien que le duc de Choiseul n'en abuserait pas (1). » De cette lâche délation de Voltaire et par lui si tragiquement expliquée, Choiseul effectivement ne fit pas grand état. Au pamphlet de Frédéric, il se contenta d'opposer des vers, que, sur son ordre, composa Palissot :

« *Jusque-là, censeur moins sauvage,
Souffre l'innocent badinage
De la Nature et des Amours.
Peux-tu condamner la tendresse,
Toi qui n'en as connu l'ivresse
Que dans les bras de tes lambours ?* »

Mais la bassesse de Voltaire dépassait encore sa perfidie. Que Voltaire en effet se croie assuré du secret, et il n'y a pas, contre la France, d'impudences où il ne se prostitue. Par exemple, Frédéric a bien osé écrire de nous dans une *Ode au prince Ferdinand* :

« *Ce peuple sol et volage,
Aussi vaillant au pillage,
Que lâche dans les combats.* »

« Vous souvenez-vous, sire, lui écrivait Voltaire (7 décembre 1774) ; vous souvenez-vous d'une pièce charmante que vous daignâtes m'envoyer, il y a plus de quinze ans, dans laquelle vous nous peigniez si bien ? » Aussi, avec non moins d'agrément avait-il tout de suite riposté :

(1) *Mémoires* etc.

*« Vous aurez le double plaisir
Et de nous battre et de nous plaire. »*

Ce n'est pas tout. Frédéric qui a vu fuir les troupes des Cérèles et les Français, que bizarrement il appelle, en cette circonstance, les tonneliers, Frédéric s'avise de rimer tout un poème prétendu comique intitulé: *le Congé des cercles et des tonneliers*. Sur l'heure, Voltaire qui, à lire ces grossières plaisanteries, ne se sent plus de joie, répondra (2 mai 1759) :

*« Héros du Nord, je savais bien
Que vous aviez vu les derrières
Des guerriers du roi très chrétien
A qui vous taillez des croupières ;
Mais que vos rimes familières
Immortalisent les beaux...
De ceux que vous avez vaincus,
Ce sont des faveurs singulières.
Nos blancs-poudrés sont convaincus
De tout ce que vous savez faire... »*

Tel est l'enchantement de Voltaire, qu'il ne peut se lasser de rappeler, à toute époque, ce souvenir de Rosbach. « Sire, toutes les fois que j'écris à Votre Majesté, sur des affaires un peu sérieuses, je tremble comme nos régiments à Rosbach. » Et, en recevant un portrait du roi de Prusse (27 avril 1775) :

*« Tout Welche qui vous examine
De terreur panique est atteint,
Et chacun dit, à votre mine,
Que dans Rosbach on vous a peint. »*

C'est encore la même patriotique pensée exprimée en prose : « Sire, j'avoue que le peintre vous a moins donné la figure d'Aristide que celle d'Hercule. Il n'y a point de Welche qui ne tremble en voyant ce portrait-là ; c'est ce que je voulais ». A entendre Voltaire, « l'uniforme prussien ne doit servir qu'à faire mettre à genoux les Welches ». Ce n'est pas tout ; depuis long-

temps perdant, avec toute pudeur, tout sentiment de la patrie, il en était venu, le malheureux ! jusqu'à provoquer les appétits de Frédéric, en affirmant « que la Lorraine avait été escroquée par la France à la Prusse ». Car ce n'est pas seulement Cirey qu'il déclare par badinage appartenir à celui qu'il appelle *Salutare meum* ; c'est la *province de Lorraine*, que très sérieusement il provoque Frédéric à reprendre comme son bien. Déjà, en 1738 (5 août), s'adressant au Prince royal de Prusse qui lui avait envoyé un mémoire de sa façon, intitulé *Considérations sur l'État du corps politique de l'Europe* (1), il écrivait : « Serait-il permis à moi, chétif atome rampant dans un coin de ce monde, dont vos semblables, rois ou autres, font mouvoir les ressorts ; serait-il permis, dis-je, de demander à votre Altesse Royale quelques instructions ? Je suis de ces gens qui interrogent la Providence. Votre providence m'a trop enhardi... J'oserais comparer la France à un homme fort riche, entouré de gens qui se ruinent petit à petit ; il achète leurs biens à vil prix. Voilà à peu près comme ce grand corps, réuni sous un chef despotique, a englouti le Roussillon, l'Alsace, la Franche-Comté, la moitié de la Flandre, la Lorraine... Votre Altesse Royale se souvient du serpent à plusieurs têtes et du serpent à plusieurs queues : celui-ci passa où l'autre ne put passer. Oserai-je prendre la liberté de supplier Votre Altesse Royale de daigner me dire si c'est un sentiment reçu unanimement dans l'Empire, que la Lorraine en soit une province ? Car il me semble que les ducs de Lorraine ne le croyaient pas, et que même ce n'était pas en qualité de ducs de Lorraine qu'ils avaient séance aux diètes. Votre Altesse Royale sait que la jurisprudence germanique est partagée sur bien des articles, mais votre sentiment sera mon code. Plût à Dieu qu'il n'y eût que des âmes comme la vôtre

(1) Ces *Considérations* se terminaient par ces mots que Frédéric allait bien vite oublier : « C'est un opprobre de perdre ses États, c'est une rapacité punissable d'envahir ceux sur lesquels on n'a pas de droit ».

qui fissent des lois ! on n'aurait pas besoin d'interprète... » Et Frédéric qui, en 1736, comparant la conduite de la Cour de Versailles à la politique de Philippe de Macédoine envers la Grèce, disait « que l'Alsace et la Lorraine avaient été jadis les Thermopyles et le boulevard de l'Allemagne [1] » ; Frédéric aussitôt de répondre en un langage que Voltaire n'a point encore corrigé et assoupli (11 septembre 1738) : « La comparaison que vous faites de la France à un homme riche et prudent, entouré de voisins prodigues et malheureux, est aussi heureuse qu'on en puisse trouver ; elle met très bien en évidence la force des Français et la faiblesse des puissances qui l'environnent ; elle en découvre la raison et elle permet à l'imagination de percer les siècles qui s'écouleront après nous, pour y voir le continuuel accroissement de la monarchie française, émané d'un principe toujours constant, toujours uniforme, de cette puissance réunie sous un chef despotique qui, selon toutes les apparences, engloutira un jour tous ses voisins. C'est de cette manière qu'elle tient la Lorraine, de la désunion de l'Empire et de la faiblesse de l'Empereur. Cette province a passé de tout temps pour un fiel de l'Empire ; autrefois elle a fait une partie du cercle de Bourgogne démembré de l'Empire par cette même France ; et de tous temps les ducs de Lorraine ont eu séance aux diètes. Ils ont payé les mois romains ; ils ont fourni dans les guerres leurs contingents, et ils ont rempli tous les devoirs de princes de l'Empire... Vos idées me sont trop avantageuses. Voltaire le politique me souhaite la couronne impériale ; Voltaire le philosophe demanderait au ciel qu'il daignât me pourvoir de sagesse ; et Voltaire, mon ami, ne me souhaiterait que sa compagnie pour me rendre heureux. Non, mon cher ami, je ne désire point les grandeurs, et, si elles ne me viennent chercher, je ne les chercherai jamais ».

A l'heure présente, Voltaire eût sans doute exulté !

[1] Otto Klopp, *ouvr. cit.*, t. I, p. 117.

Aussi bien, le 26 juin 1740, répétait-il en vers au roi de Prusse ce que d'abord il avait écrit en prose au prince royal de Prusse, à savoir que c'était indûment que la France s'était incorporé la Lorraine, et grâce aux artifices « de *la vieille mie* qu'on appelle le cardinal de Fleuri. »

« *Ce vieux madré de cardinal,
Qui vous escroqua la Lorraine,
N'a point de son pays natal
Exclu ma Muse un peu hautaine.* »

En 1742 (15 mai) nouveaux dithyrambes en l'honneur de Frédéric ; mais, cette fois, c'est sur le ton badin que Voltaire célèbre l'espèce d'omnipotence que déjà s'est acquise le roi de Prusse. « Je conçois quelque espérance que Votre Majesté raffermira l'Europe comme elle l'a ébranlée, et que mes confrères les humains vous béniront après vous avoir admiré. Mon espoir n'est pas uniquement fondé sur le projet que l'abbé de Saint-Pierre a envoyé à Votre Majesté. Je présume qu'elle voit les choses que veut voir le pacificateur trop mal écouté de ce monde, et que le roi philosophe sait parfaitement ce que le philosophe qui n'est pas roi s'efforce en vain de deviner. Je présume encore beaucoup de vos charitables intentions. Mais ce qui me donne une sécurité parfaite, c'est une douzaine de feseurs et de feseuses de cabrioles que Votre Majesté fait venir dans ses États. On ne danse guère que dans la paix. Il est vrai que vous avez fait payer les violons à quelques puissances voisines ; mais c'est pour le bien commun et pour le vôtre. Vous avez rétabli la dignité et les prérogatives des Électeurs. Vous êtes devenu tout d'un coup l'arbitre de l'Allemagne ; et quand vous avez fait un Empereur, il ne vous en manque que le titre. Vous avez avec cela cent vingt mille hommes bien faits, bien armés, bien vêtus, bien nourris, bien affectionnés ; vous avez gagné des batailles et des villes à leur tête ; c'est à vous à danser, sire. » Plus tard, Voltaire croit pouvoir se dire à même de révéler au vainqueur de Rosbach « de quelle

façon nos frontières lui seraient ouvertes, » et « s'engage à faire livrer à l'ennemi la cité d'Abbeville par son ami d'Étallonde. » « Si jamais, par hasard, vous assiégiez Abbeville, je vous répons que d'Étallonde vous servirait bien (7 décembre 1774). » Peut-être s'était-il flatté de reconquérir par de telles ignominies la faveur de Frédérie. Il obtint du moins ses remerciements, et Frédérie se félicitait dès 1759 (15 juillet) « qu'il fût si bon Prussien. » Ce n'était que justice. Effectivement, le langage politique de Voltaire ne cesse d'être abominable, et, pour apprécier son patriotisme, ou plutôt pour constater combien son égoïsme est profond, on n'a que l'embarras navrant du choix de citations empruntées à sa correspondance. « Comment pourrions-nous répéter que

« *Tout Français est à craindre.* »

TANCRÈDE, acte 1, scène 1.

écrivait-il le 1^{er} octobre 1759 à d'Argental, tandis que tout le monde nous donne sur les oreilles? Ah! mon divin ange! que j'ai bien fait de me composer une petite destinée indépendante! Que j'ai bien choisi mes retraites! Que je me moque du genre humain!

« *Atque melius omnes, strepitumque Acherontis avari subjiçio pedibus...* »

Mais mon refrain, mon triste refrain, est toujours que je mourrai sans avoir revu mon cher ange. Il n'y a pas apparence que je revienne dans le pays des Auitus et des Fréron. Je suis continuellement partagé entre le bonheur extrême dont je jouis, et la douleur de votre absence. » Et auparavant, au banquier Trouchin (octobre 1758): « Quant aux bonnes nouvelles de nos armées, je ne les crois pas. Vendons nos effets Royaux, dès que nous le pourrons honnêtement... Que la guerre continue, que la paix se fasse, *vivamus et bibamus.* » « Pour se dépiquer des malheurs publics et des siens propres / car il navigue malheureusement dans la barque / il se met à jouer force tragédies (3 octobre

1760 au marquis de Chauvelin). » Ou bien, à la comtesse de Lutzelbourg, vers la même époque, parmi les tranches de la Guerre de Sept-Ans (3 juin 1757) il écrira : « Que faire à tout cela, madame ? Cultiver son champ et sa vigne, se promener sous les berceaux qu'on a plantés, être bien logé, bien meublé, bien voituré, faire très bonne chère, lire de bons livres, vivre avec d'honnêtes gens au jour la journée, ne penser ni à la mort, ni aux méchancetés des vivants. Les fous servent les rois, et les sages jouissent d'un repos précieux. » Ou encore à Thieriot (20 novembre 1757) : « Il ne fait pas bon à présent pour les Français dans les pays étrangers. On nous rit au nez, comme si nous avions été les aides-de-camp de M. de Soubise. Que faire ? Ce n'est pas ma faute. Je suis un pauvre philosophe qui n'y prends ni n'y mets ; et cela ne m'empêchera pas de passer mon hiver à Lausanne, dans une maison charmante, où il faudra bien que ceux qui se moquent de nous viennent dîner.

« *Tros Rutulusve fual, nullo discrimine habeo* »

ÆNEID. X, v. 108.

Ce qui me console, c'est que nous avons pris dans la Méditerranée un vaisseau anglais chargé de tapis de Turquie, et que j'en aurai à fort bon compte. Cela tient les pieds chauds, et il est doux de voir de sa chambre vingt lieues de pays, et de n'avoir pas froid. » Et dans ses *Mémoires*, à la fin de 1759, comme se parlant à lui-même, il écrivait : « L'état d'homme de lettres à Paris est immédiatement au-dessus de celui de bateleur : l'état de Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, que le roi m'a conservé, n'est pas grand'chose. Les hommes sont bien sots, et je crois qu'il vaut mieux bâtir un beau château, comme je l'ai fait, y jouer la comédie, et y faire bonne chère, que d'être levraudé à Paris, comme Helvétius, par les gens tenant la cour du Parlement, et par les gens tenant l'écurie de Sorbonne. Comme je ne pouvais assurément ni rendre les hommes plus raisonnables, ni le Parlement moins pédant, ni les théolo-

giens moins ridicules, je continuerai à être heureux loin d'eux. Je suis quasi honteux de l'être, en contemplant du port tous les orages : je vois l'Allemagne inondée de sang, la France ruinée de fond en comble, nos armées, nos flottes, battues, nos ministres renvoyés l'un après l'autre, sans que nos affaires en aillent mieux. »

Mais cette tranquillité, on dirait bien cette résignation tout Épicurienne ne suffit point à Voltaire, qui déclare « n'avoir jamais trop conçu comment on meurt de chagrin (1) ». Tantôt c'est contre la France une amère ironie : « Je veux aussi, madame, écrivait-il le 7 août 1771 à Catherine II, je veux aussi vous vanter les exploits de ma patrie. Nous avons depuis quelque temps une danseuse excellente à l'Opéra de Paris. On dit qu'elle a de très beaux bras. Le dernier opéra-comique n'a pas eu un grand succès, mais on en prépare un qui fera l'admiration de *l'univers* ; il sera exécuté dans la première ville de *l'univers* par les meilleurs acteurs de *l'univers*. Notre contrôleur général, qui n'a pas l'argent de *l'univers* dans ses coffres, fait des opérations qui lui attirent des remontrances et quelques malédictions. Notre flotte se prépare à voguer de Paris à Saint-Cloud. Nous avons un régiment dont on fait la revue ; les politiques en présagent un grand événement. On prétend qu'on a vu un détachement de Jésuites vers Avignon, mais qu'il a été dissipé par un corps de Jansénistes qui était fort supérieur ; il n'y a eu personne de tué ; mais on dit qu'il y aura plus de quatre convulsionnaires d'excommuniés. Je ne manquerai pas, madame, si Votre Majesté Impériale le juge à propos, de lui rendre compte de la suite de ces grandes révolutions ». Tantôt l'ironie de Voltaire se change en insulte : « Je suis aussi las de la France que de l'Encyclopédie, écrit-il à d'Alembert. En vérité, cette France m'est bien odieuse. » Et le patriotisme de Voltaire se peint finalement tout entier dans ces ignobles paroles, que lui arrache une

(1) *Mémoires*, etc.

indignation d'ailleurs toute littéraire (2 septembre 1767 à d'Argental) : « Allez mes Welches, Dieu vous bénisse ! Vous êtes la chiasse du genre humain (1) ». La patrie, c'est-à-dire en même temps mais bien plus que l'amour du sol, le respect de la tradition, le culte des souvenirs, les affections de la famille s'étendant à toute une société, et, de la sorte, avec la pensée d'un avenir commun, le souci d'une commune grandeur, ou encore en présence de communs dangers, une participation dévouée à de communs efforts et qui peut aller jusqu'au sacrifice, c'est ce que Voltaire n'a jamais compris. Loin de là, au dedans de même qu'au dehors, on le voit, ivre d'égoïsme, travailler aveuglément à la désorganisation et à l'amoindrissement de la patrie. Au dedans, ses railleries dissolvantes se sont attaquées à toutes les croyances qui font l'honneur et la sécurité des États. Sous prétexte de préparer un régime meilleur, il s'est efforcé, pour sa part, d'ébranler toutes les institutions établies, sans s'inquiéter aucunement de savoir comment elles pourraient être remplacées. Au nom de la raison, il a provoqué tous les désordres, et ses bouffonneries ont prélué à des scènes de larmes et de sang, dont l'horreur l'eût glacé. Enfin, sa verve lascive ne s'est pas même arrêtée devant la majesté de notre histoire, et, si les règnes de Henri IV, de Louis XIV et même de Louis XV ont exercé son élégante rhétorique, qui oserait soutenir que propagées, caressées, ressasées durant trente années et plus, les turpitudes de la *Pucelle* soient d'un bon Français ? Au dehors, Voltaire a mis tout son esprit à discréditer la France et à la rabaisser. L'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche, il n'y a presque pas en Europe un pays qu'il n'ait préféré à son propre pays. Même après l'infamante disgrâce que lui a infligée Frédéric, la Prusse surtout, la Prusse naissante l'a eu presque constamment pour panégyriste, et ce serait, en définitive, Berlin et non

(1) Cf. *Discours aux Welches*, par Antoine Vadé, frère de Guillaume, 1764.

Paris, qui aurait dû élever des statues à ce transfuge de la France.

Cependant, si, pour Voltaire, le mot de patrie demeure, après tout, une parole vide de sens et comme un pur son; si de lui, en quelque sorte à bon droit, peuvent se réclamer les sectaires monstrueux qui osent s'appeler des *sans-patrie*; que penser des amplifications déclamatoires et des protestations enflammées de Voltaire en faveur de l'humanité?

CHAPITRE VIII

L'Humanité

« On trouve dans presque tous mes écrits, se plaisait à dire Voltaire lors de la publication de sa tragédie d'*Alzire* (1736) ; on trouve dans presque tous mes écrits cette humanité qui doit être le premier caractère d'un être pensant ; on y verra (si j'ose m'exprimer ainsi) le désir du bonheur des hommes, l'horreur de l'injustice et de l'oppression, et c'est cela seul qui a jusqu'ici tiré mes ouvrages de l'obscurité où leurs défauts devaient les ensevelir (1). »

Il n'est pas nécessaire de réfléchir longuement pour reconnaître tout ce qu'offre de sublime l'amour de l'humanité, et à quel point cette noble affection qui s'adresse à tous les hommes par cela seul qu'ils sont hommes ; qui s'inquiète des générations futures, de même qu'elle s'intéresse aux habitants des contrées les plus lointaines, comprend tous les genres de dévouement. Ce qui n'est pas moins manifeste, c'est qu'oblitéré dans l'antiquité qui a pour support l'esclavage, et où un patriotisme féroce fait de tout étranger un ennemi, ce sentiment a été restauré, fécondé, répandu par la religion, qui, la première, proclama et divulgua, non point, comme le Stoïcisme, une doctrine délétère d'unité panthéistique, mais le dogme vivifiant de la fraternité humaine, lequel, sans abolir les personnes réunit les individus et rapproche les peuples sans détruire les nationalités. Aussi est-ce à l'influence du christianisme

(1) *Discours préliminaire.*

que le dix-huitième siècle, en dépit de ses ardeurs anti-chrétiennes, a dû, sans en avoir conscience, cet amour de l'humanité qui est un de ses traits les plus caractéristiques à la fois et les plus purs. Car, on l'a justement remarqué : « tous les faibles, tous les opprimés, les esclaves, les serfs, les aliénés, tous les déshérités et tous ceux qui souffrent, rencontrèrent, au siècle dernier, de chaleureux défenseurs. »

Or, quelle part effective Voltaire prit-il à cette croisade bienfaisante et dans quelle mesure a-t-il justifié le témoignage qu'il n'hésitait point à se rendre à lui-même, lorsqu'il protestait « que l'humanité était le principe de toutes ses pensées (*Lettre au prince royal de Prusse, octobre 1737*) ? » Les contemporains de Voltaire, qui voyaient à quels moyens Voltaire avait recours afin d'accroître sa fortune, d'étendre sa réputation, d'assurer son bien-être, savaient à quoi s'en tenir touchant une pareille affirmation.

Ainsi Voltaire vantait-il son humanité, qui aurait dû exciter contre la traite des noirs sa réprobation indignée ? Tout en déplorant le sort des esclaves, il n'en écrivait pas moins, avec une certaine satisfaction « que ce commerce démontre notre supériorité (1). » Et ce contentement se marquait mieux encore, avec un mélange singulier d'avarice et de philanthropie, dans la lettre qu'il adressait à un armateur de Nantes, M. Michaud. « Je me félicite avec vous, lui mandait-il, de l'heureux succès du navire le *Congo*, arrivé si à propos sur les côtes d'Afrique, pour soustraire à la mort tant de malheureux nègres. Je me réjouis d'avoir fait une bonne affaire en même temps qu'une bonne action. » Voltaire vantait-il son humanité, qui aurait dû lui inspirer pour l'effusion du sang un vif sentiment de répulsion ? Mains passages de sa correspondance attestent qu'il prenait assez gaiement son parti des luttes homicides qui pouvaient tourner au profit de ses intérêts. « Écoutez, écrivait-il à François Tronchin (4 janvier 1756) : le roi d'Es-

(1) *Essai sur les mœurs*,

pagne envoie quatre vaisseaux de guerre contre le père Nicolas à Buenos-Ayres avec des vaisseaux de transport chargés de troupes. J'ai l'honneur d'être intéressé dans le vaisseau *Pascal* qui va combattre la morale relâchée au Paraguay, je nourris des soldats, je fais la guerre aux Jésuites, Dieu me bénira (1). » Surtout, à toutes les déclarations et déclamations de Voltaire en faveur de l'humanité, on ne pouvait que trop facilement opposer les instances dont il avait tour à tour puérilement assailli Richelieu et Catherine, afin qu'on adoptât un char de son invention, « un char Assyrien, un char à la Cyrus. » Ce char armé de faux devait, avec six cents hommes et six cents chevaux, détruire en plaine une armée de dix mille hommes. C'est ce que Voltaire appelait « une nouvelle cuisine, » « un fort joli engin » « sa petite drôlerie ». Sur un dessin tracé, d'après ses indications, par le marquis de Florian, d'Argenson en avait fait exécuter un modèle. « Donnez-vous le plaisir, je vous en prie, écrivait l'apôtre de l'humanité au maréchal duc de Richelieu (28 juin 1757), donnez-vous le plaisir de vous faire rendre compte par Florian de la machine dont je lui ai confié le dessin. Il l'a exécuté, il est convaincu qu'avec six cents hommes et six cents chevaux, on détruirait en plaine une armée de dix mille hommes. Je lui dis mon secret au voyage qu'il fit aux Délices l'année passée. Il en parla à M. d'Argenson, qui fit sur le champ exécuter le modèle. Si cette invention est utile, comme je le crois, à qui peut-on la confier qu'à vous ? Un homme à routine, un homme à vieux préjugés, accoutumé à la tirailerie et au train ordinaire, n'est pas notre fait. Il nous faut un homme d'imagination et de génie, et le voilà tout trouvé. Je sais très bien que ce n'est pas à moi de me mêler de la manière la plus commode de tuer des hommes. Je me confesse ridicule : mais enfin, si un moine, avec du charbon, du soufre et du salpêtre, a changé l'art de la guerre dans tout ce vilain globe, pourquoi un barbouilleur de papier

(1) Henry Tronchin, ouv. cit., p. 214.

comme moi ne pourrait-il pas rendre quelque petit service *incognito*? Je m'imagine que Florian vous a communiqué cette nouvelle cuisine. J'en ai parlé à un excellent officier qui se meurt, et qui ne sera pas par conséquent à portée d'en faire usage. Il ne doute pas du succès; il dit qu'il n'y a que cinquante canons, tirés bien juste, qui puissent empêcher l'effet de ma petite drôlerie, et qu'on n'a pas toujours cinquante canons à la fois sous sa main dans une bataille. Enfin, j'ai dans la tête que cent mille Romains et cent mille Prussiens ne résisteraient pas. Le malheur est que ma machine n'est bonne que pour une campagne, et que le secret connu devient inutile; mais quel plaisir de renverser à coup sûr ce qu'on rencontre dans une campagne! Sérieusement, je crois que c'est la seule ressource contre les Vandales victorieux. Essayez, pour voir, seulement deux de ces machines contre un bataillon ou un escadron. J'engage ma vie qu'ils ne tiendront pas. » Et Voltaire, qui déclarait désirer tout particulièrement « que l'on tuât force Prussiens avec son petit secret », Voltaire s'obstinera dans son idée sangrenne. Car beaucoup plus tard, dans ses lettres à Catherine, que déjà (27 mai 1769) il avait cherché à convaincre des mérites de son invention, c'est le même rabâchage fatigant. « Je vous supplie de me pardonner si j'ose insister encore sur les chars de Thomyris, écrivait-il le 10 avril 1770, à l'impératrice de Russie. Ceux qu'on met à vos pieds sont d'une fabrique toute différente de ceux de l'antiquité. Je ne suis point du métier des homicides. Mais hier deux excellents meurtriers allemands m'assurèrent que l'effet de ces chars était inmanquable dans une première bataille, et qu'il serait impossible à un bataillon ou à un escadron de résister à l'impétuosité et à la nouveauté d'une telle attaque. Les Romains se moquaient des chars de guerre, et ils avaient raison; ce n'est plus qu'une mauvaise plaisanterie quand on y est accoutumé; mais la première vue doit certainement effrayer et mettre tout en désordre. Je ne sais d'ailleurs rien de moins dispendieux et de plus facile à manier. Un essai de cette machine,

avec trois ou quatre escadrons seulement, peut faire beaucoup de bien sans inconvénient. Il y a très grande apparence que je me trompe, puisqu'on n'est pas de mon avis à votre Cour; mais je demande une seule raison contre cette invention. Pour moi, j'avoue que je n'en vois aucune. » Et le 11 août suivant, à la même souveraine: « Nous sommes actuellement dans la plus belle saison du monde; voilà un temps charmant pour battre les Turcs. Est-ce que ces barbares-là attaqueront toujours comme des houssards? Ne se présenteront-ils jamais bien serrés, pour être enfilés par quelques-uns de mes chars Babyloniques. Je voudrais du moins avoir contribué à vous tuer quelques Turcs; on dit que pour un chrétien, c'est une œuvre fort agréable à Dieu. Cela ne va pas à mes maximes de tolérance; mais les hommes sont pétris de contradictions, et d'ailleurs Votre Majesté me tourne la tête ». Effectivement, quelle contradiction entre un tel langage et ces autres paroles presque mélancoliques de Voltaire! « Il faut vingt ans pour mener l'homme de l'état de plante où il est dans le ventre de sa mère, et de l'état de pur animal qui est le partage de la première enfance, jusqu'à celui où la maturité de la raison commence à poindre. Il a fallu trente siècles pour connaître un peu sa structure. Il faudrait l'éternité pour connaître quelque chose de son âme. Il ne faut qu'un instant pour le tuer (1) ». Voltaire enfin vantait-il son humanité? Tandis que les calamités de la guerre auraient dû le jeter dans la consternation, on pouvait lire pour s'édifier sur son humanité autant que sur son patriotisme, non-seulement son Article sur la guerre (2), qu'il déclare « un fléau inévitable », mais les lettres que paisiblement retiré dans « ses ermitages », il adressait à ses amis et dont nous connaissons déjà des échantillons. « On parle encore de deux ou trois petits massacres, mandait-il à d'Argental. Que faire donc? Donner *Tancrède* en décembre, l'imprimer en janvier, et rire ». Et le 4 avril

(1) *Dictionnaire philosophique, Homme.*

(2) *Ibid., Guerre.*

1762 : « Mes anges, mes anges, rit-on encore à Paris ? Va-t-on en foule au savetier *Blaise* (1) et au *Maréchal* (2). Pour moi, je pleure. Vos Parisiens ne voient que des Parisiens et moi je vois des étrangers, des gens de tous les pays : et je vous réponds que toutes les nations nous insultent et nous méprisent. Voilà un commencement bien douloureux pour MM. de Choiseul. Ce n'est certainement pas la faute de M. le Comte, si Pierre s'unit avec Luc ; ce n'est pas la faute de M. le Duc, si les Anglais ont pris la Martinique, et s'ils vont peut-être détruire la seule flotte qui nous restait : mais ces événements funestes doivent percer le cœur des deux ministres que vous aimez, et à qui je suis attaché. Que faire ? Jouer le *Droit du Seigneur*. Il n'y a pas d'autre parti à prendre après le saint temps de Pâques. Les Anglais auront déponillé le vieil homme, on aura oublié la Martinique ; il ne sera plus question de rien. Je ne crains que *Blaise* et les *Amours de Blaise*. Le *Droit du Seigneur*, en d'autres temps, devrait plaire à une nation qui ne laisse pas d'avoir du bon et qui avait autrefois du goût... Faites comme il vous plaira, messieurs, mais nous allons nous réjouir pour oublier vos tribulations ». La correspondance de Voltaire avec la comtesse de Lutzelbourg n'était pas moins gaillarde. « Quand je sais quelque chose, madame, j'écris ; quand je ne sais rien, je ne fais, lui mandait-il, le 6 avril 1757. Hors la maladie dont est mort *monsieur* Damiens, il n'est rien parvenu à ma connaissance. Si vous savez quelques bagatelles du Rhin, de l'Elbe, du Niémen, ayez la honte d'en faire part aux solitaires des Délices. Il faut regarder tous ces événements comme une tragédie que nous voyons d'une bonne loge où nous sommes très à notre aise. »

D'autre part, la postérité ne saurait oublier de quels applaudissements criminels (nous l'avons vu) Voltaire salua les auteurs du partage de la Pologne. Oui, l'immo-

(1) *Blaise le savetier*, opéra comique de Sedaine.

(2) *Le Maréchal ferrant* est de Quétant.

ation de tout un peuple ne parvint à lui arracher que d'indécentes moqueries contre « les blancs-becs » qui avaient eu l'impertinence de voler au secours d'une nation qu'on voulait démembrer, et il ne trouva que d'élogieuses paroles pour les « co-brigands » (l'expression est de Turgot), qui s'en appropriaient les âmes et s'en partageaient le territoire. A tout le moins, par conséquent, convient-il de rabattre beaucoup des prétentions de Voltaire à l'humanité. Ce sentiment ne paraît pas non plus avoir été chez lui bien profond, si l'on tient compte des naïfs ou cyniques aveux qui tant de fois, dans l'intimité, lui échappent. Qu'est-ce en effet, à son sens, que le monde? « Ce monde-ci est un vaste naufrage; sauve qui peut (28 janvier 1753 à M. de Cideville) ». « Ce monde est un orage; sauve qui peut (27 décembre 1756 à la comtesse de Lutzelbourg) ». On l'avouera: ce cri n'est pas le cri d'un apôtre ni celui d'un héros! Et, aussi bien, toute pensée de dévouement ou de charité ne demeure-t-elle pas étrangère à son esprit et très éloignée de son cœur? Écoutez-le: « Pour moi, chétif, je fais la guerre jusqu'au dernier moment, Jansénistes, Mollinistes, Frérons, Pompignans, à droite, à gauche, et des prédicants et J.-J. Rousseau. Je reçois cent estocades, j'en rends deux cents, et je ris. Je vois à ma porte Genève en combustion pour des querelles de bibus, et je ris encore; et, Dieu merci, je regarde ce monde comme une farce qui devient quelquefois tragique. Tout est égal au bout de la journée, et tout encore plus égal au bout de toutes les journées (22 décembre 1766 au cardinal de Bernis) ». Ailleurs: « On commence à imiter en France le gouvernement Suisse. On veut ménager le peuple; on le délivre des corvées; tout le monde crie *Hosanna!* Pour moi, je suis comme Gilles le niais, qui fait ses petits tours à six pouces de terre, pendant que les voltigeurs dansent dans la moyenne région de l'air (9 août 1775 à M. le baron Samuel de Constant de Rebecque) ».

Ce n'est même pas assez pour Voltaire que de songer avant tout à sa propre conservation. Égoïste parfait, il

ne lui importera guère que son bien résulte du mal d'autrui. « J'ai peur que dans ce monde, on ne soit réduit à être enclume ou marteau, heureux qui échappe à cette alternative (1) ». Pénétré de cette vérité, il n'y a pas une seule époque de sa vie, où Voltaire n'ait cherché à être marteau. Rien d'ailleurs de plus injurieux pour l'espèce humaine, que l'aristocratique dédain que lui inspire le grand nombre ou le peuple, lequel n'est jamais à ses yeux, « que de la canaille ». « A l'égard de la canaille, je ne m'en mêle pas; elle restera toujours canaille. Je cultive mon jardin, mais il faut bien qu'il y ait des crapauds; ils n'empêchent pas mes rossignols de chanter. Adieu, aigle; donnez cent coups de bec aux chouettes qui sont encore dans Paris (4 juin 1767 à d'Alembert) ». Et au même d'Alembert: « Nous aurons bientôt de nouveaux cieux et une nouvelle terre, j'entends pour les honnêtes gens, car, pour la canaille, le plus sot ciel et la plus sotte terre sont ce qu'il lui faut ». Ce n'est pas que le superbe châtelain de Ferney ait omis, lorsqu'elle pouvait lui servir, la banale antithèse des grands et du peuple. « Il n'y a d'ordinaire nulle comparaison à faire entre les crimes des grands qui sont toujours ambitieux et les crimes du peuple qui ne veut jamais et qui ne peut vouloir que la liberté et l'égalité. Ces deux sentiments: liberté et égalité, ne conduisent point à la calomnie, à la rapine, à l'assassinat, à l'empoisonnement, à la dévastation de ses voisins, etc; mais la grandeur ambitieuse et la rage du pouvoir précipitent dans tous les crimes en tout temps et en tout lieu ».

C'est ce qu'un avenir prochain devait surabondamment vérifier! Toutefois, il le faut ajouter: ce n'est là chez Voltaire qu'une déclamation de circonstance. Non seulement il avoue « que le système de l'égalité lui a toujours paru l'orgueil d'un fou (à Richelieu, 11 juillet 1770) », mais il estime que « quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu (à Damilaville, 1^{er}

(1) *Dictionnaire philosophique, Tyrannie.*

avril 1766) ». Aussi déplore-t-il « que ce soit pour elle que tant d'hommes qui la dédaignent, composent leur maintien et le déguisent ». Qu'est-ce en effet pour Voltaire que le peuple ? « Je crois, écrivait-il à Damilaville (1^{er} avril 1766), à celui que d'Holbach appelait « le gobe-mouche de la philosophie » ; je crois que nous ne nous entendrons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends par peuple la populace qui n'a que ses bras pour vivre ». Il doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire ; « ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Si vous faisiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis ». N'est-ce pas là pourtant méconnaître l'égalité naturelle des hommes ? « La prétendue égalité des hommes, que quelques sophistes mettent à la mode, est une chimère pernicieuse, réplique Voltaire. S'il n'y avait pas trente manœuvres pour un maître, la terre ne serait pas cultivée. Quiconque possède une charrue a L besoin de deux valets et de plusieurs hommes de journée. Plus il y aura d'hommes qui n'auront que leurs bras pour toute fortune, plus les terres seront en valeur... Plusieurs personnes ont établi des écoles dans leurs terres, j'en ai établi moi-même, mais je les crains. Je crois convenable que quelques enfants apprennent à lire, à écrire, à chiffrer ; mais que le grand nombre, surtout les enfants des manœuvres, ne sachent que cultiver, parce qu'on n'a besoin que d'une plume pour deux ou trois cents bras. La culture de la terre ne demande qu'une intelligence très commune ; la nature a rendu faciles tous les travaux auxquels elle a destiné l'homme ; il faut donc employer le plus d'hommes qu'on peut à ces travaux faciles, et les leur rendre nécessaires (1) ». Et encore : « Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs, écrivait-il le 28 février 1763, à La Chalotais, qui venait de publier un *Essai*

(1) *Dictionnaire philosophique, Fertilisation.*

d'un plan d'études pour les collèges, ou Essai d'éducation nationale. Moi qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres, et non des clercs tonsurés. Envoyez-moi surtout des frères ignorants pour conduire mes charrues ou pour les atteler ». Ainsi, « ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes : cette entreprise est assez forte et assez grande (à Damilaville, 1^{er} avril 1766) ». Qu'importe le peuple ? et le monde, à le bien prendre, ne se réduit-il pas à la bonne compagnie ? « Ce monde-ci, il faut que j'en convienne, est un composé de fripons, de fanatiques et d'imbéciles, parmi lesquels il y a un petit troupeau séparé qu'on appelle la bonne compagnie. Ce petit troupeau étant riche, bien élevé, instruit, poli, est comme la fleur du genre humain ; c'est pour lui que les plaisirs honnêtes sont faits ; c'est pour lui plaire que les plus grands hommes ont travaillé ; c'est lui qui donne la réputation ». En résumé, la constante maxime de Voltaire est « qu'on ne doit compter pour son prochain que les gens qui pensent, et regarder le reste des hommes comme les loups, les renards et les cerfs qui habitent nos forêts ». Il y a même lieu de noter que d'ordinaire ce n'est pas simplement du dédain que Voltaire témoigne pour le peuple, mais un profond mépris. Que sont les gens du peuple ? « Ce sont des bœufs auxquels il faut un aiguillon, un joug et du foin (3 février 1769 à Tabareau) ». Et encore : « Il est à propos que le peuple soit guidé et non pas qu'il soit instruit ; il n'est pas digne de l'être (à Damilaville, 19 mars 1766) ». Mieux donc on étudie Voltaire, plus on admire qu'il ait pu parvenir à usurper une réputation d'humanité. Rarement, au contraire, réformateur s'est montré plus préoccupé de ses intérêts personnels, et a mérité davantage d'être classé au nombre des spéculatifs, dont Palissot disait :

« pour moi, je les soupçonne
D'aimer le genre humain, mais pour n'aimer personne ».

Comment aussi ne pas le remarquer ? Si Voltaire se fût piqué de quelque logique, il eût reconnu que l'idée de fraternité humaine ou d'humanité n'est plus guère qu'une abstraction vaine, dès qu'on se persuade, comme il affectait de s'en dire lui-même convaincu, que les hommes n'offrent pas entre eux une moins grande diversité d'origine que les végétaux. « Il n'est permis qu'à un aveugle, aimait-il à répéter, de douter que les blancs, les nègres, les albinos, les Hottentots, les Lapons, les Chinois, les Américains soient des races entièrement différentes (1) ». « Il me semble que je suis assez bien fondé à croire qu'il en est des hommes comme des arbres : que les poiriers, les sapins, les chênes et les abricotiers ne viennent point d'un même arbre, et que les blancs barbus, les nègres portant laine, les jaunes portant erins, et les hommes sans barbe, ne viennent pas du même homme (2) ». Et ainsi, étourdiment, confondant avec l'idée de race l'idée d'espèce, Voltaire, parce qu'il y a diversité de races humaines, méconnaissait l'unité de l'espèce humaine, laquelle seule fait des hommes des frères parce que seule, en leur assignant une même origine, elle les rend égaux. Néanmoins, il a suffi que Voltaire étalât dans ses ouvrages des maximes générales d'humanité, pour qu'on se soit imaginé qu'il fut excellemment l'ami des hommes.

A n'en pas douter, une aussi étrange illusion n'eût pas été possible, et les plus enthousiastes apologistes de Voltaire ne seraient point parvenus à la répandre, si, d'un côté, Voltaire ne s'était bruyamment associé à ceux de ses contemporains qui réclamaient l'abolition d'usages barbares tels que le servage et la torture, et si, d'un autre côté et surtout, il n'avait pris avec fracas fait et cause dans la plupart des procès célèbres de son temps. « Les nations étrangères, écrivait-il,

(1) *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, II. *Des différentes races d'hommes*.

(2) *La défense de mon oncle* : ch. XVIII. *Des hommes de différentes couleurs*.

jugent de la France par les spectacles, par les romans, par les jolis vers, par les filles d'Opéra qui ont les mœurs fort douces, par nos danseurs d'Opéra qui ont de la grâce, par Mlle Clairon qui déclame des vers à ravir. Elles ne savent pas qu'il n'y a point, au fond, de nation plus cruelle que la Française... Malheur à une nation qui, étant depuis longtemps civilisée, est encore conduite par d'anciens usages atroces ! Pourquoi changerions-nous notre jurisprudence ? dit-elle ; l'Europe se sert de nos cuisiniers, de nos tailleurs, de nos perruquiers ; donc nos lois sont bonnes (1) ».

C'est par de pareilles diatribes et moqueries que Voltaire s'est acquis un renom d'humanité. Il n'y a pas du reste de moyens qu'il n'emploie pour rendre éclatantes ses protestations humanitaires. Un jour, c'est à tous les magistrats du royaume qu'en faveur des serfs du Mont-Jura et du pays de Gex, il adresse une requête, dans laquelle il leur représente « que la portion la plus utile du genre humain, celle qui les nourrit, crie du sein de sa misère à ses protecteurs (2). » Une autre fois, c'est le roi de Pologne Stanislas II Poniatowski, que, par une lettre rendue publique, il conjure également d'abolir le servage dans ses États (1767). Mais ce qui lui a principalement valu une réputation d'humanité, c'est sa perpétuelle et tumultueuse ingérence dans les décisions de la justice de son temps. En effet, au dix-huitième siècle, il ne se produit pas en France une affaire criminelle de quelque importance, que Voltaire ne finisse par y intervenir. Calas (3) et Sirven (4), d'Étallonde de Mori-

(1) *Dictionnaire philosophique, Torture.*

(2) *Au roi en son conseil, pour les sujets du roi, qui réclament la liberté en France ; contre des moines Bénédictins, devenus chanoines de Saint-Claude en Franche-Comté, 1770-1776.*

Requête au roi pour les Serfs de Saint-Claude, etc, 1777.

(3) Cf. *Pièces originales concernant la mort des sieurs Calas et le jugement rendu à Toulouse.*

(4) Cf. *AVIS au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven, 1766.*

val (1) et de La Barre (2), Langlade et Lebrun, Martin (3) et Montbailly (4), Lally (5), Morangiès (6), La Chalotais (7), tous les accusés un peu marquants rencontrent en lui, quand il est certain de ne courir aucun risque, un avocat d'office ou un vengeur. Car ce n'est d'abord que timidement qu'il s'engage dans ces débats judiciaires, et il faut qu'il se sente complètement hors de prise, pour en venir peu à peu à parler hautement « des Busiris en robe » et « des barbaries qui feraient frémir des sauvages ivres. » Mais se croit-il assuré de n'avoir rien à craindre? Il jette alors sa voix à tous les échos. Ainsi au sujet de Calas, quel flux de paroles! « Il est avéré que les juges Toulousains ont roué le plus innocent des hommes. Presque tout le Languedoc en gémit avec horreur. Les nations étrangères, qui nous haïssent et qui nous battent, sont saisies d'indignation. Jamais, depuis le jour de la Saint-Barthélemy, rien n'a tant déshonoré la nature humaine. Criez, et qu'on crie (4 avril 1762 à Damilaville). » Et encore: « Il faut que MM. Beaumont et Mallard fassent brailler en notre faveur tout l'ordre des avocats, et que, de bouche en bouche, on fasse tinter les oreilles du chancelier; qu'on ne lui donne ni repos, ni trêve; qu'on lui crie toujours: *Calas! Calas!* (à d'Argental, 7 août 1762). » Pour Voltaire, Calas finit par devenir sa chose; c'est « son roué, » et bientôt il ne sera plus lui-même que

(1) *Le cri du sang innocent*, 1775. *Au roi très chrétien, en son conseil*.

(2) Cf. *Relation de la mort du chevalier de La Barre, par M. Cassen, avocat au conseil du roi, à M. le marquis de Beccaria*, 1766.

(3) *La méprise d'Arras*, 1771.

(4) *Procès criminel du sieur Montbailly et de sa femme*, 1771.

(5) *Fragments sur quelques révolutions dans l'Inde, et sur la mort du comte de Lally*, 1773.

(6) *Lettre à M. le marquis de Beccaria, professeur en droit public, à Milan, au sujet de Morangiès*, 1772.

Déclaration de M. de Voltaire sur le procès entre M. le comte de Morangiès et les Véron, 1773, etc.

(7) Voyez les nombreuses lettres adressées par Voltaire à La Chalotais.

« l'homme aux Calas. » Voltaire ira même chercher hors de France des victimes à protéger et l'amiral anglais Byng, coupable d'avoir été battu, près de Minorque, par l'amiral français La Galissonnière, n'aura pas, devant ses compatriotes, de défenseur plus inutile que lui, mais aussi de plus ardent.

Il serait long et aujourd'hui fastidieux et oiseux autant que difficile de réviser tous ces procès. Peut-être, en se reportant aux dates, en considérant les circonstances, en interrogeant attentivement les faits, peut-être en viendrait-on à reconnaître que les réclamations élevées par Voltaire n'étaient pas toutes, à beaucoup près, aussi fondées que retentissantes. En outre, comment admettre, malgré l'arrêt de réhabilitation des Calas (9 mars 1765) ; comment supposer que tant de tribunaux divers se soient unanimement trompés, ou tous rendus coupables de forfaiture ? « Je ne crois pas, écrivait fort sensément Bernis à Voltaire (18 mai 1762) lors de l'affaire des Calas ; je ne crois pas un protestant plus capable d'un crime atroce qu'un catholique ; mais je ne crois pas aussi, sans des preuves démonstratives que des magistrats s'entendent pour faire une horrible injustice. » Et, à son tour, Frédéric, à propos de l'exécution de La Barre (13 août 1766), non moins judicieusement lui mandait : « Vous ne contesterez pas que tout citoyen doit se conformer aux lois de son pays ; or il y a des punitions établies par les législateurs pour ceux qui troublent le culte adopté par la nation. La discrétion, la décence, surtout le respect que tout citoyen doit aux lois, obligent donc de ne point insulter au culte regu, et d'éviter le scandale et l'insolence. Ce sont ces lois de sang qu'on devrait réformer, en proportionnant la punition à la faute ; mais tant que ces lois rigoureuses demeureront établies, les magistrats ne pourront pas se dispenser d'y conformer leur jugement... Nous connaissons les crimes que le fanatisme de la religion a fait commettre. Gardons-nous d'introduire le fanatisme dans la philosophie ; son caractère doit être la douceur

et la modération. Elle doit plaindre la fin tragique d'un jeune homme qui a commis une extravagance; elle doit démontrer la rigueur excessive d'une loi faite dans un temps grossier et ignorant; mais il ne faut pas que la philosophie encourage à de pareilles actions, ni qu'elle fronde des juges qui n'ont pu prononcer autrement qu'ils l'ont fait... La tolérance, dans une société, doit assurer à chacun la liberté de croire ce qu'il veut; mais cette tolérance ne doit pas s'étendre à autoriser l'effronterie et la licence de jeunes étourdis qui insultent audacieusement à ce que le peuple révère. Voilà mes sentiments, qui sont conformes à ce qu'assurent la liberté et la sûreté publique, premier objet de toute législation. » On ne pouvait sans contredit mieux faire la leçon au vieillard agité de Ferney.

Mais accordons, à la rigueur, qu'en plus d'un cas l'indignation de Voltaire ait été légitime ou sincère. Ce qui n'est pas moins incontestable, c'est qu'en se mêlant à tous ces procès, Voltaire remplissait un rôle, et que « toujours jaloux, comme le constatait Bachaumont, d'occuper la scène et de tenir sans relâche les yeux fixés sur lui, » il recherchait avidement toutes les occasions de se rappeler à l'attention du public. Ne lui était-il pas glorieux, en effet, d'écrire ou de faire écrire « que c'était la destinée du solitaire des frontières Helvétiques, de venger l'innocence accusée et condamnée en France (1)? » De plus, ne lui était-ce pas aussi une satisfaction de haut goût que d'avoir à déclamer contre les parlements, le clergé, la religion? Et ne trouvait-il pas profit, en se posant en haut justicier, à se former une clientèle qui le rendit redoutable. Estimant « toujours bon d'avoir pour soi tout un parti, » il ne lui déplaisait point « de devenir l'idole de ces faquins de Huguenots. » Pour lui enfin, auteur dramatique, tous ces procès lui fournissaient comme autant de mises en scène, qu'il se délectait à organiser. « Vous étiez donc à Paris, mon cher ami, quand le

(1) *Commentaire sur les œuvres de l'auteur de la Henriade.*

dernier acte de la tragédie des Calas a fini si heureusement, écrivait-il le 20 mars 1765 à Cideville. La pièce est dans les règles; c'est, à mon gré, le plus beau cinquième acte qui soit au théâtre... Le rôle d'Élie de Beaumont est bien beau. On va donner pour petite pièce *la Destruction des Jésuites* (1). » Et auparavant (14 juillet 1762) à d'Argental: « J'abandonnerai jusqu'à *Cassandra*, pourvu que je vienne à bout de mes pauvres roués. Je ne connais point de pièce plus intéressante. Au nom de Dieu, faites réussir la tragédie de Calas, malgré la cabale des dévots et des Gascons. » Le moyen de se le dissimuler? l'intérêt que prend Voltaire à des débats qui émeuvent l'opinion publique, n'est guère, en définitive, que son intérêt propre ou un intérêt de parti. Effectivement, s'il se passionne pour l'affaire des Calas, « c'est qu'elle ferait un bien infini à la raison humaine et autant de mal à *l'infâme*; c'est un grand jour pour la philosophie. » Si, au contraire, le cas de Sirven le laisse d'abord un peu froid, « c'est que la pièce n'est pas neuve et qu'il n'y a eu malheureusement personne de roué. » Néanmoins il lui semble bon « d'écraser deux fois le fanatisme, et ce second exemple d'horreur doit achever, suivant lui, de le discréditer. » Mais n'est-ce pas trop que les horreurs des Sirven succèdent aux abominations des Calas? « Voilà trop de procès de parricides, dira-t-on; mais, mes divins anges, à qui en est la faute (10 avril 1765 à d'Argental)? » Ce serait, d'un autre côté, une erreur de croire que Voltaire eût toujours de l'innocence de ses clients pleine assurance, ou du sort qui pouvait leur être réservé souci véritable. A beaucoup près, il n'en était pas ainsi. On l'entendra parfois même s'exprimer, tout le premier, assez durement sur leurs actes et sur leurs personnes. S'agit-il de la femme Calas? Il la traitera de « huguenote imbécile: » « Protégez, mon frère, tant que vous pourrez, la veuve Calas; c'est une huguenote imbécile, mais son mari a été la victime des

(1) *Opuscule de d'Alembert*, 1765, in-12.

pénitents blancs. Il importe au genre humain que les fanatiques de Toulouse soient confondus (à d'Alembert, 28 novembre 1762). » De Calas lui-même, peu de jours avant sa réhabilitation (1^{er} mars 1765), à Damilaville il disait : « Ayant écrit en Languedoc sur cette étrange aventure, catholiques et protestants me répondirent qu'il ne fallait pas douter du crime des Calas. » Est-il question du chevalier de La Barre ? « Il avait commis, observera-t-il, les mêmes imprudences que Polyeucte, à cela près que Polyeucte avait raison dans le fond, et qu'il était animé de la grâce; au lieu que son imitateur ne l'était que par la folie (1) » Enfin, s'est-il « embâté » de la justification de Lally (2)? Il pourra bien rédiger en sa faveur un factum, et presque à ses derniers moments (20 mai 1778), lors de la réhabilitation de l'infortuné vaincu de Pondichéry, dicter pour le fils de la victime ces solennelles paroles : « le mourant ressuscite, en apprenant cette grande nouvelle; il embrasse bien tendrement M. de Lally; il voit que le roi est le défenseur de la justice; il mourra content. » Mais tout d'abord son langage sur le compte de Lally n'est pas seulement sévère; il commence par être insultant et finit par devenir atroce. Engagé dans les spéculations de la Compagnie des Indes, Voltaire écrivait en effet, le 15 février 1760, à d'Argental : « Nous avons à Pondichéry un Lally, une diable de tête Irlandaise qui me coûtera, tôt ou tard, vingt mille livres tournois annuels, le plus clair de ma pitance. » Lally exécuté, si Voltaire continue à ne pas croire qu'il ait été un traître, comme on le lui reproche, il persiste du moins à le tenir « pour une mauvaise tête (27 août 1773, à d'Argental); » « le plus brutal des hommes (9 septembre 1773, à Mme de Saint Julien); » « un Irlandais un peu absurde, très violent et assez intéressé (17 mai 1766, au duc de Richelieu). » « Vous avez donc connu Lally,

(1) 28 juillet 1766 à M. de la Harpe.

(2) *Fragments historiques sur l'Inde, sur le général Lalli, et sur plusieurs autres sujets, 1773.*

écrivait-il le 23 janvier 1769 à M. Gaillard. Non seulement je l'ai connu, mais j'ai travaillé avec lui chez M. d'Argenson, lorsqu'on voulait faire sur les côtes d'Angleterre une descente que cet Irlandais proposa, et qui manqua très heureusement pour nous. Il est très certain que sa mauvaise humeur l'a conduit à l'échafaud. C'est le seul homme à qui on ait coupé la tête pour avoir été brutal. Il se promène probablement dans les Champs Élysées, avec les ombres de Langlade, de la femme Sirven, de Calas, de la maréchale d'Ancre, du maréchal de Marillac, de Vanini, d'Urbain Grandier, et, si vous le voulez encore, de Montecuculli ou Montecucullo, à qui les commissaires persuadèrent qu'il avait donné la pleurésie à son maître le dauphin François. On dit que le chevalier de La Barre est dans cette troupe: je n'en sais rien. » En 1771, dans une publication intitulée: *Les peuples aux parlements*, c'est à peu près le même langage: « Ce brave homme (Lally) n'était coupable ni de trahison, ni de péculat... Il est vrai que la tête du comte Lally, altérée par la chaleur du climat de Pondichéry, et plus encore par le désastre de nos armes, ne lui laissa pas la prudence nécessaire pour commander. Il se fit, par l'excès de ses emportements, autant d'ennemis qu'il avait d'officiers de tous genres sous ses ordres. Ils demandèrent sa condamnation; leur animosité enflamma les juges; on traîna un général des armées du roi dans un tombereau, avec un bâillon à la bouche. S'il était mort de la main des officiers qu'il insulta, personne ne l'aurait plaint; on le livra au bourreau, on le plaindra à jamais. » Et tout d'abord à d'Alembert (13 juin 1766) Voltaire écrivait: « Vous souciez-vous beaucoup du bâillon de Lally et de son gros cou, que le fils aîné de M. l'exécuteur a coupé fort maladroitement pour son coup d'essai? Je connaissais beaucoup cet Irlandais et j'avais même eu avec lui des relations fort singulières en 1746. Je sais bien que c'était un homme très violent, qui trouvait aisément le secret de se faire haïr de tout le monde; mais je parierais mon petit cou qu'il n'était point trait-

tre. » Et d'Alembert (Bertrand) de répondre à Voltaire (Raton) (26 juin 1766) : « Je suis persuadé, comme vous, que Lally n'était point traître, car l'arrêt n'aurait pas manqué de le dire. Je crois bien que Lally était un homme odieux, un méchant homme, si vous voulez, qui méritait d'être tué par tout le monde, excepté par le bourreau. » C'était de la sorte, assez souvent, qu'à tort ou à raison et dans l'intimité, Voltaire et ses amis parlaient de ceux qu'ils mettaient, en public, le plus d'impétuosité bruyante à défendre et à innocenter. Esprit mobile, inquiet, passionné, et, dans les troubles de sa passion, dupe de lui-même, Voltaire avait pourtant des moments de refroidissement et de calme, où les choses lui apparaissaient sous leur véritable jour. Sans précisément douter alors de la justice des causes qu'il avait embrassées, il entrevoyait néanmoins ce que pouvait offrir d'intolérable ou de ridicule l'attitude qu'il avait prise d'universel redresseur de torts. « Je ne me mêle point de l'affaire de Martin, écrivait-il le 30 août 1769 à d'Argental; j'ai bien assez des Sirven sans me mêler des Martin. Je ne peux pas être le Don Quichotte de tous les roués et de tous les pendus. » Mais aussitôt, avec un feint attendrissement il ajoutait : « Je ne vois de tous côtés que les injustices les plus barbares. Lally et son bâillon, Sirven, Calas, Martin, le chevalier de la Barre, se présentent quelquefois à moi dans mes rêves. On croit que notre siècle n'est que ridicule, il est horrible. La nation passe un peu pour être une jolie troupe de singes; mais, parmi ces singes, il y a des tiges et il y en a toujours en. » D'autres fois Voltaire cherche à se rassurer sur le passé. « Il me reste à vous dire ce que je pense du procès de Beaumarchais, écrivait-il le 15 décembre 1773 au chevalier de Lisle : je crois ne m'être pas trompé sur le procès du comte de Morangiès, du général Lally, de Calas, de Sirven et de Montbailli. Je me suis fait Perrin Dandin; je juge les procès au coin de mon feu, et j'ai jugé celui de Beaumarchais dans ma tête; mais je me garderai bien de prononcer tout haut mon jugement. Je prévois déjà que

messieurs ne seront pas tout à fait de mon avis tout haut, quoique dans le fond du cœur ils en soient tout bas (1). » S'être fait Perrin Dandin, c'était là précisément ce qu'on reprochait à Voltaire. On se moquait « de son radotage » en s'étonnant de sa continuelle immixtion dans « des procès scandaleux. » C'est ainsi qu'à propos de Morangiès: « le patriarche, écrivait Grimm, a manqué d'une vertu cardinale, c'est-à-dire de prudence, en se mêlant très indiscretement de la vilaine affaire du comte de Morangiès... Son client vient d'être décrété de prise de corps au baillage de Paris, où l'instruction de ce procès se suit (2). » Et, de son côté, Mme du Deffand: « Je suis bien de votre avis, écrivait-elle à Walpole (20 septembre 1773), il n'y a que Voltaire qui ait véritablement un bon style; mais, hélas! quel usage en fait-il aujourd'hui? il devient l'avocat de tout le monde; il m'a envoyé quatre lettres qu'il a écrites à la noblesse de Gévaudan en faveur d'un M. le comte de Morangiès, que je crois un fripon, et qui vient de gagner son procès contre des geus aussi fripons que lui. »

En somme donc, l'amour de l'humanité qu'on a tant vanté chez Voltaire, se réduit le plus souvent à l'amour de l'influence et du bruit. Car Voltaire n'a jamais eu, au service de ses semblables, que des mots. « Jouir de tous les avantages de la vie sociale, observait très bien Goethe, acquérir une grande fortune, établir des relations avec les maîtres de la terre, un Frédéric, une

(1) Voltaire semblait persuadé de l'innocence de Beaumarchais. — *A d'Argental* (25 février 1771): « Je persiste à croire que Beaumarchais n'a jamais empoisonné personne, et qu'un homme si gai ne peut être de la famille de Locuste. » Voltaire témoigne en effet pour les *Mémoires* de Beaumarchais l'admiration la plus vive. — *Au marquis de Florian* (3 janvier 1774): « Les *Mémoires* de Beaumarchais sont ce que j'ai jamais vu de plus singulier, de plus fort, de plus hardi, de plus comique, de plus intéressant, de plus humiliant pour ses adversaires. Il se bat contre dix ou douze personnes à la fois, et les terrasse comme Arlequin sauvage renversait une escouade du guet. »

(2) *Mémoires*, t. II, p. 332, 415.

Catherine, un Gustave III de Suède, un Christian VII de Danemark, un Charles de Brunswick, un Henry de Prusse, un Poniatowski, et se placer à leur niveau, tel a été toujours le but auquel il a tendu. » Sans doute on ne saurait refuser à Voltaire le mérite de quelques libéralités faciles et savamment distribuées. Mais aucun acte de dévouement public, aucun sacrifice d'aucune sorte ne le signale à la gratitude de la postérité, et s'il a réclamé dans ses écrits ou contribué même à obtenir l'abolition de pratiques que condamnaient, de son temps, tous les esprits droits et tous les cœurs honnêtes, il n'a cessé, alors même qu'il déclarait vouloir éclairer le genre humain, de s'en moquer et de le mépriser. « Je me couche toujours dans l'espérance de me moquer du genre humain en me réveillant, écrivait-il à Mme du Deffand (22 février 1769). Quand cette faculté me manquera, ce sera un signe certain qu'il faut que je parte. » Et à d'Alembert (4 et 19 février 1757) : « Il s'élève, à ce que je vois, bien des partis fanatiques contre la raison, mais elle triomphera, comme vous le dites, au moins chez les honnêtes gens; la canaille n'est pas faite pour elle... Éclairez et méprisez le genre humain. » — Éclairer et mépriser le genre humain, telle est la recommandation dominante par où se terminent nombre de lettres, qu'adressait Voltaire à ceux de ses adeptes qu'on s'est habitué, par une nouvelle et étrange méprise, à exalter comme autant d'apôtres d'une tolérance, dont il aurait été le Messie. De là ces paroles surprenantes de Condorcet et qui sous bien des rapports, se ramènent, à une pure contre-vérité : « On peut compter Voltaire parmi le petit nombre des hommes en qui l'amour de l'humanité a été une véritable passion... Plus occupé de vaincre les préjugés que de montrer son génie, trop grand pour tirer vanité de ses opinions, trop ami des hommes pour ne pas mettre sa première gloire à leur être utile... il avait formé en Europe une ligue dont il était l'âme et dont le cri de ralliement était *raison* et *tolérance*. »

CHAPITRE IX

La Tolérance

« Que j'aime la hardiesse anglaise ! Que j'aime les gens qui disent ce qu'ils pensent ! écrivait excellemment Voltaire à Mme du Deffand le 13 octobre 1759. C'est ne vivre qu'à demi de n'oser penser qu'à demi. » Et à Richelieu (3 juin 1771) : « J'avoue que je suis une espèce de Don Quichotte qui se fait des passions pour s'exercer. J'ai pris parti pour Catherine II, l'étoile du Nord, contre Monstapha, le cochon du croissant. J'ai pris parti contre nos seigneurs, sans aucun motif que mon équité et ma juste haine envers les assassins du chevalier de la Barre et du jeune d'Étallonde, mon ami, sans imaginer seulement qu'il y eût un homme qui dût m'en savoir gré. J'ai, dans toutes mes passions, détesté le vice de l'ingratitude ; et si j'avais obligation au diable, je dirais du bien de ses cornes. Comme je n'ai pas longtemps à ramper sur ce globe, je me suis mis à être plus naïf que jamais ; je n'ai écouté que mon cœur et si on trouvait mauvais que je suivisse ses leçons, j'irais mourir à Astrakan plutôt que de me gêner, dans mes derniers jours, chez les Welches. J'aime passionnément à dire des vérités que d'autres n'osent pas dire, et à remplir des devoirs que d'autres n'osent pas remplir. Mon âme s'est fortifiée à mesure que mon pauvre corps s'est affaibli. » Jeune encore, Voltaire se disait plus prudent. Car à Frédéric (1740) il écrivait : « Je tâcherai de me conduire de façon que je ne sois pas le martyr de ces vérités dont la plupart des hommes sont fort

indignes. Ce serait vouloir attacher des ailes au dos des ânes, qui me donneraient des coups de pied pour récompense. » Quoi qu'il en soit, passionnée ou circonspecte, cette liberté de penser semble être inséparable pour Voltaire, de ce qu'il appelle la tolérance, ou même avoir la tolérance pour principal objet. C'est ce qu'il déclare comme à chaque ligne de sa correspondance.

(À Vernes (24 décembre 1757) : « Que vous êtes heureux, dans votre petit coin de ce monde, de n'avoir qu'à vous plaindre de n'être pas loué comme il faut, tandis qu'on s'égorge ailleurs ! Puissent tous vos confrères perpétuer cette heureuse paix, cette humanité, cette tolérance qui console le genre humain de tous les maux auxquels il est condamné. Qu'ils détestent le meurtre abominable de Servet, et les mœurs atroces qui ont conduit à ce meurtre, comme le parlement de Paris doit détester l'assassinat infâme dont on fit périr Anne Dubourg et comme les Hollandais doivent pleurer sur la cendre des Barneveldt et des de Witt. Chaque nation a des horreurs à expier, et la pénitence qu'on doit faire est d'être humain et tolérant. » A M. de Pomaret (15 janvier 1769) : « Je vois, monsieur, que vous pensez en homme de bien et en sage ; vous servez Dieu sans superstition, et les hommes sans les tromper... Il y aura certainement en France autant de tolérance que la politique et la circonspection pourront le permettre. Je ne jouirai pas de ces beaux jours ; mais vous aurez la consolation de les voir naître. Il faudra bien qu'il vienne enfin un temps où la religion ne puisse faire que du bien... Le sang coulera tant que les hommes auront la folie atroce de penser que nous devons détester ceux qui ne croient pas ce que nous croyons... Quiconque dit : tu n'as pas ma foi, donc je dois te haïr, dira bientôt : donc je dois t'égorger. Proscrivons ces maximes infernales ; si le diable fesait une religion, voilà celle qu'il ferait. » Ou encore, à La Vaysse de Vidou : « Je ne mangerai pas des fruits de cet arbre que j'ai planté (la tolérance). Je suis trop vieux, je n'ai plus de dents ; mais vous en mangerez, soyez-en sûr. » Et Voltaire déclare, en fin de compte,

que, « s'il faisait une religion, il mettrait l'intolérance au rang des sept péchés mortels. » Cependant, bien avant que Voltaire, *À l'occasion de la mort de Jean Calas*, eût publié son *Traité sur la tolérance* (1763), Bayle, soit dans son *Dictionnaire* (1697), soit d'abord dans son *Commentaire sur le Compelle intrare* (1687); Locke, dans ses *Lettres sur la tolérance* (1689); Montesquieu, dans ses *Lettres persanes* (1721) avaient déjà, en diverses manières, prêché la tolérance. — Qu'est-ce donc que la tolérance? — La tolérance n'est certainement pas l'athéisme; elle n'est pas davantage l'indifférence en matière de religion. Bien plus, prise en elle-même et dans un sens absolu, la tolérance religieuse aboutirait à un parfait non-sens. Car, si on y réfléchit, toute religion n'est-elle pas, sous peine de se dissoudre, essentiellement inaccommodable dans ses maximes, inflexible dans ses dogmes, exclusive dans ses enseignements, c'est-à-dire, au fond, intolérante? C'est pourquoi, il n'y a, en réalité, comme l'observait très bien Turgot, dans ses *Lettres sur la tolérance*, (1753); il n'y a de tolérance véritable que la tolérance civile, laquelle oblige les citoyens d'un même pays à supporter la diversité de leurs pratiques religieuses respectives, autant d'ailleurs que ces pratiques ne compromettent en rien leurs droits réciproques.

Or, pour peu qu'on veuille, au lieu de s'en tenir à la légende, se rappeler ce que fut Voltaire, on cessera de répéter et on s'étonnera même d'avoir pu croire un seul instant « qu'à l'exemple de Fénelon, il embrassa tous les hommes dans son esprit de tolérance, dans son zèle et dans son cœur. » Effectivement, écoutons-le parler et regardons-le agir. « Je crains que Protogoras (d'Alembert) ne soit trop gai au milieu des horreurs qui nous environnent, écrivait Voltaire le 19 juillet 1766 à Damilaville, lors de l'affaire du chevalier de la Barre et de d'Étallonde. Le rôle de Démocrite est fort bon quand il ne s'agit que des folies humaines; mais les barbaries font des Héraclites. Je ne crois pas que je puisse rire de long-tems. » Et, la même année, à d'Argental :

« Arlequins anthropophages ! je ne veux plus entendre parler de vous. Courez du bûcher au bal, et de la Grève à l'Opéra comique ; rouez Calas, pendez Sirven, brûlez cinq pauvres jeunes gens qu'il fallait, comme disent mes anges, mettre six mois à Saint-Lazare ; je ne veux pas respirer le même air que vous : l'Inquisition est fade en comparaison de vos Jansénistes de Grand Chambre et de Tournelle. » Plus théâtralement encore, au même d'Argental (30 août 1769) : « J'ai toujours la fièvre le 24 du mois d'Auguste, que les barbares Welches nomment août ; vous savez que c'est le jour de la Saint Barthélemy (1) ; mais je tombe en défaillance le 14 mai, où l'esprit de la Ligue catholique assassina Henri IV par les mains d'un révérend père Feuillant (2). » Cependant qu'on prenne Voltaire dans son naturel, et l'on se convaincra que la sensibilité quasi tragique et malade dont il fait montre, n'est guère, au fond, que grotesque affectation. Finalement, en effet, sa prétendue tolérance se résout en une implacable intolérance d'un genre particulier. C'est l'intolérance que les

(1) Cf. *Ode, L'anniversaire de la Saint-Barthélemy*, pour l'année 1772. — Villette (ouvrage cit. p. 114) se faisait complaisamment caution de la légende que Voltaire s'était efforcé d'accréditer. « Je dois vous apprendre une anecdote aussi extraordinaire que touchante et que je suis honteux d'avoir ignorée jusqu'à présent : c'est que M. de Voltaire n'a pas encore passé une seule année de sa vie, sans avoir la fièvre le jour de la Saint Barthélemy. Il ne reçoit jamais personne à pareil jour ; il est dans son lit ; l'affaissement de ses organes, l'intermittence, la vivacité de son pouls caractérisent cette crise périodique. On s'y attend ; on ne l'approche qu'en tremblant. Il semble que son cœur soit ulcéré de toutes les plaies que la persécution religieuse a faites aux hommes ; et on se garde bien de lui en parler, dans la crainte d'ajouter à sa douleur. Je vous atteste ici un fait que d'abord je me défendais de croire ; mais toute sa maison en est témoin depuis vingt ans. Cette fièvre a été le génie de la *Henriade*. » *Lettre au marquis de Villeville*, Ferney, 1777. — *Credat Judæus Apella!* Villette paraît d'ailleurs avoir ignoré l'autre défaillance annuelle, celle du 11 mai.

(2) Voltaire savait pertinemment que Ravaillac, frère convers pendant quelques semaines chez les Feuillants, qui l'avaient renvoyé comme visionnaire, n'était point un révérend père Feuillant.

soi-disant philosophes et lui tâchent de substituer violemment à une autre intolérance, qu'avait déjà fort atténuée et que tendait à diminuer chaque jour davantage, non seulement l'action même du temps, mais encore, avec l'affaiblissement des croyances, la facilité croissante des mœurs. En vain le cardinal de Bernis écrivait-il à Voltaire sur le ton d'une indulgente et prévoyante amitié (24 juin 1764) : « Vous avez beau être *profane*, je vous aime toujours, et je me réserve pour votre conversion. Je ne veux pas croire, comme la plupart de mes confrères, que votre projet soit de bannir la religion de la surface de la terre : vous avez toujours été l'ennemi du fanatisme, et vous pensez sûrement que si le fanatisme qui s'arme en faveur de la religion est dangereux, celui qui s'élève pour la détruire n'est pas moins funeste. » Ce cordial et si raisonnable langage laissait complètement insensibles le turbulent promoteur de la tolérance aussi bien que ses affiliés.

« *Prêchant la tolérance et très intolérants,*

disait Palissot en parlant des philosophes :

*De quiconque les flatte, orgueilleux protecteurs
De quiconque les brave, ardents persécuteurs »*

Un témoin certes sans préjugés, Mme du Deffaud, « l'aveugle clairvoyante » ne s'y était pas non plus méprise. « A l'égard de vos philosophes modernes, écrivait-elle à Voltaire (14 janvier 1766), jamais il n'y a eu d'hommes moins philosophes et moins tolérants ? ils écraseraient tous ceux qui ne se prosternent pas devant eux. » Et au même, le 5 janvier 1769 : « Vos philosophes, ou plutôt soi-disant philosophes, sont de froids personnages ; fastueux sans être riches, téméraires sans être braves, prêchant l'égalité par esprit de domination, se croyant les premiers hommes du monde de penser ce que pensent tous les gens qui pensent ; orgueilleux, haineux, vindicatifs, ils feraient haïr la philosophie. » Enfin, condensant toute sa pensée dans une sorte de couplet, la spirituelle marquise écrivait :

« On appelle aujourd'hui l'excessive licence
LIBERTÉ;
On prétend établir à force d'insolence
L'ÉGALITÉ;
Sans concourir au bien, prôner la bienfaisance
Se nomme HUMANITÉ. (1) »

Mais, au sujet de la tolérance, c'est Voltaire lui-même, le coryphée des philosophes, qu'il faut entendre discourir. « Il y a une femme qui se fait une réputation bien grande, mandait-il (18 mai 1767) à Mme du Defand ; c'est la Sémiramis du Nord, qui fait marcher cinquante mille hommes en Pologne, pour établir la tolérance et la liberté de conscience. C'est une chose unique dans l'histoire de ce monde, et je vous réponds que cela ira loin. » A Damilaville (23 mai 1767) même facétieux langage : « On calomnie l'impératrice de Russie, quand on dit qu'elle ne favorise les dissidents de Pologne que pour se mettre en possession de quelques provinces de cette république. Elle a juré qu'elle ne voulait pas un pouce de terre, et que tout ce qu'elle fait n'est que pour avoir la gloire d'établir la tolérance. » Et à Cathe-

(1) Cité par Dutens. *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, 3 vol. in-8, Paris, 1806, t. 2, p. 73. — Dutens lui-même écrivait : « Dès l'année 1766, je disais aux évêques liés avec les philosophes : ils vous détestent ; aux grands seigneurs qui les protégeaient ; ils ne peuvent soutenir l'éclat de votre rang qui les éblouit ; aux financiers qui les prônaient ; ils envient vos richesses. On continuait à les admirer, à les flatter, à les prôner. En 1769, je tentai d'alarmer la société sur les progrès qu'ils faisaient ; je publiai à Rome une brochure intitulée le *Tocsin*, qui fut ensuite réimprimée à Turin et à Paris, et parut sous le nouveau titre de *L'Appel au bon sens*. » Ibid., t. 3, p. 84. — Ce tocsin ne laissa pas que de frapper désagréablement les oreilles de Voltaire, lequel, dans les termes les plus amers, exprimait son irritation : « Un des plus grands détracteurs de nos derniers siècles a été un nommé Dutens. Il a fini par faire un libelle aussi infâme qu'insipide contre les philosophes de nos jours. Ce libelle est intitulé le *Tocsin* ; mais il a eu beau sonner sa cloche, personne n'est venu à son secours, et il n'a fait que grossir le nombre des Zoïles, qui, ne pouvant rien produire, ont répandu leur venin sur ceux qui ont immortalisé leur patrie et servi le genre humain par leurs productions. » *Dictionnaire philosophique. Système*.

rine elle-même (22 décembre 1766) : « Madame, que votre Majesté Impériale me pardonne, non vous n'êtes point *l'aurore boréale* ; vous êtes assurément l'astre le plus brillant du Nord, et il n'y en a jamais eu d'aussi bienfaisant que vous : Andromède, Persée, et Calisto, ne vous valent pas... Vos soins généreux pour établir la liberté de conscience en Pologne sont un bienfait que le genre humain doit célébrer, et j'ambitionne bien d'oser parler au nom du genre humain, si ma voix peut encore se faire entendre. » Enfin sur le ton le plus outrageusement goguenard, dans son *Discours aux confédérés catholiques de Kaminieeh en Pologne, par le major Kaiserling, au service du roi de Prusse (1768)* : « Vous vous plaignez, écrivait-il, que l'impératrice de Russie ait envoyé trente mille hommes dans votre pays. Vous demandez de quel droit. Je vous réponds que c'est du droit dont un voisin apporte de l'eau à la maison de son voisin qui brûle ; c'est du droit de l'amitié, du droit de l'estime, du droit de faire du bien quand on le peut. Vous avez tiré très imprudemment sur de petits détachements de soldats qui n'étaient envoyés que pour protéger la liberté et la paix. Sachez que les Russes tirent mieux que vous ; n'obligez pas vos protecteurs à vous détruire ; ils sont venus établir la tolérance en Pologne, mais ils puniront les intolérants qui les reçoivent à coups de fusil. Vous savez que Catherine II la tolérante est la protectrice du genre humain ; elle protège ses soldats, et vous serez victimes de la plus haute folie qui soit jamais entrée dans la tête des hommes, c'est celle de ne pas souffrir que les autres délirent autrement que vous. »

Quels commentaires éloquents de la part de Voltaire, pour son *Traité sur la tolérance* ! En réalité, la tolérance de Voltaire ne s'est presque jamais traduite que par une guerre à outrance, guerre souterraine ou guerre ouverte contre le christianisme tout ensemble et contre l'établissement politique, dont la religion chrétienne lui semblait être le plus solide support. La guerre, aussi bien, n'est-ce pas sa vie ? « Ce monde est une guerre ;

j'aime à la faire, cela me ragaillardit (26 avril 1764 à M. l'abbé d'Olivet). » Et quel est principalement l'objet de cette guerre? En deux mots: le gouvernement et la religion. « Qui garde le silence sur ces deux objets; qui n'ose regarder fixement ces deux pôles de la vie humaine, est un lâche (1). » Voltaire aura du courage. « Il faut savoir oser; la philosophie mérite bien qu'on ait du courage; il serait honteux qu'un philosophe n'en eût point, quand les enfants de nos manœuvres vont à la mort pour quatre sous par jour. Nous n'avons que deux jours à vivre; ce n'est pas la peine de les passer à ramper sous des coquins méprisables (16 juillet 1760 à Helvétius). » Du reste, on n'ignore point ce qu'est le courage de Voltaire. En paroles à tout le moins, il ne mettra pas de bornes à l'outrage de ses prétentions révolutionnaires. C'est ainsi qu'au début même de sa carrière, il avait eu l'audace de croire qu'il parviendrait à saper le christianisme jusque dans ses fondements. « Vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne », lui disait, à cette époque, le lieutenant de police Hérault. « C'est ce que nous verrons, » répondait-il. Et dès lors, contre le christianisme, il multipliait les factums en prose ou les pamphlets en vers, dont l'*Épître à Uranie* offre un des plus brillants échantillons. Le poème même de *la Ligue*, ou *la Henriade*, n'était guère non plus autre chose dans sa pensée qu'une œuvre de polémique politique et religieuse. Car tandis que par des voies détournées il y attaquait la royauté, il y instituait, en faveur de la tolérance, un plaidoyer, où se mêle à l'éloge du protestantisme le dénigrement perfide des croyances chrétiennes. C'était encore avec la même cauteleuse hypocrisie, que repudiant la paternité du *Christianisme dévoilé* par Boulanger, à Mme de Saint-Julien (15 décembre 1766) il mandait: « Je vous assure que les gens au fait ne m'attribuent point du tout cet ouvrage. J'avoue avec vous qu'il y a

(1) L'A, B, C, ou *Dialogues* entre A, B, C; traduit de l'anglais de M. Huet, 1768. *Dixième entretien sur la religion.*

de la clarté, de la chaleur, et quelquefois de l'éloquence; mais il est plein de répétitions, de négligences, de fautes contre la langue; je serais très fâché de l'avoir fait, non seulement comme académicien, mais comme philosophe, et encore plus comme citoyen. Il est entièrement opposé à mes principes. Ce livre conduit à l'athéisme, que je déteste. »

Mais ce fut surtout dans la seconde période de son existence et dès qu'il eut réussi à se mettre comme entièrement hors d'atteinte; ce fut surtout à partir de 1753, date où parurent les premiers volumes de ce qui devait être l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, que Voltaire, après son établissement en Suisse, se sachant clos et couvert, ne cessa d'attaquer le christianisme avec les emportements d'une haine qui souvent dégénère en fureur. Jusque-là bel esprit, il se montra, à partir de cette époque, violent et cynique. Tantôt c'étaient de simples tragédies, les *Guèbres ou la Tolérance* (1769), puis les *Lois de Minos* (1773) dans lesquelles patelinant il déclarait « que son but était de prouver qu'il faut abolir une loi quand elle est injuste (1), » ou bien « qu'il n'avait eu d'autre vue que d'inspirer la charité universelle, le respect pour les lois, l'obéissance des sujets aux souverains, l'équité et l'indulgence des souverains pour leurs sujets (2). » Et pourtant, composées en l'honneur de Maupeou, qu'étaient réellement les *Lois de Minos*, sinon une satire des parlements et de la religion? Et pourtant, à propos des *Guèbres*, tandis qu'en public « l'Apollon français » se défendait d'en être l'auteur (3), « dites beaucoup de bien des *Guèbres*, je vous en conjure, écrivait-il à d'Alembert (15 août 1770); criez bien fort, criez, faites crier... il faut qu'on les joue; cela est important pour la bonne cause; je tiens que ces *Guèbres* feraient une révolution. » Tantôt c'étaient, contre la religion et le gouvernement, d'inju-

(1) *Les lois de Minos*, scène II, note.

(2) *Les Guèbres*, Préface de l'Éditeur.

(3) *Lettre de l'auteur de la tragédie des Guèbres aux rédacteurs du Journal encyclopédique*, 1770.

rieux pamphlets dont il inondait son voisinage, et que se chargeaient de répandre en France les habitués du club du baron d'Holbach. Et alors, s'adressant au même d'Alembert (30 septembre 1768) : « Genève commence une seconde révolution plus raisonnable que celle de Calvin, observait-il. Les livres dont vous me parlez sont entre les mains de tous les artisans. On ne peut voir passer un prêtre dans les rues sans rire; c'est bien pis dans le Nord... On a fait en Angleterre une seconde édition de l'*Examen de milord Bolingbroke*; elle est beaucoup plus ample et beaucoup plus forte que la première. Les femmes, les enfants lisent cet ouvrage qui se vend à très bon marché. Voilà plus de trente écrits, depuis deux ans, qui se répandent dans toute l'Europe. Il est impossible qu'à la longue cela n'opère pas quelque changement utile dans l'administration publique. Celui qui dit le premier que les hommes ne pourraient être heureux que sous des rois philosophes, avait sans doute grand raison (1). »

Parfois néanmoins cette rare insolence valait à Voltaire d'accablantes répliques, qui le forçaient à reconnaître que des insultes inspirées par la passion et l'ignorance ne sont pas des raisons. Un de ses plus redoutables et de ses plus redoutés contradicteurs, fut certainement l'auteur des *Lettres de quelques Juifs portugais*, l'abbé Guinée. D'Alembert avait beau, faisant l'agréable, chercher à vilipender leur commun adversaire. « Le triste Bertrand au malingre Raton, Salut, écrivait-il le 5 novembre 1776 à Voltaire. Raton, tout malingre qu'il est, fera très bien de continuer à égratigner Gilles Shakespeare... Quand Gilles Shakespeare aura été dûment étrillé, Raton fera très chattement d'en venir aux *Lettres des Juifs portugais*, qui ne valent pas les *Lettres portugaises*, même pour de pauvres diables éreintés comme Raton et Bertrand. Le secrétaire de ces Juifs est un pauvre chrétien devenu Juif qui voudrait

(1) Cf. *Sermon, prêché à Bâle, le premier jour de l'an 1768, par Josias Rossette.*

vous faire circoncire bien plus que le prépuce, s'il en était le maître; il se nomme Guénée, ci-devant professeur au collège du Plessis, et aujourd'hui balayeur ou sacristain de la chapelle de Versailles. On dit que ses *Lettres* lui ont valu quelques pourboires du cardinal de La Roche-Aymon, un des plus dignes prélats qui soient dans l'Église de Dieu, et à qui il ne manque rien que de savoir lire et écrire. » Sur le compte de Guénée, qui fut chanoine d'Amiens et membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, Raton ne pouvait, et pour cause, se trouver du même avis que Bertrand. « Le secrétaire Juif, répondait-il à d'Alembert (8 décembre 1776), n'est pas sans esprit et sans connaissances, mais il est malin comme un singe; il mord jusqu'au sang, en faisant semblant de baiser la main. Il sera mordu de même. » « N'insultez point les chrétiens », s'écriait donc Voltaire, en s'adressant à l'auteur des *Lettres de quelques Juifs portugais*. « L'avis est sage, répliquait Guénée, mais à qui le donnez-vous? à des Juifs qui ne font autre chose que défendre contre vos censures les Livres sacrés, sur lesquels la foi des chrétiens est fondée. Donnez-le à l'auteur des *Homélies sur l'ancien et le nouveau Testament*, à l'auteur des *Questions de Zapata*, à l'auteur du *Dîner du comte de Boulainvilliers*, à l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, de l'*Épître aux Romains*, de l'*Évangile du jour* (1). Voilà, monsieur, à qui il faudrait dire de ne point insulter les chrétiens (2). » Aussi bien, Voltaire avait-il ses

(1) On pourrait encore citer expressément: *Extrait des sentiments de Jean Meslier: Le Testament de Jean Meslier* et surtout le *Sermon des Cinquante*, le libelle le plus violent peut-être qui ait été publié depuis Celse, contre la religion chrétienne, et que Voltaire avait conçu en opposition avec la *Profession de foi du Vicaire savoyard* par Rousseau.

(2) *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais*, 1776, 3 v. in-12, 4^e édit. t. II, p. 471. A ces lettres, Voltaire essayait de répondre en publiant les pages intitulées: *Un chrétien contre six juifs, ou réfutation d'un livre intitulé Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais*, 1766, XXI. *Tolérance*. « Les philosophes de nos jours sont des hommes d'état, éloignés également de la superstition et du fanatisme, des citoyens

accès de provocante et brutale franchise. « Je suis las, disait-il, d'entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire. » En conséquence, il écrivait : « Il est temps de briser le joug infâme que la stupidité a mis sur notre tête, que la raison secoue de toutes ses forces; il est temps d'imposer silence aux sots fanatiques gagés pour annoncer des impostures sacrilèges, et de les réduire à prêcher la morale qui vient de Dieu, la justice qui est dans Dieu, la bonté qui est l'essence de Dieu, et non des dogmes impertinents qui sont l'ouvrage des hommes. Il est temps de consoler la terre que des cannibales déguisés en prêtres et en juges ont couverte de sang. Il est temps d'écouter la nature qui erie depuis tant de siècles : ne persécutiez pas mes enfants pour des inepties. Il est temps enfin de servir Dieu sans l'outrager (1). » Et à d'Alembert (8 décembre 1757) : « Je fais comme Caton, je finis toujours ma harangue en disant : *Deleatur Carthago...* Il ne faut que cinq ou six philosophes qui s'entendent pour renverser le colosse. Il ne s'agit pas d'empêcher nos laquais d'aller à la messe ou au prêche; il s'agit d'arracher les pères de famille à la tyrannie des imposteurs, et d'inspirer l'esprit de tolérance. Cette grande mission a déjà d'heureux succès.

illustres, profondément instruits, cultivant les sciences dans une retraite occupée et paisible; des magistrats d'une probité inaltérable... Ces philosophes sont tolérants; et vous êtes bien loin de l'être, vous qui employez toutes sortes d'armes contre un vieillard isolé, mort au monde en attendant une mort prochaine: contre un homme que vous n'avez jamais vu, qui ne vous a jamais pu offenser. Pourquoi faites-vous contre lui trois volumes? pourquoi, dans ces trois volumes, toutes ces ironies continuelles, toutes ces injures, toutes ces calomnies, ramassées dans la fange de la littérature, et dont certainement vous n'auriez point fait usage, si vous aviez consulté votre cœur et votre raison? Otez ce fardeau énorme d'outrages, il ne restera pas vingt pages en tout. Et de ces vingt pages ôtez les choses dont aucun honnête homme ne se soucie aujourd'hui, il ne restera rien. »

(1) *Supplément au Discours de Julien*, par l'auteur du *Militaire philosophe*. Cf. *Histoire de l'établissement du christianisme*, 1777. ch. xxii. *Que la tolérance est le principal remède contre le fanatisme.*

La vigne de la vérité est bien cultivée par des d'Alembert, des Diderot, des Bolingbroke, des Hume, etc. » De là ce perpétuel et odieux refrain : « *Écrasons l'infâme*, mon cher frère; écrasons l'infâme le matin et écrasons l'infâme le soir. » Qu'était-ce donc que l'infâme ? « Autant que je déteste et que je méprise la basse et infâme superstition qui déshonore tant d'États, écrivait Voltaire au président Hénault (31 octobre 1740), autant j'adore la vertu véritable. » La basse et infâme superstition, et, par abréviation : l'infâme, c'est, de toute évidence, pour Voltaire, le christianisme. Ce fut, semble-t-il, Frédéric, qui, le premier, suggéra au vieillard de Ferney l'emploi de cette locution devenue promptement pour ses adeptes comme sacramentelle. Il avait, en vers et en prose (18 mai 1759), reproché à son spirituel mais frivole correspondant « de caresser l'infâme d'une main et de l'égratigner de l'autre. » A quoi presque aussitôt (juin 1759) Voltaire répondait : « Votre Majesté me reproche, dans ses très jolis vers, de caresser quelquefois l'infâme; eh ! mon Dieu, non; je ne travaille qu'à l'extirper, et j'y réussis beaucoup parmi les honnêtes gens (1). »

Sans doute, si Voltaire, en déclamant contre l'intolérance, jouait trop souvent la comédie, il n'était pas que le spectacle de quelques-uns des excès détestables qu'entraîne inévitablement après soi une religion

(1) Dès 1738, tandis que Voltaire donnait à Frédéric des leçons de style, celui-ci, de son côté, prodiguait déjà à Voltaire, qui évidemment n'en avait nul besoin, des leçons de philosophie anti-chrétienne. Ainsi, Voltaire s'étant avisé d'écrire dans son septième *Discours sur l'homme* :

« *Quand l'ennemi divin des Scribes et des prêtres
L'Homme-Dieu.....* »

le prince royal aussitôt le rabrouail. « Pour vous parler avec ma franchise ordinaire, lui disait-il, je vous avouerai naturellement que tout ce qui regarde l'Homme-Dieu ne me plaît point dans la bouche d'un philosophe, d'un homme qui doit être au-dessus des erreurs populaires. Laissez au grand Corneille, vieux radeur et tombé dans l'enfance, le travail insipide de rimer l'imitation de Jésus-Christ, et ne tirez que de votre fonds ce que vous avez à nous dire. »

d'État, n'eût pu, il faut le reconnaître, lui causer par moment une réelle tristesse. Lui-même, bien qu'il se les fût presque toujours attirées par de gratuites impertinences, lui-même n'avait pas été non plus sans souffrir des rigueurs du pouvoir absolu. Ce n'est pas tout. Les souvenirs de la révocation de l'Édit de Nantes étaient encore présents à tous les esprits, et on doit considérer enfin que les scandales donnés trop souvent par la royauté et le haut clergé, n'avaient pas laissé que d'amoindrir dans les âmes, avec le salutaire prestige de la religion chrétienne, le respect de l'autorité politique. Toutefois, s'ensuivait-il qu'on ne dût voir dans le christianisme que superstition, et que tyrannie dans le gouvernement alors constitué? Tel fut néanmoins le sentiment de Voltaire. Christianisme et fanatisme, despotisme et royauté, lui devinrent tout un, et ses trente dernières années notamment furent employées tout entières à combattre ce qu'il regardait comme les deux fléaux de la France et de l'humanité.

Ce fut naturellement contre le christianisme d'abord que Voltaire dirigea ses coups les plus impétueux et porta ses plus furibondes attaques.

« *Hardi contre Dieu seul!* »

Jamais écrivain ne mérita mieux que Voltaire, en dépit de son déisme d'apparat, qu'on lui appliquât ces mots du poète, surtout lorsqu'il s'agit du Dieu des chrétiens. « Quoi! s'écriait-il, c'est dans notre dix-huitième siècle qu'il y a eu des vampires! c'est après le règne des Locke, des Shaftesbury, des Trenchard, des Collins; c'est sous le règne des d'Alembert, des Diderot, des Saint-Lambert, des Duclos, qu'on a cru aux vampires, et que le révérend P. dom Augustin Calmet, prêtre bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe, abbé de Senones, abbaye de cent mille livres de rentes, voisine de deux autres abbayes du même revenu, a imprimé et réimprimé l'histoire des vampires avec l'approbation de la Sorbonne, signée Marcelli! (1) »

(1) *Dictionnaire philosophique, Vampires,*

Or, les croyances chrétiennes ne sont pas, au jugement de Voltaire, moins absurdes que la croyance aux vampires, et quant aux adeptes ou aux ministres de dogmes qu'il abomine, sa plume ne trouve pas, pour les flétrir, assez de sophismes blasphématoires et d'ignominieuses imputations. « Oseriez-vous nier votre idolâtrie, vous qui adorez du culte de Julie dans mille églises, le lait de la Vierge, le prépuce et le nombril de son fils, les épines dont vous dites qu'on lui fit une couronne, le bois pourri sur lequel vous prétendez que l'Être éternel est mort? vous enfin qui adorez d'un culte de latrie un morceau de pâte que vous enfermez dans une boîte, de peur des souris? Vos catholiques romains ont poussé leur catholique extravagance jusqu'à dire qu'ils changent ce morceau de pâte en Dieu par la vertu de quelques mots latins, et que toutes les miettes de cette pâte deviennent autant de Dieux créateurs de l'univers. Un gueux qu'on aura fait prêtre, un moine sortant des bras d'une prostituée, vient, pour douze sols, revêtu d'un habit de comédien, me marmotter en une langue étrangère ce que vous appelez une messe, fendre l'air en quatre avec trois doigts, se courber, se redresser, tourner à droite et à gauche, par devant et par derrière, et faire autant de Dieux, qu'il lui plaît, les boire et les manger, et les rendre ensuite à son pot de chambre! Et vous n'avouerez pas que c'est la plus monstrueuse et la plus ridicule idolâtrie qui ait jamais déshonoré la nature humaine? Ne faut-il pas être changé en bête pour imaginer qu'on change du pain blanc et du vin rouge en Dieu? Idolâtres nouveaux, ne vous comparez pas aux anciens qui adoraient le Zeus, le Dèmiourgos, le maître des Dieux et des hommes, et qui rendaient hommage à des Dieux secondaires; sachez que Cérès, Pomone et Flore, valent mieux que votre Ursule et ses onze mille vierges, et que ce n'est pas aux prêtres de Marie-Madeleine à se moquer des prêtres de Minerve 1. » Qu'est-ce, en effet, que la religion chrétienne?

1) *Le dîner du comte de Boulainvilliers, 1767, second entretien, pendant le dîner.*

« Un amas de dogmes entassés les uns sur les autres avec une impudence qui fait frémir et une absurdité qui fait rire... » Cette religion est tout à la fois un filet et un poignard : « un filet dans lequel les fripons ont enveloppé les sots pendant plus de dix-sept siècles, et un poignard dont les fanatiques ont égorgé leurs frères pendant plus de quatorze (1). » « Elle est sans contredit la religion la plus ridicule, la plus absurde et la plus sanguinaire qui ait jamais infecté le monde. » Voltaire ne se lasse point de reprendre cette thèse qui, plus qu'aucune autre, lui tient au cœur, et se complait à la développer en d'innombrables écrits. C'est ainsi que la *Bible enfin expliquée par plusieurs aumôniers du roi de Pologne* (1776) tend à établir que, « la religion chrétienne n'est qu'un tissu de plates impostures, faites par la plus vile canaille, laquelle seule embrassa le christianisme pendant plus de cent ans. » L'auteur de l'*Essai sur les mœurs* ne craint même point d'affirmer que « le christianisme a été un arrêt de quinze cents ans dans l'humanité, » et ailleurs il soutient « que c'est un arbre, qui, de l'aveu de toute la terre, n'a porté jusqu'ici que des fruits de mort (2). » Dans le *Dialogue sur la vertu entre un honnête homme et un excrément de Théologie*, ce sont les mêmes outrageantes assertions. D'un seul mot, Voltaire qualifie la religion chrétienne « d'amas de turpitudes (3) ». Et à Damilaville (9 mai 1762) :

(1) *De la paix perpétuelle, par le docteur Goodheart, Traduction de M. Chambon, 1769. xxxi.*

(2) *Dieu et les hommes, par le docteur Obern, œuvre théologique, mais raisonnable, traduite par Jacques Aimon, 1769 chap. XLIII. Propositions honnêtes.*

(3) Supplément au *Discours de Julien, etc...*

Cf. *Les questions de Zapata, traduites par le sieur Tamponet, docteur de Sorbonne, 1767.* » Zapata n'ayant point eu de réponse, se mit à prêcher Dieu tout simplement. Il annonça aux hommes le père des hommes, rémunérateur, punisseur et pardonneur. Il dégagea la vérité des mensonges, et sépara la religion du fanatisme ; il enseigna et pratiqua la vertu. Il fut donc bienfaisant, modeste ; et fut rôti à Valladolid, l'an de grâce 1631. Priez Dieu pour l'âme de frère Zapata. » — *Examen important de milord Bolingbroke ou le tombeau du fanatisme, écrit sur la fin de 1736.* — (1767).

« Plus je vieillis, écrira-t-il, et plus je deviens implacable envers l'*infâme* ! quel monstre abominable ! » Guénée aura beau lui remonter par des arguments décisifs que c'est avec une ignorance déloyale qu'il se permet de parler de l'histoire du christianisme, de la Bible et de l'Évangile. Voltaire a un parti pris : la religion chrétienne, pour lui, « c'est l'*infâme* qui n'est bonne que pour la canaille grande et petite. » Car « on ne saurait souffrir l'absurde insolence de ceux qui vous disent : je veux que vous pensiez comme votre tailleur et votre blanchisseuse. » D'ailleurs, au demeurant, l'influence du christianisme ne dépasse guère, à en croire Voltaire, les limites de la rue St-Jacques, et les enseignements chrétiens sont, suivant lui, billevesées que n'acceptent que des sottès et des sots. « Un des plus grands avantages de la géographie est, à mon gré, celui-ci, écrira-t-il. Votre sottè voisine, et votre voisin encore plus sot, vous reprochent sans cesse de ne pas penser comme on pense dans la rue Saint-Jacques. Voyez-vous, disent-ils, quelle foule de grands hommes a été de notre avis depuis Pierre Lombard jusqu'à l'abbé Petit-Pied ? Tout l'univers a reçu nos vérités ; elles règnent dans le faubourg Saint-Honoré, à Chaillot et à Étampes, à Rome et chez les Uscoques. Prenez alors une mappemonde, montrez-leur l'Afrique entière, les empires du Japon, de la Chine, des Indes, de la Turquie, de la Perse, celui de la Russie, plus vaste que ne fut l'empire Romain ; faites-leur parcourir du bout du doigt toute la Scandinavie, tout le nord de l'Allemagne, les trois royaumes de la Grande-Bretagne, la meilleure partie des Pays-Bas, la meilleure de l'Helvétie ; enfin vous leur ferez remarquer dans les quatre parties du globe et dans la cinquième, qui est encore aussi inconnue qu'immense, ce prodigieux amas de générations qui n'entendent jamais parler de ces opinions, ou qui les ont combattues, ou qui les ont en horreur ; vous opposerez l'univers à la rue Saint-Jacques. Vous leur direz que Jules César, qui étendit son pouvoir bien au delà de cette rue, ne sut pas un mot de ce qu'ils croient si universel ;

que leurs ancêtres, à qui Jules César donna les écrivains, n'en surent pas davantage. Peut-être auront-ils quelque honte d'avoir cru que les orgues de la paroisse Saint-Séverin donnaient le ton au reste du monde (1). »

Que de péremptoires réponses ne serait-il pas facile d'opposer à ces facéties ! Et combien, pour quiconque, toute croyance religieuse mise à part, tient compte simplement des données de l'histoire, la polémique de Voltaire contre le christianisme n'est-elle pas déraisonnable autant que sa langue est venimeuse ! Depuis l'ère chrétienne, en effet, sans parler des légions innombrables et glorieuses de martyrs, de saints, d'apôtres et de docteurs, dont les angéliques vertus ou les œuvres sublimes ont illustré l'Église et excité l'admiration des siècles, les hommes qui, en tout genre, ont le plus honoré la nature humaine, n'ont-ils pas tous été plus ou moins pénétrés des influences chrétiennes, et pour la plupart, ne se sont-ils pas déclarés chrétiens ? N'est-ce pas au christianisme surtout qu'il faut attribuer l'enfantement et les progrès de la civilisation dont nous sommes si fiers, et la croix n'apparaît-elle pas comme le signe éclatant qui distingue du monde de l'antiquité le monde moderne ? N'est-ce pas notamment parce qu'elle est devenue tout entière, et, au fond, demeurée chrétienne, que l'Europe l'a si fort emporté sur toutes les autres contrées du globe que le christianisme n'a point conquises ou visitées ? Et n'est-ce point enfin à l'inspiration chrétienne que la jeune Amérique elle-même a dû, en grande partie, son existence et se trouve encore aujourd'hui redevable de sa grandeur ? Mais Voltaire n'y regardait pas de si près et ne prévoyait pas de si loin. Aussi, afin de mettre en défaut le témoignage des Écritures sur lesquelles le christianisme se fonde, proposera-t-il successivement à Frédéric et à Catherine, de relever le temple de Jérusalem. Ou encore il conjurera Frédéric « de se charger du vicaire de Simon Barjone, tandis que l'impératrice de Russie épousette le vicaire de Mahomet ; ils auraient à eux deux purgé la terre de deux étranges sottises (8 Juin 1770) ».

(1) *Dictionnaire philosophique, Géographie.*

Et, au vrai, qu'est-ce, aux yeux de Voltaire, qu'un pape ou « Vice-Dieu ? » C'est « un polichinelle », tel que Benoît XIV, dont il entend bien se moquer en lui dédiant sa tragédie intitulée le *Fanatisme ou Mahomet le Prophète* (1) ; ou tel que Clément XIII, « Pantalon Rezzonico », « un bœuf qui ne sait pas un mot de français, et qui est assez épais pour ne pas connaître Voltaire (2) ». C'est pourquoi messire Aronnet « juge bon de savoir railler ces Arlequins, faiseurs de bulles ». « J'aime, ajoute-t-il, j'aime à les rendre ridicules, j'aimerais mieux les dépouiller ». De nos jours, Voltaire aurait en satisfaction. Mais ne pouvant dépouiller les papes, il publiera du moins contre la papauté, entre autres pamphlets *l'Épître aux Romains* (1768) et le *Cri des Nations* (1769), n'hésitant point ensuite à le déclarer très haut : « Le pape n'a des officiers, des valets et des gardes, qu'aux dépens de ceux qui cultivent la terre, et qui sont nés ses égaux. Il n'y a personne qui ne sente que le pouvoir du pape est uniquement fondé sur des préjugés. Qu'il n'en abuse plus, et qu'il tremble que ces préjugés se dissipent ! (3) »

Que sont, de leur côté, dans l'estime de Voltaire, les chrétiens ? Ils se réduisent « à de la prêtraille, à des enuistres, à des excréments de théologie, à des bigots, à des cagots, »

« *De l'auguste raison les sombres ennemis* » ;

ou bien à des Jansénistes et à des Jésuites, qu'il confond dans le même mépris insultant et la même haineuse réprobation. Ce sont des « serpents », des « chiens », des « chats », des « ours », des « renards », des « loups » (4). « Si vous recevez des Jansénistes dans votre académie, écrivait-il le 18 décembre 1767 à M. de Chabanon, tout

(1) Représentée à Lille, en avril 1741 et à Paris, le 29 août 1742, cette tragédie avait soulevé beaucoup d'opposition.

(2) A d'Argental, 6 juillet 1761.

(3) *Dieu et les hommes, par le docteur Obern, œuvre théologique mais raisonnable, traduite par Jacques Aimon. Addition du traducteur.*

(4) Cf. *Les Renards et les loups. Fable, 1763.*

est perdu, ils vont inonder la face de la France. Je ne connais point de secte plus dangereuse et plus barbare. Ils sont pires que les presbytériens d'Écosse. Recommandez-les à M. d'Alembert ; qu'il fasse justice de ces monstres, ennemis de la raison, de l'État et des plaisirs ». Les Jésuites, ses anciens maîtres, auxquels cependant il prodigue, au besoin, les assurances de son dévouement et les plus humbles protestations de son respect ; les Jésuites ne sont pas traités par lui avec moins d'indignité. « On m'écrivait, mandait-il, le 24 octobre 1759, à d'Argental, que le *Chose* du Portugal, comme dit Luc, qui ne voulait pas l'appeler roi, avait envoyé tous les Jésuites à l'abbé Rezzonico, et en gardait seulement vingt-huit pour les pendre ; mais ces bonnes nouvelles ne se confirment pas ». En 1760 (26 avril) à Thieriot mêmes discours : « Il faudrait faire travailler aux grands chemins tous ces animaux-là, Jésuites, Jansénistes, avec un collier de fer au cou, et qu'on donnât l'intendance de l'ouvrage à quelque brave et honnête Déiste, bon serviteur de Dieu et du roi. Vous me demanderez pourquoi je veux faire travailler ainsi Jésuites et Jansénistes : c'est que je fais actuellement une belle terrasse sur le chemin de Lyon et que je manque d'ouvriers ». Et dans un factum intitulé *Balance égale* (1762) : « Les Jésuites sont armés de filets, d'hameçons, de pièges de toute espèce ; ils s'ouvrent toutes les portes en minant sous terre : les convulsionnaires veulent renverser les portes à force ouverte... Les Jésuites cherchent à se rendre indépendants de la hiérarchie ; les Saint-Médardiens à la détruire : les uns sont des serpents, et les autres des ours ; mais tous peuvent devenir utiles : on fait de bon bouillon de vipères, et les ours fournissent des manchons ». C'est ainsi que, doucement, s'exprime l'apôtre de la tolérance ! Il ne s'arrêtera même pas là. Diderot, dans un dithyrambe intitulé *les Éleuthéromanes* (les furieux de la liberté) ou *Abdication d'un roi de la fête l'an 1772* ; Diderot avait eu la fantaisie de vouloir imiter le genre le plus fougueux des anciens, et il avouait « qu'il était peut-être allé au-delà

de la licence des anciens ». Effectivement, il s'était emporté jusqu'à écrire :

« *Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre,
A défaut de cordon, pour étrangler les rois* ».

C'était, au contraire, sans scrupule que Voltaire se complaisait, en parlant des Jansénistes et des Jésuites, à prononcer de non moins frénétiques paroles. « Il ne serait pas mal qu'on envoyât chaque Jésuite dans le fond de la mer avec un Janséniste au cou, écrivait-il à Chabanon (21 décembre 1767) ». Et se rapprochant davantage de Diderot : « Est-ce que la proposition honnête et modeste d'étrangler le dernier des Jésuites avec les boyaux du dernier Janséniste ne pourrait amener les choses à quelque conciliation (1)? » Ou encore : « On accable les Jésuites, et on fait bien ; mais on laisse dormir les Jansénistes, et on fait mal ; il faudrait, pour saisir un juste milieu, et pour prendre un parti modéré et honnête, étrangler l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, avec les boyaux de frère Berthier (2) ». Et auparavant : « Si on ne peut étrangler le dernier Moliniste avec les boyaux du dernier Janséniste, rendons ces perturbateurs du repos public ridicules aux yeux des honnêtes gens (3) ».

Ce n'était certes plus le temps, où mourant d'envie d'entrer à l'Académie Française, Voltaire mandait à Thieriot : « Au nom de Dieu, courez chez le P. Brunoy ; voyez quelques-uns de ces Pères, mes anciens maîtres, qui ne doivent jamais être mes ennemis... Assurez-les de mon attachement inviolable pour eux ; je le leur dois ; ils m'ont élevé. C'est un monstre que de ne pas aimer ceux qui ont cultivé votre âme ». *Comediantes!* — Voltaire ne se contentait même pas d'applaudir à l'expulsion de ses anciens maîtres, que ses diatribes multipliées n'avaient sans doute pas peu contribué à faire bannir. Mais, en 1774, sur le bruit que les Jésuites allaient reparaitre,

(1) 11 mai 1761, à *Helvétius*.

(2) 8 août 1751, à *Lehain*.

(3) 8 mai 1761, à *d'Alenbert*.

voici en outre ce qu'il écrivait : « On débite que des personnes constituées en dignité veulent établir dans Paris une société de Jésuites sous un autre nom et sous une autre forme... Aurait-on nettoiyé une vaste campagne pour y conserver dans un coin un peu d'ivraie qui pourrait gâter tout le reste ? Quelle idée de vouloir réunir des Jésuites dans Paris, pour alarmer les parlements, pour outrager les universités, pour recommencer la guerre au même moment qu'on s'est donné la paix ! Si on avait proposé à Cadmus de semer encore quelques dents du dragon après la défaite de ceux qui étaient nés de ces dents, il n'aurait pas suivi ce conseil funeste (1) ». Dans les haines mortelles de Voltaire pour les religieux, les Capucins, dont pourtant il recherche la familiarité et s'affiche le protecteur, les Capucins eux-mêmes auront aussi leur part. « Vous m'affligez beaucoup, mandait-il le 13 juin 1766 à Damilaville, de m'apprendre que le gardien des Capucins est un Othon et un Caton. Je me flattais que ses moines lui auraient coupé la gorge, et que cette aventure serait très utile aux pauvres laïques ».

En effet, comme on devait s'y attendre, c'est au clergé régulier, c'est aux couvents qu'avant tout s'attaque Voltaire. De là, des récriminations sans fin. « Pour servir Dieu, il ne faut pas s'ensevelir dans un cloître pour y être inutile à Dieu et aux hommes... Tant d'hommes, tant de filles que l'État perd tous les ans, sans que la religion y gagne, doivent révolter un esprit droit et faire gémir un cœur sensible (2) ». « Il y a tel couvent inutile au monde à tous égards qui jouit de deux cent mille livres de rentes. La raison démontre que, si l'on donnait ces deux cent mille livres à cent officiers qu'on marierait, il y aurait cent bons citoyens récompensés, cent filles pourvues, quatre cents personnes au moins de plus dans l'état, au bout de dix ans, au

(1) *Lettre d'un ecclésiastique sur le prétendu rétablissement des Jésuites dans Paris, 1774.*

(2) *Préface pour une épître intitulée Réponse d'un solitaire de la Trappe à la lettre de l'abbé de Rancé, par Laharpe, 1767.*

lieu de cinquante fainéants; elle démontre encore que ces cinquante fainéants rendus à la patrie cultiveraient la terre, la peupleraient, et qu'il y aurait plus de laboureurs et de soldats... Si quelqu'un dit au souverain : « Que deviendront les filles de condition, que nous sacrifions d'ordinaire aux aînés de nos familles? le prince répondra : « Elles deviendront ce qu'elles deviennent en Suède, en Danemark, en Prusse, en Angleterre, en Hollande ; elles feront des citoyens; elles sont nées pour la propagation, et non pour réciter du latin qu'elles n'entendent point ». Une femme qui nourrit deux enfants, et qui file, rend plus de service à la patrie que tous les convents n'en peuvent jamais rendre (1) ». D'autre part « n'est-on pas attendri quand on découvre les secrets des cloîtres, les turpitudes, les horreurs, les tourments auxquels sont soumis de malheureux enfants qui détestent leur état de forçat quand ils sont hommes et qui se débattent avec un désespoir inutile contre les chaînes dont la religion les a chargés?... L'horreur qui règne dans ces cavernes paraît rarement aux yeux des séculiers, et quand elle éclate, c'est par des crimes qui étonnent (2) ». Finalement, comment ne pas le déplorer? « Quel est le bon père de famille qui ne gémit de voir son fils et sa fille perdus pour la société? cela s'appelle *se sauver*; mais un soldat qui se sauve quand il faut combattre est puni. Nous sommes les soldats de l'État; nous sommes à la solde de la société, nous devenons des déserteurs quand nous la quittons. Que dis-je? les moines sont des parricides qui étouffent une postérité tout entière. Quatre-vingt dix mille cloîtrés, qui braillent ou qui nasillent du latin, pourraient donner à l'état chacun deux sujets; cela fait cent soixante mille hommes qu'ils font périr dans leur germe. Au bout de cent ans, la perte est immense; cela est démontré (3) ».

(1) *La voix du sage et du peuple.*

(2) *Des suites de l'esprit de parti et du fanatisme.*

(3) *L'homme aux quarante écus; VIII. L'homme aux quarante écus devenu père, raisonne sur les moines.* — Évidemment Vol-

Voltaire conclut donc « qu'il faut absolument rendre plusieurs moines à la société, que c'est servir la patrie, et eux-mêmes. On dit que ce sont des hommes que Circé a changés en pourceaux ; que le sage Ulysse doit leur rendre la forme humaine (1) ».

Quelquefois, il est vrai, renonçant à toutes ses accusations grossières ou infamantes, et par lui plus que par tout autre rendues populaires, Voltaire ne peut s'empêcher de témoigner envers les couvents quelque justice. « Il faut convenir, remarque-t-il, malgré tout ce qu'on a écrit contre leurs abus, qu'il y a toujours eu parmi les moines des hommes éminents en science et en vertu : que s'ils ont fait de grands maux, ils ont rendu de grands services, et qu'en général on doit les plaindre encore plus que les condamner (2). » Et ailleurs : « On ne peut nier qu'il n'y ait eu dans le cloître de très grandes vertus : il n'est guère encore de monastère qui ne renferme des âmes admirables, qui font honneur à la nature humaine. Trop d'écrivains se font un plaisir de rechercher les désordres et les vices dont furent souillés quelquefois ces asiles de la piété. Il est certain que la vie séculière a toujours été plus vicieuse, et que les plus grands crimes n'ont pas été commis dans les monastères ; mais ils ont été plus remarqués par leur contraste avec la règle. » Ou mieux encore : « Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté et de la jeunesse, souvent même de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain et si révoltante pour notre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si généreuse (3). »

taire aurait dû dire : cent quatre-vingt mille hommes. Mais il écrivait si vite !

(1) *Dictionnaire philosophique. Symbole ou Credo.*

(2) *Dictionnaire philosophique, Biens d'Église, section II.*

(3) *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations ; ch. cxxxix. Des ordres religieux.*

Néanmoins, ce ne sont là chez Voltaire, parmi des contradictions qui cette fois l'honorent, que de faibles et fugitives lueurs d'équité. Le fond de ses sentiments à l'égard des convents est une détestation qui va jusqu'à la rage, et dans les religieux, ce sont très particulièrement, les propriétaires qu'il dénonce, en appelant sur eux l'animadversion, on dirait bien la vindicte publique. Assurément, nul ne saurait contester que le régime des biens ecclésiastiques ne dût subir au dix-huitième siècle, des modifications profondes, et Voltaire ne faisait qu'exprimer l'opinion commune de ses contemporains, lorsqu'il écrivait : « Les biens de l'Église, nécessaires au maintien d'un ordre respectable, ne sont point d'une autre nature que ceux de la noblesse et du tiers état : les uns et les autres devraient être assujettis aux mêmes règles (2). » Mais qu'il y a loin de ces paroles sensées aux diatribes acerbes ou violentes, qui, sur un tel sujet, remplissent tous ses écrits ! Lisez plutôt ! « C'était une chose bien odieuse, bien préjudiciable à un État de voir des hommes voués par leur institut à l'humilité et à la pauvreté, devenus les maîtres des plus belles terres du royaume, traiter les hommes, leurs frères, comme des animaux de service faits pour porter leurs fardeaux. La grandeur de ce petit nombre de prêtres avilissait la nature humaine. Leurs richesses particulières appauvrissaient le reste du royaume. L'abus a été détruit, et l'Angleterre est devenue riche (2). » C'est là certainement une manière fort discutable d'entendre l'histoire d'Angleterre. Quoi qu'il en soit, c'est aussi et principalement de la France que par allusion il s'agit. Mais lorsque directement Voltaire en vient à parler des ordres religieux en France, il se montre encore bien plus agressif et bien plus emporté. « Les

(1) Cf. *Requête à tous les magistrats du royaume, composée par trois avocats d'un parlement*, 1770.

(2) *Dictionnaire philosophique, Biens d'Église, section II.*

Cf. *L'homme aux quarante écus* : IV. *Audience de M. le contrôleur général. — La voix du sage et du peuple*, imprimée en 1750, supprimée en 1751 par arrêt du conseil.

monstres ecclésiastiques subsisteront puisqu'ils sont rentés, mais petit à petit, on limera leurs dents et on rognera leurs ongles; je laisse à mes contemporains des limes et des ciseaux (15 décembre 1775 à M. le comte d'Argental). » « Vous avez raison, messieurs, envahissez la terre, elle appartient au fort ou à l'habile qui s'en empare; vous avez profité des temps d'ignorance, de superstition, de démence, pour nous dépouiller de nos héritages et pour nous fouler à vos pieds, pour vous engraisser de la substance des malheureux; tremblez que le jour de la raison n'arrive (1). » « O moines! ô moines! soyez modestes; je vous l'ai déjà dit; soyez modérés, si vous ne voulez pas que malheur vous arrive (2). » En définitive, ce n'est donc pas simplement la transformation nécessaire du régime économique et fiscal des ordres religieux qu'en termes virulents réclame l'auteur du *Dictionnaire philosophique*; c'est leur complète abolition (3).

Voltaire n'épargne pas davantage au clergé séculier, en général, ses menaces et ses outrages. D'après lui, la science des prêtres n'est qu'imposture :

« *Les prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense : Notre crédulité fait toute leur science* (4). »

Dans son estime, les prêtres aussi bien que les moines, sont « la lie du genre humain. » Pourtant « par une fatalité étrange, des pères, des mères, des fils disent à genoux tous leurs secrets à ces hommes, le rebut de la nature, qui, tout souillés de crimes, se chargent de remettre les péchés des hommes, au nom du Dieu qu'ils font de leurs propres mains (5) ».

Ces invectives et ces blasphèmes ne suffirent même pas à Voltaire, et ce lui est peu de traiter les prêtres « de bêtes puantes, qui seraient mieux à une mangeoire

(1) *Dictionnaire philosophique, Abbé.*

(2) *Dictionnaire philosophique, Jésuites ou Orgueil.*

(3) Cf. *Canonisation de Saint Cucuſin* 1767.

(4) *Œdipe*, act. IV. Sc. 1.

(5) *Des suites de l'esprit de parti et du fanatisme.*

qu'à un autel [6 juillet 1761 à M. Arnoult]. » Il laissera, en s'adressant à l'un de ses amis, échapper ces paroles horribles, auxquelles bientôt, sans métaphore, sembleront répondre, dirigées par l'affreux Danton, les fusillades des Carmes et les massacres de l'Abbaye : « Je vous ai envoyé à la chasse aux prêtres : si vous voulez venir reconnaître votre gibier au mois de septembre, comme vous me l'avez fait espérer, je compte bien que le rendez-vous de chasse sera chez moi [6 juillet 1761 à M. Arnoult]. » Et déjà le 5 juillet 1759 à Thieriot il écrivait : « Il me semble qu'il faudrait faire une battue contre toutes ces bêtes puantes... Un de mes plaisirs, dans mon petit royaume, est de tirer à cartouches contre ces drôles-là, sans les craindre ; c'est un des amusements de ma vieillesse. » C'est de la sorte que l'auteur des *Lois de Minos* et des *Guèbres* comprend et pratique la tolérance, lâchant contre les prêtres, à l'égal d'une mente furieuse, la secte des philosophes, et se faisant fête d'avoir à sonner l'hallali. Ce ne sont même pas là, de sa part, des excitations passagères. « Les philosophes sont dispersés et désunis, écrivait-il, tandis que les fanatiques forment des escadrons et des bataillons à Mme d'Épinay, 21 avril 1760. » « Que les philosophes marchent les rangs serrés contre l'ennemi ; ils seront les maîtres de la nation, s'ils s'entendent [à Thieriot, 20 août 1760]. » C'est pourquoi, rêvant en quelque sorte l'établissement d'une autre Franc-Maçonnerie, Voltaire s'évertue à organiser contre l'Église une association d'hommes et de femmes, de frères et de sœurs, « qu'il salue en Protagoras, en Lucrèce, en Épicure, en Épiclète, en Marc-Antoine, en Cicéron, en Platon, *e tutti quanti*. » Ce sont ces mêmes affiliés qui composent ce qu'il appelle « le tripot. » « Le tripot, le tripot doit l'emporter, j'en conviens. » Et à d'Alembert [20 avril 1761] : « Que les philosophes fassent donc une confrérie comme les Francs-Maçons, qu'ils s'assemblent, qu'ils se soutiennent, qu'ils soient fidèles à la confrérie, et alors je me fais brûler pour eux. Cette Académie secrète vaudrait mieux que l'Académie d'Athènes et toutes celles de Paris, mais chacun ne

songe qu'à soi ; et on oublie le premier des devoirs, qui est d'anéantir l'*inf...* » Voltaire avait même conçu le projet bizarre de fonder à Clèves une école de philosophes, « une manufacture de la vérité. » Il faut d'ailleurs le rappeler : si une pareille idée lui vint à l'esprit, ce fut sous le coup d'une de ces paniques que lui valait, de temps à autre, la scandalense témérité de ses publications. Parmi les écrits saisis chez le chevalier de La Barre et son ami d'Étallonde, on avait trouvé le *Dictionnaire portatif*, les *Lettres philosophiques*, l'*Épître à Uranie*, une lettre sur l'*âme*, enfin *la Pucelle*. Or, voici ce que le 7 Juillet 1766, Voltaire mandait à Morellet. « La dernière scène qui vient de se passer à Paris prouve bien que les frères doivent cacher soigneusement les mystères et les noms de leurs frères. Vous savez que le conseiller Pasquier a dit, en plein parlement, que les jeunes gens d'Abbeville qu'on a fait mourir, avaient puisé leur impiété dans l'école et dans les ouvrages des philosophes modernes. Ils ont été nommés par leurs noms ; c'est une dénonciation dans toutes les formes. On les rend complices des profanations insensées de ces malheureux jeunes gens ; on les fait passer pour les véritables auteurs du supplice dans lequel on a fait expirer de jeunes indiscrets. Y a-t-il jamais rien eu de plus méchant et de plus absurde que d'accuser ainsi ceux qui enseignent la raison et les mœurs, d'être les corrupteurs de la jeunesse?... Le mal est que ces imputations parviennent au roi, et qu'elles paraissent dictées par l'impartialité et l'esprit de patriotisme. Les sages, dans des circonstances si funestes, doivent se taire et attendre. » Se taire et attendre ! Voltaire en était absolument incapable. Aussi, le même jour, écrivait-il à Damilaville : « Mon cher frère, mon cœur est flétri, je suis atterré. Je me doutais qu'on attribuerait la plus sottise et la plus effrénée démente à ceux qui ne prêchent que la sagesse et la pureté des mœurs. Je suis tenté d'aller mourir dans une terre où les hommes soient moins injustes. Je me tais ; j'ai trop à dire. » Bientôt même, se croyant peu en sûreté à Ferney, il se rendait aux

eaux de Rolle dans le pays de Vaud, « eaux assez bonnes », écrivait-il l'année précédente (28 mai 1765) après en avoir éprouvé la vertu, « eaux assez bonnes pour les vieillards cacochymes qui ont besoin de mettre du baume et de la tranquillité dans leur sang. » Puis, de plus en plus effrayé, il finissait par songer à faire de Clèves pour lui et pour les philosophes comme lui, un inviolable refuge. N'était-ce pas en effet se mettre directement sous la protection du sabre prussien ? Sollicité à ce sujet, le très pratique roi de Prusse répondait assez froidement (juillet 1766) : « Je vois avec étonnement, par votre lettre, que vous pourriez choisir une autre retraite que la Suisse, et que vous pensez au pays de Clèves. Cet asile vous sera ouvert en tout temps. Comment le refuserais-je à un homme qui a tant fait honneur aux lettres, à sa patrie, à l'humanité, enfin à son siècle ? » Et le 7 du mois suivant : « Vous me parlez d'une colonie de philosophes qui se proposent de s'établir à Clèves ; je ne m'y oppose point ; je puis leur accorder tout ce qu'ils demandent, au bois près, que le séjour de leurs compatriotes a presque entièrement détruit dans ces forêts, toutefois à condition qu'ils ménagent ceux qui doivent être ménagés, et qu'en imprimant ils observent de la décence dans leurs écrits. » Sur de nouvelles instances, c'était, de la part de Frédéric, la même réponse, qui contenait aussi, et plus accentuées, les mêmes réserves et admonitions (13 août 1766) : « J'offre des asiles aux philosophes, pourvu qu'ils soient sages et qu'ils soient aussi pacifiques que le beau titre dont ils se parent le sous-entend, car toutes les vérités ensemble qu'ils annoncent ne valent pas le repos de l'âme, seul bien dont les hommes puissent jouir sur l'atome qu'ils habitent. Pour moi, qui suis un raisonneur sans enthousiasme, je désirerais que les hommes fussent raisonnables, et surtout qu'ils fussent tranquilles. » L'ancien courtisan du roi de Prusse dut le ressentir : c'était là marquer aux philosophes assez peu de confiance et ne guère leur témoigner d'empressement. Quelle apparence, d'ailleurs, que les phi-

losophes eux-mêmes prissent le parti de quitter pour Voltaire leurs plus chères amitiés, et pour Clèves Paris!

« On ne peut s'empêcher d'écrire à Socrate, quand les Mélitus et les Anitus se baignent dans le sang et allument les bûchers, mandait Voltaire à Diderot (23 juillet 1766). Un homme tel que vous ne doit voir qu'avec horreur le pays où vous avez le malheur de vivre. Vous devriez bien venir dans un pays où vous auriez la liberté entière, non-seulement d'exprimer ce que vous voudriez, mais de prêcher hautement contre des superstitions aussi infâmes que sanguinaires. Vous n'y seriez pas seul, vous auriez des compagnons et des disciples. Vous pourriez y établir une chaire qui serait la chaire de la vérité. Votre bibliothèque se transporterait par eau, et il n'y aurait pas quatre lieues de chemin par terre. Enfin vous quitteriez l'esclavage pour la liberté. Je ne conçois pas comment un cœur sensible et un esprit juste peut habiter le pays des singes devenus tigres. Si le parti qu'on vous propose satisfait votre indignation et plaît à votre sagesse, dites un mot, et on tâchera d'arranger tout d'une manière digne de vous, dans le plus grand secret et sans vous compromettre. Le pays qu'on vous propose est beau, et à portée de tout. L'Uranienbourg de Tycho-Brahé serait moins agréable. Celui qui a l'honneur de vous écrire est pénétré d'une admiration respectueuse pour vous, autant que d'indignation et de douleur. Croyez-moi, il faut que les sages qui ont de l'honnêteté se rassemblent loin des barbares insensés. » Et presque en même temps, à Damilaville (25 juillet): « Je ne doute pas un moment que, si vous vouliez venir vous établir à Clèves, avec Platon (Diderot) et quelques amis, on ne vous fit des conditions très avantageuses. On y établirait une imprimerie qui produirait beaucoup; on y établirait une autre manufacture plus importante, ce serait celle de la vérité. Vos amis viendraient y vivre avec vous, il faudrait qu'il n'y eût dans ce secret que ceux qui fonderaient la colonie. Soyez sûr qu'on quitterait tout pour vous joindre. Platon pourrait partir

avec sa femme et sa fille, ou les laisser à Paris à son choix. » Voltaire oubliait Mlle Volland. Aussi bien, quelles étranges idées roulait ainsi dans sa tête le passionné vieillard ! Et son langage, à vrai dire, ne ressemblait-il pas beaucoup trop à celui du renard qui a la queue coupée ? C'est pourquoi, malgré toutes ses agitations et tous ses appels à Diderot, à d'Alembert, à Damilaville, à d'Holbach, Voltaire ne parvint à persuader personne. De là un dépit qu'il ne cherchait point à dissimuler. « Quand je songe, s'écriait-il, qu'un fou et un imbécile comme Ignace, a trouvé une douzaine de prosélytes qui l'ont suivi, et que je n'ai pas trouvé trois philosophes, j'ai été tenté de croire que la raison humaine n'est bonne à rien. » A certains égards, et sans qu'il y ait lieu de s'arrêter aux comparaisons qu'il emploie, l'abbé Galiani le remarquait assez justement (24 novembre 1770, à Mme d'Épinay) : « Voltaire a tort de dire aux philosophes : aimez-vous, mes enfants; ceci ne doit se dire qu'à des sectaires. Il faut dire cela aux économistes, aux Jansénistes. Ils ont besoin de s'aimer et la boîte à Perrette est le pivot de toutes les sectes. Les philosophes ne sont pas faits pour s'aimer. Les aigles ne volent point en compagnie. Il faut laisser cela aux perdrix, aux étourneaux. Voltaire n'a point aimé, et n'est aimé de personne. Il est craint; il a sa griffe et c'est assez. Planer au-dessus et avoir des griffes, voilà le lot des grands génies. »

Cependant le dessein que Voltaire avait formé de fonder une espèce de collège philosophique, se trouvait, en quelque manière, depuis longtemps réalisé par la publication de *l'Encyclopédie*. Et lui-même en avait jugé ainsi. En effet, à peine Diderot et d'Alembert eurent-ils annoncé cette entreprise scientifique et littéraire, laquelle était essentiellement, dans la pensée de ses promoteurs, une œuvre polémique dirigée contre la religion et la royauté, que Voltaire, en y applaudissant de toutes ses forces, se mit à exalter « l'Atlas et l'Hercule qui portaient le monde sur leurs épaules. » Il déclarait, en outre, « vouloir employer le reste de sa vie à être leur

garçon encyclopédiste. » C'était une façon détournée de s'assurer dans l'*Encyclopédie* la haute main. A tout le moins en devint-il le collaborateur assidu et le promoteur attiré. « On sait bien, observait-il, que tout n'est pas égal dans cet ouvrage immense et qu'il n'est pas possible que tout le soit. Les articles des Cahusac et d'autres semblables intrus ne peuvent égaler ceux des Diderot, des d'Alembert, des Jaucourt, des Boucher d'Argis, des Venelles, des Dumarsais et de tant d'autres vrais philosophes; mais, à tout prendre, l'ouvrage est un service éternel rendu au genre humain; la preuve en est qu'on le réimprime partout. On ne fait pas le même honneur à ses détracteurs. Ont-ils existé? on ne le sait que par la mention que nous faisons d'eux. »

Les détracteurs effectivement ne manquèrent pas à l'*Encyclopédie*, non plus que le gouvernement ne lui ménagea point des répressions, qu'amortissaient d'ailleurs dans l'ombre ses propres agents. Abandonné par d'Alembert, que le mauvais succès de son article sur *Genève* avait découragé et qui, d'un autre côté, s'accommodait mal d'une rétribution peu lucrative, il fallut à Diderot une opiniâtreté vaillante pour conduire à terme un ouvrage, dont, à diverses reprises et plusieurs années durant, l'impression demeura forcément suspendue (1). Ce fut, en partie, pour remédier à ces interruptions fâcheuses, que Voltaire publia son *Dictionnaire philosophique portatif* ou plus simplement son *Portatif*. En même temps, et faute de mieux, il ne cessait de soutenir de ses hyperboliques louanges la fortune compromise du recueil. A la vérité, il pouvait bien dire en confidence : « Je crois que l'*Encyclopédie* se continuera, mais probablement elle finira encore plus mal qu'elle n'a commencé, et ce ne sera jamais qu'un gros fatras. » Et à d'Argental (12 mars 1758) : « C'est une chose pitoyable, que des associés de mérite ne soient ni maîtres de leur ouvrage, ni maîtres de leurs pensées : aussi l'édifice est-il bâti moitié de marbre, moitié de boue. » Mais

(1) Le 8 mars 1759 était révoqué le privilège de l'*Encyclopédie*.

s'adressait-il au public? c'était un hymne perpétuel. « C'est une gloire éternelle pour la nation, que des officiers de guerre sur terre et sur mer, d'anciens magistrats, des médecins qui connaissent la nature, de vrais doctes quoique docteurs, des hommes de lettres dont le goût a épuré les connaissances, des géomètres, des physiciens, aient tous concouru à ce travail aussi utile que pénible, sans aucune vue d'intérêt, sans même rechercher la gloire, puisque plusieurs cachaient leur nom; enfin sans être ensemble d'intelligence et par conséquent exempts de l'esprit de parti. Mais ce qui est encore plus honorable pour la patrie, c'est que, dans ce recueil immense le bon l'emporte sur le mauvais, ce qui n'était pas encore arrivé. Les persécutions qu'il a essuyées ne sont pas si honorables pour la France. (1) » Et encore: « Le vestibule de ce prodigieux édifice est un discours préliminaire composé par M. d'Alembert. J'ose dire hardiment que ce discours, applaudi de toute l'Europe, parut supérieur à la *Méthode* de Descartes, et égal à tout ce que l'illustre chancelier Bacon avait écrit de mieux. S'il y a dans le cours de l'ouvrage des articles frivoles, et d'autres qui sentent plutôt le déclamateur que le philosophe, ce défaut est bien réparé par la quantité prodigieuse d'articles profonds et utiles... C'est le salon d'Apollon où des peintres médiocres ont quelquefois mêlé leurs tableaux à ceux des Vanloo et des Lemoine (2). » « C'est le dictionnaire de l'univers, c'est le bureau qui instruit le genre humain. » « Cet ouvrage immense et immortel semble accuser la brièveté de la vie des hommes (3). » Sans contredit, un pareil enthousiasme a de quoi surprendre. Mais quelles bornes pouvait mettre à son admiration publique pour l'Encyclopédie celui

(1) *Précis du siècle de Louis XV*, ch. XLIII. *Des progrès de l'esprit humain dans le siècle de Louis XV*.

(2) *Lettres à S. A. Mgr le Prince de...*; Lettre VIII, sur l'Encyclopédie.

Dialogues chrétiens, ou préservatif contre l'Encyclopédie, 1760.
C. A. De l'Encyclopédie, 1774.

(3) *Liste raisonnée* etc.

que les Encyclopédistes reconnaissent comme leur chef? Car si c'est à Diderot plus qu'à tout autre que l'*Encyclopédie* dut d'être publiée, ce fut principalement Voltaire qui, de toute évidence, s'en fit l'inspirateur.

Toutefois, « miner en secret le vieux palais de l'imposture fondé depuis 1775 années (3 août 1775 au roi de Prusse) », ce n'était là que la moitié de la tâche que s'efforçait d'accomplir le sceptique et imprévoyant Arouet. Il ne se contentait pas de chercher à ruiner le christianisme. Sans bien le savoir ni entièrement le vouloir peut-être, il travaillait encore, tout en dénigrant sa nation, à renverser les institutions politiques de son temps et de son pays.

Sa nation? C'est une drôle de nation *Quæ sola constants in levitate sua est*. Elle ressemble à l'Europe, qui a plusieurs flux et reflux, sans qu'on ait pu en assigner la cause. Il faut en rire (à de Belloy 8 juin 1774). » — « Nous autres Français, nous valons mieux que les Turcs, nous disons prodigieusement de sottises, nous en faisons beaucoup, mais tout cela passe bien vite; on ne s'en souvient plus au bout de huit jours. La gaieté de la nation semble inaltérable. On apprend à Paris le tremblement de terre qui a bouleversé trente lieues de pays à Saint Domingue; on dit: C'est dommage et on va à l'Opéra. Les affaires les plus sérieuses sont tournées en ridicule (à Catherine, 11 août 1770). » — Son temps? Tantôt, c'est, à en croire Voltaire, le siècle de la décadence. « Le siècle où nous vivons est, en tout sens, le siècle de la décadence, il faut l'abandonner à son sens réprouvé. » Tantôt, il le célèbre, au contraire, comme le siècle des lumières et du progrès. « Le siècle de Louis XIV était beaucoup plus éloquent que le nôtre, mais bien moins éclairé. Toutes les misérables disputes théologiques sont bafouées aujourd'hui par les honnêtes gens d'un bout de l'Europe à l'autre. La raison a fait plus de progrès en vingt années, que le fanatisme n'en avait fait en quinze cents ans (23 décembre 1767) à S. A. Monseigneur le duc de Bouillon. » Et à M. Gaillard (2 mars 1769): « Il s'est

fait dans l'esprit humain une étrange révolution depuis quinze ans. L'Europe a redemandé à grands cris le sang des Sirven et des Calas, et tous les hommes d'État, depuis Archangel jusqu'à Cadix, foulent aux pieds la superstition. Les Jésuites sont abolis, les moines sont dans la fange. Encore quelques années, et le grand jour viendra après un si beau matin. » Plus tard enfin : « Pour moi qui vois tout en ce moment couleur de rose, je vois d'ici les Jansénistes mourant de leur belle mort, après avoir fait périr les Jésuites de mort violente ; je vois les protestants rappelés, les prêtres mariés, la confession abolie ».

En gros, le dix-huitième siècle qu'au travers de toutes les injures dont il le charge, Voltaire proclame « le siècle de la raison, » le dix-huitième siècle lui paraît être aussi « celui des révolutions », « Mon cher philosophe (à d'Alembert, 16 septembre 1772), ce siècle-ci ne vous paraît-il pas celui des révolutions, à commencer par les Jésuites, et à finir par la Suède, et peut-être à ne point finir ? »

Au sentiment de Voltaire, « le temps de la raison est venu, et il en bénit Dieu, tout capucin qu'il est ; c'est dommage que lui, Voltaire, soit si vieux et si malade, car il se flatte que dans quelques années, il verrait le vrai paradis de son vivant (juin 1770, à M. le marquis de Jaucourt) ». « Nous arrivons à la terre promise ; mais je ne la verrai pas. Je meurs ; j'ai quatre-vingt-quatre ans, quatre-vingt-quatre entreprises accablantes pour un pauvre vieillard, et quatre-vingt-quatre maladies qui m'épuisent. Jouissez, mes amis, du spectacle que j'ai préparé pendant soixante ans et auquel je ne puis assister avec vous. Je m'éteins, mais je peux dire en mourant comme le vieux Lusignan :

« Mon Dieu ! j'ai combattu soixante ans pour la gloire ! »

Quelles paroles enflées d'orgueil et d'une risible jactance ! Avec moins d'emphase, mais sans plus de pénétration : « Un grand courtisan (le marquis de Voyer d'Argenson), écrivait Voltaire (11 octobre 1770) à Condorcet,

m'a envoyé une singulière réfutation du *Système de la nature*, dans laquelle il dit que la nouvelle philosophie amènera une révolution horrible, si on ne la prévient pas. Tous ces cris s'évanouiront et la philosophie restera. Au bout du compte, elle est la consolatrice de la vie, et son contraire en est le poison. Laissez faire, il est impossible d'empêcher de penser; et plus on pensera, moins les hommes seront malheureux. Vous verrez de beaux jours, vous les ferez; cette idée égaye la fin des miens ». « Tout ce que je vois, remarquait-il encore, jette les semences d'une révolution qui arrivera inmanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux; ils verront de belles choses (2 avril 1764, à M. le marquis de Chauvelin). »

Bienheureux Voltaire, qui ne vit pas ces belles choses, auxquelles tant de choses hideuses devaient être prochainement mêlées! Oui, parce qu'on refusait de s'amender, d'accepter une transformation légitime autant que nécessaire, une révolution était devenue comme inévitable, et, à l'époque où écrivait Voltaire, des signes certains en annonçaient les imminentes approches. On se sentait affamé d'égalité, et sans qu'on attachât au mot de liberté un sens clairement défini, ce mot magique errait sur toutes les lèvres. Mais un ordre nouveau, un régime d'égalité et de liberté véritables n'aurait-il donc pu sortir de l'ordre ancien, développé tout ensemble et redressé? Fallait-il détruire Persépolis, au lieu de songer d'abord à la corriger? Ou bien, pour arriver à un état meilleur, se trouvait-on condamné fatalement à subir les abominations sanglantes, que par ses irritants sarcasmes Voltaire avait peut-être plus que personne provoquées, et auxquelles lui-même une fois réinstallé à Paris, s'il eût pu vivre davantage, eût probablement succombé? Car son existence aristocratique, encore plus que son génie, ne l'aurait-elle pas assez désigné au

fer des démagogues? Assurément, l'enthousiaste disciple de Rousseau, Robespierre l'incorruptible, ne l'aurait pas couvert de sa protection, et certainement Marat ne lui eût point pardonné les appréciations humiliantes qu'il s'était permises de ses premiers ouvrages, se vengeant ainsi de l'espèce de dédain avec lequel l'auteur l'y avait traité de « bel esprit. » Marat avait même osé l'appeler « l'inconséquent Voltaire » Et, de son côté, Voltaire avait qualifié Marat « d'arlequin qui fait la cabriole pour égayer le parterre. » « Quand on n'a rien de nouveau à dire, écrivait-il à propos du livre de *l'Homme ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme* (1); quand on n'a rien de nouveau à dire, sinon que le siège de l'âme est dans les méninges, on ne doit pas prodiguer le mépris pour les autres et l'estime pour soi-même, à un point qui révolte tous les lecteurs, à qui cependant l'on veut plaire (2). » Aussi, poursuivant Voltaire au delà du tombeau, *l'Ami du Peuple* du 6 avril 1791 s'exprimait-il dans les termes les plus injurieux à sa mémoire: « Voltaire, adroit plagiaire, qui eut l'art d'avoir l'esprit de tous ses devanciers, et qui ne montra d'originalité que dans la finesse de ses flagorneries; écrivain scandaleux, qui pervertit la jeunesse par les leçons d'une fausse philosophie, et dont le cœur fut le trône de l'envie, de l'avarice, de la malignité, de la vengeance, de la perfidie et de toutes les passions qui dégradent l'espèce humaine. » Et la même année, répondant à Camille Desmoulins qui, dans ses *Révolutions de France et de Brabant*, lui avait rappelé les critiques acérées de Voltaire: « Que vous êtes cruel, Camille! s'écriait Marat dans son journal. Pour me faire sentir le poids des ans, vous me rappelez que Voltaire s'est moqué de moi, il y en a vingt-quatre (?). Je me souviens, en effet, qu'en 1776, le

(1) Amsterdam, 1775. 3 v. in-12, par J. P. Marat, docteur en médecine.

(2) *Articles extraits du Journal de politique et de littérature*, du 5 mai 1777.

marquis de Ferney, piqué de se voir mis à sa place dans mon ouvrage sur l'*Homme*, essaya d'égayer les lecteurs à mes dépens. Et pourquoi non ? Il avait bien pris la même liberté avec Montesquieu et avec Rousseau. Je me suis aisément consolé des pasquinades de Voltaire. »

Quel devait être cependant, d'après Voltaire, l'instrument de la révolution si impatiemment attendue et par lui si ardemment souhaitée ? Était-ce la royauté ? On serait d'abord porté à le croire. « Il me paraît, écrivait-il (28 juillet 1774) à Mme du Deffand, que vous autres Parisiens, vous allez voir une grande et paisible révolution dans votre gouvernement et dans votre musique. Louis XVI et Glück vont faire de nouveaux Français. » Et encore : « Je dois avoir quelque espérance, s'il est vrai que le roi ait répondu à ceux qui lui disaient que M. Turgot est encyclopédiste : « il est honnête homme et cela me suffit. » Ces paroles n'annoncent pas un bigot gouverné par la prêtraille : elles manifestent une âme juste et ferme (12 août 1774, à d'Argental). » D'autre part, il ajoutait : « J'estime trop Louis XVI pour croire qu'il puisse faire tous les changements dont on nous menace. » Voltaire, historiographe du roi, n'est-il pas d'ailleurs comme le panégyriste attitré de la royauté ? Historien du *Siècle de Louis XIV*, auteur du *Précis du siècle de Louis XV*, il avoue donc trouver « tout naturel d'aimer une maison qui règne depuis huit cents années. » Son idéal serait même un roi absolu qui gouvernerait « comme le fils aîné de la Raison. »

Au fond, néanmoins, voulez-vous savoir ce que Voltaire pense des rois ? « Inscription pour une estampe représentant des gueux : *rex fecit*. » C'est là une de ses *Pensées, remarques et observations*. Le recteur Coger a-t-il proposé comme sujet du prix d'éloquence, au nom de l'Université, le *développement* de ces paroles : *Non magis Deo quam regibus infensa est ista quæ vocatur hodie philosophia ?* « Ce qu'on appelle aujourd'hui philosophie est aussi hostile aux rois qu'à Dieu. » Voltaire n'a pas assez de railleries, non seulement contre une rédaction dont il n'entend point ou feint de ne pas

entendre la bonne latinité, mais contre le sujet même du concours. Vient-il à parler du roi Joseph qui a expulsé les Jésuites ? A l'exemple de Frédéric, il l'appelle *le Chose* du Portugal. Entre amis, il se montre encore plus vif. « Vous savez sans doute, écrit-il (27 novembre 1771) à « son héros » le duc de Richelieu, tous les détails de l'assassinat du roi de Pologne... Je vous supplie de remarquer que voilà cinq têtes couronnées, cinq images de Dieu (1) assassinées en très peu de temps dans ce siècle philosophique. On ne peut pas dire pourtant que les philosophes aient eu beaucoup de part à ces actions d'Aod et de Ravaillac. » Enfin si « on ose dire en France que les rois tiennent leur autorité du peuple » (et c'est lui-même qui l'a dit), il écrira ironiquement qu'il faut répondre « que le roi tient sa couronne de soixante-cinq rois ses ancêtres (20 août 1774, à M. l'abbé de Voisenon). »

Tel est Voltaire. Il bafoue et persille la royauté, de laquelle néanmoins il semblerait qu'il dût attendre la régénération de son pays. Si en effet il ne compte pas sur la royauté, sur quoi compte-t-il donc ? Et faudrait-il par hasard le ranger au nombre de ceux que Louis XV appelait « la multitude républicaine, » bien que personne alors en France ne songeât vraiment à la république ?

On connaît l'invocation lyrique qu'en célébrant la Suisse et le lac de Genève (2), Voltaire adressait à la liberté :

*« Mon lac est le premier : c'est sur ses bords heureux
Qu'habite des humains la Déesse éternelle,
L'âme des grands travaux, l'objet des nobles vœux,
Que tout mortel embrasse, ou désire, ou rappelle,
Qui vit dans tous les cœurs, et dont le nom sacré*

(1) Louis XV, en 1757 ; Joseph, roi de Portugal, en 1758 ; Pierre III, empereur de Russie, en 1762 ; Ivan, empereur de Russie, en 1764 ; Stanislas Auguste, roi de Pologne, attaqué le 3 novembre 1771.

(2) *L'auteur arrivait dans sa terre, près du lac de Genève, (mars 1755).*

*Dans les cours des tyrans est tout bas adoré,
La liberté ! J'ai vu cette Déesse altière
Avec égalité répandant tous les biens,
Descendre de Moral en habit de guerrière,
Les mains teintes du sang des fiers Autrichiens
Et de Charles le Téméraire ».*

Il y a là, sans contredit, de beaux vers, mais que suivent bientôt d'autres vers réellement bizarres :

*« Liberté ! liberté ! ton trône est en ces lieux. —
Chez tous les Levantins, tu perdis ton chapeau (1) ;
Que celui du grand Tell orne en ces lieux la tête !
Descends dans mes foyers en ces beaux jours de fête,
Viens m'y faire un destin nouveau.
Embellis ma retraite où l'Amitié l'appelle :
Sur de simples gazons viens l'asseoir avec elle. »*

De toute évidence, cet éloge de la liberté, que Voltaire finit par célébrer surtout comme la liberté des champs, ne suffit point pour faire de lui un républicain. Trop manifestement aussi, c'est aux nécessités du sujet qu'il cède bien plus qu'il n'exprime ses propres sentiments, lorsque, dans *Brutus*, il s'écrie :

*« Je suis fils de Brutus et je porte en mon cœur
La liberté gravée et les rois en horreur ». (acte II, scène II).*

Rappelons toutefois qu'à certains moments Voltaire n'a pas été sans signaler avec complaisance les avantages que peut offrir non seulement une monarchie constitutionnelle telle que celle de l'Angleterre, mais encore un gouvernement républicain tel que celui de la Hollande sous Heinsius. C'est ainsi qu'en 1722 (7 octobre) à la présidente de Bernières il écrivait : « J'ai vu avec respect cette ville (Amsterdam), qui est le magasin de l'univers. Il y avait plus de mille vaisseaux dans le port. De cinq cent mille hommes qui habitent Amsterdam, il

(1) « Le signe de la *Liberté* est le chapeau que, par cette raison, un des meurtriers de César porte au bout d'une perche. » Winekelmann. *Essai sur l'allégorie*.

n'y en a pas un d'oisif, pas un pauvre, pas un petit-maitre, pas un insolent. Nous rencontrâmes le Pensionnaire à pied, sans laquais, au milieu de la populace. On ne voit là personne qui ait de cour à faire. On ne se met pas en haie pour voir passer un prince. On ne connaît que le travail et la modestie ». Et dans l'Article *Gouvernement*, du *Dictionnaire philosophique* : « Être libre, c'est ne dépendre que des lois. Voici à quoi la législation anglaise est enfin parvenue : à remettre chaque homme dans tous les droits de la nature dont ils sont dépouillés dans presque toutes les monarchies. Ces droits sont : liberté entière de sa personne, de ses biens ; de parler à la nation par l'organe de sa plume ; de ne pouvoir être jugé en matière criminelle, que par un jury formé d'hommes indépendants ; de ne pouvoir être jugé, en aucun cas, que suivant les termes précis de la loi ; de professer en paix quelque religion qu'on veuille, en renonçant aux emplois dont les Anglicans seuls peuvent être pourvus. Cela s'appelle des prérogatives. Et en effet c'est une très grande et très heureuse prérogative, pardessus tant de nations, d'être sûr en vous couchant, que vous vous réveillerez le lendemain avec la même fortune que vous possédiez la veille : que vous ne serez pas enlevé des bras de votre femme, de vos enfants, au milieu de la nuit, pour être conduit dans un donjon, ou dans un désert ; que vous aurez, en sortant du sommeil, le pouvoir de publier tout ce que vous pensez ; que si vous êtes accusé, soit pour avoir mal agi ou mal écrit, vous ne serez jugé que selon la loi. Cette prérogative s'étend sur tout ce qui aborde en Angleterre... J'ose dire que si on assemblait le genre humain pour faire des lois, c'est ainsi qu'on les ferait pour sa sûreté. Pourquoi donc ne sont-elles pas suivies dans les autres pays ? N'est-ce pas demander pourquoi les cocos mûrissent aux Indes et ne réussissent point à Rome ? Vous répondrez que ces cocos n'ont pas toujours mûri en Angleterre, qu'ils n'y ont été cultivés que depuis peu de temps ; que la Suède en a élevé, à son exemple, pendant quelques années, et qu'ils n'ont pas réussi ; que vous

pourriez faire venir de ces fruits dans d'autres provinces, par exemple, en Bosnie, en Servie. Essayez donc d'en planter ».

Cela est clair : la Bosnie, la Servie, ici, c'est la France. Encore un coup, Voltaire serait-il donc républicain ? En réalité, les *Idées républicaines par un membre d'un corps* (1762) sont avant tout, de la part de Voltaire, une réfutation des paradoxes politiques de Rousseau, et c'est le despotisme qu'il y combat, beaucoup plus qu'il n'y condamne la monarchie. Il n'en reste pas moins qu'on y rencontre des aphorismes tels que ceux-ci : « Il n'y a jamais eu de gouvernement parfait, parce que les hommes ont des passions ; et s'ils n'avaient point des passions, on n'aurait pas besoin de gouvernement. Le plus tolérable de tous est sans doute le républicain, parce que c'est lui qui rapproche le plus les hommes de l'égalité naturelle. Tout père de famille doit être le maître dans sa maison, et non pas dans celle de son voisin. Une société étant composée de plusieurs maisons et de plusieurs terrains qui leur sont attachés, il est contradictoire qu'un seul homme soit le maître de ces maisons et de ces terrains ; et il est dans la nature que chaque maître ait sa voix pour le bien de la société ». Sans doute Voltaire l'observe très sensément : « Ceux qui n'ont ni terrain ni maison dans cette société doivent-ils y avoir leur voix ? Ils n'en ont pas plus le droit qu'un commis payé par des marchands n'en aurait à régler leur commerce ; mais ils peuvent être associés, soit pour avoir rendu des services, soit pour avoir payé leur association ». Mais immédiatement Voltaire poursuit : « Ce pays gouverné en commun, doit être plus riche et plus peuplé que s'il était gouverné par un maître ; car, chacun, dans une vraie république, étant sûr de la propriété de ses biens et de sa personne, travaille pour soi-même avec confiance ; et, en améliorant sa condition, il améliore celle du public. Il peut arriver le contraire sous un maître. Un homme est quelquefois tout étonné d'entendre dire que ni sa personne, ni ses biens ne lui

appartiennent ». C'était, en quelque façon, faire une juste critique de la monarchie absolue. Mais parfois, c'est même à la monarchie en général que s'en prend directement Voltaire. « Il n'y avait dans toute l'Amérique, écrira-t-il, que deux royaumes, lorsque ce continent fut découvert ; et cela pourrait bien prouver que le gouvernement républicain est le plus naturel. Il faut être bien raffiné et avoir passé par bien des épreuves, pour se soumettre au gouvernement d'un seul (1) ».

« *Le premier qui fut roi, fut un soldat heureux* (2) ».

Mais écoutez la contre-partie. « Une démocratie ne peut subsister que dans un petit coin de terre (3) ». « La démocratie ne semble convenir qu'à un très petit pays ; encore faut-il qu'il soit heureusement situé (4) ». Plus explicitement : « Une république est une société où des convives, d'un appétit égal, mangent à la même table, jusqu'à ce qu'il vienne un homme vorace et vigoureux qui prenne tout pour lui et ne leur laisse que les miettes (5) ». Et Voltaire conclut que « pour se soustraire à la férocité d'un lion, il ne faut pas se laisser dévorer par les rats ».

En résumé, Voltaire qui ne semble pas soupçonner que sous le nom équivoque de république peuvent se confondre des régimes fort dissemblables, non plus que du despotisme d'un seul il ne distingue point suffisamment la monarchie qui représente la souveraineté nationale ; Voltaire, en matière de gouvernement, comme en toutes choses, aboutit à une sorte de scepticisme narquois tour à tour et découragé. « On demande tous les jours, écrit-il, si un gouvernement républicain est préférable à celui d'un roi ? La dispute finit toujours par convenir qu'il est fort difficile de gouverner les hommes (6) ».

(1) *Dictionnaire philosophique, Démocratie.*

(2) *Méropé, acte 1, scène III.*

(3) *Dictionnaire philosophique, Politique ; Politique du dedans.*

(4) *Ibid., Démocratie.*

(5) *Pensées sur le Gouvernement, 1752, XXV.*

(6) *Dictionnaire philosophique, Démocratie.*

C'est qu'en effet, en politique aussi bien qu'en religion, d'un savoir superficiel et d'une critique toute négative, Voltaire, sous prétexte de tolérance, n'a finalement pratiqué et recommandé qu'une maxime, à laquelle se ramènent tous ses discours et où se terminent toutes ses plaisanteries : « Détruisez, détruisez, tant que vous pourrez, mon adorable philosophe ; vous servirez l'État et la philosophie... Combattez, mon cher Bellérophon, et détruisez la Chimère (5 février 1765 à d'Alembert) ». Conséquemment, ce n'était guère que par antiphrase que « le vicillard des Alpes » pouvait dire, en parlant de lui-même :

« *J'ai fait un peu de bien ; c'est mon meilleur ouvrage* ». (1)

Ses aveux à Cideville étaient plus véridiques. « J'ai passé toute ma vie à faire des folies, lui écrivait-il ; quand j'ai été malheureux, je n'ai eu que ce que je méritais ». Ou encore, il mettait plus de sincérité à révéler le secret de sa conduite, lorsque avec désinvolture il déclarait (4 janvier 1761, au même) « qu'il était comme le musicien de Dufresny en chantant son opéra : *il fait le tout en badinant* ». Son dernier mot, en toutes choses, est effectivement « qu'il n'y a de bon que de se moquer de tout ». « Vivez gaiement, écrivait-il à François Tronchin (12 avril 1768) ; moquez-vous de tout. C'est un très bon parti que j'ai pris depuis longtemps ».

(1) *Épître à Horace*, 1772.

CHAPITRE X

La destinée de Voltaire

« Ma destinée, disait Voltaire, était de courir de roi en roi, bien que j'aimasse la liberté avec idolâtrie ». C'était résumer sa vie de courtisan. « Ma destinée, observait-il d'autre part, était d'être je ne sais quel homme public, coiffé de trois ou quatre petits bonnets de lauriers et d'une trentaine de couronnes d'épines. (11 mars 1752 à d'Argental) ». C'était résumer son existence d'écrivain. A la bonne heure. Mais Voltaire, évidemment, se prenait trop à son avantage, lorsque, dans une bouffée d'orgueil, il osait bien s'écrier :

« *J'ai fait plus en mon temps que Luther et Calvin* (1) ».

C'est à Lucien ou bien à Apulée, ou encore à « ce bouffon savant de Rabelais (2) » et, sous certains rapports, à Érasme ou à Bayle que Voltaire se serait plus justement comparé.

En définitive, qu'a été Voltaire? L'homme le plus spirituel, mais aussi, de son propre aveu, le plus inconsistant de son siècle (3). « Je suis assez semblable

(1) *Épître à l'auteur du livre des trois imposteurs*, 1769.

(2) *Lettre X, sur Spinoza*.

(3) Il est impossible de ne pas transcrire ici quelques pages de Fréron, lesquelles résument d'une manière aussi frappante que précise les impressions que doit laisser à tout esprit non prévenu l'étude de la vie et des œuvres de Voltaire.

Les confessions de Fréron, etc., p. 355. — *Appendice* :

« Le 30 décembre 1760, c'est-à-dire près de dix-huit ans avant la mort de Voltaire, Fréron, dans l'*Année littéraire*, T. 8, p. 334-349 publiait, sous le nom de Sadi, célèbre poète Persan du treizième siècle, un des plus remarquables portraits qui soient

aux girouettes qui ne se fixent que quand elles sont rouillées », écrivait-il. Et comme souvent il lui arrive, mettant sa prose en vers, il répétait :

peut-être sortis de sa plume acérée et qui enfonçait chaque trait comme le burin sur la planche de cuivre. Mais, comme il pouvait y avoir du danger à désigner Voltaire par son propre nom, et, surtout, comme il était plus piquant d'emprunter un autre nom et de se faire écrire par un correspondant fictif, Fréron fit précéder le dit portrait (qu'il intitula : *Lettre à M. Voltaire sur Sadi, célèbre poëte Persan*) de ces quelques mots d'avis : « On vient de m'envoyer la copie d'une lettre écrite à M. de Voltaire : cette lettre m'a paru très intéressante et je suis sûr que vous en porterez le même jugement. Voici maintenant la lettre en question : « Vous avez, Monsieur, le talent heureux de rapprocher les choses les plus éloignées et les plus disparates. A la tête de vos admirables *Annales de l'Empire germanique*, vous rapportez un passage de Sadi, poëte Persan, sur la puissance de l'Etat suprême ; vous avez même eu la complaisance de le traduire en vers blancs, et il faut avouer que cette citation est bien placée à propos d'une *Histoire d'Allemagne*. Tout le monde, à ce sujet, ne pensera peut-être pas comme moi, mais, quelle que soit l'opinion d'autrui, j'ai trouvé ce passage sublime, et il m'a inspiré la curiosité d'en connaître plus particulièrement l'auteur. J'ai fait des recherches qui m'ont réussi, à ce que je crois. Permettez-moi de vous en faire part. A qui puis-je mieux adresser la vie d'un grand poëte, qu'à M. de Voltaire, grand poëte lui-même ?

Saadi ou Sadi reçut le jour à Ispahan, vers le milieu du treizième siècle de notre ère. Il était, comme vous l'avez dit, Monsieur, contemporain de Dante. Il fut un des plus beaux esprits qu'ait produits la Perse. Dès sa plus tendre enfance, il brûla de l'insatiable désir de tout savoir et de tout répéter ; il avait du talent, l'ardeur du travail et de la facilité. Il conçut d'abord le noble dessein de surpasser tous les poëtes tragiques qui l'avaient devancé. La Perse en compte trois qui seront toujours les maîtres du théâtre. Sadi composa donc des drames, où l'on rencontre des morceaux brillants, quelquefois du pathétique, du touchant, ce que nous appelons parmi nous des tirades, mais point d'ensemble ; un style décousu, qui tient de l'épique et du familier ; de belles scènes qui ne sont point amenées, des plans vicieux, de l'esprit et nul jugement ; c'est ce qu'on peut penser du théâtre de Sadi.

Il ne se borna pas à ce genre, il emboucha la trompette de l'épopée ; il écrivit un poëme en l'honneur d'un des premiers héros de la nation persane. On admira dans cet ouvrage beaucoup de beaux vers ; mais l'arrêt des connaisseurs de son temps, confirmé par la postérité, est que ce poëme épique n'est ni poëme ni épopée, que c'est plutôt une histoire mise en vers, ouvrage dénué d'invention, de poésie, de chaleur ; en un mot, il est prouvé que Lucain même, le dernier des poëtes épiques, est, dans cette partie, très supérieur à Sadi.

Notre écrivain audacieux, à l'âge de près de quarante-trois

« *Les girouettes ne tournent plus,
Lorsque que la rouille les arrête ;
Après cent travaux superflus,
Il en est ainsi de ma tête (1)* ».

(1) 19 septembre 1755, à M. de Cideville.

ans, comme par une inspiration divine, se jeta, à corps perdu, dans la philosophie, voulut pénétrer le sanctuaire de la nature, chercha même à deviner l'énigme de notre âme et finit par se faire siffler.

L'esprit humain connaît peu d'obstacles, quand il est excité par l'amour-propre. Bientôt l'histoire ouvrit à Sadi sa vaste carrière : il jeta un coup d'œil sur tout l'univers, il donna un *Essai d'Histoire Universelle*. On ne trouva pas ce titre encore assez modeste ; on chercha dans cet ouvrage de la vérité, de l'impartialité, des connaissances, des rapports, des liaisons ; on fut surpris de ne saisir que quelques traits de satire, quelques anecdotes suspectes, que leur singularité avait rendues précieuses à l'auteur : car le singulier était tout ce qui frappait Sadi, quoiqu'il tranchât du philosophe. Il n'y a jamais eu d'enfants ni de femmelettes, qui aient accueilli plus avidement que ce poète, des contes absurdes et ridicules. Il est vrai que son style ingénieux, sans qu'il fût jamais le style du genre, faisait illusion : les ignorants et les demi beaux-esprits, plus redoutables encore aux lettres que les ignorants même, cette sorte de lecteurs qui ne se donnent jamais la peine de s'arrêter, de réfléchir, de comparer, qui jugent de tout sans avoir rien appris, les gens du beau monde qui n'ont tout au plus que des notions superficielles de leurs plaisirs et de leurs vaudivilles : voilà ce qui composait la troupe des admirateurs idolâtres de Sadi. Le petit nombre cependant des hommes de goût, aussi rares en Perse que le sont les Guèbres ou adorateurs du feu sacré, ne se laissa jamais entraîner à ce prestige général ; et ce sont ceux qui ont jugé Sadi sans que sa mémoire en puisse appeler. — Je n'ai pas besoin de dire que notre bel esprit universel produisit encore une infinité de poésies légères ; on y remarque de l'aisance et l'esprit du jour ; mais elles sont toutes sur le même ton, et peuvent être réduites à un très mince recueil. — Sadi copiait sans pudeur tous les auteurs qui tombaient sous sa main : les Arabes Bédouins ne déponillent pas les caravanes avec tant d'audace. Après s'être enrichi de vols et de plagiat, il finit comme l'*Avare* de Plaute, qui surprend sa main gauche volant sa main droite ; il se pilla lui-même. Nous avons plus de vingt volumes de Sadi, il n'y en a pas un qui nous offre une idée neuve : il n'avait de l'imagination que dans l'expression, c'est-à-dire que chez lui la forme était tout, et le fond n'existait point. On ne sait trop sous quels traits le caractériser ; il a fait nombre de vers, et n'a point été poète, parce que en Perse on met une grande différence entre un poète et un versificateur. On se gardera bien de l'inscrire parmi les historiens, puisque la vérité, la première qualité de

Choiseul n'avait donc pas jugé Voltaire autrement que Voltaire se jugeait lui-même, lorsque, sur les pavil-

l'histoire, ne se trouve pas dans celle de Sadi, indépendamment de tous les autres défauts qu'on lui reproche. Quel nom donc lui donner ? Celui de philosophe ? Sadi philosophe ! On aurait couvert de huées quiconque l'eût appelé ainsi. Bel esprit ! et quoi encore ! Bel esprit : tel est le nom que les écrivains Persans s'accordent à donner à Sadi : heureux, disent-ils, s'il eût reçu de la nature de l'invention, ce don qu'ont possédé très peu d'hommes sur la terre : Homère, Virgile, Lockman : s'il eût cultivé un seul genre d'étude, et s'il n'eût pas confondu le bruit populaire et la réputation solide. L'un trompe nos oreilles et meurt presque en naissant : l'autre croît toujours et n'éprouve jamais de diminution.

Vous avez à peu près, Monsieur, une idée de Sadi comme *Auteur*. Pour que le tableau soit complet, je vais vous exposer *l'Homme*. Songez que ce sont des traits épars que j'ai recueillis de plusieurs historiens : je vous les donne comme le hasard les amène sous ma plume.

Sadi a répandu dans ses ouvrages un vernis de morale et d'humanité qui en impose en faveur de l'écrivain ; on serait tenté de croire que c'était l'âme la plus sublime et la plus sensible, l'âme d'un vrai Dieu : cependant toutes les histoires du temps nous le représentent sous des traits bien opposés. On prétend que dans sa conduite il ne fut qu'un homme et un très petit homme, affichant dans ses livres le mépris de la renommée, de la grandeur, de la fortune, et, dans sa vie privée bas courtisan, avide de la renommée la plus éphémère, et plus encore possédé du démon des richesses ; faisant à chaque instant l'éloge de l'amitié, et ne pouvant ni mériter ni conserver un ami. Le vautour de l'Envie dévorait son cœur ; elle y versait sans cesse les poisons les plus venimeux : Sadi se fût trouvé mal à la lecture d'un couplet de chanson qui eût paru passable ; il mourait de douleur à la vue des bustes d'Homère et de Virgile ; il souhaitait ardemment qu'un second déluge vint bouleverser ce globe et que ses écrits pussent surnager, pour attester à la nouvelle terre que Sadi était le seul génie qui brillât dans l'ancien monde. Il ne marchait que par les sentiers tortueux de l'intrigue ; il faisait jouer maladroitement les ressorts les plus grossiers, soit pour assouvir sa soif brûlante de la gloire et de l'argent, soit pour immoler à sa vengeance quiconque n'était pas prosterné devant son mérite. Il méprisait les grands, et il n'y avait point de bassesses, de manéges, qu'il n'employât pour vivre dans leur familiarité.

Le même jour voyait dans Sadi vingt hommes différents ; toujours en contradiction avec son cœur et son esprit, il haïssait le soir ce qu'il avait aimé le matin, ou plutôt sa vie était une éternelle fureur ou un éternel dégoût. Sa sensibilité allait jusqu'à la petitesse de la créature la plus faible. C'était surtout dans les querelles littéraires qu'il donnait au monde des scènes pénibles

lons de son château, il le figurait en girouette à côté de l'abbé de Voisenon. Que ce fussent d'ailleurs simplement deux girouettes en parfilage qu'avait apportées

d'emportement et de déraison. On ne voyait plus en lui qu'un homme ivre qui s'abandonnait à tous les écarts de la tête la plus déréglée. Il ne rougissait pas de se démentir à chaque instant qu'il parlait ou qu'il écrivait; il s'en imposait à lui-même, et tous ses artifices étaient aperçus par les yeux les moins clairvoyants.

Je ne dis rien de son avarice. Les Arméniens, les Juifs essayèrent de sa part des procédés qui le couvrirent d'opprobre. A chaque lune, il donnait une nouvelle édition qu'il désavouait la lune suivante; il vendait du blé et du vin comme il vendait des vers. Les Hébreux les plus habiles avouaient qu'ils ne possédaient pas le calcul comme lui; ils le regardaient avec le respect que des disciples ont pour leur maître. Sa vanité était insupportable et révoltait à la fois le bon sens et l'humanité; il porta ce vice jusqu'à la folie, jusqu'à la rage.

L'orgueil monstrueux de Caligula n'était rien en comparaison de l'orgueil de Sadi; la critique la plus modérée lui paraissait un crime digne de mort, et cependant ce ne fut qu'à la critique qu'il dut le peu de beautés réelles qui se trouvent dans ses écrits.

Sa méchanceté lui attira plusieurs humiliations, une entre autres de la part d'un officier Persan, qui se vengea de ses propos satiriques avec une arme moins funeste, à la vérité, mais moins noble que l'épée. Sadi, outré de ce vil châtement, s'avisa d'en porter plainte au visir. Il se jeta à ses genoux en lui criant: « Justice! justice!» Le visir, qui savait l'aventure, lui répondit froidement: « Lève-toi, on te l'a faite ». L'âge ne fit qu'aigrir ses humeurs au lieu de les adoucir: son inquiétude, ses étourderies, ses extravagances le brouillèrent à la cour de son roi; un monarque voisin de la Perse, protecteur et cultivateur des arts, descendit de son trône pour accueillir Sadi avec bonté. Notre auteur en devint si orgueilleux qu'on crut qu'il en avait perdu la tête. Il manqua de respect et de reconnaissance à ce souverain, qui fut obligé de le chasser, et il se retira dans une espèce de désert, où il déclama tout à son aise contre le genre humain. Il avait joué le rôle d'Aristippe, que les plaisants de la Grèce appelaient le *chien de cour*; alors il fit le personnage de Diogène. On vit paraître par lui un poème rempli d'obscénités, qu'on ne lui eût pas pardonné pendant sa première jeunesse. Il avait écrit pendant près de quarante ans que tout était bien, très bien; il se mit à dire qu'il s'était trompé et que tout était au plus mal. Après avoir fait plus d'une fois dans ses écrits l'éloge des Mogolistans aux dépens des Perses, ses compatriotes, il chanta la palinodie, et finit par dire beaucoup de mal des premiers. Il avait toujours parlé avec estime des sages qui l'avaient élevé. Un de ces Imans s'avisa de ne pas s'extasier d'admiration à la lecture du poème de Sadi; c'en fut assez pour que tout le corps des Imans essayât de sa part un

à Chanteloup la maréchale de Luxembourg en y joignant des couplets, l'allusion restait la même. Et en effet le duc de Choiseul, qui voyait Voltaire prodiguer à Mau-

orage affreux de calomnies et d'invectives; ils s'en vengèrent en le plaignant, et en priant le ciel de le rendre plus raisonnable.

Sadi ne bégaya plus que de mauvais vers et ne fit que se répéter de plus mal en plus mal. Il vantait continuellement les délices de son ermitage où il était dévoré d'ennui, le bonheur qu'il ne goûtait pas, sa maison de campagne qu'il appelait son château, et son exil qu'il décorait du beau nom de repos philosophique.

Il entretenait toujours des relations avec la capitale, et il écrivait souvent à deux ou trois admirateurs béats qui montraient ses lettres et les faisaient imprimer, croyant lui faire honneur dans Ispahan, où malgré ses cabales et ses amis, chaque jour emportait de sa réputation et épaississait sur son nom les ténèbres du silence.

Enfin, Sadi finit par dire du mal de la poésie, de l'histoire, de la philosophie, des auteurs, des rois, de la terre, du ciel, de lui-même, et il mourut. Les uns prétendent qu'il expira dans un habit de Derviche et qu'il dit les choses les plus touchantes sur la vie et sa vanité. D'autres soutiennent qu'il devint fou et qu'il crut être Homère, Virgile, Socrate, Platon. Quelques-uns veulent qu'il demanda pardon aux écrivains ses confrères, de s'être tant estimé et d'avoir fait si peu de cas de leur mérite. Il pria néanmoins ses héritiers, à son lit de mort, de tâcher d'obtenir qu'il fût inhumé dans le tombeau des rois de Perse; ce fut sa dernière parole et sa dernière sottise. Il fut peu regretté. Les gens de bien le plaignent d'avoir été si malheureux avec des talents, de la fortune et de la réputation. Les critiques du temps lui ont laissé peu d'ouvrages qui soient dignes des éloges du goût et de la vérité: copiste de tous les auteurs, il n'a pu servir de modèle.

Ce sont là, Monsieur, les principaux traits que j'ai pu recueillir sur Sadi. Tous les écrivains qui en ont parlé disent les mêmes choses; mais je ne saurais me persuader que Sadi ait été tel que ces auteurs nous le dépeignent; je trouve dans ce portrait des contrastes révoltants. Ne penserez-vous pas, comme moi, qu'il est impossible que le même homme ait réuni tant de caractères opposés? Je m'en rapporte à vos lumières, vous pouvez juger ce fait historique mieux que personne, vous devez connaître ce qu'est l'âme d'un homme de génie et si elle est susceptible de pareilles contrariétés. Peut-on passer la moitié de sa vie à peindre dans ses écrits le néant des biens et des hommes, et l'autre moitié à se tourmenter pour acquérir ces mêmes misères? Peut-on vanter l'amitié et n'en pas goûter les charmes? Peut-on répandre sur ses vers les charmes mêmes de l'humanité et avoir des entrailles d'airain; exalter à tout moment la sagesse, la vertu, la raison, la tranquillité, et sacrifier tout à ses accès d'humeur; se montrer tour à tour un modèle d'avarice, de vengeance, de cruauté, d'orgueil, de haine

peon de publiques louanges, ne pouvait oublier les vers qu'à la suite de sa propre disgrâce le poète courtesan venait à peine de lui adresser, en le célébrant sous le nom de *Giafar le Barmécide* :

« *Mortel, faible mortel, à qui le sort prospère
Fait goûter de ses dons les charmes dangereux,
Connais quelle est des rois la faveur passagère ;
Contemple Barmécide, et tremble d'être heureux* (1). »

implacable : en un mot un tableau changeant de tous les ridicules, de tous les vices, de tous les travers ? Comment Sadi n'ouvrit-il pas les yeux au jour de l'âge et de l'expérience ? Comment n'aima-t-il pas réellement cette demeure champêtre dont il vous fait la riante description dans ses vers ?

Quelle différence entre le malheureux poète Persan et vous, Monsieur ! Pardon si je me répands en louanges sur votre compte, et si je fais souffrir votre modestie : mais les circonstances et la vérité m'arrachent ces éloges. L'auteur de la *Henriade*, de *Mérope*, d'*Alzire*, déploie dans la vie privée cette belle âme qui seule lui a fait produire des ouvrages si admirables. Qui mieux que vous a célébré *Familié* et en éprouve les douceurs ? Vous savez pardonner comme Guzman : c'est dans votre cœur que vous avez puisé ces beaux vers :

« *Et mon Dieu, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de le plaindre et de te pardonner* ».

Surtout, quelle noblesse dans votre conduite vis à vis des grands ! Ah ! que la postérité redira avec plaisir que l'illustre Voltaire dédaigna tous les honneurs, qu'il alla se renfermer au fond d'une terre pour y jouir de la vraie félicité, content de porter le nom d'*homme* et *homme de génie*, noms qui sont aujourd'hui si profanés ; qu'en un mot vous vous arrachâtes de l'embrassement des rois pour donner à l'étude et au repos les derniers beaux jours d'une vie qui fera l'entretien et l'admiration des âges futurs ! Jouissez bien, Monsieur, de cette tranquillité qui vous est si chère, et dont votre âme philosophique connaît tout le prix. Ne laissez point échapper votre lyre divine de vos mains appesanties par l'âge ; envoyez-nous souvent des romans philosophiques aussi ingénieux que *Candide*, des odes aussi harmonieuses que votre ode sur la mort de Madame la marquise de Barèthe. Au nom des arts, n'abandonnez pas notre théâtre : *L'Écossaise* et *Tancrède* attendent des frères ou des sœurs ; c'est l'expression de feu M. de Boissy. Que les histoires que vous écrirez soient comme toutes celles que vous nous avez données, l'école du grand homme, du bon citoyen, du philosophe éclairé, de l'amant du genre humain, si je puis parler ainsi, et puissiez-vous, Monsieur, ne mourir qu'avec vos ouvrages... « J'ai l'honneur d'être etc... »

(1) Vers sur la disgrâce de *Giafar le Barmécide*, imités d'un poète Anglais.

De son côté, la duchesse de Choiseul, « Mme Gargantua », devait avoir présente à l'esprit l'Épître de Benal-daki à Caramouflée, femme de Giasar le Barmécide (19 janvier 1771) :

« De Barmécide épouse généreuse,
Toujours aimable et toujours vertueuse,
Quand vous sortez des rêves de Bagdal,
Quand vous quittez leur faux et triste éclat,
Et que, tranquille aux champs de la Syrie,
Vous retrouvez votre belle patrie;
Quand tous les cœurs en ces climats heureux
Sont sur la route et vous suivent tous deux,
Votre départ est un triomphe auguste;
Chacun bénit Barmécide le juste,
Et la retraite est pour vous une Cour.
Nul intérêt ; vous régniez pour l'amour. »

Vainement Voltaire s'efforçait-il, rédigeant en prose et en vers épîtres sur épîtres, d'excuser auprès de ses anciens protecteurs ses choquantes palinodies. Il finissait, après les avoir d'abord attendris, par ne plus guère inspirer aux exilés de Chanteloup que les sentiments du mépris le plus marqué. « Le pauvre Voltaire ne sait où donner de la tête, mandait la duchesse de Choiseul à Mme du Deffand (21 mars 1771). Il ménage la chèvre et le chou. N'ayant rien à craindre ni à espérer de l'un ni de l'autre, il loue le chancelier et M. de Choiseul. Voici encore une lettre qu'il m'écrit et que je vous envoie, parce que tout ce qui vient de lui est curieux, jusqu'à ses faiblesses ; mais je vous avoue que depuis son *Avis à la noblesse* (1), ses lettres me dégoûtent, je ne les entends plus. Celle-ci m'a paru un vrai galimatias ». Puis, le mois suivant (26 avril 1771 à la même) : « Je vous renvoie les lettres de Voltaire. Qu'il est pitoyable ce Voltaire ! qu'il est lâche ! Il s'excuse, il s'excuse ; il se noie dans son crachat pour avoir cra-

(1) *Avis important d'un gentilhomme à toute la noblesse du royaume*, 1771.

ché sans besoin; il chante la palinodie, il souffle le froid et le chaud. Il fait pitié et dégoût ». Et le 21 mai 1771, la duchesse s'adressant de nouveau à celle qui l'appelait « grand-maman » : « La lettre de Voltaire que je vous envoie, est pitoyable, disait-elle. Il en avait déjà écrit une dans le même genre à M. de La Ponce remplie d'amour pour nous, d'invectives contre le Parlement, et d'éloges sur les opérations du chancelier. Il croit, en rassemblant tous ces contraires, se donner un air de candeur, et prendre le ton de la vérité. Il vous mande qu'il est fidèle à ses passions: il devrait dire à ses faiblesses! Il a toujours été poltron sans danger, insolent sans motifs, et bas sans objet. Tout cela n'empêche pas qu'il ne soit le plus bel esprit de son siècle, qu'il ne faille admirer son talent, savoir par cœur ses ouvrages, s'éclairer de sa philosophie, se nourrir de sa morale; il faut l'encenser et le mépriser, c'est le sort de presque tous les objets du culte (1). » Ainsi on admire à Chanteloup le talent de Voltaire (2), mais Choiseul n'aura garde d'inscrire le nom de Voltaire sur les marbres de la Pagode qu'il a fait élever dans ses jardins, pour éterniser sa reconnaissance envers des amis restés fidèles (3).

(1) *Correspondance complète de Mme du Deffand avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Crawford*, Paris, 1867, 2 v. in-8, t. 1, p. 359.

(2) Cf. *Lettre de la duchesse de Choiseul à Mme du Deffand*: 21 septembre 1779. « Malgré les défauts qu'on peut reprocher à Voltaire, il sera toujours l'écrivain que je lirai et relirai avec le plus de plaisir, à cause de son goût et de son universalité.

Que m'importe qu'il ne me dise rien de neuf, s'il développe ce que j'ai pensé et s'il me dit mieux que personne ce que d'autres m'ont déjà dit. Je n'ai pas besoin qu'il m'en apprenne plus que ce que tout le monde sait, et quel autre auteur pourra me dire comme lui ce que tout le monde sait ? »

(3) *Inscription de la Pagode* :

« Etienne-François, duc de Choiseul,
Pénétré des témoignages d'amitié, de bonté,
D'attentions, dont il fut honoré pendant
Son exil, par un grand nombre de
Personnes empressées de se rendre
En ces lieux, a fait élever ce monument
Pour éterniser sa reconnaissance ».

Nous l'avons rappelé : cette mobilité qui jetait sur son caractère un si complet discrédit, fut en même temps chez le célèbre polygraphe perpétuelle et fiévreuse activité. Son incessant labeur eut d'ailleurs à peu près constamment et uniquement pour but (nous l'avons également constaté) la satisfaction d'un immense désir de réussir, et on serait assez tenté de dire de Voltaire ce que Voltaire lui-même disait de Montesquieu : « Il sautille plus qu'il ne marche ; il brille plus qu'il n'éclaire ; il satirise quelquefois plus qu'il ne juge et il fait souhaiter qu'un si beau génie eût toujours plus cherché à instruire qu'à surprendre (1) ».

Effectivement, en appliquant son esprit aux sujets les plus divers, Voltaire a beaucoup plutôt poursuivi le succès par toutes les voies, qu'il ne s'est senti pressé d'exercer des aptitudes naturelles, qu'à ne consulter que les titres de ses ouvrages, on serait tenté de croire presque universelles. Comment s'étonner, après cela, de la médiocrité des résultats par lui obtenus ? Ainsi rien de plus oublié, et, en dépit d'admiration intéressées et outrées, rien de plus digne de l'être, que des ouvrages tels que son *Essai sur la nature du feu et sur sa propagation*, sa *Dissertation sur la nature et la mesure des forces motrices*, ses *Éléments de la philosophie de Newton*. Rien aussi qui puisse donner aux savants plus à sourire que ses *Dissertations sur les changements arrivés dans notre globe, ou sur les singularités de la nature*. D'un autre côté, les théologiens, les historiens, les publicistes, les métaphysiciens dignes de ce nom, n'ont pas d'ordinaire en beaucoup plus haute estime la plupart de ses travaux d'exégèse, d'histoire, de politique ou de philosophie. En cela se rendant justice : « Je n'ai jamais prétendu, remarquait Voltaire, avoir une tête organisée comme un Newton, un Rameau. Je n'aurais jamais trouvé la basse fondamentale ni le calcul intégral. Il n'y a que le sage Stoïcien, qui soit tout, même cordonnier, comme dit Horace. ». Mais ce n'est pas seulement en mathé-

(1) L'A. B. C. Premier entretien.

matiques et en musique, que Voltaire s'est montré ou se fût montré insuffisant. Lui-même, alors sans doute qu'il s'imagine être ironiquement modeste, lui-même ne fait que rappeler assez fidèlement ce qu'il a été, en avouant au Prince royal de Prusse (décembre 1736) « qu'il n'a pu, dans sa petite sphère, que saluer de loin les limites de chaque science ». « Un peu de métaphysique, un peu d'histoire, quelque peu de physique, quelques vers, ont partagé mon temps : faible dans tous ces genres, je vous offre au moins ce que j'ai ». « Voltaire offre la perfection de la médiocrité », écrivait, de son côté, l'abbé Trublet, qui déjà avait eu l'audace de déclarer « que la *Henriade* l'avait ennuyé et fait bailler ». Toujours prompt à la riposte, Voltaire avait eu beau répondre :

« Vous m'avez endormi, disait ce bon Trublet :
 Je réveillai mon homme à grands coups de sifflet ;
 Je fis bien : chacun rit, et j'en ris même encore (1). »

Tout le bel esprit de Voltaire n'infirme point l'opinion qu'exprimait à son endroit le judicieux auteur de l'*Essai sur divers sujets de littérature et de morale*.

Si on demandait quelle fut, à considérer ses tentatives en tout genre, la qualité maîtresse de Voltaire, il serait aisé et certainement il y aurait lieu de répondre que Voltaire, malgré le rebutant cynisme que trop fréquemment il étale, se montra pardessus tout un homme

(1) *Épître à M. d'Alembert*, 1771. C'était surtout dans les vers suivants du *Pauvre Diable* que Voltaire avait exhalé contre Trublet son ressentiment :

« L'abbé Trublet avait alors la rage,
 D'être à Paris un petit personnage ;
 Au peu d'esprit que le bonhomme avait,
 L'esprit d'autrui par supplément servait ;
 Il entassait adage sur adage ;
 Il compilait, compilait, compilait,
 On le voyait sans cesse écrire, écrire,
 Ce qu'il avait jadis entendu dire ;
 Et nous lassait sans jamais se lasser ;
 Il me choisit pour l'aider à penser,
 Trois mois entiers ensemble nous pensâmes,
 Lâmes beaucoup et rien n'imaginâmes ».

de goût, et que, bien qu'il ait parfois touché à l'histoire avec un rare talent de narrateur, sa vraie destination fut le théâtre. « O véritable tragédie ! s'écrie-t-il à propos de *l'Iphigénie* de Racine. Beauté de tous les temps et de toutes les nations ! Malheur aux barbares qui ne sentiraient pas jusqu'au fond du cœur ce prodigieux mérite. (1) » Cette expansive admiration, Voltaire l'éprouve sincèrement pour le plus grand nombre des chefs-d'œuvre de la scène française, quoique, par esprit de rivalité, il ait pris à tâche de rabaisser les génies supérieurs auxquels on les doit. Non seulement il dit vrai quand il affirme « avoir fait, toute sa vie, une étude de l'art dramatique (2) » ; mais comment ne pas se rappeler que c'est avec passion, que, toute sa vie, il l'a pratiqué ? « Vous avez daigné accabler ce fou de Jean-Jacques par des raisons, écrivait-il à d'Alembert (15 octobre 1759), et moi je fais comme celui qui, pour toute réponse à des arguments contre le mouvement, se mettait à marcher. Jean-Jacques démontre qu'un théâtre ne peut convenir à Genève, et moi, j'en bâtis un ». Et en effet, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, à Paris ou à Berlin, à Lausanne ou aux Délices, à Cirey ou à Ferney, à Carouge ou à Châtelaine, à Tournay ou à Monrion, à Sceaux ou à Lunéville, à Baireuth ou à Gotha, partout et toujours on voit Voltaire, sans que les années refroidissent son ardeur, organiser des représentations théâtrales, où, d'ordinaire, il se complait à être tout à la fois auteur, acteur et régisseur, disposant jusqu'aux intermèdes de de musique et présidant jusqu'aux cortèges. « Il est mort avec *Irène*, comme il était né avec *Œdipe* ». A peine âgé de douze ans, il avait même composé une tragédie intitulée *Amulius et Numitor*, mais il la brûla (3). Ce n'est pas qu'à la scène, si Voltaire se place fort au-dessus, par exemple, de La Motte, de La Grange-Chancel,

(1) *Dictionnaire philosophique, Art dramatique. De la bonne tragédie française.*

(2) *Commentaires sur Corneille. Réponse à un académicien.*

(3) Longchamps et Wagnière, *ouv. cit.*, t. I, p. 20.

de Campistron et se pose en émule heureux de Crébillon, il aille de pair soit avec Corneille soit avec Racine, ou que, dans le genre comique, sans être nullement comparable à Molière, il ait même rien produit qui égale le *Joueur* ou le *Légataire universel* de Regnard, le *Glorieux* de Destouches, le *Méchant* de Gresset, le *Turcaret* de Lesage, La *Métromanie* de Piron, la *Folle Journée* de Beaumarchais, les *Fausse Confidences* de Marivaux. Que dire de ses tragédies? « Ses personnages, observe très bien Nodier (1), sont presque toujours des casques où l'on retrouve à peine les linéaments d'une physionomie humaine. Depuis Orosmane, qui est une contrefaçon maniérée d'Othello, jusqu'à Pangloss qui est une contre-épreuve effacée de Panurge, il n'a pas fait mouvoir une image vraie, une image typique de l'homme. On croirait souvent qu'il a pris à tâche de la travestir et de la parodier. Ses Guèbres ne sont pas des Guèbres, ses Scythes ne sont pas des Scythes, ses Musulmans ne sont pas des Musulmans, ses Américains ne sont pas des Américains. Ce sont des comparses du club d'Holbach qui débitent en vers alexandrins des lambeaux de philosophie rimée. » Les contemporains du poète ne faisaient guère de plus d'une de ses pièces tragiques une appréciation moins sévère. « Les *Scythes* ne valent pas la critique, observait Mme du Delfand; cet ouvrage est d'un commençant qui n'annoncerait aucun talent ni génie. » Et parlant des *Pélopides*: « De tous les genres, il ne manquait à Voltaire que l'ennuyeux, il ne lui manque plus rien. » Or, il en est des personnages comiques de Voltaire comme de beaucoup des héros de ses tragédies. Ce sont des masques et non des caractères, des automates et non des vivants. Comment s'en étonner? D'une sécheresse de cœur, à laquelle remédie mal une imagination surexcitée, incapable de réflexion profonde et ainsi destitué de toute force tragique ou comique; enfin, quoiqu'il lui arrive de disserter sur la musique, aussi insensible à l'harmonie qu'il était indifférent à la pein-

(1) *Des types en littérature.*

ture, quand il ne s'agissait pas de brocanter : un sujet de comédie ou de tragédie n'était trop souvent dans l'intention de Voltaire, qu'un moyen de défendre une thèse, de donner cours à ses rancunes, de publier ses antipathies, en un mot d'assouvir ses passions. Qu'est, par exemple, son *Écossaise* autre chose qu'une satire dirigée expressément contre Fréron ? Et quant à ses tragédies, pour n'en pas citer d'autre : « J'ai choisi ce sujet, écrira-t-il à d'Alembert (25 février 1762) à propos d'*Olympie*, moins pour faire une tragédie que pour faire un livre de notes à la fin de la pièce, notes sur les mystères, sur la conformité des expiations anciennes et des nôtres, sur les devoirs des prêtres, sur l'unité d'un Dieu prêchée dans tous les mystères, sur Alexandre et ses consorts, sur le suicide, sur les bûchers où les femmes se jetaient dans la moitié de l'Asie ; cela m'a paru curieux, et susceptible d'une hardiesse honnête. » De là des personnages allégoriques, des allusions philosophiques ou religieuses à tout propos et hors de propos. D'ailleurs « faisant en huit jours ce que Crébillon avait mis vingt-huit ans à achever (18 août 1749 au roi de Prusse), » il déployait « une si épouvantable diligence », qu'il s'en croyait à peine lui-même. Ainsi *Catilina* avait été composé en huit jours, *Tancredè* terminé en un mois, *Olympie* (intitulée d'abord *Cassandra*) brochée en six jours. « J'ai imaginé comme un éclair, et j'ai écrit avec la rapidité de la foudre, mandait-il à d'Argental en parlant d'*Olympie* (20 octobre 1761). Je tomberai peut-être comme la grêle ». Et à propos de la même tragédie (26 octobre 1761), de Ferney au cardinal de Bernis : « M. de Villars n'est pas plus agriculteur que vous. Il n'a pas seulement vu mon semoir ; mais, en récompense, il a vu une tragédie que j'ai faite en six jours. La rage s'empara de moi un dimanche, et ne me quitta que le samedi suivant. J'allais toujours riant, toujours barbouillant ; le sujet me portait à pleines voiles... Je sais bien que *l'ouvrage de six jours* trouve des contradicteurs dans ce siècle pervers, et que mon démon trouvera aussi des siffleurs ; mais, en

vérité, deux cent cinquante mauvais vers par jour, quand on est possédé, est-ce trop ? » D'un autre côté, Voltaire n'avait pas été « sans s'apercevoir que la politique n'est pas faite pour le théâtre, que le raisonnement ennuit, que le public veut de grands mouvements, de belles postures, des coups de théâtre incroyables, de grands mots et du fracas (2 mars 1766, à d'Argental) ». Grands mots et fracas à part, Voltaire ne s'était guère moins mépris sur les conditions du théâtre que sur celles du poème épique. C'est pourquoi, en dernière analyse, quand on cherche à décider quel est le genre littéraire où Voltaire a excellé, on est amené à reconnaître que c'est dans la poésie légère, mais uniquement dans la poésie légère, qu'il occupe le premier rang. Par le naturel, la simplicité, la grâce ou le mordant de l'expression, par la vivacité des tours, par le piquant des rapprochements ou des oppositions, par l'imprévu des saillies, il exerce, en effet, quand il se garde d'être obscène, un charme magique, et mérite qu'on le proclame le roi des petits vers. Aussi bien, est-ce là le suprême éloge qui convienne à l'écrivain qui déclarait à tout venant « rire de tout et s'en trouver bien (26 mai 1760, à d'Argental) » pour qui « la vie était un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme (10 février 1762, au cardinal de Bernis) » ; ou qui encore se vantait « d'avoir dansé jusqu'à la fin sur le bord de sa tombe (1^{er} mars 1769, à Thieriot) », « Je joue avec la vie: voilà la seule chose à laquelle elle soit bonne, » écrivait-il à Tronchin de Lyon (novembre 1758) ». (Et à d'Alembert, 1^{er} janvier 1773): « J'ai résolu de me moquer des gens jusqu'à mon dernier soupir. Je suis volontiers comme Arlequin condamné à la mort, à qui le juge demanda de quel genre de mort il voulait périr; il choisit fort senséement de mourir de rire ». En somme,

*« La tristesse est une folie :
Être gai, c'est avoir raison (1). »*

D'un tel écrivain, à tout le moins, il serait dérai-

[1]. Traductions et imitations. Prior.

sonnable de faire le représentant des idées religieuses et politiques du siècle où il vécut, non plus qu'il n'y aurait ni justice ni justesse à lui attribuer toutes les inspirations généreuses qui animèrent cet âge de trouble, mais de rénovation. Homme d'un éblouissant esprit et d'un esprit à donner le vertige, il ne saurait, sous aucun rapport, être qualifié de grand homme. Emprisonné tour à tour et exilé à cause des insolences de sa jeunesse, odieux à un pouvoir dont il mendia les faveurs beaucoup plus qu'il n'en dénonça ou n'en combattit les abus, soutenu de loin par une cabale, qui, de près, le mésestimait ou même le détestait, impatient d'un frein quelconque imposé au dérèglement de sa pensée ou à la turbulence de sa conduite, toujours agressif et toujours craintif, sa vie tout entière ne fut qu'une vie de fraude ou d'égoïsme, de méchante humeur ou de servile adulation ; et s'il contribua à préparer l'avenir en ébranlant le présent, nul, de son temps, moins que lui, ne donna l'exemple du dévouement et du sacrifice. « C'est un grand plaisir, écrivait-il (7 août 1769), à Mme du Deffand, c'est un grand plaisir d'avoir un parti, et de diriger un peu les opinions des hommes. » Là est tout le secret de l'action publique de Voltaire. Le dix-huitième siècle s'était noblement épris d'égalité civile et de liberté politique ; Voltaire, né bourgeois, fit un continuel effort pour pénétrer dans les rangs de l'aristocratie et se maintenir au nombre des privilégiés. Le dix-huitième siècle eut pour l'idée de patrie des adorations ; Voltaire ne cessa de prostituer cette idée à ses intérêts ou à ses caprices. Le dix-huitième siècle se distingua par un vif amour de l'humanité ; Voltaire ne tint pour vraiment hommes que les nobles, les riches et les lettrés. Le dix-huitième siècle enfin, sous la dénomination équivoque de tolérance, réclama énergiquement la liberté de conscience et la liberté de pensée ; Voltaire, en combattant le christianisme avec rage, n'eut souci que de substituer à l'intolérance naturelle d'une Église l'intolérance contre nature, non pas même d'une secte, mais d'une coterie. Fils de son siècle, mais inférieur à son siècle

dans ce qu'il eut d'excellent, son existence en réfléchit surtout les folles ardeurs, les malaises, les imprévoyances, les doutes et les négations. En résumé, le dix-huitième siècle ne s'est point incarné dans Voltaire, non plus que dans les opinions philosophiques de Voltaire ne s'incarne la philosophie.

Et en effet, après avoir vu ce que fut l'homme, considérons ce qu'a été le penseur. Après Voltaire, le Voltairianisme ou la philosophie de Voltaire.

LE VOLTAIRIANISME

CHAPITRE I

La Philosophie

Quelque merveilleux qu'ait été son esprit, Voltaire s'est montré en tout trop frivole pour qu'on le doive compter au nombre des philosophes, et ce n'est que par un certain abus de langage, qu'on a pu et qu'on peut parler de la philosophie de Voltaire.

Tout préoccupé du soin de sa renommée ou des intérêts de sa fortune, sans cesse entraîné par la passion ou dominé par le démon de la raillerie, livré, en un mot, corps et âme, à toutes les agitations du dehors, jamais homme, en effet, n'a moins souffert que Voltaire, de la noble inquiétude de savoir, ou ne s'est trouvé moins capable de méditer, dans le calme de la réflexion, sur les problèmes qui sont excellemment les problèmes humains. D'autre part, il le faut constater : jamais homme peut-être ne s'est rencontré plus avidement curieux de toutes choses, plus prompt à s'engager dans toute sorte de discussions, plus étourdiment décisif sur toute espèce de sujets. Il eut tous les goûts, jusqu'au goût de la philosophie.

C'est pourquoi, il n'y a guère en philosophie de question de quelque importance à laquelle, de près ou de loin, Voltaire n'ait touché, et s'il est vrai que, se jouant toujours à la surface, il n'a rien approfondi; si, garanti par son bon sens contre les chimères, mais par ses préventions rendu le plus souvent hostile ou inaccessible à la vérité, il a surtout fait consister sa doctrine à n'en point avoir, si enfin il s'est contenté d'opinions sans fixité et qu'il n'a jamais tenté de réduire en

système, ses œuvres prodigieusement variées n'en comprennent pas moins une foule d'assertions philosophiques, après lui comme avant lui, indéfiniment répétées, et dont l'ensemble constitue cette fausse et basse sagesse qu'on appelle le Voltairianisme. « Riez, écrivait le 11 janvier 1767 à Voltaire le cardinal de Bernis, qui, tout en condescendant aux folies de son illustre correspondant, lui adressa plus d'une fois, en même temps que de fines critiques, les plus utiles avis de décence et de prudence; riez et faites-nous rire; mais il est digne du plus beau génie de la France de terminer sa carrière littéraire par un ouvrage qui fasse aimer la vertu, l'ordre, la subordination, sans laquelle toute société est en trouble. Rassemblez ces traits de vertu, d'humanité, d'amour du bien général, épars dans vos ouvrages, et composez-en un tout qui fasse aimer votre âme autant qu'on adore votre esprit. Voilà mes vœux de cette année, ils ne sont pas au-dessus de vos forces, et vous trouverez dans votre cœur, dans votre génie, dans votre mémoire si bien ornée, tout ce qui peut rendre cet ouvrage un chef-d'œuvre. Ce n'est pas une pédanterie que je vous demande, ni une capucinade, c'est l'ouvrage d'une âme honnête et d'un esprit juste. » On ne voit pas que Voltaire se soit rendu au conseil que lui donnait, pour occuper ses dernières années, l'*estreme gionarle di sua vita*, celui que Voltaire appelait « Babet la bouquetière. » Ni alors ni à aucune époque, il n'a songé à composer un semblable ouvrage.

Sans doute, à parcourir ses écrits, il serait facile d'en tirer de nombreux passages, où, dans un style toujours clair et charmant, parfois même éloquent et ému, quoique d'une émotion toute de théâtre, sont affirmées l'âme, la liberté, Dieu, le devoir. Aussi bien, de pareils extraits, tant en prose qu'en vers, ont-ils été fréquemment réunis en corps de volume et publiés. Mais comment ne pas remarquer combien un tel procédé demeure puéril, ou même à quel point ceux qui l'emploient manqueraient de sincérité, s'ils se proposaient de faire connaître ainsi ce qu'a pensé Vol-

taire, et non pas simplement de signaler quelques-unes de ses pages les plus brillantes, en se réduisant eux-mêmes au rôle de compilateurs. Il n'y a pas, en effet, une seule question qui mérite qu'on s'y arrête, sur laquelle Voltaire n'ait tour à tour soutenu le pour et le contre. D'autre part, évidemment, ce serait commettre, en sens inverse, une inexactitude non moins reprochable, que de se borner à rappeler les négations impertinentes, où la plupart du temps s'est complu son frondeur et sarcastique génie. Ce qui importe, par conséquent, dans ce va-et-vient perpétuel d'une intelligence qui n'a ni lest ni boussole, c'est d'indiquer le fond sur lequel elle est venue enfin, comme par lassitude, s'échouer. Or, il est impossible de le contester. Au milieu de contradictions surprenantes, d'incohérences singulières, d'ignorances inqualifiables, ce fond c'est, en tout ou presque en tout, le scepticisme. Non qu'il s'agisse aucunement pour Voltaire de ce scepticisme critique, qui, méthodiquement, tend à la vérité et atteste du moins la noble vigueur de l'esprit qui doute, afin d'arriver à ne douter plus; ni de cette mélancolique incertitude, qui fait tout ensemble la grandeur et le tourment des âmes où elle a pénétré. Sauf de rares moments de désespoir secret, le scepticisme de Voltaire, n'est, à le bien prendre, qu'un acte de défiance universelle ou d'indifférence dédaigneuse, lequel débute par l'ironie, se continue par l'invective et se termine par un éclat de rire.

Cependant, philosophe, si tant est qu'il soit philosophe, quelle idée Voltaire a-t-il conçue de la philosophie?

Il semble, au premier abord, que Voltaire pense de la philosophie ce qu'en ont pensé les philosophes de tous les pays et de tous les temps. « Sans la philosophie, nous ne serions guère au-dessus des animaux qui se creusent des habitations, qui en élèvent, qui s'y préparent leur nourriture, qui prennent soin de leurs petits dans leurs demeures et qui ont par dessus nous le bonheur d'être vêtus. (1) » Les problèmes qu'elle agite

(1) *Dictionnaire philosophique, Antiquité, Section V, de l'origine des arts.*

« sont d'une importance à qui tout cède, et les recherches dans lesquelles nous amusons notre vie sont bien frivoles en comparaison (1). » En un mot, « cette philosophie dont on a dit tant de mal, est pourtant l'unique consolation, pour les esprits bien faits, dans les malheurs de cette vie (2). » Par instant même, vous croiriez entendre chez l'élégant déclamateur presque un écho de la grande voix de Pascal. « Esclave de tout ce qui m'environne, au lieu d'être roi ; resserré dans un point et entouré de l'immensité, je commence, s'écrie Voltaire, par me chercher moi-même (3). » Mais, au demeurant, comme cette recherche l'occupe peu, et combien, en définitive, il l'estime oisense, stérile, décevante ! Théologie, métaphysique, philosophie ne sont, en réalité, à ses yeux, que de ridicules ou dangereuses distractions. « La théologie m'amuse, la folie de l'esprit humain y est dans toute sa plénitude (4). » « Les théologiens ont longtemps recherché si Dieu peut être citronille ou scarabée ; si, quand on a reçu l'eucharistie, on la rend à la garde-robe. Ces extravagances ont occupé des têtes qui avaient de la barbe, dans des pays qui ont produit de grands hommes. C'est sur quoi un écrivain, ami de la raison, a dit plusieurs fois que notre grand mal est de ne pas savoir encore à quel point nous sommes au dessous des Hottentots en certaines matières... Il faut absolument qu'on détruise la théologie comme on a détruit l'astrologie judiciaire, la magie, la baguette divinatoire, la cabale et la chambre étoilée... La théologie n'a jamais servi qu'à renverser les cervelles et quelquefois les États. Elle seule fait les athées ; car le grand nombre des petits théologiens qui est assez sensé pour voir le ridicule de cette étude chimérique, n'en sait pas assez pour lui substituer une saine philosophie. La théologie, disent-ils, est, selon la signification du mot, *la science de Dieu* : or les polis-

1) *Traité de métaphysique*, chap. II.

(2) *Lettre à Mme de de Saint-Julien*, 29 mai 1776.

(3) *Le philosophe ignorant*, 1766. Première question.

4) *Lettre à Damilaville*, 26 décembre 1762.

sons qui ont profané cette science ont donné de Dieu des idées absurdes ; et de là, ils concluent que la Divinité est une chimère, parce que la théologie est chimérique... Une fausse science fait les athées ; une vraie science prosterne l'homme devant la divinité ; elle rend juste et sage celui que la théologie a rendu inique et insensé (1). » Pour qui connaît les sentiments de Voltaire à l'égard du christianisme, de pareils discours n'ont rien qui, de sa part, doive surprendre. La métaphysique, avec laquelle d'ordinaire il identifie toute philosophie, échappera-t-elle du moins, après avoir obtenu ses éloges, à ses anathèmes et à ses mépris ? Nullement. La métaphysique n'est, en somme, d'après lui, « que le champ des doutes et le roman de l'âme (2). » « Elle a cela de bon, qu'elle ne demande pas des études préliminaires bien gênantes. C'est là qu'on peut savoir tout sans avoir jamais rien appris : et pour peu qu'on ait l'esprit un peu subtil et bien faux, on peut être sûr d'aller loin (3). » « Mettons à la fin de presque tous les chapitres de métaphysique les deux lettres des juges romains, quand ils n'entendaient pas une cause : N. L., *non liquet*, cela n'est pas clair (4). » « O métaphysique ! nous sommes aussi avancés que du temps des premiers druides (5). » Ce n'est pas qu'au gré de Voltaire, une différence notable ne sépare la théologie et la métaphysique. Car oubliant qu'il a dit « que les livres gouvernent le monde (6), » il tient que si la philosophie est vaine, on ne saurait redouter du moins qu'à l'égal de la théologie, elle trouble les sociétés. « Ce n'est ni Montaigne, ni Locke, ni Bayle, ni Spinoza, ni Hobbes, ni milord Shaftesbury, ni M. Collins, ni M. Toland, qui ont porté le flambeau de la

(1) *LA, B, C. Dixième entretien. Sur la Religion.*

Cf. *Remarques sur le Bon Sens, ou idées naturelles opposées aux idées surnaturelles*, Londres 1774, in-8, 1775.

(2) *A M...*, 1776. *Sur des questions métaphysiques.*

(3) *Dictionnaire philosophique, Trinité.*

(4) *Ibid.*, *Bien. Tout est bien.*

(5) *Principes de la matière*, chap. IX.

(6) *Dictionnaire philosophique, Liberté d'imprimer.*

discorde dans leur patrie : ce sont, pour la plupart, des théologiens, qui ayant eu d'abord l'ambition d'être chefs de secte, ont eu bientôt celle d'être chefs de parti. Que dis-je ? tous les livres des philosophes modernes mis ensemble ne feront jamais dans le monde autant de bruit seulement qu'en a fait autrefois la dispute des Cordeliers sur la forme de leurs manches et de leurs capuchons (1). » Et la raison, c'est que les philosophes n'ont point ou presque point de lecteurs. « Divisez le genre humain en vingt parts. Il y en aura dix-neuf composées de ceux qui travaillent de leurs mains. Dans la vingtième part qui reste, combien trouve-t-on peu d'hommes qui lisent ! Et parmi ceux qui lisent, il y en a vingt qui lisent des romans contre un qui étudie la philosophie ; le nombre de ceux qui pensent est excessivement petit, et ceux-là ne s'avisent pas de troubler le monde (2). » Ce n'est point là assurément le sentiment des historiens, qui s'imaginent que Descartes a préparé la révolution française, et que les Encyclopédistes et Voltaire lui-même ne sont pas sans y avoir contribué. Mais, au risque de renier son propre crédit, Voltaire se déclarera convaincu que les philosophes n'ont jamais exercé sur les affaires humaines la moindre influence. « Depuis Thalès jusqu'aux professeurs de nos universités, et jusqu'aux plus chimériques raisonneurs, et jusqu'à leurs plagiaires, aucun philosophe n'a influé seulement sur les mœurs de la rue où il demeurerait. Pourquoi ? Parce que les hommes se conduisent par la coutume et non par la métaphysique. Un seul homme éloquent, habile et accrédité, pourra beaucoup sur les hommes ; cent philosophes n'y pourront rien s'ils ne sont que philosophes (3). »

Et, en effet, de quelle autorité pourrait jouer la philosophie, alors qu'elle n'offre, suivant Voltaire, non plus qu'aucune évidence, aucune utilité. A son sens,

(1) *Lettres sur les Anglais ou lettres philosophiques, Lettre XIII, sur Locke.*

(2) *Ibid., Lettre XIII, sur Locke.*

(3) *Le philosophe ignorant* 1766, XXIV, Spinoza.

les mathématiques seules sont claires et seule la physique est fructueuse. « Il faut que les mathématiques domptent les écarts de notre raison : c'est le bâton des aveugles, on ne marche point sans elles, et ce qu'il y a de certain en physique est dû à elles et à l'expérience. Entre nous, la métaphysique n'est qu'un jeu d'esprit ; c'est le pays des romans ; toute la *Théodicée* de Leibniz ne vaut pas une expérience de Nollet. (1) » Qu'est-ce donc finalement que la vraie philosophie ou l'amour de la vraie sagesse ? « O philosophes ! les expériences de physique bien constatées, les arts et les métiers, voilà la vraie philosophie. Mon sage est le conducteur de mon moulin, lequel pince bien le vent, ramasse mon sac de blé, le verse dans la trémie, le moud également, et fournit à moi et aux miens une nourriture aisée. Mon sage est celui qui, avec la navette, couvre mes murs de tableaux de laine et de soie, brillant des plus riches couleurs ; ou bien celui qui met dans ma poche la mesure du temps en cuivre ou en or. Mon sage est l'investigateur de l'histoire naturelle (2). » Soit, et sans disputer de nouveau ce lien commun cent fois réfuté que les mathématiques seules sont certaines et les sciences physiques seules utiles, il reste que des problèmes s'imposent à nous, qui n'ont rien de commun avec les mathématiques, et que les sciences physiques elles-mêmes ne sauraient résoudre. Effectivement, ce n'est point assez pour l'homme que d'avoir du pain, des tapisseries, une montre. Il éprouve un irrésistible besoin de savoir qui il est, d'où il vient, où il va. Il ne cesse de s'interroger soi-même et d'interroger les autres sur sa nature, sur son origine et sur sa fin. Et non seulement il décerne le titre de sages à ceux surtout qui ont travaillé à résoudre scientifiquement ces problèmes essentiellement humains, mais il est persuadé qu'une lumière naturelle éclaire son intelligence, de même qu'aussi il sent qu'elle se réfléchit dans son cœur. Car

(1) *Lettre à M...*, 13 mars 1739.

(2) *Dictionnaire philosophique, Xénophane*.

c'est aux clartés de cette lumière qu'il aime, qu'il délibère, qu'il choisit et qu'il agit.

Telle n'est point l'opinion de Voltaire. « A foi et à serment, il ne trouve dans toutes les ténèbres métaphysiques de parti raisonnable que le scepticisme. Il n'est permis d'affirmer, de décider qu'en géométrie. Partout ailleurs imitons le docteur Métaphraste de Molière. *Il se pourrait, la chose est faisable, cela n'est pas impossible, il faut voir.* Adoptons le *peut-être* de Rabelais, le *Que sais-je?* de Montaigne, le *Non liquet* des Romains, le doute de l'Académie, dans les choses profanes s'entend : car pour le sacré, on sait bien qu'il n'est pas permis de douter (1). »

C'est donc « très judicieusement que l'abbé de Saint-Pierre disait qu'il ne faut jamais prétendre avoir raison, mais dire « je suis de cette opinion quant à présent (2). » « Il faudrait enfin avoir toujours devant les yeux ce proverbe espagnol : *de las cosas mas seguras la mas segura es dudar* (3). »

A la vérité, il arrive parfois que Voltaire semble regretter d'être sceptique et déplore les conséquences que le pyrrhonisme produit. « Le scepticisme détruit tout, écrivait-il, et se détruit lui-même, comme Samson accablé sous les ruines du temple (4). » Et ailleurs : « On a tant fait que tout est devenu problématique, depuis la loi Salique jusqu'au système de Law, et, à force de creuser, nous ne savons plus où nous en sommes (5). » Mais il est aisé de s'apercevoir que ce ne sont là que d'ironiques doléances. L'ironie, à tout le moins, se montre pleinement dans les lignes suivantes : « Il était réservé à notre siècle de produire des monstres qui établissent un pyrrhonisme affreux, sous prétexte qu'ils sont un peu mathématiciens, et qu'ils aiment la raison, la vérité et la justice. Quelle pitié ! (6) » En

(1) *Dictionnaire philosophique, Affirmation par serment.*

(2) *Ibid., Influence.*

(3) *Des anciennes erreurs en physique*, ch. XXIII.

(4) *Sollisier*, p. 59.

(5) *Discours historique et critique sur la tragédie de don Pèdre.*

(6) *Dictionnaire philosophique, Gargantua.*

somme, mais dans un tout autre sens que Pascal, Voltaire affirme que « le pyrrhonisme est le vrai. » Ce n'est point sans contredit qu'il mette en doute, non plus que ne l'ont jamais fait les pyrrhoniens les plus décidés, les découvertes accomplies dans le domaine des sciences mathématiques ou physiques. Loin de là, il admire ces inventions et y applaudit. « Un nouvel univers a été découvert par les philosophes du dernier siècle, et ce monde nouveau était d'autant plus difficile à connaître, qu'on ne se doutait même pas qu'il existât. Galilée, par ses découvertes astronomiques, Képler, par ses calculs, Descartes, au moins dans sa *Dioptrique*, et Newton, dans tous ses ouvrages, ont vu la mécanique des ressorts du monde. Dans la géométrie, on a assujéti l'infini au calcul. La circulation du sang dans les animaux et de la sève dans les végétales, a changé pour nous la nature. Une nouvelle manière d'exister a été donnée aux corps dans la machine pneumatique; les objets se sont rapprochés de nos yeux à l'aide du télescope; enfin ce que Newton a découvert sur la lumière est digne de tout ce que la curiosité des hommes pouvait attendre de plus hardi après tant de nouveautés (1). » Mais, encore un coup, hors des mathématiques et de la physique, il n'y a qu'incertitude. Est-ce à dire que Voltaire ait toujours pensé ainsi? Nullement. « Il me paraît, écrira-t-il, que toutes les vérités de morale, de physique, d'histoire même et de mathématique, sont également certaines, également vérités. Les vérités mathématiques sont éternelles : jamais un triangle ne sera égal à trois angles droits, mais bien toujours à deux. Les vérités historiques peuvent changer : Rome peut demain n'être pas; mais, tandis qu'elle est, son existence est aussi vraie que les propriétés du triangle, car elle ne peut pas être et n'être point, et voilà le seul fondement des idées mathématiques (2). » Toutefois, (tant il parle inconsidérément et comme au

(1) *Lettres sur les Anglais, Lettre XVI, sur l'optique de M. Newton.*

(2) *Sollisier*, p. 49.

hasard des circonstances !) Voltaire en revient bientôt à sa doctrine favorite. « Je vous conseille, reprend-il, de douter de tout, excepté que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits, et que les triangles qui ont même base et même hauteur sont égaux entre eux, ou autres propositions pareilles, par exemple que deux et deux font quatre (1). » Au contraire, « nous ne raisonnons guère en métaphysique que sur des possibilités. » « Nous nageons tous dans une mer, dont nous n'avons jamais vu le rivage. Malheur à ceux qui se battent en nageant ! Aborde qui pourra (2). » Il est certes bien entendu que la théologie n'est qu'un amas de billevesées abominables (3). Mais, d'un autre côté, un philosophe, un métaphysicien se trouve-t-il beaucoup au-dessus d'un théologien ? Dire qu'un métaphysicien est bien plus grand qu'un autre, « que Clarke, par exemple, est un bien plus grand métaphysicien que M. Newton, n'est-ce pas comme si l'on disait que l'un joue mieux au ballon que l'autre ? La métaphysique, la philosophie elle-même n'est que vanité, *vanitas vanitatum, et metaphysica vanitas* (4) ; » et Voltaire avoue « avoir pris pour son patron Saint Thomas Didyme, qui voulait toujours mettre le doigt dessus (5) ». S'agit-il donc de douter à la manière de Descartes, afin de fonder sur le roc, après avoir écarté le sable et l'argile ? Quelquefois vous diriez que Voltaire entend ainsi le doute et qu'il en fait une partie de la méthode. « Un fétu suffit pour nous démontrer notre impuissance. Il nous est donné de mesurer, calculer, peser et faire des expériences, mais souvenons-nous toujours que le sage Hippocrate commença ses *Aphorismes* par dire que *l'expérience est trompeuse* et qu'Aristote commença sa métaphysique par ces mots : *Qui cherche à s'instruire*

(1) *L'homme aux quarante écus*, XII.

(2) *Dictionnaire philosophique*, Dieu, Dieux, Section V.

(3) *Ibid.*, Superstition.

(4) *Courte réponse aux longs discours d'un docteur Allemand*, 1740.

(5) *Dictionnaire philosophique*, Serpent.

doit savoir douter (1). » Néanmoins cette espèce de doute qui tend et aboutit au savoir, ne s'applique, suivant Voltaire, qu'à la science de ce qui se mesure, se calcule et se pèse. C'est là que « pour croire fermement, il veut voir par ses yeux, toucher par ses mains, et à plusieurs reprises. » Ce ne lui est même pas assez ; « il veut encore être aidé par les yeux et par les mains des autres. (2) » Mais qu'on sorte du monde des corps et qu'on se demande ce qu'alors nous savons ou ce que nous pouvons savoir. « Nous autres, petits hommes, avec nos petits yeux et notre petite cervelle, nous distinguons hardiment toute la nature en matière et en esprit, en y comprenant Dieu, ne sachant pas d'ailleurs un mot de ce que c'est au fond que l'esprit et la matière (3). » « Que doit par conséquent nous apprendre la philosophie, sinon à douter sur tout ce qui n'est pas du ressort des mathématiques et de l'expérience ? » Oui, dans tout ce qui n'est pas du ressort de la géométrie et des sens, si, « après réflexion, on ne sait pas douter, il faut qu'on soit bien fier (4). » En philosophie, c'est par le doute que tout commence et c'est par le doute que tout se termine. Car les pourquoi s'y accablent, sans qu'il soit possible de répondre à aucun de ces pourquoi. Ainsi « pourquoi existons-nous ? pourquoi y a-t-il quelque chose ? Aucune philosophie n'a répondu ni ne répondra jamais à ces questions (5). » Voltaire déclare, en conséquence « qu'à mesure qu'il avance en âge, il doute de tout (6). »

(1) *Des singularités de la nature.*

(2) *Dictionnaire philosophique, Polytes. Le Philosophe, par M. Dumarsais, 1773.*

(3) *Physique. Éléments de la philosophie de Newton ; Lettre de l'auteur, qui peut servir de conclusion à la théorie de la lumière.*

(4) *Des singularités de la nature, ch. XXXIV. Ignorances éternelles.*

(5) *Dictionnaire philosophique, Les Pourquoi.*

(6) *Ibid. Système.*

CHAPITRE II

Les philosophes

Depuis qu'il y a des hommes et qui pensent, les hommes ne sont-ils donc parvenus à obtenir aucune espèce de solution d'aucun des problèmes qui sollicitent le plus vivement leur légitime et irrésistible curiosité? Les sages qui se sont succédé dans le long cours des siècles, ont-ils tous consumé tout leur génie en vaines méditations et en stériles efforts? Voltaire n'hésite point à l'affirmer: à toute époque de l'histoire de la philosophie, on ne rencontre, suivant lui, que « de grands compositeurs de riens, pesant gravement des œufs de mouches dans des balances de toile d'araignée (1) ». Aussi bien, d'après Voltaire, la vérité ne demeure-t-elle point hors de nos prises, s'il la faut laborieusement chercher dans les systèmes si souvent contradictoires ou obscurs des philosophes, et la dégager à grand'peine de leurs innombrables écrits? « Un homme qui veut s'instruire un peu de son être, et qui n'a pas de temps à perdre, est bien embarrassé. Il voudrait lire à la fois Hobbes, Spinoza, Bayle, qui a écrit contre eux; Leibniz qui a disputé contre Bayle; Clarke, qui a disputé contre Leibniz; Malebranche qui diffèrait d'eux tous; Locke, qui passe pour avoir confondu Malebranche; Stillingfleet, qui croit avoir vaincu Locke; Cudworth, qui pense être au-dessus de tous, parce qu'il n'est entendu de personne. On mourrait de vieillesse, avant d'avoir feuilleté la centième partie des romans méta-

(1) *Lettre à M. l'abbé Trublet*, 27 avril 1761.

physiques (1) ». Et quel serait, aussi bien, le résultat d'un si long et si pénible labeur ? On n'aurait fait, à en croire Voltaire, que dépenser son temps en pure perte. Car, « lorsqu'il a examiné l'infaillible Aristote, le Docteur évangélique, le divin Platon, il a pris toutes ces épithètes pour des sobriquets, et il ne craint point de mettre au rang des maîtres d'erreurs, Descartes et Malebranche (2) ».

Et ailleurs : « J'ai consumé environ quarante années de mon pèlerinage dans deux ou trois coins de ce monde à chercher cette pierre philosophale qu'on nomme la *vérité*. J'ai consulté tous les adeptes de l'antiquité, Épicure et Augustin, Platon et Malebranche, et je suis demeuré dans ma pauvreté. Peut-être dans tous ces creusets des philosophes y a-t-il une ou deux onces d'or ; mais tout le reste est tête-morte, fange insipide, dont rien ne peut naître. Il me semble que les Grecs, nos maîtres, écrivaient bien plus pour montrer leur esprit qu'ils ne se servaient de leur esprit pour s'instruire. Je ne vois pas un seul auteur de l'antiquité qui ait un système suivi, méthodique, clair, marchant de conséquence en conséquence (3) ».

Ainsi l'ignorance et le dédain, sans qu'il paraisse soupçonner que son ignorance seule engendre son dédain, voilà, relativement aux philosophes les plus illustres, soit de l'antiquité soit des temps modernes, l'état d'esprit de Voltaire. Il faut néanmoins le rappeler à sa décharge : telles sont, en pareille matière, les dispositions et les conditions de savoir de la plupart de ses contemporains. En effet, qu'on parcoure les œuvres de Diderot, qui est celui d'entre eux peut-être qui a le plus écrit sur l'histoire de la philosophie, et on se convaincra qu'il n'a pourtant de cette histoire qu'une teinte très légère. Ou encore, s'il s'agit des doctrines métaphysiques, en particulier, comment se montrer

(1) *Dictionnaire philosophique, Bibliothèque.*

(2) *Ibid., Ame, Section VIII.*

(3) *Ibid., Section IV. Précis de la philosophie ancienne.*

moins informé que ne parait l'être Condillac dans son *Traité des Systèmes*, c'est-à-dire dans l'ouvrage même où il entreprend de réfuter ce qu'il appelle « les systèmes abstraits? » Il n'y a pas lieu, dès lors, de s'étonner que Voltaire juge les philosophes et les philosophies, sur l'étiquette et presque sans les connaître. De rapides et incomplètes lectures, le souvenir confus de lieux communs surannés, quelques maximes prises au hasard et distraites des textes qui les expliquent, cela lui suffit pour s'ériger en arbitre suprême des théoriciens et des théories, et se répandre en toute espèce de critiques qui presque toujours aboutissent à des bouffonneries. Pour parler d'abord des anciens, s'occupe-t-il de Socrate? « Socrate, comme on sait, avait un bon ange, écrira-t-il; mais il faut que ce soit le mauvais qui l'ait conduit. Ce ne peut être qu'un très mauvais ange qui engage un philosophe à courir de maison en maison pour dire aux gens, par demande et par réponse, que le père et la mère, le précepteur et le petit garçon sont des ignorants et des imbéciles. L'ange gardien a bien de la peine alors à garantir son protégé de la ciguë (1) ». Ailleurs: « Socrate parait avoir été le plus insociable des hommes. Il avoue lui-même dans sa défense qu'il allait de porte en porte, dans Athènes, prouver aux gens qu'ils étaient des sots. Il se fit tant d'ennemis, qu'entfin ils vinrent à bout de le condamner à mort; après quoi on lui demanda bien pardon (2) ». Et Voltaire composera sur Socrate un drame tout exprès pour le tourner en ridicule (3). Platon, à son tour, ne sera pas mieux traité que son maître: « L'obscur Platon, disert plus qu'éloquent, poète plus que philosophe, sublime parce qu'on ne l'entendait guère (4) ». « Ce fut Platon

(1) *Dictionnaire philosophique*, *Ange*. *Savoir si les Grecs et les Romains admirent des anges*.

(2) *Dieu et les hommes*: ch. XII, *Des Grecs, de Socrate et de la double doctrine*.

(3) *Socrate*, *ouvrage dramatique en trois actes*. Traduit de l'anglais de feu M. Thomson, par feu M. Fatema, comme on sait, 1759. Cf. *Dictionnaire philosophique*, *Socrate*.

(4) *Dieu et les hommes*: ch. XXXVIII, *Chrétiens platoniciens*.

qui, le premier chez les Grecs, essaya de prouver, par des raisonnements métaphysiques, l'existence de l'âme et sa spiritualité; c'est-à-dire sa nature légère et aérienne, exempte de tout mélange de matière grossière; sa permanence après la mort du corps, ses récompenses et ses châtimens après cette mort; et même sa résurrection avec un corps tombé en pourriture. Il réduisit cette philosophie en système dans son *Phédon*, dans son *Timée*, et dans sa *République* imaginaire; il orna ses arguments d'une éloquence harmonieuse et d'images séduisantes. Il est vrai que ses arguments ne sont pas la chose du monde la plus claire et la plus convaincante (1). N'est-ce pas effectivement une chose pitoyable que toutes ces prétendues preuves de l'immortalité de l'âme alléguées par Platon (2)? « Il est difficile de pousser plus loin le charlatanisme (3) ».

Qui a lu Platon attentivement? « Sept ou huit songe-cieux cachés dans quelques galetas de l'Enrope (4). » « Sa grande preuve de l'immortalité de l'âme, dans son dialogue de *Phédon* et d'*Ékékratès*, était que le *vivant vient du mort*, et le *mort du vivant*; et de là il conclut que les âmes après la mort vont dans le royaume des enfers. » « Tout ce beau galimatias valut à Platon le surnom de *divin*, comme les Italiens le donnent aujourd'hui à leur charmant fou l'Arioste, qui est pourtant plus intelligible que Platon (5). »

Quoique Voltaire n'ait guère plus étudié Aristote que Platon et qu'en conséquence le terme d'*entéléchie* lui semble bien ridicule, il ne peut pourtant s'empêcher d'accorder au Stagirite un banal hommage (6). « Aris-

(1) *Histoire de l'établissement du christianisme*, 1777. ch. III. *Comment le Platonisme pénétra chez les Juifs*. Cf. *Songe de Platon*.

(2) *Lettre à M. l'abbé d'Olivet*, 12 février 1736.

(3) *Dialogues d'Évhémère*, 1777. *Sixième Dialogue : Platon, Aristote, nous ont-ils instruits sur Dieu et sur la formation du monde?*

(4) *Dictionnaire philosophique. Platon, Section II. Questions sur Platon, et sur quelques autres bagatelles*. — Voyez mon écrit intitulé : *Exposition de la théorie platonicienne des idées*, in-18 Paris, 1858.

(5) *Dieu et les hommes*; ch. XXXVIII. *Chrétiens platoniciens*,

(6) *Dictionnaire philosophique, Aristote*,

tote, par les règles de sa logique, rendit un grand service à l'esprit humain en prévenant toutes les équivoques : car ce sont elles qui font tous les malentendus en philosophie, en théologie, et en affaires (1). » « Quel homme qu'Aristote qui trace les règles de la tragédie de la même main dont il a donné celles de la dialectique, de la morale, de la politique, et dont il a levé autant qu'il a pu, le grand voile de la nature ? ! » Et encore : « Roger Bacon a-t-il fait quelque chose de mieux que la *Poétique*, la *Rhétorique* et la *Logique* d'Aristote ? Ces trois ouvrages immortels prouvent assurément qu'Aristote était un très grand et très beau génie, pénétrant, profond, méthodique, et qu'il n'était mauvais physicien que parce qu'il était impossible de fouiller dans les carrières de la physique lorsqu'on manquait d'instruments (3). » De la sorte, c'est uniquement comme par le dehors, sinon simplement en suivant ici la tradition, que Voltaire apprécie le philosophe de Stagire, et sans avoir, à aucun degré, scruté ni les profondeurs de la *Métaphysique* ou des *Morales*, ni les secrets de ces belles recherches sur la nature, qui, de nos jours encore, excitaient l'admiration d'un Cuvier. Aristote, au surplus, n'est pas dans l'antiquité le philosophe que Voltaire place au premier rang. A la vérité, en savant physicien qu'il est (4), n'a-t-il pas disserté sur la nature du feu, sur les forces vives, sur les changements arrivés dans notre globe, sur les singularités de la nature, et sur quoi n'a-t-il pas disserté ? à la vérité, Voltaire n'estime guère certaines parties de la physique d'Épicure. Mais combien chez Épicure ne loue-t-il point, en même temps que le promoteur du vide et des atomes, le moraliste excellent ? « Cet Épicure était un grand homme pour son temps ; il vit ce que Descartes a nié, ce que Gassendi a affirmé, ce que Newton a démontré, qu'il n'y a point de mouvement sans vide. Il conçut la né-

(1) *Dictionnaire philosophique, De la Logique.*

(2) *Ibid.*, *Poétique*. Cf. *Dialogues d'Évhémère, Sixième dialogue.*

(3) *Ibid.*, *Roger Bacon.*

(4) Cf. *Physique, Éléments de la philosophie de Newton.*

cessité des atomes pour servir de parties constituantes aux espèces invariables : ce sont là des idées très philosophiques. Rien n'était surtout plus respectable que la morale des vrais Épicuriens ; elle consistait dans l'éloignement des affaires publiques, incompatibles avec la sagesse, et dans l'amitié, sans laquelle la vie est un fardeau. Mais, pour le reste de la physique d'Épicure, elle ne paraît pas plus admissible que la matière cannelée de Descartes (1). »

D'Épicure, l'admiration de Voltaire s'étend nécessairement à Lucrèce, dont il voudrait traduire le troisième chant qui traite de l'âme, ou plutôt qui nie l'âme. Comme si, à rigoureusement parler, une morale était possible sans un sujet spirituel qui soit un sujet moral ! Mais Voltaire ne s'embarrasse pas de si peu, non plus que jamais il ne prend souci de ne pas se mettre avec lui-même en contradiction. C'est pourquoi, après avoir exalté Lucrèce, il n'hésite point à célébrer l'adversaire de Lucrèce, Cicéron. A son sens, « les *Tusculanes* et le *Livre de la nature des Dieux* sont les deux plus beaux ouvrages qu'ait jamais écrits la sagesse qui n'est qu'humaine, et le traité des *Offices* est le plus utile que nous ayons en morale (2). »

Ce sont là les opinions le plus souvent erronées, les vues étroites, partielles, et d'une dérisoire insuffisance, auxquelles se ramènent les appréciations de Voltaire, en ce qui touche la philosophie des anciens. A parler exactement, la connaissance de l'antiquité philosophique tout entière se réduit en quelque façon, pour lui, à de vagues réminiscences. Quant à la Scolastique, où la philosophie se trouve comme inséparable de la théologie, ce serait, à l'entendre, pure folie que de s'y arrêter. « Quoi ! sérieusement, vous voulez rendre la théologie raisonnable ! écrivait-il au cardinal de Bernis (28 décembre 1761). Mais il n'y a que le diable de La Fontaine à qui cet ouvrage convienne. C'est *La chose impossible*.

(1) *Dictionnaire philosophique. Causes finales, Section II.*

(2) *Ibid., Cicéron.*

Laissez là Saint Thomas s'accorder avec Scot. J'ai lu ce Thomas ; je l'ai chez moi. J'ai deux cents volumes sur cette matière, et qui pis est, je les ai lus. C'est faire un cours de Petites Maisons. Riez et profitez de la folie et de l'imbécillité des hommes ». Ni Descartes ni Leibniz ne devaient témoigner envers Saint Thomas et la Scolastique de pareils mépris, non plus qu'à l'égard des anciens les novateurs de la Renaissance n'auraient partagé les sentiments de Voltaire. Ils ne s'étaient point imaginé, comme lui, qu'une ère nouvelle pouvait commencer, qui n'aurait rien à emprunter aux âges précédents. Épris de la Grèce et de Rome jusqu'à se faire presque païens, c'était à l'antiquité, au contraire, qu'ils avaient demandé des enseignements qui, en dépit des erreurs ou même des extravagances qui s'y trouvaient mêlées, les mirent à même de créer ou de préparer tant de merveilles de la science, tant de chefs-d'œuvre de la littérature et de l'art. Mais comment Voltaire eût-il suivi les traces de penseurs, dont il semble souvent ignorer même les ouvrages, ou qu'il ne cite que pour se contredire, et finalement pour les bafouer ? Prononce-t-il, par exemple, le nom de Vanini, qui certes n'est d'ailleurs en rien un modèle ? Il oubliera qu'il s'est approprié, en les traduisant, ces deux vers du médecin Grégoire Certain :

« *Honneur de l'Italie, émule de la Grèce,*
Vanini fait connaître et aimer la sagesse ».

Il écrira en effet « que Vanini n'était qu'un pédant étranger sans mérite (1) », et « qu'on ne peut guère condamner ses *Dialogues* que comme un ouvrage très eunnyeux (2) ».

Voltaire se montrera-t-il du moins mieux instruit des doctrines des philosophes modernes et, en particulier, de celles des philosophes français ? Il serait

(1) *Dictionnaire philosophique, Athéisme, Section III.*

(2) *Lettres à S. A. Mgr le prince de... sur Babelais, et sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne, 1767. Lettre III, sur Vanini*

naturel de le penser. Et pourtant on est obligé de constater que les modernes, toute proportion gardée, ne lui sont guère plus familiers que les scolastiques ou que les anciens. Effectivement, pour les modernes de même que pour les anciens, ne lui demandez point d'appréciations qui résultent de l'étude des textes. Voltaire suppose les théories plus qu'il ne les expose : il les perçoit plus qu'il ne les juge. Le peu qu'il sait de philosophie, c'est surtout durant son séjour forcé en Angleterre qu'il l'a appris, et par les conversations encore plus que par les livres. Aussi, est-ce à la philosophie anglaise qu'il ramène, en définitive, toute philosophie véritable, et, avec le même esprit de patriotisme et d'équité, qui lui fait préférer aux institutions politiques de son pays celles de la plupart des autres contrées de l'Europe, c'est à la philosophie étrangère qu'il subordonne la philosophie française. « Nous avons quelques bons philosophes, écrira-t-il, mais il faut l'avouer, nous ne sommes que les disciples des Newton, des Locke, des Galilée (1). » Et Francis Bacon ? pourrait-on dire. Si Voltaire, d'accord avec les Encyclopédistes, proclame que « Bacon est le père de la philosophie expérimentale ; que ce précurseur de la philosophie fut aussi un écrivain élégant, un historien, un bel esprit ; enfin que ses *Essais de morale* sont très estimés (2) ; » néanmoins les brèves et insuffisantes mentions qu'il en fait, prouvent assez combien peu il avait pratiqué les écrits de l'auteur du *Norum Organum*. Qu'on n'aille point, d'autre part, se figurer, lorsque Voltaire consent à reconnaître « que nous avons quelques bons philosophes », qu'il veuille parler notamment de Descartes ou des Cartésiens les plus en renom. Ce sont ses propres contemporains que Voltaire daigne de la sorte recevoir en grâce. Pour Descartes, si fréquemment il en parle, s'il rappelle ses doctrines et les com-

(1) *Épître dédicatoire du traducteur de l'Écossaise*, à M. le comte de Lauraguais.

(2) *Lettres sur les Anglais*, Lettres XII, sur le chancelier Bacon.

mente, ce n'est presque toujours qu'avec l'intention de dénigrer celui qu'il lui plaît de railler après s'être moqué de Saint Thomas.

« *Descartes prit sa place (de Saint Thomas) avec quelque fracas,*

*Cherchant un tourbillon qu'il ne rencontrait pas,
Et le front tout poudreux de matière subtile,
N'ayant jamais rien lu, pas même l'Évangile :*
« *Seigneur, dit-il à Dieu, ce bon homme Thomas
Du rêveur Aristote a trop suivi les pas.
Voici mon argument, qui me semble invincible,
Pour être c'est assez que vous soyez possible.
Quant à votre univers, il est fort imposant.
Mais, quand il vous plaira, j'en ferai tout autant ;
Et je puis vous former d'un morceau de matière,
Éléments, animaux, tourbillons et lumière,
Lorsque du mouvement je saurai mieux les lois. »
Dieu sourit de pitié pour la seconde fois (1) ».*

Par moment, il est vrai, on est bien près de croire que Voltaire sait rendre justice à ce profond et hardi penseur, et qu'en honorant, comme il convient, ses travaux immortels, il se fait une juste idée de son génie. « Descartes, dira-t-il, était né avec une imagination brillante et forte, qui en fit un homme singulier dans sa vie privée comme dans sa manière de raisonner. Cette imagination ne put se cacher dans ses ouvrages philosophiques, où l'on voit à tout moment des comparaisons ingénieuses et brillantes. La nature en avait fait presque un poète. . . . Descartes a fait un aussi grand chemin du point où il a trouvé la géométrie jusqu'au point où il l'a poussée, que Newton en a fait après lui (2). » Mais, d'ordinaire, l'esprit de moquerie l'emporte, et Voltaire ne songe plus qu'à ravilir Descartes, soit en prose, soit en vers. Ainsi, quelle est, d'après Voltaire, l'opinion publique en Angleterre

(1) *Les Systèmes.*

(2) *Lettres sur les Anglais, Lettre XIV, sur Descartes et Newton.*

sur Descartes et sur Newton? « C'est que le premier était un rêveur, et que l'autre était un sage. Très peu de personnes à Londres lisent Descartes, dont effectivement les ouvrages sont devenus inutiles : très peu lisent aussi Newton parce qu'il faut être fort savant pour le comprendre. Cependant tout le monde parle d'eux ; on n'accorde rien au Français, et on donne tout à l'Anglais (1) » — « Newton n'a jamais ni suivi, ni expliqué, ni même réfuté Descartes : à peine le connaissait-il. Il voulut un jour en lire un volume, il mit en marge à sept ou huit pages *error*, et ne le relut plus (2). » Du reste, qu'eût appris Newton de Descartes? « Celui-ci se crut fort au-dessus d'Aristote, lorsqu'il répéta en français ce que ce sage avait dit en grec : *il faut commencer par douter*. Il ne devait pas, après avoir douté, créer un monde avec des dés ; faire de ces dés une matière globuleuse, une rameuse, et une subtile ; composer des astres avec de tels ingrédients, et imaginer, dans la nature, une mécanique contraire à toutes les lois du mouvement. Cet extravagant roman réussit quelque temps, parce que les romans étaient alors à la mode. *Cyrus* et *Clélie* valaient beaucoup mieux, car ils n'induisaient personne en erreur. Apprenez-moi l'histoire du monde, si vous la savez ; mais gardez-vous de l'inventer (3). » Au jugement de Voltaire, qu'est-ce donc, après tout, que Descartes? « Descartes était le contraire de Gassendi : celui-ci cherchait et l'autre croyait avoir trouvé. On sait assez que toute la philosophie de Descartes n'est qu'un roman mal tissu, qu'on ne se donne plus la peine ni de réfuter ni d'examiner. Quel homme aujourd'hui perd son temps à rechercher comment des dés, tournant sur eux-mêmes dans le plein, ont produit des soleils, des planètes, des terres, et des mers? Les partisans de ces chimères les appelaient les hautes sciences ; ils se moquaient d'Aristote, et ils

(1) *Lettres sur les Anglais. Lettre XIV, sur Descartes et Newton.*

(2) *Dictionnaire philosophique, Cartésianisme.*

(3) *Lettre à M. L. C., décembre 1768, sur les qualités occultes.*

disaient : nous avons de la méthode. On peut comparer le système de Descartes à celui de Law : tous deux étaient fondés sur la synthèse. Descartes vint dans un moment où la raison humaine était égarée. Law se mit à philosopher en France, lorsque l'argent du royaume était plus égaré encore. Tous deux élevèrent leur édifice sur des vessies. Les tourbillons de Descartes durèrent une quarantaine d'années ; ceux de Law ne subsistèrent que dix-huit mois. On est plutôt détrompé en arithmétique qu'en philosophie (1). » Ailleurs : « Depuis l'éloquent Platon jusqu'au profond Leibniz, tous les métaphysiciens ressemblent, à mon gré, à des voyageurs curieux qui seraient entrés dans les antichambres du sérail du Grand Turc, et qui, ayant vu de loin passer un eunuque, prétendraient conjecturer de là combien de fois Sa Hautesse a caressé cette nuit son odalisque. Un voyageur dit trois, un autre dit quatre, etc., le fait est que le grand sultan a dormi toute la nuit. On a assurément grande raison d'être révolté de ce ton décisif avec lequel Descartes donne ses mauvais contes de fées... mais qu'on ne lui reproche pas l'algèbre et le calcul géométrique ; il ne l'a que trop abandonné dans tous ses ouvrages. Il a bâti son château enchanté sans daigner seulement prendre la moindre mesure. Il était un des plus grands géomètres de son temps ; mais il abandonna sa géométrie et même son esprit géométrique, pour l'esprit d'invention, de système, et de roman. C'est là ce qui devrait le décrier, et c'est, à notre honte, ce qui a fait son succès. Il faut l'avouer, toute sa physique n'est qu'un tissu d'erreurs ; lois du mouvement fausses, tourbillons imaginaires démontrés impossibles dans son système, et raccommodés en vain par Huygens ; notions fausses de l'anatomie, théorie erronée de la lumière, matière magnétique cannelée impossible, trois éléments à mettre dans les *Mille et une Nuits*, nulle observation de la nature, nulle découverte, voilà pourtant ce que c'est que Descartes. Il

(1) *Les Systèmes. Notes de M. de Morza.*

y avait de son temps un Galilée qui était un véritable inventeur, qui combattait Aristote par la géométrie et par des expériences, tandis que Descartes n'opposait que de nouvelles chimères à d'anciennes rêveries; mais ce Galilée ne s'était point avisé de créer un univers, comme Descartes; il se contentait de l'examiner. Il n'y avait pas là de quoi en imposer au vulgaire grand et petit. Descartes fut un heureux charlatan; mais Galilée était un grand philosophe (1). » — « Le malheur de Descartes fut de n'avoir pas, dans son voyage d'Italie, consulté Galilée, qui calculait, pesait, mesurait, observait; qui avait inventé le compas de proportion, trouvé la pesanteur de l'atmosphère, découvert les satellites de Jupiter, et la rotation du soleil sur son axe. Que d'erreurs n'eût-il pas évitées et de combien d'opinions singulières ne se fût-il pas garanti (2)! ». « On a eu bien raison de dire, en parlant de Descartes, que la géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve (3) ».

Se peut-il en effet rien imaginer de plus dénué de bon sens que sa théorie relative à la nature des animaux? Non évidemment.

« Descartes n'en eut point (de bon sens) quand il les crut
[machines;

Il raisonna beaucoup sur les œuvres divines;

Il en jugea fort mal, et noya sa raison

Dans ses trois éléments, au coin d'un tourbillon.

(1) Lettre à M. le comte des Alleurs, 26 novembre 1738. — Voltaire ne manque pas de pousser au plus noir la légende relative à Galilée, comme si, dans leur simple vérité, les faits n'étaient pas déjà assez déplorables. « Le grand Galilée, à l'âge de quatre-vingts ans, gémissait, écrit-il, dans les prisons de l'Inquisition, pour avoir démontré le mouvement de la terre. » *Lettres sur les Anglais, Lettre XIV*. On sait assez que Galilée n'a point gémi, à l'âge de quatre-vingts ans, dans les prisons de l'Inquisition. Il avait soixante-neuf ans lors de l'abjuration odieuse qu'on lui imposa, fut détenu quelques jours dans un palais, puis relégué dans sa métairie d'Arcetri près de Florence, bientôt enfin rappelé à Florence même, où il passa ses dernières années et où il mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans.

(2) *Dictionnaire philosophique, Cartésianisme*.

(3) *Lettre à M. le duc de Richelieu, 25 novembre 1752*.

*Le pauvre homme ignora dans sa physique obscure,
Et l'homme, et l'animal, et toute la nature.
Ce romancier hardi dupa longtemps les sots. (1). »*

Et Voltaire continuant à railler Descartes, qu'il désigne sous l'anagramme de Cardestes, reproduit, légèrement modifiés, les vers bien connus de La Fontaine :

*« Cardestes, ce mortel dont on eût fait un Dieu
Dans les siècles passés, et qui tient le milieu
Entre l'homme et l'esprit, comme entre l'huître et l'homme,
Le tient tel de nos gens, franche bête de somme ? »*

Ajoutez que Descartes, à entendre Voltaire, n'a guère mieux connu la nature de l'homme que celle des animaux, et que ses erreurs sont presque innombrables (3). Ainsi, qu'est-ce que l'âme qui réside dans la glande pinéale? Que sont les idées appelées innées? « Descartes croit ou feint de croire que nous naissons avec des pensées métaphysiques. J'aimerais autant dire qu'Homère naquit avec l'*Illiade* dans la tête. Il est bien vrai qu'Homère, en naissant, avait un cerveau tellement construit, qu'ayant ensuite acquis des idées poétiques, tantôt belles, tantôt incohérentes, tantôt exagérées, il en composa enfin l'*Illiade*. Nous apportons, en naissant, le germe de tout ce qui se développe en nous; mais nous n'avons pas réellement plus d'idées innées que Raphaël et Michel-Ange n'apportèrent, en naissant, des pinceaux et des couleurs. Descartes, pour tâcher d'accorder les parties éparses de ses chimères, supposa que l'homme pense toujours; j'aimerais autant imaginer que les oiseaux ne cessent jamais de voler, ni les chiens de courir, parce que ceux-ci ont la faculté de courir et ceux-là de voler. Pour peu que l'on consulte son expérience et celle du genre humain, on est bien convaincu du contraire. Il n'y a personne d'assez fou pour croire ferme-

(1) *Le Marseillais et le lion*; par M. de Saint-Didier, 1768.

(2) *Dictionnaire philosophique, Cartésianisme.*

(3) *Dialogues d'Érchémère, Septième dialogue. Sur les philosophes qui ont fleuri chez les barbares.*

ment qu'il ait pensé toute sa vie, le jour et la nuit sans interruption, depuis qu'il était fœtus jusqu'à sa dernière maladie. La réponse de ceux qui ont voulu défendre ce roman a été de dire qu'on pensait toujours, mais qu'on ne s'en apercevait pas. Il vaudrait autant dire qu'on boit, qu'on mange, et qu'on court à cheval sans le savoir. Si vous ne vous apercevez pas que vous avez des idées, comment pouvez-vous affirmer que vous en avez? Gassendi se moqua comme il le devait, de ce système extravagant. Savez-vous ce qui en arriva? on prit Gassendi et Descartes pour des athées, parce qu'ils raisonnaient (1). » Il s'en faut bien d'ailleurs, « que les prétendus principes physiques de Descartes conduisent l'esprit à la connaissance de son Créateur! A Dieu ne plaise, ajoute Voltaire avec son habituelle candeur: à Dieu ne plaise que, par une calomnie horrible, j'accuse ce grand homme d'avoir méconnu la suprême intelligence à laquelle il devait tant, et qui l'avait élevé au-dessus de presque tous les hommes de son siècle! Je dis seulement que l'abus qu'il a fait quelquefois de son esprit a conduit ses disciples à des précipices, dont le maître était fort éloigné: je dis que le système Cartésien a produit celui de Spinoza; je dis que j'ai connu beaucoup de personnes que le Cartésianisme a conduites à n'admettre d'autre Dieu que l'immensité des choses, et que je n'ai vu, au contraire, aucun Newtonien qui ne fût théiste dans le sens le plus rigoureux. Dès qu'on s'est persuadé, avec Descartes, qu'il est impossible que le monde soit fini, que le mouvement est toujours dans la même quantité: dès qu'on ose dire: donnez-moi du mouvement et de la matière, et je vais faire un monde; alors, il le faut avouer, ces idées semblent exclure, par des conséquences trop justes, l'idée d'un être seul infini, seul auteur du mouvement, seul auteur de l'organisation des substances (2). »

A prendre dans leur ensemble les résultats de sa phi-

(1) *Le philosophe ignorant*, 1766, V, *Aristote et Gassendi*.

(2) *Éléments de la philosophie de Newton*, Première partie, ch. I.

losophie, Descartes « ne substitua qu'un chaos au chaos d'Aristote. Par là il retarda de plus de cinquante ans les progrès de l'esprit humain (1). » « La géométrie était un guide que lui-même avait en quelque façon formé, et qui l'aurait conduit sûrement dans sa physique; cependant il abandonna à la fin le guide et se livra à l'esprit de système. Alors sa philosophie ne fut plus qu'un roman ingénieux, et tout au plus vraisemblable pour les philosophes ignorants du même temps. Il se trompa sur la nature de l'âme, sur les lois du mouvement, sur la nature de la lumière. Il admit des idées innées, il inventa de nouveaux éléments, il créa un monde, il fit l'homme à sa mode, il poussa ses erreurs métaphysiques jusqu'à prétendre que deux et deux ne font pas quatre, parce que Dieu l'a voulu ainsi. Mais ce n'est point trop de dire qu'il était estimable même dans ses égarements. Il se trompa, mais ce fut au moins avec méthode et de conséquence en conséquence. S'il inventa de nouvelles chimères en physique, du moins il en détruisit d'anciennes; il apprit aux hommes de son temps à raisonner et à se servir contre lui-même de ses armes. S'il n'a pas payé en bonne monnaie, c'est beaucoup d'avoir décrié la fausse (2). » C'est pourquoi, « en un mot, estimons la personne de Descartes, cela est juste, mais ne le lisons point, il nous égalerait en tout. Tous ses calculs sont faux, tout est faux chez lui, hors la sublime application qu'il a faite, le premier, de l'algèbre à la géométrie (3). »

La sentence de Voltaire est aussi brève que décisive. A ce compte, que reste-t-il et que doit-il rester de Descartes? Hormis en géométrie, presque rien.

C'est avec le même ton de supériorité écrasante et qui, en réalité, lui sied si mal, que Voltaire parle de Malebranche, le confondant avec Descartes dans la même pitié. Voici d'abord les jeux de sa muse badine :

(1) *Dictionnaire philosophique. Cartésianisme.*

(2) *Lettres sur les Anglais, Lettre XIV, sur Descartes et Newton.*

(3) *Lettre à M. le Marquis d'Argens, 21 juin 1739.*

« *Je renonce au fatras obscur
 Du grand rêveur de l'Oratoire
 Qui croit parler de l'esprit pur
 Ou qui veut nous le faire accroire,
 Nous disant qu'on peut, à coup sûr,
 Entretenir Dieu dans sa gloire,
 Ma raison n'a pas plus de foi
 Pour René le visionnaire,
 Songeur de la nouvelle loi,
 Il éblouit plus qu'il n'éclaire;
 Dans une épaisse obscurité
 Il fait briller des étincelles.
 Il a gravement débilité
 Un tas brillant d'erreurs nouvelles,
 Pour mettre à la place de celles
 De la bavarde antiquité.
 Dans sa cervelle trop féconde
 Il prend, d'un air fort important,
 Des dés pour arranger le monde:
 Bridoye en aurait fait autant (1). »*

Ensuite Voltaire fait l'entendu. Il consent à reconnaître que « de tous les raisonneurs hardis qui se sont perdus dans les profondeurs de leurs recherches, le P. Malebranche est celui qui a paru s'égarer de la façon la plus sublime (2). »

Malebranche ne lui en semble pas moins « avoir écrit la moitié de son livre de la *Recherche* avec sa raison, et l'autre avec son imagination et ses préjugés (2) ». « Combien plus sage avait été le premier ignorant qui avait dit à l'Être auteur de tout : « Tu m'as fait sans que j'en eusse connaissance, et tu me conserves sans pouvoir deviner comment je subsiste. J'ai accompli une des lois les plus abstruses de la physique en suçant le tétou de ma nourrice, et j'en accomplis une beaucoup plus ignorée, en mangeant et en digérant les ali-

(1) *Épître à M. de Formoul, en lui renvoyant les œuvres de Descartes et de Malebranche.* 1731.

(2) *Lettre à M. L. C., décembre 1768, sur les qualités occultes.*

ments dont tu me nourris. Je sais encore moins comment des idées entrent dans ma tête pour en sortir le moment d'après sans jamais reparaitre, et comment d'autres y restent toute ma vie, quelque effort que je fasse pour les en chasser. Je suis un effet de ton pouvoir occulte et suprême, à qui les astres obéissent comme moi. Un grain de poussière que le vent agite ne dit point : c'est moi qui commande aux vents. *In te vivimus, movemur et sumus*; tu es le seul Être, tout le reste est mode ». C'est là cette philosophie des qualités occultes que le P. Malebranche entrevit dans le siècle dernier. S'il avait pu s'arrêter sur le bord de l'abîme, il eût été le plus grand ou plutôt le seul métaphysicien. Mais il voulut parler au Verbe : il sauta dans l'abîme et il disparut. Il avait, dans ses deux premiers livres, frappé aux portes de la vérité. L'auteur de *L'Action de Dieu sur les créatures* (de P. Boursier) tourna tout autour, mais comme un aveugle tourne la meule. Un peu avant ce temps, il y avait un philosophe qui était leur maître sans qu'ils le sussent ; Dieu me garde de le nommer ! Depuis ce temps, nous n'avons eu que des gens d'esprit, desquels il faut excepter le grand Locke, qui avait plus que de l'esprit (1). » Malebranche a voulu parler au Verbe ! voilà le grand grief de Voltaire contre l'illustre Oratorien. Lisez le morceau intitulé : *Tout en Dieu, Commentaire sur Malebranche, par l'abbé de Til-ladet* (1769). Toutes les critiques de Voltaire s'y ramènent à cet éternel reproche. « Aratus, cité et approuvé par Saint Paul, fit cette confession de foi chez les Grecs :

« *In Deo vivimus et movemur, et sumus* ».

Tout se ment, tout respire, et tout existe en Dieu.

Le vertueux Caton dit la même chose dans Lucain :
« *Jupiter est quodcumque vides, quocumque moveris* ».

(*Pharsale*, liv. IX, v. 580).

Malebranche est le commentateur d'Aratus, de Saint

(1) *Dictionnaire philosophique, Idée, Section II.*

Paul, et de Caton. Il a réussi en montrant les erreurs des sens et de l'imagination ; mais quand il a voulu développer cette grande vérité, que *tout est en Dieu*, tous les lecteurs ont dit que le commentaire est plus obscur que le texte ». « En creusant cet abîme, la tête lui tourna ; il eut des conversations avec le Verbe, il sut ce que le Verbe a fait dans les autres planètes ; il devint tout à fait fou (1) ». Oui,

« *D'un air persuadé, Malebranche assura,
Qu'il faut parler au Verbe, et qu'il nous répondra (2)* ».

Ce n'est pas que les objections de Voltaire contre la philosophie de Malebranche manquent toutes de fondement. Ainsi il ne lui échappe point que, par ses conséquences extrêmes, le Malebranchisme se rapproche beaucoup de la doctrine même du spéculatif, dont, lui Voltaire, il affecte parfois de n'oser même prononcer le nom, et que l'auteur de la *Recherche* ne craignait point, dans son indignation philosophique, d'appeler « le misérable Spinoza ». « Par quelle fatalité le système de Malebranche paraît-il retomber dans celui de Spinoza, comme deux vagues qui semblent se combattre dans une tempête, et le moment d'après s'unissent l'une dans l'autre?... Si nous ne pouvons avoir des perceptions que dans Dieu, nous ne pouvons donc avoir de sentiment que dans lui ; cela me paraît évident. On peut donc en inférer que nous ne sommes que des modifications de lui-même. Il n'y a donc dans l'univers qu'une seule substance. Voilà le Spinozisme, le Stratonisme tout pur. Et Malebranche pousse les illusions qu'il se fait à lui-même jusqu'à vouloir autoriser son système par des passages de Saint Paul et de Saint Augustin. Je ne dis pas que ce savant prêtre de l'Oratoire fût Spinoziste, à Dieu ne plaise ! je dis qu'il servait d'un plat dont un Spinoziste aurait mangé très volontiers. On sait que depuis, il s'entretint familièrement avec le Verbe.

(1) *Les Systèmes*.

(2) *Ibid.*, *Notes de M. de Morza*.

Eh ! pourquoi avec le Verbe plutôt qu'avec le Saint-Esprit ? Mais comme il n'y avait personne en tiers dans la conversation, nous ne rendons point compte de ce qui s'y est dit : nous nous contentons de plaindre l'esprit humain, de gémir sur nous-mêmes, et d'exhorter nos pauvres confrères les hommes à l'indulgence (1) ».

Cette pitié part certainement d'un bon naturel, et Voltaire n'en est point avare. Il ne l'a point ménagée à Malebranche ; il la prodigue à Leibniz.

« Leibniz avertissait le Turc et le chrétien

Que sans son harmonie on ne comprendra rien :

Que Dieu, le monde, et nous, tout n'est rien sans moi
[nades (2). »

« Il y a un pays où cela s'est enseigné dans des écoles à des gens qui avaient de la barbe au menton ! Il y a des gens qui ont étudié cela sérieusement ! (3) » Voltaire avait-il donc, pour en parler sur ce ton, étudié cela sérieusement ? Ou plutôt n'avait-il pas éprouvé pour les œuvres du moderne Aristote le même dédain préconçu qu'affectait d'Alembert ? « Je n'ai point lu la collection des ouvrages de Leibniz, écrivait le 2 janvier 1769 à « Raton » son ami « Bertrand », je crois que c'est un fatras où il y a bien peu de choses à apprendre (4). » Et Voltaire, de son côté, de dire avec un mélange surprenant de vérité et d'erreur : « Leibniz n'a rien fait de complet. Il jetait quelques pensées dans un journal ; c'était une carpe qui laissait ses œufs sur le

(1) *Les Systèmes, Notes de M. de Morza.*

(2) *Les Systèmes.*

(3) *Ibid., Notes de M. de Morza.*

(4) Il n'avait tenu qu'à Voltaire de lire ou du moins de parcourir ce fatras. Duteus lui ayant envoyé un exemplaire de son édition de Leibniz, en 6 vol. in 4° très bien reliés, en recevait une lettre de remerciement, datée du château de Ferney, 9 juin 1767 : « Vous rendez un grand service aux lettres et vous me faites un présent dont je sens tout le prix. Vous êtes comme Isis, qui rassembla tous les membres épars d'Osiris, et qui le fit adorer. » Cf. *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, Paris, 1806, 3 vol. in-8. t. III. p. 88.

rivage; couvait qui voulait (1). » Voltaire conclut « qu'on ne doit pas s'embarasser de ce que Leibniz a pensé. » Aussi bien, où en serait Voltaire, s'il s'avisait de ne discourir que de ce qu'il connaît ? Sans avoir beaucoup fréquenté Leibniz, il n'hésite donc pas à juger chez Leibniz l'homme et le savant. Il lui arrive même, par grand hasard et sans se souvenir des mépris qu'il lui a témoignés, de s'exprimer équitablement sur le compte du philosophe de Hanovre. « Le fameux Leibniz naquit à Leipsick; il mourut en sage à Hanovre, adorant un Dieu comme Newton, sans consulter les hommes. C'était peut-être le savant le plus universel de l'Europe: historien infatigable dans ses recherches; jurisconsulte profond, éclairant l'étude du droit par la philosophie, tout étrangère qu'elle parait à cette étude; métaphysicien assez délié pour vouloir réconcilier la théologie avec la métaphysique; poète latin même, et enfin mathématicien assez bon pour disputer au grand Newton l'invention du calcul de l'infini, et pour faire douter quelque temps entre Newton et lui (2). » On ne saurait mieux dire en peu de mots. Mais bientôt l'impertinence de Voltaire reprend le dessus, et il en vient, contre Leibniz et le Leibnizianisme, au sarcasme et même à l'injure. S'il entreprend d'exposer les principales théories du « merveilleux Saxon (3) » c'est, en effet, à peu près uniquement pour en faire un thème de moqueries. Vainement il proteste « de son respect sincère pour le beau génie de Leibniz (4). » Ses monades, son harmonie préétablie, son grand principe des indiscernables, son principe de la raison suffisante ne lui paraissent, au fond, que des inventions assez misérables (5), et on sait quelles odieuses et amères railleries contre l'optimisme Leibni-

(1) *Sottisier*, p. 99.

(2) *Siècle de Louis XIV.* chap. XXXIV. *Des beaux-arts en Europe du temps de Louis XIV.*

(3) Expression du baron de Boinebourg, parlant de Leibniz.

(4) *Courte réponse aux longs discours d'un docteur Allemand*, 1740.

(5) *Exposition du livre des Institutions physiques, dans laquelle on examine les idées de Leibniz*, 1740.

zien, renferment le *Poëme sur le désastre de Lisbonne* et surtout le roman si tristement gai de *Candide*. « Franchement, Leibniz n'est venu que pour embrouiller les sciences. Sa raison insuffisante, sa continuité, son plein, ses monades, etc., sont des germes de confusion dont M. Wolf a fait éclore méthodiquement quinze volumes in-quarto, qui mettront plus que jamais les têtes allemandes dans le goût de lire beaucoup et d'entendre peu (1). » Toutefois, si la doctrine reste sommairement condamnée par un critique qui la connaît si peu, l'homme du moins trouvera-t-il grâce auprès de ce rude censeur? Nullement. Comme Descartes, Leibniz n'est, à son tour, dans l'estime de Voltaire, qu'un charlatan. « Je suis fâché pour Leibniz, qui sûrement était un grand génie, qu'il ait été un peu charlatan; ni Newton, ni Locke ne l'étaient. Ajoutez à sa charlatanerie, que ses idées sont presque toujours confuses. Puisque ces messieurs veulent toujours imiter Dieu, qui créa, dit-on, le monde avec la parole, qu'ils disent donc, comme lui, *fiat lux* (2). » De la sorte, Leibniz reste définitivement et impitoyablement jugé. « Cet homme était un charlatan, et le Gascon de l'Allemagne. Mais Descartes était bien un autre charlatan (3). »

Parmi tous les philosophes qui, dans les temps modernes, ont le plus honoré l'esprit humain ou se sont fait le plus grand renom, ne s'en rencontrera-t-il donc pas même un, pour lequel Voltaire ressente une réelle sympathie? Quand on pénètre le fond des préférences du vieillard de Ferney, il est facile de le constater: après Locke, de tous les penseurs qui ont illustré le dix-septième siècle, celui et le seul peut-être qui lui inspire quelque tendresse, c'est Spinoza. De nos jours, l'auteur de *l'Éthique* est redevenu comme à la mode, et

(1) *Lettre à M. de Mairan*, 5 mai 1741.

(2) *Lettre à Condorcet*, 1^{er} septembre 1772.

(3) *Lettre à d'Alembert*, 28 déc. 1768. Voyez mon livre intitulé, *La philosophie de Leibniz*, Paris, 1860, in 8.

on aime à exalter, en même temps que son génie, ses paisibles vertus. C'est ainsi qu'il y a peu d'années, à l'occasion de l'érection de sa statue à la Haye (12 février 1877), on lui rendait hommage, non-seulement comme à un métaphysicien sublime, mais encore comme « au parfait locataire (1). » Voltaire n'est point étranger à ces sentiments.

*« Spinoza fut toujours fidèle
A la loi pure et naturelle
Du Dieu qu'il avait combattu.
.
.
.
Spinoza fut doux, simple, aimable ;
Le Dieu que son esprit coupable
Avait follement combattu,
Prenant pitié de sa faiblesse
Lui laissa l'humaine sagesse
Et les ombres de la vertu (2). »*

Les louanges délayées dans ces vers de mirliton n'empêchent pas Voltaire d'apprécier le plus souvent le Spinozisme avec rigueur et vérité. « Après m'être plongé avec Thalès dans l'eau dont il faisait son premier principe, après m'être roussi auprès du feu d'Empédocle, après avoir couru dans le vide en ligne droite avec les atomes d'Épicure, supputé des nombres avec Pythagore et entendu sa musique : après avoir rendu mes devoirs aux androgynes de Platon, et ayant passé par toutes les régions de la métaphysique et de la folie, j'ai voulu enfin connaître le système de Spinoza (3). »

Or, quel est ce système ?

« Entêté de Descartes, Spinoza abuse de ce mot également célèbre et insensé de Descartes : *Donnez-moi du mouvement et de la matière, et je vais former un monde.* Entêté encore de l'idée incompréhensible et

(1) *Discours de M. Renan.*

(2) *Ode sur le fanatisme, 1732. Notes et variantes. Cf. Les Honnêtetés littéraires. Vingt-septième Honnêteté.*

(3) *Le philosophe ignorant, 1766. XXIV, Spinoza,*

antiphysique que tout est plein, il s'est imaginé qu'il ne peut exister qu'une seule substance, un seul pouvoir qui raisonne dans les hommes, sent et se souvient dans les animaux, étincelle dans le feu, coule dans les eaux, roule dans les vents, gronde dans le tonnerre, végète sur la terre, est étendu dans tout l'espace. Selon lui, tout est nécessaire, tout est éternel; la création est impossible, point de dessein dans la structure de l'univers, dans la permanence des espèces, et dans la succession des individus. Les oreilles ne sont pas faites pour entendre, les yeux pour voir, le cœur pour recevoir et chasser le sang, l'estomac pour digérer, la cervelle pour penser, les organes de la génération pour donner la vie; et des desseins divins ne sont que les effets d'une nécessité aveugle... Son système est une citadelle bâtie sur l'ignorance de la physique et sur l'abus le plus monstrueux de la métaphysique (1). » Spinoza, effectivement, « se montre athée dans toute la force du terme; il n'est point athée comme Épicure, qui reconnaissait des Dieux inutiles et oisifs; il ne l'est point comme la plupart des Grecs et des Romains, qui se moquaient des Dieux du vulgaire; il l'est parce qu'il ne reconnaît nulle Providence, parce qu'il n'admet que l'éternité, l'immensité, et la nécessité des choses; il l'est comme Straton, comme Diagoras. » « Peu de gens l'ont remarqué; Spinoza, dans son funeste livre, parle toujours d'un être infini et suprême: il annonce Dieu en voulant le détruire. Les arguments dont Bayle l'accable me paraîtraient sans réplique, si en effet Spinoza admettait un Dieu: car ce Dieu n'étant que l'immensité des choses, ce Dieu étant à la fois la matière et la pensée, il est absurde, comme Bayle l'a très bien prouvé, de supposer que Dieu soit à la fois agent et patient, cause et sujet, faisant le mal et le souffrant; s'aimant, se haïssant lui-même; se tuant, se mangeant. Bayle a parfaitement vu combien il est insensé de faire Dieu astre et citrouille, pensée et fumier, battant et

(1) *Lettres à S. A. Mgr le Prince de... Lettre X, sur Spinoza.*

battu (1). Un bon esprit, ajoute Bayle, aimerait mieux cultiver la terre avec les dents et les ongles, que de cultiver une hypothèse aussi choquante et aussi absurde; car, selon Spinoza, ceux qui disent : Les Allemands ont tué dix mille Turcs, parlent mal et faussement; ils doivent dire : Dieu modifié en dix mille Allemands a tué Dieu modifié en dix mille Turcs. Bayle a très grande raison, si Spinoza reconnaît un Dieu; mais le fait est qu'il n'en reconnaît point du tout, et qu'il ne s'est servi de ce mot sacré que pour ne pas trop effaroucher les hommes (2). »

Du reste, observe ironiquement Voltaire « cette doctrine a été réfutée par l'humain Fénelon, par le subtil Lami et surtout par M. l'abbé de Condillac, par M. l'abbé Pluquet. » Et Voltaire laisse entrevoir le plus intime de sa pensée lorsque ensuite il écrit : « *Le traité de l'athéisme* par Spinoza n'étant point sous ce titre, et étant rédigé dans un latin obscur, et d'un style très sec, M. le comte de Boulainvilliers l'a réduit en français sous le titre de *Réfutation de Spinoza*; nous n'avons que le poison; Boulainvilliers n'eut pas le temps apparemment de donner l'antidote. » On n'ignore point que Boulainvilliers ne le voulut pas. Aussi bien, conclut Voltaire, « il faut que Benoît Spinoza ait été un esprit bien conciliant; car tout le monde retombe malgré soi dans les idées de ce mauvais Juif (3). » Oui, encore un coup, « pour être le premier athée qui ait procédé par lemmes et par théorèmes, ce mauvais Juif n'en est pas moins athée (4). » Et c'est avec l'art le plus délicat, que, dans sa satire intitulée les *Systèmes*, Voltaire réussit tout ensemble à mettre en vive lumière l'athéisme de Spinoza et à peindre d'un trait rapide sa chétive personne.

(1) *Le philosophe ignorant.*

(2) *Lettre X. sur Spinoza.*

(3) *Lettre à d'Alembert*, 15 août 1769.

(4) Cf. *Dictionnaire philosophique, Dieu, Dieux, Section III, Examen de Spinoza.* Cf. *Le Système vraisemblable, III. De Spinoza* (Fragment).

« *L'incertain Gassendi, ce bon prêtre de Digne
 Ne pouvait du Breton Descartes souffrir l'audace in-
 signe,*
*Et proposait à Dieu ses atomes crochus,
 Quoique passés de mode, et dès longtemps déchus :*
*Mais il ne disait rien sur l'essence suprême.
 Alors un petit Juif, au long nez, au teint blême,
 Pauvre, mais satisfait, pensif et retiré,
 Esprit subtil et creux, moins lu que célébré,
 Caché sous le manteau de Descartes, son maître,
 Marchant à pas complés, s'approcha du grand Être :*
*Pardonnez-moi, dit-il en lui parlant tout bas,
 Mais je pense, entre nous, que vous n'existez pas.
 Je crois l'avoir prouvé par mes mathématiques.
 J'ai de plats écoliers et de mauvais critiques.
 Jugez-nous (1). »*

Néanmoins, la métaphysique de Spinoza n'est pas sans obtenir de Voltaire une certaine indulgence. D'abord cette doctrine est tellement abstraite, qu'elle lui semble devoir demeurer assez inoffensive. « Vous êtes très confus, Baruch Spinoza : mais êtes-vous aussi dangereux qu'on le dit ? Je soutiens que non ; et ma raison, c'est que vous êtes confus, que vous avez écrit en mauvais latin, et qu'il n'y a pas dix personnes en Europe qui vous aient lu d'un bout à l'autre, quoiqu'on vous ait traduit en français. Quel est l'auteur dangereux ? c'est celui qui est lu par les oisifs de la cour et par les dames (2). » D'ailleurs, quelque rebutant que parût son système, « ce Spinoza admettait avec toute l'antiquité, une intelligence universelle ; et il faut bien qu'il y en ait une, puisque nous avons de l'intelligence. Nos athées modernes substituent à cela je ne sais quelle nature incompréhensible, et je ne sais quels calculs impossibles. C'est un galimatias qui fait pitié. J'aime mieux lire un conte de La Fontaine (3). »

(1) *Les Systèmes.*

(2) *Dictionnaire philosophique, Dieu, Dieu.r. Section III, Examen de Spinoza.*

(3) *Lettre à Mme du Deffand, 3 avril 1769.*

Voltaire estime que Spinoza est fort supérieur à ces rêveurs. Bien plus; oubliant même parfois le reproche d'athéisme qu'il lui a si souvent adressé, Voltaire ne craint pas de proclamer le spéculatif de la Haye « le plus religieux des hommes. » « Spinoza, dans son fameux livre, si peu lu, ne parle que de Dieu; et on lui a reproché de ne point connaître de Dieu! C'est qu'il n'a point séparé la divinité du grand Tout qui existe par elle. C'est le Dieu de Straton, c'est le Dieu des Stoïciens... c'est le Dieu d'Aratus, dans le sens d'une philosophie audacieuse (1). » A l'égard de l'amour de Dieu, quand on lit ce qu'en a dit Spinoza, on se demande « si c'est le vertueux et tendre Fénelon ou si c'est Spinoza qui a écrit ces pensées... Il le faut avouer, ils allaient tous deux au même but, l'un en chrétien, l'autre en homme qui avait le malheur de ne pas l'être; le saint archevêque, en philosophe persuadé que Dieu est distingué de la nature; l'autre, en disciple très égaré de Descartes, qui s'imaginait que Dieu est la nature entière (2). »

Voltaire ne laisse donc pas, en définitive, que d'éprouver pour Spinoza une sympathie manifeste (3).

Si l'on veut connaître quel est, au dix-septième siècle, le principal objet de l'implacable et sournoise aversion de l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, c'est l'école théologique qu'il faut envisager, et très particulièrement l'école Janséniste. A la vérité, Voltaire n'a point osé s'en prendre ouvertement à Bossuet, et s'en est tenu, à son égard, à des insinuations basses. Il se contente en effet, tantôt de rééditer contre l'évêque de Meaux la fable ridicule de son mariage secret avec Mlle Desvieux de Mauléon (4), tantôt d'opposer à son *Discours sur*

(1) *Les Systèmes. Notes de M. de Morza. Cf. Le philosophe ignorant. XXIV, Spinoza.*

(2) *Dictionnaire philosophique, Dieu, Dieux; Section III, Examen de Spinoza.*

(3) Voyez mon livre intitulé: *Spinoza et le Naturalisme contemporain*. Paris, 1866, in-12. et *Revue des deux mondes*, 15 août 1892: *La Bibliothèque de Spinoza.*

(4) *Lettre à M. Buriçni* (auteur d'une *Vie de Bossuet*) juillet 1761. « Tout ce que je peux vous dire, c'est que feu M. Secousse

l'histoire universelle, à « sa belle déclamation universelle, où continuellement il enchâsse des pierres fausses dans de l'or (1) », *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Mais il ne touche même pas à sa philosophie (2). Il est vrai également que, sous prétexte de rendre hommage à un illustre apôtre de la tolérance, accablant Fénelon de louanges que, venues d'une telle plume, Fénelon eût certainement répudiées, il l'appelle « le grand Fénelon (3) ; » « ce citoyen de toute l'Europe par son amour du genre humain, amour plus dangereux peut-être à sa cour que son amour de Dieu (4). » Nous savons comment Voltaire traitait Malebranche. C'était à satiété qu'il avait répété en prose ce que l'abbé Faydit, parlant du pieux Oratorien, avait écrit en vers :

« Lui qui voit tout en Dieu, n'y voit pas qu'il est fou. »

De même, d'après Voltaire, les Jansénistes, « cette secte ennemie des plaisirs, » les Jansénistes ne sont guère que des sots ou des fous. Voltaire, sans doute, n'omettra point d'évoquer en l'honneur des Jansénistes et pour ravilir toute autorité, le souvenir des persécutions qu'ils endurèrent. Il ira même jusqu'à célébrer

m'écrivit, il y a quelques années, à Berlin, que son oncle avait réglé les droits et les reprises de Mlle Desvieux, fondés sur son contrat avec M. Bossuet. Au reste, c'est à vous à voir si vous croyez qu'un homme aussi éclairé que lui ait toujours été de bonne foi, surtout en accusant M. de Fénelon d'une hérésie dangereuse, tandis qu'on ne devait l'accuser que de trop de délicatesse et de beaucoup de galimatias... M. de Meaux était un homme éloquent, mais la raison est préférable à l'éloquence... Vous me feriez un très grand tort si vous m'accusiez d'avoir dit que l'éloquent Bossuet ne croyait pas ce qu'il disait. J'ai rapporté seulement qu'on prétendait qu'il avait des sentiments différents de la théologie; comme un sage magistrat qui s'élèverait quelquefois au-dessus de la lettre de la loi par la force de son génie. Il me paraît qu'il est de l'intérêt de tous les gens sensés que Bossuet ait été dans le fond plus indulgent qu'il ne le paraissait. » Cf. *Siècle de Louis XIV, Catalogue de la plupart des écrivains français*, etc.

(1) *Le Pyrrhonisme de l'histoire par un bachelier en théologie*, 1768, ch. II, *De Bossuet*.

(2) Voyez mon livre intitulé : *La Philosophie de Bossuet*, Paris, 1862, in-8, 2^e édit.

(3) *Dialogue d'un Parisien et d'un Russe. Notes*.

(4) *La Taclique*, 1773. *Notes*.

« *Arnauld, qui dut jouir du destin le plus beau,
Arnauld, manquant d'asile, et même de tombeau.* (1) »

Toutefois, pour Voltaire, qu'était-ce, en réalité, qu'Arnauld? Le promoteur « d'une philosophie brutale. »

« *Arnauld rit que de Dieu la bonté souveraine
Exprès pour nous danner forma la race humaine.* (2) »

« Il faut avouer que ce système, qui suppose que l'Être tout-puissant et tout bon a créé exprès des millions et des milliards d'êtres raisonnables et sensibles, pour en favoriser quelques douzaines, et pour tourmenter tous les autres à tout jamais, paraîtra toujours un peu brutal à quiconque a des mœurs douces (3). » Cependant, comme on pouvait s'y attendre, c'est contre Pascal que Voltaire dirige le fort de ses attaques, et c'est sur sa mémoire qu'il déverse le plus amer de son ironie. Ne prenant guère en considération que Pascal était l'auteur des *Lettres provinciales*, ce qui assurément ne pouvait lui déplaire; ou plutôt ne parlant des *Provinciales* que pour innocenter les Jésuites et affirmer « que tout le livre porte sur un fondement faux » (peu même s'en était fallu qu'à la requête de Fleury il n'écrivit des *contre-Provinciales*), il ne voit en Pascal que l'auteur des *Pensées*, c'est-à-dire le défenseur du christianisme, défenseur ardent, émouvant, triomphant. Aussi le juge-t-il particulièrement digne de ses coups. « Il y a déjà longtemps que j'ai envie de combattre ce géant, écrivait-il à de Formont (juin 1733). Il n'y a guerrier si bien armé qu'on ne puisse percer au défaut de la cuirasse; et je vous avoue que si, malgré ma faiblesse, je pouvais porter quelques coups à ce vainqueur de tant d'esprits, et secouer le joug dont il les a affublés, j'oserais presque dire avec Lucrèce :

(1) *Épître à Mlle Clairon*, 1765.

(2) *Les Systèmes*.

(3) *Ibid.* *Notes de M. de Morza*.

« *Qua re superstitio pedibus subjecta vicissim
Obleritur, nos exæqual victoria celo.* »

(Liv. 1, v. 79).

« Au reste, je m'y prendrai avec précaution, et je ne critiquerai que les endroits qui ne seront point tellement liés avec notre sainte religion, qu'on ne puisse déchirer la peau de Pascal, sans faire saigner le christianisme. » Tant de précaution ne lui sembla même pas toujours nécessaire. Car, le lendemain de la publication des *Lettres anglaises*, au comte d'Argental (mai 1734) il écrivait : « Vraiment, puisqu'on crie tant sur ces fichues *Lettres*, je me repens bien de n'en avoir pas dit davantage. Va, va, Pascal, laisse-moi faire ! tu as un chapitre sur les prophéties, où il n'y a pas l'ombre du bon sens ; attends, attends ! » Et pourtant Voltaire en avait déjà beaucoup trop dit, car parmi ses *Lettres anglaises*, qui parurent en 1734, mais qui sont de 1728, une de celles qui firent le plus de scandale avait été la *vingt-cinquième lettre sur les Pensées de Pascal*. Ce n'est pas que Voltaire n'avoue admirer Pascal,

« *Ce pieux misanthrope, Héraclite sublime,
Qui pense qu'ici-bas tout est misère et crime.* (1) »

Mais l'admiration de Voltaire ne fléchira point, sachons-le, à son amour de la vérité. « Je respecte le génie et l'éloquence de M. Pascal ; mais plus je les respecte, plus je suis persuadé qu'il aurait corrigé lui-même beaucoup de ses *Pensées*, qu'il avait jetées au hasard sur le papier pour les examiner ensuite ; et c'est en admirant son génie que je combats quelques-unes de ses idées. Il me paraît qu'en général l'esprit dans lequel il écrivit ses *Pensées* était de montrer l'homme dans un jour odieux ; il s'acharne à nous peindre tous méchants et malheureux ; il écrit contre la nature humaine à peu près comme il écrivait contre les Jésuites. Il impute à l'essence de notre nature ce qui n'appartient qu'à certains hommes ; il dit éloquemment des injures au genre

1) *Épître au roi de Prusse, 1751.*

humain. J'ose prendre le parti de l'humanité contre ce misanthrope sublime. J'ose assurer que nous ne sommes ni si méchants, ni si malheureux qu'il le dit. Je suis de plus très persuadé que s'il avait suivi, dans le livre qu'il méditait, le dessein qui paraît dans ses *Pensées*, il aurait fait un livre plein de paralogismes éloquentes et de faussetés admirablement déduites... Au reste, on ne peut trop répéter combien il serait absurde et cruel de faire une affaire de parti d'un examen des *Pensées de Pascal*: je n'ai de parti que la vérité (1). »

Or, toutes telles qu'elles nous sont parvenues, comment Voltaire apprécie-t-il les *Pensées* et, en définitive, quel jugement porte-t-il sur l'auteur des *Pensées*? « Pascal s'imagine que tous les hommes sont comme lui, dévorés des idées incertaines de la métaphysique. C'est le partage de quelques atrabilaires inutiles (2). » Et ailleurs « Pascal était assez éloquent, et était surtout un bon plaisant. Il est à croire qu'il serait devenu même un profond géomètre; ce qui ne s'accorde guère avec la raillerie et le comique qui règnent dans ses *Lettres provinciales*; mais sa mauvaise santé le rendit bientôt incapable de faire des études suivies. Il était extrêmement ignorant sur l'histoire des premiers siècles de l'Église, ainsi que sur presque toute autre histoire. Quelques Jansénistes même m'avouèrent, lorsque j'étais à Paris, qu'il n'avait jamais lu l'*Ancien Testament* tout entier. — Pascal n'avait lu aucun des livres des Jésuites dont il se moque dans ses lettres. C'étaient des manœuvres littéraires de Port-Royal qui lui fournissaient les passages qu'il tournait si bien en ridicule. Ses *Pensées* sont d'un enthousiaste et non d'un philosophe. Si le livre qu'il méditait eût été composé avec de pareils matériaux, il n'eût été qu'un édifice monstrueux bâti sur le sable mouvant. Mais il était lui-même incapable d'élever ce bâtiment,

(1) *Remarques sur les pensées de M. Pascal*, 1728, 1738. — Cf. *Dernières remarques sur les pensées de M. Pascal et sur quelques autres objets*, 1777. Beuchot estime que c'est probablement le dernier ouvrage que Voltaire ait livré lui-même à l'impression.

(2) *Sollisier*, p. 123.

non seulement à cause de son peu de science, mais parce que son cerveau se déranger sur les dernières années de sa vie, qui fut courte (1). »

Pascal, qui aurait pu devenir un profond géomètre, avait peu de science! De plus, son cerveau avait fini par se déranger! Sans que Voltaire produise de ces allégations surprenantes aucune preuve, et quand, au contraire (sauf peut-être en ce qui concerne une connaissance insuffisante de l'histoire), tout concourt à les démentir, voilà les grands mots lâchés! Voltaire ne devait-il pas, dès lors, avoir fort aisément raison de Pascal?

*« J'examine avec soin les informes écrits,
Les monuments épars, et le style énergique
De ce fameux Pascal, ce dévot satirique.
Je vois ce rare esprit trop prompt à s'enflammer;
Je combats ses rigueurs extrêmes.
Il enseigne aux humains à se haïr eux-mêmes;
Je voudrais, malgré lui, leur apprendre à s'aimer (2). »*

Or, à quoi devait aboutir, en dernière analyse, cette polémique par laquelle Voltaire se flattait de confondre Pascal et de réduire sa doctrine en poudre? L'entreprise lui a tout d'abord semblé si ardue que, pour la mener à bonne fin, il a jugé nécessaire de s'adjoindre un second, Condorcet, « Pascal-Condor ». Et qu'est-il résulté finalement contre Pascal des efforts combinés de ces deux critiques? Une pitoyable édition des *Pensées*, chargées de notes plus pitoyables encore, où les textes sont falsifiés, tronqués, commentés avec une malveillance qui n'a d'égale que l'ignorance des commentateurs, et où les remarques, sans compte ni mesure, s'ajoutent fastidieusement aux remarques. Certes il n'y avait pas là de quoi emboucher le clairon de la victoire! Voltaire, avec son impertinence révoltante,

(1) Traduction d'une lettre de Milord Bolingbroke à Milord Cornsbury, 1767.

(2) Épître à une Dame, ou soi-disant telle, 1732.

n'en osera pas moins écrire : « Il est un homme de l'ancienne chevalerie et de l'ancienne vertu, constitué dans une espèce de dignité qui ne peut guère être exercée que par un ou deux hommes de son siècle. Cet homme, égal à Pascal en plusieurs choses, et très supérieur en d'autres, a imprimé, en les commentant, un recueil de toutes les pensées du fameux Pascal. » Et continuant sur ce ton : « Ce qui est très vrai, mandait-il à d'Alembert (4 janvier 1777), c'est que le *Pascal*, ou plutôt l'*Anti-Pascal* d'un homme très supérieur à Pascal, a le succès qu'il mérite auprès des gens de bien qui ont eu le bonheur de le lire ». Cet homme, comment s'y attendre? c'est Condorcet ! D'Alembert, à son tour, avec une risible hyperbole, à Voltaire répondait (6 mars 1677) : « Je suis bien persuadé, comme vous, que le Pascal-Condor (vous savez que le condor est le plus grand et le plus fort des oiseaux) vaudra beaucoup mieux que le Pascal Janséniste (1). » Ailleurs, enfin, Voltaire écrira : « De tant de disputeurs éternels, Pascal seul est resté, parce que seul il était un homme de génie. Il est encore debout sur les ruines de son siècle. Mais l'autre génie qui a commenté depuis peu quelques-unes de ses pensées, et qui les a données dans un meilleur ordre, est, ce me semble, autant au-dessus du géomètre Pascal que la géométrie de nos jours est au-dessus de celle des Roberval, des Fermat, et des Descartes... Pascal est commenté par un géomètre plus profond que lui, et par un philosophe, j'ose le dire, beaucoup plus sage. Ce philosophe véritable tient Pascal dans sa balance, et il est plus fort que celui qu'il pèse (2) ». Qui voudrait, on se le demande, se permettre, à cette heure, de telles insanités ?

Toutefois et en dépit de l'esprit d'envie et de fronde qui le portait à rabaisser ses devanciers, quels qu'ils

(1) Voyez mes deux publications intitulées : *Pascal physicien et philosophe*, Paris, 1885, in-12. *Défense de Pascal*, Paris, 1888, in-12.

(2) *Dernières remarques sur les pensées de M. Pascal, etc. Avertissement.*

fussent, il ne se pouvait pas que Voltaire, qui déjà n'était pas sans épronver pour Spinoza de vives quoique secrètes sympathies, se séparât complètement de tous les autres philosophes qui l'avaient immédiatement précédé. C'est ainsi qu'il ne cache point l'espèce d'admiration que lui inspire celui qu'il appelle « Bayle, notre père ». « A-t-on jamais vu un plus abominable homme ? Il expose les choses avec une fidélité si odieuse : il met sous les yeux le pour et le contre avec une impartialité si lâche : il est d'une clarté si intolérable, qu'il met les gens qui n'ont que le sens commun en état de juger et même de douter : on n'y peut pas tenir, et, pour moi, j'avoue que j'entre dans une sainte fureur quand on me parle de cet homme-là et de ses semblables (1) ». De 1696 à 1740, en moins de cinquante ans, les in-folio de Bayle avaient eu douze éditions, y compris deux traductions anglaises.

Assez comparable à Bayle, sinon par le savoir, du moins par la vivacité du langage et le tour des idées, Voltaire s'en rapproche encore davantage par la tactique que fréquemment il emploie. « Nous ne parlons ici que suivant les lueurs trompeuses de notre raison... Nous sommes des enfants qui essayons de faire quelques pas sans lisières : nous marchons, nous tombons, et la foi nous relève (2) ». L'hypocrisie, ou plutôt l'ironie de ces paroles est presque grossière. Subordonner à la foi la raison, c'est pour Voltaire bien plus encore peut-être que pour Bayle, une manière détournée de décrier la foi, en affectant d'éclairer par la foi la raison.

Cependant, le fait saute aux yeux, ce n'était pas en France que Voltaire avait cherché, en matière de spéculation, ses inspirations et ses modèles ; c'était en fréquentant les libres-penseurs de l'Angleterre qu'il avait tourné ses études vers la philosophie et conçu les idées qu'il expose dans ses *Lettres sur les Anglais*. Les philosophes Anglais, en conséquence, devaient être célébrés

(1) *Entretien d'Ariste et d'Acrotal*, 1761.

(2) *Le Philosophe ignorant*, 1766, XIV. *Tout est-il éternel ?*

par lui avant tous autres, et ce sont eux effectivement qu'il se complait d'ordinaire à exalter. « L'île barbare des Cassitérides, où les hommes vivaient dans les bois du temps de Platon, a produit enfin des philosophes qui sont autant au-dessus de lui, que Platon était au-dessus de ses contemporains qui ne raisonnaient pas. Parmi ces philosophes, Clarke est peut-être le plus profond ensemble et le plus clair, le plus méthodique et le plus fort, de tous ceux qui ont parlé de l'Être suprême... Il semble que Locke et Clarke aient eu les clefs du monde intelligible, Locke a ouvert tous les appartements où l'on peut entrer ; mais Clarke n'a-t-il pas voulu pénétrer un peu trop au-delà de l'édifice ? Comment Locke, après avoir si bien développé l'entendement humain, a-t-il pu dégrader son entendement dans un autre ouvrage ? Je crois voir des aigles qui, s'étant élançés dans les nues, vont se reposer sur un fumier (1) ». En même temps que Clarke et Locke, Hobbes et Pope obtiennent eux-mêmes de Voltaire quelque part dans ses éloges. S'il déclare que « quiconque étudie la morale doit commencer par réfuter les livres de Hobbes, dans son cœur », cela ne l'empêche point de citer l'auteur du *Léviathan* comme « un profond quoique bizarre philosophe, bon citoyen, esprit hardi, ennemi de Descartes (2) ». Quant à Pope, son *Essai sur l'Homme* lui paraît « le plus beau poème didactique, le plus utile, le plus sublime qu'on ait jamais fait dans aucune langue (3) ». De là, et par une espèce d'imitation, ses propres *Discours en vers sur l'Homme*.

Mais c'est pour Locke surtout que Voltaire se sent pénétré d'admiration, et c'est de Locke seul qu'il consentirait peut-être à s'avouer le disciple. « Plus il les relit, plus il se confirme dans l'opinion où il était que Clarke est le meilleur sophiste qui ait jamais été ; Ma-

(1) *Dictionnaire philosophique, Platon, Section II. Questions sur Platon, et sur quelques autres bagatelles.*

(2) *Le philosophe ignorant, XXXVII. De Hobbes.*

(3) *Lettres sur les Anglais. Lettre XXII, sur M. Pope et quelques autres poètes fameux.*

lebranche, le romancier le plus subtil, et Locke l'homme le plus sage. Ce que Locke n'a pas vu clairement, Voltaire désespère de le voir jamais. Locke est le seul, à son avis, qui ne suppose point ce qui est en question (1) ». Aussi « après tant de courses malheureuses, fatigué, harassé, honteux d'avoir cherché tant de vérités, et d'avoir trouvé tant de chimères, c'est à Locke qu'il revient comme l'enfant prodigue qui retourne chez son père (2) ». Sans doute « Locke est un peu diffus, mais il parlait à des esprits prévenus et ignorants, auxquels il fallait présenter la raison sous tous les aspects et sous toutes les formes ». Voltaire estime donc « que ce grand homme n'a pas encore la réputation qu'il mérite. C'est le seul métaphysicien raisonnable qu'il connaisse; et, après lui il met Hume (3) ». Il ne craint pas même d'en venir aux plus énormes assertions. A son sens, « Locke seul serait un grand exemple de l'avantage qu'ont les modernes sur les plus beaux âges de la Grèce. Depuis Platon jusqu'à lui, il n'y a rien: personne, dans cet intervalle, n'a développé les opérations de l'âme, et un homme qui saurait tout Platon, et qui ne saurait que Platon, saurait peu et saurait mal (4) ». « Il faut même convenir que des hommes raisonnables qui viendraient de lire l'*Entendement humain* de Locke, prieraient Platon d'aller à son école (5) ». Oui « nous admirons dans Locke la seule métaphysique qui ait paru dans le monde depuis que Platon la cherche, et nous n'avons rien à pardonner à Locke (6) ». Peut-être doit-on s'étonner « qu'en réfutant si bien *les idées innées*, Locke ait prétendu qu'il n'y a aucune notion du bien et du mal qui soit commune à tous les hommes ». Et Voltaire concède « que Locke est tombé là dans une assez grave erreur (7) ».

(1) *Lettre à M. de Formont*, avril 1733.

(2) *Le Philosophe ignorant*, XXIX, *De Locke*.

(3) *Lettre à Thieriot*, 3 octobre 1758.

(4) *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXIV, *Des beaux-arts en Europe du temps de Louis XIV*.

(5) *Essai sur les mœurs*, *Introduction*, XXVI, *Des siècles des Grecs*.

(6) *Irène*, *tragédie en cinq actes*, 1778, *Lettre de M. de Voltaire à l'Académie française*.

(7) *Éléments de la philosophie de Newton*, 1^{re} partie, ch. VI.

Il y aurait néanmoins, suivant lui, « beaucoup d'injustice et bien peu de philosophie à taxer de matérialisme l'opinion professée par l'apôtre de la raison, le sage Locke, que les sens sont les seules portes des idées. Il y a lieu de louer surtout cette retenue si nouvelle, si sage en même temps et si hardie, avec laquelle il dit que nous n'en saurons jamais assez par les lumières de notre raison pour affirmer que Dieu ne peut accorder le don du sentiment et de la pensée à l'être appelé matière ». Une telle circonspection donne à Voltaire de l'admiration. « Jamais, écrit-il, il ne fut peut-être un esprit plus sage, plus méthodique, un logicien plus exact que Locke; cependant il n'était pas grand mathématicien... Avant lui, de grands philosophes avaient décidé positivement ce que c'est que l'âme de l'homme; mais puisqu'ils n'en savaient rien du tout, il est bien juste qu'ils aient tous été d'avis différents (1) ». Au demeurant, Voltaire se console ou plutôt se vante « d'avoir été persécuté pendant trente ans par une nuée de fanatiques, pour avoir dit que Locke est l'Hercule de la métaphysique, qui a posé les bornes de l'esprit humain (2) ».

Ce serait pourtant se méprendre que de supposer que Voltaire se fût jamais définitivement rallié à une école, quelle qu'elle pût être, ou qu'il eût embrassé, comme certaine, une doctrine quelconque, même celle de Locke. Toutes les écoles lui semblent également impuissantes et toutes les doctrines sont qualifiées par lui de chimériques. Tout ce qu'il sait, c'est qu'il n'y a guère de systèmes dont on puisse parler sans rire (3). D'une étude qu'il voudrait faire croire profonde autant qu'étendue et qui n'est que superficielle et diffuse, il n'arrive, après tout, à rien conclure, si ce n'est qu'il n'y a rien en philosophie qui ne soit douteux. « Plus ma vieillesse et la faiblesse de mon tempérament m'approchent

(1) *Lettres sur les Anglais. Lettre XIII, sur M. Locke.*

(2) *Lettre à Horace Walpole, 15 juillet 1768.*

(3) Cf. *Le philosophe ignorant, 1766, XXV, Absurdités,*

du terme, plus j'ai cru de mon devoir de savoir si tant de gens célèbres, depuis Jérôme et Saint Augustin jusqu'à Pascal, ne pourraient pas avoir quelque raison. J'ai vu clairement qu'ils n'étaient que les avocats subtils et véhéments de la plus mauvaise de toutes les causes... Monades, qui étiez le miroir concentré de l'univers : harmonie préétablie entre l'horloge de l'âme et l'horloge du corps ; idées innées tantôt condamnées, tantôt acceptées par une Sorbonne, *Sensorium commune*, qui n'êtes nulle part, détermination du moment où l'esprit vient animer la matière, retournez au pays des chimères avec le *Targum*, le *Talmud*, la *Mishna*, la *Cabale*, la *Chiromancie*, les *Éléments de Descartes* et les *Contes nouveaux*. Sommes-nous à jamais condamnés à nous ignorer ? Oui (1) ». Et encore : « Depuis Brama, Zoroastre, et Thaut, jusqu'à nous, chaque philosophe a fait son système ; et il n'y en a pas deux qui soient du même avis. C'est un chaos d'idées, dans lequel personne ne s'est entendu. Le petit nombre des sages est toujours parvenu à détruire les châteaux enchantés, mais jamais à pouvoir en bâtir un logeable. On voit par sa raison ce qui n'est pas ; on ne voit point ce qui est. Dans ce conflit éternel de témérités et d'ignorances, le monde est toujours allé comme il va ; les pauvres ont travaillé, les riches ont joui, les puissants ont gouverné, les philosophes ont argumenté, tandis que des ignorants se partageaient la terre (2) ».

Tels sont, en matière d'histoire de la philosophie, les derniers mots d'un homme qui a prétendu avoir lui-même ou à qui du moins on s'est avisé parfois d'attribuer une philosophie. C'est par le scepticisme que finit Voltaire, de même que c'est par le scepticisme qu'il a commencé. Tantôt il se vante « d'avoir toujours suivi la méthode de l'éclectisme, prenant dans toutes les sectes ce qui lui a paru le plus vraisemblable (3) » ;

(1) *Des singularités de la nature*, 1768, chap. XX.

(2) *Les Systèmes*, *Notes de M. de Morza*.

(3) *Dialogues et entretiens philosophiques*, XXIII, *Sophonime et Adelos*, 1766.

et tantôt il déclare n'éprouver pour tous les systèmes que dégoût. Car il tient que tous les systèmes sont insensés. « O démangeaison de dire des choses nouvelles ! O fureur des systèmes ! O folies de l'esprit humain ! (1) »

(1) *Dictionnaire philosophique, Anneau de Saturne.*

CHAPITRE III

Des idées

« Vous aimez la vérité, écrivait Voltaire à Mme du Deffand (18 mai 1772), mais l'attrape qui peut. Je l'ai cherchée toute ma vie, sans pouvoir la rencontrer. Je n'ai aperçu que quelque lueur qu'on prenait pour elle ; c'est ce qui fait que j'ai toujours donné la préférence au sentiment sur la raison ».

Qui d'ailleurs ne préférerait parfois aux sèches certitudes de la raison les charmantes erreurs du sentiment ?

*« On a banni les démons et les fées ;
Sous la raison les grâces étouffées,
Livrent nos cœurs à l'insipidité ;
Le raisonner tristement s'accrédite.
On court, hélas ! après la vérité ;
Ah ! croyez-moi, l'erreur a son mérite ! ».*

Aussi bien, certitude et erreur, comment démêler l'une de l'autre ? « Il n'y a d'immuable que la géométrie ; tout le reste est une variation continue (2) ». « Toute certitude qui n'est pas démonstration mathématique n'est qu'une extrême probabilité (3) ». Ainsi, le certain en histoire n'est que le probable. « De génération en génération le doute augmente, et la probabilité diminue, et bientôt la probabilité est réduite à zéro (4) ».

(1) *Ce qui plaît aux dames*, 1763.

(2) *Essai sur les mœurs, Des rites Égyptiens*.

(3) *Dictionnaire philosophique, Histoire, Section III, De la certitude de l'histoire*.

(4) *Ibid. Vérité, vérités historiques*.

En définitive, rien n'est certain que ce qui se fonde sur le principe de contradiction, « grand principe auquel il faut toujours en revenir, première source de toutes nos connaissances, c'est-à-dire qu'une chose ne peut exister et n'exister pas en même temps (1) ». Encore, « telle est notre nature, et tel est notre chétif esprit, que l'on peut tirer les conséquences les plus justes, les plus lumineuses, et n'avoir pas le sens commun... On a vu des imbéciles qui ont fait des calculs et des raisonnements étonnants. Ils n'étaient donc pas imbéciles, me dites-vous ? Je vous demande pardon, ils l'étaient. Ils posaient leur édifice sur un principe absurde ; ils enfilèrent régulièrement des chimères. Un homme peut marcher très bien et s'égarer, et alors mieux il marche et plus il s'égare (2) ». Aussi bien, « il n'y a que des charlatans qui soient certains. Nous ne savons rien des premiers principes... Le doute n'est pas un état bien agréable, mais l'assurance est un état ridicule (3) ». A parler exactement, « presque toute la vie humaine ne roule que sur des probabilités ». On remarquera peut-être « qu'il n'y a pas plus de demi-certitude que de demi-vérité. Une chose est vraie ou fausse, point de milieu. Vous êtes certain ou incertain ». Mais « l'incertitude étant presque toujours le partage de l'homme, on se déterminerait très rarement, si on attendait une démonstration (4) ». Quoi ! de ce que la certitude mathématique est immuable et éternelle, s'ensuit-il qu'il n'y ait de certitude qu'en mathématiques ? Le bon sens de Voltaire l'empêche d'aller jusqu'à une assertion aussi extrême.

Et d'abord, c'est avec un dédain moqueur qu'il repousse le pyrrhonisme proprement dit. Effectivement, « lorsque, par exemple, on aura donné quelque bataille, il faudrait dire que dix mille hommes ont paru être tués,

(1) *Exposition du livre des Institutions physiques.*

(2) *Dictionnaire philosophique. Conséquence.*

(3) *Lettre au prince royal de Prusse.* 28 novembre 1770.

(4) *Essai sur les probabilités en fait de justice,* 1772.

qu'un tel officier semble avoir la jambe cassée, et qu'un chirurgien paraîtra la lui couper. De même, quand nous aurons faim, nous demanderons l'apparence d'un morceau de pain pour faire semblant de digérer (1) ». A une pareille logique le seul argument qu'il conviendrait d'opposer, ce serait évidemment l'argument du bâton, *argumentum baculinum*. Bâtonnez un pyrrhonnien, et il sera bien forcé de reconnaître la réalité du bâton. « Les pyrrhoniens, observe Voltaire, me permettront de commencer par croire qu'il y a des corps, sans quoi il faudrait que je refusasse l'existence à ces messieurs... L'évêque de Cloyne, Berkeley, est le dernier qui, par cent sophismes captieux, a prétendu prouver que les corps n'existent pas. Ils n'ont, dit-il, ni couleurs, ni odeurs, ni chaleur; ces modalités sont dans vos sensations, et non dans les objets. Il pouvait s'épargner la peine de prouver cette vérité; elle était assez connue (2) ». On n'en saurait douter: il y a certainement des corps. La certitude de l'existence des corps suppose d'ailleurs d'autres certitudes, que Voltaire, en dépit des prémisses qu'il a posées, n'hésite point à déclarer de même valeur que la certitude mathématique elle-même, quoique d'un genre différent. « J'existe, je pense, je sens de la douleur; tout cela est-il aussi certain qu'une vérité géométrique? Oui, tout douteur que je suis, je l'avone. Pourquoi? c'est que ces vérités sont prouvées par le même principe qu'une chose ne peut être et n'être pas en même temps. Je ne peux en même temps exister et n'exister pas, sentir et ne sentir pas. Un triangle ne peut en même temps avoir cent quatre-vingts degrés, qui sont la somme de deux angles droits, et ne pas les avoir. La certitude physique de mon existence, de mon sentiment, et la certitude mathématique sont donc de même valeur, quoiqu'elles soient d'un genre différent (3) ».

(1) *Traité de métaphysique* 1734, ch. IV, *Qu'il y a en effet des objets extérieurs*.

(2) *Dictionnaire philosophique*, *Corps*.

(3) *Ibid.*, *Certain*, *Certitude*.

Ainsi, pour sceptique que soit Voltaire, son scepticisme n'est point pyrrhonisme, et si, se contredisant sans cesse lui-même, il ne fait pas toujours, à beaucoup près, du principe de contradiction toutes les applications que ce principe comporte, il n'en confesse pas moins, à l'occasion, que la force de ce principe est irrésistible. Quoi qu'il en soit, Voltaire, qui n'est pas pyrrhonien, reste sceptique. Voué au scepticisme par tempérament et par bel esprit, il est en outre condamné au scepticisme par sa théorie des idées.

« Qu'est-ce qu'une idée ? Qu'est-ce qu'une sensation, une volonté ? etc. C'est moi apercevant, moi sentant, moi voulant (1) ». A la bonne heure. Mais, une fois de plus. « qu'est-ce qu'une idée ? c'est une image qui se peint dans le cerveau. Toutes nos pensées sont donc des images ! Assurément (2) ». Comme si l'idée de la vertu était une image, ou même l'idée de la saveur ou de l'odeur !

Cependant, il ne nous suffit pas d'entendre ce que c'est qu'une idée, et nous prétendons pénétrer le secret de l'origine des idées en même temps que celui de leur formation. « Chose étrange ! nous ne savons pas comment la terre produit un brin d'herbe, comment une femme fait un enfant, et on croit savoir comment nous faisons des idées ! (3) »

*« Las ! nous pensons, le bon Dieu sait comment !
 Connaissons-nous quel ressort invisible
 Rend la cervelle ou plus ou moins sensible ?
 Connaissons-nous quels atomes divers,
 Font l'esprit juste ou l'esprit de travers,
 Dans quel recoin du tissu cellulaire,
 Sont les talents de Virgile ou d'Homère,
 Et quel levain, chargé d'un froid poison,
 Forme un Thersite, un Zoïle, un Fréron ? (4) »*

(1) *Dictionnaire philosophique, Idée.*

(2) *Ibid., ibid.*

(3) *Éléments de la philosophie de Newton, 1^{re} partie, ch. VI, De l'âme et des idées.*

(4) *La Pucelle, chant XXI.*

En somme, Condillac avait raison. « La sensation enveloppe toutes nos facultés, disait ce grand philosophe (1) ». Oni « toutes les idées procèdent des sens (2). »

« D'où vient, en effet, cette expression : *sens commun*, si ce n'est des sens? Les hommes, quand ils inventèrent ce mot, faisaient l'aveu que rien n'entrait dans l'âme que par les sens; autrement auraient-ils employé le mot de sens pour signifier le raisonnement commun (3)? » « Il y a beaucoup d'animaux qui n'ont que deux sens; nous en avons cinq, ce qui est bien peu de chose. Il est à croire qu'il est dans d'autres mondes, d'autres animaux qui jouissent de vingt ou trente sens, et que d'autres espèces encore plus parfaites ont des sens à l'infini (4). » « Toute l'antiquité a maintenu que rien n'est dans notre entendement qui n'ait été dans nos sens. Descartes, dans ses romans, prétendit que nous avions des idées métaphysiques avant de connaître le tétou de notre nourrice; une faculté de théologie proscrivit ce dogme, non parce que c'était une erreur, mais parce que c'était une nouveauté; ensuite elle adopta cette erreur, parce qu'elle était détruite par Locke, philosophe Anglais, et qu'il fallait bien qu'un Anglais eût tort. Enfin, après avoir changé si souvent d'avis, elle est revenue à proscrire cette ancienne vérité, que les sens sont les portes de l'entendement. Elle a fait comme les gouvernements obérés, qui tantôt donnent cours à certains billets, et tantôt les décrivent; mais depuis longtemps personne ne veut des billets de cette faculté. Toutes les facultés du monde n'empêcheront jamais les philosophes de voir que nous commençons par sentir, et que notre mémoire n'est qu'une sensation continuée. Un homme qui naîtrait privé de ses cinq sens serait privé de toute idée, s'il pouvait vivre. Les notions métaphysiques ne viennent que par les sens, car comment

(1) *Dictionnaire philosophique, Sensation.*

(2) *Traité de Métaphysique, ch. III, Que toutes les idées viennent par les sens.*

(3) *Dictionnaire philosophique, Sens commun.*

(4) *Ibid., Ame, Section VIII.*

mesurer un cercle ou un triangle, si on n'a pas vu ou touché un cercle et un triangle? Comment se faire une idée imparfaite de l'infini, qu'en reculant des bornes? et comment retrancher des bornes, sans en avoir vu et senti?... Que conclure de tout cela? Vous qui lisez et qui pensez, concluez (1). » Et ainsi, de la sensation qui est la condition ou l'antécédent de toutes nos idées, Voltaire fait le principe des idées, de celles même qui n'ont rien de commun avec la sensation et la dépassent. Toutefois, chez l'homme, il le reconnaît : à l'action des sens s'ajoute l'influence de l'éducation ; car il est clair « qu'abandonné à la pure nature, l'homme n'aurait pas plus connaissance de Dieu et de l'âme que des mathématiques ; ses idées seraient renfermées dans le soin de se nourrir. L'espèce des castors serait très préférable (2). »

D'autre part, comment le nier? Les idées se produisent en nous plutôt que nous ne produisons les idées. « Vous avez souvent des idées en dormant ; vous faites des vers en rêves ; César prend des villes ; je résous des problèmes ; les chiens de chasse poursuivent un cerf dans leurs songes. Les idées nous viennent donc indépendamment de notre volonté ; elles nous sont donc données par une cause supérieure (3). » Cette cause supérieure serait-elle différente de la sensation? Assurément, comme tout est donné de Dieu, à ce compte les idées aussi nous sont données de Dieu. Mais elles ne nous sont pas données simultanément. « Est-il en effet un homme qui prévioit l'idée qu'il aura dans une minute? Ne paraît-il pas que les idées nous sont données comme les mouvements de nos fibres? et si le P. Malebranche s'en était tenu à dire que toutes les idées sont données de Dieu, aurait-on pu le combattre (4)? » « On cherche à expliquer comment on sent,

(1) *Dictionnaire philosophique, Sensation.*

(2) *Ibid., Homme. De l'homme dans l'état de pure nature.*

(3) *Dialogues et entretiens philosophiques, VII. Lucrèce et Posidonius. 2^e entretien.*

(4) *Dictionnaire philosophique. Imagination, Section 1^{re}.*

comment on pense; je m'en tiens au poëte Aratus que Saint Paul a cité: *in Deo vivimus, movemur et sumus*. Ah! si Malebranche avait voulu tirer de ce principe toutes les conséquences qu'il en pouvait tirer! Peut-être quelqu'un renouera le fil qu'il a rompu (1). »

Mais il ne faudrait pas s'y tromper. Bien qu'il soit nécessaire d'admettre une cause supérieure des idées, Voltaire tient que « s'il y a quelque chose de démontré hors des mathématiques, c'est qu'il n'y a point d'idées innées dans l'homme (2) ». « Les philosophes qui ont abusé de leur raison, ont soutenu que nous avions des idées innées: et ils ne l'ont assuré que sur le même fondement qu'ils ont dit que Dieu avait pris des cubes de matière et les avait froissés l'un contre l'autre pour former ce monde visible (3). » Parler d'idées innées, quelle ridicule et inutile invention! « Celui qui imagina la navette l'emporte furieusement sur celui qui imagina les idées innées (4). »

On l'a judicieusement observé: « Voltaire se moque beaucoup des idées innées, et ce fin railleur ne prend pas garde aux conséquences de sa superficielle doctrine. L'expérience est immorale; tout y est renversé, incomplet, défectueux et s'éloigne de l'idéal. Ce sont les notions de la géométrie qui en redressent les applications toujours inexactes, de même que les notions innées de la morale corrigent le vice des exemples journaliers. Un père, un précepteur, un tyran, le malheur des temps, des hommes et des choses donneraient souvent de singulières idées, ou plutôt il y en a qu'ils ne donneraient pas, si l'expérience était l'unique source de nos idées. D'où vient que l'idée du devoir survit, dans les âmes, à la corruption; l'idée de la liberté, à l'esclavage; l'idée de Dieu à une dégoûtante hypocrisie ou à la su-

(1) *Les colimaçons du révérend père l'Escarbotier, 3^e Lettre.*

(2) *Traité de métaphysique, ch. III. Que toutes les idées viennent par les sens.*

(3) *Traité de métaphysique, ch. III.*

(4) *Dictionnaire philosophique, Philosophie, Section IV.*

perstition? C'est que ces idées sont innées à l'âme, c'est-à-dire qu'elles sont l'âme même. »

Cependant si, d'après Voltaire, des sens procèdent les idées, il lui faut constater que la mémoire les conserve et que le langage les développe. Effectivement, « sans les sens, il n'y a point de mémoire, et sans la mémoire il n'y a point d'esprit. » Otez la mémoire à l'homme, la connaissance devient comme impossible, et dans la vie humaine tout tombe en confusion. De là naîtraient les désordres comiques et les complications bizarres que Voltaire s'est amusé à décrire dans le conte graveleux intitulé: *Aventures de la Mémoire* (1773). Quant au langage, « la langue primitive n'est-elle pas une plaisante chimère? Que diriez-vous d'un homme qui voudrait rechercher quel a été le cri primitif de tous les animaux, et comment il est arrivé que dans une multitude de siècles les moutons se soient mis à bêler, les chats à miauler, les pigeons à roucouler, les linottes à siffler (1)! » « Avant d'en venir à former une société nombreuse, un peuple, une nation, il faut un langage, et c'est le plus difficile. Sans le don de l'imitation, on n'y serait jamais parvenu. On aura sans doute commencé par des cris qui auront exprimé les premiers besoins; ensuite les hommes les plus ingénieux, nés avec les organes les plus flexibles, auront formé quelques articulations que leurs enfants auront répétées; leurs mères surtout auront dénoué leurs langues les premières. Tout idiome commençant aura été composé de monosyllabes comme plus aisés à former et à retenir (2). » Locke et Condillac, voilà donc les maîtres auxquels, malgré ses affectations de supériorité et ses airs d'indépendance, Voltaire a, de toutes pièces, emprunté sa théorie si contestable de la connaissance et du langage. Car de même qu'il y a dans l'esprit humain des idées premières que l'esprit ne tire pas du dehors, mais qui tiennent à la faculté qu'il a de les pro-

(1) *Dictionnaire philosophique, A. B. C. ou alphabet.*

(2) *Essai sur les mœurs; Introduction. VII. Des sauvages.*

duire et c'est ce que Descartes entendait par idées innées, n'y a-t-il pas également dans le langage, outre les inflexibles lois de la logique qui régissent la grammaire et n'ont rien de commun avec la sensation, n'y a-t-il pas des racines primitives, sur lesquelles s'exerce l'activité humaine, d'où résulte la diversité des langues, mais qui, les mêmes dans toutes les langues, ne sauraient avoir été arbitrairement créées et que nous trouvons toutes faites? Dès lors, quand on recherche quelle est l'origine des langues, on est conduit à reconnaître que le langage est à la fois d'origine divine et humaine. Voltaire est bien loin d'accepter une aussi raisonnable théorie. Ce n'est pas nous l'avons déjà noté, ce n'est pas que certaines affirmations de Locke ne lui inspirent quelques scrupules. Ainsi la polémique du philosophe Anglais contre l'innéité ne risque-t-elle point de compromettre, avec l'unité de la morale, son autorité? « Locke, le plus sage métaphysicien que je connaisse, écrit Voltaire, semble, en combattant avec raison les idées innées, penser qu'il n'y a aucun principe universel de morale. J'ose combattre ou plutôt éclaircir, en ce point, l'idée de ce grand homme. Je conviens avec lui qu'il n'y a réellement aucune idée innée; il sait évidemment qu'il n'y a aucune proposition de morale innée dans notre âme; mais de ce que nous ne sommes pas nés avec de la barbe, s'ensuit-il que nous ne soyons pas nés, nous autres habitants de ce continent, pour être barbus à un certain âge? Nous ne naissons point avec la force de marcher; mais quiconque naît avec deux pieds marchera un jour. C'est ainsi que personne n'apporte en naissant l'idée qu'il faut être juste; mais Dieu a tellement conformé les organes des hommes, que tous, à un certain âge, conviennent de cette vérité (1). » C'était se rapprocher beaucoup plus que ne le croyait Voltaire, de l'innéité, telle que Descartes la comprenait. Avec plus d'à-propos que de logique, Voltaire cherche donc à préserver, s'il se peut, la mo-

(1) Lettre au prince royal de Prusse, octobre 1737.

rale des atteintes du sensualisme de Locke. Mais, en tout le reste, il suivra Locke pas à pas, et, non plus que Locke, n'attribuera à aucune de nos idées un caractère absolu.

Conséquemment, s'agit-il de l'idée du beau? Voltaire a toujours confondu le beau avec le joli. Disons même qu'il était trop étranger à toute spéculation profonde et d'un esprit trop dissipé pour entendre ce qui essentiellement constitue la nature du beau. Et en effet, il ne trouve que railleries, lorsqu'il vient à rappeler l'admirable et classique discours dans lequel Platon, par la bouche de Diotime, célèbre la beauté non engendrée et non périssable, éblouissante et suprême beauté, dont toutes les beautés qui s'offrent à nos regards mortels, ne sont que de pâles reflets et d'imparfaites copies.

D'un autre côté, quoique Voltaire distingue deux sortes d'imagination, « l'une qui consiste à retenir une simple impression des objets, l'autre qui arrange les images reçues et les combine en mille manières : l'une passive, l'autre active (1), » il méconnaît dans l'imagination la faculté supérieure, créatrice, qui nous élève jusqu'à la conception de l'idéal, et après bien des ambages et circonlocutions, conclut « que le beau est très relatif (2). » A plus forte raison traite-t-il de chimériques les idées métaphysiques, telles que l'idée de l'esprit pur, de la substance ou de l'infini. « L'esprit pur est un mot qui ne nous donne aucune idée, et nous ne connaissons la matière que par quelques phénomènes. Nous la connaissons si peu, que nous l'appelons *substance*; or le mot *substance* veut dire *ce qui est dessous*, mais ce dessous nous sera éternellement caché, ce dessous est le secret du Créateur, et ce secret du Créateur est partout (3). » Comme si le Créateur notamment, comme si Dieu pouvait ne pas être un esprit pur, ou comme si, sans la substance, il était possible d'entendre les phé-

(1) *Dictionnaire philosophique, Imagination.*

(2) *Ibid., Beau.*

(3) *Ibid., Ame, Section I^{re}.*

nomènes ou accidents! Pour ce qui est de l'infini, qu'est-il autre chose « que l'image d'une mesure bornée que l'on prolonge sans trouver fin (1)? » « Cavallero (Cavallieri) n'osait pas plus prononcer le mot d'infini en mathématiques que Descartes en physique : ils se servaient l'un et l'autre du terme adouci d'indéfini (2). » Et effectivement, « de même que nous ne pouvons nous former aucune idée positive d'un infini en durée, en nombre, en étendue, nous ne pouvons nous en former une en puissance physique ni même en morale (3). L'infini n'est, en réalité, que l'indéfini. » Et Voltaire ne voit pas que l'indéfini, qui n'est que le fini dont on ne peut assigner les limites quoiqu'il ait des limites, ne subsiste et ne s'explique, non plus que tout fini, que par l'infini, seul illimité et qui seul est positif.

Cependant, et toute destituée que la suppose Voltaire de ses parties hautes, c'est-à-dire de ces notions universelles et nécessaires qu'on appelle notions premières ou premiers principes, la pensée n'est-elle point inséparable de l'homme? N'est-ce pas la pensée qui fait l'être de l'homme, et, dans ce cas, la pensée n'est-elle pas son essence, de même que l'étendue et la solidité sont l'essence de la matière ou des corps? Or, si l'entendement est essentiel à l'homme, l'homme, toute différence gardée, n'a-t-il pas la même essence que Dieu? « Si je voulais, répond Voltaire, essayer de définir Dieu, autant qu'un être aussi chétif que nous peut le définir, je dirais que la pensée est son être, son essence ; mais l'homme (4)! » Ce qui pense chez l'homme, n'est-ce donc pas l'âme? Soit. Mais qu'est-ce que l'âme?

(1) *Dictionnaire philosophique, Imagination, Section I^{re}.*

(2) *Ibid., Infini, Section II, Histoire de l'infini.*

(3) *Ibid., Infini, Section I^{re}.*

(4) *Ibid., Homme, Examen d'une pensée de Pascal sur l'homme.*

CHAPITRE IV

L'Âme

Qu'est-ce que l'âme ? « Chacun devrait dire à son âme : Qui es-tu ? D'où viens-tu ? Que fais-tu ? Où vas-tu ? Tu es je ne sais quoi pensant et sentant (1) ». En réalité, suivant Voltaire, nous ne savons rien de l'âme. « Pour moi, écrit-il, j'ai examiné sincèrement, et avec toute l'attention dont je suis capable, si je peux avoir quelque notion de l'âme humaine, et j'ai vu que le fruit de toutes mes recherches est l'ignorance. Je trouve qu'il en est de ce principe pensant, libre, agissant, à peu près comme de Dieu même : ma raison me dit que Dieu existe ; mais cette même raison me dit que je ne puis savoir ce qu'il est (2) ». Et Voltaire insiste sur cette ignorance qu'il juge invincible. « Pauvre homme pétri d'orgueil, qui n'as prononcé que des mots, as-tu jamais vu une âme, sais-tu comment cela est fait ? Nous avons beaucoup parlé d'âme et nous avons toujours confessé notre ignorance. Je ratifie aujourd'hui cette confession avec d'autant plus d'empressement qu'ayant depuis ce temps beaucoup plus lu, plus médité, et étant plus instruit, je suis plus en état d'affirmer que je ne sais rien... A l'égard des ignorants qui font les suffisants, ils sont bien au-dessous des singes (3) ». Veut-on connaître quelle est pourtant l'opinion de Voltaire touchant la nature de l'âme et sa des-

(1) *Dictionnaire philosophique, Âme.*

(2) *Lettre au prince royal de Prusse, octobre 1737.*

(3) *Dictionnaire philosophique, Qualités occultes.*

tinée ? Il semble qu'il l'ait expressément consignée, quoique en abrégé, dans les lignes suivantes : « J'ai connu un homme qui était fermement persuadé qu'après la mort d'une abeille, son bourdonnement ne subsistait plus. Il croyait, avec Épicure et Lucrèce, que rien n'était plus ridicule que de supposer un être inétendu gouvernant un être étendu, et le gouvernant très mal. Il ajoutait qu'il était très impertinent de joindre le mortel à l'immortel. Il disait que nos sensations sont aussi difficiles à concevoir que nos pensées : qu'il n'est pas plus difficile à la nature, ou à l'auteur de la nature, de donner des idées à un animal à deux pieds, appelé homme, que du sentiment à un ver de terre. Il disait que la nature a tellement arrangé les choses, que nous pensons par la tête comme nous marchons par les pieds. Il nous comparait à un instrument de musique, qui ne rend plus de son quand il est brisé. Il prétendait qu'il est de la dernière évidence que l'homme est comme tous les autres animaux et tous les végétaux, et peut-être comme toutes les autres choses de l'univers, fait pour être et pour n'être plus (1) ». Cet homme, que Voltaire dit avoir connu, est manifestement Voltaire. C'est d'ailleurs avec des développements intarissables que l'auteur de la *Dissertation sur l'âme par Soranus*, du *Dictionnaire philosophique* et du *Philosophe ignorant*, expose à tout propos ces mêmes sentiments.

Tout d'abord, il le faut noter : lorsque nous parlons de l'âme, nous sommes hors d'état d'attacher un sens précis à cette expression. « C'est un terme vague, indéterminé, qui exprime un principe inconnu d'effets connus que nous sentons en nous. Ce mot âme répond à l'*anima* des Latins, au *ψυχή* des Grecs, au terme dont se sont servies toutes les nations pour exprimer ce ce qu'elles n'entendaient pas mieux que nous. Dans le sens propre et littéral du latin et des langues qui en sont dérivées, il signifie *ce qui anime*. Ainsi on a dit l'âme des hommes, des animaux, quelquefois des plantes, pour signifier leur principe de végétation et de vie.

(1) *Lettre à Mme du Deffand*, 10 avril 1772.

On n'a jamais eu, en prononçant ce mot, qu'une idée confuse, comme lorsqu'il est dit dans la *Genèse*: « Dieu souffla au visage de l'homme un souffle de vie, et il devint âme vivante; et l'âme des animaux est dans le sang; et ne tuez point son âme, etc ». Ainsi l'âme était prise en général pour l'origine et la cause de la vie, pour la vie même... Mais ce qui est le principe de notre vie, ce qui est le principe de nos pensées, sont-ce deux choses différentes? est-ce le même être? Ce qui nous fait digérer et ce qui nous donne des sensations et de la mémoire ressemble-t-il à ce qui est dans les animaux la cause de la digestion et la cause de leurs sensations et de leur mémoire? Voilà l'éternel objet des disputes des hommes: je dis l'éternel objet; car n'ayant point de notion primitive d'où nous puissions descendre dans cet examen, nous ne pouvons que rester à jamais dans un labyrinthe de doutes et de faibles conjectures. Nous n'avons pas le moindre degré où nous puissions poser le pied pour arriver à la plus légère connaissance de ce qui nous fait vivre et de ce qui nous fait penser. Comment en aurions-nous? il faudrait avoir vu la vie et la pensée entrer dans un corps. Un père sait-il comment il a produit son fils? une mère sait-elle comment elle l'a conçu? Quelqu'un a-t-il jamais pu deviner comment il agit, comment il veille, et comment il dort? Quelqu'un sait-il comment ses membres obéissent à sa volonté? A-t-il découvert par quel art des idées se trouvent dans son cerveau et en sortent à son commandement? Faibles automates, mus par la main invisible qui nous dirige sur cette scène du monde, qui de nous a pu apercevoir le fil qui nous conduit (1)? En conséquence « quand je dis âme, conclut Voltaire, c'est pour me conformer à l'usage; car nous ne sommes peut-être que des machines qui pensons avec la tête comme nous marchons avec les pieds. Nous ne marchons point quand nous avons la goutte, nous ne pensons point quand la moëlle du cerveau est malade (2) »,

(1) *Dictionnaire philosophique, Ame, Section I^{re}.*

(2) *Lettre à Mme du Deffand, 3 février 1769.*

Quel que soit d'ailleurs le sens qu'il faille attacher au mot âme, si l'âme est l'homme, y a-t-il autant d'espèces d'âmes qu'il y a d'espèces différentes d'hommes ? Incontestablement. « C'est seulement dommage qu'un être aussi parfait que l'homme soit aussi peu diversifié, et que nous ne comptions encore que cinq ou six espèces absolument différentes, tandis qu'il y a parmi les chiens une diversité si belle (1) ». Les âmes, donc, varient comme les hommes, lesquels varient comme les plantes ou les animaux. En somme, demandez-vous à Voltaire ce que c'est que l'homme ? « Je pense, répond Voltaire, que c'est un animal à deux pieds, qui a la faculté de raisonner, de parler et de rire, et qui se sert de ses mains beaucoup plus adroitement que le singe. J'en ai vu de plusieurs espèces, des blancs comme vous, des rouges comme les Hurons, des noirs comme ceux qui sont chez M. le gouverneur de la Cayenne... Mais votre âme, monsieur ? votre âme ? quelle notion en avez-vous ? d'où vient-elle ? qu'est-elle ? que fait-elle ? comment agit-elle ? où va-t-elle ? Je n'en sais rien, je ne l'ai jamais vue . . . » A ce compte, « qu'imaginez-vous avoir par-dessus les bêtes ? Une mémoire infiniment supérieure, beaucoup plus d'idées, une langue qui forme incomparablement plus de sons que la langue des bêtes, et des mains plus adroites, avec la faculté de rire qu'un grand raisonneur me fait exercer (2) ». Oui, « de la raison, des mains industrielles, une tête capable de généraliser des idées, une langue assez souple pour les exprimer, ce sont là les grands bienfaits accordés par l'Être suprême à l'homme, à l'exclusion des autres animaux (3) ». L'homme cependant ne se rapproche-t-il point de l'animal et l'animal de l'homme ? Certainement. Ainsi « Newton était fortement convaincu, avec Locke, que Dieu a donné aux

(1) *Traité de métaphysique*, ch. I, *Des différentes espèces d'hommes*.

(2) *Dialogues et entretiens philosophiques*, VIII. *Un sauvage et un bachelier*, 1^{er} entretien.

(3) *Dictionnaire philosophique*, *Homme*.

animaux, qui semblent n'être que matière, une mesure d'idées, et les mêmes sentiments qu'à nous. Il ne pouvait penser que Dieu, qui ne fait rien en vain, eût donné aux bêtes des organes de sentiment, afin qu'elles n'eussent point de sentiment (1) ». Ce n'est pas assez dire; supérieurs aux animaux par le don que nous avons de réfléchir, Voltaire affirme que nous leur sommes inférieurs par l'instinct. « Notre instinct n'est jamais aussi industrieux que le leur : il n'en approche pas (2) ». Or, en même temps, Voltaire déclare ne pas savoir ce que c'est que l'instinct? Effectivement, qu'est-ce que l'instinct? « Oh ! oh ! c'est une forme substantielle ; c'est une forme plastique; c'est un je ne sais quoi; c'est de l'instinct. Je serai de votre avis, tant que vous appellerez la plupart des choses *je ne sais quoi* (3) ». Néanmoins, il faut se décider. « On crie partout : l'âme ! l'âme ! sans avoir la plus légère notion de ce qu'on prononce. Prenez-y bien garde ; il y aurait tout autant de raison à supposer dans un colimaçon un être secret appelé âme libre que dans un homme... Il faut se servir de la voie de l'analyse, qui est le bâton que la nature a donné aux aveugles... Si l'homme a une âme, on doit croire qu'un chien, qu'une taupe, en ont une toute pareille. Choisissez, ou d'attribuer une âme spirituelle à une puce, à un ver, à un ciron, ou d'être automate comme eux (4) ». L'alternative est inéluctable. « Je vous dirai avec Prior dans son poème sur les vanités du monde :

*« Osez-vous assigner, pédants insupportables,
Une cause diverse à des effets semblables ?
Avez-vous mesuré cette mince cloison
Qui semble séparer l'instinct de la raison ?
Vous êtes mal pourvus et de l'un et de l'autre.
Aveugles insensés, quelle audace est la vôtre !*

(1) *Éléments de la philosophie de Newton*, 1^{re} partie, ch. V.

(2) *Dictionnaire philosophique, Instinct*.

(3) *Ibid.*, *Âme, Section III. De l'âme des bêtes et de quelques idées creuses*.

(4) *Traité de Métaphysique*, ch. V, *Si l'homme a une âme et ce que ce peut être*.

*L'orgueil est votre instinct. Conduirez-vous nos pas
Dans ces chemins glissants que vous ne voyez pas (1)?* »

Au surplus, qu'on y réfléchisse ! « Le jour que la mère d'un petit enfant est accouchée de lui et de son âme, il est né dans la maison un chien, un chat et un serin. Au bout de dix-huit mois, je fais du chien un excellent chasseur ; à un an le serin siffle un air ; le chat, au bout de six semaines, fait déjà tous ses tours... A l'âge de six ou sept ans, un enfant combine dans son petit cerveau presque autant d'idées que mon chien de chasse dans le sien ; enfin il atteint avec l'âge un nombre infini de connaissances... l'enfant, le chat, le serin sont de même nature et il n'y a de différence que du plus au moins... J'examine mon chien et mon enfant pendant leur veille et leur sommeil. Je les fais saigner l'un et l'autre outre mesure ; alors leurs idées semblent s'écouler avec le sang... mes deux machines, qui avaient auparavant des idées en très grand nombre, et des passions de toute espèce, n'ont plus aucun sentiment... Quelle est donc l'opinion que j'aurai de leur nature ? Celle que tous les peuples ont imaginée d'abord, avant que la politique Égyptienne imaginât la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Je soupçonnerai même, avec bien de l'apparence, qu'Aristote et une lampe sont de même espèce, quoique d'un genre différent, de même qu'un chêne et un grain de moutarde sont formés par les mêmes principes, quoique l'un soit un grand arbre et l'autre une petite plante. Je penserai que Dieu a donné des portions d'intelligence à des portions de matière organisée pour penser (2) ». Conséquemment, ici encore choisissez. « Les bêtes ont les mêmes organes que nous, les mêmes perceptions ; elles ont de la mémoire, elles combinent quelques idées. Si Dieu n'a pas pu animer la matière, et lui donner le sentiment, il faut de deux choses l'une, ou que les bêtes soient de pures machines ou qu'elles aient

(1) *Dictionnaire philosophique, Ame, Section VII. De l'âme des bêtes et de quelques idées creuses.*

(2) *Ibid. Ame, Section VIII.*

une âme spirituelle (1). » Et si elles sont de pures machines, pourquoi, comment l'homme lui-même ne serait-il pas pure machine aussi ?

De quelque manière qu'on s'y preme, il n'y a pas de milieu. Ou les bêtes ont une âme, ou elles n'en ont pas. Si elles n'ont pas d'âme, l'homme n'en a pas non plus ; et si l'homme a une âme, les bêtes en ont une pareillement. « Les plus grandes bêtes sont ceux qui ont avancé que l'âme des bêtes n'est ni corps ni esprit. Voilà un beau système. Nous ne pouvons entendre par esprit que quelque chose d'inconnu qui n'est pas corps : ainsi le système de ces messieurs revient à ceci, que l'âme des bêtes est une substance qui n'est ni corps ni quelque chose qui n'est point corps (2). » Or, Bossuet se trouve être une de ces plus grandes bêtes ; car, dans son *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, l'illustre évêque professe expressément que l'âme des bêtes, substance mitoyenne entre le corps et l'esprit, est immatérielle mais non spirituelle.

Qu'est-ce donc que l'âme, que perpétuellement Voltaire confond avec la vie ? « Dans la Grèce, berceau des arts et des erreurs, et où l'on poussa si loin la grandeur et la sottise de l'esprit humain, on raisonnait comme chez nous sur l'âme. Le divin Anaxagore, Diogène, Épicure, Aristote, qu'on a expliqué de mille façons, parce qu'il était inintelligible, le divin Platon, maître du divin Aristote, et le divin Socrate, maître du divin Platon ; nos Pères de l'Église ; mille Scolastiques comme le Docteur irréfragable, le Docteur subtil, le Docteur angélique, le Docteur séraphique, le Docteur chérubique, qui tous ont été bien sûrs de connaître l'âme très clairement, mais qui n'ont pas laissé d'en parler comme s'ils avaient voulu que personne n'y entendît rien ; notre Descartes, né pour découvrir les erreurs de l'antiquité, mais pour y substituer les siennes, le P. Malebranche, avec ses illusions sublimes, tous ces

(1) *Lettres sur les Anglais, Lettre XIII. sur M. Locke.*

(2) *Dictionnaire philosophique, Bêtes.*

raisonneurs ont fait le roman de l'âme. Un sage est venu qui en a fait modestement l'histoire. Locke a développé à l'homme la raison humaine, comme un excellent anatomiste explique les ressorts du corps humain (1). » Cette histoire de l'âme est d'ailleurs fort approchante d'une négation de l'âme. Effectivement, « le sage Locke a bien senti dans quel chaos les équivoques de toutes les langues avaient plongé la raison humaine. Il n'a fait aucun chapitre sur l'âme dans le seul livre de métaphysique raisonnable qu'on ait jamais écrit. Et si, par hasard, il prononce ce mot en quelques endroits, ce mot ne signifie chez lui que notre intelligence. (2) » Que dire en effet de l'âme? Ou plutôt que n'en peut-on pas dire? « Je suis corps, et il n'y a point d'esprit. Je suis esprit, et il n'y a point de corps. Je possède dans mon corps une âme spirituelle. Je suis une âme spirituelle qui possède mon corps. Mon âme est le résultat de mes cinq sens. Mon âme est un sixième sens. Mon âme est une substance inconnue, dont l'essence est de penser et de sentir. Mon âme est une portion de l'âme universelle. Il n'y a point d'âme. Quand je m'éveille après avoir fait tous ces songes, voici ce que me dit la voix de ma faible raison, qui me parle sans que je sache d'où vient cette voix : *Je suis corps, il n'y a point d'esprits* (3). »

Cela paraît bien grossier. Néanmoins, « ce serait, en vérité, une chose bien comique, que quand un lézard avale une mouche, et quand un crocodile avale un homme, chacun d'eux avalât une âme (4). » Avouons-le : « Nous savons que l'âme est spirituelle, mais nous ne savons point du tout ce que c'est qu'esprit. Nous connaissons très imparfaitement la matière, et il nous est impossible d'avoir une idée distincte de ce qui n'est pas

(1) *Lettres sur les Anglais. Lettre XIII, sur M. Locke.*

(2) *Les oreilles du comte de Chesterfield, et le chapelain Goudmau, ch. IV. 1775.*

(3) *Lettres de Memmius à Cicéron, 1771, Lettre troisième, XIV. Courte revue des systèmes sur l'âme, etc.*

(4) *Ibid., XVI. Des facultés des animaux.*

matière. Très peu instruits de ce qui touche nos sens, nous ne pouvons rien connaître par nous-mêmes de ce qui est au delà des sens. Nous transportons quelques paroles de notre langage ordinaire dans les abîmes de la métaphysique et de la théologie, pour nous donner quelque idée de choses que nous ne pouvons ni concevoir ni exprimer (1). » Aussi « la division que quelques-uns ont faite de toute la nature entre corps et esprit paraît la définition d'un sourd et d'un aveugle qui, en définissant les sens, ne soupçonneraient ni la vue, ni l'ouïe (2). » « Connaissons-nous donc toutes les propriétés des corps? Savons-nous si Dieu n'a pas formé des millions d'êtres qui n'ont ni les propriétés de l'esprit, ni celles de la matière à nous connues (3). » « Les sages à qui on demande ce que c'est que l'âme, répondent qu'ils n'en savent rien. Si on leur demande ce que c'est que la matière, ils font la même réponse. Il est vrai que des professeurs et surtout des écoliers savent parfaitement tout cela; et quand ils ont répété que la matière est étendue et divisible, ils croient avoir tout dit (4). » « Si notre âme n'est pas un feu subtil, une quintessence éthérée, qu'est-elle donc? — Vous et moi, n'en savons rien; je vous dirai bien ce qu'elle n'est pas; mais je ne puis vous dire ce qu'elle est. Je vois que c'est une puissance qui est en moi; que je ne me suis pas donné cette puissance, et que par conséquent elle vient d'un être supérieur à moi (5). » L'âme n'est-elle pas, à tout le moins, quelque chose de distinct de la matière? « Quelle preuve en avez-vous? Est-ce

(1) *Traité sur la tolérance* 1763. ch. XIII, Note.

(2) *Éléments de la philosophie de Newton*, 1^{re} partie, ch. VI, De l'âme.

(3) *Ibid.*

(4) *Dictionnaire philosophique, Matière, Section II*. Cf. *Micromégas, histoire philosophique*, ch. VII. « Enfin Micromégas leur dit: puisque vous savez si bien ce qui est hors de vous, sans doute vous savez encore mieux ce qui est en dedans. Dites-moi ce que c'est que votre âme, et comment vous formez vos idées. Les philosophes parlèrent tous à la fois comme auparavant; mais ils furent tous de différents avis. »

(5) *Dialogue entre Lucrèce et Posidonius*, 1756. *Second entretien*.

parce que la matière est divisible et figurable, et que la pensée ne l'est pas? Mais qui vous a dit que les premiers principes de la matière sont divisibles et figurables? Il est très vraisemblable qu'ils ne le sont point; des sectes entières de philosophes prétendent que les éléments de la matière n'ont ni figure, ni étendue. Vous criez d'un air triomphant : la pensée n'est ni du bois, ni de la pierre, ni du sable, ni du métal, donc la pensée n'appartient pas à la matière. Faibles et hardis raisonneurs ! La gravitation n'est ni bois, ni sable, ni métal, ni pierre; le mouvement, la végétation, la vie ne sont rien non plus de tout cela, et cependant la vie, la végétation, le mouvement, la gravitation, sont donnés à la matière (1). » « Newton examinant l'extrême porosité des corps, chaque partie ayant ses pores, et chaque partie de ses parties ayant les siens, fait voir qu'on n'est point assuré qu'il y ait un ponce cubique de matière solide dans l'univers ; tant notre esprit est éloigné de concevoir ce que c'est que la matière (2) ! »

D'autres fois, il est vrai, Voltaire semble défendre la thèse opposée. « S'il y avait en des êtres matériels pensant par eux-mêmes, il faudrait que la pensée fût un attribut nécessaire essentiel à toute matière ; si la matière pensait nécessairement par elle-même, toute matière serait pensante ; or cela n'est pas ; donc il est insoutenable d'admettre une succession d'êtres matériels pensant par eux-mêmes. » Mais ce ne sont là que des raisonnements de circonstance. En définitive, Voltaire tient qu'il n'y a pas de différence assignable entre l'esprit et la matière. Supposez, en effet, que la pensée ne soit pas un attribut essentiel à la matière ; Dieu, du moins, ne pourrait-il pas donner à la matière la faculté de penser ? « Dire que Dieu ne peut rendre la matière pensante, n'est-ce pas dire la chose la plus insolemment absurde qu'on ait jamais osé proférer dans les écoles

(1) *Dictionnaire philosophique, Ame, Section 1^{re}.*

(2) *Lettres sur les Anglais, Lettre XVI, Sur l'optique de M. Newton.*

privilégiées de la démence (1)? » « Il est faux que, si Dieu voulait faire penser la matière, la pensée fût un composé de la matière, car la pensée serait un don de Dieu, ajouté à l'être inconnu qu'on nomme matière, de même que Dieu lui a ajouté l'attraction des forces centripètes et le mouvement, attributs indépendants de la divisibilité. » Du reste, « est-ce à nous, qui ne sommes que d'hier, à oser mettre des bornes à la puissance du Créateur, de l'Être infini, du seul Être nécessaire et immuable (2)? » Assurément « il y a bien plus de choses possibles qu'on ne pense. »

En se flattant d'avoir une âme, quoiqu'il ne sache pas ce que c'est qu'une âme, l'homme, à en croire Voltaire, se leurre et se paye de mots. Car, « dites-moi ce que c'est qu'un animal qui est absolument machine la moitié de sa vie, et qui change de nature deux fois en vingt-quatre heures (3)! »

Ce n'est pas tout. Le moyen de « comprendre comment un être immatériel, immortel, loge pendant neuf mois inutilement caché dans une membrane puante entre de l'urine et des excréments? Il paraît difficile de concevoir que cette prétendue âme simple existât avant la formation de son corps; car à quoi aurait-elle servi pendant des siècles sans être âme humaine? Et puis, comment imaginer un être simple, un être métaphysique, qui attend pendant une éternité le moment d'animer de la matière pendant quelques minutes? Que devient cet être inconnu, si le fœtus qu'il doit animer meurt dans le ventre de sa mère? Il paraît encore plus ridicule que Dieu crée une âme au moment qu'un homme couche avec une femme. Il semble blasphématoire que Dieu attende la consommation d'un adultère, d'un inceste, pour récompenser ces turpitudes en créant des âmes en leur faveur. C'est encore pis quand on dit que Dieu tire du néant des âmes immortelles pour leur

(1) *Dictionnaire philosophique, Ame, Section I^{re}.*

(2) *Ibid., Locke.*

(3) *Ibid., Somnambules et Songes, Section I^{re}.*

faire souffrir éternellement des tourments incroyables. Quoi! brûler des êtres simples, des êtres qui n'ont rien de brûlable... De quelque côté qu'on se tourne, on ne trouve qu'obscurité, contradiction, impossibilité, ridicule, rêverie, impertinence, chimères, absurdité, bêtise, charlatanerie. » Et Voltaire ignorant ou feignant d'ignorer que toutes ces difficultés sur l'origine de l'âme, qu'il se pose en un cynique langage, peuvent recevoir et ont reçu de très raisonnables sinon de complètes solutions, Voltaire ajoute : « Dieu a donné certainement du sentiment, de la mémoire, de l'industrie à tous les animaux. — Or, s'ils ont tout cela sans âme, pourquoi voulons-nous à toute force en avoir une? Peut-être c'est par vanité. Je suis persuadé que si un paon pouvait parler, il se vanterait d'avoir une âme, et il dirait que son âme est dans sa queue. Je me sens très enclin à soupçonner que Dieu nous a faits mangeants, buvants, marchants, dormants, sentants, pensants, pleins de passions, d'orgueil, et de misère, sans nous dire un mot de son secret. Nous n'en savons pas plus sur cet article que le paon dont je parle, et celui qui a dit que nous naissons, vivons, et mourons sans savoir comment, a dit une grande vérité. Celui qui nous appelle les marionnettes de la Providence me paraît nous avoir bien définis (1). » D'un autre côté, alors même que relativement aux problèmes complexes de la nature de l'âme et de la destinée humaine, il renonce à tout raisonnement, Voltaire semble vouloir, par une sorte d'acte de foi, se rassurer. « Je suis à mon aise quand je me dis: Dieu est le maître. Celui qui fait graviter des astres innombrables les uns vers les autres, celui qui fit la lumière est bien assez puissant pour nous donner des sentiments et des idées, sans que nous ayons besoin d'un petit atome étranger, invisible, appelé âme (2). »

Cependant, « pourquoi et comment a-t-on des rêves

(1) *Les oreilles du comte de Chesterfield*, ch. IV.

(2) *Dictionnaire philosophique, Les Pourquoi*.

dans le sommeil, si on n'a point d'âme ; et comment ces rêves sont-ils toujours si incohérents, si extravagants, si on en a une ? (1) » Ce n'est pas qu'il faille se persuader qu'on pense toujours, parce qu'on a pensé. « Est-ce qu'on se mouche toujours parce qu'on s'est mouché ? (2) » Finalement que sommes-nous ? Et que faut-il entendre par la personnalité ? « Ce n'est que la mémoire qui établit l'identité, la mêmeté de la personne. Nous sommes réellement physiquement comme un fleuve dont toutes les eaux coulent dans un flux perpétuel. C'est le même fleuve par son lit, ses rives, sa source, son embouchure, par tout ce qui n'est pas lui ; mais changeant à tout moment son eau qui constitue son être, il n'y a nulle identité, nulle mêmeté pour ce fleuve... (3) » Il en est ainsi de l'âme. Au vrai, « l'âme n'est qu'une suite continuelle d'idées et de sentiments qui se succèdent et se détruisent : les mouvements qui reviennent le plus souvent forment ce qu'on appelle le caractère, et ce caractère même reçoit mille changements par l'âge, par les maladies, par la fortune. Il reste quelques idées, quelques passions dominantes, enfants de la nature, de l'éducation, de l'habitude, qui, sous différentes formes, nous accompagnent jusqu'au tombeau. Ces traits principaux de l'âme s'altèrent encore tous les jours, selon qu'on a mal dormi ou mal digéré. Le caractère de chaque homme est un chaos, et l'écrivain qui veut débrouiller, après des siècles, ce chaos, en fait un autre (4) ». Chaulieu avait raison :

*« Bonne ou mauvaise santé
Fait notre philosophie. »*

Ainsi, dans la philosophie de Voltaire, s'évanouit toute personnalité, et, avec elle, disparaît toute responsabilité. Car si l'âme, comme se plaisent à le répéter,

(1) *Dictionnaire philosophique. Les Pourquoi.*

(2) Cf. *Lettres sur les Anglais, Lettre XIII, sur M. Locke.*

(3) Cf. *Lettres sur les Anglais, Lettre XIII, sur M. Locke.*

(4) *Dictionnaire philosophique. Identité.*

après Voltaire, certains philosophes contemporains, se réduit à une succession d'états de conscience ou plutôt à une succession de phénomènes psychologiques qui, au fond, ne sont guère que des phénomènes physiologiques. L'homme, mal soutenu d'ailleurs par une mémoire défaillante, ne reste pas le même deux instants de suite. Comment, dès lors, rattacher à un présent toujours fluide un passé qui n'est plus, ou un avenir qui n'est pas encore ? Quelle louange ou quel blâme, quelle peine ou quelle récompense attribuer à celui qui a cessé d'être l'auteur même d'actes coupables ou méritoires ? A parler exactement, tout moi chez l'homme se trouve aboli : l'homme n'est plus qu'une apparence fugitive, l'ombre d'une ombre.

Toutefois, Voltaire l'a judicieusement remarqué, bien qu'à ses observations il mêle des considérations inacceptables : ce serait se tromper, que d'admettre dans ce qu'on nomme l'âme une diversité qui serait pluralité. « Par ces mots *perception, mémoire, imagination, jugement*, on n'entend point des organes distincts, dont l'un a le don de sentir, l'autre se ressouvient, un troisième imagine, un quatrième juge. Les hommes sont plus portés qu'on ne pense à croire que ce sont des facultés différentes et séparées. C'est cependant le même être qui fait toutes ces opérations, que nous ne connaissons que par leurs effets, sans pouvoir rien connaître de cet être (1) ». Ainsi, « on a donné des noms à un certain nombre de facultés qui se développent en nous, à mesure que nos organes prennent un peu de force au sortir des téguments, où nous avons été renfermés neuf mois (sans qu'on sache même ce que c'est que cette force). Si nous nous souvenons de quelque chose, on dit : C'est de la mémoire ; si nous mettons quelques idées en ordre : C'est du jugement ; si nous formons un tableau suivi de quelques autres idées éparses, dont le souvenir s'est présenté à nous, cela s'appelle de l'imagination, et le résultat ou le principe de ces qualités

(1) *Dictionnaire philosophique, Imagination, Section I^{re}.*

est appelé *âme*, chose mille fois plus occulte encore. Or, s'il vous plaît, puisqu'il est très vrai qu'il n'est point dans vous un être à part qui s'appelle *sensibilité*, un autre qui soit *mémoire*, un troisième qui s'appelle *jugement*, un quatrième qui s'appelle *imagination*, concevrez-vous aisément que vous en ayez un cinquième composé de quatre autres qui n'existent point ? Qu'entendait-on autrefois quand on prononçait le nom de ψυχή, ou celui de νόσος ? Entendait-on une propriété de l'homme, ou un être particulier caché dans l'homme ? N'était-ce pas l'expression occulte d'une chose très occulte ? Toutes les ontologies, toutes les psychologies, ne sont-elles pas des rêves ? On s'ignore dans le ventre de sa mère ; c'est là pourtant que les idées devraient être les plus pures, car on est moins distrait. On s'ignore en naissant, en croissant, en vivant, en mourant (1) ».

Non, encore un coup, de ce qu'on appelle l'âme, nous ne pouvons rien connaître.

Effectivement, « quelle mécanique incompréhensible a soumis les organes au sentiment et à la pensée ? Comment une seule idée douloureuse dérange-t-elle le cours du sang ? Et comment le sang, à son tour, porte-t-il ses irrégularités dans l'entendement humain ? Quel est ce fluide inconnu et dont l'existence est certaine, qui, plus prompt, plus actif que la lumière, vole, en moins d'un clin d'œil, dans tous les canaux de la vie, produit les sensations, la mémoire, la tristesse ou la joie, la raison ou le vertige, rappelle avec horreur ce que l'on voudrait oublier, et fait d'un animal pensant ou un objet d'admiration ou un sujet de pitié et de larmes ? (2) »

Voltaire ne se lasse point de reproduire cette argumentation qu'il estime irréfragable et qui n'est que décevante et désolante. Aussi, lorsqu'il l'expose en vers, croit-il devoir y apporter quelques tempéraments oratoires :

(1) *Lettre à M. L. G. sur les qualités occultes*, décembre 1768.

(2) *L'Ingénu. Histoire véritable, tirée des manuscrits du Père Quesnel*, 1767 ; ch. XX.

« Pour comble de malheur, je sens de ma pensée,
 Se déranger les ressorts ;
 Mon esprit m'abandonne, et mon âme éclipsée
 Perd en moi de son être, et meurt avant mon corps.
 Est-ce là ce rayon de l'essence suprême,
 Qu'on nous dépeint si lumineux ?
 Est-ce là cet esprit survivant à nous-même ?
 Il naît avec nos sens, croît, s'affaiblit comme eux :
 Hélas ! périrait-il de même ?
 Je ne sais ; mais j'ose espérer,
 Que, de la mort, du temps et des destins le maître,
 Dieu conserve pour lui le plus pur de notre être,
 Et n'anéantit point ce qu'il daigne éclairer (1) ».

Malgré tout, on ne saurait se le dissimuler, « le physique est le père du moral (2) », écrit Voltaire : « je suis affligé en mon être (3) ». « En cherchant toujours à me prouver que nous sommes deux, j'ai senti grossièrement que je suis un seul : et cette contradiction m'a toujours fait une extrême peine (4) ». Voltaire néanmoins ne peut s'empêcher de s'arrêter à quelques-unes des principales objections et des plus connues, que soulève cette réduction du moral au physique. Effectivement, « si ce sont les organes du corps qui ont fait penser Archimède, pourquoi un idiot, mieux constitué qu'Archimède, plus vigoureux, digérant mieux, faisant mieux toutes ses fonctions, ne pense-t-il point ? (5) ». Ou encore, si le moral n'est que le physique sous une autre dénomination, faut-il donc supposer que l'esprit même d'un grand homme, non point un esprit vulgaire, mais l'esprit, par exemple, d'un Frédéric, « ce fils aîné de Prométhée », se dissipe, à la mort, comme une fumée ?

(1) *Épître à M. de Genonville, sur une maladie*, 1719.

(2) *Dictionnaire philosophique*, De Calon, du suicide.

(3) *Lettre au cardinal de Bernis*, 3 septembre 1762.

(4) *Le philosophe ignorant*, 1766, III, *Comment puis-je penser ?*

(5) *Dictionnaire philosophique*, Ame, Section IV.

« Dieux justes (s'il en est) quoi ! cette âme si belle,
 N'est-ce qu'un composé de vos quatre éléments ?
 L'esprit de ce grand homme est-il une étincelle,
 Qui s'évapore avec les sens ?
 Rentrez, esprits communs, dans la nuit éternelle ;
 Périssez tout entiers, soyez anéantis.
 Âme de Frédéric, vous êtes immortelle,
 Ainsi que ses vertus, sa gloire, et ses écrits (1) ».

Mais de pareilles objections ne sont pas pour embarrasser longtemps Voltaire. L'aristocratique immortalité dont il gratifie le roi de Prusse ne lui est qu'un poétique verbiage, aussi bien que le dithyrambe en l'honneur de l'immortalité, qu'il s'est plu à traduire d'Addison :

« Qui, Platon tu dis vrai : notre âme est immortelle :
 C'est un Dieu qui lui parle, un Dieu qui vit en elle.
 Et d'où viendrait sans lui ce grand pressentiment,
 Ce dégoût des faux biens, cette horreur du néant ?
 Vers des siècles sans fin, je sens que tu m'entraînes ;
 Du monde et de mes sens je vais briser les chaînes.
 Et m'ouvrir, loin d'un corps dans la fange arrêté,
 Les portes de la vie et de l'éternité...

.
 Allons, s'il est un Dieu, Caton doit être heureux.
 Il en est un, sans doute, et je suis son ouvrage,
 Lui-même au cœur du juste il empreint son image ;
 Il doit venger sa cause et punir les pervers...

.
 Hâtons-nous de sortir d'une prison funeste.
 Je te verrai sans ombre, ô vérité céleste !
 Tu te caches de nous dans nos jours de sommeil ;
 Cette vie est un songe, et la mort un réveil (2) ».

Au fait et au prendre, c'est très résolument qu'en ce

(1) Ode au roi de Prusse, 1751.

(2) Traductions et imitations de divers auteurs anciens et modernes.

qui concerne l'âme, Voltaire, à l'encontre d'Addison, se range à l'avis de Prior et de La Mettrie. « C'est de Prior qu'est *l'Histoire de l'âme*; cette histoire est la plus naturelle qu'on ait faite jusqu'à présent de cet être si bien senti et si mal connu. L'âme est d'abord aux extrémités du corps, dans les pieds et dans les mains des enfants; et de là elle se place insensiblement au milieu du corps dans l'âge de puberté; ensuite, elle monte au cœur, et là elle produit les sentiments de l'amour et de l'héroïsme; elle s'élève jusqu'à la tête dans un âge plus mûr; elle y raisonne comme elle peut; et, dans la vieillesse, on ne sait plus ce qu'elle devient; c'est la sève d'un vieil arbre, qui s'évapore et qui ne se répare plus. Peut-être cet ouvrage est-il trop long; toute plaisanterie doit être courte, et même le sérieux devrait bien être court aussi (1). » Est-ce donc que Voltaire ne verrait dans le livre de Prior qu'une ennuyeuse plaisanterie? Pas le moins du monde. Prior s'accorde en perfection avec La Mettrie, avec lequel s'accorde merveilleusement Voltaire. Qu'on en juge! « Il faut toujours tenir le ventre libre, pour que la tête le soit. Notre âme immortelle a besoin de la garde-robe pour bien penser. C'est dommage que La Mettrie ait fait un assez mauvais livre sur l'homme-machine; le titre était admirable (2). » Et Voltaire s'adressant à son âme, qu'il appelle agréablement *Lisette* et « qui est très mal à l'aise dans son corps cacochyme: « Je dis quelquefois à Lisette: Allons donc! Soyez donc gaie comme la Lisette de mon ami. Elle répond qu'elle n'en peut rien faire, et qu'il faut que le corps soit à son aise, pour qu'elle y soit aussi. — Fi donc! Lisette, lui dis-je; si vous me tenez de ces discours-là, on vous croira matérielle. — Ce n'est pas ma faute, a répondu Lisette, j'avoue ma misère, et je ne me vante point d'être ce que je ne suis pas (3). »

(1) *Lettres sur les Anglais, Lettre XIII, sur M. Pope et quelques autres poètes fameux.*

(2) *Lettre à Mme du Deffand, 7 août 1769.*

(3) *Lettre à M. de Cideville, 10 mai 1764. Cf. Bachaumont, Mé-*

Pour Voltaire, l'homme est, à la lettre, une machine; lorsqu'il vit, une machine qui fonctionne; lorsqu'il meurt, une machine qui se détraque; rien de moins, rien de plus. « On appelle la languette, la soupape d'un soufflet, l'âme du soufflet. Qu'est-ce que cette âme? C'est un nom que j'ai donné à cette soupape qui baisse, laisse entrer l'air, se relève, et le pousse par un tuyau, quand je fais mouvoir le soufflet. Il n'y a point là une âme distincte de la machine. Mais qui fait mouvoir le soufflet des animaux? Celui qui fait mouvoir les astres. Le philosophe qui a dit: *Deus est anima brutorum* avait raison; mais il devait aller plus loin (1). » En effet, « lorsque la languette ou la soupape d'un soufflet est dérangée, et que l'air qui est entré dans la capacité du soufflet en sort par quelque ouverture survenue à cette soupape, qu'il n'est plus comprimé entre les deux palettes, et qu'il n'est pas poussé avec violence vers le foyer qu'il doit allumer, les servantes disent: *L'âme du soufflet est crevée*. Elles n'en savent pas davantage; et cette question ne trouble pas leur tranquillité. Le jardinier prononce le mot *d'âme des plantes*, et les cultive très bien sans savoir ce qu'il entend par ce terme. Le luthier pose, avance ou recule *l'âme d'un violon* sous le chevalet, dans l'intérieur des deux tables de l'instrument; un chétif morceau de bois de plus ou de moins lui donne ou lui ôte une âme harmonieuse. Nous avons plusieurs manufactures dans lesquelles les ouvriers donnent la qualification *d'âme* à leurs machines (2). » Par conséquent, que parle-t-on d'immortalité ou d'âme immortelle? Sans doute, « on est aujourd'hui

moires, t. 28. « On parle d'une lettre de M. de Voltaire, où il fait dialoguer l'âme avec le corps. Il appelle la première Lisette: elle se révolte contre le dernier, et lui reproche de l'asservir. On sent que c'est un matérialisme déguisé, un dessein formé de faire voir combien il est ridicule de supposer un pareil assemblage. M. de Voltaire, qui a moins que jamais des idées neuves, cherche à tout colorer de son style, et s'approprie bien des choses par le charme dont il embellit les pensées des autres. »

(1) *Dictionnaire philosophique, Bêtes*.

(2) *Ibid.*, *Âme, Section 1^{re}*.

assez partagé entre l'immortalité et la mort de l'âme ; mais tout le monde convient que l'âme est matérielle ; et si elle l'est, on doit croire qu'elle est périssable. Nous passerions tout notre temps à citer, si nous voulions rapporter tous les témoignages de ceux qui ont cru, avec l'antiquité, que tous les animaux, hommes et brutes, ayant une âme, l'ont nécessairement corporelle (1). »

Et encore : « Qu'en pensez-vous ? L'âme est-elle immortelle ? La question est un peu brusque. Il me semble que pour savoir par soi-même si l'âme est immortelle, il faut d'abord être bien certain qu'elle existe ; et c'est de quoi je n'ai aucune connaissance, sinon par la foi, qui tranche toutes les difficultés. Lucrèce disait, il y a dix-huit cents ans :

Ignoratur enim que sil natura animã.

[LCCR., I. 113.]

on ignore la nature de l'âme : il pouvait dire, on ignore son existence ; j'ai lu deux ou trois cents dissertations sur ce grand objet ; elles ne m'ont jamais rien appris... Nos jeunes bacheliers en savent davantage, sans doute ; mais, moi, je n'en sais rien, et à l'âge de quatre-vingts ans, je me trouve aussi avancé que le premier jour (2). » « Ne voyant point que l'entendement, la sensation de l'homme soit une chose immortelle, qui me prouvera qu'elle l'est ? Quoi ! moi qui ne sais point quelle est la nature de cette chose, j'affirmerai qu'elle est éternelle ! Moi qui sais que l'homme n'était pas hier, j'affirmerai qu'il y a dans cet homme une partie éternelle par sa nature ! et tandis que je refuserai l'immortalité à ce qui anime ce chien, ce perroquet, cette grive, je l'accorderai à l'homme par la raison que l'homme le désire ! Il serait bien doux en effet de survivre à soi-même, de conserver éternellement la plus excellente partie de son être dans la

(1) *De l'âme par Soranus, médecin de Trajan, 1771, IV, Ame corporelle.*

(2) *L'A, B, C, ou dialogues entre A, B, C, traduit de l'anglais, par M. Huet, 1768. Second entretien sur l'âme.*

destruction de l'autre, de vivre à jamais avec ses amis, etc.! Cette chimère (à l'envisager en ce seul sens) serait consolante dans des misères réelles (1). » « Ce n'est pas en effet que le néant n'ait du bon; mais il est impossible d'aimer véritablement le néant, malgré ses bonnes qualités (2). » Cependant, comment se bercer de cette chimère d'immortalité? « La faculté pensante que l'éternel architecte du monde nous a donnée se perd comme la faculté mangeante, buvante, et digérante. Les marionnettes de la Providence infinie ne sont pas faites pour durer autant qu'elle (3). » Voltaire « n'assure point, il est vrai, qu'il ait des démonstrations contre la spiritualité et l'immortalité de l'âme; mais il déclare que toutes les vraisemblances sont contre elles; et il tient pour également injuste et déraisonnable de vouloir une démonstration dans une recherche qui n'est susceptible que de conjectures (4). »

Il ne faudrait pas se figurer toutefois que Voltaire juge absolument inintelligible l'idée de résurrection, quoiqu'il la dénature et la confonde avec l'idée de transformation. « Il n'est pas plus surprenant, suivant lui, de naître deux fois qu'une. Tout est résurrection dans ce monde; les chenilles ressuscitent en papillons; un noyau mis en terre ressuscite en arbre; tous les animaux ensevelis dans la terre ressuscitent en herbes, en plantes, et nourrissent d'autres animaux, dont ils font bientôt une partie de la substance; toutes les particules qui composaient les corps sont changées en différents êtres (5). »

Il y a lieu surtout de le noter: Voltaire se sent comme obligé d'admettre qu'à certains égards, la croyance à l'immortalité est utile ou même nécessaire,

(1) *Traité de métaphysique*, ch. VI. *Si ce qu'on appelle âme est immortel.*

(2) *Lettre à Mme du Deffand*, 9 mai 1764.

(3) *Lettre à Mme Necker*, 23 avril 1773.

(4) *Traité de métaphysique*, ch. VI. *Si ce qu'on appelle âme est immortel.*

(5) *La princesse de Babylone*, 1768, iv.

en un mot qu'elle est bonne à contenir le peuple, à intimider les princes et à refréner les méchants. Effectivement, renonçant momentanément à ses étranges conceptions de la substance et de l'identité, il n'a pas de peine à reconnaître que « pour qu'un homme puisse être récompensé ou puni quand il ne sera plus, il faut qu'il subsiste en lui quelque chose qui sente et qui pense après lui (1). »

En définitive pourtant, c'est la doctrine de la mortalité de l'âme qui, dans l'esprit de Voltaire, l'emporte et de beaucoup. Car, puisque avant la naissance d'un homme, rien de lui n'avait ni sentiment, ni pensée, pourquoi y aurait-il en lui sentiment et pensée après sa mort? Une fois de plus, l'âme de l'homme ne diffère point de celle des bêtes. Or « que devient le sensorium, la mémoire, le magasin d'idées, l'âme d'un colimaçon, qui marche un mois, deux mois entiers, après qu'on lui a coupé la tête, et auquel ensuite une tête revient garnie de tous les organes que possédait la première? Comment tout cela revient-il? Une âme qui renaît, est un phénomène bien curieux! Non, cela n'est pas plus étrange qu'une âme produite, une âme qui dort et qui se réveille; une âme détruite (2). » « Parlons franchement, c'est qu'il n'y a point d'âme; ce système est le plus hardi, le plus étonnant de tous, et, au fond, le plus simple. Je suis corps et je pense, je n'en sais pas davantage (3). » Voltaire, revenant bientôt sur ses propres affirmations, déclare même qu'en somme la croyance à l'immortalité de l'âme n'a pas l'efficacité que d'ordinaire on lui attribue. Ce qui en effet demeure hors de conteste et ce qui peut nous surprendre, « c'est qu'un dogme si réprimant et si salutaire ait laissé en proie à tant d'horribles crimes, des hommes qui ont si peu de temps à vivre, et qui se

(1) *Dialogues et entretiens philosophiques*, Cr-Su et Kov, 1764. *Troisième entretien.*

(2) *Dictionnaire philosophique*, *Polypes*.

(3) *Lettres sur les Anglais*, *Lettre XIII, sur M. Locke*.

voient pressés entre deux éternités (1). » Ou encore :
« On chantait publiquement sur le théâtre de Rome dans la tragédie de *la Troade* :

« *Post mortem nihil est, ipsaque mors nihil ;* »
« *Rien n'est après la mort, la mort même n'est rien ;* »

Et le chœur continuait dans le même esprit :

« *Spem ponant avidi, solliciti metum.*
Quæris quo jaceas post obitum loco ?
Quo non nata jacent. »

« *Sois sans crainte et sans espérance ;*
Que ton sort ne te trouble pas.
Que devient-on dans le trépas ?
Ce qu'on fut avant sa naissance. »

Ces sentiments ne rendaient les hommes ni meilleurs ni pires ; tout se gouvernait, tout allait à l'ordinaire ; et les Titus, les Trajan, les Marc-Aurèle gouvernèrent la terre en dieux bienfaisants (2). »

Force est de nous y résigner. « Nous sommes tous comme des prisonniers condamnés à mort, qui s'amusaient un moment sur le préau jusqu'à ce qu'on vienne les chercher pour les expédier. Cette idée est plus vraie que consolante (3). » Oui, « nous sommes des victimes condamnées toutes à la mort ; nous ressemblons aux moutons qui bêlent, qui jouent, qui bondissent, en attendant qu'on les égorge. Leur grand avantage sur nous est qu'ils ne se doutent pas qu'ils seront égorgés, et que nous le savons (4). » « Pour moi, ajoute Voltaire, il y a soixante ans que je cherche ce que c'est qu'une âme, et je n'en sais encore rien (5). » « Pauvres marionnettes de l'éternel Demiourgos, qui ne savons ni pourquoi ni comment une main invisible fait mouvoir nos ressorts, et ensuite nous jette et nous entasse dans la boîte ! Répétons plus que jamais avec

(1) *Dictionnaire philosophique, Ame. Section VI.*

(2) *Ibid. Section IX.*

(3) *Lettre à Mme du Deffand, 31 août 1764.*

(4) *Lettre à la même, 7 août 1769.*

(5) *Lettre à M. le duc de Choiseul, février 1766.*

Aristote : *Tout est qualité occulte* (1). » Somme toute, l'histoire de Voltaire, au dégoût près de la vie, est l'histoire de son *Bon Bramin*. « Le bramin me dit un jour : Je voudrais n'être jamais né. Je lui demandai pourquoi. Il me répondit : J'étudie depuis quarante ans ; ce sont quarante années de perdues ; j'enseigne les autres et j'ignore tout ; cet état porte dans mon âme tant d'humiliation et de dégoût, que la vie m'est insupportable : je suis né, je vis dans le temps et je ne sais pas ce que c'est que le temps ; je me trouve dans un point entre deux éternités comme disent nos sages, et je n'ai nulle idée de l'éternité ; je suis composé de matière ; je pense, je n'ai jamais pu m'instruire de ce qui produit la pensée ; j'ignore si mon entendement est en moi une simple faculté, comme celle de marcher, de digérer, et si je pense avec ma tête comme je prends avec mes mains. Non seulement le principe de ma pensée m'est inconnu, mais le principe de mes mouvements m'est également caché ; je ne sais pourquoi j'existe ; cependant on me fait chaque jour des questions sur tous ces points ; il faut répondre ; je n'ai rien de bon à dire ; je parle beaucoup, et je demeure confus et honteux de moi-même, après avoir parlé (2). »

S'il en est ainsi, que signifie le banal refrain de l'âme immortelle ? Il semble que le problème de l'immortalité de l'âme importune le vieil Arouet jusqu'à l'exaspérer. C'est pourquoi, décrivant l'origine du corps qu'il affecte d'identifier avec l'origine de l'âme, il en vient à des abominations, dont à peine est-il permis de rapporter les derniers mots. « L'âme immortelle, écrit-il, l'âme immortelle a donc son berceau entre deux cloaques ? Vous me dites, madame, que cette description n'est ni dans le goût de Tibulle ni dans celui de Quinault : d'accord, ma bonne, mais je ne suis pas en humeur de te dire ici des galanteries (3). » Et après avoir exprimé par cette

(1) *Dictionnaire philosophique, Passions.*

(2) *Histoire d'un Bon Bramin, 1760.*

(3) *Dictionnaire philosophique, Ignorance, Section II, les ignorances. Cf. Lettre à la comtesse d'Argental, 18 avril 1766.*

cynique boutade une pensée que certainement il croit plus vraie que consolante, Voltaire se plait à la consigner de nouveau, comme un suprême aveu (1778), dans ces vers attristants à la fois et charmants :

*« Adieu ; je vais dans ce pays
D'où ne revint point feu mon père ;
Pour jamais , adieu, mes amis,
Qui ne me regretterez guère.
Vous en rirez, mes ennemis,
C'est le REQUIEM ordinaire.
Vous en tâterez quelque jour ;
Et lorsqu'aux ténébreux rivages
Vous irez trouver vos ouvrages,
Vous ferez rire à votre tour.
Quand sur la scène de ce monde
Chaque homme a joué son rôle,
En partant, il est, à la ronde,
Reconduit à coups de sifflet,
Dans leur dernière maladie
J'ai vu des gens de tous états,
Vieux évêques, vieux magistrats,
Vieux courtisans, à l'agonie.
Vainement en cérémonie,
Avec sa clochette arrivait
L'attirail de la sacristie ;
Le curé vainement oignait
Notre vieille âme à sa sortie ;
Le public malin s'en moquait ;
La satire un moment parlait
Des ridicules de sa vie ;
Puis à jamais on l'oubliait ;
Ainsi la farce était finie.
Le Purgatoire ou le néant
Terminait celle comédie.
Pelils papillons d'un moment,
Invisibles marionnettes
Qui volez si rapidement
De Polichinelle au néant,*

*Dites-moi donc ce que vous êtes :
Au terme où je suis parvenu,
Quel mortel est le moins à plaindre ?
C'est celui qui ne sait rien craindre,
Qui vil et qui meurt inconnu (1). »*

(1) *Poësies mêlées, Adieux à la vie, 1778.*

CHAPITRE V

La Liberté

Il n'est que trop ordinaire que les philosophes qui se piquent le plus de rigueur, se sauvent des suites de leurs propres doctrines par de surprenantes inconséquences. La nature, comme le remarquait Pascal, soutient leur raison impuissante et l'empêche d'aller jusqu'à l'extravagance. Ou encore, pour parler avec Kant, chez eux la raison pure est sans cesse redressée par la raison pratique. Voltaire fournit de ce fait un mémorable exemple. Car jamais penseur ne s'est en toutes choses plus contredit et particulièrement au sujet du libre arbitre ou de la liberté.

Avant tout, il est clair que s'il n'y a pas d'âme, et Voltaire nie l'existence de l'âme ; il est évident que si nous sommes tout corps, et Voltaire déclare que tout en nous se réduit à l'organisme, la liberté ne se comprend plus. Machines, nous sommes nécessairement soumis aux lois des machines ; le libre arbitre reste un mot vide de sens, et c'est uniquement de mouvement et des lois du mouvement qu'il peut être question. Cependant Voltaire commence par affirmer la liberté et la démontre. Première contradiction.

Ensuite, démentant l'idée que d'abord il s'est faite du libre arbitre, lequel consiste à choisir, Voltaire ramène à l'idée de puissance, l'idée de liberté, et, chez l'homme, à un pouvoir physique tout pouvoir. C'est manifestement abolir la liberté. Seconde contradiction.

Enfin, quoique, d'après Voltaire, nous ne soyons

pas libres, la force des choses l'oblige à reconnaître que nous agissons toujours comme si nous étions libres. C'est de nouveau poser la liberté. Troisième contradiction.

Bref, conséquent avec lui-même en théorie, Voltaire est fataliste en théorie comme en théorie il est matérialiste, tandis que la réalité lui impose des inconséquences qui font de lui, dans la pratique, un partisan décidé du libre arbitre, ce qui implique pour l'âme la spiritualité. C'est ce sentiment d'une réalité incontestable qui, tout d'abord, porte Voltaire à soutenir que l'homme est libre. De là une discussion, presque une polémique, longue, ardente, subtile à la fois et impétueuse, avec le prince royal, bientôt roi de Prusse, et où le courtisan a cent fois raison contre son interlocuteur et seigneur. Par passe-temps, par bel esprit, peut-être aussi par conviction sincère, mais du moins par logique de matérialiste, Frédéric niait nettement la liberté humaine. C'est surtout à l'aide d'arguments de fait, mais par des arguments péremptoires que Voltaire la défend.

« Malgré les puissantes objections que vous me faites, disait-il, je crois écrire à votre Altesse Royale non pas comme à un automate créé pour être à la tête de quelques milliers de marionnettes humaines, mais comme à un être des plus libres et des plus sages que Dieu ait jamais daigné créer... Sur vingt hommes, il y en a dix-neuf qui ne se gouvernent point par leurs principes; mais votre âme paraît être de ce petit nombre, plein de fermeté et de grandeur, qui agit comme il pense. Daignez, au nom de l'humanité, penser que nous avons quelque liberté; car si vous croyez que nous sommes de pures machines, que deviendra l'amitié dont vous faites vos délices? de quel prix seront les grandes actions que vous ferez? Quelle reconnaissance vous devra-t-on des soins que votre Altesse Royale prendra de rendre les hommes plus heureux et meilleurs? Comment, enfin, regarderez-vous l'attachement qu'on aura pour vous, les services qu'on vous rendra, le sang qu'on versera pour vous? Quoi! le plus généreux, le plus tendre, le

plus sage des hommes, verrait tout ce qu'on ferait pour lui du même œil dont on voit des roues de moulin tourner sur le courant de l'eau, et se briser à force de servir? Non, Monseigneur, votre âme est trop noble pour se priver ainsi de son plus beau partage. Pardonnez à mes arguments, à ma morale, à ma bavarderie. Je ne dirai point que je n'ai pas été libre en disant tout cela. Non, je crois l'avoir écrit très librement, et c'est pour cette liberté que je demande pardon (1). » Aussi bien, supposez que l'homme ne soit pas libre, que devient la responsabilité humaine?

Frédéric-Guillaume n'avait laissé que vingt-quatre heures à Wolf pour vider ses États, sous prétexte qu'en professant le Leibnizianisme, Wolf enseignait un système de fatalité qui n'allait à rien moins, dans l'opinion du prince, qu'à ruiner parmi ses troupes toute obéissance. Frédéric II, quoique Wolf eût été une de ses premières admirations, et qu'il se fût empressé, après la mort de son père, de réinstaller dans sa chaire de Halle le professeur disgracié; Frédéric II certainement n'aurait pas souffert davantage qu'on cherchât à persuader ses soldats qu'ils n'étaient pas libres de lui donner leur sang, ou ses sujets de lui payer l'impôt. Mais, devenu roi, il lui plaisait, à propos du libre arbitre, de se jouer, comme au temps de sa jeunesse, avec le plus ingénieux et le plus amusant disputeur qu'il eût jamais rencontré. Frédéric met donc à prouver que la liberté n'est et ne peut être qu'une illusion, la même insistence que Voltaire à démontrer que rien n'est plus effectif que la liberté.

Cette opinion que l'homme est libre paraît même une des rares croyances qui soient solidement ancrées dans l'esprit toujours flottant de l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. Dissertations en prose et discours en vers, dialectique et poésie, argumentation et adjuration, Voltaire en effet n'épargne rien pour établir d'une manière inébranlable et comme une vérité aussi manifeste que nécessaire, le dogme de la liberté.

(1) *Lettre au prince royal de Prusse*, 23 janvier 1738.

« Ah! sans la liberté, que seraient donc nos âmes ?
 Mobiles agités par d'invisibles flammes,
 Nos vœux, nos actions, nos plaisirs, nos dégoûts,
 De notre être, en un mot, rien ne serait à nous ;
 D'un artisan suprême impuissantes machines,
 Automates pensants, mus par des mains divines,
 Nous serions à jamais de mensonge occupés,
 Vils instruments d'un Dieu, qui nous aurait trompés.
 Comment, sans liberté, serions-nous ses images ?
 Que lui reviendrait-il de ses brutes ouvrages ?
 On ne peut donc lui plaire : on ne peut l'offenser :
 Il n'a rien à punir, rien à récompenser.

.....
 La liberté, dis-tu, l'est quelquefois ravie,
 Dieu te la devait-il immuable, infinie,
 Égale en tout état, en tout temps, en tout lieu ?
 Tes destins sont d'un homme et tes vœux sont d'un Dieu.
 Quoi! dans cet océan cet atome qui nage
 Dirait : « l'immensité doit être mon partage. »
 Non : tout est faible en toi, changeant, et limité,
 Ta force, ton esprit, les talents, la beauté.

.....
 Mais, dis-moi, quand ton cœur formé de passions
 Se rend, malgré lui-même, à leurs impressions ;
 Qu'il sent dans ses combats sa liberté vaincue,
 Tu l'avais donc en toi, puisque tu l'as perdue ! (1) »

Non seulement, au début, Voltaire soutient que nous sommes libres ; mais il semble, au premier abord, qu'il entende assez bien la nature de la liberté. Ainsi, qu'on ne lui propose point de placer uniquement dans un état d'indifférence l'essence de la liberté. « Il lui paraît probable que nous avons la liberté d'indifférence dans les choses indifférentes ; » mais il estime que « nous possédons la liberté qu'il appelle de *spontanéité*, dans tous les autres cas ; c'est-à-dire que, lorsque nous avons des

(1) *Discours en vers sur l'Homme : Deuxième Discours, de la liberté*, 1734.

motifs, notre volonté se détermine par eux; et ces motifs sont toujours le dernier résultat de l'entendement ou de l'instinct (1). » Doctrine d'ailleurs équivoque, et qui, chez Voltaire, aboutira à une complète erreur! Car, au lieu qu'il en soit des motifs qui sollicitent la volonté sans la contraindre, comme on disait autrefois des astres, *astra inclinant, non necessitant*, la volonté ne saurait, suivant lui, dominer les motifs, mais elle en est la conséquence nécessaire. Voltaire n'a jamais compris que la liberté est essentiellement le pouvoir de commencer, c'est-à-dire un pouvoir créateur.

Cependant, qu'on ne lui oppose pas contre la liberté, l'objection si souvent invoquée de la prescience divine. Car c'est fort sensément qu'il remarque « que cet argument attaquerait même la liberté qu'on est obligé de reconnaître en Dieu. » Effectivement « on peut dire: Dieu sait ce qui arrivera; il n'est pas en son pouvoir de ne pas faire ce qui arrivera. Que prouve donc ce raisonnement tant rebattu? rien autre chose, sinon que nous ne savons et ne pouvons savoir ce que c'est que la prescience de Dieu, et que tous ses attributs sont pour nous des abîmes impénétrables (2). » Il convient de l'observer: « la prescience de Dieu ne donne pas aux choses plus de certitude qu'elles n'en auraient, s'il n'y avait pas de prescience; loin d'être la cause de l'existence des choses, elle est elle-même fondée sur leur existence. Dieu n'est pas le Dieu des machines, mais le Dieu des êtres pensants. Il n'y a point de hasard et pourtant l'homme est libre (3). » Aussi bien, savons-nous ce que c'est que la prescience divine? « Que coûterait-il de dire: je ne sais point ce que sont les attributs de Dieu, et je ne suis point fait pour embrasser son essence? Mais, c'est ce qu'un bachelier ou un licencié se gardera bien d'avouer: c'est ce qui les a rendus

(1) *Éléments de la philosophie de Newton, 1^{re} partie, ch. III, de la liberté dans Dieu; ch. IV, de la liberté dans l'homme.*

(2) *Traité de métaphysique, ch. VII, si l'homme est libre.*

(3) *Ibid., Ibid.*

les plus absurdes des hommes, et fait d'une science sacrée un misérable charlatanisme. » Il reste, en tout cas, hors de doute « que tous les sophismes contre la liberté de l'homme attaquent également la liberté de Dieu (1). » Évidemment, on ne pouvait mieux conclure.

Néanmoins, chose à peine croyable ! Voltaire change instantanément de sentiment, et la thèse du fatalisme finit par lui devenir aussi chère que lui avait été naguère celle de la liberté. « J'ai relu ce que vous daignâtes m'écrire, il y a dix ans, maudait-il à Frédéric (26 janvier 1749) ; ce petit morceau très philosophique fait trembler. Plus j'y pense, plus je reviens à l'avis de Votre Majesté. J'avais grande envie que nous fussions libres, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour le croire. L'expérience et la raison me convainquent que nous sommes des machines faites pour aller un certain temps, et comme il plaît à Dieu. » Et déjà bien auparavant, au prince royal (juin 1738) il écrivait : « Le dernier fruit de votre loisir est l'ouvrage d'un vrai sage, qui est fort au-dessus des philosophes ; votre esprit sait d'autant mieux douter qu'il sait mieux approfondir. Rien n'est plus vrai, Monseigneur, que nous sommes dans ce monde sous la direction d'une puissance aussi invisible que forte, à peu près comme des poulets qu'on a mis en mue pour un certain temps, pour les mettre à la broche ensuite, et qui ne comprendront jamais par quel caprice le cuisinier les fait ainsi encager. Je parie que si ces poulets raisonnent, et font un système sur leur cage, aucun ne devinera que c'est pour être mangés qu'on les a mis là. » Était-ce donc par basse et mensongère flatterie que Voltaire, se désavouant à ce point lui-même, en venait à partager obséquieusement la doctrine du prince Prussien ? Il s'exprimait sans doute en courtisan, mais il parlait aussi en philosophe convaincu. En effet, l'opinion fataliste que professe définitivement Voltaire s'accorde d'une manière exacte avec l'idée qu'il se fait de la liberté. Pour lui, la liberté se résout dans le

(1) *Traité de métaphysique*, ch. VII, si l'homme est libre.

pouvoir d'agir. « Un raisonneur voulut me faire raisonner. Il me demanda si j'étais libre; je lui répondis que je n'étais point en prison, que j'avais la clef de ma chambre, que j'étais parfaitement libre. Ce n'est pas cela que je vous demande, me répondit-il; croyez-vous que votre volonté ait la liberté de vouloir ou de ne vouloir pas vous jeter par la fenêtre? pensez-vous avec l'Ange de l'École, que le libre arbitre soit une puissance appétitive, et que le libre arbitre se perde par le péché? Je regardai mon homme fixement, pour tâcher de lire dans ses yeux s'il n'avait pas l'esprit égaré et je lui répondis que je n'entendais rien à son galimatias... Il n'y a rien sans cause... Toutes les fois que je veux, ce ne peut être qu'en vertu de mon jugement bon ou mauvais; ce jugement est nécessaire, donc ma volonté l'est aussi. En effet, il serait bien singulier que toute la nature, tous les astres obéissent à des lois éternelles, et qu'il y eût un petit animal haut de cinq pieds qui, au mépris de ces lois, pût agir comme il lui plairait au seul gré de son caprice... Mes idées entrent nécessairement dans mon cerveau; comment ma volonté, qui en dépend, serait-elle à la fois nécessaire et absolument libre?... Être véritablement libre, c'est pouvoir. Quand je peux faire ce que je veux, voilà ma liberté; mais je veux nécessairement ce que je veux; autrement je voudrais sans raison, sans cause, ce qui est impossible. Ma liberté consiste à marcher quand je veux marcher et que je n'ai point la goutte (1) ».

C'était précisément ce que Locke avait soutenu, et c'est ce qu'après lui Voltaire ne cesse de répéter. « Ou je me trompe fort, ou Locke le définisseur a très bien défini la liberté *puissance*. Je me trompe encore, ou Collins, célèbre magistrat de Londres, est le seul philosophe qui ait bien approfondi cette idée, et Clarke ne lui a répondu qu'en théologien (2) ». Et déjà, dans son *Deuxième Discours sur l'Homme*, où il chante en quelque sorte la *Liberté*, Voltaire écrivait, comme

(1) *Dictionnaire philosophique, Liberté.*

(2) *Le philosophe ignorant*, 1766, XIII. *Suis-je libre?*

sommaire, et en sous-titre : « On entend par ce mot Liberté le pouvoir de faire ce qu'on veut. Il n'y a et ne peut y avoir d'autre liberté. C'est pourquoi Locke l'a si bien définie *puissance*. » Oui, « on dispute depuis trois mille ans si la volonté est libre ou non : Locke fait voir d'abord que la question est absurde, et que la liberté ne peut pas plus appartenir à la volonté que la couleur et le mouvement. Que veut dire ce mot *être libre* ? Il veut dire *pouvoir*, ou bien il n'a point de sens. Or que la volonté *puisse*, cela est aussi ridicule au fond que si on disait qu'elle est jaune ou bleue, ronde ou carrée. La volonté est le vouloir, et la liberté est le pouvoir... Vous ne pouvez obéir par votre volonté qu'à une idée qui vous dominera davantage. Or vous recevez toutes vos idées, vous recevez donc votre vouloir, vous voulez donc nécessairement : le mot de *liberté* n'appartient donc en aucune manière à la volonté ?... Où sera donc la liberté ? dans la puissance de faire ce qu'on veut. La liberté, sur laquelle on a écrit tant de volumes, n'est donc, réduite à de justes termes, que la puissance d'agir. Le mot de *liberté*, de *franc arbitre*, est donc un mot abstrait, un mot général, comme beauté, bonté, justice. Ces termes ne disent pas que tous les hommes soient toujours beaux, bons, et justes ; aussi ne sont-ils pas toujours libres (1) ».

Allons plus loin. « Cette liberté n'étant que la puissance d'agir, quelle est cette puissance ? Elle est l'effet de la constitution et de l'état actuel de nos organes. Mais quoi ! les autres animaux auront donc la même liberté, la même puissance ? Pourquoi non ? Ils ont des sens, de la mémoire, du sentiment, des perceptions comme nous ; ils agissent avec spontanéité comme nous ; il faut bien qu'ils aient aussi, comme nous, la puissance d'agir en vertu de leurs perceptions, en vertu du jeu de leurs organes. On crie : s'il en est ainsi, tout n'est que machine, tout est dans l'univers assujéti à des lois éternelles. Eh bien ! voudriez-vous

(1) *Dictionnaire philosophique, Franc arbitre.*

que tout se fit au gré d'un million de caprices aveugles ? Ou tout est la suite de la nécessité de la nature des choses, ou tout est l'effet de l'ordre éternel d'un maître absolu : dans l'un et dans l'autre cas, nous ne sommes que des roues de la machine du monde (1) ».

— A la vérité, si tout déterminisme ne se confond pas avec la fatalité, (car il est hors de doute que partout il y a des lois et que la liberté humaine ne peut que choisir entre ces lois), le déterminisme qui est fatalité parce qu'il est nécessité, n'est-il pas de nature à effrayer par ses conséquences ? Voltaire ne se trouble pas pour si peu. A l'entendre « c'est un vrai jeu d'esprit, c'est un lieu commun de dire que sans la liberté prétendue de la volonté les peines et les récompenses sont inutiles. Raisonnez et vous conclurez tout le contraire. Si quand on exécute un brigand, son complice, qui le voit expirer, a la liberté de ne point s'effrayer du supplice ; si sa volonté se détermine d'elle-même, il ira du pied de l'échafaud assassiner sur le grand chemin : si ses organes frappés d'horreur lui font éprouver une terreur insurmontable, il ne volera plus. Le supplice de son compagnon ne lui devient utile et n'assure la société qu'autant que la volonté n'est pas libre. La liberté n'est donc et ne peut être autre chose que la puissance de faire ce qu'on veut (2) ».

Voilà de quels sophismes Voltaire étaye sa fausse notion de la liberté, à laquelle correspond la plus étrange théorie de la pénalité ! Comme si, sans la liberté ou une volonté qui choisit, il pouvait y avoir une peine légitime et un coupable, et sans la liberté ou une volonté qui choisit, un retour vers la justice et un amendement du coupable !

Toutefois, si la liberté n'est que le pouvoir d'agir, et si tout notre pouvoir se réduit à un pouvoir physique, combien ne sont pas étroites les bornes de la liberté ! Ou plutôt la liberté n'est-elle pas illusoire, si en nous et hors de nous se trouvent des causes qui perpétuellement

(1) *Dictionnaire philosophique, Franc arbitre.*

(2) *Ibid., Ibid.*

nécessitent nos actions ? Or, d'après Voltaire, le moyen de contester que de telles nécessités se rencontrent partout et toujours ! « Nous avons des désirs nécessaires, des passions nécessaires, des lois nécessaires pour les réprimer, et, tandis que sur notre fourmillière nous nous disputons un brin de paille pour un jour, l'univers marche à jamais par des lois éternelles et immuables, sous lesquelles est rangé l'atome qu'on nomme la terre [1] ».

Ces nécessités forment ce qu'on appelle le destin. « Le destin était, chez les philosophes, ou l'enchaînement nécessaire des causes et des effets nécessairement produits par la nature, ou ce même enchaînement ordonné par la Providence ; ce qui est bien plus raisonnable. Tout le système de la fatalité est contenu dans ce vers d'Annaeus Sénèque [Épît. cvii] :

« *Ducunt volentem fata, nolentem trahunt.* »

On est toujours convenu que Dieu gouvernait l'univers par des lois éternelles, universelles, immuables ; cette vérité fut la source de toutes les disputes intelligibles sur la liberté, parce qu'on n'a jamais défini la liberté, jusqu'à ce que le sage Locke soit venu ; il a prouvé que la liberté est le pouvoir d'agir. Dieu donne ce pouvoir ; et l'homme, agissant librement selon les ordres éternels de Dieu, est une des roues de la grande machine du monde [2]. » Sans doute « c'est là le fatalisme, et quelques-uns disent : ne croyez pas au fatalisme, car alors... Ne craignez rien, car nous aurons toujours des passions et des préjugés, puisque c'est notre destinée d'être soumis aux préjugés et aux passions... » En fait « il faut convenir qu'on ne peut guère répondre que par une éloquence vaine aux objections contre la liberté ; triste sujet sur lequel le plus sage craint même d'oser penser. Une seule réflexion console ; c'est que, quelque système qu'on embrasse, à quelque

(1) *Dictionnaire philosophique, Du bien et du mal, physique et moral.*

(2) *Traité sur la tolérance, ch. XIII, Note.*

fatalité qu'on croie toutes nos actions attachées, on agira toujours comme si on était libre (1). » Et ainsi Voltaire ne tient aucun compte, lorsqu'il s'agit de prouver la liberté, du vif sentiment que nous avons de notre liberté, lequel est une preuve immédiate autant qu'irrécusable de cette liberté même.

En tout cas, le moyen, suivant lui, de ne pas croire au destin, ou comment se flatter d'échapper à sa destinée? « Je m'en remets, écrivait Voltaire au roi de Prusse (19 mars 1773), je m'en remets, sur tous les futurs contingents, aux ordres de sa sacrée Majesté le Hasard, ou plutôt aux ordres plus réels de sa divine Majesté la Destinée (2). » Et bien des années auparavant, à son vieil ami le duc de Richelieu (9 février 1764): « Je pense que vous croyez à la destinée; pour moi, c'est mon dogme favori. Toutes les affaires de ce monde me paraissent des boules poussées les unes par les autres. » Et encore, au même (10 juin 1752): « Nous sommes des ballons que la main du sort pousse aveuglément et d'une manière irrésistible. Nous faisons deux ou trois bonds, les uns sur du marbre, les autres sur du fumier, et puis nous sommes anéantis pour jamais. Tout bien calculé, voilà notre lot. » En deux mots, voulez-vous savoir ce qu'est l'homme? « Vous n'avez qu'à regarder une girouette; elle tourne tantôt au doux souffle du zéphyr, tantôt au vent violent du nord; voilà l'homme (3). » De la sorte, Voltaire se sépare entièrement des philosophes qui pensent que, pour être soumis et devoir se soumettre à la Providence, l'homme n'en demeure pas moins à lui-même sa propre étoile.

Cependant, il n'y a pas, en philosophie, de problème dont la solution ne semble à Voltaire dépen-

(1) *Éléments de la philosophie de Newton. 1^{re} partie, ch. IV. De la liberté dans l'homme.*

(2) Voyez mon livre intitulé: *De la liberté et du hasard. Essai sur Alexandre d'Aphrodisias*, suivi du *Traité du destin et du libre pouvoir aux empereurs*, traduit en français pour la première fois, Paris, 1870, in-8.

(3) *Pol-pourri*, 1764. § XIII.

dre de la solution même du problème de l'existence de Dieu. Mais tandis que, logiquement, toutes les vérités se rattachent en effet à cette première vérité qu'il y a un Dieu, Voltaire, contrairement aux exigences indéniables de la vraie méthode, se persuade que, dans l'ordre d'acquisition de nos connaissances, c'est par l'étude du problème de l'existence de Dieu qu'il faut commencer. « Nous avons à examiner ce que c'est que la faculté de penser dans les espèces d'homme différentes; comment viennent à l'homme ses idées, s'il a une âme distincte du corps, si cette âme est éternelle, si elle est libre, si elle a des vertus et des vices, etc. Mais la plupart de ces idées ont une dépendance de l'existence ou de la non-existence d'un Dieu. Il faut, je crois, commencer par sonder l'abîme de ce grand principe. Dépouillons-nous ici plus que jamais de toute passion et de tout préjugé, et voyons de bonne foi ce que notre raison peut nous apprendre sur cette question: *Y a-t-il un Dieu, n'y en a-t-il pas* (1)? »

(1) *Traité de métaphysique*, ch. II, *S'il y a un Dieu*.

CHAPITRE VI

Dieu

S'il n'y a pas d'âme et si tout est corps ; si, par conséquent, il n'y a pas de liberté et que tout se ramène à la mécanique et à ses lois, du moins Dieu est-il ? Y a-t-il un Dieu, et qu'est-ce que Dieu ?

« Je me fais lire publiquement l'*Histoire de l'Église* et les *Sermons* de Massillon à mes repas, écrivait Voltaire lors d'une période critique de son existence. Les *Sermons* du P. Massillon sont un des plus agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue. J'aime à me faire lire à table ; les anciens en usaient ainsi, et je suis très ancien. Je suis d'ailleurs un adorateur très zélé de la Divinité ; j'ai toujours été opposé à l'athéisme ; j'aime les livres qui exhortent à la vertu, depuis Confucius jusqu'à Massillon et sur cela on n'a rien à me dire qu'à m'imiter (1). » Adorateur très zélé de la Divinité ! Cet éloge que si complaisamment Voltaire se décerne à lui-même , et que répètent à l'envi ceux qui sans avoir lu ses ouvrages, admirent Voltaire sur parole, cet éloge doit-il donc lui être accordé sans réserve ?

Il n'est que juste de le reconnaître : à une époque où la plupart des lettrés, sous prétexte d'assurer l'affranchissement des consciences, préconisaient l'athéisme, Voltaire, quelque acharné qu'il se montrât contre la religion chrétienne, parut toujours, ainsi que Rousseau, mais sans les protestations émues de Rousseau, ne point

(1) *Lettres à d'Argental*, 23 mai, 7 juillet 1769.

vouloir se laisser enrôler dans la société des *Hommes-sans-Dieu*.

« *Je crois qu'il est un Dieu, vous osez le nier.* »

« *Je crois pourtant un Dieu, puisqu'il faut vous le dire.* »

Et ailleurs, s'adressant à un prédicant d'athéisme :

« *De les beaux arguments quel fruit peut-on tirer ?*

Tes enfants à la voix seront-ils plus dociles ?

Tes amis, au besoin, plus sûrs et plus utiles ?

Ta femme plus hôte et ton nouveau fermier,

Pour ne pas croire en Dieu, va-t-il mieux le payer ?

Ah ! laissons aux humains la crainte et l'espérance [1]. »

Dans nombre d'autres écrits, dans les *Lettres de Memmius à Cicéron*, par exemple, ou dans l'opuscule intitulé : *Il faut prendre un parti*, Voltaire combat directement l'athéisme, ou du moins témoigne être favorable au déisme. « Oui, mes amis, l'athéisme et le fanatisme sont les deux pôles d'un univers de confusion et d'horreur. La petite zone de la vertu est entre ces deux pôles; marchez d'un pas ferme dans ce sentier: croyez un Dieu bon, et soyez bons ». Aussi plusieurs des contemporains de Voltaire n'hésitaient-ils point à le qualifier de cagot. Mais les plus clairvoyants ne s'y étaient pas trompés. « Les pièces de Voltaire que vous m'avez envoyées m'ont fait beaucoup de plaisir, mandait Galiani à Mme d'Épinay (8 août 1772). Ainsi les athées ne le compteront pas parmi leurs ennemis, quoiqu'il écrive contre eux. C'est bien plaisant qu'on soit parvenu à un point que Voltaire paraisse modéré dans ses opinions, et qu'il se flatte d'être compté parmi les protecteurs de la religion, et qu'il faille, au lieu de le persécuter, le protéger et l'encourager ».

Le déisme de Voltaire n'était guère, en effet, à proprement parler, qu'une précaution politique en même temps qu'une manière d'opposition au christianisme. D'un autre côté, si comme l'affirme Voltaire, l'idée

[1] *Épître à l'auteur du livre des trois imposteurs*, 1769.

de Dieu n'est point inséparable de l'intelligence humaine et qu'elle ne s'obtienne, de même que toute autre idée de la science, que par un effort plus ou moins laborieux du raisonnement; si, en outre, nous sommes hors d'état de savoir, à aucun degré, quelle est la nature de l'être auquel s'applique cette idée de Dieu; incapables même de comprendre que Dieu se distingue de l'univers, ou que l'univers ne soit pas coéternel à Dieu; si enfin, ce grand inconnu, que nous décorons du nom de Dieu, préside de telle sorte au gouvernement du monde, que sa providence ne s'étende jamais aux individus et que l'homme, à son tour, ne puisse aucunement entrer en rapport avec lui par la prière; ce Dieu n'est-il pas, en définitive, pour nous, comme s'il n'était point, et un pareil déisme ou théisme n'équivaut-il pas à peu près à l'athéisme? Vainement Voltaire aura-t-il sans cesse à la bouche un Dieu rémunérateur et vengeur. « Le patriarche, écrivait Grimm, ne veut pas se départir de son *rémunérateur-vengeur*; il le croit nécessaire au bon ordre. Il veut bien qu'on détruise le Dieu des fripons et des superstitieux, mais il veut qu'on épargne celui des honnêtes gens et des sages. Il raisonne là-dessus comme un enfant, mais comme un joli enfant qu'il est (1). » Effectivement, que signifie, en fin de compte, ce Dieu rémunérateur et vengeur? Rémunérateur et vengeur? De qui? Rémunérateur et vengeur? De quoi? Voltaire ne soutient-il pas que toute liberté humaine se réduit à un pouvoir physique et qu'ainsi toute liberté humaine n'est que le jeu fatal des fonctions du corps? Or, que deviennent, à ce compte, la vertu qu'il s'agit de récompenser et le vice qu'il s'agit de punir? Rémunérateur et vengeur? Quand et comment? Voltaire ne professe-t-il pas qu'après la mort il n'y a rien, que la dissolution des organes termine notre existence, de même que leur formation la commence et leur cohésion seule la continue? Or, où placer, dès lors, l'ave-

(1) *Mémoires*, t. 2, p. 258.

nir, l'espérance, la réparation ? Encore une fois, quelque admiration qu'il déclare éprouver, à considérer dans l'univers l'appropriation excellente des moyens et des fins, l'idée de Dieu n'est guère, après tout, dans la pensée de Voltaire, qu'une vaine image destinée à terrifier les méchants et à leurrer les sots ; un instrument nécessaire de gouvernement et de police ; quelque chose d'assez semblable, en un mot, à ces épouvantails que les villageois placent au milieu des vignes, afin d'en écarter les moineaux et les grives. Rousseau, feignant l'indignation ou sincèrement indigné, se levait brusquement de table, et, s'ils ne cessaient leurs discours, menaçait de quitter les convives, qui, dans un souper, s'égayaient en toutes sortes d'insolences athées. De tels propos n'avaient rien qui déplût à Voltaire, pourvu que les portes de la salle à manger fussent closes, les laquais sortis, et qu'il n'eût point à craindre, sous l'incitation de ces extravagances, d'être assassiné par eux durant la nuit. « Cela est vrai, je suis athée, et je m'en fais gloire, » disait Diderot à un des lieutenants de police de son temps. « Eh bien ! répondait celui-ci, vous sauriez, à ma place, que si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

« Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer »

écrivait Voltaire (1).

Comme toute idée, c'est d'ailleurs des sens que nous vient, d'après Voltaire, l'idée même de Dieu. Aussi, quand il nous invite à chercher cette idée en nous-mêmes, ce n'est là, pour lui, qu'une sorte d'exhortation oratoire.

*« Dans le fond de nos cœurs, il faut chercher ses traits :
Si Dieu n'est pas dans nous, il n'exista jamais.
Ne pouvons-nous trouver l'auteur de notre vie
Qu'au labyrinthe obscur de la théologie ?
Origène et Jean Scot sont chez nous sans crédit :
La nature en sait plus qu'ils n'en ont jamais dit.*

(1) *Épître à l'auteur du livre des trois imposteurs*, 1769.

*Écartons ces romans qu'on appelle systèmes ;
Et pour nous élever descendons en nous-mêmes (1) ».*

En réalité, ici comme toujours, lorsqu'il est question de l'origine des idées, Voltaire reste un disciple de Locke. « Est-il possible que la connaissance d'un Dieu notre créateur, notre conservateur, notre tout, soit moins nécessaire à l'homme qu'un nez et cinq doigts ? Tous les hommes naissent avec un nez et cinq doigts, et aucun ne naît avec la connaissance de Dieu : que cela soit déplorable ou non, telle est certainement la condition humaine (2) ». Il ne faut point se faire illusion : « la connaissance d'un Dieu n'est point empreinte en nous par les mains de la nature : car tous les hommes auraient la même idée, et nulle idée ne naît avec nous. Elle ne nous vient point comme la perception de la lumière, de la terre etc., que nous recevons dès que nos yeux et notre entendement s'ouvrent. Est-ce une idée philosophique ? Non... D'où est donc dérivée cette idée ? du sentiment et de cette logique naturelle qui se développe avec l'âge dans les hommes les plus grossiers (3) ». Et en effet « tous les monuments font voir avec évidence, que les anciens peuples policés reconnaissaient un Dieu suprême (4) ».

On doit le constater à sa louange : Voltaire n'est point infatué de ce qu'au dix-huitième siècle on appelait solennellement la nature. Loin de là, il a d'ordinaire, à ce sujet, le mérite de rompre en visière à la plupart des philosophes de son temps et se dit dégoûté de cette nature qui a fourni tant d'insipides lieux communs (5). « On devrait penser que ce mot *nature* est une expression vague qui ne signifie rien. Il n'y a point de nature : tout est art, depuis la formation et les propriétés du soleil jusqu'à la moindre racine, jusqu'à un grain de sable ; et cet

(1) *La loi naturelle, Poëme, Exorde.*

(2) *Traité de Métaphysique*, ch. II, s'il y a un Dieu.

(3) *Dictionnaire philosophique, Dieu, Dieux, Section I^{re}.*

(4) *Ibid. Section II.*

(5) *Prix de la justice et de l'humanité, 1777, Article XI.*

art est si grand, que cent millions d'Archimède ne pourraient l'imiter. Animaux, végétaux, minéraux, tout paraît arrangé avec poids, nombre, mesure, mouvement. Tout est ressort, levier, poulie, machine hydraulique, laboratoire de chimie, depuis l'herbe jusqu'à l'homme, depuis un grain de sable jusqu'à nos âmes (1) ». Ou encore : « Je m'en tiens au petit livre d'un *frenchman*, qui dit que rien n'existe et ne peut exister, sinon la nature ; que la nature fait tout, que la nature est tout, qu'il est impossible et contradictoire qu'il existe quelque chose au delà de tout ; en un mot, je ne crois qu'à la nature. — Et si je vous disais qu'il n'y a point de nature et que dans nous, autour de nous, et à cent mille millions de lieues, tout est art sans aucune exception. — Comment ! tout est art ? en voici bien d'une autre ! — Presque personne n'y prend garde ; cependant rien n'est plus vrai ? ». Et ailleurs, personnifiant et faisant parler la nature : « Qui es-tu, nature ? écrit Voltaire ; je vis dans toi ; il y a cinquante ans que je te cherche, et je n'ai pu te trouver encore. — Mon pauvre enfant, veux-tu que je te dise la vérité ? c'est qu'on m'a donné un nom qui ne me convient pas ; on m'appelle nature et je suis tout art (2) ». Et enfin : « Nos Épicuriens disent froidement que la nature a tout fait, et que c'est là le grand Être... cette nature qui nous est si sensible, si connue par ses travaux continuels, qui est partout sous nos pieds, sur nos têtes, qui nous fait naître, qui nous a fait vivre et mourir, et qui est visiblement le Dieu que vous cherchez : lisez le *Système de la Nature*, l'*Histoire de la Nature*, les *Principes de la Nature*, la *Philosophie de la Nature*, le *Code de la Nature*, les *lois de la Nature* etc. — Et si je vous disais qu'il n'y a point de nature, que tout est art dans l'univers, et que l'art annonce un ouvrier... Vous m'avouerez que vous ne pouvez enten-

(1) *Prie de la justice et de l'humanité*. Note.

(2) *Histoire de Jenni, ou l'athée et le sage*, par M. Sherloc, traduit par M. de la Caille, 1775, ch. VIII.

(3) *Dictionnaire philosophique*. Nature. Dialogue entre le philosophe et la nature.

dre par ce terme vague, *nature*, qu'un assemblage de choses qui existent, et dont la plupart n'existeront pas demain : certes, des arbres, des pierres, des légumes, des chenilles, des chèvres, des filles et des singes, ne composent point un être absolu, quel qu'il soit : des effets qui n'existaient point hier ne peuvent être la cause éternelle, nécessaire et productive. Votre nature, encore une fois, n'est qu'un mot inventé pour signifier l'universalité des choses (1) ».

Effectivement, « raisonnons de bonne foi : n'apercevons-nous pas un choix dans tout ce qui existe ? Pourquoi y a-t-il un certain nombre d'espèces ? Ne pourrait-il pas évidemment en exister moins ? Ne pourrait-il pas en exister davantage ? Pourquoi, dit le judicieux Clarke, les planètes tournent-elles en un sens plutôt qu'en un autre ? J'avoue que, parmi d'autres arguments plus forts, celui-ci me frappe vivement : il y a un choix, donc il y a un maître qui agit par sa volonté (2) ». Oui,

« *L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer
Que cette horloge existe, et n'ait point d'horloger* (3) ».

« Si une horloge prouve un horloger, si un palais annonce un architecte, comment l'univers ne démontre-t-il pas une intelligence suprême ? Quelle plante, quel animal, quel élément, quel astre ne porte pas l'empreinte de Celui que Platon appelait l'éternel géomètre ? Il me semble que le corps du moindre animal démontre une profondeur et une unité de dessein qui doivent à la fois nous ravir en admiration, et atterrir notre esprit. Non-seulement ce chétif insecte est une machine dont tous les ressorts sont faits exactement l'un pour l'autre ; non-seulement il est né, mais il vit

(1) *Dialogues d'Évhémère*, 1777. *Second dialogue, Sur la divinité*. Voyez mon livre intitulé : *Philosophies de la nature*. Paris, 1887, in-12, notamment p. 43 et suiv. *Robert Bayle et l'idée de nature*.

(2) *Homélie prononcées à Londres en 1765, dans une assemblée*. *Première homélie sur l'athéisme*.

(3) *Les Cabales*, 1772.

par un art que nous ne pouvons ni imiter ni comprendre : mais sa vie a un rapport immédiat avec la nature entière, avec tous les éléments, avec tous les astres dont la lumière se fait sentir à lui. Le soleil le réchauffe, et les rayons, qui partent de Sirius à quatre cent millions de lieues au-delà du soleil, pénètrent dans ses petits yeux, selon toutes les règles de l'optique. S'il n'y a pas là immensité et unité de dessein qui démontre un fabricant intelligent, immense, unique, incompréhensible, qu'on nous montre donc le contraire : mais c'est ce qu'on n'a jamais fait. Platon, Newton, Locke ont été frappés également de cette grande vérité. Ils étaient théistes, dans le sens le plus rigoureux et le plus respectable. Des objections ! on nous en fait sans nombre : des ridicules ! on croit nous en donner en nous appelant cause-finaliers : mais des preuves contre l'existence d'une intelligence suprême, on n'en a jamais apporté aucune. Spinoza lui-même est forcé de reconnaître cette intelligence, et Virgile avant lui, et après tant d'autres, avait dit : *Mens agitat molem*. C'est ce *mens agitat molem* qui est le fort de la dispute entre les athées et les théistes, comme l'avoue le géomètre Clarke, dans son livre de *l'existence de Dieu*, livre le plus éloigné de notre bavarderie ordinaire, livre le plus profond et le plus serré que nous ayons sur cette matière, livre auprès duquel ceux de Platon ne sont que des mots, et auquel je ne pourrais préférer que le naturel et la candeur de Locke [1]. ».

L'existence et l'arrangement du monde, le concours prodigieux des moyens avec les fins, en d'autres termes l'ordre et la finalité, ce sont là d'irrésistibles témoignages qui ne laissent pas un seul instant hésiter Voltaire sur la question de savoir s'il y a un Dieu.

« Tout annonce d'un Dieu l'éternelle existence ;
On ne peut le comprendre, on ne peut l'ignorer.

[1] *Les Cabales*, 1772, *Notes de M. de Morza*.

*La voix de l'univers annonce sa puissance,
Et la voix de nos cœurs dit qu'il faut l'adorer (1) ».*

Voltaire, à la vérité, ne croit pas « qu'il y ait de démonstration, proprement dite, de l'existence d'un Être indépendant de la matière (2) ». Mais si l'existence de cet Être ne se démontre pas, comment se refuser à reconnaître que cet Être se montre partout ? « La disposition d'une aile de mouche, les organes d'un limaçon, suffisent pour nous atterrer (3) ». D'un autre côté, « suivez les traits de lumière qui partent du soleil pour aller éclairer les globes et l'anneau de Saturne à trois cents millions de lieues, et pour venir sur la terre former deux angles opposés dans l'œil d'un ciron, et peindre la nature sur la rétine. Quelle merveille ! (4) » Aussi « Newton croyait-il aux causes finales. Osons y croire comme lui ; car enfin la lumière sert à nos yeux, et nos yeux semblent faits pour elle. Toute la nature n'est que mathématique », on dirait bien illusion d'optique. Tout y est en effet expression de rapports, et qui regarderait, au microscope, la peau d'Hélène, reculerait d'horreur. C'est d'ailleurs « avec les yeux de l'esprit qu'on voit la nature tout entière (5) ». Et cet esprit même, comment l'expliquer ? « Nous sommes des êtres intelligents ; or, des êtres intelligents ne peuvent avoir été formés par un être brut, aveugle, insensible ; il y a certainement quelque différence entre les idées de Newton et des crottes de mulet. L'intelligence de Newton venait donc d'une autre intelligence. Quand nous voyons une belle machine, nous disons qu'il y a un bon machiniste, et que ce machiniste a un excellent entendement. Le monde est assurément une machine admirable ; donc il y a dans le monde une admirable

(1) *Stances ou Quatrains, pour tenir lieu de ceux de Pibrac, qui ont un peu vieilli. Cf. La Henriade, chant VII.*

(2) *Lettre au prince royal de Prusse, 17 avril 1737.*

(3) *Ibid., Athéisme, Section II.*

(4) *Dictionnaire philosophique, Athée, Section I^{re}.*

(5) *Lettre à M. Dionis du Séjour, 18 janvier 1775.*

intelligence, quelque part où elle soit... Comment Platon qui ne connaissait pas une des lois de la mathématique la plus profonde, le chimérique Platon qui disait que la terre était fondée sur un triangle équilatère et l'eau sur un triangle rectangle, le ridicule Platon qui dit qu'il ne peut y avoir que cinq mondes, parce qu'il n'y a que cinq corps réguliers : comment, dis-je, l'ignorant Platon, qui ne savait pas seulement la trigonométrie sphérique, a-t-il eu cependant un génie assez beau, un instinct assez heureux, pour appeler Dieu *l'éternel géomètre*, pour sentir une intelligence formatrice ? Spinoza lui-même l'avoue. Il est impossible de se débattre contre cette vérité qui nous environne et qui nous presse de tous côtés. Cet argument est vieux et n'en est pas plus mauvais (1) ».

Assurément, on a trop souvent abusé des causes finales ; mais l'abus doit-il donc en faire proscrire l'usage ? En dépit de l'apologie qu'il a parfois tentée du hasard, Voltaire reconnaît que « ce que nous appelons *hasard* n'est et ne peut être que la cause ignorée d'un effet connu (2). » C'est ainsi que « Cicéron, qui doutait de tout, ne doutait pas pourtant des causes finales (3). » « Quant à moi, répète Voltaire, si une horloge n'est pas faite pour montrer l'heure, j'avouerai alors que les causes finales sont des chimères, et je trouverai fort bon qu'on m'appelle *cause-finalier*, c'est-à-dire un imbécile (4). » En résumé, « voici ma doctrine. J'ai toujours suivi la méthode de l'électisme ; j'ai pris dans toutes les sectes ce qui m'a paru le plus vraisemblable. 1^o J'ai toujours, avec Platon et Cicéron, reconnu dans la nature un pouvoir suprême aussi intelligent que puissant, qui a disposé l'univers tel que nous le voyons. 2^o Il est impossible que dans aucun des mondes infinis

(1) *Dictionnaire philosophique, Athéisme, Section II, Cf. L'A. B. C. Dix-septième entretien, Sur des choses curieuses.*

(2) *Dictionnaire philosophique, Atomes.*

(3) *Des singularités de la nature, par un académicien de Londres, de Bologne, de Pétersbourg, de Berlin, 1768, ch. X, Des montagnes, de leur nécessité et des causes finales.*

(4) *Dictionnaire philosophique, Causes finales, Section II.*

qui remplissent l'univers, il y ait un seul être qui se dérobe aux lois éternelles. 3^o Tous les ressorts, chez les êtres, sont dirigés par les lois du Fabricateur éternel. 4^o Il a donné aux hommes organisation, sentiment, intelligence; aux animaux organisation, sentiment, et ce que nous appelons instinct; aux végétaux organisation seule. Sa puissance agit donc continuellement sur ces trois règnes. 5^o Toutes les substances de ces trois règnes périssent les unes après les autres. Il en est qui durent des siècles, d'autres qui vivent un jour, et nous ne savons pas si les soleils qu'il a formés ne seront pas à la fin détruits comme nous. 6^o Ici vous me demanderez si je pense que nos âmes périront aussi, comme tout ce qui végète, ou si elles passeront dans d'autres corps, ou si elles revêtiront un jour le même, ou si elles s'envoleront dans d'autres mondes. A cela je vous répondrai qu'il ne m'est pas donné de savoir l'avenir; qu'il ne m'est pas même donné de savoir ce que c'est qu'une âme. Je sais certainement que le pouvoir suprême qui régit la nature a donné à mon individu la faculté de sentir, de penser, et d'expliquer mes pensées. Et quand on me demande si après ma mort ces facultés subsisteront, je suis presque tenté d'abord de demander à mon tour si le chant du rossignol subsiste quand l'oiseau a été dévoré par un aigle (1). »

Les lumières qui viennent de la finalité ne sont donc pas tellement abondantes qu'elles ne laissent régner dans l'esprit de Voltaire bien des doutes, et subsister, avec d'énormes lacunes, de grandes obscurités. Voltaire toutefois ne s'est pas borné à l'argument des causes finales pour démontrer l'existence de Dieu. Il y a, suivant lui, « deux manières de parvenir à la notion d'un être qui préside à l'univers (2). » En premier lieu, « l'existence de Dieu est attestée par l'ordre de

(1) *Dialogues et entretiens philosophiques*, XXIII. *Sophronime et Adèlos*, traduit de Maxime de Madaure. 1766.

(2) *Traité de métaphysique*, ch. II, *S'il y a un Dieu*.

l'univers, d'où résulte la probabilité qu'un être intelligent et puissant a par le mouvement disposé la matière. » Effectivement, « on ne conçoit pas plus comment un corps a le pouvoir d'en remuer un autre, qu'on ne conçoit comment on a des idées. Ce sont deux choses également inexplicables, et toutes deux prouvent également l'existence et la puissance d'un Être suprême, auteur du mouvement et de la pensée (1). » On peut, en second lieu, en venir à des preuves plus métaphysiques. « J'existe, donc quelque chose existe. Il y a un être nécessaire, et ce n'est pas le monde... Quand j'ai regardé autour de moi et dans moi, j'ai conçu que quelque chose existe de toute éternité; puisqu'il y a des êtres qui sont actuellement, j'ai conclu qu'il y a un être nécessaire et nécessairement éternel. Ainsi le premier pas que j'ai fait pour sortir de mon ignorance a franchi les bornes de tous les siècles (2) ! »

Ce n'est pas que Voltaire cherche à sonder toutes les profondeurs de ce dernier genre de preuves, non plus qu'il ne s'attache à établir ce qu'offre d'irréfragable, la démonstration Cartésienne de l'existence de Dieu par les idées de l'infini et du parfait. Cette métaphysique le dépasse. Descartes (il aurait mieux dit Leibniz) se serait borné, suivant lui, à déduire l'être, de la possibilité même de l'être.

« Pour être, c'est assez que vous soyez possible (3). »

Bien plus : après une discussion où se donne carrière son superficiel bon sens, Voltaire n'hésite point à conclure que tous ces raisonnements abstraits sont assez inutiles, puisque la plupart des têtes ne les comprennent pas. « Il serait, en effet, d'une horrible injustice et d'un énorme ridicule de faire dépendre le bonheur et le malheur éternel du genre humain de quelque argument que les neuf dixièmes des hommes ne sont pas en état

(1) *Dialogues et entretiens philosophiques*, VII, *Lucrece et Posidonius*, 2^e entretien.

(2) *Dictionnaire philosophique*, *Ignorance*, Section II.

(3) *Les Systèmes*.

de comprendre. C'est à quoi ne prennent pas garde tous les scolastiques orgueilleux et peu sensés qui osent enseigner et menacer ». Voltaire s'étonne, d'autre part, « que parmi tant de démonstrations alambiquées de l'existence de Dieu, on ne se soit pas avisé d'apporter le plaisir en preuve. Car, physiquement parlant, le plaisir est divin, et je tiens que tout homme qui boit du bon vin de Tokai, qui... qui, en un mot, a des sensations agréables, doit reconnaître un Être suprême et bienfaisant : voilà pourquoi les anciens ont fait des Dieux de toutes les passions ; mais comme toutes les passions nous sont données pour notre bien-être, je tiens qu'elles prouvent l'unité d'un Dieu, car elles prouvent l'unité de dessein (1) ».

Telle était également la thèse que Voltaire avait développée dans ses *Discours en vers sur l'homme* :

« Je suis homme et d'un Dieu je chéris la clémence,
Mortels, venez à lui, mais par reconnaissance,
La nature, attentive à remplir vos desirs,
Vous appelle à ce Dieu par la voix des plaisirs.

.....
Parlout d'un Dieu clément la bonté salutaire,
Attache à nos besoins un plaisir nécessaire.
Les mortels, en un mot, n'ont pas d'autre moteur.

.....
Ah ! dans tous vos états, en tout temps, en tout lieu,
Mortels, à vos plaisirs, reconnaissez un Dieu (2) ».

Enfin, revenant à ses premières affirmations, l'infatigable déclamateur déclare qu'il ne sait « s'il y a aucune preuve métaphysique plus frappante, et qui parle plus fortement à l'homme, que cet ordre admirable qui règne dans le monde ; et si jamais il y a eu un plus bel argument que ce verset : *Cœli enarrant gloriam Dei*. Aussi Newton n'en apporte-t-il point d'autre à la fin de son *Optique* et de ses *Principes*. Il ne trouvait point de raisonnement plus convaincant et plus beau en fa-

(1) *Lettre au prince royal de Prusse*, juin 1738.

(2) *Discours en vers sur l'homme*, Cinquième Discours, sur la nature du plaisir, 1737.

veur de la Divinité que celui de Platon, qui fait dire à un de ses interlocuteurs : Vous jugez que j'ai une âme intelligente parce que vous apercevez de l'ordre dans mes paroles et dans mes actions ; jugez donc, en voyant l'ordre de ce monde, qu'il y a une âme souverainement intelligente (1) ».

Après tout « où en serait le genre humain s'il fallait étudier la dynamique et l'astronomie pour connaître l'Être suprême ? Celui qui nous a créés tous doit être manifeste à tous, et les preuves les plus communes sont les meilleures, par la raison qu'elles sont communes : il ne faut que des yeux et point d'algèbre pour voir le jour. Dieu a mis à notre portée tout ce qui est nécessaire pour nos moindres besoins : la certitude de son existence est notre besoin le plus grand. Il nous a donné assez de secours pour le remplir... Mille principes se dérobent à nos recherches, parce que tous les secrets du Créateur ne sont pas faits pour nous (2) ».

Soit : Dieu existe, car il y a un universel ordonnateur, un géomètre éternel ; cela est indiscutable. Cependant un universel ordonnateur, un géomètre éternel est-il, par cela même, vraiment Dieu ? Ou encore l'idée de Dieu ne demeure-t-elle pas stérile, si elle ne comprend point la connaissance des rapports que nous avons à soutenir avec Dieu ? Or, ce sont ces rapports que ne suffit certes pas à déterminer la simple notion d'un universel ordonnateur et d'un géomètre éternel. Nous est-il donc interdit d'aller au-delà ? « La philosophie nous montre bien, observe le philosophe de Ferney, qu'il y a un Dieu ; mais elle est impuissante à nous apprendre ce qu'il est, ce qu'il fait, comment et pourquoi il le fait. Il me semble qu'il faudrait être lui-même pour le savoir (3) ». C'est ici que se découvrent pleinement toutes les infirmités, toutes les contradictions, ou même tous les non-sens du déisme de Voltaire. « Dans quelque système qu'on

(1) *Éléments de la philosophie de Newton*, 1^{re} partie, ch. I.

(2) *Lettre à Kornig*, juin 1753.

(3) *Éléments de la philosophie de Newton*, 1^{re} partie, ch. I.

embrasse, écrivait-il, il faut admettre une force motrice qui, d'un embryon plus petit que la cent millième partie d'un ciron, forme un éléphant, un chêne. C'est cette force motrice, le principe de tout, dont nous demandons raison. Elle agit d'un bout de l'univers à l'autre. Mais quelle est-elle? L'éternel géomètre nous a permis de calculer, de mesurer, de diviser, de comparer; mais, pour les premiers principes des choses, il est à croire qu'il se les est réservés (1).

Quoi! sera-ce assez de nous dire: « L'essence suprême, l'intelligence suprême, l'âme de la nature, le grand Être, l'éternel géomètre qui a tout arrangé avec nombre, poids et mesure, voilà Dieu (2)! » Tel est bien le sentiment de Voltaire, qui, sans détour, affirme que pour nous Dieu reste à tous égards l'indéterminé et doit rester l'incompréhensible. « Si j'admets cet Être suprême, quelle forme aura-t-il? Sera-t-il en un lieu? sera-t-il hors de tout lieu? Sera-t-il dans le temps, hors du temps? remplira-t-il tout l'espace ou non? Pourquoi aurait-il fait le monde? Quel est son but? Pourquoi former des êtres sensibles et malheureux? Pourquoi le mal moral et le mal physique? De quelque côté que je tourne mon esprit, je ne vois que l'incompréhensible. — C'est précisément parce que cet Être suprême existe, que sa nature doit être incompréhensible; car, s'il existe, il doit y avoir l'infini entre lui et nous. Nous devons admettre qu'il est, sans savoir ce qu'il est, et comment il opère. N'êtes-vous pas forcés d'admettre les asymptotes en géométrie, sans comprendre comment ces lignes peuvent s'approcher toujours et ne se toucher jamais? N'y a-t-il pas des choses aussi incompréhensibles que démontrées dans les propriétés du cercle? Concevez donc qu'on doit admettre l'incompréhensible, quand l'existence de cet incompréhensible est prouvée (3). »

(1) *Aux auteurs de la Gazette littéraire*, II. 4 avril 1764.

(2) *Dictionnaire philosophique*. D'un frère cadet du Dieu Sammonocodom.

(3) *Dialogues et entretiens philosophiques*, VII. Lucrèce et Posidonius, 1^{er} entretien.

A tout le moins, sans doute, Voltaire professe-t-il que Dieu est un. « Il n'y a qu'un Dieu, vous dis-je ; sa nature est d'être infini ; nul être ne peut partager l'infini avec lui. Levez les yeux vers les globes célestes, tournez-les vers la terre et les mers, tout se correspond, tout est fait l'un pour l'autre ; chaque être est intimement lié avec les autres êtres ; tout est d'un même dessein ; il n'y a donc qu'un seul architecte, un seul maître, un seul conservateur. Peut-être a-t-il daigné former des génies, des démons, plus puissants et plus éclairés que les hommes ; et, s'ils vivent, ce sont des créatures comme vous ; ce sont ses premiers sujets, et non pas des Dieux ; mais rien dans la nature ne nous avertit qu'ils existent, tandis que la nature entière nous annonce un Dieu et un père (1). » C'est même avec une ironie qui directement vise le dogme de la Trinité chrétienne, que Voltaire insiste sur l'unité de Dieu. « C'est un hérétique, dira-t-on, il nie la pluralité des Dieux ; il est déïste ; il ne croit qu'un seul Dieu ; c'est un athée (2). » Il n'y a qu'à mépriser de telles clameurs. L'unité de dessein dans l'univers prouve assez que Dieu est un. Veut-on pousser cette recherche plus avant ? Pour s'efforcer de sortir de l'ignorance, on ne fait que se précipiter dans l'erreur. « Qu'est-ce que l'Être suprême ? existe-t-il dans l'immensité ? L'espace est-il un de ses attributs ? Est-il dans un lieu, ou en tous lieux, ou hors d'un lieu ? Puisse-t-il me préserver à jamais d'entrer dans ces subtilités métaphysiques (3) ! » — « Où est l'éternel géomètre ? Est-il en un lieu ou en tout lieu, sans occuper l'espace ? Je n'en sais rien. Est-ce de sa propre substance qu'il a arrangé toutes choses ? Je n'en sais rien. Est-il immense, sans quantité et sans qualité ? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut l'adorer et être juste (4). » Et pourquoi faut-il être juste ? Est-ce donc que la justice en nous est im-

(1) *Socrate*, Acte III, Scène 1^{re}.

(2) *Ibid.*, Acte II, Scène IX.

(3) *Homélies*, 1^{re} Homélie sur l'athéisme.

(4) *Dictionnaire philosophique*, Athéisme, Section II.

pérative, parce qu'elle est la justice en Dieu et qu'ainsi Dieu est la justice même? Certainement « Dieu est esclave de sa volonté, de sa sagesse, de ses propres lois qu'il a faites, de sa nature nécessaire. Il ne peut les enfreindre, parce qu'il ne peut être faible, inconstant, volage comme nous, et que l'Être nécessairement éternel ne peut être une girouette (1). » Mais, pour ce qui est de l'idée de justice, comme elle n'est que l'expression d'une relation d'homme à homme, elle ne saurait avoir aucune analogie avec la nature de Dieu « Ce n'est pas à nous à donner à Dieu les attributs humains, ce n'est pas à nous à faire Dieu à notre image (2). Justice humaine, bonté humaine, sagesse humaine, rien de tout cela ne lui peut convenir. On a beau étendre à l'infini ces qualités, ce ne sont jamais que des qualités humaines dont nous reculons les bornes; c'est comme si nous donnions à Dieu la solidité infinie, le mouvement infini, la rondeur, la divisibilité infinie. Ces attributs ne peuvent être les siens (3). » Volontiers Voltaire s'écrierait avec Xénophane, qu'il traduit :

« Grand Dieu! quoi que l'on fasse, et quoi qu'on ose
[feindre,

On ne peut le comprendre, encore moins le peindre.

Chacun figure en toi des attributs divers :

Les oiseaux te feraient voltiger dans les airs,

Les bœufs te prèleraient leurs cornes menaçantes,

Les lions l'armeraient de leurs dents déchirantes,

Les chevaux dans les champs te feraient galoper...

On ne pense qu'à soi; l'amour-propre est sans bornes,

Dieu même à leur image est fait par les humains (4). »

En vain, après avoir constaté que Dieu est un, vou-

(1) *Les oreilles du comte de Chesterfield*, ch. IV.

(2) Cf. *Remarques sur l'ouvrage intitulé: L'existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, par M. Nieuventil.

(3) *Dictionnaire philosophique*, Bien. *Du bien et du mal, physique et moral.*

(4) *Traductions et imitations.*

drait-on ajouter que Dieu est simple. « J'avoue humblement, observe Voltaire, que je n'entends pas la valeur de ce mot. Je ne puis concevoir que le principe et le maître de tout ce qui est dans l'espace ne soit pas dans l'espace ». Aussi bien, « si Dieu est simple, quelle notion pouvons-nous avoir d'une nature simple ? Nous connaissons Dieu par ses effets, nous ne pouvons le connaître par sa nature... Comment me prouverez-vous que Dieu n'est pas circonscrit par sa propre nature ? Tout ce qu'on a dit sur ce grand sujet est-il bien prouvé ? Nous parlons des attributs moraux de Dieu, mais nous ne les avons jamais imaginés que sur le modèle des nôtres, et il nous est impossible de faire autrement. Nous ne lui avons attribué la justice, la bonté etc. que d'après les idées du peu de justice et de bonté que nous apercevons autour de nous. Mais, au fond, quel rapport de quelques-unes de nos qualités si incertaines et si variables, avec les qualités de l'Être suprême éternel !... Si nous allions admettre dans Dieu une franchise, une cordialité infinie, nous risquerions de dire une grande sottise (1) ». Sachons en prendre notre parti. « Nous n'avons aucune notion adéquate de la divinité, nous nous traînons seulement de soupçons en soupçons, de vraisemblances en probabilités. Nous arrivons à un très petit nombre de certitudes. Il y a quelque chose, donc il y a quelque chose d'éternel, car rien n'est produit de rien... Ma seule raison me prouve un être qui a arrangé la matière de ce monde ; mais ma raison est impuissante à me prouver qu'il ait fait cette matière, qu'il l'ait tirée du néant... Il faut que nous confessions notre ignorance sur la nature de la Divinité avec Cicéron. Nous n'en saurons jamais plus que lui... Nous n'avons ni degré, ni *point d'appui* pour monter à de telles connaissances... Il y a une témérité insensée à vouloir deviner ce qu'est cet être, s'il est étendu ou non, s'il existe dans un lieu ou non, comment il existe, comment il opère (2). » Tout ce que nous énonçons de Dieu

(1) *Dictionnaire philosophique, Infini, Section I^{re}.*

(2) *Ibid., Dieu, Dieux, Section I^{re}.*

n'est que pur anthropomorphisme, et on doit convenir « que si Dieu a créé l'homme à son image, l'homme, depuis, le lui a bien rendu ». Quoi donc ! l'homme serait-il l'image de Dieu ? « O homme ! qui oses te dire l'image de Dieu, dis-moi si Dieu mange, et s'il a un boyau rectum. Toi l'image de Dieu ! et ton cœur et ton esprit dépendent d'une selle ! Toi l'image de Dieu sur la chaise percée ! Le premier qui dit cette impertinence, la proféra-t-il par une extrême bêtise, ou par un extrême orgueil?... Si nous sommes les créatures de Dieu, comment pouvons-nous être son image ? Répondra-t-on que nous sommes et que nous ne sommes l'image de Dieu que par la pensée ? La pensée est un don de Dieu, qui n'est point du tout sa peinture, et nous ne sommes images de Dieu en aucune façon (1) ». En vérité « ne sommes-nous pas de plaisants atomes ? Nous faisons Dieu un esprit à la mode du nôtre, et parce que nous appelons esprit la faculté que l'Être suprême, universel, éternel, tout-puissant, nous a donnée de combiner quelques idées dans notre petit cerveau large de six doigts tout au plus, nous nous imaginons que Dieu est un esprit de cette même sorte. Toujours Dieu à notre image, bonnes gens (2) ! »

Ainsi, il semble, d'après Voltaire, que Dieu, qui est le plus déterminé des êtres, doit demeurer pour nous l'indéterminé même. Et, pourtant, ici une fois de plus, Voltaire ne tarde pas à se contredire. Il lui est impossible en effet de ne pas se demander si Dieu est créateur et s'il est providence. De là des tergiversations sans nombre, des allées et des venues dans les sens les plus opposés, et, finalement, toute une rhétorique verbale pour en arriver à décider que Dieu n'est pas créateur et qu'il n'est pas non plus providence.

Et d'abord, Dieu est-il ou n'est-il pas séparé de la matière ? « Tout est-il éternel?... Le *Cahut* des Phéniciens, le *Chaos* des Grecs, le *Tohu bohu* des Chaldéens

(1) *Dictionnaire philosophique, Déjection.*

(2) *Ibid., Espace.*

et des Hébreux, tout nous atteste qu'on a toujours cru à l'éternité de la matière. Ma raison, trompée par cette idée si ancienne et si générale, me dit : Il faut bien que la matière soit éternelle, puisqu'elle existe; si elle était hier, elle était auparavant. Je n'aperçois aucune vraisemblance qu'elle ait commencé à être, aucune cause pour laquelle elle n'ait pas été, aucune cause pour laquelle elle ait reçu l'existence dans un temps plutôt que dans un autre (1) ». D'ailleurs, tout n'est-il pas nécessaire ? « Si tout n'était pas nécessaire, il s'ensuivrait que Dieu aurait fait des choses inutiles (2) ». Dieu a-t-il donc fait la matière ? En nous posant un pareil problème, nous oublions que nous sommes incapables de le résoudre. Sans doute, tandis qu'en réalité nous ne pouvons rien faire, il n'y a que Dieu qui fasse. « Non, nous ne faisons rien; nous ne pouvons rien faire; il nous est donné d'arranger, d'unir, de désunir, de nombrer, de peser, de mesurer; mais faire ? quel mot ! il n'y a que l'Être nécessaire, l'Être existant éternellement par lui-même qui fasse; voilà pourquoi les charlatans qui travaillent à la pierre philosophale sont de si grands imbéciles, ou de si grands fripons. Ils se vantent de créer de l'or et ils ne pourraient pas créer de la crotte. Avouons donc qu'il est un Être suprême, nécessaire, incompréhensible, qui nous a faits (3) ». Mais faire est-ce donc créer et Voltaire proclamera-t-il un Dieu créateur ? Nullement. « Il n'y a pas d'apparence que les premiers principes des choses soient jamais bien connus. Les souris qui habitent quelques petits trous d'un bâtiment immense, ne savent ni si ce bâtiment est éternel, ni quel en est l'architecte, ni pourquoi cet architecte a bâti. Elles tâchent de conserver leur vie, de peupler leurs trous, et de fuir les animaux destructeurs qui les poursuivent. Nous sommes les souris; et le divin architecte qui a bâti cet univers

(1) *Le philosophe ignorant*, XIV, *Tout est-il éternel ?*

(2) *Dictionnaire philosophique*, *Nécessaire*.

(3) *Histoire de Jenni*, ch. VIII.

n'a pas encore, que je sache, dit son secret à aucun de nous (1) ».

L'opinion banale du Dieu architecte, telle en effet semblerait être, relativement à Dieu, l'opinion définitivement adoptée par Voltaire. Néanmoins, cette opinion même ne se trouve pas si fermement assurée dans son esprit, que parfois encore il ne l'abandonne et ne combatte la doctrine de l'existence nécessaire de la matière. « Ne pourrait-on pas répondre : 1^o Un être composé est nécessairement divisible à l'infini ; et cela est prouvé géométriquement ; 2^o s'il n'est pas physiquement divisible à l'infini, c'est que nos instruments sont trop grossiers ; c'est que les formes et les générations des choses ne pourraient subsister, si les premiers principes dont les choses sont formées se divisaient, se décomposaient... Que sera-ce donc que les premiers principes de la matière ? Ce seront des corps divisibles sans doute, mais qui seront indivisibles tant que la nature des choses subsistera. Mais quelle sera la raison suffisante de l'existence des corps ? Il n'y a certainement que deux façons de concevoir la chose : ou les corps sont tels par leur nature, nécessairement, ou ils sont l'ouvrage de la volonté d'un libre et très libre Être suprême. Il n'y a pas un troisième parti à prendre. Mais dans les deux opinions, on a des difficultés bien grandes à résoudre... Or je trouve beaucoup plus de contradictions, de difficultés, d'embarras dans le système de l'existence nécessaire de la matière ; je me range donc à l'opinion de l'existence de l'Être suprême, comme la plus vraisemblable et la plus probable (2) ». Mais ce n'est là aussi chez Voltaire qu'une opinion instable. Bientôt, en effet, les difficultés du système de l'existence nécessaire de la matière ne lui paraissent pas plus graves que celles du système de la matière créée ou formée de rien. « L'idée de chaos débrouillé par un Dieu se trouve dans toutes les anciennes théogonies... La matière était regardée entre les mains

(1) *Lettre au prince royal de Prusse*, 26 août 1736.

(2) *Au même*, 17 avril 1737.

de Dieu comme l'argile sous la roue du potier... La matière étant éternelle devait avoir des propriétés éternelles comme la configuration, la force d'inertie, le mouvement et la divisibilité. Mais cette divisibilité n'est que la suite du mouvement... comment la matière aurait-elle le mouvement par elle-même ? Comme elle a, selon tous les anciens, l'étendue et l'impenétrabilité. Mais on ne la peut concevoir sans étendue, et on peut la concevoir sans mouvement. A cela on répondait : il est impossible que la matière ne soit pas perméable ; or étant perméable il faut bien que quelque chose passe continuellement dans ses pores : à quoi bon des passages, si rien n'y passe (1) ? » Par conséquent, tout en balançant le pour et le contre de l'éternité de la matière et de la création, c'est à l'idée d'un Dieu architecte que Voltaire paraît en revenir et se fixer. « Le système de la matière éternelle a de très grandes difficultés comme tous les systèmes. Celui de la matière formée de rien n'est pas moins incompréhensible. Il faut l'admettre, et ne pas se flatter d'en rendre raison : la philosophie ne rend point raison de tout. Que de choses incompréhensibles n'est-on pas obligé d'admettre, même en géométrie ! Conçoit-on deux lignes qui s'approcheront toujours, et qui ne se rencontreront jamais. Les géomètres, à la vérité, nous diront : les propriétés des asymptotes vous sont démontrées, vous ne pouvez vous empêcher de les admettre ; mais la création ne l'est pas : pourquoi l'admettez-vous ? Quelle difficulté trouvez-vous à croire, comme toute l'antiquité, la matière éternelle ? D'un autre côté, le théologien vous pressera et vous dira : Si vous croyez la matière éternelle, vous reconnaissez donc deux principes, Dieu et la matière : vous tombez dans l'erreur de Zoroastre, de Manès. On ne répondra rien au géomètre, parce que ces gens-là ne connaissent que leurs lignes, leurs surfaces, et leurs solides ; mais on pourra dire au théologien : En quoi suis-je Manichéen ? Voilà des pierres

(1) *Dictionnaire philosophique, Matière, Section II.*

qu'un architecte n'a point faites; il en a élevé un bâtiment immense. Je n'admets point deux architectes; les pierres brutes ont obéi au pouvoir et au génie (1) ». Deux architectes! ce serait effectivement une sorte de Manichéisme, et le Manichéisme n'est « qu'un roman asiatique (2) ».

Métaphores obscures autant qu'insuffisantes! Un architecte se distingue manifestement de l'édifice qu'il a élevé. En est-il de même de Dieu et se distingue-t-il de son ouvrage? Le faut-il chercher en dehors du bâtiment qu'il a construit, ou l'architecte de l'univers est-il compris dans l'univers?

« *L'espace, qui de Dieu contient l'immensité,
Fait rouler dans son sein l'univers limité* (3) ».

Encore un coup, il est impossible, suivant Voltaire, de concevoir « que le principe et le maître de tout ce qui est dans l'étendue ne soit pas dans l'étendue. La simplicité, rigoureusement parlant, lui paraît trop semblable au non-être (4) ». — Voltaire ajoutera : « J'ai lu dans un poème épique (*La Henriade*, ch. VII) :

« *Par delà tous les cieux, le Dieu des cieux réside* ».

J'aurais mieux aimé que l'auteur eût dit :

« *Dans les cieux infinis, le Dieu des cieux réside* ».

Car la force, la vertu puissante qui les dirige et les anime, doit être partout; ainsi que la gravitation est dans toutes les parties de la matière, ainsi que la force motrice est dans toute la substance du corps en mouvement. Quoi! la force active serait en tous lieux, et le grand Être ne serait pas en tous lieux? Virgile a dit :

« *Mens agital molem et magno se corpore miscet* (5) ».

(1) *Dictionnaire philosophique. Section II.*

(2) *Le philosophe ignorant. XXIII. Un seul artisan suprême.*

(3) *Poésies diverses, à Mme du Châtelet, sur la philosophie de Newton, 1736.*

(4) *Le philosophe ignorant. XXIII. Un seul artisan suprême.*

(5) *Les adoreurs ou les louanges de Dieu, ouvrage unique de M. Imbof, traduit du latin, 1769.*

« Que Dieu soit appelé *être simple*, j'y consens de tout mon cœur : simple ou étendu, je l'adorerai également ; mais je ne comprends pas ce que c'est qu'un être simple. Quelques rêveurs, pour me le faire entendre, disent qu'un point géométrique est un être simple ; mais un point géométrique est une supposition, une abstraction de l'esprit, une chimère. Dieu ne peut être un point géométrique ; je vois en lui, avec Platon, l'éternel géomètre. Pourquoi Dieu ne serait-il pas étendu, lui qui est dans toute la nature ? En quoi l'étendue répugne-t-elle à son essence (1) ? »

On le remarquera aisément. Ainsi entendu, le Dieu de Voltaire n'est déjà plus le Dieu architecte ; c'est le Dieu-nature. Et tel est, en dernière analyse, le sentiment définitif auquel aboutit l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. Il aura beau s'écrier : « Que vous importe l'éternité ou la création de la matière, pourvu que vous reconnaissiez un Dieu, un maître de la matière et de vous ? (2) » Comment Dieu serait-il le maître de la matière, s'il ne l'a pas créée ? Or, d'après Voltaire, la création reste inintelligible. Nul ne peut comprendre qu'il y ait un passage

« *Des abîmes du rien, dans les plaines de l'être* (3) »,
 « *Rien ne peut rien créer, rien ne retourne à rien ;* »
De nihilo nihil, in nihilum nil posse reverti.

(PERS., Sat. III, 84).

Et Voltaire ne craint point d'en venir à cette bouffonnerie : « Dieu n'a pas créé la matière du néant ; car le néant n'a point de propriétés (4) ». D'ailleurs, à en croire Voltaire, qu'il n'y ait pas eu de création, c'est

(1) *Lettres de Memmius à Cicéron, Lettre troisième, XII, Réponse à ceux qui objecteraient qu'on fait Dieu étendu, matériel, et qu'on l'incorpore avec la nature, Cf. Il faut prendre un parti, ou le principe d'action, Diatribe, 1772.*

(2) *Histoire de Jenni, ch. VIII.*

(3) *A. M. de... professeur en histoire, 1753.*

(4) Cf. *Dialogues d'Échémère, Quatrième dialogue. Si un Dieu qui agit ne vaut pas mieux que les Dieux d'Épicure qui ne font rien.*

une vérité dont personne n'a jamais douté. « Il faudrait être d'une ignorance bien obstinée pour nier que *la Genèse* n'a aucun mot qui signifie créer de rien. On sait assez que l'Hébreu et le Grec se servent du mot *faire*, et non du mot *créer*. Ce n'est pas même une question chez les savants. Il n'y a jamais eu aucun philosophe, aucun patriarche, aucun homme d'une religion naturelle ou surnaturelle, qui ait enseigné la création du néant (1) ». « Toute l'antiquité, tous les philosophes, toutes les cosmogonies sans exception ont ignoré la création proprement dite. Faire quelque chose de rien a paru une contradiction à tous les penseurs anciens. L'axiome : Rien ne vient de rien, a été le fondement de toute philosophie, et nous demandons, au contraire, comment quelque chose peut en produire une autre (2) ». En réalité, « il n'y a dans la nature qu'un principe universel, éternel et agissant... Il n'y a donc pas un seul mouvement, un seul mode, une seule idée qui ne soit l'effet immédiat d'une cause universelle toujours présente. La matière de l'univers appartient donc à Dieu, tout autant que les idées, et les idées tout autant que la matière... Ce système renferme celui de *la prémotion physique*, mais comme une roue immense renferme une petite roue qui cherche à s'en écarter (3) ». Toutefois, n'est-ce pas là défier la matière ? « On peut répondre : la matière existe nécessairement, sans être pour cela infinie, sans être Dieu ; elle existe, parce qu'elle existe ; elle est éternelle parce qu'elle existe aujourd'hui. Il n'appartient pas à un philosophe d'admettre ce qu'il ne peut concevoir. Or, vous ne pouvez concevoir la matière ni créée, ni anéantie ». En somme, « vous me demandez si je crois le monde bien ancien. Ma fantaisie, répond Voltaire, est qu'il est éternel... » Et pour conclure : « Enfin, vous pensez donc que de la puissance éternelle formatrice, de

(1) *Fragment d'une lettre sur les Dictionnaires satiriques*, 1771.

(2) *Dictionnaire philosophique, Matière. Section II.*

(3) *Ibid., Idées, Section II. Comment tout est-il action de Dieu ?*

l'intelligence universelle, en un mot, du grand Être, est sorti nécessairement de toute éternité tout ce qui existe? — Il me paraît qu'il en est ainsi. — Mais, en ce cas, le grand Être n'a donc pas été libre? — Être libre, je l'ai dit cent fois, c'est pouvoir. Il a pu et il a fait. Je ne conçois pas d'autre liberté. Vous savez que la liberté d'indifférence est un mot vide de sens. — En conscience êtes-vous bien sûr de votre système? — Moi! je ne suis sûr de rien. Je crois qu'il y a un être intelligent, une puissance formatrice, un Dieu. Je tâtonne dans l'obscurité sur tout le reste. J'affirme une idée aujourd'hui, j'en doute demain; après-demain, je la nie; et je puis me tromper tous les jours. Tous les philosophes de bonne foi que j'ai vus m'ont avoué, quand ils étaient un peu en pointe de vin, que le grand Être ne leur a pas donné une portion d'évidence plus forte que la mienne (1) ».

Ailleurs Voltaire écrira: « Quand j'ai voulu rapprocher et combiner les systèmes de Platon, du précepteur d'Alexandre, de Pythagore et des Orientaux, voici à peu près ce que j'en ai pu tirer. Le hasard est un mot vide de sens; rien ne peut exister sans cause. Le monde est arrangé suivant des lois mathématiques; donc il est arrangé par une intelligence, et par une intelligence prodigieusement supérieure. Cet être, qui possède l'intelligence et la puissance dans un si haut degré, existe-t-il nécessairement? Il le faut bien; car il faut, ou qu'il ait reçu l'être par un autre, ou qu'il soit par sa propre nature... De quelque côté que je me tourne, il faut que j'admette un premier moteur puissant et intelligent, qui est tel nécessairement par sa propre nature. Ce premier moteur a-t-il produit les choses de rien? Cela ne se conçoit pas; créer de rien, c'est changer le néant en quelque chose... Tout ce qui existe paraît exister nécessairement, puisqu'il existe. Mais comment les choses auront-elles toujours existé, étant visiblement sous la main du premier mo-

(1) L. A. B. C. Dix-septième entretien sur des choses curieuses.

teur? Il faut donc que cette puissance ait toujours agi... Il y a donc un être puissant et intelligent qui a toujours agi; et si cet être n'avait point agi, à quoi lui aurait servi son existence? Toutes les choses sont donc les émanations éternelles de ce premier moteur... Il faut admettre la matière éternelle par elle-même, ou la matière sortant éternellement de l'Être puissant, intelligent, éternel (1)».

La matière sortant éternellement de Dieu et Dieu éternellement incorporé à la matière, la matière et Dieu en un, *ἐν ἑαυτῷ πᾶσι*, c'est le Spinozisme. C'est aussi, en théodicée, malgré des apparences contraires, le Voltairianisme.

Cependant, si Dieu est un Dieu-nature, que deviennent en Dieu les attributs suprêmes de la justice et de la bonté, et comment imaginer que Dieu soit providence? Tout, chez Spinoza, demeure soumis à la nécessité d'une évolution géométrique. Or, en définitive, parmi un flux de paroles intarissables et à travers mille détours où il se heurte, comme en se jouant, aux plus énormes contradictions, c'est aussi la doctrine de Voltaire, avec cette différence notable, que tandis que Spinoza se laisse bercer à la douce résignation d'un fakir, Voltaire se réfugie tristement dans l'amère ironie d'un scepticisme qui n'échappe au désespoir que par la raillerie. Écoutez-le: «Après avoir réfléchi à soixante ans de sottises que j'ai vues et que j'ai faites, j'ai cru m'apercevoir que le monde n'est que le théâtre d'une petite guerre continuelle, ou cruelle, ou ridicule, et un ramas de vanités à faire mal au cœur... Les hommes sont tous *Jean qui pleure et qui rit*; mais combien y en a-t-il malheureusement qui sont Jean qui mord, Jean qui vole, Jean qui calomnie, Jean qui tue! (2) Il y a des aspects sous lesquels la nature humaine est infernale. On sécherait d'horreur, si on la regardait toujours par ces côtés. — La fin de la vie est triste; le

(1) *Dictionnaire philosophique. Philosophie. Section IV, Précis de la philosophie ancienne.*

(2) *Lettre à Mme du Deffand, 10 août 1772.*

commencement doit être compté pour rien, et le milieu est presque toujours un orage ».

« *On cabale à la cour, à l'église, à l'armée;
Au Parnasse on se bal pour un peu de fumée,
Pour un nom, pour du vent; et je conclus au bout
Qu'il faut jouir en paix, et se moquer de tout* (1). »

D'autre part, c'est à peine si on peut, par instants, en croire ses oreilles. Quelquefois, en effet, l'auteur de *Candide* et du *Poème sur le désastre de Lisbonne*, parle de la Providence en termes que n'aurait pas désavoués un Père de l'Église. « Le dogme de la Providence est si sacré, écrira-t-il, si nécessaire au bonheur du genre humain, que nul honnête homme ne doit exposer ses lecteurs à douter d'une vérité qui ne peut faire de mal en aucun cas, et qui peut toujours opérer beaucoup de bien. Nous ne regardons pas ce dogme de la Providence comme un système, mais comme une chose démontrée à tous les esprits raisonnables » (2). Et encore : « Je soutiens qu'aucun philosophe ne serait jamais assuré que la Providence ne réserve pas des peines aux méchants et des récompenses aux bons. Car si on me demande qui m'a dit que Dieu punit, je demanderai qui a dit que Dieu ne punit pas (3). »

Ce n'est même pas assez pour Voltaire que d'affirmer la Providence. Il la défend, il la célèbre, on dirait bien il la chante en vers tour à tour et la démontre en prose.

« *Non, ne présentez plus à mon cœur agité
Ces immuables lois de la nécessité,
Celle chaîne des corps, des esprits et des mondes.
O rêves des savants ! O chimères profondes !
Dieu tient en mains la chaîne, et n'est point enchaîné...
Éléments, animaux, humains, tout est en guerre.
Il le faut avouer, le mal est sur la terre :*

(1) Lettre à M. le duc de Bouillon, 31 juillet 1761.

(2) Dictionnaire philosophique, Préface de la raison par Alphabet.

(3) *Ibid.*, Fraude.

*Son principe secret ne nous est point connu,
De l'auteur de tout bien le mal est-il venu ?*

.....
*Où l'homme est né coupable, et Dieu punit sa race,
Où ce maître absolu de l'être et de l'espace,
Sans courroux, sans pitié, tranquille, indifférent,
De ses premiers décrets suit l'éternel torrent ;
Où la matière informe, à son maître rebelle,
Porte en soi des défauts nécessaires comme elle ;
Où bien Dieu nous éprouve, et ce séjour mortel
N'est qu'un passage étroit vers un monde éternel.*

.....
 UN JOUR TOUT SERA BIEN, voilà notre espérance ;
 TOUT EST BIEN AUJOURD'HUI, voilà l'illusion (1). »

Des poèmes passons aux contes et aux romans : *Le Monde comme il va*, *Vision de Babouc*, *Zadig ou la Destinée*, pour n'en pas citer d'autres. « Les abus se présentent à nos yeux en foule, et le bien qui est caché, et qui résulte quelquefois de ces abus mêmes, nous échappe... Parce qu'il y a du mal dans Persépolis, faut-il vouer Persépolis aux colères d'Ituriel, l'ange exterminateur ? Babouc fit faire par le meilleur fondeur de la ville une petite statue composée de tous les métaux, des terres, et des pierres les plus précieuses et les plus viles ; il la porta à Ituriel : Casserez-vous, dit-il, cette jolie statue, parce que tout n'y est pas or et diamants ? Ituriel entendit à demi mot ; il résolut de ne pas même songer à corriger Persépolis, et de laisser aller *le monde comme il va* ; car, dit-il, *si tout n'est pas bien, tout est passable* (2).

La principale objection contre la Providence, celle dans laquelle se résument toutes les autres, c'est qu'il y a du mal. Et avec quelle verve implacable, désolante, Voltaire n'a-t-il pas pris plaisir, et non point seulement

(1) Poème sur le désastre de Lisbonne ou Examen de cet axiome : *Tout est bien*.

(2) *Le Monde comme il va*, *Vision de Babouc*, 1746. Cf. *Ménon ou la Sagesse humaine*, 1750 ; *Histoire des voyages de Scurmentado*, 1756.

en racontant les aventures drôlatiques de l'infortuné *Candide* si peu consolé par l'optimiste *Pangloss* : avec quelle âcre volupté ne s'est-il pas appliqué à développer, à ressasser cet argument ! Ne rappelons, entre mille, qu'une seule de ces peintures des misères humaines où il se délecte et où il excelle. « En courant de tous côtés pour m'instruire, je rencontrai les disciples de Platon... L'un d'eux me fit de très belles distinctions, assurant toujours, sans s'entendre, que ce monde-ci est le meilleur de tous les mondes réellement impossibles. Mais me sentant alors tourmenté de la pierre, et souffrant des douleurs insupportables, les citoyens du meilleur des mondes me conduisirent à l'hôpital voisin. Chemin faisant, deux de ces bienheureux habitants furent enlevés par des créatures, leurs semblables : on les chargea de fers, l'un pour quelques dettes, l'autre sur un simple soupçon. Je ne sais pas si je fus conduit dans le meilleur des hôpitaux possibles ; mais je fus entassé avec deux ou trois mille misérables qui souffraient comme moi. Il y avait là plusieurs défenseurs de la patrie qui m'apprirent qu'ils avaient été trépanés et disséqués vivants, qu'on leur avait coupé des bras, des jambes, et que plusieurs milliers de leurs généreux compatriotes avaient été massacrés dans l'une des trente batailles données dans la dernière guerre, qui est environ la cent millième guerre depuis que nous connaissons des guerres. On voyait aussi, dans cette maison, environ mille personnes des deux sexes, qui ressemblaient à des spectres hideux, et qu'on frottait d'un certain métal, parce qu'ils avaient suivi la loi de la nature, et parce que la nature avait, je ne sais comment, pris la précaution d'empoisonner en eux la source de la vie... Quand on m'eût plongé un fer bien tranchant dans la vessie, et qu'on eût tiré quelques pierres de cette carrière ; quand je fus guéri, et qu'il ne me resta plus que quelques incommodités douloureuses pour le reste de mes jours, je fis mes représentations à mes guides, je pris la liberté de leur dire qu'il y avait du bon dans ce monde, puisqu'on m'avait tiré quatre

cailloux du sein de mes entrailles déchirées, mais que j'aurais encore mieux aimé que les vessies eussent été des lanternes, que non pas qu'elles fussent des carrières. Je leur parlai des calamités et des crimes innombrables qui couvrent cet excellent monde. Le plus intrépide d'entre eux, qui était un Allemand, m'apprit que tout cela n'est qu'une bagatelle (1) ».

Or, chose vraiment inattendue ! oubliant toutes les horreurs qu'il a cent fois décrites, Voltaire n'hésite point à se ranger à l'avis de l'Allemand. Qu'est-ce effectivement que le mal, et vraiment y a-t-il du mal ? « Les méchants, répondit Jesrad, sont toujours malheureux ; ils servent à éprouver un petit nombre de justes répandus sur la terre, et il n'y a point de mal dont il ne naisse un bien. Mais, dit Zadig, s'il n'y avait que du bien et point de mal ? Alors, reprit Jesrad, cette terre serait une autre terre, l'enchaînement des événements serait un autre ordre de sagesse, et cet ordre, qui serait parfait, ne peut être que dans la demeure éternelle de l'Être suprême, de qui le mal ne peut approcher. Il a créé des millions de mondes, dont aucun ne peut ressembler à l'autre (2). Cette immense variété est un attribut de sa puissance immense. Il n'y a ni deux feuilles d'arbre sur la terre, ni deux globes dans les champs infinis du ciel, qui soient semblables, et tout ce que tu vois sur le petit atome où tu es né devait être

(1) *Le philosophe ignorant*, XXVI. *Du meilleur des mondes*.

(2) Cf. *Memnon, ou la sagesse humaine*, 1747. « Dans les cent mille millions de mondes qui sont dispersés dans l'étendue, tout se suit par degrés. On a moins de sagesse et de plaisir dans le second que dans le premier, moins dans le troisième que dans le second, ainsi du reste jusqu'au dernier, où tout le monde est complètement fou. J'ai bien peur, dit Memnon, que notre petit globe terraque ne soit précisément les Petites-Maisons de l'univers dont vous me faites l'honneur de me parler. Pas tout à fait, dit l'Esprit ; mais il en approche ; il faut que tout soit en sa place. Eh ! mais, dit Memnon, certains poètes (Pope), certains philosophes (Platon, Shaftesbury, Bolingbroke, Leibniz) ont donc grand tort de dire que *tout est bien* ? Ils ont grande raison, dit le philosophe de là-haut, en considérant l'arrangement de l'univers entier. »

dans sa place et dans son temps fixe, selon les ordres immuables de celui qui embrasse tout. Les hommes pensent que cet enfant qui vient de périr est tombé dans l'eau par hasard, que c'est par un même hasard que cette maison est brûlée : mais il n'y a point de hasard ; tout est épreuve, ou punition, ou récompense, ou prévoyance (1). » C'était presque mot pour mot reproduire les enseignements de Leibniz après l'avoir bafoué. Et en effet, par une disparate choquante, l'auteur de *Candide* ne cesse de reprendre ici, en les accommodant à ses propres vues, les théories de l'auteur de la *Théodicée*. Par cela même qu'il y a du bien, on ne concevrait point qu'il n'y eût pas de mal. Ce n'est pas tout ; non seulement le mal a son utilité, mais, au fond, le mal moral n'est, suivant Voltaire, que le mal physique. Ainsi, d'après cet étrange raisonneur, tombe la principale objection que d'ordinaire on élève contre la divine Providence. « L'homme né pour mourir ne pouvait pas plus être soustrait aux douleurs qu'à la mort... L'homme impassible est aussi contradictoire que l'homme immortel. Ce sentiment de la douleur était nécessaire pour nous avertir de nous conserver, et pour nous donner des plaisirs autant que le comportent les lois générales auxquelles tout est soumis... La douleur est le premier ressort de toutes les actions des animaux... Elle ne peut être ni une erreur de la Providence, ni une malice, ni une punition... Le mal moral, sur lequel on a écrit tant de volumes, n'est au fond, que le mal physique. Ce mal moral n'est qu'un sentiment douloureux qu'un être organisé cause à un autre être organisé. Les rapines, les outrages, etc., ne sont un mal qu'autant qu'ils en causent. Or, comme nous ne pouvons assurément faire aucun mal à Dieu, il est clair par les lumières de la raison indépendamment de la foi qui est tout autre chose qu'il n'y a point de mal moral par rapport à l'Être suprême (2). » Ainsi, en

(1) *Zadig, ou la Destinée, histoire orientale*, 1768, ch. XX, *L'ermite*.

(2) *Dictionnaire philosophique*, Bien, *Du bien et du mal, physique et moral*.

aucun sens, nous ne pouvons offenser Dieu, voilà ce qui est clair, aux yeux de Voltaire, par les lumières de la raison ! Et ailleurs néanmoins, Voltaire déclarera qu'on peut offenser Dieu par des injustices.

Est-ce tout ? Nullement. « Il y a infiniment moins de mal sur la terre qu'on ne dit et qu'on ne croit. Il y en a encore trop, sans doute ; on voit des malheurs et des crimes horribles ; mais le plaisir de se plaindre et d'exagérer est si grand, qu'à la moindre égratignure, vous criez que la terre regorge de sang (1). » Enfin, pourquoi s'en étonner ? Ce qui est est, et s'il paraît hardi de dire : Dieu est nécessairement déterminé par ses idées nécessaires à faire tout ce qu'il a fait, il paraît bien peu philosophique de dire : Dieu agit arbitrairement sans raison déterminante (2).

Dieu, en agissant, a eu ses raisons, auxquelles nous devons nous accommoder. Le parfait pouvait-il donc produire le parfait, et l'imperfection, c'est-à-dire, d'une certaine façon, le mal, l'imperfection n'est-elle pas l'essence même de tout ce que Dieu a produit ? Conséquemment, « peut-être est-il convenable à la faiblesse humaine de penser qu'il n'y a du mal sur la terre que parce qu'il est impossible qu'il n'y en ait pas ; parce que l'être parfait et universel ne peut rien faire de parfait et d'universel comme lui ; parce que des corps sensibles sont nécessairement soumis aux souffrances physiques ; parce que des êtres qui ont nécessairement des désirs ont aussi nécessairement des passions, et que ces passions ne peuvent être vives sans être funestes (3). »

Et après les avoir exprimées en prose, Voltaire reprendra les mêmes pensées dans ces beaux vers :

*« L'homme étranger à soi, de l'homme est ignoré,
Que suis-je, où suis-je, où vais-je, et d'où suis-je tiré ?
Atomes tourmentés sur cet amas de boue,
Que la mort engloutit, et dont le sort se joue,*

(1) *Dictionnaire philosophique. Méchant.*

(2) Cf. *Éléments de la philosophie de Newton*, 1^{re} Partie, ch. III.

(3) *Fragments historiques sur l'Inde*, 1773, Art. XXIII.

*Mais atomes pensants, atomes dont les yeux,
Guidés par la pensée, ont mesuré les cieus ;
Au sein de l'infini nous élançons notre être,
Sans pouvoir un moment nous voir et nous connaître.*

*Le passé n'est pour nous qu'un triste souvenir ;
Le présent est affreux, s'il n'est point d'avenir,
Si la nuit du tombeau détruit l'être qui pense.*

*Les sages me trompaient et Dieu seul a raison.
Humble dans mes soupirs, soumis dans ma souffrance,
Je ne m'élève point contre la Providence (1). »*

A s'en tenir à ces termes, il semblerait que Voltaire, par une nouvelle et singulière distraction, oubliant que le dogme de la Providence ne saurait guère se séparer du dogme d'un Dieu créateur, admette du moins la Providence. Dieu est allé, en toutes choses, non pas au bien, mais au mieux, quoiqu'il ne faille pas chercher ce mieux uniquement dans le présent, mais aussi et surtout dans l'avenir. Il n'y a, d'autre part, aucun mal, d'où, même à notre insu, ne procède quelque bien. Le mal, en outre, est fort exagéré. Enfin, s'il s'agit du mal métaphysique, ce n'est qu'un moindre bien ; s'il s'agit du mal physique, c'est tour à tour une épreuve, une excitation salutaire ou un châtement ; s'il s'agit du mal moral, c'est une suite nécessaire des abus de la liberté. Cette argumentation très connue, mais qui n'en reste pas moins très forte en faveur de la doctrine de la Providence, Voltaire, par instants, se l'approprie presque de toutes pièces, ne se montrant original qu'en cela seul qu'il ramène au mal physique le mal moral.

Toutefois, il y aurait une méprise singulière à se persuader que ce soit là chez Voltaire une conviction arrêtée. Cette philosophie de résignation lui paraît « bonne pour les brachmanes (2) ; » mais tout autre est son

(1) *Poème sur le désastre de Lisbonne, ou Examen de cet axiome : Tout est bien.*

(2) *Fragments historiques sur l'Inde, Art. XXIII.*

intime pensée. Et cette pensée, comme toujours, se résout en une pensée sceptique. « Le néant vaudrait-il mieux que cette multitude d'existences faites pour être continuellement dissoutes, cette foule d'animaux nés et reproduits pour en dévorer d'autres et pour être dévorés, cette foule d'êtres sensibles formés pour tant de sensations douloureuses, cette autre foule d'intelligences qui si rarement entendent raison? A quoi bon tout cela, Nature? — Oh! va interroger Celui qui m'a faite (1). » Voltaire ne renonce d'ailleurs à cette impertinente indolence que pour se poser en théoricien d'une irrésistible et odieuse fatalité. « Que pensez-vous de l'âme, de la manière dont nous recevons nos idées, de notre volonté, de la grâce, du libre arbitre? Rien; si je pensais quelque chose, c'est que nous sommes sous la puissance de l'Être éternel, comme les astres et les éléments; qu'il fait tout en nous, que nous sommes de petites roues de la machine immense dont il est l'âme; qu'il agit par des lois générales et non par des vues particulières: cela seul me paraît intelligible; tout le reste est pour moi un abîme de ténèbres (2). » Que parle-t-on en effet d'une échelle des êtres, qui, se terminant à l'homme intelligent et libre, attesterait la liberté et la bonté de Dieu? « Cette gradation d'êtres qui s'élèvent depuis le plus léger atome jusqu'à l'Être suprême, cette échelle de l'infini frappe d'admiration. Mais quand on le regarde attentivement, ce grand fantôme s'évanouit, comme autrefois toutes les apparitions s'enfuyaient le matin au chant du coq (3). » Qu'on examine ce qui est! « Quelles bornes divisent le végétal et l'animal? Où commence un autre ordre de choses! Quelle chaîne lie l'univers? Mais y a-t-il une chaîne? Ne voit-on pas une disproportion marquée entre les planètes et leurs distances, entre la nature brute et l'organisée, entre la matière végétante et la sensible, entre la sensible et la pensante? Qui sait si

(1) *Dictionnaire philosophique, Nature, Dialogue entre le philosophe et la nature.*

(2) *L'Ingénu, ch. X.*

(3) *Dictionnaire philosophique, Chaîne des êtres créés.*

elles se touchent ? Qui sait s'il n'y a pas entre elles un infini qui les sépare ? Qui saura jamais seulement ce que c'est que la matière (1) ? »

C'est surtout une illusion grossière de s'imaginer que tout dans l'univers ait l'homme pour objet. Sans doute, « cette idée si ancienne et si fausse, que le ciel fut fait pour la terre, a presque toujours prévalu chez le peuple ignorant (2). » Pourtant « comme le petit globe de la terre roule avec les autres planètes autour du soleil ; comme les mouvements réguliers et proportionnels des astres peuvent éternellement subsister sans qu'il y ait des hommes ; comme il y a sur notre petite planète infiniment plus d'animaux que de nos semblables ; n'est-ce pas avoir un peu trop d'amour-propre que de nous flatter que tout a été fait pour nous (3) ? » Se figurer que l'univers a été fait pour la terre et que la terre a été faite pour l'homme, c'est là vraiment, d'après l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, une conception déraisonnable. Et ici Voltaire renchérit sur Montaigne dans les comparaisons que l'apologiste de Raymond de Sébonde avait employées pour montrer le ridicule des prétentions de l'homme à être le principal, sinon l'unique objet des dispositions de la Providence.

*« Un jour quelques souris se disaient l'une à l'autre :
Que ce monde est charmant ! Quel empire est le nôtre !...*

.....
*Où, nous sommes, grand Dieu ! si l'on en croit nos sages,
Le chef-d'œuvre, la fin, le but de les ouvrages.*

Les chats sont dangereux et prompts à nous manger,

Mais c'est pour nous instruire et pour nous corriger.

Plus loin, sur le dur et d'une herbe renaissante,

Près des bois, près des eaux, une troupe innocente

De canards nasillants, de dindons rengorgés,

De gros moutons bêlants que leur laine a chargés,

1) *Des singularités de la nature*, ch. V, *Des huîtres à l'écaille*.

(2) *Dictionnaire philosophique*, *Genèse*.

(3) *Le philosophe ignorant*, *Première question*.

*Disait : tout est à nous, bois, prés, étangs, montagnes ;
Le ciel pour nos besoins fait verdier les campagnes (1). »*

Voltaire mettra en scène même les puces.

Sermon prêché devant les puces.

« Mes chères puces, vous êtes l'ouvrage chéri de Dieu, et tout cet univers a été fait pour vous. Dieu n'a créé l'homme que pour vous servir d'aliment, le soleil que pour vous éclairer, les étoiles que pour vous réjouir la vue, etc. (2). »

Serions-nous assez insensés, remarque Voltaire, pour qu'on nous prêtât un pareil langage? Si nous sommes sages,

*« Contentons-nous des biens qui nous sont destinés,
Passagers comme nous, et comme nous bornés,
Sans rechercher en vain ce que peut notre maître,
Ce que fut notre monde, et ce qu'il devrait être,
Observons ce qu'il est, et recueillons le fruit
Des trésors qu'il renferme et des biens qu'il produit (3). »*

Oui, « jouissons de ce que nous avons, et ne croyons pas être la fin et le centre de tout. Voici sur cette maxime, continue Voltaire, quatre petits vers d'un géomètre; il les calcula un jour en ma présence; ils ne sont pas pompeux :

*« Homme chétif, la vanité te point.
Tu le fais centre : encore si c'était ligne !
Mais dans l'espace à grand'peine es-tu POINT ;
Va, sois ZÉRO : la sottise en est digne (4). »*

Comment l'homme, en effet, pourrait-il même se flatter, avec ombre de sens commun, que la puissance qui dirige l'immense mécanique du monde, descende aux détails de l'univers et s'occupe de nous et de chacun de nous en particulier? « Les théologiens ont supposé que

(1) *Discours en vers sur l'homme, Sixième Discours, Sur la nature de l'homme.*

(2) *Sottisier*, p. 58.

(3) *Discours en vers sur l'homme, Sixième Discours.*

(4) *Dictionnaire philosophique, Calebasse.*

Dieu agit par des vues particulières. Or un Dieu éternel, sans lois générales, immuables et éternelles, est un être de raison, un fantôme, un Dieu de la fable (1). » « Je crois la Providence, celle dont est émanée de toute éternité la loi qui règle toutes choses, comme la lumière jaillit du soleil ; mais je ne crois point qu'une Providence particulière change l'économie du monde pour votre moineau et votre chat (2). » Ceux-là seuls ont raison « qui pensent que l'éternel Demiourgos, qui a donné des lois à tant de millions de mondes gravitant les uns vers les autres, et se prêtant mutuellement la lumière qui émane d'eux, les tient sous l'empire de ses lois générales, et qu'il ne va point créer des vents nouveaux pour remuer des brins de paille dans un coin de ce monde (3). » Aussi bien, ne faut-il pas le répéter ? tout n'est-il pas comme il est ? « Des raisonneurs ont prétendu qu'il n'est pas dans la nature de l'Être des êtres, que les choses soient autrement qu'elles sont. C'est un rude système ; je n'en sais pas assez pour oser seulement l'examiner (4). » Faut-il donc, de préférence, nous ranger à l'optimisme, « Leibniz ne pouvant pas avoir tort, et l'harmonie précétable étant d'ailleurs la plus belle chose du monde, aussi bien que le plein et la matière subtile (5) ? »

Considéré de près, l'optimisme n'est, après tout, qu'une doctrine d'accablante fatalité. « Loin que l'opinion du meilleur des mondes possibles console, elle est désespérante pour les philosophes qui l'embrassent. La question du bien et du mal demeure un chaos indébrouillable pour ceux qui cherchent de bonne foi ; c'est un jeu d'esprit pour ceux qui disputent ; ils sont des forçats qui jouent avec leurs chaînes. Pour le peuple non pensant, il ressemble assez à des poissons qu'on a transportés

(1) *Dictionnaire philosophique, De la grâce, Section I^{re}.*

(2) *Ibid., Providence.*

(3) *Ibid., De la grâce, Section II.*

(4) *Ibid., Bien, tout est bien.*

(5) *Candide ou l'Optimisme, traduit de l'allemand de M. le docteur Ralph. 1767, ch. XXVIII.*

d'une rivière dans un réservoir; ils ne se doutent pas qu'ils sont là pour être mangés le carême; aussi ne savons-nous rien du tout par nous-mêmes des causes de notre destinée (1) ». « Tout est bien ! s'écrie Pope. Ceux qui, comme lui, ont avancé que tout est bien, ont dit une sottise, il fallait dire que tout est au mieux. Mais que parle-t-on du meilleur des mondes possibles (2). Regardez comme les hommes s'entre-tuent. N'aurait-il pas mieux valu qu'ils s'entre-aimassent (3) ? » « Les bêtes et les hommes souffrent presque sans relâche, et les hommes encore davantage, parce que non seulement leur don de penser est très souvent un tourment, mais parce que cette faculté de penser leur fait toujours craindre la mort que les bêtes ne prévoient point. L'homme est un être très misérable qui a quelques heures de relâche, quelques minutes de satisfaction, et une longue suite de douleurs dans sa si courte vie. Tout le monde l'avoue, tout le monde le dit, et on a raison. Ceux qui ont crié que tout est bien sont des charlatans. Shaftesbury, qui mit ce conte à la mode, était un homme très malheureux. J'ai vu Bolingbroke rongé de chagrin et de rage, et Pope, qu'il engagea à mettre en vers cette mauvaise plaisanterie, était un des hommes les plus à plaindre que j'aie jamais connus (4) ». Parlera-t-on du bien général ? « Voilà un singulier bien général composé de la pierre, de la goutte, de tous les crimes, de toutes les souffrances, de la mort et de la damnation. La chute de l'homme est l'emplâtre que nous mettons à toutes ces maladies particulières du corps et de l'âme, que vous appelez *santé générale* » (5). Ce qui est vrai, « c'est que le nombre des souffrants est infini; la nature se moque des individus. Pourvu que la grande machine de l'univers aille son train, les cirons qui l'habitent ne

(1) *Dictionnaire philosophique, Bien, tout est bien.*

(2) *Le philosophe ignorant, XXVI. Du meilleur des mondes.*

(3) *Dictionnaire philosophique, Guerre.*

(4) *Il faut prendre un parti, ou le principe d'action, Diatribe, 1772, XVI. Du mal dans l'animal appelé l'homme.*

(5) *Dictionnaire philosophique, Bien, tout est bien.*

lui importent guère (1) ». « Qu'importe, après tout, qu'il y ait du mal ou du bien? Quand Sa Hautesse envoie un vaisseau en Égypte, s'embarrasse-t-elle si les souris qui sont dans le vaisseau sont à leur aise ou non? Que faut-il donc faire? Se taire (2). »

Se taire! Que dire en effet qui ne soit parole inutile? Ou de quel secours pourrait être ici le raisonnement? Si Dieu n'a formé le monde que pour durer un certain temps, sa perfection consiste alors à ne durer que jusqu'à l'instant fixé pour sa dissolution. Mais Dieu lui-même ne serait-il pas, à ce compte, un être imparfait, le monde, à le bien prendre, n'ayant dû être formé que pour l'éternité? Cependant « Lactance, père de l'Église, avait raison qui dans son chapitre XIII, *De la colère de Dieu*, fait parler ainsi Épicure: « Ou Dieu veut ôter le mal de ce monde, et ne le peut; ou il le peut, et ne le veut pas; ou il ne le peut, ni ne le veut; ou enfin, il le veut, et le peut. S'il le veut, et ne le peut pas, c'est impuissance, ce qui est contraire à la nature de Dieu; s'il le peut, et ne le veut pas, c'est méchanceté, et cela est non moins contraire à sa nature; s'il ne le veut ni ne le peut, c'est à la fois méchanceté et impuissance; s'il le veut et le peut (ce qui seul de ces partis convient à Dieu), d'où vient donc le mal sur la terre? L'argument est pressant; aussi Lactance y répond fort mal, en disant que Dieu veut le mal, mais qu'il nous a donné la sagesse avec laquelle on acquiert le bien. Il faut avouer que cette réponse est bien faible en comparaison de l'objection; car elle suppose que Dieu ne pouvait donner la sagesse qu'en produisant le mal; et puis, nous avons une plaisante sagesse! L'origine du mal a toujours été un abîme dont personne n'a pu voir le fond. C'est ce qui réduisit tant d'anciens philosophes et de législateurs à recourir à deux principes, l'un bon, l'autre mauvais... Leibniz lui-même sentait qu'il n'y avait rien à répondre; aussi lit-il de gros livres dans

(1) *Lettre à Mme du Deffand*, 8 février 1768.

(2) *Candide*, ch. XXX, *Conclusion*.

lesquels il ne s'entendait pas (1) ». « Pourquoi donner l'être sans donner le bien-être? C'est là ce qui est cruel (2). »

« Encore une fois, *mens agitat molem* (VIRG. ÆN. VI). Peut-on savoir si cette intelligence est toute puissante, c'est-à-dire infiniment puissante? A-t-on la moindre notion de l'infini, pour comprendre ce que c'est qu'une puissance infinie?... Ce globe n'est qu'un vaste champ de destruction et de carnage... Le monde est le théâtre du mal moral et du mal physique, on ne le sent que trop, et le *Tout est bien* de Shaftesbury, de Bolingbroke et de Pope n'est qu'un paradoxe de bel esprit, une mauvaise plaisanterie. Les deux principes de Zoroastre et de Manès, tant ressassés par Bayle, sont une plaisanterie plus mauvaise encore... Si le grand Être avait été infiniment puissant, il n'y a nulle raison pour laquelle il n'aurait pas fait les animaux sensibles infiniment heureux; il ne l'a pas fait, donc il ne l'a pas pu... Nous n'avons pas le front de dire: *tout est bien*; nous disons: tout est le moins mal qu'il se pouvait (3) ».

L'avenir du moins compensera-t-il tous les maux du présent? C'est ce qu'a le droit d'espérer quiconque est persuadé qu'il y a une vie future. Or, cette vie future, Voltaire la nie. « La philosophie, selon vous, n'offre aucune preuve d'un bonheur à venir? Non; mais vous n'avez aucune démonstration du contraire... Dans le doute où nous sommes tous deux, je ne vous dis pas avec Pascal: *prenez le plus sûr*. Il n'y a rien de sûr dans l'incertitude. Il ne s'agit pas ici de parier mais d'examiner: il faut juger, et notre volonté ne détermine pas notre jugement (4). » Qu'est ce dès lors que le dogme de la Providence? Un instrument de règne, un dogme tout politique. « Il y a sans doute à la Chine et dans l'Inde, comme ailleurs, des philosophes qui, ne

(1) *Dictionnaire philosophique, Bien, tout est bien.*

(2) *Lettre à Mme du Deffand, 6 septembre 1769.*

(3) *Dictionnaire philosophique, Puissance, Toute-Puissance.*

(4) *Ibid., Dieu, Dieux, Section V, De la nécessité de croire un Être suprême.*

pouvant concilier le mal physique et le mal moral dont la terre est inondée, avec la croyance d'un Dieu, ont mieux aimé ne reconnaître dans la nature qu'une nécessité fatale. Les athées sont partout; mais aucun gouvernement ne le fut par principe et ne le sera jamais; ce n'est l'intérêt ni des royaumes, ni des républiques, ni des familles; il faut un frein aux hommes (1). » C'est là le grand intérêt. « Le grand objet, le grand intérêt, n'est pas d'argumenter en métaphysique, mais de peser s'il faut, pour le bien commun de nous autres animaux misérables et pensants, admettre un Dieu rémunérateur et vengeur, qui nous serve à la fois de frein et de consolation, ou rejeter cette idée en nous abandonnant à nos calamités sans espérances, et à nos crimes sans remords (2). » Le crime, le crime public et sanglant, voilà ce qui toujours a rempli Voltaire d'épouvante. L'idée de la Providence correspond ainsi dans son esprit, pourrait-on dire, à l'idée non pas même du juge mais du bourreau, et ce qu'il cherche, avant tout, dans cette idée, c'est un moyen de se prémunir contre les entreprises scélérates. Car, à son sens,

« C'est un fantôme à effrayer les gens ».

Mais, précisément parce que c'est un fantôme, on ne saurait trouver dans cette conception aucun solide appui. Aussi écoutez jusqu'au bout le philosophe de Ferney,

*« Vous serez comme moi quand vous aurez mon âge,
Archevêques, abbés, empourprés cardinaux,
Princes, rois, fermiers généraux;
Chacun avec le temps devient tristement sage.
Tous nos plaisirs n'ont qu'un moment.
Hélas! quel est le cours et le but de la vie? »*

(1) *Fragments historiques sur l'Inde*, Art. XXII, *De la Religion des Brachmanes*.

(2) *Dictionnaire philosophique*, Dieu, Dieux, Section V, *De la nécessité de croire un Être suprême*.

*Des faulxises, et le néant.
O Jupiter, tu fis en nous créant,
Une froide plaisanterie (1). »*

Tel est le fond de la pensée de Voltaire. La légèreté de son esprit le préserve seule des accabllements de la tristesse, et toute sa philosophie relativement à la Providence se ramène, en définitive, à la croyance de *Bacha-Bilboquet*. « Ce qui me persuade le plus de la Providence, disait le profond auteur de *Bacha-Bilboquet*, c'est que pour nous consoler de nos innombrables misères, la nature nous a fait frivoles (2). » Le Dieu rémunérateur et vengeur reste le Dieu du peuple. Le Dieu de Voltaire est le Dieu-nature, l'éternelle et aveugle pensée qui anime, sans que nous sachions comment, l'éternelle matière, et qui se manifeste par de générales et inflexibles lois. Conséquemment, Voltaire pourra bien, dans une déclamation poétique, se plaisir à représenter

« les Prières tremblantes,
Filles du Repentir, mailresses des grands cœurs (3). »

Il pourra bien encore et fort judicieusement remarquer, se réfutant à l'avance lui-même, que « si Dieu n'a nul besoin de nos sacrifices ni de nos prières, nous avons besoin de lui en faire, son culte n'étant pas établi pour lui, mais pour nous (4). » L'admirateur de la *Prière universelle* de Pope n'en condamne pas moins la prière, et prend même à tâche de développer tous les sophismes qu'on a coutume d'invoquer pour en démontrer l'inanité.

Ainsi, en premier lieu, il est évident que Dieu n'a pas besoin de nos prières.

(1) *Poésies diverses. Les désagrémens de la vieillesse.*

(2) *Dictionnaire philosophique. Frivolité.*

(3) *Stances à Frédéric, roi de Prusse, pour en obtenir la grâce d'un Français détenu depuis longtemps dans les prisons de Spandau, 1743.*

(4) *Dialogues, Cu-Su et Kou, Quatrième entretien.*

« Un Dieu n'a pas besoin de nos soins assidus :
Si l'on peut l'offenser, c'est par des injustices,
Il nous juge sur nos verlus
Et non pas sur nos sacrifices. »

Il suffit d'aimer Dieu purement et simplement, comme nous aimons ce qui nous procure quelque plaisir. « Nous voyons un chef-d'œuvre de l'art en peinture, en sculpture, en architecture, en poésie, en éloquence; nous entendons une musique qui enchante nos oreilles et notre âme; nous l'admirons, nous l'aimons, sans qu'il nous en revienne le plus léger avantage, c'est un sentiment pur; nous allons même jusqu'à sentir quelquefois de la vénération, de l'amitié pour l'auteur, et s'il était là, nous l'embrasserions (1). »

En second lieu, que demanderions-nous à Dieu, qu'il ne sache mieux que nous, s'il nous est avantageux ou non de l'obtenir? « Je remercie Dieu des biens dont je jouis, et même des maux dans lesquels il m'éprouve; mais je me garde bien de lui rien demander; il sait mieux que nous ce qu'il nous faut (2). »

Enfin, pourquoi prier? Tout n'est-il pas ordonné le mieux qu'il se pouvait? « Il paraît contradictoire de supposer un cas où le créateur et le maître de tout puisse changer l'ordre du monde pour le bien du monde. Car, ou il a prévu le prétendu besoin qu'il en aurait, ou il ne l'a pas prévu. S'il l'a prévu, il y a mis ordre dès le commencement; s'il ne l'a pas prévu, il n'est plus Dieu (3). » Dieu ne pourrait-il donc faire des miracles? « Un miracle, selon l'énergie du mot, est une chose admirable; en ce cas, tout est miracle... Selon les idées reçues, nous appelons miracle la violation des lois divines et éternelles... Par ce seul exposé, un miracle est une contradiction dans les termes... Mais une loi, dit-on, étant établie par Dieu même, ne peut-elle pas être suspendue par son auteur? Ayons la hardiesse

1) *Dictionnaire philosophique, Amour de Dieu.*

2) *Ibid., Dieu, Dieux, Section VI.*

3) *Essai sur les mœurs, Introduction, XXXIII, Des miracles.*

de répondre que non et qu'il est impossible que l'Être infiniment sage ait fait des lois pour les violer... De plus, Dieu ne peut rien faire sans raison. Or, pourquoi Dieu ferait-il un miracle? Pour venir à bout d'un certain dessein sur quelques êtres vivants!... Ce serait un aveu de sa faiblesse, et non de sa puissance (1) ». « Dieu de tous les globes et de tous les êtres, la seule prière qui puisse vous convenir est la soumission; car que demander à celui qui a tout ordonné, tout prévu, tout enchaîné, depuis l'origine des choses (2) »? On n'en saurait douter « tout est enchaîné, et Dieu n'ira pas rompre la chaîne pour votre ami Goudman. » Cependant, n'est-ce pas se faire du miracle une idée fausse, que d'y voir une contradiction, et, par conséquent, une impossibilité? Qu'on y songe! Il n'y a de vraiment impossible que ce qui serait contradictoire à une vérité nécessaire. Or, pour étroitement enchaînées et constantes qu'elles nous apparaissent, les lois générales qui régissent la nature n'en restent pas moins des lois contingentes, et si, manifestées dans le temps, elles sont les résultats d'un décret éternel de Dieu, le miracle ne peut-il être considéré, à son tour, comme l'application d'une loi particulière, éternellement aussi décrétée de Dieu? Le miracle n'est-il pas, en outre et surtout, d'ordre moral, et n'est-ce point dans le monde de la conscience bien plus que dans le monde des corps, qu'il y a lieu d'en admirer les prodiges? Aussi bien, un Dieu qui, simple auteur de l'ordre de l'univers, n'aurait et ne pourrait avoir aucun égard à la destinée des individus, serait-il, à proprement parler, un Dieu providence? Voltaire ne laisse pas que d'être touché de quelques-unes de ces réflexions, qui lui viennent par instant à l'esprit. « Cela, écrit-il (la négation absolue du miracle et de l'efficacité de la prière), cela, objecterez-vous, pourrait mener tout droit à l'irréligion; car, si Dieu ne peut rien changer aux affaires de ce monde, à quoi bon

(1) *Dictionnaire philosophique. Miracles. Section I^{re}.*

(2) *Sermon des Cinquante.*

chanter ses louanges, à quoi bon lui adresser des prières? — Eh! qui vous dit de prier Dieu et de le louer? Il a vraiment bien affaire de vos louanges et de vos placets! On loue un homme parce qu'on le croit vain; on le prie quand on le croit faible, et qu'on espère le faire changer d'avis. Faisons notre devoir envers Dieu, adorons-le, soyons justes, voilà nos vraies louanges, nos vraies prières (1) ». D'ailleurs « il y a une chose assez importante à observer dans plusieurs prières, c'est que chaque peuple a toujours demandé tout le contraire de ce que demandait son voisin. Les Juifs priaient Dieu, par exemple, d'exterminer les Syriens, Babyloniens, Égyptiens; et ceux-ci priaient Dieu d'exterminer les Juifs... De nos jours, dans nos guerres si souvent entreprises pour quelques villes ou pour quelques villages, les Allemands et les Espagnols, quand ils étaient les ennemis des Français, priaient la Sainte Vierge du fond de leur cœur de bien battre les Welches et les Gavaches, lesquels, de leur côté, suppliaient la Sainte Vierge de détruire les Maranes et les Teutons. En Angleterre, la Rose rouge faisait les plus ardentes prières à Saint George, pour obtenir que les partisans de la Rose blanche fussent jetés au fond de la mer; la Rose blanche répondait par de pareilles supplications. On sent combien Saint George devait être embarrassé, et si Henri VII n'était pas venu à son secours, George ne se serait jamais tiré de là (2). »

Il est vrai que « nous ne connaissons aucune religion sans prières (3). » « Tous les hommes, dans leurs désirs et dans leurs craintes, invoquèrent le secours d'une divinité. Des philosophes, plus respectueux envers l'Être suprême, et moins condescendants à la faiblesse humaine, ne voulurent pour toute prière que la résignation... L'Éternel a ses desseins de toute éternité. Si la

(1) *Les oreilles du comte de Chesterfield*, ch. IV.

(2) *Dictionnaire philosophique, Oraison*.

(3) *Ibid.*, Prières.

prière est d'accord avec ses volontés immuables, il est très inutile de lui demander ce qu'il a résolu de faire. Si on le prie de faire le contraire de ce qu'il a résolu, c'est le prier d'être faible, léger, inconstant ; c'est croire qu'il soit sot, c'est se moquer de lui. Ou vous lui demandez une chose juste : en ce cas, il la doit et elle se fera sans qu'on l'en prie ; c'est même se défier de lui que de lui faire instance ; ou la chose est injuste, et alors on l'outrage. Vous êtes digne ou indigne de la grâce que vous implorez ; si digne, il le sait mieux que vous ; si indigne, on commet un crime de plus, en demandant ce qu'on ne mérite pas (1) ». En un mot, « nous ne faisons de prières à Dieu, que parce que nous l'avons fait à notre image. Nous le traitons comme un bacha, comme un sultan qu'on peut irriter ou apaiser. Enfin toutes les nations prient Dieu : les sages se résignent et lui obéissent. Prions avec le peuple et résignons-nous avec les sages (2) ».

Manifestement, « ceux qui ont soutenu qu'une société d'athées pourrait subsister ont eu raison ; car ce sont les lois qui forment la société ; et ces athées, étant d'ailleurs philosophes, peuvent mener une vie très sage et très heureuse à l'ombre de ces lois : ils vivront certainement en société plus aisément que des fanatiques superstitieux (3) ». Voltaire toutefois ne parvient point à se le dissimuler : « Il est démontré que l'athéisme peut tout au plus laisser subsister les vertus sociales dans la tranquille apparence de la vie privée, mais qu'il doit porter à tous les crimes dans les orages de la vie publique. Une société particulière d'athées, qui ne se disputent rien, et qui perdent doucement leurs jours dans les amusements de la volupté, peut durer quelque tems sans trouble ; mais si le monde était gouverné par des athées, il vaudrait autant être sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous dépeint

(1) *Dictionnaire philosophique, Prières.*

(2) *Ibid., Ibid.*

(3) *Ibid., Athée, Section 1^{re}.*

acharnés contre leurs victimes. En un mot, des athées qui ont en mains le pouvoir seraient aussi funestes au genre humain que des superstitieux... L'athée fourbe, ingrat, calomniateur, brigand, sanguinaire, raisonne et agit conséquemment, s'il est sûr de l'impunité de la part des hommes. Car, s'il n'y a point de Dieu, ce monstre est son Dieu à lui-même ; il s'immole tout ce qu'il désire ou tout ce qui lui fait obstacle. Les prières les plus tendres, les meilleurs raisonnements ne peuvent pas plus sur lui que sur un loup affamé de carnage... Il est très vraisemblable que l'athéisme a été la philosophie de tous les hommes puissants qui ont passé leur vie dans ce cercle de crimes que les imbéciles appellent *politique*, *coup d'État*, *art de gouverner* (1). » D'autre part, « il est très vrai que par tout pays la populace a besoin du plus grand frein, et que si Bayle (l'apôtre de l'athéisme) avait eu seulement cinq à six cents paysans à gouverner, il n'aurait pas manqué de leur annoncer un Dieu rémunérateur et vengeur. Mais Bayle n'en aurait pas parlé aux Épicuriens, qui étaient des gens riches, amoureux du repos, cultivant toutes les vertus sociales et surtout l'amitié, fuyant l'embarras et le danger des affaires publiques, ayant enfin une vie commode et innocente (2) ». Tout bien examiné, « il est donc absolument nécessaire, pour les princes et pour les peuples, que l'idée d'un Être suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur et vengeur, soit profondément gravée dans les esprits (3) ». Aussi le philosophe de Ferney écrivait-il à Mme du Deffand (13 août 1773) : « Messieurs les athées ont fort mal fait, à mon avis, de faire imprimer tant de sermons contre Dieu ; cette espèce de philosophie ne peut faire aucun bien, et peut faire beaucoup de mal. Notre terre est un temple de la Divinité. J'estime fort tous ceux qui veulent nettoyer ce temple de

(1) *Homélie prononcée à Londres en 1765, dans une assemblée particulière ; 1^{re} Homélie sur l'athéisme.*

(2) *Dictionnaire philosophique, Athéisme, Section 1^{re}.*

(3) *Homélie sur l'athéisme.*

toutes les abominables ordures dont il est infecté; mais je n'aime pas qu'on veuille renverser le temple de fond en comble ».

Et Voltaire insiste, non sans vivacité, sur tout ce que l'athéisme renferme à la fois d'erreur et de corruption. « Croire Dieu et les esprits corporels est une ancienne erreur métaphysique; mais ne croire absolument aucun Dieu, ce serait une erreur affreuse en morale, une erreur incompatible avec un gouvernement sage (1). » En réalité, « il n'y a dans toute espèce d'athéisme, ni philosophie ni morale. Nous n'y voyons point de philosophie; car en effet est-ce raisonner que de reconnaître du génie dans une sphère d'Archimède, de Posidonius, dans un de ces *orrevés* qu'on vend en Angleterre, et de n'en point reconnaître dans la fabrication de l'univers; d'admirer la copie et de s'obstiner à ne pas voir d'intelligence dans l'original? L'athéisme n'est pas moins contraire à la morale, à l'intérêt de tous les hommes, car si vous ne reconnaissez pas de Dieu, quel frein aurez-vous pour les crimes secrets? »

« ... *Duræ saltem virtutis amator*

Quære quid sit virtus, et posce exemplar honesti. »

[LUCAIN, *Phars.* IX. 562]

Sans doute, les athées ont leurs arguments. Mais les objections qu'ils élèvent contre l'existence de Dieu sont-elles donc sans réplique? « Il n'est resté qu'une seule ressource au petit nombre d'esprits difficiles, qui plus frappés des prétendues injustices d'un Être suprême que de sa sagesse, se sont obstinés à nier ce premier moteur. Ils ont dit: la nature existe de toute éternité, tout est en mouvement dans la nature; donc tout y change continuellement. Or, si tout change à jamais, il faut que toutes les combinaisons possibles arrivent; donc la combinaison présente de toutes les choses a pu être le seul effet de ce mouvement et de ce changement éternel... Mais ils ne considèrent pas

(1) *Essai sur les mœurs*, ch. II.

qu'il y a l'infini contre eux, et qu'il n'y a certainement pas l'infini contre l'existence de Dieu. Ils doivent encore considérer que si tout change, les moindres espèces des choses ne devraient pas être immuables, comme elles le sont depuis si long-temps. Ils n'ont du moins aucune raison pour laquelle de nouvelles espèces ne se formeraient pas tous les jours. Il est au contraire très probable qu'une main puissante, supérieure à ces changements continnels, arrête toutes les espèces dans les bornes qu'elle leur a prescrites. Ainsi le philosophe qui reconnaît un Dieu a pour lui une foule de probabilités qui équivalent à la certitude, et l'athée n'a que des doutes. On peut étendre beaucoup les preuves qui détruisent l'athéisme dans la philosophie. Quoi qu'il en soit, il est évident que, dans la morale, il vaut beaucoup mieux reconnaître un Dieu que n'en point admettre. C'est certainement l'intérêt de tous les hommes qu'il y ait une Divinité qui punisse ce que la justice humaine ne peut réprimer (1) ». N'attendre de Dieu ni châtement ni récompense, c'est être, en effet, véritablement athée. Car « à quoi servirait l'idée d'un Dieu qui n'aurait sur nous aucun pouvoir (2) ». C'est pourquoi « il est très imprudent de prêcher l'athéisme (3) ». « Je veux que mon procureur, mon tailleur, mes valets, ma femme même, croient en Dieu; et je m'imagine que j'en serai moins volé et moins coeu. — Vous vous moquez du monde. J'ai connu vingt dévotes qui ont donné à leurs maris des héritiers étrangers. — Et moi j'en ai connu une que la crainte de Dieu a retenue, et cela me suffit. Quoi donc! à votre avis, vingt dévergondées auraient-elles été plus fidèles en étant athées? En un mot, toutes les nations policées ont admis des Dieux récompenseurs et punisseurs, et je suis citoyen du monde (4) ». A coup sûr, « l'athéisme ne rendra pas les hommes meil-

(1) *Dictionnaire philosophique, Athée, Section I^{re}.*

(2) *Histoire de Jenni, ch. XI, de l'athéisme.*

(3) *Lettre à M. de Chabanon, 28 sept. 1770.*

(4) *L'A. B. C., Dix-septième entretien. Sur des choses curieuses.*

leurs (1) ». Aussi « les livres tels que le *Système de la Nature* sont-ils des ouvrages pernicieux pour les princes et pour les peuples. » Et puis, encore une fois, « toute la nature nous crie que Dieu existe, qu'il y a une intelligence suprême, un pouvoir immense, un ordre admirable, et tout nous instruit de notre dépendance (2) ».

Ce n'est pas qu'à l'exemple du P. Mersenne, ce « colporteur des rêveries de Descartes », lequel voyait des athées partout, il faille confondre avec l'athéisme le déïsme. Loin de là ! Se plaindrait-on qu'il y eût trop de déistes ? « Nous convenons, répond ironiquement Voltaire, qu'il n'y a que trop de déistes. Nous gémissons, ajoute-t-il en parodiant Tertullien, nous gémissons de voir que l'Europe en est remplie. Ils sont dans la magistrature, dans les armées, dans l'Église, auprès du trône, et sur le trône même. La littérature en est surtout inondée, les académies en sont pleines (3). »

Qu'est-ce donc qu'un déiste ou théiste ? Car entre le déiste et le théiste, Voltaire n'admet pas grande différence. « Un déiste est un homme qui est de la religion d'Adam, de Sem, de Noé. Jusque là il est d'accord avec nous. Disons-lui : vous n'avez qu'un pas à faire de la religion de Noé aux préceptes donnés à Abraham. Après la religion d'Abraham, vous passez à celle de Moïse, à celle du Messie ; et quand vous aurez vu que la religion du Messie a été corrompue, vous choisirez entre Wicief, Luther, Jean Huss, Calvin, Mélaughton, OÉcolampade, Zwingle, Storck, Parker, Servet, Socin, Fox et d'autres réformateurs ; ainsi vous aurez un fil qui vous conduira dans ce grand labyrinthe depuis la création de la terre jusqu'à l'année 1752 (4) ».

Mais à quoi bon se jeter en tels embarras ? « Les physiciens sont devenus les hérauts de la Providence :

(1) *Lettre à Mme du Deffand*, 24 octobre 1770.

(2) *Lettre au prince royal de Prusse*.

(3) *Défense de Milord Bolingbroke*, 1752. Cf. *Profession de foi des théistes*, par le comte De... au R. Da. traduite de l'allemand, 1778.

(4) *Défense de Milord Bolingbroke*, 1752.

un catéchiste annonce Dieu à des enfants, et un Newton le démontre aux sages (1) ». Vent-on savoir au juste ce que c'est qu'un vrai théiste? « C'est celui qui dit à Dieu: *je vous adore et je vous sers*; c'est celui qui dit au Turc, au Chinois, à l'Indien et au Russe: *je vous aime* (2) ». « Le théisme est une espèce de secte, sans association, sans culte, sans cérémonies, sans dispute et sans zèle, répandue dans l'univers, sans avoir été prêchée. Le théisme se rencontre au milieu de toutes les religions comme le judaïsme... Il y a deux sortes de théistes: ceux qui pensent que Dieu a fait le monde sans donner à l'homme des règles du bien et du mal; il est clair que ceux-là ne doivent avoir que le nom de philosophes. Il y a ceux qui croient que Dieu a donné à l'homme une loi naturelle, et il est certain que ceux-là ont une religion, quoiqu'ils n'aient pas de culte extérieur (3) ». « Cette religion est la plus ancienne et la plus étendue, car l'adoration simple d'un Dieu a précédé tous les systèmes du monde. Le théiste parle une langue que tous les peuples entendent, pendant qu'ils ne s'entendent pas entre eux. Il a des frères depuis Pékin jusqu'à la Cayenne, et il compte tous les sages pour ses frères. Il croit que la religion ne consiste ni dans les opinions d'une métaphysique inintelligible, ni dans de vains appareils, mais dans l'adoration et dans la justice. Faire le bien, voilà son culte; être soumis à Dieu, voilà sa doctrine. Le Mahométan lui crie: prends garde à toi, si tu ne fais pas le pèlerinage de la Mecque! Malheur à toi, lui dit un Récollet, si tu ne fais pas un voyage à Notre-Dame de-Lorette! Il rit de Lorette et de la Mecque; mais il secourt l'indigent et il défend l'opprimé (4). »

« Quoi! objecte Voltaire, vous croyez la philosophie aussi utile au genre humain que la religion apostolique, catholique et romaine (5) »? Et il répond: « Il ne m'ap-

(1) *Le philosophe ignorant*, 1766.

(2) *Dictionnaire philosophique*, *Théisme*.

(3) *Ibid.*, *Athée*, *Section II*.

(4) *Ibid.*, *Théiste*.

(5) *Le dîner du comte de Boulainvillers*, 1767, *1^{re} Section*.

partient que de penser humainement; les théologiens décident divinement, c'est tout autre chose; la raison et la foi sont de nature contraire... Quand le célèbre Locke, voulant ménager à la fois les impostures du catholicisme et les droits de l'humanité, a écrit son livre du *Christianisme raisonnable*, il n'a pas eu quatre disciples; preuve assez forte que le christianisme et la raison ne peuvent subsister ensemble (1). La raison c'est la philosophie et « par philosophie j'entends, conclut Voltaire, l'amour éclairé de la sagesse, soutenu par l'amour de l'Être éternel, rémunérateur de la vertu et vengeur du crime (2). » Et en effet « lorsque les savants et les ignorants, les princes et les bergers paraîtront après cette courte vie devant le maître de l'éternité, chacun de nous alors voudra avoir été juste, humain, compatissant, généreux; nul ne se vantera d'avoir su précisément en quelle année le *Pentateuque* fut écrit, et d'avoir démêlé le texte des notes qui étaient en usage chez les Scribes (3). »

En somme, « adorer la Divinité unique, éternelle, rémunératrice de la vertu et vengeresse du crime, c'est en quoi, depuis le commencement des choses, tous les hommes sont d'accord, c'est la confession de foi qu'ils répètent tous, et c'est là le théisme (4) ». Cependant, circonstance assurément fort notable et qu'il est impossible d'omettre! on ne voit pas que cette adoration sans culte ait jamais satisfait l'immense majorité du genre humain. « J'ai vu des gens s'étonner qu'une religion aussi modérée que le théisme, et qui paraît si conforme à la raison, n'ait jamais été répandue parmi le peuple. Chez le vulgaire grand et petit, on trouve de pieuses herbières, de dévotes revendeuses, de molinistes duchesses, de scrupuleuses couturières, qui se feraient

(1) *Le dîner du comte de Boulainvillers. Second entretien.*

(2) *Ibid.* 1^{er} entretien.

(3) *Traité sur la tolérance*, ch. XII, si l'intolérance fut de droit divin dans le judaïsme — Note.

(4) *Profession de foi des théistes*, etc.

brûler pour l'anabaptisme, de saints cochers de fiacres qui sont tout-à-fait dans les intérêts de Luther ou d'Arius; mais enfin dans ce peuple on ne voit pas de théistes: c'est que le théisme doit encore moins s'appeler une religion qu'un système de philosophie, et que le vulgaire des grands et le vulgaire des petits n'est point philosophe (1). »

Il le faut constater: le peuple a besoin d'une religion, et Mahomet connaissait bien le gros des hommes, quand il foudait une religion nouvelle.

*« Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers,
Il faut un nouveau Dieu pour l'aveugle univers (2). »*

Aux philosophes le théisme suffit. Aussi « le théisme est-il embrassé par la fleur du genre humain, je veux dire par les honnêtes gens, depuis Pékin jusqu'à Londres, et depuis Londres jusqu'à Philadelphie (3). » Et le théisme qui n'est point une religion mais un système de philosophie; un système où, à suivre les théories de Voltaire, on ne comprend plus en quoi peut être rémunérateur et vengeur d'individus qui périssent tout entiers, un Dieu qui n'est ni créateur, ni providence, ni distinct de la matière qu'il organise, un Dieu que l'on ne peut adorer parce qu'on ne le peut connaître; le théisme, c'est la philosophie, c'est la raison! Propager cette raison, c'est propager la moralité! « Cultivez la raison des hommes vers le mont Vésuve, vers la Tamise et vers la Seine, vous verrez moins de Conradin livrés au bourreau suivant l'avis d'un pape, moins de Marie Stuart mourant par le dernier supplice, moins de catafalques élevés par des pénitents blancs à un jeune protestant coupable d'un suicide, moins de roues et de bûchers dressés pour des hommes innocents, moins

(1) Dictionnaire philosophique. Athée, Section II.

(2) Le Fanatisme, acte II, scène V. ou Mahomet le prophète, 1742.

(3) Histoire de l'établissement du christianisme, ch. XXVI. Du théisme, 1777.

d'assassins sur les grands chemins et sur les fleurs de lis (1). »

(1) *Commentaire sur l'Esprit des lois, 1777; Du caractère des autres nations.*

CHAPITRE VII

La morale

Plus on avance dans l'étude de la philosophie de Voltaire, plus on se trouve choqué partout espèce de contradictions. Voltaire, qui a si bien démontré l'existence de son Dieu rémunérateur et vengeur, Voltaire est naturellement conduit à définir les rapports que nous soutenons avec ce Dieu, et à déterminer quelles sont les lois qu'il nous a imposées, c'est-à-dire quelles sont les règles de la moralité. « Après nous être entraînés de doute en doute et de conclusion en conclusion, jusqu'à pouvoir regarder cette proposition : *il y a un Dieu*, comme la chose la plus vraisemblable que les hommes puissent penser, et après avoir vu que la proposition contraire est une des plus absurdes, il semble naturel de rechercher quelle relation il y a entre Dieu et nous ; de voir si Dieu a établi des lois pour les êtres pensants, comme il y a des lois mécaniques pour les êtres matériels ; d'examiner s'il y a une morale et ce qu'elle peut être, s'il y a une religion établie par Dieu même (1) ».

A lire de telles paroles et qu'il débite d'un ton grave, on serait porté à croire que plaçant en Dieu le principe de toute loi, l'auteur du *Dictionnaire philosophique* rattache, comme effectivement il l'y faut rattacher, la morale à la métaphysique. Il n'en est rien ; par une volte-face inattendue, ou plutôt, une minute après l'avoir écrit, se dégageant une fois de plus de ce qu'il a

(1) *Traité de Métaphysique*, ch. II. *S'il y a un Dieu*.

pensé, Voltaire déclare, avec la suffisance railleuse qui lui est propre, que la métaphysique n'a rien à voir avec la morale. « Heureusement, quelque système qu'on embrasse, aucun ne nuit à la morale ; car qu'importe que la matière soit faite ou arrangée ? Dieu est également notre maître absolu. Nous devons être également vertueux sur un chaos débrouillé ou sur un chaos tiré de rien ; presque aucune de ces questions métaphysiques n'influe sur la conduite de la vie ; il en est des disputes comme des vains discours qu'on tient à table ; chacun oublie après dîner ce qu'il a dit et va où son intérêt et son goût l'appellent (1) ».

Ce n'est donc pas la morale que Voltaire rattache à la métaphysique, mais, au contraire, c'est la métaphysique qu'il rattache à la morale. « Je ramène toujours, autant que je peux, ma métaphysique à la morale (2) ». Or, en quoi consiste cette morale ? « Je ne suis point médecin, écrivait Voltaire, et vous n'êtes point malade : mais il me semble que je vous donnerais une fort bonne recette, si je vous disais : « Défiez-vous de de toutes les inventions des charlatans, adorez Dieu, soyez honnête homme, et croyez que deux et deux font quatre (3) ». Être honnête homme, c'est pratiquer la loi naturelle. « Il y a en effet une loi naturelle indépendante de toutes les conventions humaines (4) », et sur laquelle doivent se régler toutes ces conventions :

« La loi dans tout état doit être universelle :

Les mortels, quels qu'ils soient, sont égaux devant elle (5) ».

D'autre part, « les idées du juste et de l'injuste sont aussi claires, aussi universelles, que les idées de santé et de maladie, de vérité et de fausseté, de convenance et de disconvenance. »

(1) *Dictionnaire philosophique, Matière.*

(2) *Lettre au prince royal de Prusse, octobre 1737.*

(3) *Dictionnaire philosophique, Nécessaire.*

(4) *Ibid., Lois, Section IV.*

(5) *Poème sur la loi naturelle, en quatre parties. Au roi de Prusse, 1752. Quatrième partie.*

Sans doute « les limites du juste et de l'injuste sont très difficiles à poser : comme l'état mitoyen entre la santé et la maladie, entre ce qui est convenance et disconvenance des choses, entre le faux et le vrai, est difficile à marquer. Ce sont des nuances qui se mêlent, mais les couleurs tranchantes frappent tous les yeux (1). »

Ainsi, universalité, évidence de la loi morale, ce sont là d'essentiels caractères que Voltaire, sauf à se démentir presque immédiatement lui-même, reconnaît et a raison de reconnaître à la loi morale. Mais si cette loi est indépendante des conventions humaines, comme elle l'est réellement, où en découvrir le support, et d'où lui vient son autorité ? Ce n'est pas nous qui faisons cette loi, puisque c'est à nous que cette loi s'impose. Après avoir ramené la métaphysique à la morale, ramenant de nouveau la morale à la métaphysique, c'est à Dieu que Voltaire attribue l'origine de la règle de nos actions.

*« La morale uniforme en tout temps, en tout lieu,
A des siècles sans fin parle au nom de ce Dieu (2). »*

La morale, en effet, n'est pas le résultat de l'éducation.

*« On insiste, on me dit : l'enfant dans son berceau
N'est point illuminé par ce divin flambeau,
C'est l'éducation qui forme ses pensées ;
Par l'exemple d'autrui ses mœurs lui sont tracées ;
Il n'a rien dans l'esprit, il n'a rien dans le cœur ;
De ce qui l'environne il n'est qu'imitateur.*

.....
*Oui, de l'exemple en nous, je sais quel est l'empire,
Il est des sentiments que l'habitude inspire.*

.....
*Mais les premiers ressorts sont faits d'une autre main ;
Leur pouvoir est constant, leur principe est divin (3). »*

(1) *Le philosophe ignorant*, XXXII, *Notion de la justice*.

(2) *Poème sur la loi naturelle*, *Première partie*.

(3) *Ibid.*, *Seconde partie*.

Et en prose : « Qui nous a donné le sentiment du juste et de l'injuste ? Dieu, qui nous a donné un cerveau et un cœur. Mais quand votre raison vous apprend-elle qu'il y a vice et vertu ? Quand elle nous apprend que deux et deux font quatre. Il n'y a point de connaissance innée, par la raison qu'il n'y a point d'arbre qui porte des feuilles et des fruits en sortant de la terre. Rien n'est ce qu'on appelle inné, c'est-à-dire né développé : mais, répétons-le encore, Dieu nous fait naître avec des organes qui, à mesure qu'ils croissent, nous font sentir tout ce que notre espèce doit sentir pour la conservation de cette espèce... Le bien et le mal sont souvent voisins : nos passions les confondent : qui nous éclairera ? nous-mêmes, quand nous sommes tranquilles. Quiconque a écrit sur nos devoirs a bien écrit dans tous les pays du monde, parce qu'il n'a écrit qu'avec sa raison. Ils ont tous dit la même chose : Socrate et Épicure, Confutzée et Cicéron, Marc-Antoine et Amurath II ont eu la même morale. Redisons tous les jours à tous les hommes : La morale est une, elle vient de Dieu ; les dogmes sont différents, ils viennent de nous (1). » Voltaire a donc une manière à lui d'entendre ce que de nos jours on a prôné sous le nom de morale indépendante. Car s'il déclare la morale indépendante des religions établies, il ne la considère pas du moins comme indépendante de l'idée de Dieu, mais, au contraire, il en place dans cette idée l'inébranlable fondement. Ce n'est pas que cette loi qui vient de Dieu soit pour cela innée. C'est chez Voltaire une conviction absolue : il n'y a point de connaissance innée ; toute notion est suggestion organique. Or, à supposer que la loi naturelle ne soit pas innée, comment expliquer, (si divers, malgré tout, sont les organismes humains !), qu'on puisse la dire universelle et la même chez tous les hommes ? Et si elle n'est pas la même, est-elle vraiment loi ? « Locke était un théiste déclaré, écrivait Voltaire. J'ai été étonné de trouver dans le chapitre

(1) *Dictionnaire philosophique, Du juste et de l'injuste.*

des idées innées de ce grand philosophe, que les hommes ont tous des idées différentes de la justice. Si cela était, la morale ne serait plus la même, la voix de Dieu ne se ferait plus entendre aux hommes ; il n'y a plus de religion naturelle (1). » C'est que Locke était conséquent et que Voltaire ne l'est point. Il l'est si peu, que, même en morale, à chaque pas, pour ainsi dire, il trébuche d'inconséquences en inconséquences.

Ainsi, après avoir posé que la loi morale est immuable, il n'y voit, d'une part, qu'une suggestion des organes que Dieu nous a départis, et, d'un autre côté, ne craint point de soutenir « que l'homme n'est né avec aucun principe, mais avec la faculté de les recevoir tous (2). » Sauf explication nécessaire et que Voltaire ne donne pas, énoncer cette dernière assertion, c'est reproduire, en morale, la doctrine de la table rase. Finalement donc, d'où l'homme tient-il ses principes ? Est-ce de Dieu ? Évidemment, puisque tout vient de Dieu, et nous savons ce que pour Voltaire est Dieu. Mais, avant tout et prochainement, c'est des circonstances et des impressions faites sur ses organes, que l'homme reçoit ses principes. Et ici, s'oubliant de nouveau lui-même, Voltaire affirme ce qu'il vient de nier, à savoir que la morale est, en grande partie, chose que nous acquérons. Que parle-t-on en effet de conscience et de caractère ? « Nous n'avons point d'autre conscience que celle qui nous est inspirée par le temps, par l'exemple, par notre tempérament, par nos réflexions (3). » Il en est de même du caractère. « Le caractère est formé de nos idées et de nos sentiments ; or il est très prouvé qu'on ne se donne ni sentiments ni idées ; donc notre caractère ne peut dépendre de nous (4). » Comme s'il n'y avait point chez l'homme une conscience naturelle, que les circonstances modifient mais qu'elles ne créent

(1) *Dictionnaire philosophique, Athée, Section II. Cf. Le philosophe ignorant, XXXIV, XXXV, Contre Locke.*

(2) *Dictionnaire philosophique, Conscience, Section I^{re}*

(3) *Ibid., Ibid.*

(4) *Ibid., Caractère.*

pas; ou comme si l'homme, par l'éducation qu'il se donne à soi-même, n'était point capable de se réformer autant qu'il l'est de se déformer!

Que parle-t-on aussi du bonheur, qui serait le produit de la vertu? « Dût notre vie et notre existence ne durer qu'un seul jour, il est sûr que, pour passer ce jour heureusement, il faudrait être vertueux. » C'est là le lieu commun. La vérité est « que ce n'est pas notre condition, mais la trempe de notre âme, qui nous rend heureux. Cette disposition de notre âme dépend de nos organes, et nos organes ont été arrangés sans que nous y ayons la moindre part (1). »

Le tempérament, les organes, voilà donc les facteurs de la morale et du bonheur, et ainsi combien ne sommes-nous pas loin d'être soumis à une loi évidente, universelle, dictée par Dieu lui-même! « Plût au ciel qu'en effet un Être suprême nous eût donné des lois, et nous eût proposé des peines et des récompenses! qu'il nous eût dit; ceci est vice en soi, ceci est vertu en soi! (2) » Malheureusement, d'après Voltaire, il n'en va pas de la sorte. « Nous sommes si loin d'avoir des règles du bien et du mal, que de tous ceux qui ont osé donner des lois aux hommes de la part de Dieu, il n'y en a pas un qui ait donné la dix-millième partie des règles dont nous avons besoin dans la conduite de la vie (3). » C'est pourquoi, après sa théorie de l'âme qui nie la spiritualité, c'est-à-dire l'existence de l'âme, après sa théorie de la liberté qui nie la liberté, après sa théorie de Dieu qui, à parler exactement, nie Dieu, Voltaire propose une théorie de la morale qui nie la moralité. Suivant lui, effectivement, « les bonnes actions ne sont autre chose que les actions dont nous retirons de l'avantage, et les crimes les actions qui nous sont contraires... Il n'y a point de bien en soi et indépendant de l'homme, il n'y a pas de bien en soi et indépendant du physique. Notre bien et notre mal physique n'ont d'existence que par

(1) *Dictionnaire philosophique. Heureux.*

(2) *Traité de métaphysique, ch. IX, De la vertu et du vice.*

(3) *Ibid., ibid.*

rapport à nous : pourquoi notre bien et notre mal moral seraient-ils dans un autre cas (1) ? » « Si un mouton allait dire à un loup : tu manques au bien moral et Dieu te punira ; le loup lui répondrait : je fais mon bien physique, et il y a apparence que Dieu ne se soucie pas trop que je le mange ou non. Tout ce que le mouton avait de mieux à faire, c'était de ne pas s'écarter du berger et du chien qui pouvait le défendre (2). » C'est l'image de la condition humaine. « Malheur aux mouches qui tombent dans les filets de l'araignée (3) ! »

Mais quoi ! le monde pourrait-il donc subsister au milieu d'une guerre sans trêve ni merci et parmi les épouvantes d'un brigandage universel, où les faibles seraient toujours exposés aux violences des forts, destinés inévitablement à devenir faibles à leur tour ? Pressé par la nécessité même des choses, Voltaire ne se tire de difficulté qu'au moyen de nouvelles contradictions. Car il ne se contente pas de constater « qu'il y a un sentiment universel, qu'on appelle *honneur*, dont les plus corrompus ne peuvent se défaire, et qui est le pivot de la société (4). » Il lui paraît certain « qu'il y a des lois naturelles dont les hommes sont obligés de convenir par tout l'univers, malgré qu'ils en aient (5). » Il estime « que tout ce qui nous fait plaisir sans faire de tort à personne est très bon et très juste ; que ce qui fait tort aux hommes sans nous faire plaisir est abominable ; et que ce qui nous fait plaisir en faisant tort aux autres est bon pour nous dans le moment, très dangereux pour nous-mêmes et très mauvais pour autrui... La vertu et le vice, le bien et le mal moral, est en tout pays ce qui est utile ou nuisible à la société... Ainsi tout homme raisonnable conclura qu'il est visiblement de son intérêt d'être honnête homme (6). » A quoi bon d'ailleurs dis-

(1) *Traité de métaphysique*, ch. IX, *De la vertu et du vice*.

(2) *Ibid.*, *ibid.*

(3) *Ibid.*, *ibid.*

(4) *Ibid.*, *ibid.*

(5) *Ibid.*, *ibid.*

(6) *Ibid.*, *ibid.*

serter sur les vertus et chercher à les classer? « Je suis très vertueux, dit cet excrément de théologie, car j'ai les quatre vertus cardinales, et les trois théologiques. Un honnête homme lui demande : Qu'est-ce que vertus cardinales? L'autre répond : c'est force, prudence, tempérance, et justice... Et les théologiques, qui sont-elles? Foi, espérance, charité... » Parlons simplement de la vertu. « Qu'est-ce que vertu? Bienfaisance envers le prochain. Puis-je appeler vertu autre chose que ce qui me fait du bien?... Que deviendront les vertus cardinales et théologiques? Quelques-unes resteront dans les écoles (1). »

L'utilité, telle est, en dernière analyse, la base instable sur laquelle Voltaire oubliant ou méconnaissant à peu près toute espèce de devoir de l'homme envers Dieu comme envers lui-même, fonde, avec toute vertu, toute moralité. Au lieu de constater que l'honnête, qui est absolu, se trouve, en définitive, être vraiment l'utile, c'est à l'utile qui si fréquemment s'oppose à l'honnête, et, variable par essence, s'adresse uniquement à la sensibilité, qu'il ramène l'honnête. Lui-même avait pourtant paru, quoique d'une manière embarrassée, distinguer de tout ce qui est sensation ce qui s'appelle la vertu. « La vertu n'est pas un bien, c'est un devoir; elle est d'un genre différent, d'un ordre supérieur. Elle n'a rien à voir aux sensations douloureuses ou agréables. Avouez que le sage dans les fers enrage. Si le sage n'en convient pas, il vous trompe, c'est un charlatan. »

Mais de ce que la vertu n'est pas le bonheur, s'en suit-il que la vertu ne soit pas un bien et que le bonheur par la vertu ne constitue pas le souverain bien? « Le bonheur est une idée abstraite, composée de quelques sensations de plaisir. C'est d'après Platon, qui écrivait mieux qu'il ne raisonnait, que les philosophes ont recherché le souverain bien, comme les chimistes cherchent la pierre philosophale... Mais le souverain bien n'existe pas plus que le souverain carré

(1) *Dictionnaire philosophique, Vertu, Sections I^{re} et II^e.*

ou le souverain cramoisi... Le souverain bien ! Quel mot ! Autant aurait-il valu demander ce que c'est que le souverain bleu, ou le souverain ragoût, le souverain marcher, le souverain lire (1). » Et encore : « le souverain bien est un mot abstrait, et rien de plus, comme on dit la vérité, la force, etc. Mais on ne peut avoir toutes les vertus, ni une force infinie, ni etc (2). » Et Voltaire ne remarque point qu'en raison de la complexité de notre être, il y pour l'homme des biens divers et inégaux ; parmi ces biens un bien suprême qui l'emporte sur tous les autres biens, lequel est la vertu ; enfin un souverain bien qui comprend tous les biens et qui consiste dans le bonheur par la vertu. En tout cas, on s'explique assez mal, qu'en professant de telles maximes sur le bien et le souverain bien, Voltaire croie pouvoir parler de la paix du cœur ou du remords. « Il y a certes une punition plus vraie que les enfers des Égyptiens, d'Orphée, et d'Homère ; punition plus inévitable dans ce monde pour les scélérats. Et quelle est-elle ? C'est le remords, qui ne manque jamais, et la vengeance humaine, laquelle manque rarement. » De leur côté, les hommes vertueux doivent aussi attendre une infaillible récompense : « sentiment intérieur d'avoir fait son devoir, paix du cœur, applaudissement des peuples, amitié des gens de bien (3). » Dans le fond, remords et paix du cœur, ce ne sont guère là pour Voltaire, que de pures imaginations ou de poétiques rêveries. Il n'entend pas davantage, si on excepte les plaisirs des sens, en quoi consiste le bonheur. Car

« ...Ce fantôme ailé qu'on nomme le bonheur
N'habite ni les champs, ni la Cour, ni la Ville :
Il faudroit, nous dit-on, le trouver dans son cœur,
C'est un fort beau secret qu'on cherche d'âge en âge (4). »

(1) *Dictionnaire philosophique*, Bien, Souverain bien, chimère. Sections I^{re} et II^{re}.

(2) *Sollisier*, p. 135.

(3) *Dialogues et entretiens philosophiques*, XXIII, *Entre Sophronime et Adélos, sur la mort de notre individu*.

(4) *Lettre à M. de Cideville*, 1^{er} septembre 1758.

Et en prose : « Des astronomes observent des étoiles; un poisson dit : « Ils ont beau faire, ils n'en seront jamais plus près que nous. » Ainsi des raisonneurs sur le bonheur. — Les hommes qui cherchent le bonheur sont comme des ivrognes qui ne peuvent trouver leur maison mais qui savent qu'ils en ont une. — Le bonheur ressemble à l'île d'Ithaque, qui fuyait toujours devant Ulysse (1). »

Enfin, si le bien n'est que l'utile, que signifie ce que Voltaire appelle un homme de bien, et comment peut-il assurer à cet homme de bien l'entière sécurité qu'il lui promet ? « Ce qui est sûr, c'est que l'homme de bien n'a rien à craindre. Le pis qui lui puisse arriver, c'est de n'être point : et, s'il existe, il sera heureux. Avec ce seul principe, on peut marcher en sûreté, et laisser dire tous les théologiens, qui n'ont jamais dit que des sottises. Il faut des lois aux hommes, et non pas de la théologie (2). »

Au reste, l'alternative que propose ici Voltaire est purement verbale. En réalité, le seul terme qu'il assigne à l'homme, c'est l'anéantissement. Aussi n'hésite-t-il point, si le suicide semble utile, à innocenter le suicide. « Qu'on se garde bien d'étaler ces lieux communs fastidieux, par lesquels on essaye de prouver qu'il n'est pas permis d'user de sa liberté pour cesser d'être quand on est horriblement mal, qu'il ne faut pas sortir de sa maison, quand on ne peut plus y demeurer, que l'homme est sur la terre comme un soldat à son poste : comme s'il importait à l'Être des êtres que l'assemblage de quelques parties de matière fût dans un lieu ou dans un autre : raisons impuissantes qu'un désespoir ferme et réfléchi dédaigne d'écouter, et auxquelles Caton ne répondit que par un coup de poignard. (3) » « Lorsque Caton voit qu'il ne lui reste plus aucune espérance de sauver sa patrie, et que sa vie est inutile, il sort de la

(1) *Sottisier*, p. 134.

(2) *Lettre à Frédéric-Guillaume*, 11 janvier 1771.

(3) *L'Ingénu*, ch. XX.

vie sans écouter un moment l'instinct qui nous attache à elle ; il se rejoint à l'Être des êtres, loin de la tyrannie (1). » A la vérité « quelques beaux esprits disent que Caton fit une action de poltron en se tuant, et qu'il y aurait eu bien plus de grandeur d'âme à ramper sous César. Cela est bon dans une ode ou dans une figure de rhétorique. Il est très sûr que ce n'est pas être sans courage que de se procurer tranquillement une mort sanglante, qu'il faut quelque force pour surmonter ainsi l'instinct le plus puissant de la nature, et qu'enfin une telle action prouve plutôt de la férocité que de la faiblesse (2). »

« Tous les hommes recherchent d'être heureux, observait Pascal ; cela est sans exception... C'est le motif de toutes les actions de tous les hommes, jusqu'à ceux qui vont se pendre. » Quelles peuvent être, d'après Voltaire, les raisons de ceux qui se donnent la mort ? « Ceux qui sortent ainsi de la vie pensent-ils avoir une âme immortelle ? Espèrent-ils que cette âme sera plus heureuse dans une autre vie ? Croient-ils que notre entendement se réunit après notre mort à l'âme générale du monde ? Imaginent-ils que l'entendement est une faculté, un résultat des organes, qui périt avec les organes mêmes, comme la végétation, dans les plantes, est détruite quand les plantes sont arrachées ; comme la sensibilité dans les animaux, lorsqu'ils ne respirent plus ; comme la force, cet être métaphysique, cesse d'exister dans un ressort qui a perdu son élasticité (3) ? » Bien moins réfléchi que Pascal, Voltaire, sur toutes ces questions, ne se prononce pas. Les motifs du suicide peuvent être divers ; en soi, le suicide lui semble indifférent. Peu importe même qu'on le considère comme une folie ; car cette folie ne compromet que ceux qui s'y livrent, et Voltaire se persuade, quoique fort à tort et contrairement aux faits les mieux avérés, qu'elle ne

(1) *Le Triumvirat*, 1764, Acte III. *Note*.

(2) *Dictionnaire philosophique*, *Suicide*.

(3) *Olympic*, 1764, Acte V. *Note*.

risque point d'être contagieuse. « Tout ce que j'ose dire avec assurance, c'est qu'il ne sera jamais à craindre que cette folie de se tuer devienne une maladie épidémique, la nature y a trop bien pourvu ; l'espérance, la crainte, sont les ressorts puissants dont elle se sert pour arrêter presque toujours la main du malheureux prêt à se frapper (1). » « Les apôtres du suicide nous disent qu'il est très permis de quitter sa maison, quand on en est las. D'accord ; mais la plupart des hommes aiment mieux coucher dans une vilaine maison que de dormir à la belle étoile (2). »

En somme, voulons-nous être raisonnables ? Laissons venir la mort, ne la provoquons pas, surtout n'y pensons jamais. « Je crois, toutes réflexions faites, qu'il ne faut jamais penser à la mort ; cette pensée n'est bonne qu'à empoisonner la vie. La grande affaire est de ne point souffrir ; car, pour la mort, on ne sent pas plus cet instant que celui du sommeil. Les gens qui l'annoncent en cérémonie sont les ennemis du genre humain ; il faut défendre qu'ils n'approchent jamais de nous. La mort n'est rien du tout ; l'idée seule en est triste. N'y songeons donc jamais, et vivons au jour la journée. Levons-nous en disant : que ferai-je aujourd'hui pour me procurer de la santé et de l'amusement (3) ? »

Se bien porter et s'amuser, voilà donc, au sentiment de Voltaire, l'unique emploi de la vie et son unique objet. Évidemment, le philosophe de Ferney ne compte point au nombre des sages, pour qui la vie n'est qu'une méditation de la mort. Mais ne peut-on du moins lui objecter que si la mort n'est rien du tout, la mort n'en décide pas moins, pour celui qui meurt, la solution des problèmes qui lui importent le plus ? « Je vous dirai, réplique Voltaire, je vous dirai ce que répondit Saint-Évremond à Waller, lorsqu'il mourait et

(1) *Dictionnaire philosophique. Suicide.*

(2) *Ibid., De Caton et du suicide.*

(3) *Lettre à Mme du Deffand, 18 novembre 1761.*

que Waller lui demandait ce qu'il pensait sur les vérités éternelles et sur les mensonges éternels : « Monsieur Waller, vous me prenez trop à votre avantage. » « Que je traite des choses où Aristote, Platon, Saint Thomas et Saint Bonaventure se sont cassé le nez, poursuit Voltaire, c'est ce qu'assurément je ne ferai pas (1). » « Il y a pourtant des vérités, et c'en est une peut-être de dire que les choses iront toujours leur train, quelque opinion qu'on ait ou qu'on feigne d'avoir sur Dieu, sur l'âme, sur la création, sur l'éternité de la matière, sur la nécessité, sur la liberté, sur la révélation, sur les miracles, etc., etc., etc. Rien de tout cela ne fera payer les rescriptions, ni ne rétablira la compagnie des Indes. On raisonnera toujours sur l'autre monde ; mais sauve qui peut dans celui-ci (2) ! »

En résumé, le bien c'est l'utile, et l'utile c'est la jouissance ; notre fin consiste uniquement à chercher le plaisir et à fuir la douleur ; être vertueux c'est être heureux, et être heureux c'est satisfaire ses cinq sens ; telle est, noyée dans un incohérent quoique spirituel verbiage, toute la morale de Voltaire. « Je suis au désespoir de ne point passer quelques jours avec vous, avant de rendre ma chétive machine aux quatre éléments, écrivait-il, sur la fin de sa vie, à Mme du Deffland. Vous ne m'avez point mandé si vous digérez. Tout le reste, en vérité, est bien peu de chose... Voulez-vous, madame, que je vous parle vrai ? Mon département est l'abîme du néant éternel, où je vais bientôt entrer (3). » A la lettre, Voltaire moraliste se résume tout entier dans ces paroles.

(1) *Lettre à M. le marquis de Voyer d'Argenson*, 11 décembre 1770.

(2) Au même, 12 octobre 1770.

(3) 26 novembre 1775.

CHAPITRE VIII

La Politique

Les idées du bien et du mal, à en croire Voltaire, se réduiraient, sans plus, aux idées de plaisir physique et de douleur physique, si, l'homme étant fait pour vivre en société, des lois ne devaient intervenir, qui, en réglant les rapports des hommes entre eux, garantissent leur sécurité. L'homme est en effet un être naturellement sociable. « L'homme n'est pas certainement poussé par son instinct à former une société policée telle que les fourmis et les abeilles; mais, à considérer ses besoins, ses passions et sa raison, on voit bien qu'il n'a pas dû rester longtemps dans un état entièrement sauvage... L'homme n'est pas comme les autres animaux qui n'ont que l'instinct de l'amour-propre et celui de l'accouplement; non seulement il a cet amour-propre nécessaire pour sa conservation, mais il a aussi, pour son espèce, une bienveillance naturelle qui ne se remarque point dans les bêtes (1). » En outre, à cette bienveillance, il faut ajouter les passions. Car, « cette bienveillance n'aurait jamais pu servir à fonder de grands empires et des villes florissantes, si nous n'avions pas eu de grandes passions... Les passions seules réunirent les hommes et tirèrent du sein de la terre tous les arts et tous les plaisirs... les passions sont les roues qui font aller toutes ces machines... L'amour-propre notamment et toutes ses branches sont aussi nécessai-

(1) *Traité de métaphysique*, ch. VIII, *De l'homme considéré comme un être sociable*.

res à l'homme que le sang qui coule dans ses veines ; et ceux qui veulent lui ôter ses passions, parce qu'elles sont dangereuses, ressemblent à celui qui voudrait ôter à un homme tout son sang, parce qu'il peut tomber en apoplexie [1] ». Aussi, s'en prenant aux Stoïciens, Voltaire écrira :

*« Ne connaissez-vous point les filles de Pélée ?
 Dans leur aveuglement voyez votre folie.
 Elles croyaient dompter la nature et le temps,
 Et rendre leur vieux père à la fleur de ses ans :
 Leurs mains par piété dans son sang se plongèrent ;
 Croyant le rajeunir, ses filles l'égorèrent.
 Voilà votre portrait, Stoïques abusés ;
 Vous voulez changer l'homme et vous le détruisez.
 Usez, n'abusez point ; le sage ainsi l'ordonne.
 Je suis également Épiclète et Pétrone,
 L'abstinence ou l'excès ne fit jamais d'heureux,
 Je ne conclus donc pas, orateur dangereux,
 Qu'il faut lâcher la bride aux passions humaines ;
 De ce coursier toujours je veux tenir les rênes ;
 Je veux que ce torrent, par un heureux secours,
 Sans inonder mes champs, les abreuve en son cours ;
 Vents, épurez les airs et soufflez sans tempêtes ;
 Soleil, sans nous brûler, marche et luis sur nos têtes ;
 Dieu des êtres pensants, Dieu des cœurs fortunés,
 Conservez les désirs que vous m'avez donnés (2). »*

D'un autre côté, Voltaire se révolte contre ce qu'on se plaisait à célébrer de son temps, sous la dénomination d'état sauvage. « Monsieur le sauvage, vous avez vu sans doute beaucoup de vos camarades qui passent leur vie tout seuls ; car on dit que c'est la véritable vie de l'homme et que la société n'est qu'une dépravation artificielle. — Jamais je n'ai vu de ces gens-là ; l'homme me paraît né pour la société, comme plusieurs espèces d'animaux : chaque espèce suit son instinct ; nous vi-

(1) *Traité de métaphysique*, ch. VIII.

(2) *Discours sur l'homme*, Cinquième discours, sur la nature du plaisir.

vous tous en société chez nous. — Vous n'êtes donc pas sauvage ? — Je ne sais pas ce que vous entendez par ce mot. — En vérité, ni moi non plus ; il faut que j'y rêve ; nous appelons sauvage un homme de mauvaise humeur, qui fuit la compagnie (1) ».

Prétendre que l'homme n'est pas fait pour la société, c'est avancer un paradoxe insoutenable. « Quelques mauvais plaisants ont abusé de leur esprit jusqu'au point de hasarder le paradoxe étonnant que l'homme est originellement fait pour vivre seul comme un loup-cervier, et que c'est la société qui a dépravé la nature. Autant vaudrait dire que, dans la mer, les harengs sont originellement faits pour nager isolés, et que c'est par un excès de corruption qu'ils passent en troupes de la mer glaciale sur nos côtes ; qu'anciennement les grues volaient en l'air chacune à part, et que par une violation du droit naturel elles ont pris le parti de voyager en compagnie (2) ». Oui, « il s'est trouvé des esprits assez aveugles pour saper tous les fondements de la société en croyant la réformer. On a été assez fou pour soutenir que *le tien* et *le mien* sont des crimes, et qu'on ne doit point jouir de son travail ; que non seulement tous les hommes sont égaux, mais qu'ils ont perverti l'ordre de la nature en se rassemblant ; que l'homme est né pour être isolé comme une bête farouche ; que les castors, les abeilles, et les fourmis dérangent les lois éternelles en vivant en républiques. Ces impertinences, dignes de l'hôpital des fous, ont été quelque temps à la mode comme des singes qu'on fait danser dans les foires. Elles ont été poussées jusqu'à ce point incroyable de démence, qu'un je ne sais quel charlatan sauvage a osé dire, dans un projet d'éducation, « qu'un roi ne doit pas balancer à donner en mariage à son fils la fille du bourreau, si les goûts, les

(1) *Dialogues et entretiens philosophiques*, VII. *Entre un sauvage et un bachelier, sur la véritable vie de l'homme, sur la société, et sur diverses questions métaphysiques.*

(2) *Dictionnaire philosophique, Homme.*

humeurs, et les caractères se conviennent (1) ». Le fou, le charlatan sauvage, c'est nommément Jean Jacques Rousseau.

*« Un autre fou paraît, suivi de sa sorcière ;
Il veut réduire au gland l'Académie entière.
« Renoncez aux vilés, venez au fond des bois,
Mortels ; vivez contents sans secours et sans lois ;
Ou, si vous persistez dans l'abus effroyable
De goûter les plaisirs d'un être sociable,
A mes soins vigilants osez vous confier :
Je fais d'un gentilhomme un garçon menuisier.
Ma Julie, avec moi perdant son pucelage,
Accouche d'un fœtus, et n'en est que plus sage.
Rien n'est mal, rien n'est bien ; je mets tout de niveau ;
Je marie au Dauphin la fille du bourreau (2). »*

Voltaire, du reste, se persuade que ce ne sont là que des aberrations passagères de quelques esprits gâtés, et ne redoute aucunement, si courtes sont ses vues, que de semblables chimères puissent jamais troubler la marche des choses humaines, ni influencer en rien sur les destinées d'un État.

Cependant, en même temps que Voltaire est convaincu que l'homme est un être naturellement sociable et que la société comporte d'invariables lois, il n'est pas moins persuadé que sans un gouvernement, il n'y a pas de société possible. S'abstiendra-t-il donc d'entrer en discussion sur la forme des gouvernements en général et sur la valeur du gouvernement de son propre pays en particulier ? Pour un simple homme de lettres, étranger au maniement des affaires publiques et, par-dessus tout, amoureux du théâtre, eût été sans contredit le parti le plus sage, et Voltaire semble par instant s'y ranger. Il lui arrive même d'avouer « que les polissons qui, de leur grenier, gouvernent le monde avec

(1) *Siècle de Louis XV*, ch. XLIII. *Du progrès de l'esprit humain dans le siècle de Louis XV*.

(2) *Les deux siècles*.

leur écritoire, sont la plus sotte espèce de tous ; ce sont les dindons de la basse-cour qui se rengorgent (1). »

Et en vers :

« *Je laisse au roi mon maître, en pauvre citoyen,
Le soin de son royaume, où je ne prétends rien.
Assez de grands esprits, dans leur troisième étage,
N'ayant pu gouverner leur femme et leur ménage,
Se sont mis, par plaisir, à régir l'univers ;
Sans quitter leur grenier, ils traversent les mers ;
Ils raniment l'État, le peuplent, l'enrichissent :
Leurs marchands de papiers sont les seuls qui gémissent.
Moi, j'attends dans un coin que l'imprimeur du roi
M'apprenne, pour dix sous, mon devoir et ma loi (2). »*

Néanmoins, tant de circonspection raisonnable convenait mal à l'inquiète et ambitieuse humeur de messire Arouet. N'avait-il pas tâché, à toute époque, de s'immiscer dans les négociations de la diplomatie ? Aussi, loin de s'abstenir, par un juste sentiment de son incompetence, de toute discussion relative à la politique, le voit-on, au contraire, prendre place, au premier rang, parmi les lettrés qui, de son temps, sous le nom de philosophes, n'ont rien moins que la prétention d'opérer le redressement total de l'État. Le plus souvent, à son avis, les gouvernements ne subsistent que par les abus. « Quand une vieille erreur est établie, la politique s'en sert comme d'un mors que le vulgaire s'est mis lui-même dans la bouche, jusqu'à ce qu'une autre superstition vienne la détruire, et que la politique profite de cette seconde erreur, comme elle a profité de la première (3). »

Et certes, au siècle où vit Voltaire, les abus se sont accumulés (4). Conséquemment, et quoiqu'il mette,

(1) *Lettre au cardinal de Bernis*, 9 février 1767.

(2) *Les Cabales*.

(3) *Essai sur les mœurs*.

(4) Voyez mon livre intitulé : *L'Ancienne France et la Révolution*, avec une introduction sur la *Souveraineté nationale*, Paris, 1873, in-12.

quand ils lui sont avantageux, un empressement avide à en profiter, il s'en montre, en théorie du moins, avec les plus marquants de ses contemporains, l'adversaire ardent et surtout bruyant. Assiette de l'impôt mieux établie, réorganisation de la justice (1), adoucissement et gradation de la pénalité, abolition du servage, de la torture et de la confiscation, suppression de la vénalité des charges et remaniement de l'administration des finances, il n'y a pas de sujet de réformes sur lequel il n'entreprenne de dissertar à tort et à travers, haussant tour à tour, suivant les circonstances, ou baissant le ton. Quelquefois pourtant son bon sens ou sa passion lui fait toucher juste. C'est ainsi que, résistant à l'engouement qui possède alors les économistes, il raille agréablement, dans *l'Homme aux quarante écus*, la doctrine de l'impôt foncier unique. C'est ainsi encore qu'il réclame à bon droit, quoique avec insulte, la participation régulière du Clergé aux charges de l'État. « Il est juste que ceux qui jouissent des avantages de l'État en supportent les charges. Les ecclésiastiques et les moines, qui possèdent de grands biens, devraient, par cette raison, contribuer aux impôts en tout pays comme les autres citoyens... Le Clergé paie, à la vérité, une taxe sous le nom de *don gratuit*, et, comme l'on sait, c'est principalement la partie la plus utile et la plus pauvre de l'Église, les curés, qui paient cette taxe. Mais pourquoi cette différence et cette inégalité de contributions entre les citoyens d'un même État ? Pourquoi ceux qui jouissent des plus grandes prérogatives, et qui sont quelquefois inutiles au public, paient-ils moins que le laboureur qui est si nécessaire (2) ? » Or, comment couper court aux abus, si on ne les atteint dans leurs racines mêmes ? Et toutes les imperfections que présente l'administration d'un État ne tiennent-elles pas étroitement à la constitution même de cet État ? De là, au dix-huitième siècle,

(1) *Fragment d'une lettre écrite de Genève, 19 mars 1771, par un bourgeois de cette ville à un bourgeois de L.*

(2) *Dictionnaire philosophique, Impôt, Section II.*

les réclamations et les déclamations si fréquentes contre le despotisme. Voltaire ne pouvait manquer de s'en faire l'écho retentissant. « Combien, s'écriait-il dans l'avant-propos de l'*Anti-Machiavel*, combien n'est point déplorable la situation des peuples, lorsqu'ils ont tout à craindre de l'abus du pouvoir souverain, lorsque leurs biens sont en proie à l'avarice du prince, leur liberté à ses caprices, leur repos à son ambition, leur sûreté à sa perfidie, et leur vie à ses cruautés. C'est là le tableau tragique d'un État où régnerait un prince comme *Machiavel* prétend le former. » Et ailleurs : « Une société d'hommes gouvernés arbitrairement ressemble parfaitement à un troupeau de bœufs mis au joug pour le service du maître. Il ne les nourrit qu'afin qu'ils soient en état de servir ; il ne les panse dans leurs maladies qu'afin qu'ils lui soient utiles en santé ; il les engraisse pour se nourrir de leur substance, et il se sert de la peau des uns pour attacher les autres à la charrue... Un citoyen d'Amsterdam est un homme ; un citoyen, à quelques degrés de longitude par-delà, est un animal de service (1). » — D'un autre côté, qui pourrait l'ignorer ? « Quiconque est dans son bon sens sait assez que toutes les institutions humaines, soit civiles, soit religieuses, ne peuvent être que l'ouvrage des hommes, et que par conséquent toutes ont changé et changeront. Il n'y a personne d'assez fou chez les Hollandais, par exemple, pour vouloir faire croire que leur Stathouder, leur Grand-pensionnaire, leurs bourgmestres soient établis de droit divin. Si toutes les institutions et toutes les opinions humaines ont changé, il est clair qu'elles ne peuvent avoir rien de divin ; il n'est pas moins évident qu'il n'y a aujourd'hui sur la terre aucune nation qui n'ait changé plusieurs fois de gouvernement et de religion ; et il est à présumer que celle qui a conservé le plus long-temps et qui conserve encore son ancienne constitution, est celle dont les principes sont les meilleurs (2). »

(1) *Pensées sur le gouvernement*, 1752. IX.

(2) *Lettre de M. Hude, échevin d'Amsterdam, écrite en 1620 (Fragment)*.

Et Voltaire ne remarque pas que si aucune institution politique n'est par elle-même divine, toute institution politique suppose du moins cet élément divin qui est la justice, laquelle vient non des hommes mais de Dieu. Car ce ne sont point les conventions humaines qui fondent la justice, mais c'est la justice qui, consacrant les conventions humaines, détermine leur valeur et leur confère autorité.

Cependant est-il possible d'assigner une forme de gouvernement, qui, par elle-même et par elle seule, mette un peuple à l'abri du despotisme ? « On demande toujours quel gouvernement est préférable. Si on fait cette question à un ministre ou à son commis, ils seront sans doute pour le pouvoir absolu ; si c'est à un baron, il voudra que le baronnage partage le pouvoir législatif. Les évêques en diront autant ; le citoyen voudra, comme de raison, être consulté, et le cultivateur ne voudra pas être oublié. Le meilleur gouvernement semble être celui où toutes les conditions sont également protégées par les lois. » « La liberté consiste en effet à ne dépendre que des lois, » et « plus les lois de convention se rapprochent de la loi naturelle, plus la vie est supportable [1]. »

Ce meilleur gouvernement ne serait-il pas, à ce compte, la république ? On dirait, par moments, que tel est, en réalité, le sentiment de Voltaire. « Un républicain, écrit-il, est toujours plus attaché à sa patrie qu'un sujet à la sienne, par la raison qu'on aime mieux son bien que celui de son maître [2]. » Mais aussitôt il ajoute : « Dans la démocratie tous les citoyens sont égaux. Ce gouvernement est aujourd'hui rare et chétif, quoique naturel et sage... Le véritable vice d'une république civilisée est dans la fable turque du dragon à plusieurs têtes et du dragon à plusieurs queues. La multitude des têtes se nuit, et la multitude des queues obéit à une seule tête

(1) L'A, B, C, *Sixième entretien. Des trois gouvernements, et de mille erreurs anciennes.*

(2) *Pensées sur le gouvernement*, XIII.

qui veut tout dévorer (1). » Surtout, Voltaire croit devoir l'observer avec insistance : quelle erreur ne serait-ce pas de dire avec un moderne qu'il y a plus de vertu dans les républiques et plus d'honneur dans les monarchies ! « L'honneur est le désir d'être honoré ; avoir de l'honneur, c'est ne rien faire qui soit indigne des honneurs... Or, du temps de la république romaine, ce désir d'être honoré par des statues, des couronnes de laurier et des triomphes, rendit les Romains vainqueurs dans la plus grande partie du monde. L'honneur subsistait d'une cérémonie, ou d'une feuille de laurier ou de persil. Dès qu'il n'y eut plus de république, il n'y eut plus de cette espèce d'honneur. Une république n'est point fondée sur la vertu ; elle l'est sur l'ambition de chaque citoyen qui contient l'ambition des autres, sur l'orgueil qui réprime l'orgueil, sur le désir de dominer qui ne souffre pas qu'un autre domine (2). » Et encore : « Le principe d'une monarchie ou d'une république n'est ni l'honneur ni la vertu. Une monarchie est fondée sur le pouvoir d'un seul ; une république est fondée sur le pouvoir que plusieurs ont d'empêcher le pouvoir d'un seul... L'honneur est commun à tous les hommes, et la vertu rare dans tout gouvernement. L'amour-propre de chaque membre d'une république veille sur l'amour-propre des autres ; chacun voudrait être maître, personne ne l'est, l'ambition de chaque particulier est un frein public, et l'égalité règne. Dans une monarchie affermie, l'ambition ne peut s'élever qu'en plaisant au maître. Il n'y a, dans ces premiers ressorts, ni honneur ni vertu, de part ni d'autre ; il n'y a que de l'intérêt. La vertu est en tout pays le fruit de l'éducation et du caractère. Il est dit dans *l'Esprit des lois* qu'il faut plus de vertu dans une république ; c'est, en un sens, tout le contraire ; il faut beaucoup plus de vertu dans une cour pour résister à tant de séductions (3). »

(1) *Dictionnaire philosophique, Démocratie.*

(2) *Pensées sur le gouvernement, XXV.*

(3) *Siècle de Louis XIV, ch. XXI, Note.*

Quoi qu'il en soit, c'est, en somme, une question assez vaine que celle de la meilleure forme de gouvernement. « Lequel vaut mieux que votre patrie soit un état monarchique, ou un état républicain? Il y a quatre mille ans qu'on agite cette question. Demandez la solution aux riches, ils aiment tous mieux l'aristocratie; interrogez le peuple, il veut la démocratie: il n'y a que les rois qui préfèrent la royauté. Comment donc est-il possible que presque toute la terre soit gouvernée par des monarques? demandez-le aux rats qui proposèrent de pendre une sonnette au cou du chat. Mais, en vérité, la véritable raison est que les hommes sont très rarement dignes de se gouverner eux-mêmes (1). » Comment d'ailleurs se le dissimuler? Le despotisme peut naître de la république, tout aussi bien que de la monarchie. Car « si le despotisme est l'abus de la royauté, l'anarchie est l'abus de la république, et l'anarchie est le pire des despotismes. »

Est-il donc si difficile de se préserver du despotisme? « Le pur despotisme, observait justement Voltaire, est le châtement de la mauvaise conduite des hommes. Si une communauté d'hommes est maîtrisée par un seul ou par quelques-uns, c'est visiblement parce qu'elle n'a eu ni le courage ni l'habileté de se gouverner elle-même (2). »

Et qu'est-ce qu'une communauté d'hommes qui se gouverne elle-même? Pendant plusieurs années Voltaire en avait eu, en Angleterre, l'instructif spectacle sous les yeux. Aussi, comme Montesquieu, est-ce la constitution anglaise que d'ordinaire il propose pour modèle. « La nation anglaise est la seule sur la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant, et qui d'efforts en efforts ait enfin établi ce gouvernement sage, où le prince, tout-puissant pour faire le bien, a les mains liées pour faire du mal; où les seigneurs sont grands sans insolence et

(1) *Dictionnaire philosophique, Patrie, Section III. Cf. Ibid., Politique.*

(2) *Idées républicaines par un citoyen de Genève, 1765.*

sans vassaux, et où le peuple partage le gouvernement sans confusion... Il en a coûté sans doute pour établir la liberté en Angleterre; c'est dans des mers de sang qu'on a noyé l'idole du pouvoir despotique; mais les Anglais ne croient pas avoir acheté trop cher leurs lois. Les autres nations n'ont pas eu moins de trouble, n'ont pas versé moins de sang qu'eux; mais ce sang qu'elles ont répandu pour la cause de leur liberté n'a fait que cimenter leur servitude (1). »

Ce sont les mêmes idées que reprend Voltaire dans ses *Dialogues entre A, B, C*. « B: Il y a des peuples à qui on a crevé les deux yeux comme aux vieilles rosses à qui on fait tourner la meule. Je veux garder mes yeux; je m'imagine qu'on en creève un dans l'état aristocratique, et deux dans l'état monarchique. — A: Vous parlez comme un citoyen de la Nord-Hollande, et je vous le pardonne. — C: Pour moi je n'aime que l'aristocratie; le peuple n'est pas digne de gouverner. Je ne saurais souffrir que mon perruquier soit législateur; j'aimerais mieux ne porter jamais de perruque. Il n'y a que ceux qui ont reçu une très bonne éducation qui soient faits pour conduire ceux qui n'en ont reçu aucune... — A: Vous êtes un seigneur riche, M. C., et j'approuve fort votre façon de penser. Je vois que vous seriez pour le gouvernement des Turcs, si vous étiez empereur de Constantinople. Pour moi, quoique je ne sois que membre du parlement de la Grande-Bretagne, je regarde ma constitution comme la meilleure de toutes, et je citerai pour mon garant un témoignage qui n'est pas récusable: c'est celui d'un Français qui, dans un poème consacré aux vérités et non aux vaines fictions (*la Henriade*), parle ainsi de notre gouvernement:

« Aux murs de Westminster on voit paraître ensemble
Trois pouvoirs étonnés du nœud qui les rassemble,
Les députés du peuple, et les grands, et le roi,
Divisés d'intérêts, réunis par la loi;

(1) *Lettres Anglaises, Lettre VIII. Sur le parlement, 1734.*

*Tous trois membres sacrés de ce corps invincible,
Dangereux à lui-même, à ses voisins terrible (1). »*

En dépit de ces dangers, Voltaire, soit en vers, soit en prose, proclame la constitution anglaise la meilleure des constitutions. Elle lui semble un monument à la fois et un gage de liberté. « Il est à croire qu'une constitution qui a réglé les droits des rois, des nobles et du peuple, et dans laquelle chacun trouve sa sûreté, durera autant que les choses humaines peuvent durer. Il est à croire aussi que tous les États qui ne sont pas fondés sur de tels principes éprouveront des révolutions. Voici à quoi la législation Anglaise est enfin parvenue : à remettre chaque homme dans tous les droits de la nature dont ils sont dépouillés (*sic*) dans presque toutes les monarchies (2). » Ailleurs : « *Liberty and property!* C'est le cri Anglais. Il vaut mieux que *Saint-George et mon droit, Saint-Denis et Mont-joie!* c'est le cri de la nature (3). »

Une politique vraiment humaine n'est pas en effet la négation des droits que nous tenons de la nature ; elle en est, au contraire, la consécration. Le droit politique n'abolit pas le droit naturel ; il le suppose et ne le limite que pour le préserver. Ce n'est point la société qui, dans ce qu'ils ont de fondamental, confère aux hommes des droits, non plus que ce n'est pas à la condition d'abandonner tous leurs droits, que les hommes entrent en société. Naturellement sociables, ils ne renoncent à une partie de leurs droits, qui sont inhérents à leur nature même, que pour conserver intact le fond même de ces droits, de telle sorte que le gouvernement qui résulte et subsiste d'une mise en commun par une renonciation commune, loin de créer le droit, n'a d'autre raison d'être que la protec-

(1) L'A, B, C, ou *Dialogues entre A, B, C*; traduit de l'anglais de M. Huel. *Sixième entretien. Des trois gouvernements et de mille erreurs anciennes.*

(2) *Dictionnaire philosophique, Gouvernement, Section VI. Tableau du gouvernement Anglais.*

(3) *Dictionnaire philosophique, Propriété.*

tion même du droit en vue de laquelle il a lui-même été créé.

Cette doctrine est aussi simple qu'irréfragable. Mais à peine Voltaire l'a-t-il adoptée, qu'il paraît l'abandonner presque aussitôt, pour reproduire la fausse théorie accréditée par Rousseau ; théorie qui considère le droit, social comme une abolition nécessaire du droit naturel, et, dès lors, le pouvoir de l'État comme l'unique source de tout droit, même du droit de propriété. « Dans l'état de société, nous ne tenons aucun bien, aucune possession de la seule nature, puisque nous avons renoncé aux droits naturels pour nous soumettre à l'ordre civil qui nous garantit et nous protège; c'est de la loi que nous tenons toutes nos possessions (1). »

Voltaire ira même jusqu'à faire sienne en quelque façon la doctrine du *Contrat social* dans son entier, et après avoir dérivé de la loi civile les droits des citoyens, ne verra d'autre origine à la loi civile elle-même que la souveraineté collective des citoyens. Ainsi les citoyens n'ont de droits que parce qu'il y a une loi, et il n'y a une loi que parce que les citoyens ont voulu qu'il y eût une loi et l'ont voulue telle. A la bonne heure ! Toutefois, s'il n'y a pas une loi immuable, d'où résulte et où se ramène toute loi ; s'il n'y a point une loi primitive qui maîtrise les hommes et ne soit pas l'ouvrage des hommes, quelle autorité autre que celle de la force peut avoir une loi qui, avant d'être pour des volontés un commandement impérieux, procède de ces volontés mêmes ? N'est-ce pas là une convention toute précaire, que la passion peut, à chaque instant, modifier ou même briser ? Et la loi, en définitive, ne cesse-t-elle pas d'être la loi, lorsqu'au lieu de s'imposer par sa nature même à la volonté, c'est à la volonté qu'elle se subordonne et par la volonté qu'elle s'impose ? De même, toute idée de souveraineté n'est-elle pas compromise, et la souveraineté ne risque-t-elle point de dégénérer en

(1) *Dictionnaire philosophique, Droit économique. Section II, Des possessions des ecclésiastiques.*

tyrannie, lorsqu'elle a, non dans la raison mais seulement dans le nombre, son fondement et son principe? La politique de Rousseau demeure celle des purs révolutionnaires, et c'est sans avoir le moins du monde songé aux périls qu'inévitablement elle entraîne, que Voltaire y donne une presque entière et complète adhésion.

Il ya lieu pourtant de le noter: les socialistes de toute école et de toute nuance seraient mal venus à invoquer en faveur de leurs théories, le témoignage de Voltaire. Nul, au contraire, n'eût plus vivement que lui combattu leurs révoltantes prétentions, et montré, avec plus d'incisif bon sens, comment l'idée d'une mensongère solidarité, substituée par de grossiers appétits à l'idée de justice, tend à l'universel esclavage et à une ruine universelle. « Il est certain, écrivait-il, que le possesseur d'un terrain cultivera beaucoup mieux son héritage que celui d'autrui. L'esprit de propriété double la force de l'homme. On travaille pour soi et pour sa famille avec plus de vigueur et de plaisir que pour un maître... Depuis le sceptre jusqu'à la faux et à la houlette, tout prospère, tout prend une nouvelle force par ce seul ressort (1) ». Ce ne sont même pas tous les citoyens indifféremment que Voltaire admet au partage de la souveraineté, mais uniquement ceux qui possèdent, comme lui, des champs et des maisons. Cette restriction, manifestement, ne laisse pas que d'être de grande conséquence. C'est qu'en effet Voltaire ne peut s'empêcher de le rappeler: « l'égalité est à la fois la chose la plus naturelle, et en même temps la plus chimérique (2). » Assurément

*« Les mortels sont égaux; ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait leur différence (3). »*

(1) *Dictionnaire philosophique, Propriété.*

(2) *Ibid., Égalité, Section II.*

(3) *Le Fanalisme, Acte I, Scène IV. Cf. Discours en vers sur l'homme: Premier discours. De l'égalité des conditions.*

Il reste néanmoins que l'égalité dans un État implique l'inégalité, et que si les hommes sont naturellement égaux, entre les citoyens apparaissent pourtant des différences irréductibles. Effectivement, « tout homme naît avec un penchant assez violent pour la domination, la richesse et les plaisirs, et avec beaucoup de goût pour la paresse ; par conséquent tout homme voudrait avoir l'argent et les femmes ou les filles des autres, être leur maître, les assujettir à tous ses caprices, et ne rien faire, ou du moins ne faire que des choses très agréables. Avec ces belles dispositions, il est aussi impossible que les hommes soient égaux qu'il est impossible que deux prédicateurs ou deux professeurs de théologie ne soient pas jaloux l'un de l'autre. Le genre humain, tel qu'il est, ne peut subsister, à moins qu'il n'y ait une infinité d'hommes utiles qui ne possèdent rien du tout ; car, certainement, un homme à son aise ne quittera pas sa terre pour venir labourer la vôtre ; et si vous avez besoin d'une paire de souliers, ce ne sera pas un maître des requêtes qui vous la fera (1). » Voltaire ne se lasse pas de le répéter : « Tous les hommes sont nés égaux, mais un bourgeois de Maroc ne soupçonne pas que cette vérité existe. Cette égalité n'est pas l'anéantissement de la subordination ; nous sommes tous également hommes, mais non membres égaux de la société. Tous les droits naturels appartiennent également au sultan et au bostangi : l'un et l'autre doivent disposer avec le même pouvoir de leurs personnes, de leurs familles, de leurs biens. Les hommes sont donc égaux dans l'essentiel, quoiqu'ils jouent sur la scène des rôles différents (2). »

De l'aveu de Voltaire, l'égalité véritable serait donc l'égalité dans l'inégalité. Car il établit fort bien que l'inégalité est une condition vitale des sociétés, et très judicieusement conclut qu'il ne faut pas confondre avec les droits naturels qui appartiennent à tous les hommes, par cela seul qu'ils sont hommes, les droits politiques

(1) *Dictionnaire philosophique, Égalité, Section II.*

(2) *Pensées sur le gouvernement, X, XI.*

dont l'exercice même, emportant pour les citoyens inégalité, correspond à des capacités inégales tout ensemble et à des intérêts inégaux.

Ce n'est pas que dans les écrits de Voltaire on ne pût relever tel passage, où lui-même en vient à soutenir qu'il n'y a point entre les citoyens de subordination légitime. Quoi ! reconnaître des supérieurs ?

« ... *Les seigneurs du village*
Devaient avoir un droit de vasselage!
Pourquoi cela ? sommes-nous pas pétris
D'un seul limon, d'un lait comme eux nourris ?
N'avons-nous pas comme eux des bras, des jambes,
Et mieux tournés, et plus forts, plus ingambes,
Une cervelle avec quoi nous pensons
Beaucoup mieux qu'eux, car nous les attrapons.
Sommes-nous pas cent contre un ? ça m'étonne
De voir toujours qu'une seule personne
Commande en maître à tous ses compagnons,
Comme un berger fait tondre ses moutons.
Quand je suis seul, à tout cela je pense
Profondément. Je vois notre nuisance
Et notre mort, à la ville, au hameau,
Se ressembler comme deux gouttes d'eau,
Pourquoi la vie est-elle différente ?
Je n'en vois pas la raison : ça tourmente.
Les Mathurins et les godelureaux
Et les baillis, ma foi, sont tous égaux (1). »

Évidemment, c'est là d'une manière absolue revendiquer l'égalité des hommes. Mais il ne faut voir sans doute dans ces vers du *Droit du Seigneur* qu'une tirade appropriée au sujet même de cette comédie. Au vrai et lorsque sérieusement il entend traiter de politique, c'est uniquement le règne de la loi et de la loi égale pour tous, qu'au nom de l'égalité réclame Voltaire, à condition toutefois que la loi lui profite. « Je trouve mon gouvernement le meilleur de la terre, parce que chacun

(1) *Le Droit du Seigneur*, 1762. Acte I, Scène I.

y sait ce qu'il a, ce qu'il doit, ce qu'il peut. Tout est soumis à la loi, à commencer par la royauté et par la religion (1). » Or, encore un coup, pour Voltaire, qu'est-ce que la loi ? Et très particulièrement, qu'est-ce que la loi à laquelle doit être soumise, en même temps que la royauté, la religion ? Voltaire a toujours omis d'expliquer aux autres ou de se définir à lui-même ce qu'il faut entendre par cette loi ? Si c'est l'État qui fait la loi, qu'est-ce que l'État et quelle est la loi de l'État ? Et se pourrait-il notamment que Voltaire, qui semble tout rapporter à l'omnipotence de l'État, se fût jamais déclaré partisan d'une religion d'État ?

Quand on se rappelle avec quelle virulence et quels éclats Voltaire a, dans tous ses ouvrages, réclamé l'établissement de la tolérance (2), tout en ne cessant de confondre la tolérance civile qui est un droit avec la tolérance religieuse qui, par l'amalgame de toutes les religions, deviendrait un non-sens, il semble d'abord absurde de se poser même une pareille question. Néanmoins, comme il n'est presque pas d'opinion dont Voltaire ne se soit passé la fantaisie, il se trouve que, lui aussi, à ses heures, a professé que si une religion est nécessaire à un peuple, ce qui ne l'est pas moins, c'est que cette religion soit édictée et régie par le prince. « La raison nous enseigne, dira-t-il, que le prince doit être maître absolu de toute police ecclésiastique, sans aucune restriction, puisque cette police ecclésiastique est une partie du gouvernement ; et de même que le père de famille prescrit au précepteur de ses enfants les heures de travail, le genre des études, etc... de même le prince peut prescrire à tous ecclésiastiques, sans exception, tout ce qui a le moindre rapport à l'ordre public... Le prince philosophe encouragera la religion qui enseigne toujours une morale pure et très utile aux hommes ; il empêchera qu'on ne dispute sur le dogme, parce que

(1) *Dialogues entre A, B, C. Troisième entretien. Si l'homme est né méchant et enfant du diable.*

(2) *Traité sur la tolérance, ch. XXII, De la tolérance universelle.*

ces disputes n'ont jamais produit que du mal (1). » Voltaire s'approprié de la sorte la pure doctrine du *Tractatus theologico-politicus* par Spinoza.

Mais ce ne sont là que des traits jetés comme en passant. La thèse que Voltaire s'opiniâtre à soutenir et qu'il emploie tous ses efforts à faire prévaloir, c'est la thèse toujours équivoque et obscure de la tolérance. Qu'est-ce effectivement pour Voltaire que la tolérance ? A coup sûr on ne le calomnie point, en affirmant que la tolérance qu'il prêche n'est guère qu'intolérance, et lorsqu'il s'écrie : « Répétons donc mille fois avec un Dauphin tant regretté : *ne persécutons personne* (2), » ces paroles, pour quiconque le connaît, ne signifient rien autre chose, sinon qu'il lui agréerait infiniment de passer du rang des persécutés au rang sinon des persécuteurs, du moins des dominateurs. D'autre part, comment contester que ses prédications souvent furibondes en faveur de la tolérance ne concluent qu'à cette tolérance qui se résout en une dérisoire et niaise indifférence des religions ?

*« J'ai désiré cent fois dans ma verte jeunesse,
De voir notre Saint-Père, au sortir de la messe,
Avec le grand Lama dansant un colillon,
Bossuet le funèbre embrassant Fénelon,
Et, le verre à la main, Letellier et Noailles,
Chantant chez Maintenon des couplets dans Versailles (3) ».*

Cependant, après avoir voulu incorporer l'Église à l'État, ce n'est pas seulement la distinction de l'Église et de l'État, mais la séparation de toute espèce de religion et de toute espèce de gouvernement que finalement réclame Voltaire. « Les hommes ne sont pas encore assez sages, écrira-t-il. Ils ne savent pas qu'il faut séparer toute espèce de religion de toute espèce de gouvernement : la religion ne doit pas plus être une

(1) *La voix du Sage et du peuple*, 1750.

(2) *Petit commentaire sur l'éloge du dauphin de France, composé par M. Thomas.*

(3) *Les Cabales.*

affaire d'État, que la manière de faire la cuisine ; il doit être permis de prier Dieu à sa mode, comme de manger suivant son goût ; et pourvu qu'on soit soumis aux lois, l'estomac et la conscience doivent avoir une liberté entière (1) ». Sauf réserves et explications nécessaires, et malgré la trivialité des comparaisons dont il lui plaît de se servir, Voltaire ici parle d'or. Toutefois qu'on y prenne garde ! Sous prétexte de liberté, cette indifférence des religions ne conduira-t-elle pas fatalement à l'abolition de toute religion, et si dans un État il n'y a plus je ne dirai pas de religion d'État, mais s'il n'y a plus de religion quelconque reconnue par l'État, et qu'implicitement l'État se déclare matérialiste et athée, devra-t-on se sentir fort rassuré sur les destinées de cet État ? C'est ici que naissent chez Voltaire d'assez graves scrupules et qu'il lui est impossible de ne pas avouer. A son sens, un auteur « qui ne serait pas absolument fou (ce qu'on ne peut supposer de Salluste) n'introduirait pas dans un livre sérieux un roi d'Angleterre avançant en plein parlement *qu'il n'y a rien après la mort*, comme une opinion toute simple et qui ne doit scandaliser personne (2) ». Ah ! certainement si un État ne comprenait que des philosophes, Voltaire n'hésiterait point à admettre qu'un État peut complètement se passer de religion. Mais le moyen de ne pas compter, dans un État, avec le peuple, c'est-à-dire, comme s'exprime Voltaire, « avec la canaille ? » « Philosophiez entre vous. Je crois entendre des amateurs qui se donnent un concert d'une musique savante et raffinée ; mais gardez-vous d'exécuter ce concert devant le vulgaire, ignorant et brutal ; il pourrait vous casser vos instruments sur la tête. Si vous avez une bourgade à gouverner, il faut qu'elle ait une religion (3). » C'est pourquoi, si Voltaire paraît, en définitive, proscrire

(1) *Lettre à M. Bertrand, premier pasteur à Berne, 19 mars 1765.*
Cf. *Prière du curé de Frêne.*

(2) *Rome sauvée ou Catilina, 1752, Note 8.*

(3) *Dictionnaire philosophique, Religion, Section 1^{re}.*

toute religion d'État, il juge néanmoins nécessaire qu'il y ait une religion dans l'État. Et quelle sera cette religion? Faite pour le peuple, ne devra-t-elle être qu'un leurre?

Encore que Voltaire, dans son présomptueux dédain, exige pour le peuple ce qu'il estime parfaitement superflu pour lui-même et pour les gentilshommes comme lui, Voltaire proteste ne pas vouloir tromper le peuple. « Nous savons que nos ennemis crient, depuis des siècles, qu'il faut tromper le peuple; mais nous croyons que le plus bas peuple est capable de connaître la vérité... Serait-il si difficile d'accoutumer les bachas et les charbonniers, les sultans et les fendeurs de bois, qui sont tous également hommes, à se contenter de croire un Dieu éternel, juste, miséricordieux, récompensant au-delà du mérite, et punissant sévèrement le vice, sans colère et sans tyrannie (1)? »

La religion naturelle, telle est enfin, au terme de toutes ses discussions, négations et digressions, la religion dont Voltaire propose d'inculquer au peuple les indispensables maximes. « Tous les philosophes de la terre, qui ont une religion, disent dans tous les temps: il y a un Dieu et il faut être juste. Voilà donc la religion universelle établie dans tous les temps et chez tous les hommes... La vraie religion ne serait-ce point celle qui nous proposerait l'adoration de l'Être suprême, unique, infini, éternel, formateur du monde, qui le meut et le vivifie, *cui nec simile, nec secundum*; celle qui nous réunit à cet Être des êtres pour prix de nos vertus, et qui nous en séparerait pour le châtement de nos crimes (2)? »

Voltaire ajoute ailleurs « qu'il entend par religion naturelle, les principes de morale communs au genre humain (3); » c'est-à-dire les principes mêmes qu'il

(1) *Épître écrite de Constantinople aux frères.*

(2) *Dictionnaire philosophique, Secte, Section I^{re}. Cf. De la paix perpétuelle, par le docteur Goodheart, traduction de M. Chambon, 1769, XXVIII et suiv.*

(3) *Éléments de la philosophie de Newton, De la religion naturelle, 1^{re} partie, ch. V.*

avait célébrés dans son *Poëme de la loi naturelle*, sans s'inquiéter des contradictions auxquelles il se condamnait, en rapportant tous les droits des citoyens à la loi positive comme à leur première et unique origine. Un pareil manque de logique est trop fréquent chez Voltaire, surtout en matière de morale, pour qu'on doive s'y arrêter. Mais il faut l'observer: n'est-ce point se faire une illusion singulière que de croire à l'empire et à l'empire universel de la religion naturelle? Qu'est-ce, en effet, qu'une religion dite naturelle, laquelle, telle que l'imagine Voltaire et telle que d'ordinaire on l'imagine, est une religion qui va à l'encontre des tendances les plus naturelles de l'homme; religion sans autels, sans prêtres, en un mot sans culte, ou du moins sans culte public? Et Voltaire, s'il eût assez vécu pour être témoin « du beau tapage » qu'il aimait à prophétiser; Voltaire eût-il jugé bien efficace, ne fût-ce que sur l'esprit des foules, la seule organisation peut-être qu'ait jamais eue parmi nous la religion naturelle, à savoir: le culte de la Raison, le culte de l'Être suprême, le culte des Théophilanthropes? En somme donc, quelque insistance que mette l'auteur du *Dictionnaire philosophique* à parler de religion, ce mot de religion n'est, après tout, dans sa bouche qu'un vain son, dont il étourdit les autres et s'étourdit lui-même.

« *Sunt verba et voces prætereaque nihil.* »

Sa religion n'est véritablement qu'irréligion. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que, d'une rare faiblesse, lorsqu'il s'agit de déterminer les conditions primordiales de la politique, Voltaire n'ait à peu près rien compris aux grandes questions de religion qui sont essentiellement des questions de métaphysique, ou qu'il n'ait guère résolu que par des pasquinades ces problèmes ardu.

Que si des rapports soit des citoyens entre eux, soit des gouvernants et des gouvernés dans un même État, on passe aux rapports des nations entre elles, il n'est guère possible de ne point se ranger à l'opinion de

Voltaire qui considère comme impraticable la paix de l'abbé de Saint-Pierre. « L'idée d'une paix perpétuelle entre tous les hommes est plus chimérique sans doute que le projet d'une langue universelle. Il est trop vrai que la guerre est un fléau contradictoire avec la nature humaine et avec presque toutes les religions, et cependant un fléau aussi ancien que cette nature humaine et antérieur à toute religion. Il est aussi difficile d'empêcher les hommes de se faire la guerre que d'empêcher les loups de manger les moutons (1). » Oui « la seule paix perpétuelle qui puisse être établie chez les hommes est la tolérance: la paix imaginée par un Français, nommé l'abbé de Saint-Pierre, est une chimère qui ne subsistera pas plus entre les princes qu'entre les éléphants et les rhinocéros, entre les loups et les chiens. Les animaux carnassiers se déchirent toujours à la première occasion (2). » Toutefois, s'il n'est que trop avéré que les semences de guerre demeurent aussi indestructibles que les passions mauvaises qui nous travaillent, convient-il d'abandonner les hommes à leur férocité naturelle? N'y a-t-il pas lieu, à tout le moins, de chercher à développer en eux, avec l'idée du juste, dont la guerre n'est le plus souvent qu'une insolente négation, les sentiments d'une compatissante et universelle charité? Et ne peut-on espérer de leur apprendre à mieux connaître

*« Ces lois, qui de la terre écartant les misères,
Des humains attendris font un peuple de frères? »*

Voltaire paraît bien en douter. A coup sûr les moralistes ont raison, il le reconnaît, de crier toujours: « Misérables mortels, soyez justes et bienfaisants; cultivez la terre, et ne l'ensanglantez pas. Princes, n'allez pas dévaster l'héritage d'autrui, de peur qu'on ne vous tue dans le vôtre... » Mais Voltaire croit peu à l'efficacité de semblables exhortations. « Ces discours feront

(1) *Dictionnaire philosophique, Guerre.*

(2) *De la paix perpétuelle, par le docteur Goodheartl.*

peut-être impression sur trois ou quatre têtes bien organisées, tandis que cent mille autres ne les entendront seulement pas, et brigueront l'honneur d'être lieutenants de hussards (1) ».

Ce n'est pas que Voltaire se prenne à nier la puissance de l'éducation ou de l'émulation sur l'esprit des hommes. « Laisser aller le monde comme il va, faire son devoir tellement quellement et dire toujours du bien de monsieur le prieur ; cette maxime peut laisser le couvent dans la médiocrité, dans le relâchement et dans le mépris. Quand l'émulation n'excite pas les hommes, ce sont des ânes qui vont leur chemin lentement, qui s'arrêtent au premier obstacle et qui mangent tranquillement leurs chardons à la vue des difficultés qui les rebutent ; mais aux cris d'une voix qui les encourage, aux piqures d'un aiguillon qui les réveille, ce sont des coursiers qui volent et qui sautent au-delà de la barrière. » Ne demandez pourtant pas à Voltaire une philosophie de l'histoire qui relève l'homme et l'encourage, et ne lui parlez pas non plus de progrès, quoique ce mot de *progrès* lui soit très familier. L'auteur de *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* est un pur empirique qui ne voit dans la science de l'histoire « que celle de l'inconstance » ; « qu'un ramassis d'erreurs, de folies et de malheurs » ; que « la peinture des misères, des sottises et des atrocités humaines » ; qui, enfin, dans la succession des siècles, ne découvre que d'incessantes vicissitudes, lesquelles lui semblent presque sans lois comme sans objet. « Tous les siècles se ressemblent-ils ? Non, pas plus que les différents âges de l'homme. Il y a des siècles de santé et de maladie (2). »

Pour Voltaire, très inférieur en cela à Condorcet, il ne saurait être question de progrès. Et, en tout cas, ce n'est certes pas lui qui eût qualifié le progrès du mot si ambigu et si abusivement employé d'*évolution*. Ce qu'on appelle le progrès n'est, à vrai dire, à ses yeux,

(1) *L'A. B. C. — Onzième entretien. Du droit de la guerre.*

(2) *Pensées, remarques et observations.*

qu'une lente juxtaposition, d'où résulte ce tout assez mal façonné et agencé qui est l'univers, ce milieu tumultueux et troublé où chacun un moment s'agite et d'où chacun se démêle comme il peut. « Je suis assez de l'avis d'un Anglais qui disait que toutes les origines, tous les droits, tous les établissements, ressemblent au *plum-pudding*, écrivait Voltaire; le premier n'y mit que de la farine, un second y ajouta des œufs, un troisième du sucre, un quatrième des raisins, et ainsi se forma le *plum-pudding*.... Tout dans l'univers est fait de pièces et de morceaux. La société humaine me paraît ressembler à un grand naufrage: *Sauve qui peut!* est la devise des pauvres diables comme moi (1). »

Sauve qui peut! Voilà, en réalité, le dernier mot de la politique de Voltaire et de sa philosophie de l'histoire; politique et philosophie de l'histoire, non d'un homme d'État ni d'un penseur, mais effectivement « d'un pauvre diable comme lui ».

(1) *Lettre à M. de la Chalotais*, 11 Juillet 1662.

CONCLUSION

Un des adversaires les plus redoutés de Voltaire, l'auteur des *Lettres de quelques Juifs*, le chanoine académicien Guénée, après avoir adressé au célèbre polygraphe d'irréfutables et mordantes critiques, y ajoutait les réflexions suivantes en manière de conclusion. « Du reste, monsieur, nous nous faisons un devoir de le publier en finissant : cette multitude de méprises, de contradictions, d'inconséquences, etc... que nous avons relevées dans vos écrits, et tant d'autres qu'on y pourrait relever encore, ne diminuent ni notre estime pour vos qualités personnelles, ni notre admiration pour vos talents... Nous le disons avec satisfaction : de tous les écrivains de ce siècle, nul n'a paru avec autant d'éclat dans la carrière. Jouissez de votre gloire ; régnez dans l'empire des lettres par les talents, dans vos campagnes par les bienfaits. Que vos terres soient un asile ouvert aux malheureux : appelez-y l'industrie mécontente ; encouragez la population, animez l'agriculture... élevez des statues à votre roi, des temples à l'Éternel. Et puisque, par un bonheur que peu d'écrivains ont eu, les glaces de l'âge n'ont point éteint en vous le feu du génie, consacrez utilement et glorieusement vos derniers travaux à renverser les pernicieux et insensés systèmes de nos sophistes... Établissez contre ces écrivains téméraires l'existence d'un Dieu, sa justice, sa providence etc., ces vérités gravées dans tous les cœurs, chères à

tous les peuples, seul fondement solide des sociétés, que leur impudente et sacrilège audace ose ébranler. Enseignez aux citoyens l'obéissance aux lois, aux législateurs l'humanité, aux souverains une tolérance sage (1). »

Ces paroles, qui sont exemptes d'amertume, mais non point d'ironie, ont été bien souvent, dans ce qu'elles renferment d'élogieux, reproduites ou même amplifiées sur les tons les plus divers. On n'a cessé de louer chez Voltaire les idées utiles qu'il avait propagées en matière de littérature, d'éducation, de législation, de gouvernement : idées qui, hardies de son temps, seraient devenues depuis lui, grâce à sa courageuse initiative, des vérités incontestées et presque des lieux communs. On lui a fait de même un mérite d'avoir contribué à l'adoucissement des mœurs. Et très particulièrement, ses convictions « ardentes, généreuses (2) », ses efforts passionnés pour amener le triomphe définitif de la tolérance, ont été l'objet d'enthousiastes applaudissements. On s'est plu en conséquence à répéter qu'il fallait, pour ne pas lui être reconnaissant, manquer ou d'intelligence ou de cœur, et, de nos jours, sans qu'on ait reculé devant le ridicule d'une aussi bizarre imputation, il a même semblé que c'était renier en quelque façon les principes de Quatre-vingt-neuf, que de ne point saluer Voltaire comme l'écrivain qui en aurait été, au dix-huitième siècle, le plus illustre comme le plus sympathique promoteur.

Une étude sincère de la vie de Voltaire et de ses ouvrages, ne permet guère pourtant d'accepter cette appréciation légendaire du rôle qu'aurait joué l'auteur de *la Pucelle*, non plus qu'à le bien connaître, *intus et in cute*, on ne peut lui attribuer de très louables intentions. Égoïste raffiné autant que calculateur habile, adulateur infatigable des puissants, quels qu'ils fussent, et courtisan échoué du succès, jamais homme ne s'on-

(1) *Lettres de quelques Juifs etc.*, t. 2, p. 175 et suiv.

(2) Strauss.

blia moins lui-même pour s'occuper du bonheur de ses semblables, se dévouer à l'humanité ou se souvenir de sa patrie. Sa vie privée, en soi peu honorable, vie longtemps parasite, toujours turbulente, agitée trop souvent par la cupidité, par la gloriole ou par la haine, domina toujours sa vie publique, laquelle ne lui fut, après tout, qu'une manifestation théâtrale ou un moyen de parvenir. D'une vive et pénétrante intelligence, on le vit sans doute prompt à découvrir et à signaler les abus, et son incisif langage devint un instrument redoutable d'attaque et de destruction. Qu'elles fussent fondées ou non, sa voix fit écho à toutes les plaintes ; il rendit retentissantes toutes les réclamations, et de son rire strident, on dirait bien de son ricanement, remplit le dix-huitième siècle presque tout entier. Cependant il appartient à son époque bien plus que son époque ne lui appartient, et fut réellement

« *L'enfant gâté du siècle qu'il gâta* (1) ».

De toute évidence, l'histoire du dix-huitième siècle serait incomplète, si l'on n'y tenait compte de la bruyante individualité de Voltaire. Mais ce serait plus gravement encore fausser l'histoire, que de dénommer le dix-huitième siècle, le siècle de Voltaire. Pour qu'un homme impose son nom à l'époque où il a vécu, il ne suffit pas en effet qu'il en réfléchisse dans sa personne ou ses écrits, les traits essentiels. Il faut, avant tout, que, par son influence, il en ait déterminé la direction et décidé le caractère. Conséquemment il faut aussi qu'au moins sous certains rapports, cet homme ait été grand. Or, chez Voltaire, il n'y a rien de grand. Par ses actes, il se montre un coureur de fortune bien plus qu'un bon Français ; par ses vues sur les choses de son pays et de son temps, un révolutionnaire étourdi ; et si les prestiges de son style le placent au premier rang dans la région moyenne des écrivains, ses pensées,

(1) Grimm, dans sa correspondance littéraire, rapporte cette épithète de Voltaire par une dame de Lausanne :

« *Ci-gît l'enfant gâté du siècle qu'il gâta* ».

pour être fréquemment fines, ingénieuses, brillantes, n'en demeurent pas moins presque toujours superficielles, de même que ses sentiments, quoiqu'ils s'élèvent parfois sous l'effort d'une imagination surexcitée, ne font d'ordinaire que ramper ou raser timidement la terre. C'est pourquoi les oreilles seraient choquées tout autant que l'esprit, si on s'avisait de dire : « le grand Voltaire », et c'est là, aussi bien, un titre que ses plus fanatiques sectateurs ont rarement osé lui décerner. Non, jamais on ne dira : « le grand Voltaire », non pas même comme on dit couramment : « le grand Corneille ».

Toutefois, il se peut, si prodigieuses sont les contradictions humaines ! il se peut qu'un homme, dont l'existence n'a pas été sans reproche, ou dont la frivolité et l'insuffisance notoires ont mal servi les ambitieuses visées ; il se peut qu'un tel homme se soit distingué dans la spéculation, et qu'ainsi, sans avoir aucunement été un sage, il doive être compté, sinon parmi les amis de la sagesse, du moins au nombre des représentants de la philosophie. Serait-ce le cas de Voltaire, et ne saurait-on, sans une criante injustice, refuser à l'auteur du *Dictionnaire philosophique* la qualification de philosophe ?

Quiconque n'est pas étranger à la connaissance de l'histoire de la philosophie, en tombera d'accord. Voltaire n'a point de place, en quelque sorte, dans cette histoire, et ce n'est que très incidemment qu'on en vient à y mentionner son nom. Fort supérieur, sous d'autres rapports, à Diderot, à d'Alembert, à Helvétius, à d'Holbach, à Saint-Lambert, à d'Argens, à La Mettrie, c'est à peine si, en philosophie, il va de pair avec quelques-uns de ces très médiocres penseurs, et certainement ses écrits philosophiques, quand on en considère les idées sans se laisser éblouir par la phosphorescence du style, n'offrent point, à beaucoup près, au dix-huitième siècle, l'importance qu'on y accorde à ceux de théoriciens tels, par exemple, que Condillac. C'est qu'effectivement, d'une part, Voltaire, non plus que Rousseau, n'a point en philosophie de doctrine originale et

qui lui soit propre, et que, d'un autre côté, soit qu'il critique, soit qu'il dogmatise, on éprouve une hésitation presque insurmontable à prendre au sérieux ce perpétuel et cynique railleur. Car quelle est la question à propos de laquelle il n'ait pas tour à tour soutenu le pour et le contre? Quel est le problème qui l'ait vraiment saisi à la gorge et qu'il n'ait point fini par transformer en un thème de plaisanteries ou bouffonnes ou obscènes? Non, il n'y a presque rien de ce que l'humanité révère, que Voltaire ne le tourne en dérision; presque rien de ce que naturellement elle chérit, qu'il ne cherche à lui en inspirer indifférence ou dégoût, et c'est avec un acharnement odieux qu'il se rue sur tout ce qui est pur, afin de le déflorer ou de le déchirer. Un poète disait d'un personnage de la Fable, que tout ce qu'il touchait, il le changeait en or,

« *Quidquid tangit, inaurat.* »

En philosophie notamment, tout ce que touche Voltaire, il le flétrit ou le profane. S'il se montre doué, lorsqu'il s'agit d'intérêts palpables, d'un imperturbable bon sens, on s'étonne de le trouver, en métaphysique, totalement dépourvu de génie. Inaccessible aux imaginations vaines, les idées qui dépassent les sens le dépassent. Quelque subtile et agile que soit sa pensée, il ne parvient jamais à franchir le cercle étroit des considérations banales, et dans les sujets mêmes qui exigeraient le plus de gravité, ne cesse de se laisser emporter à sa déplorable manie de persiflage. Aussi est-on, ce semble, en droit d'affirmer en s'adressant aux ennemis de Voltaire, que la philosophie n'est pas le Voltairianisme, et en s'adressant aux amis de Voltaire, que le Voltairianisme n'est pas la philosophie. « Il est bon de n'être pas toujours sur le ton sérieux, qui est fort ennuyeux à la longue dans notre chère patrie, écrivait Voltaire (2 mars 1769 à M. Gaillard). Il faut des intermèdes. Heureux les philosophes qui peuvent rire et même faire rire ! » Rire et faire rire, telle fut en effet la principale, sinon l'unique préoccupation de Voltaire. D'un seul mot, Voltaire est

un plaisant, et la plupart du temps, un mauvais plaisant : ce n'est pas un philosophe.

Ce langage serait-il donc trop sévère ? Et mériterions-nous qu'à nous aussi on pût dire : « En qualifiant ainsi Voltaire, on blesse un certain instinct français, instinct tout national qui s'attache à Voltaire, comme à un des génies les plus nationaux, les plus caractéristiques de la France. Il faut prendre garde à cet instinct, et il faut songer aussi que Voltaire, si on savait s'en servir, est le plus puissant des auxiliaires contre le véritable ennemi du jour, le matérialisme grossier de l'époque. C'est là l'ennemi le plus redoutable, et il y a dans le *Dictionnaire philosophique* des pages admirables de bon sens, de philosophie véritable qui, citées à propos, embarrasseraient bien nos stupides panthéistes. Il serait bon de combattre le matérialisme avec les armes des génies qu'il aime à invoquer, lorsque ce sont des génies nationaux. Dans chaque homme, il faut prendre le bon, et toute bonne cause a le droit de dire : je prends mon bien où je le trouve. Or il y a, dans Voltaire, du parfait. Par des critiques acerbes de Voltaire, des gens excellents dont le concours est indispensable à la cause indissoluble de la liberté et de l'ordre, et qui répondent à la moyenne de tous les temps, de tous les pays, de tous les cultes, se trouvent froissés. » Ces paroles sont de M. Thiers (1) : elles valent la peine qu'on les pèse.

Et d'abord, écartons toute pensée de blesser l'instinct français, ce qui serait, du premier coup et du même coup, nous blesser grièvement nous-même. Loin de nous également l'intention de froisser des gens excellents qui, tout indispensables qu'ils puissent être à la cause indissoluble de l'ordre et de la liberté, ne sont pas plus dévoués que nous à cette sainte et patriotique cause. Mais quoi ! le désir de ménager d'ombrageux et susceptibles esprits serait-il pour la critique une

(1) *L'Évêque d'Orléans*, par M. de Falloux, Paris 1879, 2^e édition, p. 177 et suiv., *Lettre de M. Thiers à M. de Falloux*.

règle souveraine, et n'est-ce plus dans la distinction impartiale du vrai et du faux qu'on la doit chercher, mais dans une molle prudence d'accommodement aux jugements et peut-être aux préventions d'autrui? Ou la critique est indépendante, ou elle n'est pas. Non plus qu'une diatribe contre Voltaire, une apologie de Voltaire ne serait point une appréciation de Voltaire; ce serait une apologie. En outre, qui ne voit que, réciproquement, pour agréer à des adeptes de Voltaire, on froisserait, en exaltant ou même en amnistiant leur héros, des adversaires de Voltaire, gens, de leur côté, excellents, mais qui considèrent nombre de choses qu'a bafouées Voltaire, non seulement comme l'objet de leurs croyances les plus saintes, mais comme la sauvegarde des mœurs et une garantie nécessaire du bien public? D'ailleurs, encore une fois, il ne s'agit ni de plaire ni de déplaire. La critique digne de ce nom n'entre point dans la chaleur des partis, et quelque réserve ou courtoisie qu'elle s'impose, ne connaît d'autres tempéraments que ceux que lui commande la vérité. Elle procède sans préférence ni colère, *sine studio nec ira*; elle a ses devoirs comme elle a ses droits, et résolument, malgré les clameurs contraires,

« *Appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.* »

Certes Voltaire est bien essentiellement un écrivain français, c'est-à-dire qu'il appartient comme exclusivement à sa nation et à son siècle, tandis que les vrais grands écrivains sont, en quelque manière, de tous les pays et de tous les temps. Reconnaissons même qu'à certains égards, Voltaire est « un des génies les plus nationaux, les plus caractéristiques de la France. » S'ensuit-il néanmoins qu'il en représente les parties hautes : qu'il soit, comme s'exprimait Lamartine, « la médaille de la France, » et qu'on doive admirer en lui une des manifestations supérieures de l'esprit français? Ne serait-il pas plus juste d'affirmer qu'il en rappelle surtout, avec la vivacité charmante, les faiblesses regrettables, et avec l'élan vainqueur, l'incurable légèreté? Qu'on nous

permette un rapprochement : il en est à peu près, ce semble, du Voltairianisme en France comme du Machiavélisme en Italie : c'est une disposition, une qualité de race, et, pour ainsi parler, une production de terroir. Ainsi, à étudier de près Machiavel, on arrive aisément à se convaincre qu'il n'a fait que donner son nom aux aptitudes d'astuce politique et de dissimulation raffinée, qui sont propres aux Italiens et expressément aux Italiens du seizième siècle (1). Il en est de même de Voltaire. En réalité, Voltaire a beaucoup moins créé le Voltairianisme par son influence, qu'il n'a réussi par ses ouvrages à accréditer une dénomination qui comprend des mérites et des défauts particuliers aux Français de toutes les époques, mais qui entre tous le distinguent lui-même et distinguèrent ses contemporains. D'autre part, comment ne pas le constater ? Si on peut dire que les partisans de Voltaire « répondent à la moyenne de tous les temps, de tous les pays, » (est-il possible ou même est-il intelligible d'ajouter « de tous les cultes ? ») n'est-ce pas également et uniquement à la moyenne des Français qu'à son tour répond Voltaire et que répondent les Voltairiens ?

Qu'est-ce en effet qu'un Voltairien ? Ce n'est point parmi le peuple, mais dans la bourgeoisie surtout et plus encore peut-être que dans ce qu'on appelle les hautes classes, qu'il le faut chercher. Quelque part d'ailleurs qu'il se rencontre, le Voltairien est, en général, un homme d'esprit et de bon sens, mais d'un bon sens qui n'exclut point la frivolité et d'un esprit auquel manque l'élevation. Habile à saisir les ridicules et d'une licence de langage qui va jusqu'à la crudité, ce n'est, en quelque façon, qu'avec une contrainte qui lui pèse, qu'il s'arrête aux sérieuses pensées. Il glisse alors comme à la surface. Au lieu de le remplir d'une joie sereine, tout ce qui est beau, tout ce qui est noble, tout ce qui est

(1) Voyez mon livre intitulé *Machiavel*, nouvelle édition, augmentée d'un Appendice sur *Machiavel et les classiques anciens*, Paris 1883, in-12.

bon, provoque le plus souvent ses sarcasmes ou suscite ses contradictions. Se tenant toujours sur la négative, et de plus de curiosité que de savoir, il pousse la défiance jusqu'au pédantisme. Proposez-lui des vérités d'autre sorte que celles qui consistent à affirmer, par exemple, que le tien n'est pas le mien et que deux et deux ne font pas cinq (car il croit fermement à l'arithmétique et à la propriété), il affecte de douter de tout, et, plus que chose au monde, craint d'être ou de paraître dupe. Il n'y a pas de doctrine si solidement fondée qu'il ne la suppose bâtie sur le sable; il n'y a pas d'action si généreuse qu'il ne lui attribue ou ne lui soupçonne quelque motif avilissant. Ses principes sont ses préjugés. Personnel et vain, frondeur et décisif, avide de réformes et fanfarou de liberté, ne lui parlez ni d'autorité, ni de tradition. Afin de redresser l'édifice social, il n'hésitera point à l'ébranler jusque dans ses fondements, sauf à déplorer ensuite les ruines au milieu desquelles il aura lui-même couru risque de s'ensevelir. D'un Épicurisme tour à tour vulgaire et raffiné, sa morale ne repose que sur l'intérêt ou ne va guère au-delà du point d'honneur; car partagé entre les affaires et le plaisir, il n'a garde de croire à cette chimère qui s'appelle le sacrifice, ni même à ce simulacre qui se nomme la vertu. Toute religion n'est, dans son estime, que fanatisme ou superstition, tout temple qu'un lieu d'idolâtrie, tout prêtre qu'un ignorant ou un imposteur, et s'il consent parfois à s'incliner devant un Dieu, c'est « le Dieu des bonnes gens » qu'il adore, mais auquel il se vante. « libre et content, de ne demander rien (1) ». Enfin l'âme et la vie future ne lui sont à peu près que des contes de nourrice, et comme il a vécu sans foi sinon sans loi, il se résigne à mourir sans espérance. Or, si cette peinture n'a rien d'outré, si ce sont bien là les traits fidèles du Voltairien, comment reconnaître en lui autre chose qu'une moyenne assez faible du peuple et de l'esprit français? Et, dès lors, puisque Voltaire est apparem-

(1) *Béranger, Le Dieu des bonnes gens.*

ment le premier des Voltairiens, comment honorer en lui, sous tous rapports, un de nos génies les plus nationaux ?

Allons plus loin. Convient-il davantage de considérer Voltaire « comme le plus puissant des auxiliaires contre le véritable ennemi du jour, le matérialisme grossier de l'époque ? » Sans doute, on rencontre dans les œuvres volumineuses de Voltaire des pages « admirables de bon sens, de philosophie véritable, qui, citées à propos, embarrasseraient bien nos stupides panthéistes. » On pourrait, on a même pu (qui le croirait ?) en composer des recueils édifiants. C'est ainsi qu'on a publié tour à tour un *Voltaire de la jeunesse, ou choix des morceaux les plus propres à former le cœur et à orner l'esprit, tirés des écrits de cet auteur célèbre* (1) ; un *Voltaire chrétien, preuves tirées de ses ouvrages, suivies de pièces religieuses et morales du même auteur* (2) ; un *Voltaire apologiste de la religion chrétienne* (3). Mais quelle valeur, on se le demande, peuvent avoir ces brillants morceaux, *purpurei panni*, si d'autres passages non moins explicites et infiniment plus nombreux les contredisent ? Et de quelle autorité Voltaire peut-il être contre le panthéisme en particulier, s'il résulte surabondamment du contexte de ses écrits, qu'une espèce de Spinozisme occulte demeure sa théorie favorite, sa pensée « de derrière la tête ? » Car, en dépit de phrases sonores sur le Dieu architecte, sur le Dieu rémunérateur et vengeur, on ne saurait contester que Voltaire lui-même ne soit panthéiste à sa façon. Ou encore, comment considérer Voltaire comme « le plus puissant des auxiliaires contre le véritable ennemi du jour, le matérialisme grossier de l'époque », alors qu'il n'admet entre l'esprit et la matière aucune différence assignable, et qu'on l'entend professer, tantôt qu'il ne sait rien de l'âme et qu'il ne l'a jamais vue, tantôt et en termes burlesques, que l'âme humaine

(1) Paris, 1818, in-12.

(2) Paris, 1820, in-12.

(3) Paris, 1826, in-8.

est comparable à la languette ou soupape d'un soufflet, dont les servantes disent, quand cette soupape ne joue plus, que l'âme du soufflet est crevée? Assurément, ce n'est point d'après des *excerpla* ou morceaux choisis qu'il faut apprécier Voltaire; c'est sur l'ensemble et le fond de sa doctrine que Voltaire doit être jugé. Eh bien! à consulter attentivement ses ouvrages, on s'en convaincra: quelles que soient les finesses de son ironie et les effusions de sa rhétorique, au milieu des sinueux détours où sans cesse il se dérobe, et dans l'océan de contradictions où sa légèreté l'empêche seule de sombrer, il est impossible de ne pas constater la pauvreté, et, en dernière analyse, le vide de ses idées. Dédaigneux de tous les systèmes, qu'il dénigre d'autant plus qu'il les connaît moins, c'est difficilement que, parmi tant de philosophes, tant anciens que modernes, dont il a cru pouvoir critiquer les doctrines, on en citerait un autre que Locke, auquel il ait épargné les pires injures, ou dont il ne se soit point efforcé de discréditer par ses railleries les enseignements. Ami fantasque de la raison, il la suspecte au moment même où il l'invoque, et entame les recherches de la science en protestant qu'on ne peut rien savoir. En dehors peut-être de l'arithmétique et de la géométrie, il n'y a pas en effet d'affirmation qui ne lui demeure douteuse. Ainsi il aura beau d'abord défendre avec énergie le libre arbitre; il finit par réduire la liberté au pouvoir toujours précaire d'agir. Persuadé que toute métaphysique est folie, c'est au physique que chez l'homme il ramène tout. L'esprit ne lui est, à la lettre, « qu'un feu qu'il faut nourrir, » et l'âme qu'un souffle qui se dissipe dans un dernier battement de l'air. Vainement déclarera-t-il être frappé de l'ordre qui régit les mondes. Au demeurant, parce qu'il ne découvre dans cet ordre même que le résultat fatal d'une mécanique intérieure, il ne parle d'un Dieu, sinon créateur, du moins providence, que par tradition ou par précaution, et de peines ou de récompenses futures, qu'afin d'effrayer les sots et de contenir les méchants. Son Dieu, c'est, quoi qu'il dise, la nature, cette nature qui nous

renferme dans son ample sein, et dont l'irrésistible puissance s'exerce à provoquer tour à tour et à satisfaire nos besoins. Sa politique elle-même, en dépit d'admira-tions affectées pour la constitution Anglaise, n'a d'autre support que l'utilité personnelle et non le juste. Aussi sa morale se termine-t-elle à cette suprême loi que chacun de nous, sans autre obligation ni souci d'autrui, doit chercher le plaisir par toutes les voies et fuir la douleur par tous les moyens. En définitive, sur ce globe de boue et où les maux abondent, formés nous-mêmes de cette boue et prêts à nous dissoudre en cette boue, rire autant que possible de tout et nous tenir le ventre libre, voilà, d'après Voltaire, l'alpha et l'oméga de la sagesse humaine.

Néanmoins, ce serait manquer envers Voltaire d'équité que de le rendre seul responsable de cette dégradante philosophie. C'était là, de son temps, il ne faut point l'oublier, la philosophie la plus en faveur, et si Voltaire n'a pas peu contribué à entretenir un pareil courant d'idées ou même à le grossir, il n'est que juste de reconnaître qu'il ne l'a pas créé. Effectivement, Diderot et d'Holbach, Helvétius et Saint-Lambert, d'Argens et La Mettrie ne se sont point, malgré tout, inspirés directement de Voltaire. Car nombre de leurs ouvrages ont paru simultanément avec les siens, ou même, en partie, les ont précédés. Cependant Diderot et d'Holbach, Helvétius et Saint-Lambert, d'Argens et La Mettrie, pour n'en pas nommer d'autres, ne parlent pas de l'homme et de Dieu autrement que Voltaire, et plus que lui encore peut-être, nourrissent l'étrange illusion de croire que le matérialisme et l'athéisme non seulement suffisent, mais sont nécessaires pour assurer le bonheur des individus et fonder la prospérité des États. Dans cette communauté de doctrines décevantes autant qu'abjectes, Voltaire a même sur ses émules un double avantage. D'un côté, ce qui d'ailleurs ne le rend que plus pernicieux, ce n'est point, comme beaucoup d'écrivains du dix-huitième siècle, en un style lourd ou brutal, mais « avec toutes les délicatesses, avec toutes les res-

sources de l'ancien bon ton français (1), » qu'il exprime les pensées les plus rebutantes ou développe les arguments les plus sophistiques. D'autre part, au lieu de théories absolues et pédantesques, c'est chez lui, sur tout sujet, un scepticisme railleur, qui, du moins, laisse place à la contradiction, et dont le léger badinage recèle assez souvent, à qui sait se rendre attentif, une profonde et surprenante mélancolie. « L'homme, observait Voltaire et non peut-être sans quelque secret retour sur lui-même, l'homme doit s'applaudir d'être frivole ; s'il ne l'était pas, il sécherait de douleur en pensant qu'il est né pour un jour entre deux éternités, et pour souffrir onze heures au moins sur douze (2). » C'est pourquoi Voltaire, en apparence le plus gai des hommes, en devient, par moments, le plus désespéré comme il en est le plus désespérant. Et, de fait, après avoir, dans sa longue carrière, goûté de toutes les jouissances, éprouvé tous les mécomptes, vu disparaître la plupart de ses ennemis et de ses amis de tout ordre et de tous états, (si tant est qu'il ait eu des amis), à quoi désormais, parvenu à ses derniers jours, pouvait-il s'attendre, ou quels horizons lui ouvrait sa philosophie ? — Quoi qu'il en soit, ce n'est point tant par ses doctrines que par l'artifice et les agréments de son exposition, que Voltaire se distingue de ceux que l'on désigne, au dix-huitième siècle, sous le nom de libres penseurs ou de philosophes.

A la vérité, Condorcet, dans sa *Vie de Voltaire*, l'a remarqué avec quelque apparence de raison : « Les libres penseurs qui n'existaient auparavant que dans quelques villes où les sciences étaient cultivées, et parmi les littérateurs, les savants, les grands, les gens en place, se multiplièrent à la voix de Voltaire dans toutes les classes de la société comme dans tous les pays, et, bientôt, connaissant leur nombre et leurs forces, ils osèrent se montrer de telle sorte que l'Europe fut étonnée de se trouver incrédule. » Néanmoins cette

(1) F. Schlegel.

(2) *Pensées, Remarques et Observations.*

incrédulité, qui venait de loin, ne se trouvait-elle pas déjà largement répandue dans l'air que, dès sa première enfance, Voltaire avait lui-même respiré, et ne fallait-il point lui reconnaître, avant Voltaire ou en même temps que Voltaire, d'autres partisans déclarés et de zélés fauteurs? C'est pourquoi, ce n'est pas uniquement à Voltaire non plus, qu'on doit attribuer l'initiative de la guerre que firent à l'Église les Encyclopédistes, lesquels étaient légion. Miné par l'immoralité, qui particulièrement dans le haut clergé, éclata plus d'une fois au grand jour sous la Régence; trop souvent mal défendu ou compromis par ceux-là même qui avaient charge de le représenter, le christianisme était devenu l'objet des plus violentes agressions, et il serait presque infini d'énumérer toutes les publications outrageuses et calomnieuses dirigées, à cette époque, contre son autorité. Et ce n'étaient pas seulement ses dogmes qu'on attaquait; c'était aussi et surtout l'organisation politique à laquelle la religion chrétienne paraissait indissolublement unie et dont elle était réputée le plus inébranlable support. Une religion, dont le prince se disait « l'évêque du dehors », et qui prétendait, en créant seule le citoyen, maîtriser même par la force les consciences; une religion qui réclamait ou admettait comme sanction du respect qui lui était dû, des supplices affreux; une religion enfin, dont une bulle émanée de Rome suffisait à troubler tout le régime, une telle religion ou une religion supposée telle s'était rendue odieuse, tandis que des querelles théologiques interminables, les exigences des billets de confession et le scandale des sacrements administrés sous la protection des bâtonnettes, les miracles du diacre Paris et les folies des Convulsionnaires, en un mot des excès de tout genre et des abus de toute sorte, semblaient vouer cette religion au ridicule. Le christianisme était ainsi discrédité par les pratiques mêmes que le christianisme réprochait. Or nul ne distingua moins que Voltaire, de ce que le christianisme est par essence et de ce qu'il doit être, le christianisme tel que l'avaient fait les préjugés et les passions de ses contem-

porains. Mais si Voltaire ne fut ni le premier ni le seul à déclarer la guerre à la religion chrétienne, nul aussi, trouvant cette guerre ouverte, ne s'y engagea avec plus de furie et ne la poursuivit avec une plus sauvage férocité. De bonne heure il se posa en chef incontesté de la lutte, ou pour mieux dire, ce fut en lui que bientôt toute la lutte se personnifia. « M. de Voltaire, écrivait Bachaumont en 1769, M. de Voltaire, qui s'attribue avec raison l'étonnante révolution arrivée depuis trente ans dans les esprits en général et même dans les conseils des princes, sur la manière d'y traiter la religion, de la dégager de tout ce qui lui est étranger, de la rendre subordonnée, du moins en la personne de ses ministres, à la raison d'État, et de détruire, en un mot, cette distinction barbare et fanatique des deux puissances, continue et renouvelle ses efforts pour maintenir et étendre ce changement. » Évidemment, tout en applaudissant à la propagande de Voltaire, Bachaumont ne s'était point complètement rendu compte du dessein, pourtant si hautement et très anciennement proclamé, de celui dont il prônait les prétendues victoires sur le fanatisme. Ce n'était pas assez, en effet, pour l'auteur de la *Henriade* et du *Sermon des Cinquante*, que de chercher à dégager des liens ecclésiastiques le pouvoir civil, et, réciproquement, il ne lui suffisait point d'enlever à l'Église le secours coercitif du bras séculier. Aveuglé par son outrecuidance et emporté par sa haine, Voltaire ne méditait rien moins que d'abolir le christianisme lui-même. De là, et c'est son tort impardonnable, de là une polémique sans mesure, sans loyauté, sans pudeur. « La sainteté de l'Évangile parle à mon cœur », s'écriait Rousseau. A la sainte voix de l'Évangile le cœur de Voltaire demeure absolument fermé. Incapable de se sentir, comme Rousseau « étonné par la majesté des Écritures », Voltaire les soumet à toutes les ignorances coupables « d'une exégèse de polissonnerie (1). » Perpétuel détracteur des croyances chrétiennes, il ne

(1) M. Renan. *Préface du livre publié par le docteur Kuenen.*

se contente point d'en venir jusqu'au sacrilège, afin d'en ravalier la dignité par de publiques marques de mépris. Car, en faisant des sacrements un exécrationnable usage, c'est, à n'en pas douter, le but qu'il poursuit, bien plus encore qu'il ne se préoccupe, sous l'empire d'une religion d'État, d'assurer par des manifestations hypocrites sa sécurité personnelle. Il se constitue, en outre, le diffamateur attitré, et, autant qu'il est en lui, le persécuteur de quiconque condamne ses fureurs anti-religieuses ou refuse de s'y associer. Sous prétexte d'affranchir les consciences, il travaille à les rendre captives, et, pour assurer le triomphe de la tolérance, prêche l'extermination. Toutes les armes d'ailleurs lui sont bonnes et rien ne lui coûte, pourvu qu'il puisse réussir à écraser l'infâme, c'est-à-dire à *déchristianiser* la France, sinon l'univers. Aussi Royer-Collard le remarquait-il gravement : « Si le christianisme, disait-il, a été une dégradation, une corruption, s'il a fait l'homme pire qu'il n'était, Voltaire, en l'attaquant, a été un bienfaiteur du genre humain ; mais si c'est le contraire qui est vrai, le passage de Voltaire sur la terre chrétienne a été une grande calamité (1). »

Ne prenons pas peut-être les choses si fort au tragique. Constatons qu'en réalité Voltaire « ne blessa que l'enveloppe mortelle du christianisme, et non pas son essence intérieure ; qu'il ne put atteindre ni les profondeurs de son génie ni son âme immortelle (2) ». Accordons même, si l'on veut, que sous quelques rapports « Voltaire, qui a combattu à outrance le christianisme, a contribué à propager les conquêtes du christianisme, en attaquant la ligue formidable des préjugés religieux et civils, des intérêts cléricaux et nobiliaires, des folies et des passions sanguinaires de la multitude (3) ». Toutefois c'était, on l'avouera, un étrange moyen « de propager les conquêtes du christianisme, « que d'en-

(1) *De Barante, Vie politique de Royer-Collard*, 2 v. in-8, Paris, 1861, t. II, p. 531.

(2) *Henri Heine*.

(3) *Bovius-Demoulin, Discours sur Voltaire*.

treprendre de l'avilir, afin d'arriver à le détruire. Aussi bien, qu'on y pense et que sérieusement on s'interroge! N'est-ce point dans une atmosphère créée en quelque sorte par le christianisme que vit, depuis des siècles, le monde civilisé, et n'est-ce pas là que constamment, même à son insu, il puise le meilleur de ce qui fait les conditions organiques de son existence? Imaginez donc un instant que les vœux de Voltaire soient enfin accomplis et que sur toute la surface du globe le christianisme ait disparu. Le moyen d'envisager alors, sans frémir, à quel état de confusion, de guerre et de misère seraient réduites les sociétés humaines? Si, en effet, les nations cessaient et pouvaient cesser d'être chrétiennes, quelle serait désormais, sous peine de recommencer le paganisme, ou de retomber dans les bas-fonds du fétichisme et de la barbarie orientale, quelle serait la religion de l'humanité? Serait-ce l'adoration de l'homme par l'homme, l'idolâtrie humanitaire? L'homme devenant Dieu pour l'homme, quelle pitié! « Le plaisant Dieu que voilà! s'écrierait justement Pascal; *o ridicolosissimo eroe!* » Ou bien, sans se laisser aller à de telles extravagances, serait-ce de ce qu'emphatiquement, de nos jours, on dénomme la religion de la science, qu'on devrait reconnaître ou du moins vouloir hâter l'avènement? Comme si la science, et par science les modernes coryphées de la science entendent uniquement les sciences mathématiques et physiques; comme si une pareille science n'avait point exclusivement pour objet la connaissance des corps et qu'il lui appartint de résoudre les problèmes moraux qui sont par excellence les problèmes humains! Surtout, comme s'il n'était pas contradictoire et dérisoire d'ériger en religion une science qui, loin d'élever et de rattacher l'homme à Dieu, le parque étroitement sur la terre, et, anéantissant dans son esprit aussi bien que dans son cœur, avec toute idée de spiritualité, toute espérance d'avenir immortel, n'a d'autre sort à lui proposer que la destinée même des bêtes, *sicut equus et mulus!* Comme si enfin, pour tout dire, la science ne restait pas, quoi qu'on fasse, le lot du

petit nombre, tandis que tous les hommes, par cela seul qu'ils sont hommes, aspirent tous et ont tous un droit égal, ignorants ou savants, à une inéluctable justice qui est aussi l'indéfectible vérité ! La religion, une religion ne peut être le privilège d'une aristocratie ; elle n'est effectivement religion, que si réunissant tous les hommes, lesquels ont une commune origine, dans la pensée d'une destinée commune, elle s'adresse au genre humain tout entier pour l'éclairer et le consoler.

En vain Condorcet félicitant Voltaire d'avoir délivré du christianisme l'esprit humain, s'étonnait-il « qu'on pût demander ce qu'on mettrait à sa place (1) ». Cette question ne saurait s'échapper, et Voltaire lui-même, tout en la déclarant impertinente, voulait pourtant se donner l'air d'y avoir répondu. « Que mettrons-nous à la place du christianisme ? dites-vous. Quoi ! un animal féroce a sucé le sang de mes proches ; je vous dis de vous défaire de cette bête, et vous me demandez ce qu'on mettra à sa place ? Vous me le demandez, vous, cent fois plus odieux que les pontifes païens, qui se contentaient tranquillement de leurs cérémonies et de leurs sacrifices, qui ne prétendaient point enchaîner les esprits par des dogmes, qui ne disputèrent jamais aux magistrats leur puissance, qui n'introduisirent point la discorde chez les hommes. Vous avez le front de demander ce qu'il faut mettre à la place de vos fables. Je vous réponds : Dieu, la vérité, la vertu, des lois, des peines et des récompenses. Prêchez la probité et non le dogme. Soyez les prêtres de Dieu et non d'un homme (2) ». Cela est bientôt dit. Mais qui consentirait à se payer de pareilles déclamations ? En effet, sans autrement relever l'extrême impertinence avec laquelle Voltaire traite cavalièrement de fables les dogmes chrétiens, n'y a-t-il pas lieu de l'observer ? Si les guerres de religion, notamment, ont fait verser des flots de

(1) *Vie de Voltaire*.

(2) *Examen important de milord Bolingbroke ou le Tombeau du fanatisme, Conclusion, 1767*.

sang, est-ce donc au christianisme qu'en bonne justice on doit s'en prendre ? Ou n'est-ce point uniquement à ceux qui ont abusé du christianisme, qu'il est légitime d'imputer ces calamités abominables ? Car en lui-même et par lui-même qu'a été pour les hommes le christianisme autre chose qu'un instrument de salut et une source intarissable de bienfaits ? Aussi bien, fallût-il s'arrêter un seul instant à discuter l'opinion monstrueuse d'après laquelle le christianisme, cette religion de sacrifice et d'amour, ne serait « qu'un animal féroce qui a sucé le sang de nos proches, qu'une bête dont il est urgent de se défaire », comme l'histoire atteste, d'autre part, qu'il n'y a jamais eu de peuple sans religion, parce que l'homme est un être essentiellement religieux de même qu'essentiellement aussi il est un être sociable, une alternative s'impose, dont les termes sont clairs. Le christianisme, n'en déplaise au discoureur des *Questions de Zapata*, l'emportant sans conteste sur toutes les autres religions établies, ou bien il est nécessaire d'inventer quelque religion nouvelle qui soit supérieure à la religion chrétienne et puisse avantageusement lui être substituée, ou bien il n'y a qu'à en revenir à la religion dite naturelle et à s'y tenir. Voltaire cependant était trop avisé et d'un bon sens trop net pour se figurer qu'il fût possible de fonder parmi nous une religion nouvelle (1), ou pour rêver, comme s'y complaisent actuellement quelques chimériques esprits, on ne sait quelle religion de l'avenir. C'est, par conséquent, la religion dite naturelle que partout et sans cesse il s'applique à célébrer.

Mais quoi ! s'il était avéré que la religion naturelle, en admettant qu'elle soit capable (ce qui est douteux),

(1) Si l'on veut savoir jusqu'où peut s'échapper l'esprit humain désemparé et en quête d'une religion, il faut lire le récent volume intitulé : *Les petites religions de Paris*, par Jules Bois, Paris, 1893, in-18. On y trouvera l'histoire lamentable de nombreuses religions contemporaines : *Les derniers Païens, les Swedenborgiens, les Bouddhistes, les Théosophes, le culte de la Lumière, Vintras, Boullan et le Satanisme, le culte de l'Humanité, les Lucifériens, l'Essénianisme, les Gnostiques, le culte d'Isis*.

de satisfaire pleinement des individus, n'a jamais, dans le long cours des âges, suffi à aucun peuple; si, après examen, on demeurerait convaincu qu'à supposer qu'elle comporte une espèce de culte privé, la religion naturelle n'a jamais eu d'une manière durable et ne saurait avoir de culte public organisé; si même, à consulter l'histoire de la pensée humaine, on arrivait à s'assurer que d'ordinaire c'est la nature ou quelque force de la nature, quelque objet compris dans la nature, laquelle n'est réellement que l'univers, qui finit par être le Dieu de la religion naturelle; ne serait-on pas obligé de conclure qu'en général, prise en elle-même, la religion dite naturelle, si mal définie d'ailleurs et si difficile à définir, équivalant presque à l'absence de religion? Voyez Rousseau! *La Profession de foi du Vicaire savoyard* ne l'empêche point de s'abîmer, « de se jeter tête baissée dans le vaste océan de la nature (1) ». Il en est de même et à plus forte raison de Voltaire. A travers mille tirades en prose et en vers, son Dieu c'est également, en dernière analyse, la nature, et de la sorte s'oblitére chez lui on devient inintelligible, en même temps que l'idée même de Dieu, « toute idée de vérité, de vertu, de lois, de peines et de récompenses ». Aussi Linguet avait-il raison de l'écrire: « dans la réforme de M. de Voltaire, que reste-t-il pour servir d'encouragement aux faibles, de consolation aux malheureux, de frein aux méchants, de signe d'union à tous les hommes? » C'est qu'en effet, en travaillant à ruiner le christianisme, c'est insciemment peut-être, mais avec une fébrile ardeur, la ruine de toute religion que Voltaire poursuit:

« *Religionum animos nodis evolvere pergit* ». (LUCR.)

Hypocrisie pure ou folie, toute religion, à l'en croire, n'aurait été pour le genre humain qu'un fléau:

« *Tantum religio potuit suadere malorum*. (LUCR.) »

(1) *Réveries d'un promeneur solitaire*.

En résumé, après avoir fait de l'âme une métaphore, de la liberté une illusion, de la vertu une chimère, Voltaire fait de Dieu une abstraction et par le scepticisme aboutit à une espèce de nihilisme (1). La plupart de ses contemporains professaient la philosophie de la sensation : il mit, quant à lui, sa gloire à être, suivant l'expression d'Alfieri, l'inventeur de la philosophie du rien.

« *Inventore o desinventore del nulla* ».

Cependant, si cette philosophie misérable, *paupertina philosophia*, n'a point réussi à exterminer le christianisme du milieu de nous, elle n'en a pas moins produit les résultats les plus funestes. Car, en dévoyant les intelligences, en leur ôtant tout point de repère et tout point d'appui, elle a aussi, en toutes choses et sous toutes les formes, compromis en France et débilité ce sentiment viril à la fois et délicat, humain et divin, qui s'appelle le respect, et sans lequel, pour les nations non plus que pour les individus, il ne saurait y avoir ni force, ni grandeur, ni vitalité. Considérée dans son ensemble et dans son fond, la philosophie de Voltaire ou

(1) C'est Yvan Tourguènéff qui passe pour avoir, de nos jours, inventé le mot *nihiliste*. « Qu'est-ce que M. Barazof, au fond ? demande un des personnages du roman intitulé : *Pères et Enfants*. — Voulez-vous que je vous dise ce qu'il est au fond ? répond Finterlocuteur, c'est un nihiliste. — Tu dis ?... — Je dis : un nihiliste. — Nihiliste : ah ! oui, ce mot vient du latin *nihil, rien*, chez nous *nitchevo*, autant que je puis juger, et par conséquent il signifie un homme qui ne veut rien reconnaître, ou plutôt qui ne respecte rien ? — Non, c'est un homme qui envisage tout à un point de vue critique. — Cela ne revient-il pas au même ? — Nullement. Un nihiliste est un homme qui ne s'incline devant aucune autorité, qui n'accepte aucun principe sans examen, quel que soit le crédit dont jouisse ce principe ». Le mot *nihiliste* est pourtant d'origine française. Ouvrez, en effet, la *Néologie* ou *Vocabulaire des mots nouveaux, à renouveler ou pris dans des acceptions nouvelles*, par Mercier, et vous y lirez : « *Nihiliste* ou *Rienniste*, qui ne croit à rien, qui ne s'intéresse à rien. Beau résultat de la mauvaise philosophie, qui se pavane dans le gros *Dictionnaire encyclopédique*. Que veut-elle faire de nous ? *Des nihilistes* ». Mercier, *Néologie etc.*, 2 v. in-8, an IX, t. 2, p. 143. C'est bien là, et au sens même que Mercier donne au mot *nihiliste*, c'est bien là ce que Voltaire semble vouloir faire de nous.

le Voltairianisme n'est, en définitive, qu'une doctrine de matérialisme, d'égoïsme et de dérision. — Au cours d'un dialogue que Voltaire imagine entre Lucien, Érasme et Rabelais dans les Champs-Élysées (1765), Lucien dit à Érasme : « Vous avez donc fait dans un pays barbare le même métier que je faisais dans le pays le plus poli de la terre, vous vous êtes moqué de tout. » Lucien, ici, c'est vraiment Voltaire.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.

INTRODUCTION 1

VOLTAIRE

Chapitre I. — LES JEUNES ANNÉES	53
— II. — CIREY	77
— III. — POSTDAM	121
— IV. — FERNEY	197
— V. — LES RIVALITÉS	273
— VI. — LES TRAVAUX	326
— VII. — LA PATRIE	337
— VIII. — L'HUMANITÉ	375
— IX. — LA TOLÉRANCE	396
— X. — LA DESTINÉE DE VOLTAIRE	410

LE VOLTAIRIANISME

Chapitre I. — LA PHILOSOPHIE	459
— II. — LES PHILOSOPHES	470
— III. — LES IDÉES	508
— IV. — L'ÂME	519
— V. — LA LIBERTÉ	545
— VI. — DIEU	557
— VII. — LA MORALE	612
— VIII. — LA POLITIQUE	625
CONCLUSION	649